

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger II / Bouzaréah



Faculté des Lettres étrangères
Département de Français

THESE

En vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en science du langage option analyse du discours médiatique et didactique de l'interculturalité)

Représentations et construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les journaux algériens d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* (décembre 2015).

Préparée par :

Nadir REMILI

Sous la direction de :

Pr. Karima AIT DAHMANE

Membres de jury :

Noudjoud Berghout	Prof	Université d'Alger2	Présidente
Karima Ait Dahmane	Prof	Université Blida2	Rapporteure
Ouardia Aci	MCA	Université Blida2	Examinatrice
Kamila Oulebsir	MCA	ENS Bouzaréah	Examinatrice
Fatiha Bouazri Idjenadène	MCA	Université d'Alger2	Examinatrice
Hacène Bellemmouche	MCA	Université d'Alger2	Examineur

Année universitaire 2020/2021

DEDICACE

Je dédie ce travail à la mémoire de mes parents décédés suite à un accident vasculaire cardiaque. Là où vous êtes ! Je sais que vous êtes très fier de votre fils

Je tiens à le dédier également à ma femme Dahbia BOUKIDER et à mes quatre enfants ; Mouna, Rayan, Asma et Ryma pour leur soutien et leurs encouragements pendant toute ces années de recherche.

En hommage à Hocine Ait Ahmed décédé le 23/12/2015 à Lausanne (Suisse).

« On ne te connaît pas par le manuel scolaire, ni par l'hommage dû par une nation à l'un de ses pères, ni par le salut et le respect appris, mais on te reconnaît avec l'âge, quand on apprend à lire le vrai livre, à reconnaître le sens du mot sacrifice, militantisme et cause. » (Kamal Daoud, 2019).

« Il est des images qui résument la place qu'un homme occupe dans la mémoire collective d'un peuple. Il n'y a pas si longtemps à Paris, un malfrat arrache son téléphone à Hocine Aït-Ahmed. De loin, son acolyte hurle «*Ahbes houwa Aït-Ahmed*» («Arrête ! C'est Aït-Ahmed !»). L'autre s'accroupit, renvoie l'appareil en le faisant glisser sur le sol et lance : «*Pardon, pardon Si Hocine, et que Dieu te garde.*» ». (José Garçon, Journaliste indépendante).

« L'impact international se produisit pour la première fois à la Conférence internationale de Bandung où nous avons vu AïtAhmed faire preuve de ténacité et d'habileté. Durant des mois, il alla prêcher en Asie et il parvint ainsi à vaincre les hésitations du président Nehru, du Premier ministre Chou En-lai, et du président Nasser. Avec l'appui de ces trois hommes d'Etat, la partie était assurée d'être gagnée.» (Ferhat Abbas, *Autopsie d'une guerre, L'aurore*, 1980, Garnier, p177).

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement ma directrice de recherche professeure Ait Dahmane Karima de m'avoir accompagné et supporté humainement et scientifiquement durant toutes ces années. Sa disponibilité, ses conseils et surtout sa rigueur scientifique m'ont beaucoup aidé dans la rédaction de ma thèse.

Merci aux membres de jury d'avoir accepté d'examiner mon travail.

Merci, à tous mes enseignants du comité de formation doctorale de l'université de Bouzaréah et à tous les membres du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Analyse du Discours et Didactique de l'Interculturalité (LIRADDI). Au sein duquel, j'ai eu la chance de présenter mes communications dans les colloques et journées d'études qu'il a organisés.

Merci, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce projet.

« *Toute chose nécessaire est par nature ennuyeuse* »

Aristote, *Métaphysique*, IV, 5 (traduction J. Tricot).

Table des matières

Introduction générale -----	13

PARTIE1

PRESSE ALGERIENNE FRANCOPHONE ET REPRESENTATION DE HOCINE AIT AHMED

Introduction à la première partie -----	21

Chapitre1

La presse écrite en Algérie : Genèse et évolution

Introduction partielle -----	24
1. La presse écrite algérienne pendant la période coloniale-----	24
1.1 Presse officielle -----	25
1.2 Presse locale -----	25
1.3 Presse censurée -----	26
1.4 Presse libre -----	26
1.5 Presse muselée -----	27
2 .La presse écrite algérienne après l'indépendance -----	27
2.1 Presse nationaliste -----	27
2.2 Loi de l'information n°90/07 -----	30
2.3 Loi de l'information n°12/05 -----	31
2.4 Situation actuelle de la presse écrite -----	31
3. Présentation des quotidiens-----	34
<i>El Watan</i> -----	34
<i>El Moudjahid</i> -----	38
3.1. Ligne éditoriale des quotidiens -----	40
3.3.1 El Watan -----	40
3.3.2 El Moudjahid -----	40
3.2 Le péri-texte des quotidiens : Quelles formes matérielles ?-----	40
3.2.1 La Une d' <i>El Watan</i> -----	43
3.2.2 La Une d' <i>El Moudjahid</i> -----	46

3.2.3 La dernière page d' <i>El Watan</i>	48
3.2.4 La dernière page d' <i>El Moudjahid</i>	50
3.3 Comparaison des pages externes d' <i>El Watan</i> et d' <i>El Moudjahid</i>	51
3.3.1 La Une des quotidiens	51
3.3.2 La dernière page des quotidiens	51
4. Rubriquage comme mode de structuration et de représentation.....	52
4.1. Définition de la rubrique	54
4.2. Fonctions du rubriquage.....	54
4.2.1 Stabilité du journal	54
4.2.2 Classement de L'information	54
4.2.3 Hiérarchisation de l'information	54
4.2.4 Identité du journal.....	55
4.3 Rubriquage d' <i>El Watan</i>	56
4.4. Rubriquage d' <i>El Moudjahid</i>	59
Conclusion partielle	61

Chapitre 2

Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

Introduction partielle	63
1. Résumé des circonstances et des événements	63
1.1 Son enfance et sa scolarité	63
1.2 Son militantisme	64
2. Le rôle de Hocine Ait Ahmed dans la guerre d'indépendance	65
2.1 Avant la guerre de libération	65
2.2 Pendant la guerre de libération	66
3. Le combat de Hocine Ait Ahmed pour la démocratie	68
3.1 Hocine Ait Ahmed, opposant politique après l'indépendance	68
3.2 Son combat pour la démocratie	71
3.3 Hocine Ait Ahmed, chef du FFS	72
4. L'événement du décès de Hocine Ait Ahmed	73
4.1 Présentation du corpus et des thèmes retenus	73

4.1.1Hocine Ait Ahmed, chef historique -----	74
4.1.2 Hocine Ait Ahmed, opposant politique chef -----	74
4.1.3 Hocine Ait Ahmed, héro national-----	74
Conclusion partielle -----	75

PARTIE2

REFLEXIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES SUR LA NOTION D'ETHOS

Introduction à la deuxième partie-----	77

Chapitre 1

Discours et genres de discours

Introduction partielle -----	79
1. Discours et genres de discours -----	79
2. Classification des genres de discours -----	82
2.1 Classification de Bakhtine -----	83
2.2 Classification de Maingueneau-----	84
2.3 Attentes du genre de discours -----	88
2.4 Ambiguïté du genre de discours-----	90
2.5Aspects du genre de discours-----	91
2.6 Genre de discours vs étiquettes-----	92
3 Classification de Charaudeau -----	93
3.1 Le Discours d'information médiatique-----	95
3.2Typologie de discours journalistique-----	96
3.3 Enjeux du Discours journalistique -----	98
3.4 Qu'est-ce que le Discours politique ? -----	99
3.5 Lieux de fabrication du discours politique-----	103
3.6 Le discours politique entre Légimité, crédibilité et autorité -----	104
4 Qu'est-ce que l'auditoire -----	105
4.1. Les marques de l'auditoire -----	105

4.2 L'adaptation à l'auditoire -----	107
4.3 Les catégories de l'auditoire -----	108
Conclusion partielle -----	112

Chapitre 2

Événement et discours médiatique

Introduction partielle -----	114
1. Contrat médiatique -----	114
2. Qu'est-ce qu'Événement-----	115
2.1 Caractéristiques de l'événement -----	116
2.1.1 Événement est toujours construit -----	116
2.1.2 De l'événement au processus d'événementialisation -----	117
3. Événement en discours -----	118
3.1 La mise en scène de l'événement -----	118
4. Le discours direct -----	120
Conclusion partielle -----	123

Chapitre 3

Représentation et interdiscours en analyse du discours

Introduction partielle -----	125
1. Des représentations sociales aux imaginaires socio discursifs -----	125
1.1 Qu'est-ce que les représentations sociales en philosophie ? -----	126
1.2 Qu'est-ce que les représentations sociales en sociologie ? -----	126
1.3 Qu'est-ce que les représentations sociales en psychologie cognitive ? -----	127
1.4 Qu'est-ce que les représentations sociales en psychologie sociale ? -----	128
1.4.1 La structure des représentations sociales en psychologie sociale -----	130
1.4.2 Les fonctions des représentations sociales -----	132
2. Qu'est-ce que les représentations sociales en analyse du discours -----	134
2.1 La Structure des représentations sociales en analyse du discours -----	136
2.2 La linguistique de l'énonciation -----	138
2.2.1 Les déictiques -----	140

2.2.2 Les subjectivèmes-----	141
2.2.3 Les procédés énonciatifs -----	154
2.3. La praxématique -----	158
2.3.1 Actualisation -----	159
2.4. Les formations discursives dans l'archéologie Faucultienne-----	161
2.5La notion de positionnement idéologique -----	165
3. La catégorisation -----	165
3.1 Le rôle du témoignage dans le processus de catégorisation -----	166
3.2L'acte de nomination -----	167
3.3 Représentation du même et de l'autre -----	167
4. L'interdiscours comme forme de représentation -----	168
Conclusion partielle -----	170

Chapitre 4

Ethos politique : catégories axiologiques

Introduction partielle -----	172
1. Qu'est-ce- que l'ethos -----	172
1.1 L'ethos de la rhétorique classique à l'analyse du discours : L'image discursive de l'orateur chez Aristote -----	172
1.2 D'Isocrate à Cicéron : L'ethos de l'orateur-----	175
1.3 Les mœurs oratoires dans la rhétorique classique -----	176
2. L'ethos dans les sciences du langage et- les sciences contemporaines-----	177
2.1 L'ethos de Benveniste à la pragma sémantique de Ducrot -----	177
2.2 L'ethos chez Maingueneau -----	179
2.2.1 Ethos et scènes d'énonciation -----	180
2.3 L'ethos chez Goffman et les interactionnistes -----	182
2.4 L'ethos et l'habitus chez Bourdieu -----	183
3. L'ethos politique chez Charaudeau-----	184
3.1 Les catégories de l'ethos politique -----	185
3.1.1 Les ethos de crédibilité-----	185
3.1.2Les ethos d'identification-----	186

Conclusion partielle -----	194

PARTIE3

DISCOURS SUR L'ETHOS ET POSITIONNEMENT IDEOLOGIQUE

Introduction à la troisième partie -----	196

Chapitre 1

Ethos du chef politique pendant la guerre de libération

Introduction partielle -----	198
1. Protocole d'analyse-----	198
2. La figure du chef politique pendant la guerre de libération dans les quotidiens d' <i>El Moudjahid</i> et d' <i>El Watan</i> -----	199
2.1 Dans la titraille d' <i>El Moudjahid</i> -----	199
2.2 Dans la titraille d' <i>El Watan</i> -----	204
2.3. Dans le rapport de Zeddine-----	210
2.4 Dans les discours directs -----	216
2.4.1 Ethos au prisme de l'allocution -----	216
2.4.2 Ethos au prisme de l'élocution -----	217
2.4.3 Ethos au prisme de la délocution -----	219
Conclusion partielle -----	222

Chapitre 2

Ethos de l'opposant politique après l'indépendance

Introduction partielle -----	224
1. Protocole d'analyse -----	224
2. La figure de l'opposant politique après l'indépendance-----	225
2.1 Dans la titraille d' <i>El Watan</i> -----	225
2.2 Dans les discours directs -----	245

2.2.1 L’ethos au prisme de l’élocution-----	246
2.2.2 L’ethos au prisme de la délocution -----	250
2.2.3 L’ethos au prisme de l’allocution-----	253
Conclusion partielle -----	254

Chapitre 3

Ethos du héros national

Introduction partielle -----	256
1-Protocole d’analyse -----	256
2. La figure du héros national dans la titraille des quotidiens d’El Moudjahid et d’El Watan.....	257
2.1 Dans la titraille d’ <i>El Moudjahid</i> -----	257
2.1.1 Dans l’éditorial d’ <i>El Moudjahid</i> -----	258
2.2 Dans la titraille d’ <i>El Watan</i> -----	277
2.2.1 Dans les commentaires d’ <i>El Watan</i> -----	285
2.3 Dans les discours directs -----	309
2.3.1 L’ethos au prisme de l’élocution-----	309
2.3.2 L’ethos au prisme de l’allocution -----	311
2.3.3 L’ethos au prisme de la délocution -----	312
Conclusion partielle -----	315
Conclusion générale -----	317
Références bibliographiques -----	322
Index des auteurs -----	332
Annexes -----	334

INTRODUCTION GENERALE

Présentation de l'objet de recherche : L'ethos et la représentation

Pourquoi ce double objet de recherche : ethos et représentation ? Au départ nous avons été intéressés uniquement par la question de l'ethos discursif de Hocine Ait Ahmed, mais au fur et à mesure de nos lectures nous nous sommes rendu compte que l'ethos est consubstantiellement lié aux représentations que se construisent réciproquement les partenaires de l'échange les uns vis-à-vis des autres. Il se trouve que l'ethos pris dans une perspective d'influence est un croisement de regard : regard de l'autre (l'auditoire) sur celui qui parle, regard de celui qui parle (l'orateur) sur la façon dont il pense que l'autre le voit. Or, cet auditoire pour construire l'image de l'orateur s'appuie sur ses représentations préexistantes au discours et à celles apportées par le discours. Ce processus mutuelle et réciproque de la représentation et de l'ethos est plus que fécond dans le domaine politique.

Sur le même ordre d'idées, nous voudrions dans cette recherche à double objectifs, le premier consistera à voir comment est représenté Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan*. Le second s'intéressera à l'exploration de l'ethos politiques que construit Hocine Ait Ahmed dans les différentes situations de communications dans lesquelles il est engagé pour influencer son auditoire.

Motivation de la recherche

Notre choix du sujet est dû initialement à l'événementialisation du décès de Hocine Ait Ahmed le 23/12/2015. D'une part, en tant qu'analyste du discours politique et médiatique. Cette mise en scène du décès nous a beaucoup aidé dans le choix de notre sujet de thèse et dans la collecte et la constitution de notre corpus d'étude. D'autre part, nous voulons exploiter ce *moment discursif* que représente cette abondante production médiatique pour rendre hommage à cette figure emblématique de la politique algérienne (pré et postindépendance).

Sachant que Hocine Ait Ahmed est quelques peu non médiatisé de son vivant, mais curieusement renaît de ses cendres après son décès. Simple ironie du sort ou *événementialisation* médiatique. De toute manière, l'on gardera à l'esprit que c'est grâce à cette redoutable « machine médiatique » que Hocine Ait Ahmed est redevenu un héros national.

Etat de l'art

Nous allons d'abord citer les travaux algériens qui ont porté sur l'ethos : La thèse de Fadila Oulebsir, « hétérogénéité(s) énonciative(s) et construction de l'ethos dans le discours des interviewés de la presse algérienne d'expression française (2007,2009) soutenue en 2016 à l'université d'Alger². En outre, le 13 février 2019, un colloque national a été Co organisé par Professeure Karima Ait Dahmane et docteur Fadila Oulebsir sous le thème « La construction de l'ethos, Corpus et modalités ». Nous citons également les activités scientifiques de LIRADDI (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Analyse du Discours et de Didactique de l'Interculturalité) de l'université d'Alger² auquel nous appartenons et qui a vu la participation des chercheurs algériens intéressés par la thématique de l'ethos notamment Kamila Oulebsir et Zakaria Tansaout et Samir Meftah.

En ce qui nous concerne, nous voudrions analyser les représentations et la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les journaux algériens d'El Moudjahid et d'El Watan pendant la semaine qui a suivi son décès (du 23/12/2015 au 03/01/2016).

Nous reprenons la notion de représentations sociales retravaillée dans le cadre de l'analyse du discours politique de Patrick Charaudeau qui lui préfère le concept d'« imaginaires sociodiscursifs » :

« Dans la mesure où, ces savoirs [de croyances], en tant que représentations sociales, construisent le réel en univers de signification, selon un principe de cohérence, on parlera d'« imaginaires ». Dans la mesure où ces imaginaires sont repérables par des énoncés langagiers qui sont produits sous différentes formes, mais sémantiquement regroupables, on les appellera « imaginaires discursifs ». Et dans la mesure, enfin, où ceux-ci circulent à l'intérieur d'un

groupe social s'instituant en norme de référence pour ses membres, on parlera d'« imaginaires sociodiscursifs ». (2014, p157).

Depuis l'antiquité, Aristote répartissait en trois catégories les moyens discursifs qui servent à influencer l'auditoire : le *logos* qui relève de la raison et permet de convaincre, l'*ethos* et le *pathos* qui relèvent de l'émotion. Le *pathos* est tourné vers l'auditoire tandis que l'*ethos* est tourné vers l'orateur. En tant que *technê*, il est ce qui permet à l'orateur d'être « digne de foi », de se montrer crédible en faisant preuve de pondération (*phronésis*), de simplicité sincère (l'*arété*), d'amabilité (l'*eunoia*)¹. Ces catégories de la rhétorique ont été réhabilitées récemment dans les études portant sur l'argumentation². Nous nous intéresserons dans notre thèse tout particulièrement à la notion d'éthos qui a été reprise par plusieurs analystes du discours³. Maingueneau réexamine la problématique de l'éthos en tant que moyen de preuve dans l'analyse du discours présidentiel français en l'attachant à un caractère, à un statut, à une corporalité, à un rôle, à une image de soi qu'un locuteur dans et par son discours exerce une influence sur son allocutaire. Pour Charaudeau, l'homme politique doit être crédible et en même temps support d'identification à sa personne :

« Crédible parce qu'il n'est d'homme politique sans que l'on puisse croire en son pouvoir de faire ; Support d'identification parce que, pour que l'on adhère à ses idées, il faut que l'on adhère à sa personne »(2014, p91).

De là, le discours politique se déploie en deux catégories d'éthos : les *ethos de crédibilité* et les *ethos d'identification*. Les premiers fondés sur un discours de raison, se ramifient en sous catégories d'éthos de « sérieux », de « vertu » et de « compétence ». Les seconds sur un discours d'affect, se subdivisent en *ethos* de « puissance », de « caractère », d'« intelligence », d'« humanité », de « chef » et de « solidarité ».

¹ Aristote, *rhétorique*, traduction française, Tel-Gallimard, Paris, 1991

² Perelman, Toulmin, Ducrot, Plantin, Eggs, etc.

³ Ducrot (1984), Maingueneau (1998, 2000, 2002), et d'autres : C. Plantin, R. Amossy, J-M. Adam, C. Orecchioni.

En Algérie, nous citons l'intéressant travail de Karima Ait Dahmane dans son livre *Algérie/France. Altérité, discours et mémoire* ⁴ sur l'analyse de l'ethos politique. Par ailleurs, les thèses de doctorat soutenues et les articles publiés de Kamila Oulebsir, de Fadila Oulebsir et de Samir Meftah sur l'ethos nous ont considérablement aidés dans la rédaction de ce travail.

L'originalité de notre recherche se verra par rapport aux travaux cités au niveau de l'authenticité de notre sujet de thèse concernant l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed et également au niveau de la démarche interdisciplinaire élaborée en fonction de notre problématique.

Questions principales

L'analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed porte sur l'image dont l'affublent les médias (ethos prédiscursif) et également sur l'image que construit lui-même dans ses discours (ethos discursif). La première image est mise en examen par le rubriquage, la titraille, les éditoriaux, les commentaires des quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan*. La seconde est matérialisée dans les discours de Hocine Ait Ahmed rapportés par ces quotidiens pendant la semaine qui a suivi son décès le 23/12/2015. Nous tenterons par cette analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed de répondre aux questions suivantes :

- Comment *El Moudjahid* et *El Watan* représentent-ils Hocine Ait Ahmed ?
- Quelles sont les catégories d'ethos politiques que construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs et pourquoi ?
- Quelles stratégies discursives emploie-t-il pour mettre en scène son ethos ?

⁴L'auteure analyse l'ethos de : F. Hollande, « anéantir Daech » et d'E. Macron, « je vous ai compris et je vous aime ». (p107 :124).

Hypothèses

Suivant la méthode empirico-inductive, il nous paraît cohérent d'émettre trois hypothèses aux trois questions citées. Toutes fois, ces hypothèses ne représentent pas des réponses irréfutables et exhaustives car elles seront soumises à une vérification empirique et intersubjective.

- *El Moudjahid* et *El Watan* construiraient, en fonction de leurs propres *événementialisation* du décès, des figures différentes de Hocine Ait Ahmed.
- Hocine Ait Ahmed, par ses différentes prises de positions construirait des *ethos* politiques de crédibilité et d'identification.
- Pour persuader son auditoire Hocine Ait Ahmed emploierait diverses modalités énonciatives.

Objectif(s) de la recherche

Notre objectif consiste à analyser l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens algériens d'El Moudjahid et d'El Watan. Cette image de soi selon Charaudeau (2014, p88) est affaire de croisement de regards. D'une part, par la représentation de Hocine Ait Ahmed par le rubriquage, la nomination, l'interdiscours et la doxa dans la tiraille et les éditoriaux des quotidiens cités supra. D'autre part, par l'examen de l'ethos politique construit par Hocine Ait Ahmed lui-même dans ses discours directs en s'appuyant sur les outils empruntés à la linguistique de l'énonciation et à la praxématique.

Choix de la méthode d'analyse

L'analyse du discours du point de vue des sciences du langage n'est pas expérimentale mais empirico-déductive. Dans cette recherche nous adoptons une méthode *hypothético-déductive* qui part de trois d'hypothèses formulées ci-dessus pour ensuite les soumettre à un protocole de vérification fondé sur un cadre théorique pluridisciplinaire (pragmatique, psychosociologique, rhétorico-

énonciatif). A l'intérieur de ce cadre théorique nous appliquons pour la tiraille et les commentaires des outils de mesures comme (le rubriquage comme représentation du journal, la catégorisation comme acte de nomination, l'interdiscours comme illustration des prises de positions); Pour l'ethos, nous nous appuyons sur les modalités énonciatives, les marques de personnes, les subjectivèmes, le réglage de sens par l'actualisation en soi même et en même. Pour qu'enfin de ce travail nous puissions valider temporairement les résultats de notre étude. Mais, qu'en est-il de notre corpus médiatico politique ?

Constitution et description du corpus

Nous avons construit notre corpus sur le model du *Centre d'analyse du discours sur les corpus médiatiques* de l'université de Paris 13. Cette méthode de constitution repose sur trois phases : *recueil des données, relevé des occurrences et repérage des situations de communication*: Dans la première, nous avons pu recueillir notre corpus d'étude par le biais de notre abonnement aux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* ? Pourquoi le choix de ces titres ? Car les lignes éditoriales antagoniques des quotidiens choisis nous permettent de comparer les discours de représentation que construisent les quotidiens sur Hocine Ait Ahmed.

Notre corpus est constitué de soixante sept pages et de soixante quatorze discours. Il est réparti en trois rubriques : La première intitulée « Hocine Ait Ahmed, chef politique pendant la guerre de libération » comporte neuf pages (six pour *El Watan* et trois pour *El Moudjahid*) et quinze discours directs de Hocine Ait Ahmed. La deuxième intitulée « Hocine Ait Ahmed, opposant politique après l'indépendance » contient dix huit pages d'*El Watan* et quarante deux discours directs. La troisième rubrique porte le nom de « Hocine Ait Ahmed, héros national » se compose de quarante pages (vingt cinq pour *El Watan* et quinze pour *El Moudjahid*)et dix sept discours. Dans la troisième phase, Nous avons tenu compte de la situation de communication (conditions socio-historique) de

chaque énoncé, ce repérage nous permet de mieux analyser la représentation et la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens cités.

Méthodologie

Nous adoptons une approche sémiopragmatique utilisée par Charaudeau Patrick dans ses travaux sur le discours politico-médiatique. Nous pensons qu'elle est appropriée à notre travail d'abord parce que la presse écrite est un espace scriptovisuel où s'entremêlent textes et photos prient dans des situations d'énonciations distinctes. Cette contrainte situationnelle détermine le sens implicite des énoncés, c'est-à-dire la valeur pragmatique des différents actes de langage qu'emploie l'homme politique dans la presse pour influencer son public.

Les grandes lignes de la thèse

Pour répondre aux différents questionnements, valider ou invalider nos hypothèses et pour mener à bien notre recherche, notre positionnement théorique s'appuie sur des recherches en histoire pour mieux contextualiser nos analyses mais également sur l'analyse de l'ethos politique. Nous subdivisons notre travail de recherche en trois parties : la première partie intitulée *Presse algérienne francophone et représentation de Hocine Ait Ahmed* comportera trois chapitres. Le premier chapitre retrace la genèse et l'évolution de la presse écrite en Algérie. Le deuxième notera quelques rappels historiques sur le parcours de Hocine Ait Ahmed. Le troisième chapitre sera consacré à la délimitation et à la constitution de notre corpus d'étude.

La deuxième partie portera le titre de *réflexion théorique et méthodologique sur la notion d'ethos*. Elle s'étalera sur quatre chapitres. Le premier chapitre cerner les notions de discours et de genre de discours. Le deuxième chapitre examinera l'événement et le discours médiatique. Le troisième se focalisera sur la représentation et l'interdiscours dans l'analyse du discours. Le quatrième traitera la question d'ethos comme catégorie axiologique.

La troisième partie intitulée : *Discours sur l'ethos et positionnement idéologique* contiendra trois chapitres. Le premier décèlera l'ethos du chef politique pendant la guerre de libération. Le deuxième chapitre analysera l'ethos de l'opposant politique après la guerre de libération. Le troisième chapitre concernera l'ethos du héros national relié à l'événement du décès.

Nous terminons notre investigation par une conclusion générale qui synthétisera l'aboutissement de notre travail en ouvrant quelques perspectives de recherche que nous n'avons pas pu présenter dans notre propos, mais qui serviront de fil conducteur pour celles ou ceux qui voudront s'intéresser à l'analyse du discours politico-médiatique.

Introduction à la première partie

Cette première partie se propose de décrire le cadre général de notre travail qui concerne la représentation de Hocine Ait Ahmed dans la presse écrite algérienne francophone. Nous tenterons dans un premier temps de décrire la genèse et les phases d'évolution de la presse écrite francophone en Algérie, et ce pour mieux présenter les deux quotidiens retenus pour notre analyse en l'occurrence El Moudjahid et El Watan. Il s'agira dans cette présentation de voir le rubriquage construit autour de l'événement du décès de Hocine Ait Ahmed le 23/12/2015, ce qui nous permettra de comprendre comment celui-ci est représenté. Nous ferons dans un deuxième temps quelques rappels historiques sur le parcours de Hocine Ait Ahmed pour définir son positionnement idéologique. Nous indiquerons enfin de cette première partie les principes sur lesquels nous nous sommes appuyés pour délimiter et constituer notre corpus d'étude.

Partie 1 : Presse algérienne francophone et représentation de Hocine Ait Ahmed

Chapitre 1 : La presse écrite en Algérie : Genèse et évolution.

Introduction partielle

Avant d'entamer l'analyse de la représentation et de la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens algériens El Moudjahid et El Watan après son décès le 23/152/2015. Il convient d'abord de faire un rappel réflexif sur la genèse et l'évolution de la presse écrite francophone en Algérie pour ensuite présenter les quotidiens El Moudjahid et El Watan. Enfin, nous nous intéresserons au rubriquage comme forme de représentation de Hocine Ait Ahmed.

1. La presse algérienne pendant la période coloniale

Pour mener à bien notre analyse de la représentation que font les quotidiens nationaux El Moudjahid et El Watan de Hocine Ait Ahmed pendant son décès, il est nodale de faire une rétrospective sur l'histoire de la presse algérienne, particulièrement les deux journaux cités supra. Ce tour d'horizon nous permettra d'explorer la naissance de la presse algérienne pendant la période coloniale jusqu'à ce jour où on voit apparaître une presse dite privée, et loin de toute historicité, nous allons mettre en lumière quelques caps de cette évolution pour bien comprendre le fonctionnement du système de rubriquage, ainsi que les lignes éditoriales d'El Moudjahid et d'El Watan.

Etant donné que notre travail s'inscrit dans l'analyse du discours médiatique, ce bref rappel historique n'a pas pour but l'histoire exhaustive de la presse algérienne, ce qui serait attendu dans un travail relevant des sciences de la communication ou du journalisme.

Néanmoins, l'ancrage historique est intéressant à plus d'un égard, premièrement pour mettre à jour les manières dont les deux quotidiens organisent et structurent l'information à travers le rubriquage qui « *sert à priori à classer les informations pour en faciliter l'accès* » Hermann T et Lugrin G (1999), deuxièmement, en réalité ce système de rubriquage nous permettra grâce

à ses diverses fonctions de mettre en lumière la ligne éditoriale des journaux et leurs visions du monde ce qui nous renseignera, sans doute des représentations que portent *El Moudjahid* et *El Watan* à l'égard d'Aït Ahmed.

1.1 Presse officielle (de la régence)

Les origines de la presse algérienne remontent à la période coloniale. A peine arrivés à Sidi-Fredj, J-T Merle secrétaire du Général De Bourmont lança le premier journal : *L'Estafette*⁵ en langue française. Son premier numéro a eu lieu le 26 juin 1830, transporté vers la France à bord d'une frégate, son deuxième numéro est apparu le 05 juillet 1830. En revanche son troisième n'a jamais vu le jour. En janvier 1832, le baron Pichon créa *Le Moniteur Algérien* et ce pour des besoins de publication des lois, des actes et des ordonnances du gouvernement de la régence. *Le Moniteur* avait un grand format et se divisait en deux parties :

La première partie dite officielle : discours du roi, ordonnance, arrêté, nomination et désignation, etc. La deuxième partie appelée non officielle car elle disposait d'informations diverses. *Le Moniteur* traverse deux phases :

De 1832 à 1833 sa rédaction est exclusivement faite par les autorités militaires. Et de 1833 à 1837, Adrien Berbrugger fut son rédacteur en chef, prenant sa tâche au sérieux, il donna plus de richesse au journal en termes d'informations, de débats d'idées sur l'Algérie, sur la culture.

En 1858, le journal fut suspendu par le Ministère de l'Algérie et des colonies.

1.2 Presse locale

A partir de juillet 1839, Auguste Bourget fonda *L'Akhbar*. Cinq années plus tard, Adolphe Perrier créa, à la province de l'ouest *L'Echo d'Oran*. *La Seybouse* vit le jour à Bône (Actuelle Annaba) par le propriétaire-gérant de

⁵http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/politique/pages/21_presse_algerienne.htm
consulter le 25/01/2021.

Dagand, ensuite *Le Courrier de Philippeville*. Ces journaux vivaient grâce aux abonnements-souscription.

1.3 Presse censurée

Le ministre de la guerre interdit tout parler au sujet de la guerre, de l'administration, néanmoins les autres sujets sont autorisés aux débats. Bugeaud ordonna en 1846 la suspension de *L'Akhbar* suite à la publication de l'arrivée à Alger d'une caravane transportant des esclaves à mettre en vente, ce que la loi interdisait.

1.4 Presse libre

Le 15mars 1848, le Gouverneur Général Cavaignac introduisit des lois qui abolissaient la censure et promirent l'assimilation. La presse était libre à condition qu'elle ne traite pas dans ses articles des informations ayant pour objectifs ; Les opérations militaires, Les mouvements de troupes et les travaux de défense de terre et de mer.

Cette liberté, du moins libre de la presse dure jusqu'en juin 1848 où on assistât à une floraison extraordinaire de nouveaux titres de presse. à titre d'exemple :*Sentinelle Républicaine d'Alger, Abeille de l'Atlas, Courrier de Constantine, Brûlot de la Méditerranée, Gourayah, Courrier d'Afrique, l'Algérie, Les deux France, Le Nadhor, L'Afrique Française, L'Etoile d'Afrique, l'Echo de l'Atlas, Le Précurseur*. Deux faits marquèrent cette période, le premier est la fusion de la *Sentinelle Républicaine* avec *Brûlot* puis avec *L'Atlas*. Le deuxième fait, remonte en aout 1848 où l'on assista à la disparition de plusieurs titres de presse à cause de l'augmentation excessive des frais d'impression et que seules six ou sept titres en résistèrent. Paradoxalement, *L'Akhbar, La Seybouse, L'Echo d'Oran* furent marginalisés à cause de leur penchant vers l'espoir révolutionnaire.

1.5 Presse muselée

Promulgation de trois lois successives, en août 1848, en juillet 1849 et en août 1850 pour s'acquitter des droits fiscaux :

«...Les gérants des journaux ou écrits périodique qui se publient actuellement en Algérie devront s'acquitter dans un délai de quinze jours à partir (de la promulgation du présent arrêté, fournir le cautionnement prescrit par l'article premier de la loi du 14 décembre 1830 ».

Pour régler ces créances, les journaux procédèrent à la récolte des dons de leurs souscripteurs, devenus alors sorte de société par action (SPA). La loi du silence s'imposa. *Le Nouvelliste de la Mitidja* paya les retombés de cette législation, il parût en blanc le 11 février 1849, Aristide Brieux son rédacteur contraignit à trouver les fonds nécessaires et fonda *Le Démocrate de Blidah*.

Autres mesures répressive prévues par la loi d'août 1850 le payement de 2 centimes de plus pour chaque numéro suite aux délits d'offense : contre le président, l'assemblée de la république, et les provocations à l'égard des militaires pour les détourner de leurs devoirs. En outre, l'obligation de signer les articles ainsi que le droit de réponse, considérée comme « loi de la haine ». Ces mesures furent augmentées sensiblement le nombre de procès contre les journalistes. Le procureur exigea au gérant du journal la signature d'un exemplaire du numéro qu'il déposera au parquet au moment de sa publication, en témoigne *L'Echo d'Oran* qui fut poursuivi en vertu de la loi (Cavaignac du 15 mars 1848, article 111) pour avoir donné des détails sur la redoute de Lalla Maghnia, *Le Journal de Constantine* accusé de publier une lettre réquisitoire à l'encontre d'un administrateur fût condamné par le tribunal à payer une somme de 1000 F et l'emprisonnement du journaliste durant six mois.

2. La presse algérienne après l'indépendance

2.1 Presse nationaliste

En raison de toutes ces restrictions répressives, une presse dite nationaliste émergeait à l'instar d'*Alger républicain* elle ne servait seulement pas à diffuser

l'information mais à lutter politiquement contre toutes formes d'inégalités (politiques, sociales, culturelles, etc.) que subissait le peuple algérien. Cette presse prenait le nom de presse « indigène » statut auquel s'opposait farouchement quelques écrivains-journalistes colons ou algériens comme Albert Camus, Mouloud Feraoun et Mohamed Dib et autres.

Une fois l'indépendance fut acquise, la presse cherchait une place sous le soleil en s'orientant vers d'autres horizons. Il ne s'agit plus de dénoncer le statut de l'indigénat qui était la source du marasme du peuple algérien, mais plutôt d'avoir un statut juridique et un financement stable qui garantissait la survie du journal.

Cette période postindépendance fut coïncidée concomitamment avec les deux phases qu'a connu le pouvoir politique en Algérie : La première phase de 1962 jusqu'en 1988 fut caractérisée par l'hégémonie du secteur publique. Le 10 juillet 1962, le président de l'exécutif provisoire signe un arrêté et ordonne « l'interdiction de l'impression, de la mise en vente et de la diffusion de la presse coloniale » en l'occurrence *La dépêche d'Alger*, *d'Oran* et *de Constantine*. La deuxième phase s'ouvrât à partir de 1988, elle fut marquée par l'ouverture du champ médiatique et la création de nouveaux titres de presse dite *privée* dans les deux langues (arabe, française).

D'autres se voulant plus perspicaces assignent à l'histoire de la presse algérienne trois phases différentes correspondant aux trois régimes politiques qu'a connu le pays depuis 1962 jusqu'à 1988. La première phase transitoire (1962-1965) coïncidait avec le règne de Ben Bella Ahmed où l'état établit son monopole sur les médias et procède à la nationalisation de tous les titres de presse coloniale en l'absence d'un cadre juridique de loi qui réglemente le champ médiatique. La deuxième période (1965-1976) celle de Boumediene Houari n'était que réplique de la première car la presse était muselée par deux organes : L'état et le parti unique le FLN⁶. D'un côté, l'état contrôle la presse par le biais

⁶Front de Libération National.

de l'Agence Presse Service (APS) relevant du ministère de l'information et de la culture et par l'ANEP (Agence Nationale de communication d'Édition et de Publicité) créée en 1967. De l'autre, le FLN par son propre journal *El Moudjahid* portant allégeance à l'idéologie de l'état fut créée, à la place d'*Alger Républicain*, deux jours après le coup d'état de Boumediene contre Ben Bella le 21 juin 1965. De 1970 à 1977 : « *les libertés d'expressions sont réduites au minimum* » (Sayad, 2010) et l'arabisation des deux quotidiens *Annasr* et *la république* obligeait les lecteurs francophones de lire *El Moudjahid* le seul et l'unique journal en langue française.

En effet, le paysage médiatique de l'Algérie indépendante pendant la période 1976-1988 comportait une seule chaîne de télévision, une radio et six titres de journaux en langue arabe et française pour une population de plus de vingt millions. Un événement majeur donna une lueur d'espoir pour les journalistes de l'époque : l'adoption de la nouvelle constitution 1976 qui préconisait « *le droit à une information totale et objective* » chose qui ne se concrétisait sur la réalité jusqu'au soulèvement populaire d'octobre 1988 qui avait abouti à une ouverture du champ médiatique grâce à la déclaration du 10 octobre 1988 signée par le collectif des journalistes réunis à Alger après la mort de leur collègue (reporteur à l'APS) :

« Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le 10 octobre 1988 à 10 heures : Informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons été et :

- Sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion du 05 octobre. Dénonçons l'utilisation tendancieuse, faite en ces circonstances graves, des médias nationaux et ce, au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information.

- Rappelons avoir déclaré, dans les différents documents adoptés par notre mouvement, que les atteintes de plus en plus graves aux conditions de vie et aux droits sociaux acquis des couches les plus larges du peuple algérien concouraient à créer les conditions d'une telle explosion populaire et, cela, en l'absence de toute possibilité d'expression démocratique.

- Condamnons de ce fait l'utilisation violente et meurtrière de l'armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli.
- Demandons la levée immédiate de l'état de siège afin de rétablir les citoyens dans l'exercice de leurs droits constitutionnels.
- Exigeons la libération de l'ensemble des détenus de l'opinion arrêtés de façon arbitraire à la faveur des troubles dans la tentative de trouver des boucs émissaires.
- Exigeons la libération des citoyens arrêtés lors des manifestations.
- Demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seules garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses populaires pourra s'exprimer autour de leur avenir » (Ahcène-Djaballah, 2005 : 56-66).

Ce qui vient d'être proclamé dans ce manifeste engendrera des échos favorables quant à la démocratisation du champ politique et préludera, d'abord à l'adoption d'une nouvelle constitution du mois de février 1989 qui permettait la création de nouveaux partis politiques et puis la promulgation de la loi relative à l'information⁷ qui fixait « les règles et les principes de l'exercice du droit à l'information ».

2.2 Loi n°90-07 du 03 avril 1990 relative à l'information

La presse privée est née grâce à cette loi adoptée par l'APN le 19 mars 1990, promulguée le 03 avril 1990. Plusieurs journaux ont été créés soit par les journalistes eux-mêmes, soit par les milieux d'affaires, leur tirage dépassait celui des six quotidiens étatiques, en témoigne à titre d'exemple, le tirage d'*El Moudjahid* qui passe de 300000 exemplaires en 1988 à 180000 en 1991. Par ailleurs, les titres de presse se divisent en trois catégories :

« Les titres publics appartenant à l'état- les titres des partis politiques, organes partisans- les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans le cadre de la circulaire du chef du gouvernement. Ces derniers titres seront connus sous le nom 'd'indépendants' »(Benzelikha 2005 :27).

⁷Disponible sur le site : https://www.joradp.dz/JO8499/1990/014/F_Pag.htm, consulté le 21/01/2021.

Cette loi qui organise l'exercice de la profession de journaliste a été sévèrement critiquée à cause de sa pénalisation portée à l'encontre du journaliste, toute fois le conseil supérieur de l'information comme autorité administrative indépendante de régulation a été créée.

2.3 Loi organique n°12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information

Si bien que cette loi⁸ ressemble à la précédente, on remarque, néanmoins quelques dissemblances, d'abord le remplacement du conseil supérieur de l'information par le conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie du journalisme. Ensuite, la mise en place de l'autorité de régulation de la presse écrite, de l'activité audiovisuelle et aussi des médias électroniques. Enfin, on notera d'une part l'engagement de l'état à octroyer de l'aide et de la promotion de la presse. D'autre part, l'alourdissement des peines et des amendes dues aux infractions de l'exercice de l'activité journalistique.

2.4 Situation actuelle de la presse écrite

Selon les professionnels des médias, ces dispositifs contraignent énormément l'exercice de la profession et nuisent sensiblement à la liberté de la presse condition *sine qua non* d'une information complète et objective loin de toutes allégeances partisans ou ethniques. En 1995, selon la responsable du RSF (reporteurs sans frontière), plusieurs procès de journalistes, des agressions physiques et verbales sont enregistrés en Algérie. En revanche, la situation financière des quotidiens indépendants francophones ou arabophones est plutôt confortable grâce au nombre exponentiel des tirages, à titre d'exemple le journal *El Khabar* (en langue arabe) a enregistré en 2007 plus de 60000 exemplaires et *Ahcène-Djaballah*, *Le Quotidien d'Oran* (en langue française) atteint le chiffre de 20000. Néanmoins de :

« Multiples difficultés dont les plus notables sont liées à l'insuffisance des moyens de tirages, à la non disponibilité du papier à certains moments et à l'augmentation du prix payé à l'imprimerie (le prix « homologué », fin 1990

⁸ Disponible sur le site : <https://www.joradp.dz/TRV/FInfo.pdf>, consulté le 21/01/2021.

était de 1,20 dinars l'exemplaire et il était assez contesté par les entreprises d'impression »(2005,68 :69).

De plus, les lecteurs préfèrent lire le journal électronique depuis leur appareil high-tech (téléphone, lap top, etc.) que d'acheter un journal dont le prix est passé de 10 dinars à 35 dinars ces dernières années. Pour ce qui est de la presse dite « gouvernementale » ou étatique, leur tirage devient de plus en plus insignifiant, 12000 pour les quotidiens diffusés en langue arabe comme *Al Djoumhouria*, *El-Chaâb*, *El Massa* et 20000 pour ceux publiés en langue française tel *El Moudjahid*, *Horizons* et *Annasr*.

Ce revers pourrait être expliqué par le changement du statut économique de ces journaux en passant par des SARL (Société A Responsabilité Limitée) en SPA (Société Par Action) qui demande d'avantage de compétitivité et de crédibilité. Corrélativement les deux s'entraident dans la mesure où la compétitivité repose sur le *comment capter* plus de lecteur ? Pour qu'enfin de compte le journal se vende plus. Mais pour satisfaire cette condition marchande il faut que les journalistes soient créatifs et professionnels.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une grande partie du lectorat algérien se tourne vers la presse privée qui présente des contenus qui intéressent et répondent au mieux aux attentes du grand public. L'on notera aussi quelques tentatives échouées de la part des partis politiques pour de créer des journaux vers la fin des années 1989, nous citons à titre d'exemple *El Mounkid* du FIS (Front Islamique du Salut), *Libre Algérie* du FFS (Front des Forces Socialiste).

L'instruction n° 04/90 qui concerne « le régime de l'exercice du secteur publique » offre la possibilité aux journalistes de « *travailler soit dans la presse de parti ou d'opinion de leur choix, soit de se constituer en collectif professionnel pour la création et l'édition d'un titre indépendant, de revues ou de périodiques* » (Idem, 2005 :70). Cette loi a permis d'abord aux journalistes de se constituer en collectif pour gérer leurs quotidiens, c'est le cas d'*El Watan*, du *Quotidien d'Oran* et du *Soir d'Algérie*. Ensuite, la création du Mouvement des

Journalistes Algériens (MJA) crée en mai 1988 pour défendre les droits des journalistes et de la liberté d'expression.

Ces journalistes devenus actionnaires ont bénéficié des aides de l'état en termes logistique et humains : d'abord par l'aménagement des sièges de quotidiens en terme d'ordinateurs et de mobiliers de bureaux. Et surtout d'une rotative d'impression privé octroyée conjointement en 2001 à *El Watan* et *El Khabar*, à raison de 32 milliard de centimes et d'ordinateurs, etc. Cette aide financière de l'état et de surcroit l'augmentation du tirage qui avoisine les 200000 exemplaires ont permis aux journalistes actionnaires de s'offrir les meilleurs rédacteurs.

Quoi que, cette situation réconfortante de la presse a été freinée à cause de la situation sécuritaire délétère qu'a connu le pays pendant les années 1992-2002 où l'on assista aux pires des persécutions(harcèlements, arrestations, etc.) allant jusqu'au exécutions sommaires d'intellectuels et de journalistes. Outre mesure, semble t-il défavorable pour la presse écrite concerne la décision du gouvernement de Belaid Abdeslam de confier la publicité à l'ANEP (Agence Nationale d'Edition et Publicité), ce qui fait allusion au retour du monopole de l'état sur la presse car l'on sait parfaitement que la santé du journal dépend foncièrement de ses recettes publicitaires⁹. Il arrive aussi que les rotatives étatiques d'impression se bloquent au moment où passent quelques titres de presse jugés « trop critique » à l'égard au pouvoir. Ce dernier et plus particulièrement pendant la décennie noire a mis à profit la notoriété internationale de la presse algérienne pour sortir l'Algérie de l'isolement et embellir l'image d'un pays potentiellement riche et en plein démocratisation.

⁹Ahcène-Djaballah montre, par exemple, l'enjeu des retombées publicitaires pour le secteur de la presse et des médias en 2010 : » on s'est retrouvé avec un marché publicitaire qui a littéralement explosé (200 millions de dollars et près de 400 agences de publicité dont une dizaine domine le lot et toutes liées aux grandes compagnies internationales comme Dentsu, Publicis, Havas, Mc Cann, EuroRSCG...), avec l'ouverture économique et l'installation de compagnies étrangères en Algérie, tout particulièrement celles de la téléphonie mobile, de l'agro-alimentaire et de l'automobile » (*Le Quotidien d'Oran*, op.cit., p. 11).

On aura retenu de ce premier point que la presse écrite francophone en Algérie et en dépit des insuffisances logistiques, humaines et des imperfections techniques jouit d'une liberté d'expression relativement meilleure par rapport à beaucoup de pays émergeant et d'une organisation juridique du secteur. Ayant le statut de quatrième pouvoir les médias jouent un rôle important dans la construction de l'opinion et de l'espace public en participant activement à la stabilité et au développement du pays. Après ce tour génésiaque et évolutif de la presse algérienne, nous présentons les quotidiens El Watan et El Moudjahid.

3. Présentation des quotidiens (EL Watan, El Moudjahid)

*El Watan*¹⁰

	
Pays	Algérie
Langue	Français
Périodicité	Quotidien
Format	Tabloid
Genre	Généraliste
Diffusion	129 231 ex. (2010, certifié par l'OJD.
	Tirage de 155 365 ex).
Date de fondation	8 octobre 1990
Ville d'édition	Alger
Rédacteur en chef	Omar Belhouchet
ISSN	1111-0333
OCLC	421650198
Site web	www.elwatan.com

El Watan a été lancé le 08 octobre 1990¹¹, crée par un groupe de journalistes issus du quotidien *El Moudjahid* suite à la promulgation de la loi dite

¹⁰ Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan, consulter le 03/08/2017.

¹¹ Disponible sur : http://elwatan.com/services/qui-sommes-nous/qui-sommes-nous-06-08-2013-85107_247.php, consulté le 04/08/2017.

Hamrouche relevant de l'information (n°90-07 du 03 avril 1990) parus dans le journal officiel (n° 14 du 04/04/1990) autorisant la création de journaux privés dans son article 4 qui stipule :

« L'exercice du droit à 'information est assuré par : 1-Les titres et organes d'information du secteur public.2-Les titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractères politiques.3-Les titres et caractères créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien. ».

Dépassant les 150000 exemplaires tirés, El Watan est l'un des journaux les plus lus en Algérie considéré comme référence, son directeur Omar Belhouichet a reçu la plume d'or de la liberté en 1994 décerné par l'association mondiale des journaux. Il déclare que : « *Notre journal est entré dans la lutte et la résistance. Les groupes islamistes essayaient de tuer autant de journalistes que possible et de faire fermer les journaux tandis que le gouvernement tentait de les censurer pour cacher la réalité* »¹². A l'occasion d'vingtième anniversaire, son caricaturiste Hicham Baba Ahmed (de son pseudonyme Hic) a résumé l'histoire du quotidien par le dessin d'un lecteur qui disait : « *El Watan est née sous Chadli, a espéré sous Boudiaf, a résisté sous Zeroual et a survécu sous Bouteflika* »¹³. El Watan a été suspendu à cinq reprises, voici la chronologie des suspensions :

Le 02 janvier 1993, le journal est suspendu pour une durée de quinze jours à cause d'un article paru à sa Une sur l'assassinat de cinq gendarmes à Ksar El Hirane (Laghouat). Omar Belhouichet et Nacera Benali (auteure de l'article) étaient mis en garde à vue pendant soixante douze heures mais passent quatre jours sous les barreaux, poursuivis pour les chefs d'inculpations suivants : Atteinte à la sûreté de l'état et aux corps constitués et aux morales des troupes. La suspension est levée le 13 janvier 1993 après intervention du général Touati

¹²Maxime Aït Kaki, « Année, pouvoir et processus de décision en Algérie », Paris, Politique étrangère, vol 69, no 2, 2004, p. 435.

¹³ Disponible sur : <http://www.tsa-algerie.com/culture-et-media/el-watan-fete-ses-vingt-ans-12511.html>, consulté le 04/08/2017.

(conseiller à la présidence) au près de Belaid Abdesselam (chef du gouvernement). Ce dernier avouait selon Rebah Mohammed¹⁴ qu' « *El Watan* appartenait à un groupe du ministère de la défense » (2002, p113).

Le 07 juin 1994 les ministères de l'intérieur et de la communication signent un arrêté « confidentiel réservé » relatif à « l'information sécuritaire ». Cet arrêté est adressé aux éditeurs de la presse. Six mois après, *El Watan* est de nouveau suspendu pour une durée de quinze jours pour avoir révélé à l'opinion public le marché des hélicoptères français acquis par l'armée algérienne utilisés dans la lutte antiterroriste.

Le 11 février 1996, le ministère de l'intérieur non satisfait des mesures prises afin de museler l'information décide de créer des « comités de lecture » au niveau des trois imprimeries publiques, ces fonctionnaires nommés se chargent de contrôler le contenu des journaux avant leur mise sous presse et de censurer toutes « informations relative à la situation sécuritaire non confirmées officiellement ». Un mois plus tard, *El Watan* est censuré deux fois, après avoir véhiculé des informations sur le massacre des citoyens.

Les fameux « comités de lecture » ont été suspendu par le gouvernement le 30 janvier 1998, Ahmed Ouyahia chef du gouvernement de l'époque déclarait « *que la liberté de la presse est un acquis définitif en Algérie* ». L'effet inverse se produit, Après huit mois de la déclaration (Septembre 1998), le quotidien subit, encore une fois la plus lourde suspension pour un mois en raison de la publication de documents mettant en cause l'ancien conseiller du président Zeroual, Mohamed Betchine et d'autres responsables contraints à démissionner.

Le 14 octobre 1998, *El Watan*, *La Tribune*, *Le Soir d'Algérie* et *Le Matin* sont mis en demeure par les imprimeries de l'état qui leur donnent quarante huit heures pour régler leurs créances :

« Tout a commencé le 14 octobre 1998. Une mise en demeure est adressée à quatre quotidiens: *La Tribune*, *Le Soir d'Algérie*, *Le Matin* et *El Watan*. Les imprimeries d'état, qui sont en position de monopole, leur donnent

¹⁴Rebah M, *La presse Algérienne, journal d'un défi*, 2002.

48heurespour régler l'intégralité de leurs créances, rompant de la sorte, de façon unilatérale l'accord de remboursement échelonné conclu avec les éditeurs de journaux en avril de la même année.»¹⁵

L'année 2002 a été marquée par l'affaire du correspondant d'El Watan, Abdelhai Beliardouh à Tébessa, Ce dernier rapporte dans suite son article du 20 juillet 2002 que le nom de Saâd Garboussi (président de la chambre du commerce et de l'industrie) des Nememchas¹⁶ est cité par un repentit comme pourvoyeur de fond pour le terrorisme. Le président de la chambre de commerce et de l'industrie et trois de ses collaborateurs se font justice eux-mêmes. Le journaliste est roué de coup, tabassé et humilié devant sa famille décide de porter plainte le 22 juillet 2002. *El Watan* se solidarise avec son correspondant et dénonce cette « expédition punitive » ainsi que l'inertie des services de sécurité « *ni la police ni la gendarmerie ne sont intervenues pour porter secours au journaliste.* »¹⁷. Abdelhai Beliardouh ingurgite de l'acide et décède à l'hôpital dans la nuit du 19 au 20 novembre de la même année.

Dans un souci de modernisation *El Watan* s'offre un site internet en 1997 et propose depuis 2010 une version électronique de la version papier téléchargeable gratuitement en format PDF pour les souscripteurs, ces derniers peuvent aussi laisser des *commentaires* sur les différents événements choisis par le quotidien. Comme nous l'avons noté en page 34 *El Watan* et El Khabar acquièrent une imprimerie privée (rotative) de couleur dans le but d'optimiser le bénéfice et dans un même temps échapper aux aléas techniques des imprimeries publiques.

¹⁵ Disponible sur : <http://www.refworld.org/pdfid/3c0cc00c4.pdf>, consulté le 04/08/2017.

¹⁶ La région des Nememchas est composée des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras.

¹⁷ Disponible sur : <https://rsf.org/fr/rapports/la-liberte-de-la-presse-victime-de-letat-de-non-droit>, consulté le 04/08/2017.

El Moudjahid ¹⁸

	
Pays	Algérie
Langue	Français
Périodicité	Quotidien
Genre	Généraliste
Diffusion	17500 ex. (2006)
Date de fondation	1965
Ville d'édition	Alger
ISSN	1111-0287
Site web	http://www.elmoudjahid.com

Sous une édition spéciale de juin 1956 *El Moudjahid* fut crée par Abane Ramdane¹⁹ qui chargea Saâd Dahleb et Benyoucef Benkhedda de la question de la propagande. Intitulé *Résistance Algérienne* au départ puis *El Moudjahid*, nom suggéré par Benkhedda. Au départ, Abane refusa ce nom sous prétexte qu'il faisait allusion au djihad (guerre sainte). Mais, il finit par l'accepter en justifiant :

« D'aucuns s'étonneront, sans doute, du choix du titre qu'ils pourraient croire inspirer par un quelconque sectarisme politique ou par un quelconque rigorisme religieux, Alors que notre but est de nous libérer d'un carcan colonialiste dénationalisant, pour une démocratie et une égalité entre tous les algériens sans distinction de race ou de religion ».

¹⁸[https://fr.wikipedia.org/wiki/El_Moudjahid_\(quotidien\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/El_Moudjahid_(quotidien)).

¹⁹ Selon Radia Mebarek (2011) Abane Ramdane trace les grandes lignes du mouvement révolutionnaire consistant à créer un État dans lequel l'élément politique l'emporte sur l'élément militaire, et opte pour le pluralisme politique et linguistique en Algérie. Victime des luttes internes entre les colonels, partisans du pouvoir militaire, et les défenseurs du primat accordé au politique, il est assassiné au Maroc sur l'ordre des « colonels » du CCE en 1958.

La direction du journal fut accordée à Abdelmalek Temmam travaillant sous la direction du CCE (Comité de Coordination et d'Exécution) issu du congrès de la Soummam. « Lettre à Zabana », « Tout pour la victoire » et « Les étudiants répondent à l'appel de la patrie » furent les premiers articles non signés d'*El Moudjahid*. Les six premiers numéros du journal paraissaient en Algérie, alors que les autres ont eu lieu à Tétouan (Maroc) puis à Tunis²⁰ fuyant ainsi la censure et la répression coloniale. Rédha Malek fut désigné à la tête d'*El Moudjahid* de 1957 à 1963. Le 29 mai 1958 le numéro 24 d'*El Moudjahid* annonçait dans sa manchette « Abane Ramdane est mort au champ d'honneur ». Alors qu'en vérité, Abane Ramdane a été assassiné en décembre 1957. Depuis sa création jusqu'à l'indépendance *El moudjahid* publiait :

« Cent vingt numéros, cent seize avaient été retrouvés tandis que quatre avaient disparu. On comptait sur ceux retrouvés deux cent articles, cent cinquante reportages, cinquante interviews, cent cinquante dossiers et autres informations et rapports » (El Watan, 2006).

En 1990, Au moment de la naissance de la « presse indépendante » *El Moudjahid* avait inaugurée déjà sa propre Photocomposition Assistée par Ordinateur (PAO) en 1984 et son personnel bénéficiait d'une formation à l'étranger sur équipement Macintosh. M'Hamed Rebah rappelle qu'« en novembre 1991, le plus grand tirage des quotidiens, reste toujours *El Moudjahid*, 172000 exemplaires /jours contre 30000 exemplaires/jours en 1988 » (2002, p143).

On aura compris, après toutes ces considérations historiques qu'*EL Moudjahid* assumait la fonction de porte parole du FLN pendant la guerre d'indépendance. Avec les largesses obtenues auprès de pouvoirs publics dans les années quatre vingt et quatre vingt dix, il passe sous la tutelle du FLN en 1991 avant de revenir au secteur de l'état en 1992.

²⁰Rabah Beldjena, « El-Moudjahid a 50 ans », Alger, El-Watan, 24 juin 2006, p. 13.

3.1 Lignes éditoriales des quotidiens

3.1.1 El Watan

Radia Mebarek (2011) parle à propos d'*El Watan* que : « *C'est un journal d'élite, qui est contre l'islamisme et qui dénonce les tares du système d'arabisation* ». *El Watan* se fixe comme but le traitement objectif de l'information, en vérifiant rigoureusement les informations publiées et en développant des analyses pertinentes, il est constamment « *ouvert aux sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique* ». (Qui somme –nous ?, *El Watan*).

Sa vocation est à la fois nationale et régionale, soucieux d'une information de proximité, il lance des éditions régionales : De l'est à partir de Constantine, de l'ouest à partir d'Oran et de la Kabylie à partir de Tizi-Ouzou et de Bejaia.

2.3.2 El Moudjahid

Comme sa signature l'indique, *El Moudjahid* est un quotidien national d'information appartenant au secteur public et faisant partie de la presse officielle. Rédha Malek ancien directeur de publication de 1957 à 1963 déclarait en 2011 qu'*El Moudjahid* est l'organe central du FLN. Mohamed Rebah partage l'idée et écrivait qu'« *El Moudjahid propriété du holding FLN* » (2002 :143).

3.2 Le péritexte des deux quotidiens : Quelle forme matérielle ?

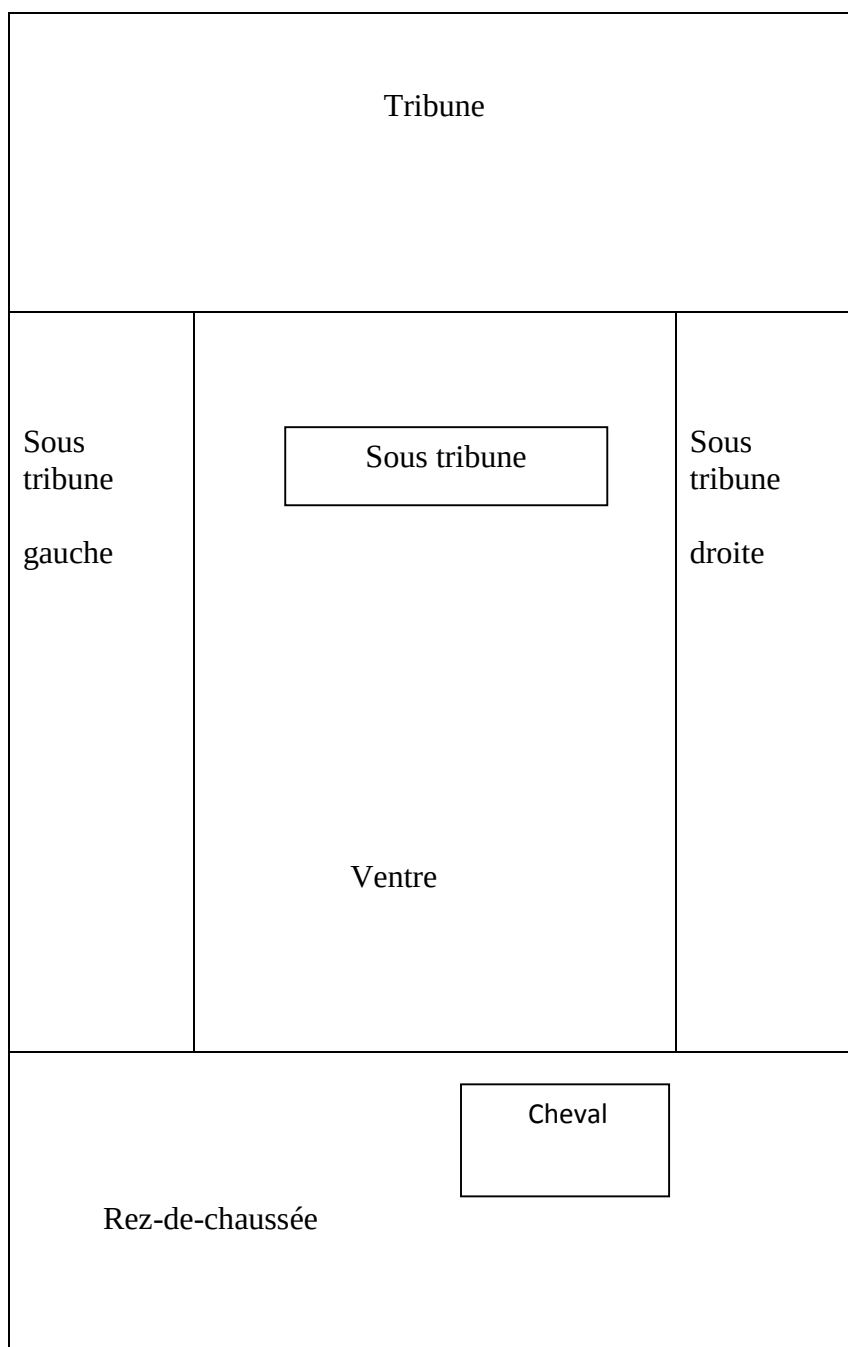
Cette forme matérielle, dans la presse écrite, se décline par deux procédés, le premier est la mise en page, autrement dit la topographie qui concerne l'emplacement des informations dans l'espace du journal, la seconde est la mise en forme c'est-à-dire, comme son nom l'indique, la forme que prend la nouvelle (typographie, impression, etc.). Ces deux procédés formels déclinent le positionnement idéologique du journal dans le traitement de l'actualité médiatique dans la mesure où dix numéros d'*El Watan* couvrent l'événement du décès d'Aït Ahmed (du 24/12/2015 au 03/01/2016).

El Watan est présent dans les Kiosques pendant toute la semaine, y compris les jours fériés et les fêtes nationales. Rangé dans la presse dite *populaire* en se présentant en format tabloïd (29×42) cm, le journal compte 24 pages et parfois plus, en témoigne le numéro 7672 du 24 décembre 2015 qui atteint 28 pages. Cette augmentation est due vraisemblablement à la présence du supplément *El Watan Magazine* en page 15, 16, 17 et 18, ainsi que la rubrique *Débats et Idées* en page 21.

Les pages intérieures du journal sont fermées, se manifestent en forme de rubriques ayant des noms propres à chaque organe de presse. Ces rubriques façonnent le déroulé du journal. Tandis que les pages externes (la Une et la dernière page) sont ouvertes et non-rubriquées.

Partant du postulat que le quotidien est caractérisé par une « *hétérogénéité sémiotique et discursive* » (Petiot, 1992) et que l'image capte le lecteur et lui facilite l'interprétation de l'article: « *au premier stade de la lecture, c'est, simultanément au titre et à la photo que va l'œil* » (Mouriquand 1997 :103). La Une du journal constitue le lieu privilégié d'éléments textuels et iconiques, l'importance des informations publiées sont hiérarchisées selon le parcours de l'œil en Z pendant la lecture et aussi par leur emplacement, le corps des caractères utilisés, la surface utilisée et par l'ajout d'un document iconographique (photo, dessins, schéma, etc.). Nous décrivons la topographie des composants iconico-discursifs de la Une du quotidien *El Watan* à l'aide du prototype proposé par Maggipinto-Salvadori dans *analyser la une d'un journal* (2013). Ce modèle enseigné dans les écoles du journalisme se décline en parties suivantes : Le *bandeau*, la *manchette*, les *oreilles* (gauche et droite), la *tribune*, la *sous tribune*, le *ventre*, le *rez-de-chaussée* et le *cheval* comme le montre la figure 1 :

Figure 1 : *La Une du journal*



2.4.1 La Une d'*El Watan*

Prenons à titre d'exemple la une d'*El Watan* n°7672 du 24 décembre 2015.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 24 décembre 2015
 N°7672 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
 ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

HOCINE AÏT AHMED EST DÉCÉDÉ HIER À LAUSANNE

L'homme de l'idéal national

● Un des chefs historiques incontestés de la Révolution de Novembre et militant aussi farouche qu'infatigable de la démocratie, Hocine Aït Ahmed s'est éteint hier à Lausanne (Suisse) à l'âge de 89 ans. Son destin se confondant avec celui du pays, l'immense leader politique qu'il a été s'en va sans avoir vu se réaliser l'idéal de l'Etat de droit et des libertés pour lequel il a voué près de 70 ans de sa vie.

LIRE LES ARTICLES DE
 HACEN OUALI, SAÏD RABIA,
 ALI BAHMANE, SAMIR
 GHEZLAOUI,
 MADJID MAKEDHI
 ET SAÏD GADA
 EN PAGES 2, 3, 4, 5 ET 6

PHOTO: AFP

FAW

La Nouvelle N5
 à partir de 759 000 da

SPIN MEDINA MOTORS :
 01, rue de Tréport Hussein Dey, Alger
 Tél : +213 (0) 21 23 30 40
 Fax : +213 (0) 21 77 45 69
www.spinmedinamotors.net

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

PHOTO: FAW

Trois grandes parties séparées par deux lignes de couleur bleu distingue la *Une* d'*El Watan*. Dans la première, on trouve au *bandeau* le nom du journal (*El Watan* souvent en couleur noire, parfois en d'autres couleurs selon l'événement, rédigé en lettre minuscule, mais en gros en caractère gras (surimpression). En dessous du logo, un encadré rouge où l'on aperçoit un écrit en blanc en lettres capitales et en petit caractères, *Le quotidien Indépendant + la date de publication* (signature). En bas, apparaît le numéro de l'édition, le prix du journal en Algérie, en France, en Amérique, le site internet et la mention : EDITION DU CENTRE, ce qui suppose qu'il existe d'autres éditions, celle de l'Est et celle de l'Ouest, qui conforte par conséquent la vocation double (nationale –régionale) d'*El Watan*. Ces parties forment ce qu'on appelle la *manchette* qui est l'état civil du journal ou son identité. Cette partie placée tantôt au centre, tantôt à gauche ou à droite pour céder la place aux articles mis dans les *oreilles* latérales (*droite, gauche*). Dans la deuxième partie composée de la *tribune*, de la *sous tribune*, des *sous tribune droite* et *sous tribune gauche*, enfin le *ventre*, Cette partie considérée comme la place la plus importante dans l'*aire scripturale* de la *Une* car elle héberge l'événement du jour. Dans la dernière partie, le *Rez-de-chaussée* et le *cheval* on trouve des débuts d'articles consacrés à l'actualité politique, économique, sécuritaire, sportive, culturelle du pays, souvent renvoyés aux pages internes du journal pour développement. On y découvre de la publicité interne, celle qui concerne la promotion des suppléments, p.ex. *El Watan magazine*, *El Watan étudiant*, *El Watan Economie*. Externe qui touche aux services, aux produits des entreprises à destination du consommateur algérien. Ce pied de page peut contenir même un dessin de presse.

De prime à bord, nous constatons la coprésence des éléments textuels et iconiques. En ce qui concerne les premiers : Le nom du journal en surimpression dans le bandeau ainsi que toute la partie identitaire du journal. Un surtitre de couleur jaune rédigé en lettre capitale « *Hocine Ait Ahmed est décédé hier à Lausanne* ». Un titre « *L'homme de l'idéal national* » en blanc mis sur un fond

noir surplomb la photo d'Ait Ahmed placée au ventre (Fig1 : 42). Un début d'article dans la sous tribune droite, renvoie à la rubrique *Evénement* en page 2.3.4.5 et 6. Cette titraille remplit une fonction d'incitation à la lecture de l'article. Nous remarquons qu'*El Watan* voue sa presque totalité de sa une et des pages qui suivent à l'événement du jour qu'est le décès d'Ait Ahmed et aucune autre information n'apparaît. Pour ce qui relève de l'iconique, la photo de presse possède une double signification, un sens dénoté et des sens connotés (Blondel 2000). Censée représenter la réalité, elle donne « à voir » une parcelle du réel, de ce qui s'est passé à un moment donné. Ici, la dénotation l'emporte sur la connotation, on voit Ait Ahmed lever sa main droite comme signe de partir et quitter ce monde vers un autre monde (au-delà) en témoigne son regard vers le haut. Le noir sur lequel est apposée sa photo, dans notre imaginaire codifie le deuil. Le jaune du surtitre associe des valeurs comme la puissance, le savoir et la fraternité perdues avec la perte de Hocine Ait Ahmed.

3.2.2 La Une d'El Moudjahid

Voici la une d'El Moudjahid n° 15628 du 25 et 26 décembre 2015.

Le Président Bouteflika décrète un deuil national de 8 jours

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décrété, jeudi dernier, «un deuil national de huit jours sur l'ensemble du territoire national, à compter de vendredi 25 décembre 2015, à la suite du décès du moudjahid, Hocine Aït Ahmed, l'un des dirigeants de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

13-14 Rabie El Aouel 1437 - Vendredi 25 - Samedi 26 Décembre 2015 - N°15628 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

ÉDITORIAL

RECONNAISSANCE

Hocine Aït Ahmed, que l'Algérie tout entière vient de perdre, était un homme d'honneur qui, sa vie durant, n'a cessé de militer pour ses convictions. Des convictions fortes qui s'inscrivent dans le sens des aspirations de toutes les nations parce qu'elles défendent des valeurs universelles telles que le respect, la dignité, la liberté de l'individu et de la collectivité. C'est dans cet esprit que l'on peut comprendre et situer son combat : d'abord anticolonial ensuite contre les dérives de l'autoritarisme. Dans un premier temps en s'impliquant dans la guerre de Libération nationale, ensuite en faisant valoir les droits à l'opposition politique et à un contre-pouvoir, seuls à même de limiter l'arbitraire, avec un sens très développé du discernement, de l'engagement et de l'honnêteté intellectuelle. Son parcours, heurté, n'a pas été une ligne droite. Son combat, il l'a mené dans des conjonctures souvent troubles, donc dangereuses. Il a toujours su surmonter les épreuves sans renoncer à son idéal. Ayant acquis sur le terrain de la lutte une grande culture de l'État, il n'a jamais confondu le comportement d'un individu, ou même d'un régime, avec la patrie, avec la souveraineté de l'État et de son peuple. Tout simplement parce qu'il avait l'Algérie au cœur et son idéal était que son pays puisse construire une société moderne et démocratique, de manière pacifique. C'est d'ailleurs vers cet idéal que l'Algérie se dirige. Ceci pour dire que les idées pour lesquelles Daï Hocine a consacré toute sa vie sont toujours à l'ordre du jour et figurent parmi les préoccupations et les aspirations actuelles de la société algérienne qui s'apprête à franchir une autre étape qualitative avec la prochaine révision de sa loi fondamentale. La réaction de la classe politique, du mouvement associatif et de simples citoyens témoigne de la place qu'occupait cet homme dans notre mémoire et dans notre histoire. Le Président de la République, qui connaît bien la valeur de cette catégorie de patriotes sincères, le décrit ainsi dans le message de condoléances adressé à sa famille : « Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion. Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie ». En décidant un deuil de huit jours, ce n'est pas simplement un hommage à la bravoure, au courage et au charisme d'un homme, un militant au long cours, un diplomate de la Révolution, un opposant déterminé, mais pacifique, c'est surtout la reconnaissance de la patrie algérienne à un homme d'une grande stature politique qui s'était dévoué pour elle, lui était constamment resté fidèle et dont le bonheur et la prospérité constituaient l'essence de sa vie.

EL MOUDJAHID

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA REND HOMMAGE AU DÉFUNT HOCINE AÏT AHMED :

« Un dirigeant historique hors pair »

PP. 3 à 6



● La dépouille sera rapatriée jeudi 31 décembre, et l'enterrement aura lieu le lendemain dans son village natal

● Hommage des formations politiques, des organisations, des personnalités et des médias

Pour ce qui s'agit de l'iconique, *El Moudjahid* ne lésine pas sur le rôle important que joue le visuel en général et la photo en particulier pour capter le lecteur ensuite le guider dans sa lecture. Ajouter à cela le choix des couleurs (rouge, vert, bleu, noir, etc.) qui composent sa *Une* dans sa titraille. Le bandeau affiche : le nom du journal en couleur rouge (parfois en noir) écrit en lettre capitale, au dessus, en petit caractère on lit la date en Hégire (calendrier musulman) puis au Grégorien (calendrier chrétien) ; le numéro de série ; le site web du journal, au dessous du nom du journal on trouve le slogan « La révolution par le peuple et pour le peuple » comme devise nationale et fidèle à sa tradition de porte parole de la révolution. Il arrive parfois qu'un article traitant un événement important accompagné d'une photo surplomb le bandeau. La rubrique et le ventre, comme nous l'avons évoqué précédemment hébergent l'événement par excellence. *El Moudjahid* consacre la sous rubrique gauche à son Editorial. Au rez-de-chaussée et au cheval, on voit des articles renvoyant au corps du journal, des encadrés de couleurs différentes (bleu, jaune). La hiérarchisation de l'information va du politique vers le sportif. Notant qu'au pied de page une ligne rouge clôturera la *Une* et appose la signature du journal « Quotidien national d'information-adresse-téléphone-fax-55°-le prix en Algérie 10,00DA en France 1€.

Pour ce qui est du textuel, On lit bien le titre « Le président Bouteflika décrète un deuil national de huit jours » suivi d'un chapeau. Au dessous, le logo du journal suivi d'un sur titre qui annonce « *le président de la république Abdelaziz Bouteflika rend hommage au défunt Hocine Ait Ahmed :* » puis en surimpression un titre qui rapporte les propos du président à l'encontre du défunt en le qualifiant d'« *un dirigeant historique hors pair* ». On aura remarqué que la topographie des titres (emplacement) et la typographie (caractère d'impression) de la *Une* participent dans la vulgarisation d'un sens propre du discours officiel.

Selon Barthes (1963 31 :33) le processus signifiant et complémentaire qui relie le texte et l'image crée un sens propre. Essayant de mettre en rapport le titre : « *un dirigeant historique hors pair* » ayant le sens littéral de l'éloge sur le

parcours historique exceptionnel de Hocine Ait Ahmed et l'effet évocateur²¹ de sa photo placée au ventre de la *une* du journal et prise semble-t-il lors d'un meeting qu'il a animé où l'on voit Hocine Ait Ahmed brandissant le geste « main dans la main » que seul la situation d'énonciation pourra déterminer ses diverses significations (l'adieu, les remerciements, l'union, etc.). Mais, compte tenu du contexte sociopolitique de 2015 *El Moudjahid* saisi cette complémentarité entre la parole légitimée d'un dirigeant historique hors pair et cette « main dans la main » pour légitimer son appel à l'union et à la solidarité.

3.2.3 La dernière page d'*El Watan*

Nous présenterons la dernière page d'*El Watan* n° 7673 du 26/12/2015.



²¹L'image fixe ou animée produit deux effets : de transparence et d'évocation (Charaudeau 2011pp220 :221).

Faisant partie des pages externes et non rubriquées du journal, la dernière page conjugue à la fois texte et image. Nous décelons à première vue d'abord, le nom du journal, de taille réduite par rapport à la *Une*, placé dans la même ligne que la signature du journal. Ce rappel de l'identité du quotidien est qualifié d'isotopie par Mouillaud et Têtu de « *à chaque fois que l'identité du journal pourrait être perdue de vue, son nom assure une isotopie au territoire du journal* » (1989 :104) Ensuite, trois articles d'information, l'un traite du domaine sécuritaire, par contre les deux autres se focalisent sur la politique, l'un d'entre eux est mis dans un cadre de couleur rose crevette, un commentaire signé par Djaffar Tamani dont le titre : *reconnaissance* et faisant partie des *événements commentés* (Charaudeau 1997 :87) porte sur *l'événement-objet* (Hocine Ait Ahmed- Hommage de la nation) formant ainsi une isotopie sémantique avec la *Une* . Enfin, le dessin de presse du HIC qui affiche la photo d'Ait Ahmed sur un fond noir, mise dans un cadre bandé par une écharpe rouge à l'angle gauche, en amont nous lisons la mention *Deuil*, en aval *Hocine Ait Ahmed 1926-2015*.

3.2.4 La dernière page d'*El Moudjahid*

Voici la dernière page d'*El Moudjahid* n°15634 du 02/01/2016.

PRÉCO
L'ALGERIE
à 36,00
dollars
L'ALGERIE
à 2 931 \$

DERNIERS

11^e SESSION DE LA COMMISSION MIXTE ALGÉRO-SAOUIDIENNE

M. Sellal reçoit le ministre des Affaires étrangères saoudiennes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi dernier, le ministre saoudien des Affaires étrangères, Abdel Ben Ahmed Jouhar. L'entretien a permis d'aborder les relations bilatérales à la lumière des conclusions de la 11^e session de la Commission mixte de coopération algéro-saoudienne, précise un communiqué des services du Premier ministre.

Abdel Ben Ahmed Jouhar souligne des entretiens fructueux et constructifs

M. Abdel Ben Ahmed Jouhar a indiqué dans une déclaration à la presse à l'après-midi, l'entretien Houari Boumedienne ou il a été accueilli par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Abdelmalek Sellal, "supraît à des entretiens fructueux et constructifs" respectivement saoudiens et algériens lors de cette visite.

Le ministre saoudien a précisé que les conclusions suite au décès du "grand moujahid", Houari Ahmed Abdelmadjid, ont été accueillies par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Abdelmalek Sellal, "supraît à des entretiens fructueux et constructifs" respectivement saoudiens et algériens lors de cette visite.

Le ministre saoudien a précisé que les conclusions suite au décès du "grand moujahid", Houari Ahmed Abdelmadjid, ont été accueillies par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Abdelmalek Sellal, "supraît à des entretiens fructueux et constructifs" respectivement saoudiens et algériens lors de cette visite.

L'audience a été l'occasion d'aborder les relations bilatérales à la lumière de l'évolution de la situation politique et sécuritaire. Les deux ministres ont évoqué les plans régionaux et internationaux, ainsi que les relations bilatérales. L'audience s'est déroulée dans une atmosphère d'entente et de confiance.

Le ministre saoudien a souligné l'importance de la coopération bilatérale pour faire face à la situation en Syrie, en Irak et en Yémen.

Le ministre saoudien a souligné l'importance de la coopération bilatérale pour faire face à la situation en Syrie, en Irak et en Yémen.

Le ministre saoudien a souligné l'importance de la coopération bilatérale pour faire face à la situation en Syrie, en Irak et en Yémen.

M. Ouyahia reçoit la conseillère spéciale aux Affaires diplomatiques à la présidence

Le ministre d'Etat, Directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ouyahia, a reçu jeudi dernier à Alger, la conseillère spéciale aux Affaires diplomatiques à la présidence de la République, Mme Y. Boudia. Mme Boudia a indiqué la présidence de la République dans son communiqué. Mme Boudia a indiqué la présidence de la République dans son communiqué.

RENCONTRE À MILA Abdelhalim Boussouf : un talent prospectif

Le moujahid Abdelhalim Boussouf, ancien combattant du sein de l'Armée nationale algérienne et un esprit clairvoyant qui lui a permis de consacrer ses actions de l'ennemi et d'anticiper la phase post-indépendance, a, récemment, lors d'une rencontre tenue à Mila, le Village du Moujahid, ancien officier de l'Armée de libération nationale. Pour se voir offrir qui avait également écrit durant la guerre de libération au sein de l'Armée nationale algérienne, le Moujahid Abdelhalim Boussouf, ancien combattant du sein de l'Armée nationale algérienne et un esprit clairvoyant qui lui a permis de consacrer ses actions de l'ennemi et d'anticiper la phase post-indépendance, a, récemment, lors d'une rencontre tenue à Mila, le Village du Moujahid, ancien officier de l'Armée de libération nationale.

MDN Neuf contrebandiers et 42 immigrants arrêtés dans le Sud

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des unités de la Direction nationale des migrations (MDN) ont arrêté, le 10 décembre 2014, neuf contrebandiers et 42 immigrants dans le Sud algérien.

Sept casemates détruites à Ain Deha, Médéa, Tissemsilt et Bourmedjes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des unités de la Direction nationale des migrations (MDN) ont détruit, le 10 décembre 2014, sept casemates dans les communes d'Ain Deha, Médéa, Tissemsilt et Bourmedjes.

Une tentative d'introduction d'armes et de munitions déjouée près des frontières sud

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste, des unités de la Direction nationale des migrations (MDN) ont déjoué, le 10 décembre 2014, une tentative d'introduction d'armes et de munitions dans le Sud algérien.

2016 sera riche en réalisations et progrès du partenariat algéro-saoudien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Abdelmalek Sellal, a souligné l'importance de la coopération bilatérale pour faire face à la situation en Syrie, en Irak et en Yémen.

LE REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO À MADRID : « L'Espagne a une dette historique envers le peuple du Sahara occidental »

L'Espagne a une dette historique envers le peuple saharoui et une grande responsabilité dans la situation actuelle du Sahara occidental, a affirmé le représentant du Front Polisario en Espagne, Hamoud Bouchra Beyon, cité par l'agence de presse saoudienne (SPA).

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Hamoud Bouchra Beyon, cité par l'agence de presse saoudienne (SPA), a souligné l'importance de la coopération bilatérale pour faire face à la situation en Syrie, en Irak et en Yémen.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la dernière page du journal n'est pas rubriquée mais elle porte un nom : *Dernière* posé sur un fond vert. L'hétérogénéité sémiotique se déploie à travers le verbal et le non verbal, *El*

Moudjahid divise sa dernière page en cinq colonnes, le nom *El Moudjahid* dans le *bandeau* en couleur rouge placé dans un rectangle à coins arrondis en caractère arabes, avec une taille de police réduite par rapport à celle de la *Une*, on voit à gauche un petit rectangle à coins arrondis qui affiche la valeur de l'Euro et le prix du pétrole. Sur le plan textuel, la dernière page d'*El Moudjahid* compte six articles (brève) non signés qui relèvent de l'information générale traitant de l'actualité nationale ou internationale, illustrés par deux ou trois photos. Parfois un *commentaire* signé et placé dans la *rubrique latérale*. Les brèves qui relatent du sécuritaire sont rangées dans un cadre de couleur grise. Quand à la multiplicité des voix, des lieux, des sources d'informations et surtout des paroles rapportées sont autant d'indices qui témoignent de cette hétérogénéité énonciative.

3.3 Comparaison des pages externes d'El Watan et d'El Moudjahid

3.3.1 La *Une* des quotidiens

En conclusion, l'étude de la *Une* des deux quotidiens nous permet de dire que l'hétérogénéité sémiotique et discursive est propre à chaque quotidien en fonction de sa ligne éditoriale. Chacun se singularise par sa titraille, sa topographie, sa typographie et surtout par ses images de presse choisies. *El Moudjahid* dispose du slogan « *la révolution par le peuple et pour le peuple* », sa signature (quotidien national d'information) se trouve en bas du pied de page et compte un éditorial. Par contre, *El Watan* n'a pas de slogan, sa signature (le quotidien indépendant) apparente dans un encadré rouge est mise au dessous du nom du journal, il ne possède pas d'éditorial en tant que tel, mais se décline en *commentaire* placé à la dernière page.

3.3.2 La dernière page des quotidiens

L'analyse nous a révélé que cette hétérogénéité est perceptibles et spécifique à chaque quotidien, le nom du journal est repris dans la dernière page, mais différemment en caractère arabe pour *El Moudjahid* et en caractère latin pour *El Watan*, l'emploi des couleurs est symptomatique dans les deux journaux,

El Watan signe ses articles et possède un dessin de presse contrairement à *El Moudjahid*, le *commentaire* est présent d'une manière permanente à *El Watan*, alors qu'il est non permanent à *El Moudjahid*. *El Watan* incorpore la publicité et les prévisions météorologiques dans sa page.

4. Rubriquage comme mode de structuration et de représentation

Nous présenterons dans ce troisième point le rubriquage comme mode de structurations de l'information journalistique mais également comme forme de représentation.

Selon Mouillaud et Têtu, il a fallu attendre le premier numéro de *La Gazette Nationale* ou *Le Moniteur Universel* parut le 24 novembre 1789 pour que la rubrique naisse (1989: 63). Alors que dans le passé les journaux juxtaposaient leurs articles sans rubriquage.

Au prisme d'un marché concurrentiel rude et la diversification de l'information, les journaux comme vecteur de communication adoptent des mises en page et des mises en forme différentes appelées communément rubrique et qui constitue un des éléments du para texte du journal. Ce para texte se subdivise en *péri texte du journal* (nom, rubriques, sommaire, tec.) et *péri texte de l'article* (titraillie, infographie, etc.) à qui on doit « *D'une manière générale une double exigence : faciliter la recherche des informations pertinentes pour le lecteur et rendre possible, voire désirable, des niveaux de lecture différents* » (Mouriquand 1997 :19). Nathalie Baylaucq (maitre graphiste) avait fixé cet objectif lors de la conception d'une nouvelle maquette au *Temps*, elle disait dans une interview :

« *Le temps* est un quotidien, bien organisé, clairement rubriqué, j'ai beaucoup travaillé sur les repères et les entrées dans les articles. Offrir un journal, esthétiquement beau, c'est bien, mais je suis convaincue que ce qui compte avant tout, c'est la manière dont le lecteur lit son journal, sa capacité à apprivoiser très vite le système de lecture et l'organisation intérieure, le lecteur doit s'y retrouvé rapidement, tous les jours (propos recueillis par Ignace Jeannerat dans le hors-série du *Temps* du 11 mars 1997).

En assumant le rôle de pourvoyeur de l'information entre les différents domaines de la vie (politique, économique, sociale). Le journal rend compte de ce qui advient dans l'espace public en procédant tout d'abord, à la sélection de l'événement, pour en suite le transformer en information médiatique, c'est ce qu'indique Charaudeau:

« L'événement n'est jamais transmit dans son état brute. Il fait l'objet de rationalisation : rationalisation par les principes de sélection des faits et des acteurs (le motifs), rationalisation par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement (la structuration) , rationalisation enfin par les modes de visibilités choisis (rubriquage) ». (1997, p163).

Les spécialistes s'accordent pour reconnaître que le rubriquage relève de la machine médiatique. Il ne s'agit pas uniquement de répartir l'information dans l'espace du journal (une, double page, titres, sous titres, etc.) mais, de structurer l'espace sociale par le découpage de la nouvelle en « rubriques » qui, d'après Charaudeau :

« sont censées correspondre aux catégories de pensée de l'opinion publique : *l'information politique* internationale et nationale, *l'information économique* comme espace où l'on parle de tout ce qui touche au pouvoir dans la vie sociale ; *l'information sociale*, comme espace où l'on parle des petits²² drames humains ; *l'information culturelle*, comme espace où l'on parle de la vie artistique et de ses acteurs ; *l'information sportive*, comme espace où l'on parle du corps, de la performance physique et de ses champions ; *l'information pratique*, comme espace où l'on inventorie des données concernant les pratiques quotidiennes de tout ordre (pharmacies de garde, heures d'ouvertures des musées, liste des manifestations Culturelles, des films, des pièces de théâtre, etc.) » (2011, p119).

Nous avons à présent vu la nécessité de la mise en rubrique de l'information, mais qu'appelle-t-on rubrique et quelles sont ses fonctions ?

²² Par opposition aux grands drames collectifs, les petits drames jouent un rôle de représentation du média qui veut faire croire au lecteur que ces faits individuels ne sont que symboliquement des faits collectifs.

4.1 Définition de la rubrique

Selon le petit Larousse, la rubrique est nf (latin *rubrica*, titre en rouge). Elle signifie : « 1-Indication de la matière d'un article, d'un développement, dans un ouvrage.2-Catégorie d'articles sur un sujet déterminé paraissant régulièrement dans un journal. ». (2010). Pour Mouillaud et Têtu, la rubrique est « ...un facteur déterminant de mise en forme et de structuration du journal » (1989, p119).

4.2 Fonctions du rubriquage

4.2.1 Stabilité du journal

Compte tenu du flux d'informations variées et hétérogènes qui se produisent quotidiennement dans la vie de tous les jours, le journal par un habillage choisi et stable *fait le moine* (Mouriquand 1997 :96) en configurant ses informations en rubrique. Cette configuration permet selon Herman & Lugrin (1999a) au lecteur une ritualisation de lecture qui participe à une bonne réception de l'information. Après une sorte de fidélisation au journal, le lecteur se repère rapidement et construit ses propres grilles de lecture.

4.2.2 Classement de l'information

Selon Herman et Lugrin, la rubrique sert « ...à priori à classer les informations pour en faciliter l'accès ». (1999 :7). Une fois que l'information est sélectionnée en Amont par le journal, elle est classée dans une rubrique en aval. Ce classement est relatif et variable selon que le journaliste est devant un événement important surgissant d'une manière inattendue et qui le contraint d'étendre une rubrique sur une ou plusieurs pages ou d'en créer d'autres, ce qui provoquera inévitablement un déplacement des rubriques.

4.2.3 Hiérarchisation de l'information

En effet, le rubriquage est un mode de classement de l'information mais ce classement dénote une certaine hiérarchisation (ordre) qui détermine à son tour

une vision du monde réel que construit bien particulièrement le média en harmonie avec ce qu'attend l'opinion public. A ce sujet Hermann & Lugrin estiment qu'« *au désordre du monde se substitue un ordre du journal* » (1999a : 15). Cet ordre hiérarchique de l'information est propre à chaque journal, comme le souligne Charaudeau :

« Ce rubriquage témoigne de la manière dont chaque organe d'information construit son espace public. Parfois très rationalisé et visible comme dans les journaux dits d'opinion, cette rationalisation étant considérée dans le milieu professionnel comme la marque d'un organe d'information s'adressant à un public éclairé et cultivé²³, ce rubriquage est parfois mélangé et peu visible, comme dans les journaux dits populaires, ou inversé, comme dans les quotidiens régionaux donnent une préférence aux nouvelles locales. » (2011, p 119).

L'ordre préétabli des rubriques confère une hiérarchisation de l'information de la part de l'instance de production du journal car comme le souligne Mouillaud et Têtu « *il ne s'agit pas d'une classification logique dans la mesure où les rubriques ne sont pas des classes découpées dans une dimension homogène* » (1989, p117).

4.2.4 Identité du journal

En passant en revue ces fonctions en l'occurrence, stabilité, classement, hiérarchisation, lesquelles se regroupent pour donner une identité au journal (Herman et Lugrin 1999a). Cette identité se manifeste par divers procédés, l'attribution d'un nombre de page à telle ou telle rubrique dans l'espace scripturale du journal, dans les numéros édités (temps), l'emplacement choisi (topographique) et l'intitulé des titres-rubriques, etc. Tous ces procédés se combinent selon le degré d'importance que l'on veut donner à l'événement.

En outre, L'infographie (tableaux, graphiques, dessins, etc.), la couleur, la typographie (taille et caractère dans la titraille) jouent aussi le rôle d'accroche-œil du lecteur, surtout les journaux dits « populaire » qui se caractérise

²³Représentation existante dans les médias Français, peu ou pas forcément universelle puisque ce qui est rationnel ou pas est corollaire aux milieux culturels.

doublément par le format tabloïd qui «...*usent abondamment de la couleur, utilisent des caractères avec empattement, insistent sur l'élégance et privilégient leur vocation à l'écrit.* » (Propos de Baylaucq, recueillis par I Jeannerat dans le hors-série du *Temps* du 11mars 1997) et par les contenus qu'ils proposent en accordant plus d'importance aux fait divers, à l'information sportive et au divertissement :

« La communication populaire privilégie le récit, l'aventure, l'anecdote, le fait divers se méfie des longs discours savants et abstraits. Elle préfère, quitte à les inventer, mettre en avant des héros plutôt que des idées ou des institutions. Elle cherche à distraire, à expliquer, à émouvoir à être utile. » (Juano B, cité par Herman et Lugrin, 1999, p76).

De toutes ces considérations théoriques, nous pensons que ce découpage délibéré de l'information qu'est le rubriquage prétend participer à construire l'opinion publique en fonction du positionnement discursif du journaliste et de la ligne idéologique du journal. Nous pouvons dire qu'à partir du rubriquage la représentation de Hocine Ait Ahmed est propre à chaque journal. Avant d'entamer l'analyse nous présenterons d'abord le rubriquage d'*El Watan* et d'*El Moudjahid* en s'appuyant sur trois niveaux : quantitatif, linguistique et sémantique. Ensuite, en comparant les deux systèmes nous montrerons les figures attribuées à Hocine Ait Ahmed par le rubriquage des quotidiens cités.

4.3 Rubriquage d'*El Watan*

Bien que la fréquence d'apparition des rubriques soit propre à chaque organe de presse, il n'en demeure pas moins qu'il existe différents types de rubriques : régulières, moins régulières, spécifiques. C'est ce que souligne Herman²⁴ dans son article :

«Sa récurrence doit quant à elle être représentée sur un axe graduel :des rubriques régulières communes à tous les journaux, on glisse vers des rubriques

²⁴ Disponible sur (www.thierryherman.ch/wp-content/uploads/fascicule_rubriques.pdf), consulté le 08/082017.

propres à chaque journal, plus ou moins régulières, pour enfin rencontrer des rubriques aussi spécifiques qu'éphémères ».

Les rubriques d'El Watan		
Régulières	Presque régulières	Non régulières (spécifiques)
<i>Actualité, Economie, Alger info, Kabylie info, Oran info, Internationale, Santé, Culture, Jeux et détente, L'époque, Sport.</i>	<i>Portrait, Evénement, Contribution, C'est l'été, Etudiant</i>	<i>Courrier des lecteurs, Arts et culture, Histoire.</i>

Nous indiquons que la rubrique peut être étendue à plus d'une page, en témoigne la rubrique *Histoire* en double page (*El Watan* n° 7676 du 29/12/2015). Nous relevons aussi des sous rubriques signées comme : *le coin du référé* par Salim Oussaci et *commentaire* signé par Yazid Ouahib dans la rubrique *sport* et des sous rubriques non signées telles : *on vous le dit* et *tv*, les deux insérées dans la rubrique *l'époque*.

En effet, ces différentes rubriques contribuent à stabiliser le quotidien *El Watan* car on voit bien apparaître chaque début d'été le supplément spécial « c'est l'été », chaque fin de semaine « Week-end », à chaque mercredis « l'étudiant » et « El Watan Mag ». Concernant la topographie (l'emplacement), *Evénement* devance *l'Actualité*. Par contre, *Contribution*, tantôt placée après *Actualité*, tantôt avant *Jeux et détente*. Pour ce qui est des genres payants, à l'instar de la publicité, elle occupe généralement les pages 18-19 avant *Jeux et détente*. Le classement des rubriques d'*El Watan* (*l'Actualité* -- *Jeux et détente*) entraîne la hiérarchisation de l'information de la plus importante à la moins importante, c'est ce qu'affirment Mouillaud et Têtu « *plus on pénètre à*

l'intérieur, moins on a affaire à des informations proprement dites et d'avantage à des programmes et à des services (1989 :117).

De plus, le nombre de pages attribuées à chaque rubrique dans l'espace scriptural du journal dépend fortement du paradigme de l'importance, c'est-à-dire l'importance de la surface est corollaire à l'importance des textes qui la compose. A la suite du décès d'Ait Ahmed le 23 décembre 2015 jugé et présenté comme événement appelé *saillant* par Charaudeau ou *moment discursif* par Moirand, la une d'*El Watan* est consacrée entièrement et exclusivement à cet événement. Dans les doubles pages sont développés les titres de la une et pour ne pas rendre la lecture monotone, *El Watan* crée de nouvelles rubriques appelée également sous rubriques comme *Contrechamp* dans son supplément *Week-end* du vendredi 25 décembre 2015. La taille des rubriques se mesurent en pages, mais non pas en nombre de colonnes ou de lignes, encore moins en signes. *El Watan* place l'*Événement* en tant que rubrique à partir de la page 2 et s'étend jusqu'en page 6 (édition du 24 décembre 2015). L'instance journalistique mue par un souci de factualité porte son dévolu sur un événement phare (décès d'Ait Ahmed). Pourtant ce jour là, plusieurs autres faits se sont bien déroulés. Cela dénote *ipso facto* un parti pris du journal. Cette idée est défendue par Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu

« Le tabloïd apporte un supplément d'ordre : avec lui est apparue [...] une rubrique, *l'Événement*, caractérisé par le fait qu'elle impose un et un seul événement à tous les autres [...]. On voit ce que cela implique : qu'il existe chaque jours, *quelque* événement qui est *l'Événement*. [...] Il est permis de voir dans ces phénomènes de polarisation [...] l'analogue d'une idéologie- si on l'étend (au delà des jugements et des opinions) au processus qui commandent, à la base l'orientation du regard. (1989, pp195-196).

Au niveau linguistique, les noms des rubriques d'*El Watan* sont des syntagmes nominaux sans déterminant ni prédicat, à l'exception de *l'Actualité*, *l'Époque*, *l'Événement*. Mouillaud et Têtu définissent les caractéristiques du titre rubrique :

« Les titres-rubriques sont des noms sans déterminants et dépourvu de prédicat, envisagés d'un point de vue linguistique, ils ne sont ni des phrases, ni le produit de la transformation d'une phrase sous –jacente. Leur statut est comparable à celui des objets d'un catalogue ou des unités d'un répertoire. Ils ne contiennent pas d'assertion par rapport à l'existence » (1989, p118).

Au niveau sémantique, les titres-rubriques du journal *El Watan* comme *Actualité*, *Economie* sont « vides d'un point de vue informationnel » (Ibid.). Ce pendant, ces titres permettent de répartir l'information dans des catégories et jouent le rôle d'étiquette :

« Ce sont des “énoncés” liés à leur site, qui ne font sens, comme des étiquettes, que là où ils sont énoncés (détachés, l'étiquette devient un prédicat errant à la recherche d'un support qu'elle informe » (Ibid.).

Quoique, ces titres-rubriques renvoient à un référent culturel à portée régionale ou nationale comme: *Alger info*, *Kabylie info*, *Oran info*. Ce qui renvoie à la double dimension du quotidien *El Watan*. Ces titres rubriques ont comme fonction de guider la lecture.

4.4 Rubriquage d'*El Moudjahid*

El Moudjahid ne compte pas de rubriques presque régulières.

Les rubriques d' <i>El Moudjahid</i>		
Régulières	Presque régulières	Non régulières (spécifiques)
<i>De bouche à l'oreille, Nation, Economie, Monde, Détente-TV, Culture, Région, Vie pratique, Sport</i>		<i>Ephéméride.</i>

Sur le plan quantitatif, *El Moudjahid* compte neuf rubriques régulières ou permanentes ainsi *De bouche à oreille* placée en page 2, *Nation* allant de la page 3 jusqu'à la page 8, *Economie* en page 9, *Monde* en page 11 *Société* en page 13, *Détente-TV* en page p15, *Culture* en page 16 et 17, *Région* en page 18 et 19, *Vie pratique* en page p20 enfin, la rubrique *Sport* s'étale de la page p21 à 23. De plus, une rubrique non permanente *Ephéméride* en page 15 qui résume les événements marquants de l'année en cours. *El Moudjahid* subdivise toutes ses rubriques en sous-rubriques dans le but de guider et de faciliter la lecture à titre d'exemple ; *droit au but* dans *Nation* ; *Le chiffre du jour* et *Conjoncture* dans *Economie* ; *Grand Angle* dans la rubrique *Monde* ; *Sans Visa* et *Regard* dans *Société* ; *Le coin du copiste* et *Culture hebdo* dans *culture* ; *Dans la lucarne* dans la rubrique *Sport* et *wilaya à la une* dans *Région*.

Sur le plan linguistique, les rubriques d'*El Moudjahid* comme *Nation*, *Economie*, *Monde*, *Société*, *Culture*, *Sport*, *Région* sont des noms sans prédicats. Par contre, *De bouche à oreille* est une phrase prépositionnelle, *Vie Pratique* est un syntagme nominal (noms+adjectif).

Sur le plan sémantique, la proximité est un effet de sens des rubriques appelée *Vie pratique* et *De bouche à oreille* car on ne peut se préoccuper du quotidien du lecteur et à plus forte raison lui chuchoter des informations dans l'oreille que si l'on est très proche de lui. En outre, cette proximité se traduit également dans les contenus brefs, disparates et pratiques proposés par ces rubriques.

On aura constaté que le rubriquage en tant qu'identité du journal est varié dans *El Watan* et essentialise l'image de l'opposant politique à Hocine Ait Ahmed après l'indépendance. En revanche, *El Moudjahid* rubrique l'événement du décès de Hocine Ait Ahmed dans *nation* et lui attribue la figure du moudjahid, du révolutionnaire du symbole et du patriote avant l'indépendance. Cette représentation est due semble-t-il à l'identité de chaque journal.

Conclusion partielle

Au terme de ce chapitre1 nous avons évoqué dans son premier point relatif à la situation de la presse qu'en dépit des suspensions justifiées par « les intérêts supérieur de la nation » par les contentieux commerciaux entre les éditeurs et les imprimeurs, par les insuffisances logistiques et techniques (à l'exception d'*El Watan* et d'*El Khabar* qui possèdent leur propre imprimerie),etc. La presse écrite francophone en Algérie reste relativement indépendante (car le tryptique impression-diffusion-publicité) permet encore au pouvoir de les contrôler. Néanmoins, elle demeure la plus libre du monde arabe.

Nous avons indiqué dans la présentation des quotidiens : qu'*El Moudjahid* est un quotidien national d'information appartenant au secteur public et faisant partie de la presse officielle algérienne Et qu'*El Watan* est un quotidien national appartenant au secteur privé et faisant partie de la presse d'opposition algérienne.

Nous avons terminé ce chapitre1 par l'examen du rubriquage comme forme de représentation de l'événement. Deux figures principales de Hocine Ait Ahmed ressortent, celle de l'opposant politique pour *El Watan* et de révolutionnaire pour *El Moudjahid*. Dans le chapitre qui suit nous ferons quelques rappels historico-bibliographiques sur le parcours politique de Hocine Ait Ahmed.

Chapitre2: Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

Introduction partielle

Notre recherche s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire. Elle s'appuie sur des recherches en histoire pour mieux contextualiser nos analyses mais également sur l'analyse du discours de l'ethos politique. Le statut du locuteur, contexte politique, culturel, le positionnement idéologiques, etc. sont autant de facteurs programmant le réglage de sens du discours politique de Hocine Ait Ahmed. C'est pourquoi, dans ce chapitre (2) nous proposons en toile de fond et brièvement un résumé des circonstances et des événements liés au parcours politique de Hocine Ait, puis son rôle dans la guerre de libération et son combat pour la démocratie après les événements d'octobre 1988, ainsi que l'événement de son décès le 23/012/2015. Enfin, nous terminerons ce chapitre par présenter et délimiter notre corpus d'étude.

1. Résumé des circonstances et des événements

1.1 Son Enfance et sa scolarité

Ait Ahmed est né le vendredi 20 août 1926 au village D'Ath Ahmed dans la commune mixte de Michelet (Ain el – Hammam)- wilaya de Tizi Ouzou. Il a grandi dans une maison qui était un lieu de pèlerinage à cause de son Aïeul de Cheikh Mohand el- Hocine, mort en 1901. C'était un sage, grand poète et appartenait à une grande confrérie musulmane appelée Rahmánya. Cette école Soufie prônait la sensibilité personnelle, la solidarité sociale et l'humilité, c'est dans cet environnement que baignait Hocine Ait Ahmed.

Il commença sa scolarité à l'âge de quatre ans à l'école coranique où il apprend à lire et à réciter le Coran avec les garçons et les filles de son village. Cet enseignement dispensé par un Cheikh vénéré avec des moyens rudimentaires, à titre d'exemple : les plumes sont taillées dans le roseau, l'encre fabriquée à partir de la laine brûlée, la planchette sur laquelle on écrivait était enduite de glaise séchée.

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

A six ans, Hocine part chez sa tante à Tiferdout pour rejoindre l'école primaire française située à Michelet (centre administratif). Les enfants scolarisables de ce village doivent d'abord apprendre le Coran dès cinq ou six heures du matin pour pouvoir ensuite rejoindre l'école primaire. L'école coranique servait de garde fou contre la turbulence des enfants. Loin de sa famille, Hocine acquit précocement le sens du devoir : réussir pour soi pour sa famille et pour son village. Entouré d'un père non autoritaire, très fin, ouvert et plein d'humour et d'une mère battante, gardienne de la tradition, pleine de caractère et fière de sa descendance de l'héroïne Lalla Fatma²⁵. Comme tous ses camarades, Il avait la chance de s'imprégner des valeurs culturelles transmises de génération en génération, comme par exemple d'offrir les premiers fruits ou premiers légumes aux femmes qui attendent un enfant. « *C'est grâce à ces valeurs que je ne suis pas rentré en aveugle dans le monde des idées et de l'idéologie.* » (Ait Ahmed 1990, p14). Sa prise de conscience est due à sa première incarcération pour une journée à l'âge de onze ans suite à une désinvolture à l'égard de l'administrateur général.

Dans cette école y avait deux sections : la section française réservée aux fils de fonctionnaires français et la section indigène dont il faisait partie, pourtant en 1939 il obtint grâce à sa clairvoyance et à son instituteur dévoué et compétent M. Thomé, son certificat d'étude à titre indigène et à titre français qui lui permettait de rentrer au lycée d'Alger.

1.2 Son militantisme

Ayant pris conscience de la colonisation et de l'existence du nationalisme de Messali Hadj, le Parti du Peuple Algérien (PPA) grâce à son oncle Ouzzine, étudiant dans la capitale. Ouzzine fut incorporé d'office après le débarquement des Alliés en 1942 dans les rangs de l'armée française pour combattre l'Allemagne et tombera à Monte Cassino. Jusqu'en 1942 Ait Ahmed n'avait pas

²⁵ Entre (1846-1856) Lalla Fatma participa à la résistance contre les Français à la tête des Mousseblines, « les volontaires de la mort ».

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

d'activité politique car il ne sortait pas et son emploi du temps au lycée de Bouzaréah est très chargé : uniforme, réveil au tambour, passage au lavabo matin et soir. Il aida ses camarades de classe Polonais à faire leurs exercices de Français, eux lui ont appris à jouer de l'Harmonica. En allant chez lui en Kabylie, Ait Ahmed se nourrissait de la propagande nationaliste menée par Amar Ait Hamou, vieux militant de l'Etoile Nord Africaine et ami d'un membre clandestin du PPA (Hocine Asselah) et découvrait les raisons de la dissolution du mouvement Scouts musulmans Algériens (SMA) par le régime Vichy à cause de son projet insurrectionnel, Bouras qui était chef des SMA.

2. Le rôle de Hocine Ait Ahmed dans la guerre de libération

2.1 Avant la guerre de libération

Militant clandestin depuis 1942 dans les rangs de la cellule étudiante du PPA, grâce à son oncle Ouzzine, lui aussi étudiant dans la capitale. Ait Ahmed assista à la réunion du conseil de district présidé par Sid Ali Halit. Après la boucherie du 08 mai 1945, Arezki Djemâa, agent de liaison du PPA annonce : « *La direction décide l'insurrection générale pour la date du jeudi 23 mai 1945, à partir de zéro heure* » (Ait Ahmed, 1990 :36) lors de la réunion du conseil de district tenue en Kabylie, Ait Ahmed y assista et fut désigné à la tête d'un commando qui alla attaquer le Fort Napoléon²⁶ fait qui n'arriva pas car le 22 mai 1945, Laimèche appela Ait Ahmed à dix huit heures et lui dit « *ne viens pas, la fête est reportée* », c'est-à-dire l'insurrection est annulée. Le 15 février 1947 fut tenue finalement le premier congrès du PPA depuis sa création en 1937, Ait Ahmed et ses camarades de district de Kabylie chargés de rédiger et de lire le rapport devant Messali Hadj et les cadres du parti ainsi que les quatre autres districts qui couvrent le territoire national. Ce rapport qui comportait trois parties : d'abord, un bilan sévère à l'égard de la direction, ensuite l'analyse de la situation en s'appuyant sur deux phénomènes : la radicalisation de l'opinion suite à la répression et l'émergence des masses rurales en tant que force politique, enfin

²⁶Actuellement appelé Fort National qui se trouve à Tizi Ouzou.

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

les perspectives d'ordre idéologique, politique et organique, cette dernière perspective s'orienté plus vers la création d'une organisation spéciale(OS) qui préparerait la lutte armée. Mohamed Belouizdad fut le premier responsable de l'OS de 1947 à 1949 puis Ait Ahmed prit la tête de l'organisation après la maladie de Belouizdad.

En mars 1949, il organisa le hold-up de la poste d'Oran et réussit avec ses camarades à rapporter un peu plus de trois millions d'anciens francs. Accusé de séparatisme et de berbérisme, il fut écarté de l' OS et remplacé par Ahmed Ben Bella (futur président). Il rentre dans la clandestinité, pendant ce temps là, Ait Ahmed se marie avec Djamila Toudert. Les responsables du PPA-MTLD Craignent qu'Ait Ahmed soit capturé par les services de renseignement français et lâcherait le morceau après interrogatoire, c'est ce qui les a d'ailleurs contraint en octobre 1951 de lui trouver une nouvelle identité (Said Ferhi) par l'intermédiaire de Mostefa Ben Boulaid. Après une escale en France puis en Suisse, Said Ferhi finit par rejoindre la délégation extérieure au Caire le 01/05/1952. Ait Ahmed est loin de la lutte fratricide entre messaliste et centraliste lors du congrès de la discorde de 1953. Il soutient la création du comité révolutionnaire pour l'unité et l'action(CRUA) en mars 1954, une troisième voix qui prône la lutte armée.

2.2 Pendant la guerre de libération

Jouissant d'une bonne maîtrise des langues étrangères, le nouveau Cairote pose sa première pierre dans l'édifice de la diplomatie algérienne, en participant d'abord à la conférence des partis socialiste tenue dans la capitale de la Birmanie(Rangoon) en janvier 1953. Cette conférence a soutenu le principe de décolonisation de l'Afrique du nord. Ensuite, profitant de ses voyages en Inde, en Indonésie et au Pakistan, Ait Ahmed réussit à créer des comités de soutiens en faveur de l'autodétermination du peuple algérien. Le 01 novembre 1954, Ait

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

Ahmed, Ben Bella qui s'est évadé de la prison, rejoignent Mohamed Khider²⁷ au Caire et proclament le FLN.

En avril 1955, Ait Ahmed conduit la délégation algérienne à la conférence de Bandung, selon Yves Courrière, c'est grâce à sa persévérance que la question algérienne sera inscrite à l'ordre du jour. Bien avant cette conférence, Ait Ahmed a réussi à arracher l'accord de Soekarno.

Au début de l'année 1956, Ait Ahmed et son compagnon M'hammed Yazid réussiront à ouvrir un bureau FLN auprès des nations unies à New York. Ait Ahmed qui a su tardivement le 17/10/1956 était le seul parmi ses collègues de l'extérieur qui a approuvé les résolutions du congrès de la Soummam tenu le 20/08/1956.

Le 22/10/1956, les services français interceptent et détournent le Douglas DC-3 d'Air Atlas à destination de Tunis vers Alger, à son abord les cinq chefs de la révolution, Ait Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider et Lacheraf seront mis en prison. En 1957, Ait Ahmed dans son rapport adressé au Comité de Coordination et d'Exécution (CCE) demandait la formation d'un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA)²⁸. Selon Rédha Malek : « *l'idée de créer le gouvernement provisoire, comme action radicale et un point de non-retour vers l'indépendance, est venue de Hocine Aït Ahmed* ». Lors de la réunion au Caire en août 1958 le CNRA ²⁹ concrétise l'idée le 19/09/1958 en désignant Ferhat Abbas comme premier Président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

²⁷Mohammed Harbi, 1975, *Aux origines du Front de Libération Nationale, La scission du P.P.A.-M.T.L.D.*, Christian BOURGEOIS, Paris, p298.

²⁸Abdel Madjid Merdaci dans son livre « GPRA, un mandat historique » souligne que sa formation a été suggérée par Hocine Ait Ahmed dès 1957 dans un rapport envoyé par celui-ci au Comité de Coordination et d'Exécution. Disponible sur : <https://www.reporters.dz/publication-de-gpra-un-mandat-historique-d-abdelmadjid-merdaci-quand-l-histoire-reprend-ses-droits/> consulté le 04/02/2021.

²⁹Conseil National de la Révolution Algérienne installé au Caire (Egypte).

3. Le combat de Hocine Ait Ahmed pour la démocratie

3.1 Ait Ahmed, opposant politique après l'indépendance

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons passer en revue quelques dates importantes qui nous permettront de comprendre d'une part, la situation politique après l'indépendance et d'autre part, voir les positionnements et les rôles politiques de Hocine Ait Ahmed pendant cette période cruciale ?

Le 27/05/1962 : Tenue du congrès de Tripoli et création du CNRA (Conseil National de la Révolution Algérienne) et dissidence entre le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) sous la direction de Ferhat Abbas et l'Etat Major ou le « groupe de Tlemcen » dirigé par Ben Bella et Boumediene.

Le 25/06/1962 : Belkacem Krim et Mohamed Boudiaf créent le comité interwilaya regroupant les wilayas II, III, IV, la Zone autonome d'Alger(ZA) et la Fédération de France. Ce comité reçoit l'étiquette « groupe de Tizi Ouzou ».

Le 03/08/1962 : Nouveau Bureau Politique du CNRA et dissolution du GPRA.

Le 09/09/1962, L'armée des frontières rentre victorieuse à Alger ; le 20/09/1962, l'Assemblée Nationale Constituante(ANC) est « élue » et Ferhat Abbas proclamé président de l'ANC le 25/09/1962.

Le 29/09/1962 : Ben Bella forme le premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

Le 05/07/1963 : Ait Ahmed dénonce ce gouvernement « régionaliste et clanique.. ».

Au mois d'Aout /1963 : Elaboration de la constitution à la salle de cinéma Majestic (actuellement Atlas) puis son adoption le 28/08/1963 et enfin la tenue du référendum le 10/09/1963.

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

Le 15/09/1963 : Ben Bella s'impose comme président de l'Algérie et Boumediene comme vice président et ministre de la défense.

Le 29/09/1963 : Proclamation du Front des Forces Socialiste (FFS) dans un meeting populaire à Tizi Ouzou. Le FFS s'oppose contre les idées de l'UDRS (Union pour la Défense de la Révolution Socialiste) de Krim Belkacem.

Le 30/09/1963 : Ben Bella déclare que « *L'insurrection d'Ait Ahmed est soutenue par le roi du Maroc* » (cité dans *Médiapart* par Samir Ghezlaoui, 2013).

Le 03/10/1963 : Ben Bella gèle la constitution et envoie ses troupes à la traque d'Ait Ahmed et ses alliés taxés d' « antirévolutionnaire ». Face à cette répression violente du pouvoir central le FFS mène une résistance armée dans une posture défensive.

De septembre 1963 jusqu'à février 1964 : Le Maroc provoque une Guerre des sables au sud ouest de l'Algérie. Ait Ahmed dénonce une manipulation du pouvoir.

Le 15/10/1963 : Mobilisation de l'Armée Nationale Populaire (ANP) ancêtre de l'Armée de Libération Nationale (ALN) contre les troupes royales.

Le 24/10/1963 : Le colonel Mohand Oulhadj (7^{ème} région militaire de l'ANP), bras militaire d'Ait Ahmed, donne l'ordre à ces groupes armés de rallier l'ANP avec leurs armes et munitions, ce dernier est nommé membre du bureau politique du FLN.

Le 26/10/1963 : Ait Ahmed décapité militairement dénonce ce ralliement, 400 militants du FFS tombent au champ d'honneur.

Le 14/10/1964 : Ait Ahmed échappe à une embuscade, mais son secrétaire Tamzit Tahar est tué.

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

Le 17/10/1964 : Ait Ahmed et Ali Mécili (ancien agent du Ministère de L'Armement et des Liaison Générales) sont capturés, le lendemain *Alger Républicain* (journal) titre ; « L'ANP capture le traître Ait Ahmed ».

En 1965 : Emprisonné à Lambèse (Batna) puis à El Harrach, Ait Ahmed est condamné à mort puis gracié.

Le 19/06/1965 : Une réunion secrète est tenue entre les représentants du FFS et ceux de Ben Bella qui veut évincer Boumediene, se solde par un communiqué commun FFS-FLN publié par la presse. L'accord porte sur plusieurs points : le cessez-le-feu, l'indemnisation des familles des militants tués par l'ANP, la réhabilitation des militants FFS dans leur statut d'anciens combattants de l'ALN, et enfin la libération de tous les détenus politiques.

Le 19/06/1965 : Boumediene dépose Ben Bella et ordonne son arrestation. Aït Ahmed est affirmatif sur la vraie raison de ce coup d'Etat, lors d'une émission diffusée sur la télévision française, le 1^{er} novembre 1979 :

« La raison véritable qui a poussé l'armée à se débarrasser de Ben Bella, le 19 juin 1965, la véritable cause, c'est que trois jours auparavant, un communiqué commun FLN-FFS a été publié dans la presse nationale, annonçant le début de la sortie du parti unique et la reconnaissance d'un deuxième parti. Trois jours après, c'est le coup d'Etat. En fait, les gardiens du temple ne voulaient pas l'ouverture de la voie à une opposition ».

Le 01/05/1966 : Après avoir repris ces études dans la prison d'El Harrach, il décrocha la deuxième moitié de son Baccalauréat (la première partie est passée en 1945) et réussit à s'évader avec la complicité de quelques militaires et s'exile en Suisse. Il obtint une licence en droit à Lausanne. En 1975, il soutient un doctorat à l'université de Nancy dont l'intitulé de la thèse est « *Les droits de l'homme dans la charte et la pratique de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)* ».

3.2 Son combat pour la démocratie

Le 24/04/1980 : Ait Ahmed s'insurge et interpelle Chadli sur les antennes 2(France2), il déclare :

« Je suis profondément bouleversé d'apprendre que le sang algérien est versé en Kabylie, que des centaines de jeunes sont enlevés, que des centaines de travailleurs et d'étudiants gisent dans les hôpitaux. Je viens d'apprendre que tous les médecins de l'Algérois ont été appelés à la rescousse. Je dénonce le caractère fasciste de la répression devant des manifestations dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles étaient pacifiques, qu'elles étaient non sectaires ».

Et d'ajouter: « *Il est certain que la revendication culturelle, en Kabylie, s'inscrit dans l'ensemble des revendications sociales, politiques et culturelles de l'Algérie* ».

Le 16/12/1985 à Londres, Ait Ahmed (FFS) et Ben Bella (Mouvement pour la Démocratisation de l'Algérie) organisent une conférence pour discuter de la situation politique de l'Algérie. Ait Ahmed s'explique sur cette alliance polémique :

« C'est la situation générale de notre pays qui fait que nous nous sentons le devoir moral d'intervenir. Sinon, il y aurait non assistance à un peuple en danger. Nous avons été des militants, nous aimons notre pays, nous avons longtemps couru l'Algérie pour organiser le mouvement indépendantiste. Beaucoup de choses nous ont unis, et lorsque certains s'étonnent que nous soyons, aujourd'hui, côte à côte ; on oublie une chose ! C'est lorsque toutes les valeurs dans la société algérienne sont perverties, nous voulons garder les valeurs de l'amitié, les valeurs de la solidarité. Mais nous ne voulons pas oublier le passé... ».

Il lance un appel au consensus national :

« Nous voulons remobiliser la société et la reconquérir. Nous voulons créer un éveil dans la société algérienne. Nous nous adressons aux intelligences et aux consciences des Algériens. Nous appelons toutes les personnalités et les mouvements, y compris les communistes même si nous ne sommes pas

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

d'accord avec leur programme, à se joindre à nous. Nous sommes pour une stratégie de remobilisation de l'opinion publique »

Le 10/10/1988 : Suite aux événements du 05 octobre 1988 qui ont fait des centaines de morts et de blessés, le pouvoir ouvre le champ politique.

Le 15/12/1989 : Ait Ahmed rentre en Algérie.

3.3 Hocine Ait Ahmed, chef du FFS

Le 13 et 16/12/1991 : Tenue du premier congrès du FFS.

Le 26/12/1991 : Le FFS se positionne en deuxième position, derrière le FIS (Front Islamique du Salut) lors des élections législatives.

Le 02/01/1992 : Le FFS organise une marche grandiose pour dénoncer l'arrêt présumé du processus électoral sous le slogan « Ni état intégriste, ni état policier ».

Le 09/01/1992 : Démission du président Chadli Bendjedid.

Le 11/01/1992, Ait Ahmed s'oppose à l'arrêt du processus électoral. Il dénonce le « coup d'état militaire ».

Le 13/01/1995, Ait Ahmed réussit à réunir les responsables du FLN et ceux du FIS à Saint-Egidio en Italie pour arrêter l'effusion du sang. Il pose désormais les jalons de la réconciliation nationale.

En 1995, élection du général Zéroual qui démissionne trois années après en 1998.

Le 02/02/1999, retour d'Ait Ahmed en Algérie pour annoncer sa participation à l'élection présidentielle anticipée. Mais, ce dernier se retire avec les cinq autres candidats à cause du parti pris par l'administration à l'encontre du candidat du pouvoir en la personne d'Abdelaziz Bouteflika.

En Septembre 2007, Ait Ahmed (FFS), Abdelhamid Mehri (FLN) et Mouloud Hamrouche (ex premier ministre) lancent « l'initiative des trois » pour dénoncer le musellement des libertés politiques.

En 2012, Ait Ahmed annonce à partir de Lausanne son retrait de la politique lors du congrès du FFS suite à des problèmes de santé.

4. L'événement du décès de Hocine Ait Ahmed

La date du 23/12/2015 marque le décès du chef historique de la nation à Lausanne suite à une attaque vasculaire cérébrale(AVC). Son décès, transformé par les médias en événement médiatique par excellence, a fait couler beaucoup d'encre surtout dans la presse écrite. Notre corpus que nous allons présenter succinctement ci dessous est limité aux articles journalistiques traitant de l'événement du décès de Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens algériens francophone *El Moudjahid* et *El Watan* pendant la semaine du 25/12/2015 au 03/01/2016.

4.1 Présentation du corpus et des thèmes retenus

Notre corpus d'étude se compose soixante sept pages dont quarante neuf pages consacrées par *El Watan* et seize pages par *El Moudjahid* à l'événement du décès de *Hocine Ait Ahmed*. Nous présenterons notre corpus que nous avons organisé en trois rubriques thématiques: *Hocine Ait Ahmed chef historique*, *Hocine Ait Ahmed opposant politique et chef du FFS*, *Hocine Ait Ahmed héros national (événement du décès)*. Ces rubriques nous permettent de voir dans chacune les différentes représentations de Hocine Ait Ahmed. Nous avons tenu compte également de la situation d'énonciation (conditions socio-historique) de chaque énoncé qui nous permet de mieux analyser la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed. Enfin, nous avons procédé au classement de notre corpus suivant un ordre chronologique d'apparition des articles, c'est-à-dire à partir du 24/12/2015 au 03/01/2016 et respectif *El Moudjahid* puis *El Watan*.

Chapitre 2 : Parcours politique de Hocine Ait Ahmed et délimitation du corpus

4.1.1 *Hocine Ait Ahmed, chef historique*

Cette rubrique contient neuf pages dont trois d'*El Moudjahid* et six d'*El Watan*. Nous avons relevé deux éditoriaux dont l'un d'*El Moudjahid* sous le titre « reconnaissance », l'autre d'*El Watan* dont les titres « quand la politique tue l'histoire ». Nous avons également prélevé quinze discours directs.

4.1.2 *Hocine Ait Ahmed, opposant politique et chef du FFS*

Cette deuxième rubrique se compose de dix huit pages d'*El Watan* et quarante deux discours.

4.1.3 *Hocine Ait Ahmed, héros national*

Dans cette troisième rubrique, nous comptons quarante pages dont quinze pour *El Moudjahid* et vingt cinq pour *El Watan* ainsi que dix sept discours.

Conclusion partielle

On aura remarqué que le combat de Hocine Ait Ahmed s'inscrit dans deux grandes phases, la période préindépendance et la postindépendance. Chacune des deux phases impriment un combat singulier de celui-ci, la première se caractérise par son combat contre le colonialisme et pour l'indépendance. La seconde période, longue et riche en événements politique montre les différentes prises de positions de Hocine Ait Ahmed dans son combat contre toutes formes de dictature et pour la démocratie et la justice sociale. Pour une consultation facile des soixante quatorze discours directs de Hocine Ait Ahmed relevés dans les quotidiens cités supra, nous avons choisi de les retranscrire puis les annexer dans les rubriques formant ainsi un document indépendant au côté des articles.

Partie 2 : Réflexions théoriques et méthodologiques sur la notion d'ethos

Introduction à la deuxième partie

Cette partie s'attardera de définir les fondements théoriques et méthodologiques de notre travail. Nous présenterons dans le premier chapitre les notions de « discours » et « genre de discours ». Dans le deuxième, nous aborderons le concept « événement » et « discours médiatique ». Puis, nous réadapterons les notions de « représentation » et d'« interdiscours » dans l'analyse du discours. Enfin, nous examinerons la notion d'« ethos » pour montrer comment ils peuvent être appliqués dans l'analyse du discours.

Chapitre1 : Discours et genre de discours

Introduction partielle

Nous tenterons dans ce premier chapitre¹ de réinterroger la notion de « discours » pour ensuite amorcer celle de « genre de discours » qui nous permettra d'aborder le genre médiatique et politique. Nous clôturons ce chapitre par l'examen de la notion d'auditoire (définition, indice d'allocution, types d'auditoires et adaptation) qui est importante dans l'entreprise de l'influence qu'exerce l'orateur sur son public.

1. Discours et genres de discours

Avant de pouvoir définir le discours, il est important de revisiter la dichotomie Saussurienne « langue » et « parole ». Dans le *cours de linguistique générale* Saussure distingue dans le langage un aspect social et un aspect individuel. Pour reprendre les propos et les définitions citées par Karima Ait Dahmane dans son livre *Algérie/France, Altérité, discours et mémoire* (2020 :17). Il va même jusqu'à proposer l'exigence de deux linguistiques : linguistique de la langue et linguistique de la parole :

« Il serait chimérique de réunir sous un même point de vue la langue et la parole. Le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène, tandis que la distinction et la subordination proposées éclairent tout. » (1971, pp37 :38).

Pour C. Détrie et P. Siblot, la notion de langue renvoie au système fermé, au modèle de référence de la linguistique Saussurienne :

« C'est un objet abstrait envisagé en dehors de tout contexte d'emploi. Or, la parole est le produit de l'activité langagière des sujets parlants, l'exploitation individuelle et concrète de la langue par ses utilisateurs. L'opposition langue/parole peut donc aussi se concevoir comme une opposition système/usage ». (2001, pp 167 :168).

Pour Karima Ait Dahmane, le discours s'oppose à la langue dans la mesure où celui-ci est l'usage de la langue dans un contexte particulier. C'est pourquoi la distinction qu'opère Saussure entre l'individuel et le social dans la

langue n'est pas tenable car « tout est social dans le langage. » (2020, p18). La façon dont un sujet parlant construit son discours dépend foncièrement des conditions sociales dans lesquelles il a appris et utilisé le langage. En dehors de la linguistique, l'acception de « discours » ancrée dans les sciences du langage ont inspiré ou se sont inspirés de diverses disciplines qui interagissent dans les sciences humaines et sociales : La philosophie du langage ordinaire (L Wittgenstein), la théorie des actes de langage (J L Austin, J Searle), l'ethnométhodologie de (H Garfinkel), l'école de Palo Alto (G Bateson), le dialogisme (M Bakhtine), la psychologie de L Vygotsky, l'archéologie et la théorie du pouvoir de M Foucault, etc.

Selon Maingueneau(2014), la notion de « discours » acquière plusieurs leitmotifs :

1.1 Le discours est une organisation au-delà de la phrase

Les discours sont le plus souvent des unités transphrastiques (cela ne veut pas dire que tout discours est de taille supérieure à la phrase). Ils sont soumis à des règles d'organisation qui se déclinent sur deux niveaux : Celles qui président les genres de discours (thèse de doctorat, consultation médicale, etc.) ; les règles transversales aux genres qui gouvernent un récit, un dialogue, une description, etc.

1.2 Le discours est une forme d'action

Parler n'est seulement pas représenter le monde, mais également agir sur autrui, sur ce point on trouve la théorie des actes de langage (Austin 1962 puis Searle 1969) qui a démontrée que toute énonciation constitue un acte(promettre, ordonner, etc.) qui vise à modifier une situation.

1.3 Le discours est interactif

La conversation est une interactivité discursive la plus évidente entre deux ou plusieurs partenaires, donc il existe des énonciations orales ou écrites non

interactives (la conférence, les textes écrits, etc.) : « *Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui semble passif, est prise dans une interactivité constitutive* » (Maingueneau, p20).

1.4 Le discours est contextualisé

Un énoncé comme « il pleut » peut être compris dans un contexte où une mère demande à son fils de prendre un parapluie, il peut également recevoir une autre valeur illocutoire dans un autre contexte où la mère décline la demande de son mari en disant : désolé ! Je ne peux pas sortir. On le voit, le discours est intimement lié au contexte, on parle d' « indexicalité » qui désigne l'incomplétude foncière des mots qui doivent être indexés à la situation d'énonciation pour accéder au sens « complet ».

1.5 Le discours est pris en charge par un sujet

Tout discours est pris en charge par un sujet :

« Le discours n'est discours que s'il rapporté à un sujet, un JE, qui à la fois se pose comme *source des repérages* personnels, temporels et spatiaux (JE-ICI-Maintenant) et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son destinataire (phénomène de « modalisation ») ». (Maingueneau 2014, p21).

1.6 Le discours est régi par des normes

L'activité discursive, comme tout comportement social suggère des normes par exemple une question implique que le locuteur ignore la réponse, que cette réponse est intéressante pour lui et croit que son interlocuteur peut la lui donner. Il existe aussi des « maximes conversationnelles », « lois du discours ».

1.7 Le discours est pris dans un interdiscours

Le discours n'est interprété qu'à l'intérieur d'un interdiscours, c'est à dire le fait de ranger un texte dans un genre comme (interview, un éditorial...) préconise qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre. D'aucuns, dans la lignée de Bakhtine refusent l'idée de clôture d'un texte, sur ce

point ils inscrivent l'énoncé dans un « dialogisme » qui s'ouvre sur les textes antérieurs et extérieurs formant ainsi une boucle discursive interminable. Ce constat est partagé par les analystes du discours français inspirés par J Lacan et l'Althusser pour qui l'énonciation est dominée par l'interdiscours, ce que illustre Pêcheux : « *ça parle toujours avant ailleurs et indépendamment* » (1975, 146 : 147).

1.8 Le discours construit socialement le sens

Partant de l'idée que c'est à travers le discours que se construit la réalité sociale et la construction sociale du sens ne ressort pas seulement des productions collectives destinées à un large public mais également des conversations entre deux personnes. Le sens n'est pas directement accessible, stable et immanent, il est sans cesse construit et reconstruit dans des pratiques sociales déterminées. Les avis sont parfois fortement divergeant à propos de l'emploi du terme « discours » qui désigne à la fois des objets d'analyse et le positionnement du chercheur sur eux. Analyser le discours de la presse écrite ne s'opère uniquement pas à l'aune de son contenu, de son organisation textuelle et de ses procédés stylistiques mais le ramener à un contrat de communication (nous y reviendrons) et le soumettre aux normes d'une activité discursive et surtout aux groupes de pression (lobbying) qui tirent profit.

Après toutes ces considérations théoriques à propos de la notion de « discours », nous interrogerons dans ce qui suit le concept de « genre de discours ».

2. Classification des genres de discours

Depuis l'antiquité la notion de genre de discours apparaissait dans le poème, ainsi on distinguait le genre « épique » du « dramatique » du « lyrique », puis dans la Grèce classique des genre comme le « politique », « juridique » répondait parfaitement à la gestion de la cité.

D'aucuns, proposent une sérialisation des genres de discours selon le *lieu institutionnel* dans lequel est prononcé le discours en question, à l'école (discours didactique), à l'hôpital (discours médical), etc.

D'autres, s'intéressent aux *statuts des partenaires*, on trouve des discours de jeunes, discours d'experts, discours politique, etc. Il y a aussi ceux qui rapportent des genres de discours au *positionnement idéologique* comme le discours de gauche, celui de droite... En revanche, dans l'analyse du discours, ces critères s'imposent pour déterminer les genres de discours qu'ils mobilisent et de la façon avec laquelle ils les mobilisent.

2.1 Classification de Bakhtine

La notion de genre de discours gagne en visibilité grâce à Bakhtine dans son article « problèmes des genres de discours » paru en 1979, mais écrit en 1952-1953. Bakhtine les définit comme des types d'énoncés liés aux différents domaines ou sphères de l'activité humaine (orale ou écrite). Il distingue entre genres « primaires », simples liés aux activités de la vie quotidienne et genres « secondaires » complexes, généralement écrits comme le roman, le discours scientifique. Les genres *premiers* deviennent des composantes des genres *seconds*, et se transforment selon la spécificité de ceux-ci :

« Les genres premiers, en devenant composantes des genres seconds, s'y transforment et se dotent d'une caractéristique particulière: ils perdent leur rapport immédiat au réel existant et au réel des énoncés d'autrui.... ». (1984, p267).

Les genres de discours peuvent faciliter au lecteur, à travers quelques éléments dans l'énoncé, de distinguer à quel discours appartient ce dernier, cet avis nous le retrouvons chez Bakhtine :

« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif (...) »

Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés l'échange verbal serait impossible. » (1984, p285).

2.2 Classification de Maingueneau

Pour Maingueneau, la notion de *genre de discours* ne prend sens que dans une unité supérieure qu'est le *type de discours* : « *Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : Tout type est un réseau de genres ; tout genre est rapporté à un type* » (2014 :64). Il distingue deux régimes de genres de discours : les genres *institués* qui recouvrent genres autoriaux et routiniers et les genres *conversationnels* qui sont complémentaires (1998 :47). Maingueneau considère les genres de discours comme « dispositif de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions sociohistoriques sont réunies » (ibid.).

Les genres de discours possèdent un caractère historique variable, la « campagne électorale », « commentaire sur les forums » sont des genres de discours qui circulent dans une société donnée à une époque donnée. Par contre les genres comme « journalistique », « didactique » sont pratiquement présent dans toutes les sociétés et pendant toutes les périodes. Les premiers sont "conversationnels", les seconds sont " institués", sont abordés selon Maingueneau en termes de scènes d'énonciation (englobante, générique et scénographie).

2.2.1 Les genres institués

Maingueneau (2014, p64) estime que les *genres* de discours représentent les atomes de l'activité discursive et relèvent des genres institués. On retrouve dans cette typologie tous les genres qui ne se caractérisent pas de spontanéité dans l'activité verbale, qu'elle soit orale ou écrite. Cette typologie contient des genres très variés : « journal quotidien », « la consultation médicale », « le boniment de camelot », « émission radiophonique », « dissertation

philosophique ». Ces genres de discours correspondent au dispositif de communication verbale dont les conditions sociohistoriques sont définies. Ces genres de discours sont étroitement liés aux besoins d'une société donnée dans un temps donné et disparaissent avec eux.

Selon Maingueneau, les genres de discours sont abordés en termes de *scène d'énonciation*³⁰ laquelle se subdivise en trois scènes : *scène englobante*, *scène générique* et *scénographie*. Ils ne prennent sens qu'à l'intérieur d'un rang supérieur qu'est le *type* de discours (scène englobante). A titre d'exemple l'*éditorial* est un genre de discours qui appartient au discours journalistique (scène générique), lui-même est affilié au *type* de discours médiatique (scène englobante).

Maingueneau élabore une typologie des genres en fonction de la façon dont la relation s'établit entre « scène générique » et « scénographie » :

« La relation entre scène générique et scénographie varie en fonction des genres de discours concernés. Le recours à une scénographie exogène est fortement contraint par le genre concerné. Sur cette base, on peut élaborer une typologie, en distinguant divers *modes de généricité*³¹ » (2014, p113).

Le premier mode englobe des genres routiniers dont les sujets ne sont pas variés (normés), *rapport de police*, *acte notarié*, *fiches administratives*, *annuaire téléphonique*. Les producteurs de ces genres sont interchangeables et la scénographie est endogène et stable.

Le deuxième mode concerne les genres de discours assez routiniers où la scène générique s'associe à une scénographie singulière, il suffit de comparer les allocutions d'ouverture, les façons avec lesquelles se dispensent les cours universitaires pour voir qu'il existe des variations scénographiques. Il arrive

³⁰A distinguer entre Scène d'énonciation ou situation d'énonciation, d'ordre strictement linguistique) et situation de communication, peut être utilisée dans une approche sociologique. (Maingueneau, 1998a).

³¹Voir Maingueneau D, 2004b, « Retour sur une catégorie : le genre », dans J-M Adam, J-B Grize et Magid Ali Bouacha, *Texte et discours : catégorie pour l'analyse*, éditions Universitaire de Dijon, pp107-118.

qu'un locuteur puisse recourir à une scénographie exogène qui n'est pas attendu, c'est le cas de Mitterrand quand il a décidé d'envoyer une lettre amicale aux français pour les appeler à voter pour lui. On trouve des genres comme journal télévisé, guide de voyage, fait divers...

Le troisième mode regroupe des genres peu routiniers (incitent à l'innovation). C'est la nature du genre qui impose au locuteur de trouver une scénographie exogène, c'est le cas d'une affiche publicitaire qu'on ignore au départ à quelle scénographie le publiciste recourait-il pour vendre son produit ? S'il s'agit par exemple d'un savon, le publiciste peut improviser une scène entre deux joueurs de rugby qui comparent sur le terrain la propreté de leurs maillots.

Le quatrième mode décline des genres auctoriaux auquel l'auteur se positionne à l'intérieur d'un champ discursif en autocatégorisant son énonciation et en définissant lui-même le statut de son œuvre. L'auteur associe une étiquette « rêverie », « contemplation », « enquête » qui donne sens à l'activité discursive. L'étiquette *contemplations* de Victor Hugo ne permet pas au lecteur de savoir à quel type de discours relève le texte ? Quelle est son organisation textuelle ? Alors que le genre politique est lié à l'activité discursive dont la finalité est préétablie. Souvent le producteur de telle ou telle étiquette participe d'un acte de positionnement, par exemple les philosophes : Kant, Hegel, Descartes en publiant respectivement : *critique*, *phénoménologie*, *méditations* emploient ces étiquettes pour mettre en avant leurs positionnements dans le champ philosophique. En outre, ces étiquettes réhabilite une mémoire intertextuelle, c'est-à-dire que un auteur qui étiquette son livre de *rêverie* ne pourrait pas ignorer J-J Rousseau. Il s'agit ici des textes philosophiques et littéraires où les auteurs doivent innover en cherchant de nouvelles scénographies pour capter leur électorat.

2.2.2 Les genres conversationnels

Ces genres de discours relèvent restrictivement des conversations « ordinaires » dont C. Orecchioni (1990, pp114 :115) résume ces caractéristiques en quatre caractères : « immédiat », « familial », « gratuit » et « égalitaire » :

Le Caractère « immédiat » dans le temps et dans l'espace (proximité et interaction des partenaires de l'échange).

Le Caractère « familial », non formel, spontané et improvisé.

Le Caractère « gratuit » et « non finalisé », c'est à dire la conversation est « *coupée de tout but instrumental* » (Goffman). Elle n'a de « *but avoué que celui de converser* » (André Larochebouvy 1984a, p18).

Le Caractère « égalitaire » même s'ils n'ont pas le même statut, les participants à l'interaction sont égaux, ils ont les mêmes devoirs et les mêmes droits. Ces genres ne sont pas conditionnés ni par des lieux institutionnels, ni par des rôles des partenaires ni par des scripts stable, si bien qu'ils obéissent à des contraintes locales à savoir les formules d'ouvertures, les formules de clôture.

Dans les genres institués les contraintes sont *globales* car elles régulent l'ensemble de l'activité et en quelque sorte *verticales* parce qu'elles sont imposées au départ. En revanche, dans les genres conversationnels les contraintes sont *horizontales* suite aux stratégies de négociation et d'ajustement des tours de parole. Il est question de conversation familière, amicale dont les thématiques et les finalités ne sont souvent pas claires. Les scènes génériques fonctionnent comme des normes qui suscitent des attentes.

2.3 Les attentes du genre de discours**2.3.1 Une ou des finalité(s)**

Les interlocuteurs doivent avoir une ou des objectifs dans l'activité à laquelle ils participent afin développent leurs stratégies de production et d'interprétation des énoncés. Pour reprendre Charaudeau « *on est là pour dire et faire quoi ?* »(1995 :102 in Maingueneau (1998 :51). La finalité marchande du discours journalistique est déterminée par l'enjeu de capter plus de lecteurs.

2.3.2 Des rôles pour les partenaires

Dans un genre de discours les rôles sont différents, à chacun de ces partenaires des droits et des devoirs et aussi des compétences spécifiques, on trouve des rôles statutaires (enseignant, journaliste, homme politique) associé à certaines attitudes pendant l'énonciation (explication, information, persuasion).

2.3.3 Un lieu approprié à sa réussite

Il y a des genres qui imposent des lieux, c'est le cas des tribunaux pour les procès, des universités pour les cours magistraux, des stades pour les points de presse d'après match et d'autres qui ne l'exigent pas (conversation amicale, meeting populaire, etc.). Cependant, le choix du lieu du discours n'est jamais innocent, à titre d'exemple: le 24 avril 1980, Hocine Ait Ahmed interpelle Chadli Bendjedid (président de l'Algérie) à travers la télévision française pour « *arrêtez la répression des manifestants () La revendication culturelle en Kabylie s'inscrit dans l'ensemble des revendications sociales, politiques et culturelles de l'Algérie* ». En choisissant la télévision française Ait Ahmed choisit le lieu opportun pour faire une pression sur le régime algérien, car on sait la relation qui lie le régime algérien à son homologue français.

2.3.4 Un mode d'inscription dans la temporalité

Chaque genre de discours est pris dans une énonciation, elle-même se joue sur des axes variés: la périodicité ou la singularité des énonciations, la durée prévisible, la continuité, le délai de péremption :

La Périodicité n'est pas la même dans tous les genres de discours, le journal est de nature quotidien, hebdomadaire, le discours dans un meeting n'a pas de moment précis.

La durée de déroulement variée qui est régie par le genre de discours en question, le spot publicitaire peut prendre 30secondes, alors qu'un conclave ou un colloque fera une journée voire deux jours.

La continuité dans la mesure où la même information est diffusée en continu à la télé pour permettre à tous les téléspectateurs de l'avoir, or un roman se lie en plusieurs moments.

La durée de péremption attendue: certains textes exigent qu'on les lise pendant une durée déterminée sous peu qu'ils perdent leurs valeurs potentielles, tels les journaux, les magazines. Quoique qu'il existe des types de textes qui ont une longévité assez étendue comme le texte historique.

2.3.5 Un support

Ce que l'on appelle texte n'est nécessairement pas un contenu qui se manifeste sur tel ou tel support, il existe comme texte qu'à travers son mode d'existence matérielle: mode de *transport* / *d'archivage* donc de mémorisation: un texte peut passer par des ondes sonores c'est le cas de la conversation, peut se matérialiser en un manuscrit un livre et peut aussi figurer dans la mémoire d'un ordinateur. La modification du support matériel modifie radicalement les caractéristiques du genre de discours, le débat politique télévisé est un genre de discours distinct du débat dans une salle avec pour seul public les auditeurs présents.

2.3.6 Une composition

chaque genres de discours obéit à des règles rédactionnelles en termes de parties et de mode d'enchaînement, le rapport administratif, l'article journalistique, le journal télévisé, un débat radiophonique suivent un "plan de texte " rigide, c'est-à-dire qu'ils se décomposent en un certain nombre de parties bien différentes qui doivent se succéder dans un ordre déterminé, ce pendant les autres genres de discours sont soumis à des "cahiers de charge" (un certain nombre de tâches doivent être accomplies au cours de l'activité discursive).

2.3.7 Un usage spécifique des ressources linguistiques

Le locuteur est amené à choisir entre les variétés linguistiques : variétés des langues, diversité à l'intérieur d'une langue: variétés géographiques (dialectes), sociales (usage de telle ou telles catégorie sociale), professionnels(discours administratif, journalistique...).Les registres de langues et chaque genre de discours impose tacitement ou non des contraintes en la matière, le discours électoraliste utilise le registre familier et pourrait recourir à la maternelle que maitrise les électeurs.

On prendra néanmoins garde selon Maingueneau que le locuteur peut transgresser toutes ses normes:

« il ne faut pas oublier que l'énonciateur peut toujours transgresser les normes, soit parce qu'il les maîtrise mal, soit délibérément, pour produire un certain effet, à interpréter en fonction du contexte. ».(1998, p54).

2.4 Ambiguïté du Genre de discours

Deux confusions apparaissent lorsqu'on aborde la notion de genre de discours :La première consiste à réserver le terme *genre de discours* seulement aux activités verbales, aux dispositifs de communication socio historiquement définis dont certaines caractéristiques sont repérables (rôle des partenaires, cadre spatiotemporel, finalité, médium, organisation textuelle...) et non aux catégories conçues par le chercheur pour former les familles de genres de discours, par

exemple lorsque un analyste réunit sous le terme « entretien » des genres de discours comme « consultation médicale », « entretien d'embauche » et « interview ». La deuxième confusion concerne le rangement de certains genres de discours dans des genres plus grands, par exemple « L'éditorial » et « la chronique » qui dépendent d'un genre plus grand qu'est le « commentaire », lui-même inclus dans un autre genre plus grand qu'est le « genre journalistique ». Ces genres de discours appartiennent aux genres de textes, en reprenant F Rastier (2004a), qui ont des normes rédactionnelles différentes mais qui ne sont pas autonomes. Mais qu'en est-il des aspects du genre de discours ?

2.5 Les aspects du genre de discours

Maingueneau (1998 : 54-55) pense le genre de discours à l'aide des métaphores telles que « contrat », « rôle » et « jeu » en les empruntant aux domaines juridique, théâtral et ludique. Chacune de ces métaphores met en avant un aspect important du genre de discours :

2.5.1 *Le contrat*

Ce sont les règles implicites qui régissent les genres de discours et que les partenaires de la situation d'énonciation (énonciateur et coénonciateur) sont tenus de respecter sous peine qu'un malentendu se produise.

2.5.2 *Le rôle*

Chaque genre de discours contraint les partenaires de l'échange langagier à endosser des rôles différents dans lesquels ils se reconnaissent réciproquement. Ainsi, lors d'une interview fin 2003 avant l'élection présidentielle du 17 avril 2004, le journaliste Ali Bahmane du quotidien *El Watan* décide de faire parler Hocine Ait Ahmed, il écrit :

« Durant la décennie noire, il chercha à ramener les islamistes à la raison. Pour ce faire, il prit le risque de se couper de la résistance populaire contre eux en participant à la conférence de Saint Egidio, aux côtés d'Anouar Haddam. **Ce fut une tâche noire dans son action politique**, mais il a **nié** devant nous avoir

cherché à dédouaner les islamistes des crimes qu'ils ont commis durant cette période. » (*El Watan* du 24/12/2015).

Le journaliste en qualité d'interviewer endosse un autre rôle qui est celui de l'accusateur car il estime que le fait qu'Ait Ahmed accepte de participer à la conférence de Saint Egidio fut *une tache noire dans son action politique*. Or, Hocine Ait Ahmed en qualité d'interviewé se voit attribué un rôle d'accusé par le journaliste, c'est ce que montre du moins l'effet de sens du verbe *nier*.

2.5.3 Le jeu

Le genre de discours exige le respect des règles prédéfinies et connues par les participants de l'échange comme dans un jeu. Dans un match de tennis, les joueurs connaissent les règles du jeu et respectent la décision de l'arbitre. Cependant les règles du genre de discours ne sont pas rigide comme celle du jeu : « *elles ont des zones de variations, les genres peuvent se transformer* » (Maingueneau 1998, p56).

2.6 Genres de discours vs étiquettes

Nous entendons par étiquette, les titres qu'attribuent les auteurs à leurs textes, mais qui ne sont pas à vrai dire des genres de discours. Pour Maingueneau (2007,p80) Une étiquette peut correspondre aux propriétés formelles du texte, à son interprétation ou les deux à la fois.

2.6.1 Les étiquettes référant au mode d'organisation de texte

C'est ce qu'appelle Maingueneau *l'hypergenre* qui signifie : « *un type d'organisation textuelle aux contraintes pauvres, relativement stables au fil des siècles, à l'intérieur duquel peuvent se développer des mises en scène très variées de la parole.* » (2007, pp80 :81).L'hypergenre se décline dans des catégories telles : le dialogue, la lettre, l'essai, le journal, etc.

2.6.2 Les étiquettes référant aux modes d'interprétations

Ces étiquettes s'orientent vers la façon dont le lecteur doit lire le texte et non pas à son mode d'organisation. Dans ce genre d'étiquette, le texte est construit selon le mode d'interprétation, d'ailleurs, on parle de cadrage interprétatif de texte à l'instar de : *parole de citoyen, rêverie...*

2.6.3 Les étiquettes référant à la fois au mode d'organisation et au mode d'interprétation

En reprenant Schaeffer 1989 (in Maingueneau 2007), il s'agit dans ce cas de *classes généalogiques*, ce terme désigne les genres qui se construisent par ressemblance à des genres qui servent de modèles cachés dans la mémoire collective. Il n'est sans doute pas anodin que *le rapport de Zeddine* rédigé par Hocine Ait Ahmed en décembre 1948 se rangeant dans le genre de *tract* ou de *propagande* pour la révolution armée, ait une référence au *traité* de stratégie et d'instruction militaire de Clausewitz.

3. Classification de Charaudeau

Pour Charaudeau (2011, p172) dont les travaux portent sur le discours médiatique et politique, le genre de discours non littéraire est synonyme de *genre textuelle* ou *classe textuelle* car leur objet commun est le texte. Il fonde sa théorie des genres de discours sur trois critères : celui du *lieu de construction du sens*, celui du *degré de généralité* des caractéristiques qui définissent la classe textuelle, celui du *mode d'organisation discursive* des textes.

Lieu de construction du sens

Ce lieu de construction de sens se compose de lieu de production, lieu de réception et lieu du produit fini. Le lieu de production est responsable de la fabrication des textes le lieu de réception reconnaisse le texte de l'autre, selon des paramètres propres à chacun d'eux. Le lieu du produit fini c'est celui dans

lequel se configure le texte porteur de sens comme résultat des effets de sens visés par l'instance de production et éventuellement possible par les sens construits par la pluralité des lecteurs composant l'instance de réception dans un rapport de co-intentionnalité.

Degré de généralité des caractéristiques textuelles

Ce critère est important en ce sens que plus les caractéristiques textuelles sont générales moins elles sont discriminantes, c'est le cas des classifications des textes selon les fonctions du langage de Jakobson (*émotive, conative, phatique, poétique, référentielle, métalinguistique*)³², de Halliday (*instrumentale, interactionnelle, personnelle, heuristique, imaginative, idéationnelle, interpersonnelle*)³³. Également, selon des critères d'organisation des textes comme (principes de *cohérence*, de *coordination*, de *conclusivité communicative*, de *composition macro-structurale*). On trouve en outre, le classement de Bakhtine³⁴ entre *genres premiers*, simple et *genre seconds*, complexes. L'opposition fondée sur le critère de la situation d'échange entre textes dialogiques et monologiques et entre oralité et scripturalité qui repose sur la matérialité langagière et les conditions de production.

Mode d'organisation discursive des textes

Selon Charaudeau (2011 :174), le mode d'organisation discursive des textes est un point crucial car il s'agit de choisir entre deux objets : le discours comme *procédé d'organisation*, le discours comme *texte configuré*. JM Adam (1994) établit une typologie des textes « narratif », « argumentatif » « descriptifs », « explicatifs »³⁵, etc. Néanmoins, bien des textes sont composites du point de vue des procédés d'organisation ; ils peuvent

³²Voir Jakobson R, *Essai de linguistique générale*, Ed. de Minuit, Paris, 1963.

³³Voir Halliday MAK, « the functional basis of language, in Bernstein D. (éd), *Class, codes and control*, vol, 2, Routledge and Kegan Paul, London, 1973; *Dialogue with H. Parret*, in Parret H (éd), *Discussing language*, 1974.

³⁴ Bakhtine M, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, 1984.

³⁵Voir Adam JM, *les textes : types et prototypes*, Nathan-Université, Paris, 1994 ; Hamon P, *Analyse du descriptif*, Hachette- Université, Paris, 1981.

contenir à la fois des passages descriptif, narratifs ou argumentatif. La notion de type de texte ne prend sens qu'à partir de la dominance de l'un des procédés discursifs : par exemple le descriptif est dominant dans les articles de dictionnaire, l'injonctif plutôt dans les panneaux de la circulation. Toute fois, cette dominance ne peut constituer un principe de définition de genre.

3.1 Le discours d'information médiatique

Selon Charaudeau (ibid.), les genres d'information constituent le résultat d'un enchevêtrement entre les caractéristiques de quatre types : d'*instance énonciative*, *mode discursif*, *contenu* et de *dispositif*. Ces types se soumettent aux conditions situationnelles du *contrat de communication* ³⁶(Cf. chapitre2) qui constitue le cadre de référence.

3.1.1 L'instance énonciative

Selon Charaudeau, l'instance énonciative du genre médiatique se caractérise par :

« L'origine du sujet parlant et son degré d'implication. L'origine peut se trouver dans le média lui-même (un journaliste) ou en dehors du média (un homme politique, un expert, une personnalité appelée à parler ou à écrire dans le média. Cette origine est repérable par la manière dont est identifié l'auteur du texte (écrit ou oral), et le lieu du découpage médiatique. Cela permet de distinguer par exemple le texte écrit par une personnalité du monde politique ou intellectuelle(instance externe) et qui paraît dans un journal, de l'éditorial écrit par le directeur d'un journal(instance interne). » (2011, p174).

3.1.2 Le mode discursif

Le mode discursif permet de construire l'événement médiatique en nouvelle lui attribuant des propriétés qui déterminent le traitement général que donne l'instance médiatique à l'information. Cela s'organise sur trois catégories :

³⁶Patrick Charaudeau, « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène », Revue Mots n° 111, juillet 2016, p.131-145., 2016, consulté le 31 mars 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.

« rapporter l'événement », « commenter l'événement », « provoquer l'événement ». A partir de ces catégories on peut établir une distinction des genres journalistiques par exemple : *l'éditorial* (« événement commenté »), *le reportage* (« événement rapporté »), *le débat* (« événement provoqué »).

3.1.3 Le contenu thématique

C'est sur quoi porte la nouvelle, c'est le macro-domaine : événement politique, événement culturel...cela permet à Charaudeau de distinguer entre *section* et *rubrique*. La section correspond au découpage de l'événement en grand thème, par exemple « politique », « sport », « culture », etc. La rubrique équivaut à la combinaison d'un mode discursif et d'un type de thème particulier qui se trouve à l'intérieur de la section. Dans la section « sport » d'*El Watan* on trouve la rubrique « coin du referee », dans la section « époque » la rubrique « on vous le dit » et « tv ». A *El Moudjahid*, dans la section « monde » la rubrique « grand angle », dans la section « culture » la rubrique « coin du copiste ».

3.1.4 Le dispositif

Ce dispositif renvoie à la matérialité du support médiatique (presse, radio, télévision). Il apporte des spécifications au texte et discrimine les genres. Ainsi le *reportage* télévisé se distingue du *reportage* dans la presse écrite du fait de la présence de l'image.

3.2 Typologie du discours journalistique

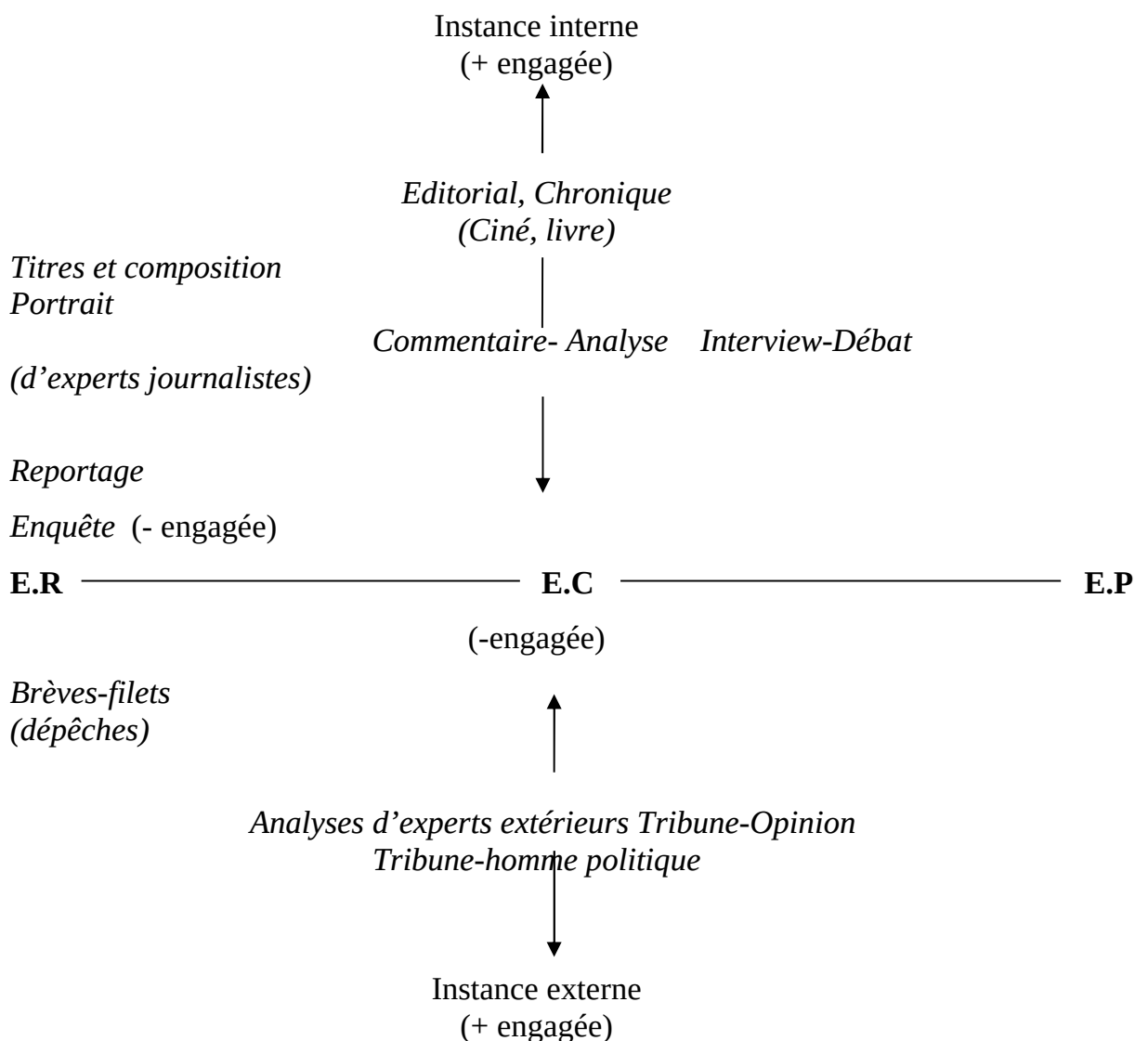
Une typologie est un classement de genres, ce choix des variables que l'on veut mettre en avant pose un certain nombre de problèmes, c'est ce qu'affirme Charaudeau :

« Soit on essaye d'intégrer le plus grand nombre de variables possibles au nom de la complexité des genres, et on gagne en compréhension et on perd en lisibilité, la représentation de la typologie étant complexe et du même coup inopérante ; soit on ne retient qu'un nombre limité de variables et on

gagne en lisibilité mais en perd en compréhension, la typologie devenant par la force des choses réductrice. » (2011, p175).

A fin de dresser cette typologie, Charaudeau (ibid.) évite ce dilemme en procédant par hiérarchisation : en formant d'abord une typologie de base puis en lui insérant des variables à l'intérieur, on obtiendra des typologies successives qui s'enchâssent dans la typologie de base, il propose le schéma suivant (figure2) :

Figure2 : Les sous genres journalistique



Sur l'axe horizontal, on retrouve les *modes discursifs* du traitement de l'information : « événement rapporté », « événement commenté », « événement provoqué ».

Sur l'axe vertical, les principaux types d'*instance énonciative* (instance interne où interviennent les journalistes) et (instance externe consacrée aux personnes extérieures). Auxquels sont superposés des *degrés* d'engagement (+/-).

On remarque la présence de plusieurs sous genres de discours médiatique d'information qui sont disposés en fonction des trois modes discursif, le *reportage* faisant partie de *l'événement rapporté*, *l'éditorial* fait partie de *l'événement commenté*, alors que *l'interview* relève de *l'événement provoqué*. Il est important de souligner que les sous genres représentés dans le schéma supra peuvent changer dans le temps.

3.3 Les enjeux du discours journalistique

Le contrat médiatique se manifeste en triptyque avec une instance d'information, un monde à représenter et une instance consommatrice, selon Charaudeau (2011 :180) trois enjeux viscéraux caractérisent tout genre d'information : un enjeu de *visibilité*, un enjeu d'*intelligibilité* et un enjeu de *spectacularisation* le tout ayant comme double finalité d'information et de captation du contrat.

3.3.1 L'enjeu de visibilité

Les nouvelles sélectionnées par l'instance médiatique doivent être mise en avant plan pour qu'elles attirent le regard et l'écoute du récepteur, c'est une sorte d' « effet d'annonce ».

3.3.2 L'enjeu d'intelligibilité

Le travail d'intelligibilité consiste d'une part, à hiérarchiser les nouvelles selon qu'elles sont analysées en *événement rapporté*, en *événement commenté* ou en *événement provoqué*. D'autre part, travailler la mise en scène sur les plans :

verbal (écriture), visuel (iconico-verbal), auditif (la parole et le son) de sorte que la nouvelle soit accessible aux récepteurs.

3.3.3 L'enjeu de spectacularisation

Ces mises en scène de l'événement doivent susciter un intérêt chez le récepteur au mieux de l'émotion. Cette spectacularisation crée une structuration imaginaire de l'événementialisation. Les trois enjeux peuvent coexister et se mélanger aussi bien dans la *une* des quotidiens, des hebdomadaires, etc.

Après avoir effectué cette rétrospective théorique sur les travaux consacrés aux notions de « discours » et de « genre de discours » plus particulièrement le genre d'information médiatique. Nous nous intéresserons dans les lignes qui suivent également à la question du discours politique. Les deux discours médiatique et politique constituent l'objet de notre thèse.

3.4 Qu'est ce que le discours politique ?

Pour Charaudeau (2005, p30) « *tout discours aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie* », de prime à bord il confirme que c'est la situation de communication qui détermine le discours politique³⁷ qui par définition est ambigu et délibéré puisque son enjeu est la politique qui est un « *domaine de pratique sociale où se jouent des rapports de force symboliques pour la conquête et la gestion d'un pouvoir* » (ibid., p60). Cette conquête de pouvoir passe inévitablement par la manipulation et par l'influence des opinions du public en produisant un discours de « langue de bois » (Sériot, 1986). La parole politique est surdéterminée par un contrat de communication qui se déploie entre trois instances « instance politique », « instance citoyenne » et « instance médiatique ». Nous allons dans un premier temps voir qu'est ce que un contrat de communication politique, puis dans un second temps nous définirons les trois instances qui forment ce dispositif politique.

³⁷Voir Le Bart (1998) pour une autre définition du discours politique.

3.4.1 Contrat de communication politique

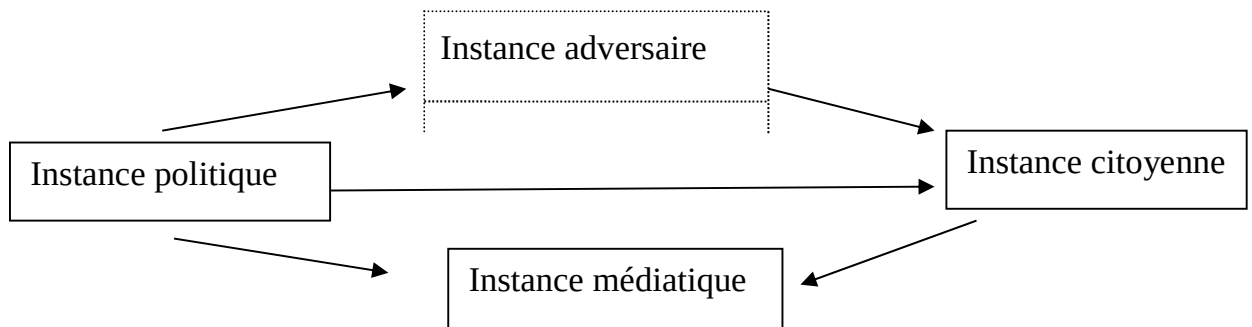
Tout discours se construit à l'intérieur de deux champs, lieu d'échange symbolique où se confronte les rapports de force et un champ d'énonciation ou de mise en scène. Ces deux domaines forment ce que l'on appelle un « contrat de communication ». Les significations et les effets du discours politique dépendent des savoirs et croyances qu'ont les partenaires de la communication politique selon que l'on serait du côté des dominés ou du côté des dominants (rapport de force selon Bourdieu). Elles sont construites et reconstruites par les acteurs de l'échange en fonction de la situation et place qu'ils occupent dans le contrat (dispositif) et selon les positionnements de chacun d'eux.

3.4.1.1 *Le dispositif d'interaction*

Le terme dispositif recouvre deux acception dans le dictionnaire *Le Robert* : «Manière dont sont disposés les pièces, les organes d'un appareil ; le mécanisme lui-même » ; « (Milit.) Ensemble de moyens disposés conformément à un plan. *Dispositif d'attaque, de défense.* ». Dans une communication ce dispositif est d'ordre conceptuel. Pour Charaudeau :

« Il est ce qui structure la situation dans laquelle se déroulent les échanges langagiers en les organisant selon les places qu'occupent les partenaires de l'échange, la nature de leur identité, les relations qui s'instaurent entre eux en fonction d'une certaine finalité. »(2014, p41).

Ce dispositif est constitué de trois instances que Charaudeau (Ibid.) schématise ainsi :

Figure3 : *Les instances du discours politique*

3.4.1.2 *L'instance politique (et l'instance adverse)*

Elle détient le « pouvoir de faire », c'est à dire d'action et de décision et un « pouvoir de faire penser », autrement dit de manipulation. Quoique cette instance ne peut avouer qu'elle est mue par le désir d'occuper la place du pouvoir et de s'y maintenir car ça serait contre productif. Elle prône un discours de *proposition* des programmes politiques lors des campagnes électorales, de *justification* des décisions et des actions qu'elle entreprend, de *critique* des idées de ses adversaires politique pour mieux renforcer sa position et d'*appel* à un consensus social pour obtenir le soutiens des citoyens, le tout à l'aide de stratégies de persuasion et de séduction. L'instance politique en tant que entité recouvre diverse statuts et s'inscrit dans différentes situations : statut de chef d'état, de chef de gouvernement, situations de campagne électoral, de débat, de prise de décision, de déclaration, etc.

L'instance adverse se trouve dans le même lieu de gouvernance et possède les mêmes motivations que l'instance politique .C'est pourquoi elle est représentée en pointillé dans le schéma ci-dessous. Se positionnant dans l'opposition et dépossédée du pouvoir, l'instance adverse construit un discours critique en vers l'instance politique, mais en même temps elle doit proposer au citoyen en alternatif un projet de société qui correspond à ses aspirations.

3.4.1.3 L'instance citoyenne

Elle se situe hors gouvernance, l'instance citoyenne choisie ses représentants politiques en leur donnant des mandats ensuite les critiqués en jugeant les programmes qui leur sont proposés où les actions qui leur sont imposés. C'est pourquoi cette instance possède un certain pouvoir indirect sur l'instance politique en faisant : de la *revendication* lorsqu'il s'agit de protester contre certaines mesures ; de *l'interpellation* lorsqu'il s'agit de demander des explications sur les décisions et les actes et de *sanction* lorsqu'il s'agit d'élire ou de réélire les représentants du peuple. L'instance citoyenne est une entité qui recouvre diverses organisations et situations, des organisations plus ou moins officielles (syndicats, corporations, etc.), elle se trouve dans des situations de protestation dans la rue et en s'abstenant de voter, en faisant des déclarations dans les médias pour faire réagir les représentants politiques. Cette instance est hétérogène et fragmentée par la disparité des communautés qui la constitue et par la perception que construit l'instance politique et l'instance médiatique en s'adressant à elle tantôt en *société civile* tantôt en *société citoyenne*.

3.4.1.4 L'instance médiatique

L'instance médiatique se trouve également dans un lieu de non gouvernance, elle relie l'instance politique à l'instance citoyenne par les différents moyens de médiation : tracts, affiches de rue, etc. Les acteurs qui composent cette institution sont légitimés par leur rôle d'informateurs mais aussi en quête de crédibilité en vers le citoyen et le politique. Ce qui donne à cette dernière un double dispositif : de *monstration* correspondant à sa quête de crédibilité, de *spectacle* correspondant à sa quête de captation.

Pour Charaudeau, le discours politique se construit dans un cadre praxéologique qui noue le langage à l'action, au pouvoir et à la vérité, il est abordé sous le prisme des mots et des idéologies surdéterminés par une situation de communication :

«Ce n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise. » (2014, p30).

Ces différentes situations de communication dans lesquelles sont engagés les politiques d'identités diverses qu'ils soient en exercice du pouvoir ou penseurs de la chose politique déterminent trois lieux de fabrication de la pensée politique correspondant chacun à un enjeu d'échange langagier particulier.

3.5 Lieux de fabrication du discours politique

3.5.1 *Un lieu d'élaboration des systèmes de pensées*

Le discours politique comme *système de pensée* est le résultat d'une activité discursive dans laquelle l'homme politique cherche à influencer son auditoire en fonction de certains principes qui constituent le cadre de référence sur lequel se construit les opinions et les positionnements de l'homme politique.

3.5.2 *Un lieu dont le sens est attaché à l'acte de communication*

Le discours politique comme *acte de communication* concerne les acteurs de la chose politique dont l'enjeu consiste à influencer les opinions pour obtenir l'adhésion ou le rejet par conséquent, l'homme politique utilise des stratégies de persuasion et de séduction.

3.5.3 *Un lieu où est produit du commentaire*

Dans le champ médiatique, les rubriques d'El Watan comme *point zéro*, le commentaire, la chronique et l'éditorial sont des lieux privilégiés des journaux pour commenter l'activité politique seulement en paroles sans action, donc sans finalité politique. Or, le champ politique se donne comme objectif, la conquête et l'exercice du pouvoir à travers des rapports de légitimité, de crédibilité et de captation.

3.6 Le discours politique entre légitimité, crédibilité et autorité

Tout sujet parlant, entre autres le sujet politique possède une identité double qui s'interpelle l'une et l'autre : Une identité discursive construite par ce que dit son discours, d'aucuns préfèrent l'appeler *légitimation* et une identité sociale qui se meut dans sa légitimité d'être social. Cette légitimité ne doit pas porter à confusion avec crédibilité car la première détermine selon Charaudeau un « *droit du sujet à dire ou à faire* » (2014, p52), la deuxième se rapporte à la « *capacité du sujet à dire ou à faire* ». (Ibid.). C'est à dire l'aptitude de l'homme politique à mettre en œuvre ce qu'il a promis à son auditoire.

On ne confondra pas non plus entre *légitimité* et *autorité*, la première relève d'un droit acquis, la seconde est exclusivement liée à la soumission de l'autre. Charaudeau (2016) distingue trois types de légitimité politique :

3.6.1 La légitimité par filiation

Le sujet politique acquière cette légitimité en étant « bien né », cette filiation relève soit d'ordre *naturel* (fils de...), soit d'ordre *religieux* (descendant du prophète), soit d'ordre *biologique* (qualités et attributs de l'homme politique sont enfouies dans ses gènes), soit d'ordre *social* (classe, milieu).

3.6.2 La légitimité par formation

Il s'agit pour l'homme politique d'être « bien formé », c'est-à-dire d'avoir fait ses études dans les prestigieuses écoles ou université ou d'avoir occuper des postes importants de responsabilité.

3.6.3 La légitimité par mandatement

Dans les régimes démocratiques, l'homme politique tire sa légitimité à travers le mandat que le peuple le lui accorde pour gouverner en son nom. La question du pouvoir d'influence de l'homme politique ne peut être exercée que si elle est orientée vers un auditoire, si non un discours de sourd s'installera entre les deux partenaires de la communication. Nous développerons Dans le point suivant la notion de l'auditoire (définition, marques, catégories) et l'adaptation à

l'auditoire comme stratégie d'argumentation en l'illustrant avec des exemples tirés de notre corpus.

4 Qu'est ce que l'auditoire ?

Pour Perelman l'auditoire représente « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation.* » (1970, p25). Cette acception est valable pour l'écrit et pour l'oral, pour un auditoire présent ou absent.

4.1 Les marques de l'auditoire dans le discours

Nous tenterons dans ce point d'indiquer les différentes indications linguistiques que l'orateur utilise pour désigner son auditoire présent ou absent pendant la situation de communication. Kerbrat Orecchioni (2012, p60) propose quatre indices d'allocution les : *désignations nominales explicites, descriptions de l'auditoire, pronoms personnels et évidences partagées.*

4.1.1 Des désignations nominales explicites

Le locuteur emploie à l'adresse de son allocataire des noms propres, des appellatifs comme les désignations neutres (monsieur, monsieur le président), des images orientées à l'encontre de ceux auxquels on s'adresse (l'homme du siècle algériens).

4.1.2 Descriptions de l'auditoire

Les désignations nominales adressées à l'encontre de l'allocataire se développent en véritables descriptions. On connaît les développements du type : « le groupe de Tlemcen c'est la démagogie révolutionnaire. C'est la politique de clans. Ce sont les alliances du hasard et c'est la guerre civile... » (*El Watan* du 24/12/2015).

4.1.3 Pronoms personnels

Comme de règle, l'auditoire est désigné par la deuxième personne du singulier ou du pluriel auxquels il faut adjoindre les possessifs correspondant, ces

marques donnent de la plasticité dans la mesure où ils peuvent renvoyer à divers référents. Nous y reviendrons succinctement dans le chapitre 3.

4.1.4 Les évidences partagées

Les valeurs, les croyances et les opinions que charrie le texte et que l'on ne peut trouver au pied de la lettre (explicitement) sont souvent dissimulées (implicite) dans les énoncés que seule une analyse pragmatique des actes de langage pourrait les débusquer. Nous illustrons ce discours d'évidence par deux exemples : Le premier du journal *El Watan*, le second tiré d'*El Moudjahid* :

Après vingt trois ans d'exil, précisément en décembre 1989 date de l'ouverture du champ politique, Hocine Ait Ahmed appelle le peuple dans sa diversité à s'engager dans la politique :

« L'Algérie doit retrouver sa densité, son unité faite de diversité de la participation de tous les citoyens et les citoyennes. » (*El Watan* du 02/01/2016).

Hocine Ait Ahmed qui vient d'avoir l'agrément de son parti politique le Front des Forces Socialiste s'adresse à tous les algériens sans désignations explicites (sans pronoms personnels). C'est pourquoi il construit un discours d'évidence censé être partagé par tous surtout que le fond de sa pensée touche l'un des piliers de la démocratie participative où tous les algériens doivent participer à la construction du pays.

Dans le second exemple Mohamed Ghafir, un moudjahid de la Fédération de France du FLN. Emprisonné, et présenté devant le tribunal de la Seine, Paris, le 8 octobre 1958, (20 jours après la création du GPRA), se souvient encore de cette déclaration, que son avocat Mourad Oussedik lui avait demandé d'apprendre par cœur et de la réciter devant les juges. La déclaration est rédigée par Hocine Ait Ahmed :

« Monsieur le président, Nous sommes des Algériens, à ce titre nous n'avons fait que notre devoir au service de la révolution de notre peuple. Nous nous considérons comme des soldats qui se battent et savent mourir pour leur idéal. Ainsi, nous faisons partie intégrante de l'Armée de Libération Nationale, nous

avons des chefs à qui nous devons obéissance. Nous avons un Gouvernement Provisoire de la république Algérienne, que nous reconnaissons seul capable de nous administrer sa justice. Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. Quel que soit votre verdict, nous demeurons convaincus que notre cause triomphera parce qu'elle est juste et parce qu'elle répond aux impératifs de l'Histoire. Face à ce tribunal, à la mémoire des martyrs, Algériens morts pour la libération de leur patrie. Nous observons une minute de recueillement. Vive l'Algérie libre indépendante. vive le FLN et son ALN. Vive la République algérienne. Vive la révolution algérienne.» (El Moudjahid du 26/12/2015)

Les termes comme *révolution*, *libération* et *cause* prononcés par Mohamed Ghafir devant le tribunal français renvoient aux croyances et aux valeurs communes et universelles que partagent avec lui les juges français. Cette désignation est créée grâce à l'imaginaire qu'ont les juges à propos de la *révolution française de 1789* et de la *libération* de la France des mains des Nazis en 1944.

4.2 L'adaptation à l'auditoire

L'auditoire est une construction de l'orateur, celui-ci représente son auditoire en projetant dans son discours une image de son public dans laquelle celui-ci se reconnaîtra. En effet, « *chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours* » (Perelman 1970, p25).

Comme nous l'avons souligné au début, cette construction discursive s'inscrit dans une perspective argumentative ou persuasive, laquelle passe par et dans le discours que promulgue l'orateur à l'adresse de son allocutaire, dans ce cas l'adaptation à l'auditoire utilise diverses stratégies argumentatives en fonction de plusieurs paramètres : du type du discours (campagne électorale, d'un débat, etc.), de la présence physique ou pas du public, lors d'un meeting, l'auditoire a peu de chance de prendre la parole que lorsqu'il s'agit d'un débat où le tour de parole est primordial. Qui plus est, ces critères ne suffisent pas pour que l'orateur emporte l'adhésion de son auditoire. Il doit fonder son discours sur

la *doxa* qui constitue les croyances, les valeurs et les opinions que partage avec lui son auditoire. Une inadéquation avec le public mettra en échec l'entreprise de persuasion. Par exemple, durant la décennie noire (1992-2002), Hocine Ait Ahmed lors de la campagne présidentielle de 1999 défendait vigoureusement l'idée de la paix et de la réconciliation nationale : «*Depuis l'interruption du processus électoral en 1992, nous n'avons cessé d'appeler à la paix. Je m'étais dit que la campagne électorale devrait se concentrer sur la paix et la réconciliation*». Ce discours d'empathie s'adapte parfaitement aux croyances et aux valeurs des algériens qui ont souffert pendant la décennie noire dont le nombre de morts et de disparus se compte par centaines de milliers.

4.3 Les catégories de l'auditoire

Il existe deux catégories d'auditoire selon Amossy (2012, p63) : L'auditoire homogène divisé en deux sous catégories ; ceux qui partagent l'avis du locuteur et ceux qui ne le partagent pas ; L'auditoire composite, ou hétérogène décliné en deux sous catégories ; auditoire diversifié et auditoire divisé.

4.3.1 L'auditoire homogène

Quoique l'idée de l'auditoire homogène soit fortement contestée par Perelman, néanmoins il existe une homogénéité relative du public. Elle dérive du fait que le locuteur construit son auditoire à partir des valeurs, des opinions partagés communément , c'est le cas d'Ait Ahmed qui haranguait ses partisans lors d'un meeting en marge de la marche qu'il a organisé le 02/01/1992, dénonçant le coup d'état en disant « *Les jeux ne sont pas encore faits, l'espoir est permis. la démocratie n'a pas perdu, la démocratie n'est pas perdu* ».

Globalement, le locuteur se trouve dans deux types de situation : celle où l'orateur a en face de lui un auditoire homogène qui partage sa vision des choses, celle où l'auditoire ne partage pas totalement pas ses positions. Dans les deux cas, l'orateur considère son public comme un tout indivisible. Il emploie ainsi

des stratégies de persuasion fondées sur un ensemble d'évidences prétendument partagées.

4.3.1.1 *L'orateur face à un auditoire qui partage son point de vue*

Comme nous l'avons souligné il n'existe pas d'auditoire homogène car les membres qui le composent diffèrent de par leurs opinions et leurs croyances. Néanmoins, l'auditoire est considéré par le locuteur comme homogène dans le sens où ses membres appartiennent à une même idéologie, au même parti politique.

Dans ce type de situation favorable où l'orateur a devant lui un public acquis d'ores et déjà à ses thèses, l'orateur n'a qu'à étayer sa vision par des arguments forts. Par exemple, Ait Ahmed défendait l'idée d'un Maghreb uni et par conséquent dénonce l'atavisme et l'égoïsme de l'élite maghrébine :

« Une partie importante de nos élites a déjà déserté la bataille collective pour un Maghreb fort, démocratique et uni dans la conquête de ses intérêts. Ce n'est pas nouveau dans notre histoire. Ce qui serait nouveau serait de réussir à repousser nos atavismes meurtriers, nos égoïsmes plus tribaux que nationaux et cette sorte de fatalisme qui nous pousse à accepter le pire quand le mieux nous semble trop lourd à porter » (El Watan du 28/12/2015).

4.3.1.2 *L'orateur face à un auditoire qui ne partage pas son point de vue*

Contrairement à la situation précédente, le locuteur est en situation difficile car l'auditoire en face ne partage pas ses idées et s'y oppose fermement. Dans ce cas, l'orateur doit adapter son discours en s'appuyant sur des prémisses qui font consensus chez l'auditoire, par exemple Ait Ahmed luttait pour un Maghreb politiquement et économiquement intégré fondé sur un socle démocratique :

« Il est déjà tard, mais il est encore temps pour relancer la construction maghrébine en changeant de démarche et en édifiant un socle démocratique qui est seul capable de mobiliser les ressources et les énergies pour un développement durable. » (El Watan du 27/12/2015).

4.3.2L'auditoire composite

Face à un auditoire qui n'est pas homogène constitué soit de groupes d'individus différenciés, voire rivaux, soit indifférenciés. Le locuteur doit présenter multiples arguments pour convaincre les personnes qui le composent.

C'est ce que notent Perelman et Olbrechts Tyteca :

Il arrive bien souvent que l'orateur ait à persuader un auditoire composite réunissant des personnes différenciées par leur caractère, leurs attaches ou leurs fonctions. Il devra utiliser des arguments multiples pour gagner les divers éléments de son auditoire. C'est l'art de tenir compte, dans son argumentation, de cet auditoire composite qui caractérise le grand orateur. » (Perelman, 1970, p28).

Lorsque le locuteur est confronté à ce cas de figure, Amossy (2012, p70) propose de :

« 1-Sérier les groupes d'allocutaires auxquels le discours s'adresse en fonction des trois critères verbaux déjà évoqués (désignations, pronoms personnels, évidences partagées) ;2-examiner comment le discours hiérarchise les groupes : quelle est l'importance dévolue à chacun d'eux selon la place qu'ils occupent dans le texte, ou selon l'insistance mise sur les valeurs qui les distinguent ?3-voir comment les prémisses et les évidences partagées que le discours utilise pour chacun des groupes se concilient entre elles (tâche plus ou moins difficile selon le degré d'hétérogénéité du public et donc la divergence de leur prémisses ».

4.3.2.1L'orateur face à un auditoire diversifié

Dans le rapport de Zeddine (Cf. Annexe1), le *nous* employé par Hocine Ait Ahmed dans : « Nous sommes tous... » ; « Nous avons le devoir... » ; « Nous devons... », Etc. renvoie t-il uniquement à un *vous* inclus dans le *nous*, celui des membres du parti qui étaient en faveur de la révolution ? Ou à ceux qui s'opposaient ?

4.3.2.2 L'orateur face à un auditoire divisé

Dans certains cas le locuteur peine à adresser une parole valable à tous. Reprenons l'exemple du rapport de Zeddine où Ait Ahmed s'adresse à un auditoire divisé en quatre catégories, chacune défend une forme de révolution différente : la première catégorie y voit une forme d'*insurrection généralisée*, la seconde en faveur d'un *terrorisme généralisé*, la troisième pour une *zone franche* et la dernière catégorie, celle qui défend la forme d'une *seconde mouture de la révolution française*. En revanche, Le tribun convaincu d'une guerre révolutionnaire, doit trouver les arguments nécessaires pour faire adhérer l'ensemble de cet auditoire divisé.

Conclusion partielle

Nous avons abordé dans ce premier chapitre trois notions principales: le discours ; les sous genres de discours comme le discours journalistique d'information et le genre de discours politique et enfin la notion d'auditoire.

Nous avons traité dans le premier point consacré à la notion du discours d'abord sa définition, ses caractéristiques. Puis nous avons amorcé le concept de « genre de discours » en présentant les classifications de Bakhtine qui propose des genres « primaires » et « secondaire ». Dans le même ordre d'idée, Maingueneau classifie en fonction des modes les genres en deux familles « institués » et « conversationnels ». Nous avons également, cité les travaux de Charaudeau sur le genre journalistique et politique organisés autour du concept de *contrat*. Enfin, nous avons scruté la notion d'« auditoire », sa définition, ses indices d'allocution, ses catégories et l'adaptation à l'auditoire comme stratégie discursive.

Chapitre 2 : Événement et discours médiatique

Introduction partielle

Nous développerons dans ce chapitre2 deux notions fondamentales dans l'analyse de discours médiatique proposées par Charaudeau. La première relève du *contrat médiatique* qui constitue le socle de tout discours médiatique. La deuxième concerne la notion d'*événement*. Nous tenterons de définir qu'est ce qu'*événement* ? Nous présenterons ses caractéristiques et nous montrerons sa mise en récit dans le discours des médias. Nous nous intéresserons à la fin du chapitre au discours directs comme forme de mise en discours de l'*événement* du décès de Hocine Ait Ahmed le 23/12/2015 dans *El Moudjahid et El Watan*.

1 .Contrat médiatique

Le terme « contrat » employé dans le domaine juridique, suppose que les deux partenaires de l'échange langagier (à l'oral ou à l'écrit) se reconnaissent réciproquement dans leurs rôles. Faute de quoi un malentendu pourrait se produire.

La construction de l'enjeu social de tout discours dépend des conditions spécifiques de la situation de communication qui constitue le cadre de référence où les partenaires de l'échange s'influencent, s'agressent, se séduisent, etc. Selon Charaudeau, la communication médiatique met en relation deux instances :

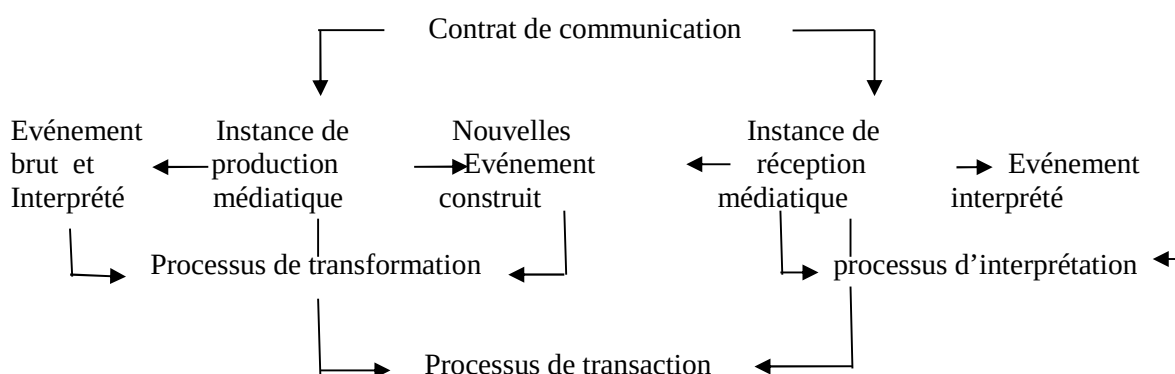
« Une instance de production et une instance de réception. On pourrait penser que l'instance de production doit avoir un double rôle de pourvoyeur d'informations, puisqu'elle doit faire savoir, et de déclencheur du désir de consommer ces informations, puisqu'elle doit capter son public. L'instance de réception, de son côté, devrait manifester son intérêt et/ou son plaisir à consommer de telles informations. » (2011, p58).

Dans les récits qui traitent des médias, l'instance de réception représente le public, mais le public est une entité composite qu'on ne peut traiter de manière globale c'est pourquoi Charaudeau propose deux types de récepteur : Le « *destinataire- cible* » et le « *récepteur-public* ».

La finalité du contrat médiatique est double : *une finalité d'information* dont l'enjeu est de *crédibilité* ; Une finalité de captation dont l'enjeu est la *dramatisation*.

Charaudeau (2011, p94) applique son schéma de la construction du sens³⁸ au contrat de communication médiatique :

Figure 4 « contrat de communication »



Le processus de *transformation* consiste pour l'instance médiatique à faire passer l'événement d'un état brut (mais déjà interprété) à l'état de monde médiatique construit, c'est-à-dire de « nouvelle » ; Ce processus se trouve sous la dépendance du processus de *transaction* qui consiste à construire la nouvelle en fonction de la manière dont l'instance médiatique imagine l'instance de réception.

2. Qu'est ce qu'Événement ?

Dans ce point, Nous définirons l'*événement*, nous présenterons ses caractéristiques dans le discours médiatique. Ensuite nous illustrerons sa mise en récit dans les quotidiens *El Moudjahid* et d'*El Watan* à propos du décès de Hocine Ait Ahmed le 23/12/2015.

³⁸Charaudeau, « La mécanique de construction du sens : un double processus », in *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 2011 pp30 :31. Et aussi « une analyse sémiolinguistique du discours », in *Les analyses du discours en France, Langages* n°117, Paris, Larousse, 1995.

Selon le Larousse(2010), l'événement est : « *ce qui se produit, arrive ou apparaît ; fait, circonstance.* ».

Charaudeau souligne l'étroite relation entre des termes « *propos* », « *univers de discours* », et « *événement* » qui sont discutés par les philosophes, sociologues et sémanticiens du langage. Le *propos* est ce dont on parle, mais on parle de quoi ? A titre d'exemple le propos du décès de Hocine Ait Ahmed est perçu différemment. Pour les uns, ce sera revisiter son parcours révolutionnaire pendant la révolution. Pour les autres, ce sera plutôt ses idées posthumes en résumé le témoignage suivant « *nous n'allons pas enterrer Hocine Ait Ahmed mais nous allons le planter* »(El Watan). *L'univers du discours* relève de l'aspect référentiel du langage du monde. Enfin, *L'événement* reçoit plusieurs acceptions dans les médias tels : « tout phénomène qui se produit dans le monde », tantôt comme « tout fait qui sort de l'ordinaire », tantôt est confondu avec la *nouvelle*, tantôt l'événement est « une donnée de la nature », tantôt est provoqué. Dans les médias, l'événement est toujours construit et sa mise en scène suit un processus d'événementialisation.

2.1 Caractéristiques de l'événement

2.1.1 L'événement est toujours construit

Toute construction de sens dans la communication médiatique se réalise par un double processus de *transformation* et de *transaction* (figure4) mais également grâce au langage que le sujet parlant donne des significations aux choses qui existent et qui surgissent dans le monde. Ces significations pour reprendre Charaudeau se font en fonction d'un mécanisme *perception-saisie-systématisation-structuration* :

« Dans le monde existent ou apparaissent des choses, celles-ci se configurent dans des états, il se produit des modifications de ces états de chose, mais ces phénomènes ne prennent existence signifiante qu'à travers la perception-saisie-systématisation-structuration qu'en fait le sujet langagier » (2011, p79)

Et comme le sujet langagier est double selon le principe d'altérité, il se dualise en un *je* et un *tu* qui s'interdéfinissent dans des rapports intersubjectifs, on déduira donc que le regard qui structure l'événement est double : celui du sujet produisant l'acte de langage qui transforme l'événement brut tel qu'il se produit dans le monde phénoménal en événement signifiant et celui du sujet interprétant qui restructure, lui aussi, l'événement déjà signifié, selon sa compétence d'intelligibilité (son savoir, son statut social, ses intérêts, son état psychologique, ses capacités, etc.).

2.1.2 De l'événement au «processus d'événementialisation»

L'événementialisation³⁹ se construit en fonction du rapport qui s'établit entre d'un côté ce qui surgit dans le monde phénoménal et de l'autre par le travail de signification livré par le sujet langagier. Du côté du monde phénoménal il existe indépendamment du regard de l'homme une nature qui vit selon ses propres lois physiques. A la suite d'Edgar Morin⁴⁰, il se produit deux phénomènes distincts : phénomènes *autogénérés* « qui se développent selon une logique interne »⁴¹ dans la mesure où ces événements suivent un certain ordre naturel comme les inondations, les cyclones, la succession des saisons, etc. Phénomènes *hétérogénérés* « qui ont besoin d'incitations événementielles-accidentelles pour se développer »⁴². Du côté de travail de signification, se trouve un sujet parlant à double faculté, celle de percevoir les événements et celle de les structurer. Ce processus d'événementialisation s'appuie sur trois conditions de repérage : *Condition de modification* dans l'état du monde phénoménal qui vient créer un déséquilibre ; *condition de perception* par des sujets qui jugent ou attestent qu'il y a eu modification par un effet de « saillance » et que cette perception s'inscrit dans une *condition de signification sociale* par un effet de « prégnance ».

³⁹Voir Charaudeau, « De l'événement au processus d'événementialisation », in *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 2011, p81.

⁴⁰« Le retour de l'événement », in *communication* n°18, Paris, Le seuil, 1972.

⁴¹Ibid., p17.

⁴²Ibid.

3. Événement en discours

Ce titre nous rappelle l'intitulé de l'ouvrage de Laura Calabrese *L'événement en discours, presse et mémoire sociale* publié en 2013. L'auteure montre que l'événement médiatique est une construction sociale dans laquelle le discours joue un rôle central.

On ne peut parler d'événement médiatique qui advient dans le monde phénoménal que si la presse en parle, c'est pourquoi l'on se demande peut-on parler d'événement en dehors des médias ? Difficile à confirmer, car plusieurs analystes de discours médiatiques sont unanimes à porter la responsabilité aux médias, de créer ou de penser l'événement selon leur vision. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, le décès de Hocine Ait Ahmed est construit discursivement de manière différente dans les deux quotidiens El Moudjahid et El Watan. Le premier focalise son événementialisation sur la période préindépendance avec un souci uniformiste du combat politique de Hocine Ait Ahmed au sein du FLN pour libérer le pays du joug colonial. Cette uniformisation discursive s'accompagne par l'attribution à Hocine Ait Ahmed des figures de combattant, de révolutionnaire de moudjahid. Le second construit globalement l'événement du décès dans la période postindépendance, partialement le quotidien enferme Hocine Ait Ahmed dans la catégorie de l'opposant politique, en revisitant les idées et l'idéal pour lequel l'homme a dédié sa vie après l'indépendance.

3.1 La mise en récit de l'événement

A première vue, pourrait-on se demander si vraiment l'événement existe en dehors des médias ou s'il n'est que leur mise en récit. C'est ce à quoi s'interroge aussi Jocelyne Arquembourg dans son ouvrage sur les événements médiatiques (tremblement de terre de Lisbonne en 1755 et le Tsunami de 2004 en Indonésie) en s'interrogeant : « *Est-ce parce qu'un événement est important qu'il*

focalise l'attention des médias ou est-ce parce qu'il est médiatisé qu'il devient retentissant ? »⁴³.

En effet, Charaudeau souligne que

« Ce n'est donc pas tant l'événement en tant que tel qui intéresse une discipline du sens, que ce que l'on appellera le processus d'événementialisation dont il convient de préciser les conditions de repérage. Pour qu'un événement puisse être repéré, il faut qu'il produise une modification dans l'état du monde phénoménal génératrice d'un état de déséquilibre, que cette modification soit perçue par des sujets (ou que ceux-ci jugent qu'il y a eu modification) par un effet de "saillance", et que cette perception s'inscrive dans un réseau cohérent de significations sociales par un effet de "prégnance" ». (2011, p82).

Les médias rendent compte de ce qui advient dans l'espace public par la sélection de l'événement en fonction de son potentiel d'« *actualité* » de « *socialité* » et d'« *imprévisibilité* ». Cette construction de l'événement ou événementialisation se matérialise dans les médias par deux formes d'organisations discursives distinctes : de récit et de débat.

La forme *récit* consiste à ce que les médias décrivent, racontent et expliquent le surgissement de l'événement, ses causes et ses conséquences, en répondant aux questions : Qu'est ce qui s'est passé ? Pourquoi ? Cette mise en récit s'inscrit dans un souci de factualité illusionnaire, mais qui en même temps est constituée de façon dramatisante ciblant l'émotion du sujet interprétant.

La forme *débat* se décline dans la confrontation des avis et des paroles dans le but de trouver des réponses relatives à : quelles sont les vraies causes de l'événement ? (cause occultée / réelle) et quelles conséquences possibles (risques dits /non dits) ? Ceci provoque diverses formes de débats : controverses sociale, controverse scientifique, etc.

⁴³Arquembourg J, *L'événement et les médias- Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics*, 1755-2004, 2011, 2011, Paris, Archives contemporaines.

Quelques événements se prêtent mieux à l'une ou l'autre forme discursive, à titre d'exemple, l'événement de décès de Hocine Ait Ahmed est traité en *récit* par les quotidiens El Moudjahid et El Watan parfois en *débat*. Ce qui évidemment montre que les deux organisations discursives (récit et débat) s'alimentent réciproquement, en raison d'une part: l'impossibilité de donner de la part des médias des explications satisfaisantes, d'autre part, l'événement du décès est commenté dans les éditoriaux et les chroniques des deux quotidiens cités supra ce qui a provoqué des débats et des polémiques.

Enfin, Charaudeau (2011) que les topiques de la peur et de la menace constituent l'épine dorsale de l'événementialisation médiatique, dont le traitement se fait d'une façon syncrétique en *récit* et en *débat*.

4. Le discours direct

Maingueneau souligne la propension de la presse écrite à employer abondamment le discours direct plutôt que le discours indirect dans le but de « sembler le plus objectif possible » (2012a, p168). Cette forme de discours n'est qu'un artifice puisqu'il n'est pas autant objectif qu'on le croit, néanmoins elle est privilégiée par les journalistes pour : Faire authentique, en montrant que l'on rapporte les paroles mêmes de locuteurs tiers ; Se mettre à distance signifie soit l'énonciateur n'adhère pas aux propos cités et ne veuille pas les mélanger avec ceux qu'il prend lui-même en charge. Soit qu'il marque son adhésion respectueuse ; Se montrer objectif et sérieux.

Le DD ne se contente pas de dégager la responsabilité de l'énonciateur, il prétend *restituer les paroles citées*. Il se caractérise par l'enchâssement de deux situations d'énonciation distinctes, celle du discours citant et celle du discours cité. A titre d'exemple :

« **Aujourd'hui** que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le mouvement de libération tourne à vide, qu'il est bloqué, il importe que nous débloquions d'abord notre circuit théorique, notre pensée des usages frelatés

que nous faisons de quelques notions abstraites afin de permettre à ce mouvement de reprendre son moment historique. » (El Watan du 29/12/2015).

Cet exemple tiré du rapport de Zeddine intitulé *les voies de la révolution* dissocie deux situations d'énonciations, celle du discours citant, au moment où le lecteur d'El Watan lit cet article à compter de sa date de publication (29/12/2015) ; Celle du discours cité, qui remonte au mois de décembre 1948 date de sa présentation par Hocine Ait Ahmed d'où l'emploi de l'actualisateur temporel neutre⁴⁴*aujourd'hui*.

La citation en DD prétend *rapporter nécessairement des paroles effectivement dites* par l'énonciateur cité à l'adresse du lecteur, il ne s'agit que d'une mise en scène d'authenticité : voilà les mots mêmes qui ont été dit semble dire l'énonciateur. De toute façon, il n'y a pas de similitude entre la situation d'énonciation citée et la situation d'énonciation citante construite par le rapporteur. Ce qui signifie que le DD n'est jamais objectif quelles que soit sa fidélité, c'est l'énonciateur du discours citant (le journaliste) qui dispose de multiples moyens pour donner une signification personnelle au DD. Il peut s'agir d'une énonciation rêvée, future grâce à des expressions comme : *Il aurait aimé pouvoir dire* : « ... » ; Connais-tu quelqu'un qui puisse dire : « ... », Etc.

Enfin, le DD se contente de satisfaire deux exigences à l'égard de son lecteur en : La première en indiquant qu'il y a acte de parole. La seconde en se démarquant du discours cité. Celle ci se matérialise grâce à l'emploi de moyens typographiques tels : deux points, tirets, guillemets, italique. La première exigence se déploie selon Maingueneau (2011) à travers :

⁴⁴Neutre en indifférence à l'opposition simultanéité/antériorité/postériorité selon Kerbrat Orecchioni, 2009, p53.

Des verbes dont le signifié indique qu'il y a énonciation⁴⁵

- Placés avant le discours direct dans :

Il **déclare** devant la cour criminelle d'Alger : «Le recours au peuple doit transcender les petits calculs tactiques...». (*El Watan* du 24/12/2015).

- ***Placés en incise à l'intérieur du discours cité*** à titre d'exemple :

« à l'heure où l'Algérie bascule dans les violences, il est l'un des premiers à **faire du retour à la paix civile** "la priorité des priorités" ». (*El Moudjahid* du 25 et 26/12/2015).

- ***ou à la fin*** dans l'exemple suivant :

« Le combat pour l'indépendance et le combat pour la démocratie sont indissociable » **écrit** Ait Ahmed dans son message le 22/03/2011 au FFS (*El Moudjahid* du 24/12/2015).

-Des groupes prépositionnels

Souvent ces introducteurs de discours direct ne sont pas neutres, ils donnent un éclairage subjectif. Si un verbe comme « dire », une préposition comme « selon » d'apparence neutre, ce n'est pas le cas d' « avouer » ou de « reconnaître » en témoigne l'exemple :

Ait Ahmed **interpelle** Chadli Bendjedid le **sommant** d'« arrêter la répression des manifestants (...) La revendication culturelle en Kabylie s'inscrit dans l'ensemble des revendications sociales, politiques et culturelles de l'Algérie ». (*El Watan* du 24/12/2015).

⁴⁵Voir Maingueneau, « L'introduction du discours direct », in *Analyser les textes de communication*, 2011, p 121.

Conclusion partielle

A partir des travaux de Charaudeau, portant sur l'analyse du discours médiatique d'information, nous avons abordé dans ce chapitre (2) et dans un premier temps la notion de *contrat de communication* complété par le processus de construction de sens ou de sémiotisation. Dans un deuxième temps, nous avons tenté d'abord de décrire la notion d'*événement* dans le discours médiatique. Puis, nous avons précisé que l'*événement* est toujours construit et suit un processus d'*événementialisation*. Nous avons évoqué également les opérateurs de la construction de l'*événement*. Enfin nous avons conclu le chapitre par la mise en récit de l'événement et la présentation du discours direct comme forme de mise en discours en l'illustrant par des exemples relevés des quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan*.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours.

Introduction partielle

Dans ce chapitre(3), nous tenterons dans un premier temps de poser un état d'art des travaux consacré à la notion des *représentations sociales* en philosophie, en psychologie cognitive et sociale. Nous explorerons ses structures et ses fonctions et nous indiquerons enfin de cette partie l'émergence des *imaginaires socio discursif* comme concept substitut de celui des *représentations sociales* dans les travaux de Charaudeau portant sur l'analyse du discours médiatique et politique. Dans un deuxième temps, nous présenterons le cadre théorique et l'appareillage conceptuel pour analyser la *représentation*. Notre cadre théorique s'appuie sur deux approches linguistiques : L'énonciation comme conditions spécifiques de production/réception de sens ; La praxématique comme réglage et actualisation de sens. Notre appareillage conceptuel concernera les notions de :« formation discursives », « positionnement idéologique », « nomination », « interdiscours » et « doxa » articulées sur des conditions de productions particulières.

1. Des représentations sociales aux imaginaires socio discursifs

Selon Mannoni(1998) les représentations sociales sont au carrefour de plusieurs domaines de connaissances :

« Situé à l'interface de l'individuel et du social, du rationnel et du pulsionnel, de la conscience et de l'inconscient, de l'imaginaire et du discursif, les représentations sociales sont à la fois des constituants mentaux et des contenus de pensée très important. » (1998, p117).

L'identité du sujet parlant passe par des représentations sociales. Il n'y a d'autre réalité du sujet parlant que celle que permettent les représentations qui circulent entre les individus d'un groupe social donné, ces représentations se configurent en « imaginaires sociodiscursifs ». La notion des *représentations sociales* a été fortement discutée en philosophie, en sociologie, en psychologie cognitive et sociale et en sciences du langage. C'est pourquoi il nous semble

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

important de faire un état d'art des travaux menés sur la question des *représentations sociales* dans les disciplines citées pour mieux comprendre le réemploi du concept dans les sciences du langage, en particulier dans l'analyse du discours.

1.1 Qu'est ce que les *représentations sociales* en philosophie?

D'après le *Dictionnaire de l'analyse du discours* codirigé par Charaudeau P et Maingueneau D, deux idées se discutent la notion de *représentations sociales* en philosophie. D'un côté l'idée selon laquelle l'existence d'une « réalité ontologique » est dissimulée par « *les faux semblants du monde sensible* ». Dictionnaire de l'analyse du discours⁴⁶. De l'autre celle de Baudrillard qui lie la « réalité ontologique » en tant que donnée et le sujet (être) qui donne du sens à cette réalité par le biais de la signification. Le sujet constitue l'écran de la construction du réel. Cet avis est partagé par L Wittgenstein(1986) pour qui les représentations ne témoignent pas sur le monde mais sont le monde, ce en raison de quoi nous prenons connaissance du monde et par Bourdieu (1982)qui lui insiste sur la nécessité d'« *inclure dans le réel la représentation du réel* » (1982, p136). On aura compris donc que les représentations sociales constituent la relation entre *signification*, *réalité* et l'*image* de cette réalité.

1.2 Qu'est ce que les *représentations sociales* en sociologie ?

La notion de *représentations sociales* a été introduite par Emile Durkheim dans la *Revue de métaphysique et de morale*(1898). Il s'efforce de fonder la réalité et de préciser la nature des « *représentations collectives* » avant de les légitimer comme objet d'intérêt scientifique :

« Puisque l'observation révèle l'existence d'un ordre de phénomène appelés représentations, qui se distinguent par des caractères particuliers des autres phénomènes de la nature, il est contraire à toute méthode de les traiter comme s'ils n'étaient pas » (1898, p275).

⁴⁶Charaudeau P et Maingueneau D, *Dictionnaire de l'Analyse du Discours*, 2002, p503.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Durkheim fait une distinction en comparant les représentations *collectives* et individuelles :

« Si l'on peut dire, à certains égards, que les représentations collectives sont extérieures aux consciences individuelles, c'est qu'elles ne dérivent pas des individus pris isolément, mais de leur concours ; ce qui est bien différent »
(Durkheim, 1898, p.20).

La vie mentale pour lui se présente comme une combinatoire de représentations qui entretiennent entre elles des rapports extrêmement dynamique et constituent parfois, comme c'est le cas de la religion, des structures complexes supposant un grand nombre de représentation collectives sous différentes formes comme le mythe, la légende. Mais qu'en est t-il après Durkheim des représentations sociales dans la psychologie cognitive ?

1.3 Qu'est ce que les *représentations sociales* en psychologie cognitive ?

Freud s'est penché, en psychanalyste sur le problème des représentations en les abordant non pas d'un angle social mais d'un angle psychique en mettant en évidence leur force au niveau des facteurs déterminants des psychonévroses (notamment la psychologie hystérique).

Piaget a été aussi conduit à se poser le problème des représentations du monde et du jugement moral chez l'enfant. Pour lui, l'enfant développe des processus psychiques dans le traitement des données du réel (processus de classification, catégorisation, explication). L'élaboration des jugements moraux renvoie davantage à des représentations sociales c'est ce qu'affirme Piaget (1932) dans ses travaux portant sur la modifications des idées que se font les enfants au cours de leur évolution sur la notion de discipline, de règle et de devoir, de respect mutuel et de coopération. La représentation dans la psychologie cognitive remplit la fonction d'intermédiaire entre le sujet pensant et l'objet du monde : « *La représentation a pour objet de reproduire sur un autre*

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

plan, au moyen de substituts représentatifs, une réalité comportementale ou conceptuelle absente » (Bronckart, 1977: 8, cité in Blanc, 2006: 140).

1.4 Qu'est ce que les *représentations sociales* en psychologie sociale ?

En ce qui concerne la psychologie sociale, il faut attendre l'étude princeps de Moscovici S, *La psychanalyse et son public* (1961) pour que l'intérêt se porte sur la teneur des représentations sociales dans le monde moderne. C'est à lui que revient le mérite de fournir au concept sa définition scientifique en soulignant qu'« *elles constituent une organisation psychologique, une forme de connaissance particulière à notre société, et irréductible à aucune autre* » (2004, p43). Et de décrire une méthode d'approche des caractères psychosociologiques. Il récuse toutefois l'idée de séparer le sujet et l'objet car pour lui les représentations se forment dans la tête du sujet. Cet avis est partagé par Denis (1989) pour qui «*les représentations n'existent pas en dehors des systèmes cognitifs qui les portent* ». Dans son travail dont l'objet d'étude est l'évolution d'une discipline, la psychanalyse, dans la mentalité collective de son temps Moscovici montre de quelle manière la représentation sociale transforme le savoir de type scientifique en un savoir vulgaire. Il propose deux processus principaux dans l'élaboration des représentations sociales d'après Mannoni:

« L'*objectivation*, comprenant trois phases (construction sélective, schématisation structurante, naturalisation), qui met en forme les notions abstraites constituant l'activité mentale et matérialisant les idées en leur fournissant un « contour » (l'image ou figure). Le Second processus est l'*ancrage*. Il assure l'enracinement social de la représentation avec des valeurs, cognitives particulières qu'elle revêt dans le groupe de référence. » (2016, p42).

Pour Zarate G, le mécanisme des *représentations sociales* passe par la *catégorisation* ce qui fait que l'objet représenté est investi par des propriétés et des significations qui le rangent dans telle ou telle catégorie. Cette appartenance à une catégorie détermine la relation des individus vis-à-vis de l'objet en

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

l'évaluant positivement ou négativement par rapport aux autres objets de la même catégorie :

« Les représentations sociales renvoient (...) à une description hiérarchisée de la société qui se donne pour tâche d'explicitier les relations de domination. Les représentations ne se côtoient pas dans une relation de simple juxtaposition, mais dans un espace concurrentiel où les enjeux sont ceux d'une lutte symbolique pour la conquête d'une reconnaissance sociale et parfois politique » (2004, p31).

La notion de lutte évoquée par Zárata même symbolique interpelle celle de l'action qui confère aux RS un sens pratique, c'est-à-dire elles dictent notre façon de se comporter face au monde extérieur sur lequel nous agissons, c'est ce que confirme Jodelet « *la représentation sert à agir sur le monde et autrui* » (cité in Boyer, 2003, p11). Cela nous permet de dire qu'à partir de notre interprétation de l'environnement, les *représentations sociales* forment et régulent nos comportements sociaux en les dotant des façons et des manières appropriées dans le but d'une interaction sociale. Les RS déterminent notre mode de communication, sa forme et son contenu.

Selon Moliner (1993b, 1996), les conditions qui favorisent l'émergence des *représentations sociales* sont, l'objet, le groupe, les enjeux, la dynamique sociale et l'orthodoxie.

La première condition se rapporte aux informations disparates concernant l'objet représenté, la seconde relève du rapport établi entre le groupe social et l'objet de représentation, la troisième concerne le besoin ressenti par les membres du groupe social pour produire des discours et déterminer des conduites face aux objets inconnus, c'est ce qu'affirme Moliner dans : « *Les individus se trouvant alors confrontés à un objet sur lequel ils disposeraient d'informations incomplètes, objet par rapport auquel ils seraient impliqués de façon spécifique et à propos duquel ils devraient prendre position* » (1996, p34). La quatrième condition d'émergence évoque le caractère dynamique des représentations

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

sociales, ce caractère volatile régulé et contrôlé grâce à l'orthodoxie(le religieux) qui exerce un certain frein sur la structure des *représentations sociales*.

1.4.1. La structure des *représentations sociales* en psychologie sociale

Bien qu'admise par les chercheurs, les trois dimensions que propose Moscovici(1961) pour la mise en place des RS à savoir, l'information, l'attitude et le champ de représentation n'ont pas été validées.

1.4.1.1 La théorie du noyau central

La théorie du noyau central proposée par Jean Claude Abric(1989) part du postulat que chaque représentation d'un objet/sujet du monde est organisée autour d'un *noyau central* auquel n'est rattaché qu'un nombre limité d'*éléments périphériques*. Le *noyau central* assume deux fonctions : une fonction *génératrice* et une fonction *organisatrice*. La première fonction est l'élément qui donne sens aux éléments qui composent la représentation. La deuxième fonction fait que le *noyau central* autour duquel s'organisent les autres *éléments périphériques* constitue l'élément le plus stable et joue le rôle de stabilisateur dans des situations changeantes. Le *noyau central* résiste aux changements, néanmoins sa modification entraîne une transformation de la représentation.

Pour qu'il y ait distinction entre deux *représentations sociales*, il faut qu'elles dépendent de deux noyaux centraux différents, c'est la raison pour laquelle le fait de détecter seulement les *éléments périphériques* qui forment la représentation est insuffisant. Il est notable de connaître son organisation globale, en d'autres termes, il arrive que deux représentations pourraient être définies par les mêmes éléments et ne pas avoir la même signification si ces éléments étaient organisés différemment. La fréquence d'apparition dans le discours d'un des éléments de la représentation ne garantit pas son appartenance au noyau central, c'est-à-dire qu'il est fort probable de trouver deux éléments saillants dans un discours donné et que l'un appartient au noyau central et l'autre non.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

1.4.1.2 Les éléments périphériques

Les autres *éléments périphériques* pourvoient le noyau central en termes de sens. Ils jouent également le rôle d'opérateurs de système, les éléments rendent possible l'adaptation du noyau rigide suite à des contextes historiques, culturels, etc. aux nouveaux contextes qui prévalent dans la quotidienneté sociale : « ... *directement dépendants du contexte, ils résultent de l'ancrage de la représentation dans la réalité, et permettent son habillage en des termes concrets, immédiatement compréhensibles et transmissibles* » (Abric, 2001, p25).

Les éléments du *noyau central* sont le symbole d'un même objet, cachés et difficile à répertoriés. Par contre, les *éléments périphériques* recouvrent la face visible des *représentations sociales*, détectables au cours des entretiens et des interviews.

Le modèle bidimensionnel des représentations sociales

Moliner⁴⁷ part de l'idée que toutes représentations sociales d'un objet quelconque donne lieu à deux dimensions succinctes, l'une *descriptive*, l'autre *évaluative*. Il schématise ainsi son modèle :

Figure5 : Le modèle bidimensionnel des représentations sociales

Noyau central et éléments périphériques	Pôle descriptif	Pôle évaluatif
	Définitions Description	Attentes Normes

⁴⁷Moliner P, 1996, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, PUG.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Dans le pôle descriptif, les définitions précisent les caractéristiques indissociables de l'objet. Les descriptions de l'objet dépendent de sa définition et subiront des fluctuations temporelles d'un individu à l'autre.

Dans le pôle évaluatif, les cognitions centrales assument la fonction de normes, à base desquelles les autres éléments du système représentationnel seront évalués. Les attentes comprennent les désirs, vœux, peurs et les réticences que le groupe social éprouve à l'égard de l'objet représenté et qui sont souvent déterminés par des contextes sociaux-historiques. Nous esquisserons dans les lignes qui suivent leurs fonctions.

1.4.2 Les fonctions des représentations sociales

Nous nous appuyons sur la taxonomie de J-C Abric (2001, pp15-18) qui dénombre quatre fonctions principales : Fonction de savoir ; fonction identitaire ; fonction d'orientation et fonction justificatrice. Décortiquons-les :

1.4.2.1 Fonction de savoir

Chaque individu vivant en société acquiert des informations nouvelles grâce à ses représentations. Ce savoir s'inscrit dans son système cognitif en cohabitant avec des *représentations sociales* déjà existantes. Il paraît donc assez logique de dire que l'existence des représentations sociales est essentielle pour que la communication s'établisse entre les individus car les représentations sociales selon Abric « *définissent le cadre de référence commun qui permet l'échange social* » (2001, p16).

1.4.2.2 Fonction identitaire

Les *représentations sociales* définissent l'identité et renferment les particularités du groupe. Elles situent les individus dans le champ social et contribuent à l'élaboration et au maintien de l'identité sociale et participent activement dans le processus de socialisation. A la différence de la précédente qui relève d'un ordre cognitif, cette fonction est du domaine du social car elle

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

assure la cohésion sociale à l'intérieur du groupe et la comparaison de ce dernier par rapport aux autres groupes.

1.4.2.3 Fonction d'orientation

Les *représentations sociales* guident et orientent les comportements et les pratiques sociales. Dans un premier temps, selon Abric (1994a, p17) elles permettent « *la définition de la finalité de la situation* », c'est-à-dire elle situe le sujet dans une interaction sociale et lui dicte le comportement adéquat en fonction de la réalité. Dans un deuxième temps, elles forment un « *système d'anticipation et d'attentes* » (ibid.) en sélectionnant et en interprétant l'information. Le rôle de guidance, dans un contexte donné leur octroie le droit de fournir les conduites auxquelles il faut se conformer socialement.

1.4.2.4 Fonction justificatrice

Nous avons vu que le sujet est guidé en amont dans ses comportements et ses conduites par ses *représentations* qu'il partage avec les autres membres du groupe social auquel il appartient. En aval, ces représentations justifient les actions et les positions prises par le sujet dans les relations intergroupes.

Jusqu'ici, nous avons brièvement présenté les travaux menés autour de la notion de *représentations sociales* en philosophie, en sociologie, en psychologie cognitive et en psychologie sociale. Nous avons également précisé ses structures (le noyau central et les éléments périphériques), en l'illustrant par le modèle bidimensionnel de Moliner(1996) et ses fonctions (de savoir, d'identité, d'orientation et de justification). En somme, nous montrerons les travaux menés sur les *représentations sociales* en analyse du discours plus particulièrement chez Charaudeau.

2. Qu'est ce que les représentations sociales en analyse du discours

Comme nous l'avons souligné précédemment, et après avoir effectué un tour réflexif de la notion de représentation sociale dans les disciplines connexes nous préciserons les études qui l'ont repensé en analyse du discours.

Sous l'impulsion de L. Marin(1993), philosophe et sémiologue, la notion de *représentations sociales* étroitement liée à celle d'interdiscursivité et de dialogisme de Bakhtine. D'après *Le dictionnaire de l'analyse du discours*, les *représentations sociales* recouvrent trois fonctions de : « représentations collectives » qui concerne les schèmes de catégorisation, de comportement et de jugement ; d' « exhibition » des rituels, des modes de vies que l'être social donne à voir ; de « présentification » de l'identité collective sous une représentation quelconque. Ce positionnement du groupe social entraîne un certain nombre de conséquences :

« Les représentations en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles mêmes portées par du discours [...] sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même » (Charaudeau, et Maingueneau 1997a, p47).

Les *représentations sociales* sont productrices de sens, cette conception est partagée par la sociologie (P. Bourdieu), la psychologie sociale (S. Moscovici) et l'anthropologie sociale (G. Balandier). Elles sont transportées dans et par le discours social, lequel porte soit sur les *savoirs de connaissances* qui construisent des explications classificatoires du monde soit par les *savoirs de croyances* qui axiologisent les rapports de l'homme au monde à travers les jugements de valeurs dont se dotent les membres du groupe social pour juger de la réalité. Pour Bourdieu(1979) :

« Ces discours sociaux se donnent à voir les uns explicitement ou d'une façon objectale sous les signes emblématiques, drapeaux, peinture, etc. Les autres se profilent implicitement ou d'une manière allusive comme le discours publicitaire. Les discours de connaissance et de croyance forment ce que l'on

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

appelle l'identité, elles constituent la passerelle entre l'individu qui construit sa conscience de soi et la société où naissent les identités collectives. »

Dans l'objectif de réadapter la notion de *représentations sociales* dans le une problématique de discours, Charaudeau(2014) redéfinie définie la notion en *imaginaires sociodiscursifs* introduit par Castoriadis dans *L'institution imaginaire de la société*⁴⁸. La question que l'on doit se poser pourquoi *imaginaire sociodiscursifs* ? *Imaginaire* parce que les *représentations sociales* construisent le réel en univers de *signification* selon un principe de cohérence. *Discursif* car la matérialisation des représentations se fait par le langage ou par des énoncés sémantiquement regroupables. *Sociaux* parce que les *représentations sociales* circulent à l'intérieur d'un groupe social donné. Charaudeau⁴⁹ (2014) évoque quelques points importants :

Le premier point fait que l'individu est engagé dans deux activités : La première relève de ses *pratiques sociales* concrètes dans lesquelles il est amené à échangé avec d'autres. La deuxième activité dite de *conceptualisation* a pour but de rendre le monde intelligible en lui attribuant des valeurs. Cette dernière repose sur une double conscience de l'individu : Une conscience affective dû au rapport de *désirabilité* qu'entretient le sujet avec les objets du monde ; Une conscience raisonnée, du fait des discours de justifications qu'il produit à propos de son expérience du monde en s'appuyant sur des connaissances qu'il a pu acquérir et sur les jugements dont il a hérité. C'est pourquoi les *représentations sociales* comportent une triple dimension : Cognitive (organisation mentale de la perception), symbolique (interprétation du réel) et idéologique (attribution des valeurs jouant le rôle de normes sociétales). Le deuxième point consiste à dire à juste titre que les *représentations sociales* ne peuvent être séparées d'une *théorie du sujet* à la fois individuel et collectif. Celui-ci est surdéterminé- en partie du moins par les représentations du groupe auquel il appartient ou souhaite appartenir. La communication dans laquelle est engagé le sujet avec les autres

⁴⁸Voir Castoriadis C,1975, *L'institution imaginaire de la société*, pp 204- 481.

⁴⁹Voir Charaudeau P, 2014, *les masques du pouvoir*, Lambert Lucas, p151

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

membres du groupe auquel il appartient crée ce que l'on appelle le *lien social*. Ce qui explique d'ailleurs le principe du partage des *représentations sociales* à l'intérieur du groupe social, de la différence d'un groupe à l'autre et de la variabilité des représentations à l'intérieur d'un même groupe.

On aura compris que Charaudeau considère que les *représentations sociales* sont des constructions *socio-cognitivo-discursive*, quelles relèvent de l'activité du sujet (individuel ou collectif) et ont pour but d'interpréter la réalité ou de maîtriser le monde environnant. Mais comment se structurent-elles ?

2.1 Les structures des *représentations sociales* en analyse du discours

Les représentations en tant créatrices de sens constituent des *façons de voir* (discriminer et classer) et de *juger* (attribuer une valeur) le monde, à travers des *discours* qui créent des *savoirs* et qu'avec ces savoirs s'élaborent des systèmes de pensées mêlées de connaissances, d'affect et de jugement. Ces savoirs ne sont pas des catégories abstraites de l'esprit mais des *manières de dire* colportés par le langage. Ils se configurent en deux catégories de savoirs.

2.1.1 *Savoir de connaissance*

Ces savoirs qui visent à établir une vérité sur les phénomènes du monde ont la particularité d'exister en dehors de la subjectivité du sujet. Appelés aussi savoir savant en utilisant des instruments de visualisations du monde (microscopes, lunettes, télématique), des systèmes de mesure ou de calcul (informatique et statistique). Ils définissent des concepts et des modes de raisonnements qui peuvent être utilisés par plusieurs individus. Ce type de savoir participe à construire un discours qui n'appartient à personne en propre mais qui serait le fait d'un tiers impersonnel (la science) jouant le rôle de vérificateur du savoir qui dépendent des cultures d'où ils naissent. Dans ces savoirs de connaissances il n'est point de discuter de leur validité puisque si l'on dit : « un et un font deux » cet énoncé fonctionne comme vérité approuvée et incontestable.

2.1.2 *Savoir de croyance*

Ces types de savoirs visent à porter un jugement sur le monde en lui attribuant des valeurs. Il ne s'agit pas dans ces savoirs de connaître le monde mais de juger les êtres du monde, leur comportement et leur pensée. Les savoirs de croyance font que le sujet évalue les faits du monde, c'est le sujet qui va vers le monde et non pas le monde qui s'impose à lui. Il est donc évident qu'il ya plusieurs jugement possibles à propos des faits du monde parmi lesquels le sujet parlant choisi selon une logique du nécessaire ou du vraisemblable dans laquelle intervient autant la raison que l'émotion. Puisqu'il existe plusieurs jugements sur le monde, ceux-ci font l'objet de confrontation ou de partage. Ainsi comme le dit Charaudeau (2014, p154) « *tout jugement de croyance se fonde sur le partage* » ce qui confère au savoir de croyance une fonction identitaire, contrairement au savoir de connaissance.

En somme, les *savoir de connaissance* et *de croyance* comme structures des *représentations sociales* chez Charaudeau ressemblent de près aux deux pôles, *évaluatif* et *descriptif*, proposés par Moliner dans son modèle bidimensionnel (p135). Les savoirs de *connaissance* et le pôle *descriptif* construisent des explications classificatoires sur le monde, les savoirs de *croyances* ainsi que le pôle *évaluatif* axiologisent les rapports de l'homme au monde.⁵⁰Néanmoins la frontière qui les séparent est assez poreuse au point qu'elle est exploitée par certains sujets à des fins stratégiques : présenter un type de savoir en place et lieu de l'autre type et réciproquement. En témoigne, le cas du discours politique qui tente de substituer les savoir de *croyance* en savoir de *connaissance* au point de confondre une vérité de croyance à une vérité de connaissance. L'ordonnancement des savoirs en système de *connaissance* et système de *croyance* crée ce que l'on appelle les *systèmes de pensée*, lesquels tentent d'apporter des explications sur le monde et sur l'être humain.

⁵⁰Voir Charaudeau P, « tiers où es-tu ? A propos du tiers de discours », 2004.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Nous aborderons dans le point suivant la linguistique de l'énonciation et la praxématique comme cadre théorique de l'analyse de la représentation et de l'ethos. Dans la première, nous mettrons l'accent sur les notions de « déictiques » de « subjectivité linguistique » de « procédés énonciatifs » qui sont au centre des théories de l'énonciation qui réfléchissent sur l'inscription ou non du sujet dans son discours et révèlent son positionnement idéologique, nous aborderons brièvement la question des actes de langage dans les travaux d'Austin et Searle sur la performativité. Dans la seconde, nous nous intéresserons à la notion d'« actualisation » et de « formation discursive » qui permettent respectivement le réglage et la construction du sens dans le discours.

2.2 La linguistique de l'énonciation

L'énonciation ne prend sens qu'à l'intérieur de l'analyse du discours qui se situe au carrefour des sciences du langage et des sciences connexes comme les sciences de l'information et de la communication, la sociologie, l'histoire et l'anthropologie. Elle nous fournit plusieurs outils d'analyse qui nous permettent d'appréhender les figures de la représentation et de l'ethos dans divers types de discours, médiatique et politique. Le courant énonciativiste initié par Emile Benveniste (1966/1974) suppose l'existence dans le discours d'un locuteur et d'un allocutaire, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre. Benveniste⁵¹ dans son ouvrage *problème de linguistique générale* définit l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » et l'oppose à l'énoncé :

« (Il ya) une différence profonde entre le langage comme système de signes et assumé comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instances de discours, caractérisées par ce système de références internes dont la clé est je, et définissant l'individu par la construction linguistique particulière dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur. » (1966, pp254 :255).

⁵¹Benveniste E, *Problème de Linguistique Générale*, 1974, p 80.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

En effet, l'acte de produire un énoncé est nécessairement attribué au locuteur qui mobilise la langue qui la fait fonctionner par un acte de langage individuel qui permet de colporter l'ethos de celui-ci d'une part, d'autre part, cet acte de langage est orienté vers un interlocuteur qui lui construit à son tour une représentation de ce locuteur. Ce mécanisme spéculaire intersubjectif (la représentation) est d'ailleurs présent chez Pêcheux(1969) dans la construction réciproque de l'image des interlocuteurs (A et B). La problématique de l'énonciation est liée à celle de la subjectivité dans le langage pour reprendre Ait Dahmane Karima⁵² . Celle-ci est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » et c'est dans et « par le langage que l'homme se constitue en sujet » c'est ce que précise Benveniste :

« La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste(...) Je pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à « moi », devient mon écho auquel je dis tu et qui me dis tu La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont nous sommes partis, n'est qu'une conséquence toute pragmatique(...). C'est dans cette réalité dialectique englobant les deux termes et les définissants par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. » (Ibid., p260).

La conscience implique la présence de l'autre et pose le dialogue, acte de produire un énoncé, comme condition de langage. C'est l'émergence du sujet parlant qui va ouvrir le champ des études consacrées aux phénomènes énonciatifs relevant les « traces », « places » et « attitudes » du locuteur de l'interlocuteur dans le discours. Amossy (2010, p103) souligne que si l'on veut analyser l'ethos, on doit commencer nécessairement par l'étude des personnes grammaticales qui induit également les « traces » de la subjectivité(subjectivèmes) et aussi le jeu de répétition et de rythme.

2.2.1 Les déictiques

2.2.1.1 Les pronoms personnels

⁵²Ait Dahmane K, 2020, *Algérie/France. Altérité, discours et mémoire*, El Ibriz .p 19.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Le couple je-tu/vous

La textualisation en *soi-même* est construite (nous y reviendrons dans la partie réservée à la praxématique) par les pronoms personnels de première, de deuxième et de cinquième personne⁵³. Ce couple *je-tu/vous* pose une distinction achevée entre les deux pôles énonciatifs (énonciateur et coénonciateur).

Le « nous »

Il existe deux emplois du pronom de quatrième personne (nous), le premier emploi dit *exclusif* (je+ils) qui permet la textualisation en *soi-même* effaçant ainsi le *vous*. Le second emploi de *nous* est *inclusif* (je+tu/vous). Il s'inscrit dans une textualisation *en même*, c'est-à-dire les coénonciateurs participent dans une activité énonciative commune.

Pour Benveniste (1966) le *nous* ne renvoie pas à un groupe d'individus mais à un sujet collectif : « la personne verbale au pluriel peut exprimer une personne amplifiée et diffuse » (pp 234 :235). Ce *nous* est appelé de majesté ou de modestie, c'est pourquoi j'emploie pour le *nous* la quatrième personne (P4) au lieu de la première personne du pluriel.

Le prépersonnel on

Selon Maingueneau⁵⁴, le français dispose d'un élément le *on* qui à coté des personnes proprement dites de l'énonciateur et du coénonciateur présente quelques caractéristiques :

« Il réfère toujours à un être humain (à la différence d'un vrai pronom comme il...) ; Il occupe toujours la fonction de sujet ; Il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue, du point de vue morphologique, une troisième personne ; Il est d'une très grande polyvalence ; sa référence varie selon la façon dont il est employé à l'intérieur de l'acte énonciatif. »(2011, p111).

⁵³Le *vous* peut correspondre à un groupe de coénonciateurs ou un seul coénonciateur comme le *vous* de politesse.

⁵⁴Maingueneau D, 2011, *Analyser les textes de communication*, 2011, p111.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Selon les situations de communication, le *on* peut renvoyer à l'énonciateur, au coénonciateur, au couple énonciateur+coénonciateur, à la non personne qu'elle soit un individu, un groupe ou un ensemble flou (les gens). Ce qui est désigné par *on* est « *appréhendé comme subjectivité, mais pas comme subjectivité qui participe à l'énonciation.* » (Maingueneau 2005, p111).

En outre, Kerbrat-Orecchioni⁵⁵ estime qu'« *un locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui.* ». Cela veut dire que l'image de soi ou l'ethos est appréhendé grâce aux marques verbales subjectives qu'emploie le locuteur dans son discours. Elle scinde les unités lexicales en deux catégories⁵⁶ : les déictiques et les subjectivèmes.

2.2.2 Les subjectivèmes

Dans ses remarques préliminaires Kerbrat Orecchioni soutient l'idée qu' : « *Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjectif, puisque les “mots” de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des “choses”* » (2009, p79). En ce sens, tous les mots de la langue fonctionnent, pour reprendre la terminologie de Robert Laffont (1976, pp 98-99) comme des « praxèmes », c'est-à-dire, comme le note Kerbrat,

« qu'ils connotent à des degrés divers (« pierre », « bœuf », « roi », « âme » ne sont pas au même titre, même le sont tous culturalisés) les différentes « praxis »(technologique, socio- culturelle) caractéristiques de la société qui les manipulent, et qu'ils charrient toutes sortes de jugements interprétatifs« subjectifs » inscrits dans l'inconscient linguistique de la communauté. » (Ibid.).

C'est-à-dire que le langage est par essence subjectif. Le Petit Robert propose à la subjectivité deux acceptions : la première appartenant au domaine philosophique :

⁵⁵Kerbrat O, *Les interactions verbales*, 1980, p32.

⁵⁶Op, cité, p39.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

« 1. Caractère de ce qui appartient au sujet seul (à l'individu ou à plusieurs) État d'une personne qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience. 2. Domaine des réalités subjectives ; la conscience, le moi ».

Benveniste renvoie la subjectivité à « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (1966, p259), l'homme ne peut se constituer en sujet (parlant) ou en sujet interprétant en dehors du langage. Définie de cette façon, elle devient une condition *sine qua non* de l'existence même du langage : « *Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. [...] Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage* » (*ibid.*). Les pronoms personnels (je et tu) avec les possessifs correspondants permettent l'inscription du locuteur et de son interlocuteur dans l'énonciation. Quoi qu'ils peuvent avoir plusieurs référents dans le même texte. La subjectivité ne peut avoir de sens que dans le cadre d'un échange :

« Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*, car elle implique en réciprocité que *je* devienne *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je*. » (Benveniste, 1966, p260).

Après avoir répertorié les déictiques, Kerbrat Orecchioni (2009 p79) envisage d'autres lieux d'inscription dans l'énoncé de la subjectivité langagière. Elle range dans la catégorie des subjectivèmes, les : substantifs, adjectifs, verbes et adverbes qui ont une valeur subjective de type affectif, évaluatif (axiologique ou non) et modalisateur. Nous entendons par « objectif » tout discours qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel comme le note cette expression « démission », par « subjectif » tout discours dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (je démissionne) ou implicitement (c'est une démission) comme source évaluative de l'assertion.

Nous allons décrire dans le point suivant la façon dont chacune de ces

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

catégories de langues (subjectivèmes) peut recevoir une valeur subjective dans le discours.

2.2.2.1 *Les substantifs subjectifs*

Nous nous intéresserons ici aux substantifs intrinsèques (non dérivés) valorisant ou dévalorisant car les substantifs formés à partir des adjectifs et des verbes comme « beau », « grand » seront étudiés dans leurs catégories respectives. Les substantifs intrinsèques qui se rangent dans la catégorie des axiologique comme : « imbécile », « génie ».

Les substantifs *imbécile* et *génie* permettent au sujet énonciateur de décrire le dénoté (ce dont il parle) et de lui attribuer un jugement de valeur appréciatif ou dépréciatif.

2.2.2.2 *Les adjectifs subjectifs*

L'autre partie du discours ayant la marque de la subjectivité c'est l'adjectif. Lesquels se répartissent en deux classes, objectif et subjectif, les uns représentent le monde d'une façon neutre, les autres véhiculent un jugement de valeur de la part du sujet énonciateur. Les adjectifs subjectifs se ramifient eux aussi en deux catégories : les affectifs tels *heureux*, *anxieux*, etc. Et les évaluatifs qui se décompose, à leur tour en deux sous-catégories : les évaluatifs non axiologique ou dimensionnels qui contiennent des adjectifs tels *chaud*, *large* et les évaluatifs axiologique qui concernent des adjectifs comme *laid*, *jolie*.

Les adjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs ont une double fonction selon Kerbrat Orecchioni (1980, p95) :

« Ils énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs. ».

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Les affectifs sont bannis dans certains discours qui prétendent à l'objectivité comme le discours lexicographique.

Les adjectifs évaluatifs

Cette catégorie se décline en deux sous catégories, les non axiologiques ou dimensionnels et les axiologiques.

Les non axiologiques

Les adjectifs évaluatifs non axiologiques expriment une évaluation quantitative ou qualitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent. Le sujet énonciateur ne porte aucun jugement de valeur et d'engagement affectif du locuteur comme : Il fait chaud.

Les axiologiques

Les adjectifs évaluatifs axiologiques sont des adjectifs qui portent sur l'objet qu'ils qualifient un jugement de valeur, positif ou négatif (Kerbrat Orecchioni, 1980, p102). La linguiste donne l'exemple de deux adjectifs typiquement axiologique, *beau* et *bon*.

2.2.2.3 Les verbes subjectifs

Une triple distinction s'impose dans l'étude des verbes subjectifs selon Orecchioni Kerbrat (2009, p79).

Qui porte le jugement évaluatif ?

Dans les catégories des substantifs et des adjectifs, l'évaluation est assurée par l'énonciateur. Tandis que pour les verbes, le porteur du jugement évaluatif correspond soit :

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

-Au sujet d'énonciation : Le cas des *verbes subjectifs intrinsèque* en témoigne l'exemple suivant : « *je suis heureux de retrouver mon pays...* » (Ait Ahmed dans El Watan du 02/01/2016)

-A un actant du procès. Par .ex. L'agent (X), qui dans certains cas peut coïncider avec le sujet d'énonciation : Le cas des *verbes subjectifs occasionnels*. Par. ex. « *Je souhaite que le processus démocratique se redresse et s'amplifie jusqu'à ce qu'il atteigne un point de non-retour.* » (Ait Ahmed dans El Watan u 24/12/2015).

Sur quoi porte l'évaluation ?

La valeur évaluative est exprimée à l'égard de l'objet qualifié par les substantifs et les adjectifs. Tandis que pour les verbes, l'évaluation peut concerner : Le propos lui-même (donc l'agent) ou l'objet du procès, cet objet désigne soit : Une chose ou un individu par exemple dans « *Nous avons été ingrats envers Aït Ahmed...* » (Saidani Amar⁵⁷, propos rapporté par TSA) ; Un fait, exprimée par une proposition enchâssée : « *Notre pouvoir ne voulait pas que la stature internationale d'Aït Ahmed soit mise au service de l'Algérie et des Algériens* » (Ahmed Djedai)⁵⁸.

Quelle est la nature du jugement évaluatif ?

Le jugement évaluatif se déploie en termes de : Bon/mauvais : jugement axiologique ; vrai/faux/incertain : verbes de modalité.

Partant de cette distinction, Kerbrat Orecchioni (1980, p114) range les verbes subjectifs dans deux classes distinctes : les verbes subjectifs occasionnels, les verbes intrinsèquement subjectifs.

Les verbes subjectifs occasionnels

⁵⁷Secrétaire Général de 2013 à 2016 du Front de Libération Nationale (FLN).

⁵⁸Cadre du Front des Forces Socialistes (FFS).

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Cette classe de verbes imprime la qualification de l'objet du procès par l'agent du procès qui peut correspondre au sujet de l'énonciation. On les appelle aussi « verbes de modalité » selon Bally (1969 :197) ou « verbes évaluatifs d'attitude propositionnelle » selon Zuber (1972 :55). Ces VSO sont classés par Orecchioni (2009, p115) selon deux types d'évaluation :

L'évaluation est de type bon/mauvais

Ces verbes expriment une position favorable ou défavorable de l'agent du procès vis-à-vis de son objet (axiologique) et une évaluation positive ou négative de cet objet (affectif). Ces derniers sont appelés par Bally (1969, p197) : verbes de *modalité* car selon lui « ils expriment l'attitude du sujet vis-à-vis d'une représentation virtuelle ». Cette catégorie de verbes renferme deux sous-catégories : les verbes de sentiment et les verbes locutoires.

Les verbes de sentiments

Ils se répartissent en deux sous-catégories : La première concerne les verbes qui impriment un avis favorable de l'agent du procès vis-à-vis d'un objet ou d'un fait exprimé à l'aide d'une complétive ou d'une phrase nominalisée, par ex. les verbes : aimer, apprécier, souhaite, désirer, espérer, vouloir, etc. Par exemple dans : « *Je souhaite que le processus démocratique se redresse et s'amplifie jusqu'à ce qu'il atteigne un point de non-retour.* » (Ait Ahmed dans El Watan du 24/12/2015). La deuxième englobe les verbes comme *détester*, *craindre*, *haïr*, *déprécier*, *redouter* qui dénotent un avis défavorable de l'agent du procès en vers un objet ou un fait introduit par une complétive ou une construction nominalisée.

Les verbes locutoires

Ces verbes correspondent à l'action de dire (que fait-il), ils expriment de manière explicite l'état affectif de l'agent du procès contrairement aux verbes affectifs qui disent implicitement cet état. Les verbes locutoires permettent à

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

l'agent du procès d'évaluer l'objet ou un fait. Ils se divisent en verbes de : louange comme : *encenser, féliciter, louer*, etc. Et les verbes de blâme comme *déplorer, condamner, accuser, critiquer*, etc.

L'évaluation est de type vrai/faux/incertain

Il s'agit des verbes qui rendent compte de la façon dont l'agent appréhende une réalité perceptive ou intellectuelle de l'objet dont il est question. Cette appréhension peut être exprimée d'une manière plus ou moins assurée, ou au contraire plus ou moins contestée, on trouve dans cette classe les verbes de perception et d'opinion.

Les verbes de perception

Les verbes de perception comme *sembler, paraître, voir, avoir l'impression* communément désignés comme indicateurs de subjectivité, ils signalent la perception spécifique de l'agent du procès à l'égard d'un objet ou d'un fait comme les deux exemples : Paul voit le mur blanc(1), le mur lui semble blanc(2). Dans les exemples 1 et 2, l'agent(Paul) du procès est conscient que ce qu'il voit (1) peut ne pas correspondre à la réalité des choses (2), donc il reconnaît sa déficience visuelle, or il se peut que cet agent n'est pas conscient de sa déficience ou du moins il refuse de la reconnaître, dans ce cas là c'est le sujet d'énonciation qui est l'évaluateur dans les exemples suivants : Paul voit le mur blanc (mais en réalité le mur est jaune) ; Le mur lui semble blanc (mais en réalité, il est jaune).

Ainsi, les verbes de perception sont à la fois subjectifs occasionnels, si la source de l'évaluation est un agent du procès, et subjectifs intrinsèques si l'évaluateur est l'énonciateur.

Les verbes d'opinion

A travers ces verbes, le sujet d'énonciation montre au destinataire l'opinion ou l'avis d'un tiers (qui peut coïncider avec la croyance du sujet

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

d'énonciation). Ducrot (1972, p266) ajoute « *ils indiquent en même temps quel est le degré d'assurance avec lequel ce tiers adhère à sa croyance* ». Prenons l'exemple : Ne disait-il pas que « *rien ne peut se construire dans le chaos* » (Ait Ahmed dans El Watan du 31/12/2015).

Ici le journaliste du quotidien El Watan informe le lecteur qu'Ait Ahmed était contre la violence. En conséquent, il adhère à sa vision en employant l'interrogation négative du verbe introducteur *ne disait-il pas* qui suggère une réponse de confirmation du genre, si ou effectivement rien ne peut se construire dans le chaos.

La liste des verbes d'opinion n'est pas exhaustive, elle compte entre autres : *estimer, croire, compter, se douter, s'imaginer, trouver, penser, supposer*, etc.

On ne peut mesurer exactement le degré d'adhésion que permettent les verbes d'opinions à l'agent du procès quant à l'objet dont il est question. Néanmoins, il est possible de parler de verbes dont le degré d'adhésion est peu élevé comme ; *sembler, estimer, croire, compter, douter, penser...*ainsi, Ait Ahmed déclara le 09/04/1965 devant la cour criminelle révolutionnaire d'Alger :

« Le recours au peuple doit transcender les petits calculs tactiques. Il doit exprimer un tournant décisif. **Nous pensons** qu'il peut s'effectuer en permettant au FFS, à l'opposition en général, d'avoir une activité légale et publique, d'avoir sa presse et ses publications et de tenir au grand jour son congrès constitutif. » (El Watan du 24/12/2015).

Et des verbes dont le degré d'adhésion est plus élevé tels : *considérer, savoir, être sur, être convaincu, être persuadé*, etc. comme dans l'exemple suivant :

« Nous sommes plus conscient des exigences de cette lutte en potentiel moral, en cadre et en forces matérielle. » (Ait Ahmed dans El Watan du 29/12/2015).

Les verbes intrinsèquement subjectifs

Ces verbes intrinsèquement subjectifs impliquent une évaluation ayant toujours comme source le sujet d'énonciation.

L'évaluation est de type bon/mauvais : Les verbes intrinsèquement axiologiques

Il existe deux cas selon que l'évaluation porte sur le procès dénoté ou sur l'un ou l'autre des actants du procès (souvent sur son objet) comme dans l'exemple : « les enfants criaillaient » = « crient d'une façon désagréable. » (*Petit Robert*, 1967). Ce verbe implique une double évaluation : la première est portée par le locuteur. La seconde sur le procès dénoté (indirectement sur l'agent, ici c'est les enfants qui portent la responsabilité). Cette évaluation est axiologique car la description est péjorative comme les verbes : « glapir », « vociférer », « ricaner », « puer », « perpétrer », « commettre », « récidiver », « sévir », « s'en ressentir », « échouer/réussir », « se vautrer dans », « s'adonner », « dégénérer », « régresser ». Selon Kerbrat⁵⁹, une autre catégorie de verbes dont la charge axiologique est ambiguë ce qui rend son interprétation difficile. Par exemple : le verbe « mériter » : dans « x mérite y » le y relève en général de la catégorie du bien. Considérons l'exemple : « Pierre ne mérite pas les parents qu'il a ». La structure « x ne mérite pas y » est interprétée *préférentiellement* « x mérite moins bien » c'est-à-dire que le verbe implique une évaluation positive de l'objet y (donc une évaluation négative du sujet lors que le verbe est nié). Revenons à notre exemple : « Pierre ne mérite pas les parents qu'il a » (car il ne les vaut pas : « interprétation prioritaire » ; ou plutôt, ses parents ne le méritent pas (car ils valent mieux : « interprétation secondaire »).

⁵⁹Ibid., p122.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

L'évaluation porte sur le procès dénoté (et par contre-coup, sur l'un /ou l'autre de ses actants)

Ce sont tous les verbes qui posent un jugement porté par le sujet d'énonciation sur le procès exprimé, par conséquent sur l'un/ et ou l'autre de ses actants, de nature axiologique (c'est-à-dire bon/mauvais). De même que les substantifs et les adjectifs, la valeur axiologique d'un verbe comporte trois cas de figures, premièrement les verbes ayant une valeur axiologique stable (fréquentatif) qui se décline dans la morphologie du verbe, à titre d'exemple la présence du suffixe *ailler* dans les verbes *bailler*, *toussailler*... deuxièmement, les verbes ayant une valeur axiologique non marquée dont le sens ne peut être reçu qu'en fonction du contexte, troisièmement, les verbes ayant une valeur axiologique plus ou moins stable (soit méliorative ou péjorative). Cette valeur pouvant être suspendue ou inversée en fonction du contexte, on y répertorie les verbes tels : *échouer*, *réussir*, *progresser*, *commettre*, *régresser*...

« L'insurrection de 1871 a échoué, moins parce qu'elle était géographiquement limitée qu'en raison de son caractère spontané, improvisé et des conceptions militaires erronées de ses dirigeants. » (Ait Ahmed dans *El Watan* du 29/12/2015).

L'évaluation porte sur l'un et/ ou l'autre des actants engagés dans le procès (et le plus souvent sur son objet)

Les verbes comme : *Avouer*, *bénéficier*, *mériter*, *risquer*, *supporter*, *infliger*...etc. ne peuvent s'interpréter qu'au dépend du contexte dans lequel ils sont utilisés en témoigne les exemples : « Paul mérite la victoire » et « Paul méritait la défaite ». En outre, les indications négatives d'un énoncé convoquent plusieurs interprétations, c'est ce qu'illustre l'exemple suivant : « Ait Ahmed ne mérite pas ce traitement ». Dans cet énoncé, deux interprétations sont possibles : L'une positive porte sur l'objet dénoté (traitement) négative envers l'agent (Ait Ahmed) ce qui nous conduit à conclure que Hocine Ait Ahmed mérite moins que ce traitement, L'autre négative envers l'objet et positive à l'égard de l'agent, cela

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

nous permet de comprendre que Hocine Ait Ahmed mérite mieux que ce traitement.

L'évaluation est de type vrai/faux/incertain : les verbes intrinsèquement modalisateurs

Il ya dans cette classe, les verbes de jugements, d'opinions et locutoires.

Les verbes de jugement

Ces verbes sont considérés comme axiologiques du point de vue du locuteur, et modalisateur du point de vue de l'énonciateur dans la mesure où lorsqu'il utilise la structure du type « X critique Y de Z », l'énonciateur donne comme vrai la proposition « Y est responsable de Z ». Considérons l'exemple : « Ait Ahmed critique l'incapacité de l'assemblée constituante de bloquer le totalitarisme du régime », le locuteur admet pour vraie la proposition « l'assemblée constituante est incapable de bloquer le totalitarisme du régime ». Or, dans une structure du type « X accuse Y de Z », l'énonciateur feint de ne pas se prononcer sur la véracité du propos. Même si l'énonciateur s'abstient de se prononcer dans les deux cas (critiquer et accuser), il reste impliqué en jugeant incertain les accusations de X.

Les verbes locutoire (autres que les précédents)

Le locuteur ne préjuge pas de la véracité/ fausseté des propos tenus par x ou au contraire il prend implicitement position, en deux classes : dans la première on trouvera des verbes comme « dire », « hasarder », « affirmer », « déclarer », « soutenir », dans cette classe la position évaluative de l'énonciateur est indépendante du degrés d'intensité du comportement énonciatif de x. La deuxième classe regroupe les verbes tels « prétendre », « reconnaître », « avouer », « admettre », « confesser », « nier », « se vanter » qui sont considérés comme des verbes modalisateurs intrinsèques.

Les verbes d'opinion

«x s'imagine que P »/ « x pense que P »/ « x sait que p ».Les trois verbes énoncent une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de P, dans ces cas x tient pour vraie son opinion. Pour Kerbrat⁶⁰, les verbes « croire » et « penser » n'ont pas la même valeur énonciative, Ils sont modalisateurs dont la propriété permette au locuteur de porter un jugement de vérité /fausseté sur certains faits. Ces verbes d'opinion modalisateurs appelés aussi verbes « factifs » pour reprendre la terminologie de Brekle⁶¹, lesquels comptent des « factifs » positif comme *regretter, nier, savoir*, des « factifs » négatif comme *mentir, faire semblant*.

Nous retenons dans ce point que les verbes subjectifs se divisent en deux catégories : Verbes occasionnellement subjectifs et verbes intrinsèquement subjectif. Les premiers dont l'agent du procès est la source de l'évaluation, les seconds c'est le sujet de l'énonciation qui est la source de l'évaluation. Les verbes occasionnellement subjectifs classés sur deux axes : le premier *bon/mauvais* contient les verbes de sentiment, les verbes locutoires (déclaratifs). Le deuxième axe évaluatif *vrai/faux/incertain* inclut les verbes de perception et d'opinion. Les verbes intrinsèquement subjectifs classés également sur l'axe *bon/mauvais* sont en général axiologique (cf., p153). Ceux qui sont classés selon l'évaluation *vrai/faux/ certain* sont modalisateur comme les verbes de jugement, locutoires et d'opinion. Certains verbes locutoires sont appelés verbes « factifs » ; positifs comme : *avouer, nier, regrette* qui se caractérisent par le fait que la phrase les complétant est supposée vraie ; Négatifs dans *mentir, faire semblant, prétendre* qui contrairement aux positifs, présupposent la fausseté de la phrase les complétant.

2.2.2.4 Les adverbes subjectifs

Comme les autres catégories grammaticales qu'on a évoqué, les substantifs, adjectifs et les verbes, les adverbes déclinent eux aussi des

⁶⁰Kerbrat O, 2009, *L'énonciation*, p127.

⁶¹Brekle H E, 1974, *Sémantique*, Armand Colin, Paris, p75.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

évaluations distinctes : affective, axiologique ou non axiologique et modalisatrice. En vertu de la terminologie relativement arbitraire⁶² Kerbrat Orecchioni réserve le terme de « modalisateur » :

« Aux seuls procédés signifiants qui signalent *le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés* »- c'est-à-dire par exemple à certains faits intonatifs ou typographiques (tel que les guillemets distanciateurs), aux tournures attributive du type « il est vrai (vraisemblable, douteux, certain, incontestable, etc. que », aux verbes que nous avons considérés comme des « évaluatifs sur l'axe d'opposition vrai/faux/incertain », et aux adverbes fort nombreux qui leur font pendant. » (2009, p133).

Pour constituer la classe des adverbes forts nombreux, Kerbrat s'appuie sur quelques principes :

Meunier (1974, p13) oppose les modalités d'énonciation(M1) aux modalités d'énoncé(M2). La première se rapporte au sujet parlant(ou écrivant). La seconde se rapporte au sujet de l'énoncé. Cette opposition qu'on retrouve chez Kerbrat dans les verbes subjectifs « intrinsèques » et « occasionnels ». Lors que le sujet de l'énoncé coïncide au sujet de l'énonciation, seul point de divergence entre Meunier et Kerbrat, les modalisateurs qui s'y se rapportent doivent être considérés comme relevant « occasionnellement » de (M1). Les modalisateurs qui impliquent un jugement de vérité tel : (« peut être », « vraisemblablement », « sans doute », « certainement », « à coup sur », etc. vs Les modalisateurs qui impliquent un jugement de réalité comme : (« réellement », « vraiment », « effectivement », « en fait », etc.

On pourrait également sur la base d'un certain nombre de critères syntaxiques et sémantiques opposer les adverbes : « franchement », « sincèrement », « confidentiellement », « personnellement » sui relève de la catégorie (M2) et d'autres de type (M1) comme « peut être », « voire », « peut

⁶²Voir Meunier, 1981sur cette « nébuleuse » que constitue le microsystème terminologique « mode », « modalité », « modalisation ».

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

être même », « probablement », « sans doute », « vraisemblablement », « certainement », « surement », « bien sûr », « pour sûr », « assurément », « évidemment », « manifestement », « (comme de) bien entendu », etc.

On aura admis comme subjectif à la suite de Kerbrat Orecchioni que :

« *Le trait sémantique ou affectif* (lequel entretient des relations privilégiées avec le trait axiologique, sans qu'ils doivent pour autant être confondus. Le trait évaluatif. Au premier rang des unités évaluatives, figurent deux cas particulier dont le rôle énonciatif est prépondérant : *Les axiologiques, porteurs d'un trait évaluatif de type bon/mauvais* (affectant l'objet dénoté par l'unité elle-même, et /ou un élément contextuellement associé) ; *Les modalisateurs, porteurs d'un trait évaluatif de type vrai/faux* (et qui souvent se chargent d'une connotation axiologique, car le vrai présuppose unilatéralement le bien). » (Ibid., p134).

Après avoir montré les marques de l'inscription du locuteur dans le discours, nous décrivons les procédés énonciatifs qui permettent à la personne du locuteur d'opposer une personne « il » à la personne « je /tu ».

2.2.3 Les procédés énonciatifs

L'ethos ne prend sens que dans une coénonciation, cela nous permet de dire que le sujet parlant construit ses rapports intersubjectifs avec son interlocuteur en employant trois actes énonciatifs avec des modalités énonciatives différentes. Cependant, ces procédés⁶³ ou modalités peuvent produire des effets diverses : une image positive du locuteur contre une image négative de l'interlocuteur et inversement une image positive du récepteur contre une image négative du locuteur.

⁶³Charaudeau (2005 : 135) précise qu'il emploie le terme de « procédé » par commodité, et dit qu'il ne faut pas en déduire que les moyens discursifs à l'aide desquels est mis en scène l'ethos résultent tous d'une intention et d'un calcul volontaires de la part du sujet parlant. Ceux-ci sont employés par le sujet parlant de manière plus ou moins consciente, et sont plus ou moins perçus et reconstruits par l'interlocuteur ou le public.

2.2.3.1 Énonciation *élocutive*

Dans cette énonciation, le locuteur situe son propos en rapport à lui-même, dans son acte d'énonciation il révèle sa position quant à ce qu'il dit.

Loc. —————→ Loc.

Cette énonciation s'exprime à l'aide des pronoms de première et de quatrième personne (P1 et P4), accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui dénotent l'implication du locuteur et décrivent son point de vue.

2.2.3.2 Énonciation *allocutive*

Le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos

(Loc. —————→ Interloc.)

Cette énonciation se déploie à travers les pronoms de deuxième et de cinquième personne qui correspondent au *tu* et au *vous* (désormais P2 et P5) conjugués avec quelques verbes de modalité, des qualificatifs et de diverses désignations qui impliquent l'interlocuteur et lui imposent ce que le locuteur pense. Nous retrouvons cette implication de l'interlocuteur dans : l'interpellation, l'injonction, l'autorisation, l'avertissement, la proposition, l'interrogation... se permet de fabriquer une image du locuteur.

2.2.3.3 Énonciation *délocutive*

Ce procédé porte exclusivement sur l'énoncé qui s'impose en tant que tel. Le locuteur feint à ce qu'il n'assume pas son propos en se distanciant. Le locuteur et l'interlocuteur sont absents dans cet acte d'énonciation.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

et les *conventions*. Sa contribution consiste à distinguer dans l'énoncé : le marqueur de contenu propositionnel et le marqueur de force illocutionnaire. Ainsi dans l'énoncé « je te promets de corriger mes erreurs », le segment « de corriger mes erreurs » est marqueur de contenu propositionnel, « je te promets » est marqueur de force illocutionnaire.

L'énonciateur doit légitimer son propos en s'octroyant une place institutionnelle reconnue par l'interlocuteur, on parle de « pratique discursive » plutôt que de discours, c'est ce que précise Josiane Boutet⁶⁴ dans :

« En introduisant la notion de pratiques langagières nous souhaitons dire que le langage est une pratique, et qu'à ce titre il est à concevoir comme partie prenante des autres pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. » (1994, p61).

Les « pratique discursive » auxquelles se livrent les partenaires de l'échange sont soumises aux diverses situations de communications et dans lesquelles le locuteur se légitime en utilisant la parole autoritaire, Charaudeau et Maingueneau(2002)⁶⁵ soulignent que :

« Les stratégies de légitimations visent à déterminer la position d'autorité qui permet au sujet de prendre la parole. Cette position d'autorité peut être le résultat d'un processus qui passe par deux types de construction : « (a) d'autorité institutionnelle, qui est fondée par le statut du sujet lui conférant autorité de savoir(expert, savant, spécialiste) ou de pouvoir de décision (responsable d'une organisation) ; (b) d'autorité personnelle, qui est fondée sur l'activité de persuasion et de séduction du sujet qui lui donne une autorité de fait, laquelle peut d'ailleurs se supposer à la précédente. » (2002, p340).

Pour Bourdieu, à la suite de Weber, l'espace social est marqué par les rapports de domination qui s'instaurent entre les partenaires de l'échange qui doivent accepter un minimum de normes communes en fonction du prestige

⁶⁴Boutet J, 1994, *Construire le sens*, Berne, Peter Lang, p61.

⁶⁵Charaudeau P et Maingueneau D, 2002, *Dictionnaire de l'Analyse du discours*, p 340.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

qu'ils possèdent. Ainsi la pragmatique comme problématique de l'autorité nous conduit à prendre en compte l'influence sociale

2.3 La praxématique

En réaction aux dichotomies saussurienne sur la théorie du signe : Langue/parole ; signifiant/signifié et synchronie/diachronie. A la suite de Robert Lafont, l'équipe du laboratoire Praxiling de l'université de Montpellier³ s'est intéressée à la praxématique comme théorie de production de sens. En dépassant les concrètement les dichotomies Saussurienne signifiant/signifié, langue/parole et synchronie/diachronie. Le signe saussurien est remplacé par le « praxème » (lexème dans une praxis) qui est l'unité pratique de production de sens. Jacques Bres (1998, pp22 :23) estime que :

« Parler de *praxis linguistique*, c'est concevoir les phénomènes linguistiques comme activités de production de sens reliées aux autres *praxis sociales* : *praxis manipulative-transformatrice* par laquelle l'homme transforme le monde, et *praxis socio- culturelle* par laquelle, il règle socialement cette appropriation. ».

La praxématique comme théorie de production de sens ne peut être considérée que dans une théorie de l'actualisation, c'est-à-dire que l'activité langagière est remise dans son temps de production, cet avis est partagé par Détrie et Siblot⁶⁶ :

« Dans l'approche praxématique, la langue est sans cesse retravaillée par chaque acte de parole, rejouée par chaque communauté verbale. La parole ne peut donc être une simple mise en application de la langue, relation que la praxématique envisage dans le cadre de la production de sens. Cette dernière travaille les réglages sociaux, en rapport avec l'intentionnalité référentielle du locuteur. La praxématique en tant que linguistique de la parole, se donne pour tâche de rendre compte de la façon dont les praxis, le rapport au réel perçu façonnent nos représentations linguistiques, et donc modifient la langue. » (2001, p168).

⁶⁶Détrie C et Siblot P, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, p168.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

Les deux concepts pratiques dans la praxématique sont le *praxème* et l'*actualisation* utilisés dans la production de sens en discours : c'est en fonction de la situation d'interaction que le locuteur actualise tel ou tel sens. Le praxème est « *l'instrument d'une production variable du sens à laquelle procèdent l'émetteur comme le récepteur lors de l'actualisation en discours* » (ibid., p263). Cette actualisation dans le discours s'inscrit dans le temps et dans l'espace. Cela permet la localisation des praxèmes récurrents soumis à l'idéologie du producteur et du récepteur. Cette « communicabilité » entre eux suggère un « réglage de sens » qui doit tenir compte de la notion de « valeur d'usage », qui est le lieu d'inscription du sujet dans son discours ; la valeur d'échange quand à elle, se détermine à partir des contraintes sociales d'acceptabilité du sens, prenons cet exemple : « nous, les membres du jury de soutenance décernons le grade de docteur ». Si celui qui parle n'est pas membre désigné par le ledit jury pour annoncer le résultat des délibérations, la phrase est inopérante (n'a aucun sens), c'est la disqualification pragmatique de l'énoncé. L'acceptabilité et la « loi de non contradiction pratique » sont en rapport avec le jugement de l'autre.

2.3.1 L'actualisation textuelle aux modes de textualisation

Détrie et Vérine(2003), Détrie(2006) et Vérine(2011), distinguent deux types de construction des rapports intersubjectifs, c'est à dire deux modes de textualisation, relevant de « *la combinaison de choix formels permettant de décrire la profondeur énonciative d'un texte, et la plasticité de l'intersubjectivité qu'il construit* » (Détrie et al, 2003, p166) :

-Le premier relève d'une textualisation *en soi même* qui distingue les deux partenaires de l'échange, le locuteur-énonciateur⁶⁷ et l'interlocuteur coénonciateur. Il pose une disjonction achevée.

⁶⁷ Pour Ducrot énonciateurs sont « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. » (1984, p204).

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

-Le second relève d'une textualisation *en même* ne les discrimine pas et les rassemblent dans une sorte de halo énonciatif, d'où l'emploi du Prépersonnel *on*, de *ça*, des infinitifs et des indices d'empathisation. Le pronom *on* est doté d'une plasticité intersubjective puisqu'il permet alternativement de représenter les deux modes de textualisation.

Les deux modes de textualisation ne représentent pas exhaustivement les seuls paramètres de la construction intersubjective. Certes, tout discours s'inscrit soit dans le premier mode, soit dans le second mode, mais les positionnements intersubjectifs peuvent changer au cours du discours. Ainsi, le premier mode peut être biaisé pour construire une intersubjectivité empathique ou afficher des points de vue en synchronisation, autrement dit, l'autre et l'un sont énonciativement considérés comme un *même*, c'est ce que permet d'ailleurs l'emploi des pronoms *on* et *nous*.

La textualisation comme notion permet de mettre en lumière les phénomènes d'identification, de synchronisation coénonciative (consensus), ou paradoxalement de dissensus.

2.3.2 Des modes de textualisation à la construction de l'ethos

On le sait, l'ethos est foncièrement lié aux regards croisés et réciproque de l'interlocuteur sur le locuteur et du locuteur sur la façon dont l'interlocuteur le voit, cette coconstruction ou coénonciation appelée *intersubjectivité* dans le cadre de la théorie de l'actualisation textuelle de Barbéris(1998). Cette dernière offre deux modes de textualisation, lesquels permettent d'inscrire un ethos particulier :

Le mode de textualisation en *soi même* construit une intersubjectivité sur un mode disjonctif entre l'énonciateur et son coénonciateur (je vs tu). Il assigne à l'énonciateur l'image d'orchestrateur de l'énonciation, et marque un rapport dissensuel entre les pôles énonciatifs. Cela dit, l'énonciateur doit se montrer crédible dans son discours pour que le coénonciateur le juge *digne de crédit*, ce

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

faisant l'énonciateur s'approprie le mode *en soi même* pour fabriquer des ethos de crédibilité, fondé sur la raison, comme les ethos de « sérieux », de « vertu » et de « compétence ».

En revanche, le mode de textualisation *en même* ne distingue pas entre l'énonciateur et le coénonciateur (cas de l'emploi de *nous* et de *on*) dont la propriété est de déplacer le centrage énonciatif effectué par je). Ce mode permet au coénonciateur de fondre son identité à travers un processus irrationnel d'identification dans celle de l'énonciateur. Réciproquement, ce dernier exploite cette actualisation *en même* pour construire des ethos d'identification comme les ethos de « puissance », de « caractère », d' « intelligence », d' « humanité », de « chef » et de « solidarité ».

Nous voudrions explorer la notion de « formation discursive », développée par Foucault (1969) dans *L'archéologie du savoir*, pour deux raisons. D'abord, parce qu'il s'agit de comprendre comment des ensembles discursifs relevant parfois de domaines différents constituent le lieu où s'élaborent des objets de discours, lesquels deviennent ensuite des thématiques sociales car les textes parlent toujours de quelque chose (thématique). Cette thématique est construite à partir d'une réalité sociale. En outre, le développement de certains concepts corrélés comme l'« interdiscours », « la stéréotypie discursive » contribuent à la compréhension de certains fonctionnements de la « formation discursive ». Cette dernière contribue au même titre que l'idéologie dans l'analyse du sens.

2.4 Les formations discursives : Définition et approches

La « formation discursive » est prise au sens d'unités non topiques, vient de l'analyse du discours francophone, développée par M. Foucault dans *L'archéologie du savoir* et se réclame aussi d'une seconde paternité qui est celle de M. Pêcheux. Selon *Le dictionnaire d'analyse du discours*, Foucault cherche dans *L'archéologie du savoir* à

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

« Contourner les unités traditionnelle comme « théorie », « idéologie », « science » pour désigner des ensemble d'énoncés rapportables à un même système de règles historiquement déterminées » (2002, p270).

Foucault⁶⁸ entend par « formation discursive » la mise en place finale d'un texte (1969, p99).

C'est Pêcheux M qui a introduit la notion « formation discursive » dans l'analyse discours en s'inspirant du marxisme Althussérien et en parlant de « formation sociale » caractérisable par un certains rapports entre classes sociales et de « formation idéologique » qui inclus :

« Une ou plusieurs *formations discursives* inter-reliés, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche, Henry et Pêcheux 1971, p102).

Cette thèse défendue par Pêcheux a une incidence sur la sémantique car les « mots » changent de sens en passant d'une formation discursive à une autre.

On ne peut aborder la formation discursive sans que l'on parle de types de catégories sur lesquelles travaille l'analyste du discours. Ces catégories appelées par Maingueneau(2014) *unités topiques* qui portent sur des structures au-delà de la phrase qui sont en quelques sortes prédécoupées par les pratiques sociales : « je veux écrire une biographie », « vous devez rédiger un rapport », « il anime un point de presse ». Et, *unités non topiques* qui sont élaborées par l'analyste du discours dans le but de constituer un corpus. Ces *unités non topiques* traversent les frontières des textes et des genres de discours et sont divisées à leur tour en unités « transverses » et « construites ».

Par « formation discursive » nous entendons les composantes d'une formation idéologique articulée au tour des conditions de production particulières. Elle se divise en plusieurs types.

⁶⁸Foucault, 1969, *L'archéologie du savoir*, p99

2.4.1 Formations discursives d'identité

« Le discours colonial », « le discours des enseignants », « le discours raciste », etc. forment des « formations discursive » différentes selon le positionnement idéologiques des colons, des enseignants et des racistes qui impriment secrètement dans leurs discours leurs pensées.

2.4.2 Formations discursives thématiques

Ce type de « formations discursive » s'articule autour du thème (de quoi parle-t-on ?). Ces thèmes prennent souvent la forme d'une expression nominale à article défini : « la guerre d'Algérie », « le pouvoir », « le chômage ». Parmi les catégories de « formation discursive » thématique utilisées en analyse du discours : *les entités, les propriétés, les scénarios, les événements, les nœuds* ».

2.4.2.1 Les entités

Il s'agit des humains ou des êtres dont les propriétés sont anthropomorphes (par exemple une organisation, un parti politique, etc.) pris dans des conditions spatio-temporelles qui construisent la « formation discursive ».

2.4.2.2 Les événements

Les unités comme « les événements du 05/10/1980 », « le décès de Hocine Ait Ahmed » structurent l'information médiatique. La première unité porte sur une action collective, la seconde est axée sur un acteur central. Cette catégorie s'applique bien à la notion de « moment discursif » de Moirand⁶⁹. Il est à noter que tout événement n'est évidemment pas pris en tant que formation discursive, *unité non topique* que s'il est repris par plusieurs quotidiens : Si le décès de Hocine Ait Ahmed a été relayé par un seul quotidien pendant la période allant du

⁶⁹Moirand S précise qu'un « événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements. » (2007, p4).

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

23/12/2015 au 03/01/2016, cet événement ne pourra constitué une *formation discursive* car son étude est stabilisée triplement : Par les pratiques des journalistes, par le genre de discours (éditorial, reportage, etc.) et par le positionnement (du quotidien dans le champ de la presse écrite).

2.4.2.3 Les scénarios

Ce ne sont ni des entités ni des événements, mais plutôt le tandem actants/activités qui s'étale sur une durée à l'exemple de : « Le décès de Hocine Ait Ahmed ».

2.4.2.4 Les nœuds

Maingueneau définit le nœud par « *un thème qui constitue un sujet de débat récurrent dans une communauté déterminée* » (2014 : 91). Les nœuds se rangent souvent dans deux catégories, les questions et les problèmes, la première catégorie prend la forme d'alternative La seconde catégorie ne peut pas se réduire aux alternatives.

Nous abordons la notion de l'« idéologie » car elle corrélée à celle de « formation discursive » et de « représentation ». Pour Althusser : L'idéologie est un système possédant sa logique et sa rigueur propre de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée. Il dit :

« Comme toutes ces évidences, y compris celles qui font qu'un mot "désigne une chose", ou "possède une signification" (donc y compris les évidences de la "transparence" du langage), cette évidence que vous et moi sommes des sujets- et que ça ne fait pas problème-est un effet idéologique, l'effet idéologique élémentaire. »(1970, p30).

T A Van Dijk dans la « *Critical Discourse Analysis* » emploie la notion de l' « idéologie » appliquée en particulier au sexisme, au racisme dans un cadre cognitiviste. Il ambitionne :

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

« de redéfinir en premier lieu, de façon très spécifique et précise ce que sont les idéologies, c'est à dire les systèmes sociocognitifs des représentations mentales telles que les attitudes des groupes sociaux (y compris les préjugés) et les modèles mentaux.[...] En second lieu, nous voulons chercher, de façon systématique, par quelles structures du discours telles que les structures sémantiques(les sujets, la cohérence), la syntaxe(l'ordre des mots, etc.), le lexique, les actes de langage, etc. les opinions idéologiques se manifestent dans le texte et la parole » (Van Dijk 1996, p28).

Nous reviendrons sur la notion de « positionnement idéologique » de l'énonciateur, celle de l'acte de « nomination », de la « représentation du même et de l'autre » et de l' « interdiscours ».

2.5. La notion de positionnement idéologique

Pour Charaudeau, cette notion de base de l'analyse du discours, correspond à « *la position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique.* »(2002, p 453).

Le positionnement dans le champ discursif désigne à la fois l'identité énonciative du locuteur et les opérations par lesquelles se pose et se maintient cette identité dans le discours. L'homme politique en tant que sujet parlant construit une double identité : identité discursive (en qualité d'énonciateur) et identité sociale(en tant qu'identité pensante). La première relève de la position du sujet parlant dans la communication. La deuxième relève du positionnement idéologique de l'homme politique, la deuxième à la position du sujet dans la communication, cela est rendu possible grâce aux marques de la première personne (je+nous).

3. La catégorisation

Pour la praxématique, dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, ceux sont les « praxis » qui permettent la catégorisation : « Les

expériences sur le monde conduisent à une analyse du réel, auquel vient se substituer l'outil linguistique. »(2017, p56). Les catégorisations se réalisent en terme linguistique par la nomination. Nous prenons à titre d'exemple le témoignage comme forme de catégorisation de Hocine Ait Ahmed dans *El Moudjahid*.

3.1 Rôle des témoignages dans le processus de catégorisation

Le témoignage est un discours de témoin, de vérité et d'affirmation, utilisé le plus fréquent dans le domaine juridique. Cependant, ce même discours des politiques, surtout des officiels, prononcé en posthume à l'égard d'un homme politique banni de son vivant s'inscrit dans le genre épидictique dont la louange. Il ne peut être apparenté dans le domaine politique qu'à une *langue de bois*⁷⁰ et non à un *parler vrai*. D'ailleurs, nous avons recensé un foisonnement de témoignages au cours de la semaine s'échelonnant du 24/12/2015 au 03/01/2016 couvrant l'événement du décès, quatre vingt cinq témoignages(85) répartis dans les deux quotidiens (El Moudjahid et El Watan) dont quarante pour le premier et quarante cinq pour le deuxième.

El Moudjahid qui rappelons-le est le porte parole du gouvernement débute sa série de témoignage par celles des discours respectifs des officiels (président de la république, premier ministre, président de l'assemblée populaire nationale et président du conseil de la nation) : *un dirigeant historique hors pair ; un grand militant historique et un leader national ; un symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie ; l'Algérie perd une grande figure historique nationale*. On aura remarqué que le « praxème » *historique* constitue une occurrence qui fait corps avec un autre praxème « *nationale* ». Cela nous fait conclure qu'El Moudjahid attribue à Hocine Ait Ahmed la catégorie d'historique national.

⁷⁰Voir Pineira et Carmen, T M. De quel bois se chauffe-t-on ? Origines et contextes actuels de l'expression *langue de bois*. In: *Mots*, n°21, décembre 1989. Langues de bois? Sous la direction de Pierre Fiala, Carmen Pineira et Patrick Sériot. pp. 5-19.

3.2 L'acte de nomination

Afin de prévenir toute confusion entre nomination et dénomination, il convient de discerner entre l'acte de nommer et le résultat qui est de dénommer, nommer est un acte de langage à portée performative, ainsi baptiser quelqu'un comme héros c'est le faire accéder à un nouveau statut social en même temps lui attribuer une dénomination nouvelle. La nomination est un acte de catégorisation par lequel le sujet nomme en discours, c'est-à-dire le locuteur catégorise le référent en lui attribuant des propriétés nouvelles.

La problématique de la nomination, selon Détrie, Siblot et Vérine (2001, p206) se caractérise à partir de trois orientations :

1-Le nom et tant que catégorie grammaticale ne peut en aucun cas dénommer l'essence des êtres et des choses car comme le dit si bien Siblot « *le nom ne saurait nommer l'objet « en soi » et ne peut délivrer que la représentation que nous nous en faisons ; il dit ce qu'est l'objet « pour nous », dit nos rapports à son égard* » (1997, pp38 :55).

2-Grace à nos catégorisations et représentations nous nommons nos rapports à l'égard des choses et des êtres avec lesquels nous partageons des intérêts.

3-Par ailleurs, toute nomination par les mots que Bakhtine (1929/1977) désigne comme *l'arène* des luttes sociales, est synonyme de positionnement du sujet parlant par rapport à l'objet nommé, pour Siblot « *nommer ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquelles d'autres locuteurs prennent également position* » (ibid.).

3.3. Représentation du même et de l'autre

Incontestablement la question de l'identité et de l'altérité n'a cessé de susciter les interrogations des philosophes et des chercheurs. L'altérité est fondée

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

sur la différence : Le moi ne peut prendre conscience de son *être-moi* que parce qu'il existe un *non-moi* qui est autre, qui est différent, elle s'oppose donc à l'identité. Le sociologue Erving Goffman adopte la métaphore théâtrale qui fait que les partenaires de l'échange endossent des *rôles* comme dans une pièce de théâtre. Il parle aussi de *faces* que ces derniers essayent de préserver. Goffman affirme que les acteurs de la conversation s'influencent mutuellement : « *l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique les uns des autres* » (1973, p23). Le même avis est partagé par Kerbrat Orecchioni quand elle dit *parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant*, elle parle d'*influences mutuelles* qu'exercent les interactants dans un échange communicatif (1990, pp1 :17). Pour Charaudeau (1995b) le principe d'*altérité* est l'un des quatre principes qui fonde l'acte de langage (avec les principes d'*influence*, de *régulation*, de *pertinence*). Dans le contrat de communication qui régit tout discours dans lequel les partenaires de la communication se coconstruisent le sens selon le principe d'*altérité* que défend Charaudeau(2016) : « *Le sens ne dépend pas seulement de celui qui parle, ni de celui qui reçoit et interprète, mais d'un jeu de coconstruction.* ». Rimbaud disait *je est un autre*, Charaudeau (2009) étaye l'expression en disant « *je est un autre moi-même semblable est différent.*»

4. L'interdiscours comme forme de représentation

La notion d'*interdiscours* porte à confusion avec celle d'*intertexte* employée dans les études littéraires. Adam (1999, p85) parle d'intertexte pour « *les échos libres d'un(ou de plusieurs) texte(s) dans un autre texte* », pour lui l'interdiscours est l'ensemble des genres qui interagissent dans une conjoncture donnée. De son côté Charaudeau⁷¹ conçoit l'interdiscours comme

⁷¹Voir Charaudeau P, 1993d, « « Des conditions de la mise en scène du langage », in *L'esprit de société*, A Decrosse (éd.), Liège, Mardaga, pp27-65.

Chapitre 3 : Représentation et interdiscours en analyse du discours

« Un jeu de renvoi entre des discours qui ont eu un support textuel mais dont on n'a pas mémorisé la configuration ; par exemple, dans le slogan Maggi fait le potage de vos grand-mères, c'est l'interdiscours qui permet les inférences du genre « les grand-mères font la cuisine de façon traditionnelle en restant des heures devant les fourneaux. » (2002, p325).

L'interdiscours désigne dans *Le dictionnaire de l'analyse du discours* au sens large « l'ensemble des unités discursives (relevant des discours antérieurs du même genre et de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite. » (2001, p324). Pêcheux s'appuyait sur la notion de préconstruit pour définir l'interdiscours. Il indiquait que chaque formation discursive est dominée par un interdiscours, il dit : « *Le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, [...] le fait que ça parle toujours avant, ailleurs et indépendamment* » (1975, p147). Plusieurs notions sont étroitement liées à celle d'interdiscours, « Hétérogénéité constitutive » de J. Authier Revuz (1982), celle de « mémoire discursive » introduite par Courtine (1981, p52) et « mémoire interdiscursive » selon Moirand (2001, 2004, 2007).

Nous utilisons la notion d'*interdiscours* car il s'agit pour nous d'analyser des unités discursives très variées, énoncés, expressions figées, locutions, etc. De plus, ces unités produisent un sens discursif nouveau suite à leur réutilisation par le journaliste dans l'activité représentationnelle.

Conclusion Partielle

Nous avons divisé ce chapitre (3) en deux rubriques : Nous avons tenté, dans sa première réservée à la psychologie sociale, de définir d'abord, le concept de représentation sociale, puis ses structures avec pour illustration deux exemples, le premier dont le modèle du noyau central proposé par Abric (1989) et ses éléments périphériques, le second est le modèle bidimensionnel théorisé par Moliner (1996) avec ses deux pôles descriptif et évaluatif et enfin les quatre fonctions des représentations sociales que propose Abric (2001) celles de savoir, d'identité, d'orientation et de justification. La deuxième rubrique de ce chapitre s'inscrit dans le cadre de l'analyse de discours dont les représentations sociales sont définies comme des « constructions socio-cognitivo-discursives ». Cela dit, elles sont véhiculées dans et par le discours, en prenant en compte les conditions de production et de réception du discours, c'est-à-dire le cadre de l'énonciation où les mots changent de sens et endossent des significations différentes d'un discours à un autre c'est pourquoi nous nous sommes appuyés également sur la praxématique comme théorie qui prend en charge la production et le réglage de sens d'où ses concepts clés (actualisation et praxème). Nous avons également précisé en fin du chapitre, les procédés discursifs sur lesquels se fonde notre étude de la représentation comme : la « formation discursive », le « positionnement idéologique », la « nomination », la « représentation de soi et de l'autre » et l'« interdiscours ».

Chapitre 4 : Ethos politique : Catégories axiologique

Introduction partielle

Pour exercer une influence sur l'auditoire, le locuteur doit s'y adapter en construisant une image de soi supposée correspondre aux attentes de ses interlocuteurs dans le but de les convaincre ou les de les persuader. Nous nous intéresserons dans ce chapitre (4) à la notion de l'ethos politique, nous présenterons ses catégories en illustrant par des exemples tirés de notre corpus. Mais pourquoi catégorie axiologiques ? Simplement par ce que l'ethos politique est en grande partie construit autour des *valeurs* que devraient partager l'homme politique et le public pour fusionner dans un certain idéal de « vivre ensemble ».

1. Qu'est ce que l'ethos ?

Pour exercer une influence sur l'auditoire, le locuteur ou celui qui prend la plume doit s'y adapter en construisant une image de soi supposée correspondre aux attentes de ses interlocuteurs dans le but de les convaincre ou les de les persuader.

Quoi que notre attention porte sur l'ethos politique, il nous semble intéressant de passer en revue les disciplines qui se sont intéressées à la problématique de l'ethos. Cette rétrospection nous permettra de voir comment ces dernières abordent-elles la présentation de soi ? Sur quoi convergent-elles ou divergent-elles ? Nous terminons ce chapitre (5) en abordant l'ethos politique, ses catégories et les procédés énonciatifs qui permettent sa matérialisation dans le discours.

1.1 L'ethos de la rhétorique classique à l'analyse du discours : L'image discursive de l'orateur chez Aristote

La notion d'éthos, empruntée à la rhétorique Aristotélicienne désigne la preuve par l'ethos qu'emploie un locuteur dans son discours pour influencer et gagner la confiance de son auditoire. Le destinataire lui aussi attribue certaines images à l'instance énonciative « *Dans sa Rhétorique, Aristote nomme ethos, du*

terme grec *ἦθος*, caractère, l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole. »(Amossy, p83).

Pour Declercq⁷², la preuve par l'ethos mobilise

« Tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique » (1992, p48).

A travers le mouvement de parole du locuteur, le destinataire le représente d'une façon dynamique et non pas statique. L'ethos du locuteur convoque l'affectivité du destinataire, pour reprendre la formule de Gibert (XVIII^e siècle) : « *on instruit par les arguments; on remue par les passions; on s'insinue par les mœurs* » : les « arguments » relèvent du *logos*, les « passions » au *pathos*, les « mœurs » à l'*ethos*.

Pour A Auchlin⁷³ :

«On peut supposer que l'ethos se construit sur la base de deux mécanismes de traitement distincts, l'un reposant sur le décodage linguistique et le traitement inférentiel des énoncés, l'autre sur le regroupement de faits en symptômes, opération de type diagnostic, qui mobilise des ressources cognitives de l'ordre de l'empathie » (2001, p92).

Aristote dans la *Rhétorique* inverse la hiérarchie morale entre l'intelligible et le sensible et cela en accordant plus de crédit à l'éthos (mœurs) qu'au logos (arguments), il estime que « *l'éthos constitue la plus importante des preuves* » (*Rhétorique 1 :1356a*). En effet, cette image de soi intervient chez Aristote de deux façons, la première désigne un type de preuve :

⁷²Declercq G, 1992, *L'art d'argumenter -Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires.

⁷³Auchlin A, 2001:«Ethos et expérience du discours: quelques remarques», in *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelle*, pp77-95.

« On persuade par le «caractère (= *ethos*) quand le discours est tenu de façon à rendre l'orateur digne de foi ; nous nous fions en effet plus vite et davantage aux gens de bien, sur tous les sujets en général, et complètement, sur les questions qui ne comportent point de certitude, mais laissent une place au doute» (1356 a, pp 4 :7).

L'orateur profile une image positive de lui en utilisant trois qualités la *phronésis* ou prudence, l'*aretê* ou vertu et l'*eunoia* ou la bienveillance. C'est ce qu'explique Aristote dans :

« Quant aux orateurs, ils inspirent confiance pour trois raisons; ce sont les seules qui, mises à parles démonstrations, déterminent notre croyance: la prudence (*phronésis*), la vertu (*aretê*) et la bienveillance (*eunoia*). Si, en effet, les orateurs altèrent la vérité sur ce qu'ils disent lorsqu'ils parlent ou conseillent, c'est pour toutes ces raisons à la fois ou l'une d'entre elles: ou, faute de prudence, ils ne pensent pas juste; ou pensant juste, ils taisent leur avis par méchanceté; ou, prudents et honnêtes, ils ne sont pas bienveillants; c'est pour cette raison que l'on peut, tout en connaissant le meilleur parti, ne pas le conseiller.» (1378 a, pp 6 :14).

Aristote donne une autre conception à l'*ethos* rhétorique dans l'*Ethique à Nicomaque* ou la *Politique* : Il s'agit d'un *ethos* à dimension sociale puisqu'il est perçu par le public et non par celui des individus aux caractères stables, Néanmoins dans la *Rhétorique* l'*ethos* correspond aussi aux dispositions stables présentées par la combinaison de deux points de vue :

1-Le point de vue politique qui se défile à partir du chapitre 8 du livre I, dans lequel la prise en compte des constitutions politiques, l'orateur doit moduler son discours selon qu'il devant un auditoire acquis à la monarchie ou devant celui qui est en faveur de la démocratie, Aristote parle d'ailleurs de « caractère (*ethos*) des constitutions ». Les hommes acquièrent un caractère selon leur positionnement par rapport à telle ou telle constitution politique et l'orateur est censé s'y approprié son discours.

2-Le point de vue de l'âge et de la fortune, à partir du chapitre 12 jusqu'au 17 du livre II, Aristote présente les traits de caractères des hommes en fonction de leur âge (jeunesse, âge mûr, vieillesse) et de leur fortune (classée respectivement : la noblesse, la richesse, le pouvoir et la chance). Aristote dépeint les traits de caractères que l'orateur devra trouver dans un auditoire, à titre d'exemple la vertu n'a pas la même représentation par tous et partout : C'est l'auditoire qui détermine l'image que doit construire l'orateur à ce qui est considéré comme vertu. La persuasion n'est réussie que si l'ethos de l'auditoire soit le même que celui de l'orateur : persuader suggère à l'orateur de faire passer dans son discours un ethos typique à celui de son auditoire pour donner l'impression à ce dernier que c'est l'un des siens qui lui parle.

L'ethos proprement rhétorique est lié à l'énonciation et non à un savoir extradiscursifs sur le locuteur « *on persuade par le caractère quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi (...) Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur* » (1356 a)⁷⁴. En effet, Barthes⁷⁵ajoute : « *Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression (...) L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela* » (1970, pp172 :223).

1.2 D'Isocrate à Cicéron : l'ethos ou l'orateur

Si la tradition Aristotélicienne considère que l'éthos est inhérent à l'acte de parole. C'est-à-dire que c'est dans et par le discours que l'orateur essaie de se présenter, indépendamment de sa personne réelle. Pour Isocrate, repris par Amossy (2000, p73) l'ethos est une donnée préexistante qui s'appuie sur l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur (sa notoriété, son statut social, etc.). Ainsi, pour Isocrate ce qui importe, ce n'est pas la manière dont

⁷⁴Voir Maingueneau D, 2002, « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », Pratiques, 113, p3.

⁷⁵Barthes R, 1970, «L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire», Communications, 16, pp172-223.

l'orateur se présente dans et par son discours, donc pendant sa prise de parole, mais plutôt de ce qu'on sait de lui, donc ce qu'il est avant sa prise de parole, bref c'est son « nom » qui compte :

« Bien loin que celui qui veut persuader un auditoire néglige la vertu, son principal souci sera de donner de lui à ses concitoyens la meilleure opinion possible. Qui ne sait en effet que la parole d'un homme bien considéré inspire plus de confiance que celle d'un homme décrié, et que les preuves de sincérité qui résultent de toute conduite d'un orateur ont plus de poids que celle que le discours fournit ? » (Isocrate *in* Amossy, 2000, p71).

Amossy (2012, p 85) précise que Cicéron⁷⁶ définit le bon orateur comme *vir boni dicendi peritus*: « un homme qui joint au caractère moral à la capacité à manier le verbe ». Dans le même ordre d'idée, Quintilien considère que l'homme faiseur est plus crédible que l'homme diseur. Il précise « *qu'un homme de bien est seul à pouvoir bien dire* » (Ibid.). Cicéron, quand à lui, insiste sur la sympathie, le *conciliare* joue un rôle essentiel, reliant l'orateur à son auditoire.

1.3 Les mœurs oratoires dans la rhétorique classique

La rhétorique classique parle des mœurs⁷⁷ que d'ethos du latin « mores ». Ce courant est représenté par Le Guern (1977) qui suit la pensée romaine (Cicéron et Quintilien). Pour Le Guern, l'image de soi dépend plus des qualités morales de l'orateur vivant en société et connu par ses pairs et non en tant qu'être dont les qualités sont déterminées par ses performances discursives.

D'ailleurs, Gibert (cité par Le Guern, 1977, p284) distingue les « mœurs oratoires » des « mœurs réelles » :

« Nous distinguons les mœurs oratoires d'avec les mœurs réelles. Cela est aisé. Car qu'on soit effectivement honnête homme, que l'on ait de la pitié, de la

⁷⁶Cicéron, 1966, De l'orateur, I, II, III. Paris, Belles-Lettres.

⁷⁷Selon Maingueneau (1999 : 79) les mœurs « ne recouvrent pas seulement la dimension vocale mais l'ensemble des déterminations physiques et psychiques attachées par les représentations collectives au personnage de l'orateur ».

religion, de la modestie, de la justice, de la facilité à vivre avec le monde, ou que, au contraire, on soit vicieux, (...), c'est là ce qu'on appelle mœurs réelles. Mais qu'un homme paraisse tel ou tel par le discours, cela s'appelle mœurs oratoires, soit qu'effectivement il soit tel qu'il le paraît, soit qu'il ne le soit pas. Car on peut se montrer tel, sans l'être ; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit ; parce que cela dépend de la manière dont on parle ».

De plus, Gibert insiste sur le fait que la manière de parler montre la vraie personnalité de l'orateur : On ne peut donner l'image de quelqu'un d'intelligent que si on l'est vraiment. Il dit que le discours est le miroir qui représente l'orateur.

2. L'ethos dans les sciences du langage et les sciences sociales contemporaines

Les sciences du langage contemporaines s'inscrivent dans la lignée d'Aristote. Dans cette perspective l'éthos est lié à l'énonciation d'Emile Benveniste qui la définit comme l'acte par lequel un locuteur mobilise la langue, la fait fonctionner par un acte d'utilisation.

Oswald Ducrot (1984) est le premier linguiste à introduire le terme ethos, c'est lui qui a repensé le concept de l'ethos en l'intégrant dans sa théorie polyphonique de l'énonciation, c'est-à-dire dans une pragmatique sémantique. Puis c'est Maingueneau (1976, 1991, 1993, 1998) qui développe la notion d'ethos dans un cadre de l'analyse du discours qui excède le cadre de l'argumentation.

2.1 L'ethos de Benveniste à la pragma-sémantique⁷⁸ de Ducrot

Chez Benveniste, dans sa théorie de l'énonciation, il s'agit de la représentation que se font les interlocuteurs A et B d'eux-mêmes et l'un de l'autre dans l'échange. En s'inscrivant dans la pragma-sémantique qui prend

⁷⁸Théorie qui met l'accent sur la parole comme action visant à influencer la partenaire (Amossy R, 2011, p16).

pour référence l'énonciation rattachée à l'argumentation (Anscombe et Ducrot, 1983) et prenant comme exemple la *rhétorique* (article de Michel Le Guern que cite Oswald Ducrot). Ce pragma-sémanticien intègre l'ethos dans les sciences du langage, c'est lui qui a eu recours au terme *ethos* dans sa théorie polyphonique de l'énonciation(1984). Ducrot se focalise essentiellement sur l'énoncé en tant que résultat de l'énonciation, donc il s'intéresse plus au produit(énoncé) qu'au producteur(énonciation). Ainsi, Ducrot évite de rapporter l'énonciation à une source localisée, à un locuteur (1984, p179), c'est l'énoncé qui fournit les renseignements sur « les auteurs éventuels de l'énonciation » (Ibid. p193). Il distingue entre « locuteur-L », ou énonciateur et « locuteur (l) lambda » en tant qu'être du monde, celui dont on parle (« je » comme sujet de l'énonciation et « je » comme sujet de l'énoncé). Etudier le locuteur dans le discours n'est forcément pas ce qu'il dit de lui-même mais comment apparaît-il dans les modalités de sa parole. C'est à ce point précis que Ducrot intègre l'ethos :

« Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments... Dans ma terminologie, je dirai que l'*éthos* est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante »(1984, p201).

Pour Penelope Brown et Stephen Levinson (1978, p248), l'éthos prend un autre sens du fait qu'il est synonyme de normes qui régissent une interaction dans une culture donnée. Notons bien que de Benveniste à Ducrot, l'exercice de la parole a pour but d'influencer le partenaire. Néanmoins, l'ethos n'est pas principalement étudié comme moyen de preuve.

2.2 L'ethos chez Maingueneau

Hormis les travaux de Dominique Maingueneau sur l'ethos (76,84, 91, 98), ce concept en *tant que problématique et champs de recherche spécifique* est : « *pratiquement absent dans la recherche actuelle en linguistique, en pragmatique et en théorie de l'argumentation* » (Eggs, 1999, p32). Maingueneau inscrit la question de l'ethos dans une perspective qui réfléchit sur l'adhésion des sujets à une position discursive. Il ne le résume pas uniquement aux textes oraux mais l'étend vers les textes écrits, lesquels possèdent un *ton* qui permet au coénonciateur de déterminer les traits de caractères de son énonciateur, non pas du locuteur effectif, cet énonciateur se fonde dans un *garant* qui à travers son *ton* atteste ce qui est dit.

Maingueneau, en développant sa problématique de l'éthos rhétorique par la mise en examen des textes religieux, littéraires ou publicitaires, établit une distinction entre deux éthos qui s'interagissent, le premier est prédiscursif (préalable) qu'il définit comme « *La représentation de la personne du locuteur antérieure à sa prise de parole...* » (2002, p 239). Cet ethos préalable comprend selon Amossy : « *La représentation sociale qui catégorise le locuteur, sa réputation individuelle, l'image de sa personne qui dérive d'une histoire conversationnelle ou textuelle, son statut institutionnel est social* » (2010, p73). Le second est l'éthos discursif, il ne s'agit pas pour l'énonciateur dans son discours d'assumer son *rôle* de communicant et de s'octroyer un *statut* par rapport à un savoir, mais aussi, il est question d'une *voix* et d'un *corps* : « *Tout discours, oral ou écrit, suppose un éthos : Il implique une certaine représentation du corps de son garant, de l'énonciateur qui en assume la responsabilité.* » (1996, p40). Le destinataire construit une image d'un garant qui est doué de propriétés physiques (corporalité) et psychologiques (caractère) en s'appuyant sur des représentations et des stéréotypes sociales qui suscitent l'adhésion de celui-ci à travers *une manière de dire* qui est *une manière d'être* et selon le principe d'*incorporation* qui s'articule sur 3 registres :

« -L'énonciation confère une corporalité au *garant*, elle lui donne corps :- Le destinataire *incorpore*, assimile à travers l'énonciation un ensemble de schèmes qui correspondent à une manière spécifique se *rapporter au monde* ; - Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un corps de la communauté imaginaire qui adhère au même discours » (ibid., 2014, p32).

Pour une meilleure mise à l'examen de cette conception de l'éthos sur toutes sortes de textes, Maingueneau lui assigne trois dimensions :

« 1- La dimension « catégorielle » recouvre des choses très diverses. Il peut s'agir des *rôles discursifs* ou de statuts *extradiscursifs*, les rôles discursifs sont ceux qui sont liés à l'activité de parole : animateur, conteur prédicateur... Les statuts extradiscursifs peuvent être de nature très variées : Père de famille, fonctionnaire, médecin, villageois, Américain, célibataire etc. ; 2-La dimension « expérientielle » de l'éthos recouvre les caractérisations socio-psychologique stéréotypiques, associés aux d'*incorporation* et de monde éthique : bon sens et lenteur du campagnard, dynamisme du jeune cadre... ;3- La dimension « idéologique » renvoie à des positionnements dans un champ : féministe de gauche, conservateur ou anticlérical ...dans le champ politique, romantique ou naturaliste...dans le champ littéraire, etc. »(2014, p33).

Ces trois dimensions interagissent fortement, ainsi l'enseignant (catégoriel) possède des affinités stéréotypiques de gestion de sa classe (expérientiel) et d'autorité (idéologique). Elles correspondent aux trois scènes d'énonciations.

2.2.1 Ethos et scènes d'énonciation

Pour Maingueneau, l'éthos est foncièrement lié à la scène d'énonciation qu'il divise en : Scène englobante qui correspond au **type** du discours à titre d'exemple, le discours politique, discours philosophique ; Scène générique est celle relative au **genre** ou aux **sous genres** de discours, la campagne électorale, la conférence débat. Les deux scènes « englobante » et « générique » forment ce que l'on appelle le *cadre scénique* du texte, à l'intérieur

duquel le texte prend sens ; Scénographie⁷⁹ qui n'est pas imposée par le genre de discours mais construite par le texte. L'allocutaire n'est pas confronté directement au cadre scénique du texte mais à une scénographie qui est à la suite de Maingueneau : « *la scène de parole que le discours présuppose pour pouvoir être énoncé et qu'en retour il doit valider à travers son énonciation* » (2002, p14). Prenons exemple d'un manuel informatique qui développe non pas un modèle type de genre de manuel mais procède par une histoire d'aventure où un héros surmonte tous les obstacles qu'il rencontre au cours de son chemin. Le lecteur ici est pris au piège puisqu'il reçoit le texte comme un roman d'aventure, et non comme un manuel. Elle n'est pas un décor, ni un cadre mais ce que l'énonciation instaure graduellement par le biais de l'acte de parole. La scénographie est à la fois condition et produit, une sorte de boucle paradoxale, c'est-à-dire le processus par lequel la scénographie légitime un énoncé qui de retour doit la légitimer : « *la scénographie signifie ce dont vient le discours et ce qu'il engendre, elle légitime un énoncé qui à son tour doit la légitimer* » (Ibid., p15).

On l'a vu supra que la scénographie n'est pas soumise aux genres de discours mais plutôt construite par le texte, il se trouve que certains genres de discours exigent une scénographie figée comme c'est le cas de la correspondance administrative, de l'annuaire téléphonique. D'autres genres de discours imposent une scénographie variée, tel le publicitaire, le politique. Ainsi, dans le domaine politique, lorsque Mitterrand appelle les français à voter pour lui par le biais d'une lettre privée. Dans le genre publicitaire. Maingueneau montre les trois scènes : La lectrice d'un magazine est interpellée à la fois comme : « *consommatrice du produit minceur (scène publicitaire=englobante)* - *lectrice de ce magazine (scène générique=genre de discours - interlocutrice et*

⁷⁹Maingueneau (1993, p 123) précise que le suffixe « graphie » dans le mot « scénographie » ne réfère pas à une opposition empirique entre support oral et support graphique mais à un processus fondateur, à l'inscription légitimante d'un texte stabilisé. Elle définit les statuts d'énonciateur et de coénonciateur, mais aussi l'espace « topographie » et le temps « chronographie » à partir desquels se développe l'énonciation.

amie de cette femme qui répond au téléphone (scénographie choisi par le texte publicitaire) ». (2005, p 70). Cette image de soi est indépendamment liée aux stéréotypes des interlocuteurs, sus ci dit la représentation préalable du *coénonciateur* sur le locuteur est intimement liée à celle qui se fait pendant l'interaction.

2.3 L'ethos chez Goffman et les interactionnistes

La présentation de soi chez les interactionnistes s'inspire des travaux du sociologue américain Goffman. Pour lui, l'ethos dépasse la parole du locuteur qui tente d'influencer son interlocuteur, et englobe les comportements qu'adoptent les partenaires de l'échange, soit de façon volontaire soit de façon involontaire et ce pour donner une image positive et s'influencer mutuellement lorsqu'ils sont en présence physique.

Kerbrat Orecchioni dans ses travaux sur la *subjectivité* dans le langage ou elle parle d'*image* (1980, p20). relève les différences qui s'établissent entre la notion de l'ethos rhétorique et la présentation de soi : La rhétorique se concentre sur ce que met en place l'émetteur, tandis que la perspective interactionniste dirigée par Goffman évoque le « processus *d'ajustement des images mutuelles* » (Kerbrat dans Koren et Amossy, 2002, p187). Il ya en effet, confrontation entre l'image de soi qu'entend construire le locuteur et de celle que lui attribue son interlocuteur qui peut à présent le rejeter. Kerbrat parle de l'ethos comme « négociation » qui se défile en quatre étapes : voici qui je suis (comment je me vois) ; qui suis-je ? (comment me vois-tu) ; voici qui tu es (comment je te vois) ; Qui es-tu ? (comment te vois-tu ?).

Pour Amossy, il est donc question d'un « processus d'ajustement des images mutuelles où

« Il y a en effet confrontation de l'image de soi qu'entend construire celui qui prend la parole, et celle que lui attribue son interlocuteur, qui peut à l'occasion rejeter ses présentations identitaires. Car c'est dans l'interaction, où sont

incessamment confrontées les images revendiquées et attribuées, que se construit l'identité de chacun. C'est dans ce sens que la perspective interactionniste privilégie la notion de négociation qui est selon Kerbrat-Orecchioni, étrangère à l'ethos rhétorique résumé dans ce que le sujet parlant montre de lui-même (« Je suis ceci »). (2000, p77).

2.4 L'ethos et l'habitus chez Bourdieu

L'auteur de *ce que parler veut dire* reprend à sa manière l'avis d'Isocrate, de Cicéron. Il recherche l'efficacité de la parole en dehors de sa « substance proprement linguistique ». Il confère la primauté à l'autorité préalable de l'orateur et considère que le pouvoir des mots réside dans « *les conditions institutionnelles de leur production et de leur réception* » (1982, p105).

Au terme de toutes ces considérations théoriques, et à la lumière de toutes les acceptions distinctes que recouvre le concept de l'ethos dans les différents domaines de recherche que nous avons exposé. Nous précisons que la perspective aristotélicienne dont s'inspirent les sciences du langage pour qui l'ethos est une construction du locuteur dans son discours diffère de la tradition d'Isocrate et développée plus tard par les latins pour qui l'ethos est une donnée préexistante fondée sur l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur (son statut social, sa notoriété, etc.). Chez Ducrot, la notion d'ethos est développée dans le cadre de la polyphonie, l'ethos est foncièrement lié à l'énonciation car les modalités de son dire permettent de mieux connaître le locuteur que ce qu'il peut affirmer sur lui-même. En revanche dans les travaux de Levinson et de Brown, la notion retrouve un sens différent, il s'agit de normes d'interaction spécifique à une culture donnée. Chez Maingueneau la problématique l'ethos se développe en relation avec la notion de scène. L'ethos discursif est l'ethos prédiscursif sont au fondement de l'image que construit le locuteur dans son discours, cette vision est adoptée par plusieurs analystes de discours (Adam1999, Amossy 1999,2000). La notion d'ethos recoupe chez Kerbrat Orecchioni(1980, p 20) dans ses travaux sur la subjectivité les images que se font respectivement A et B de soi et de l'autre

dans l'échange. Nous explorerons la construction d'un autre type d'ethos employé dans le domaine politique.

3. Ethos politique chez Charaudeau

Dans les travaux de Maingueneau portant sur l'analyse du discours présidentiel français l'ethos est la manifestation d'un caractère, d'un statut, d'une corporalité, d'un rôle, d'une image de soi produite par le locuteur dans son discours pour influencer son allocataire. Pour Charaudeau dans *Le discours politique, les masques du pouvoir*, l'ethos est un croisement de regards.

« L'ethos, en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas une propriété exclusive de celui-ci ; il n'est jamais que l'image dont l'affuble l'interlocuteur, à partir de ce qu'il dit. L'ethos est affaire de croisement de regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. » (2014, p88).

Dans la communication politique, selon Charaudeau, l'ethos s'appuie sur une double composante de l'identité du sujet communicant:

« Dans sa première composante le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre. » (Ibid., p88).

Plus loin dans *le discours politique, les masques du pouvoir* Charaudeau mentionne que l'ethos permet de réfléchir sur l'adhésion du public à une position discursive particulière.

« Toute construction d'ethos se fait dans un rapport triangulaire entre soi, l'autre et un tiers absent porteur d'une image idéale de référence : le soi cherche à endosser cette image idéale, l'autre se laisse emporter par un

mouvement d'adhésion à la personne qui s'adresse à lui par l'intermédiaire de cette image idéale de référence. » (Ibid., p105).

Dans ce rapport triangulaire le sens que construit dans son discours le locuteur est déterminant pour l'interlocuteur dans l'interprétation du message. Sus ci dit, l'adhésion de l'interlocuteur à la thèse défendue par le locuteur passe par la projection de différentes catégories de l'ethos par l'interlocuteur en direction du locuteur.

3.1 Les catégories de l'ethos politique

L'image que construit dans son discours l'homme politique et celle qui préexiste avant sa prise de parole doit correspondre à celle qui est attendue par le public pour qu'il y ait adhésion de celui-ci aux idées de l'homme politique. Face à ce déficit, l'homme politique doit faire preuve d'abord de crédibilité pour que l'on puisse croire à son pouvoir de faire, puis d'identification à sa personne car en politique les idées ne valent que par la personne qui les porte, les exprime et les mettent en œuvre. Charaudeau⁸⁰ propose deux figures de l'ethos politique, les ethos de crédibilité et les ethos d'identification, les premiers sont fondés sur un discours de raison, les seconds en revanche se fondent sur un discours émotionnel.

3.1.1 L'ethos de crédibilité

La crédibilité ne se confond pas avec la légitimité (nous y reviendrons) qui est une qualité attachée à l'identité sociale du sujet. Alors que la crédibilité se construit dans le discours, Charaudeau la considère comme « *le résultat d'une construction opérée par le sujet parlant de son identité discursive de telle sorte que les autres soient conduit à le juger digne de crédit* » (2005, p91). Cela nous permet de poser comme condition pour que l'homme politique soit crédible dans son discours, il doit répondre à trois exigences : de sincérité ou de transparence, c'est-à-dire que son discours doit correspondre réellement à ce qu'il pense ; de

⁸⁰Charaudeau P, 2014, *Le discours politique, Les masques du pouvoir*, Lambert Lucas, p91

performance qui se décline en la capacité de l'homme politique à tenir ses promesses ; d'efficacité qui exige que l'homme politique doit avoir les moyens d'appliquer ce qu'il promet et que les résultats soient positifs. Or, si l'homme politique se révèle menteur, incapable d'honorer ses promesses et inefficace dans l'atteinte de ses objectifs, il sera discrédité par le public. Cet ethos de crédibilité se décline en trois figures de « sérieux », de « vertu » et de « compétence ».

3.1.1.1 L'ethos de « sérieux »

Plusieurs indices peuvent démontrer cet ethos de sérieux, entre autres les indices non verbaux corporels, vestimentaires, comportementaux et particulièrement verbaux à l'oral ou à l'écrit. L'homme politique construit l'ethos de sérieux en se fixant des objectifs concrétisables et en faisant preuve de sang froid face aux attaques de ses adversaires.

3.1.1.2 L'ethos de « vertu »

L'homme politique doit montrer une exemplarité en termes d'honnêteté, de sincérité et de fidélité, ces vertus ne se construisent pas du jour au lendemain mais pendant son parcours politique.

3.1.1.3 L'ethos de « compétence »

Il est indispensable pour l'homme politique de posséder à la fois un savoir encyclopédique qui lui permet de trouver les arguments nécessaires pour persuader son public et également un savoir faire compétences à savoir un statut d'intellectuel et un savoir faire en raison de son expérience pour proposer et mettre en pratique les solutions aux problèmes posés que rencontre le citoyen dans sa vie de tous les jours.

3.1.2 L'ethos d'identification

Nous l'avons souligné au début, dans les catégories de l'ethos politique que l'ethos d'identification se fonde sur l'affect social. Il se scinde en deux types,

l'ethos : de « puissance », de « caractère ». Par le biais du processus d'identification irrationnel, le public dissout son identité dans celle de l'homme politique à travers l'image idéale de référence (Cf., p186) que partagent le locuteur et son interlocuteur.

Toutefois, il est périlleux pour l'homme politique de construire un ethos d'identification commun au large public car ce dernier auquel est adressé le discours est composite (nous y reviendrons). Pour parer cette difficulté, l'homme politique tente de varier les valeurs qu'il défend, mêmes celles qui sont à l'opposé de ses principes, car son objectif est de toucher le plus grand nombre de personnes.

A l'instar de l'ethos de crédibilité, l'ethos d'identification est caractérisé par quelques images dont certaines sont tournées vers soi parce qu'elles décrivent l'homme politique comme l'ethos de « puissance », l'ethos de « caractère », l'ethos « d'intelligence » et l'ethos « d'humanité ». D'autres figures comme l'ethos de « chef » est plutôt orienté vers le public car elles s'appuient sur une relation indispensable entre soi et autrui.

3.1.2.1 L'ethos de « *puissance* »

L'homme politique doit se montrer puissant non pas seulement dans le propos mais également dans l'action, pour cela il faut « *se montrer fort en gueule par la voix et le verbe* » (Charaudeau 2005, p105). En revanche, l'homme politique doit faire preuve de tempérance et éviter ainsi trop l'offensive car son image peut paraître caricaturale au près du public.

3.1.2.2 L'ethos de « *caractère* »

Cet ethos de caractère de l'homme politique se mesure par la force de l'esprit et non plus par la force du corps, cela se montre par deux figures, la vitupération et la provocation.

La vitupération

Le sujet politique proteste vivement en critiquant l'adversaire par un langage fort mais maîtrisé et calculé, témoignant d'une indignation personnelle qui ne peut être formulée que par la force de l'esprit.

La provocation

Quelques déclarations politiques ont pour but présumé de faire réagir le public en créant des polémiques autour des sujets sensibles qui touche à la vie politique, sociale et culturelle des personnes. Ce pendant, l'homme politique ne doit se contenter de provoquer au risque de le traiter de provocateur ou de sans idées. D'autres images qui renforcent le caractère fort de l'homme politique sont la force tranquille et la modération⁸¹. Ces deux qualités font office de force mentale de l'homme politique pour gérer au mieux des situations politiques difficiles sans recourir à la provocation et à la vitupération.

3.1.2.3 L'ethos « d'intelligence »

Faisant partie de l'ethos d'identification, l'image d'intelligence suscite admiration et respect à l'égard de l'homme politique. Cette intelligence est montrée d'une part, par la manière dont le sujet politique agit et parle d'un événement qui surgit dans la société et d'autre part de ce que l'on peut apprendre de son comportement dans sa vie personnelle. Dans cet ethos deux figures opposées se bousculent, celle de *l'honnête homme cultivé* et celle de *l'esprit de ruse*.

La première est celle de *l'honnête- homme- cultivé* qui ne peut être qu'un homme de bien. Pour mettre en exergue cette qualité, l'homme politique exhibe son savoir culturel qu'il a acquis au cours de sa vie politique comme le dénote cet

⁸¹La modération dans le discours politique est une attitude de convenance tactique qui vise à débloquer des situations de conflit afin d'aboutir à un accord. (Charaudeau 2005, p111)

exemple où Hocine Ait Ahmed en tant que chef du FFS a remis un texte à son premier secrétaire Djamel Zenati qui témoigne.

« Il me remit une copie d'un texte de 2001 écrit en anglais par un universitaire américain, Matthew Connelly, professeur à l'université du Michigan, intitulé Repenser la guerre froide et la décolonisation : La grande stratégie de la guerre algérienne pour l'indépendance. » IL le jugea pertinent et utile à faire connaître au public algérien. (El Watan du 24/12/2015).

La seconde figure est plus difficile à déterminer parce qu'il est question de la *ruse* plutôt de *l'esprit de ruse* défini par Charaudeau comme « *un savoir jouer entre l'être et le paraître : savoir dissimuler certaines intentions, faire croire que l'on a certaines intentions pour mieux arriver à ses fins* » (2005, p113).

3.1.2.4 L'éthos d' « humanité »

L'homme politique est censé faire preuve d'empathie et d'humanisme envers les gens qui sont dans la difficulté, mais aussi reconnaître sur la plan personnel, ses limites, ses faiblesse et monter ses goûts. Cet ethos se construit sur quatre figures : de sentiment, de l'aveu, du goût et de l'intimité.

La figure du sentiment

Le politique ne doit pas dévoiler ses sentiments s'il ne veut pas passer pour un faible, il est contraint de gérer ses émotions sauf pendant les catastrophes naturelles (inondation, accidents, etc.) où il est tenu de compatir avec les victimes des catastrophes, d'une part. D'autre part, saisir ces événements même tragiques pour des buts politiques.

La figure de l'aveu

L'aveu représente tout comme le sentiment une posture de faiblesse, c'est pourquoi, il est assez rare d'entendre un homme politique en exercice du pouvoir avouer ses échecs et ses fautes. Par contre, en conquête de pouvoir certains

hommes politiques n'hésitent pas de reconnaître leurs erreurs en public, cherchant ainsi à construire un ethos de courage et de sincérité. Néanmoins, cet aveu peut être perverti et perçu comme une marque de faiblesse par le public.

Les figures du goût et de l'intimité

Ces deux figures complémentaires relèvent de l'intimité de l'homme politique qui doit montrer à son public ou à ses militants ses goûts (littéraires, gastronomiques, etc.), et sa vie de famille sans complexe et sans gêne, lors de la rencontre d'Ali Bahmane avec Hocine Ait Ahmed à Lausanne pour une interview : « *je(Ali Bahmane)⁸²lui offrais une boîte de dattes Deglet Nour, il(Hocine Ait Ahmed)me dit avec malice : «M'as-tu ramené une bouteille d'huile d'olive?»* »(El Watan du 24/12/2015).Ce pendant, il ne faut pas trop se découvrir parce que le public peut lui coller l'image du frivole ou du démagogue.

3.1.2.5 L'ethos de« chef »

L'ethos est par définition se coconstruit, c'est-à-dire qu'il est à la fois orienté vers soi et vers l'autre, comme le précise admirablement Charaudeau « *je et un autre soi-même semblable et différent* » (2005).Toute fois, nous avons souligné au début qu'il existe des ethos tournés vers le citoyen et d'autres orientés vers soi, mais toujours dans un rapport d'altérité. L'ethos du chef recouvre la première catégorie, celle qui cible exclusivement le citoyen, il se décline sur diverses figures : de guide suprême, de guide berger, de guide prophète, de chef souverain et de commandeur.

De guide suprême

Cette image de guide suprême est construite par les citoyens qui attribuent une suprématie soit à l'homme politique de chair qui est capable par ses qualités hors du commun de les guider. Soit à un être abstrait comme le faisait les Grecs

⁸²C'est nous qui mettons entre parenthèses.

en implorant des mythes pour leur montrer le chemin à suivre. Cette figure se présente sur plusieurs variantes :

De guide berger

Dans la tradition religieuse, la fonction de berger est assumée par les prophètes, le berger doit rassembler le troupeau, le protéger, l'accompagner. Cette figure est employée métaphoriquement pour l'homme politique qui est censé éclairer, rassembler et guider le public à bon port.

De guide prophète

Pour Charaudeau :

« Cette figure du prophète est une tentation permanente pour tout homme politique dans la mesure où elle construit une image de père et d'inspirateur de génie qui propose au peuple une possible rédemption à la condition de le suivre » (2005, p120).

L'homme politique n'acquière cette figure que s'il est capable de prévoir l'avenir d'où cet attribut de prophète. Cette figure ressemble à la précédente dans le sens où la fonction de berger est associée aux prophètes (Moïse, Jésus Christ, Mahomet, etc.). Avec une différence notable qui fait que le berger s'occupe de l'ici-bas, se situe au même niveau que le groupe social auquel il appartient, alors que le prophète possède un rang supérieur dans l'au-delà.

De chef souverain

Elle se déploie chez l'homme politique qui construit un ethos de garant des valeurs et se confond lui-même avec ces valeurs. Cette figure s'exécute par deux façons : La première, en rappelant au public qu'il est un fervent croyant et défenseur des valeurs humaines, qu'il ne compte pas les changer, mais plutôt les renforcer. Fervent croyant à la paix et à la réconciliation, après une décennie sanglante, Hocine Ait Ahmed disait : « *Depuis l'interruption du processus électoral en 1992, nous n'avons cessé d'appeler à la paix. Je m'étais dit que la*

campagne électorale devrait se concentrer sur la paix et la réconciliation». (El Watan du 28/12/2015). La seconde, en adoptant une attitude objective et mesurée, *au dessus de la mêlée* et loin de toute polémique qui ne mène à rien, lors de différents événements politiques qui surgissent dans la société, ce faisant l'homme politique fait acte de suprématie et de discernement, c'est ce qu'on retrouve dans la mise en garde adressée par Hocine Ait Ahmed au dirigeants du FIS déchus de leur victoire aux élections législatives sur les antennes de France 3 le 11/01/1992.

« L'un des soucis qui nous a préoccupés lorsque nous avons appris le coup d'Etat, c'est comment va réagir la rue, comment vont réagir les quartiers populaires, comment va réagir le FIS. Notre souhait est que le FIS respecte la paix civile et qu'il ne prenne aucune décision suicidaire et aventureuse »
(El Watan du 28/12/2015).

La figure du commandeur

Correspond à l'image de la figure de guerre que peut incarner l'homme politique, elle représente l'image violente du politique qui peut déclarer la guerre à n'importe qui, n'importe quand au nom de son peuple dont il est le protecteur proclamé. Cette décision unilatérale renforce l'image du grand chef, elle peut s'avérer dangereuse pour le peuple comme le sont les systèmes totalitaires.

3.1.2.6 L'ethos de « *solidarité* »

L'ethos de solidarité, c'est le sentiment d'égalité et de réciprocité qu'éprouve l'homme politique à l'égard des citoyens au moment des drames qui frappent la société tels les inondations, les accidents de la route, des séismes, des actes terroristes, etc. Malgré ses diverses missions, l'homme politique doit rester humble, proche du peuple et ne doit jamais se considérer supérieur. Bien au contraire, il est censé partager avec eux leurs difficultés et leurs souffrances comme le témoigne cette réplique de Hocine Ait Ahmed :

«Moi, j'ai mes convictions. Ce qui m'importe, ce sont les souffrances du peuple algérien».

La solidarité n'est toujours pas synonyme de compassion qui est un sentiment asymétrique reliant le souffrant et le non souffrant. Etre solidaire, c'est montrer au public son adhésion à ses idées et surtout les partagées. Pour cela, l'homme politique s'identifie à son peuple en manifestant sa capacité d'écoute et d'attention.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre(4), nous avons présenté les travaux menés autour de la question de l'ethos depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Nous avons précisé l'existence de deux tendances. La première ayant comme filiation la tradition d'Isocrate, de Cicéron, des rhétoriciens de l'âge classique et également la vision de Bourdieu pour qui l'ethos est foncièrement lié à la situation et au statut institutionnel de l'orateur. Cette tendance confère une importance primordiale à l'ethos prédiscursif. La deuxième tendance s'inscrit dans la filiation d'Aristote pour qui l'ethos est discursif. Il y a ceux qui inscrivent l'ethos dans l'acte d'énonciation (dans l'exercice de la parole) comme Ducrot et Maingueneau qui relie l'ethos aux trois scènes d'énonciation pour que l'énonciateur légitime son dire. Pour Charaudeau l'ethos est à la fois prédiscursif et discursif car pour lui le sujet communiquant possède une double identité (sociale et discursive). Ensuite, nous avons introduit l'ethos politique tel qu'il est pensé dans *Le discours politique, Les masques du pouvoir* de Patrick Charaudeau. Nous avons présenté sa définition puis les deux catégories : les ethos de *crédibilité* qui emploie un discours de raison et compte trois figures de : « sérieux », de « vertu » et de « compétence » ; les ethos d'*identification* ciblent l'affect de l'auditoire et se divise en six figures celles qui sont tournées vers le locuteur comme les figures de « puissance » ; de « caractère » ; d'« intelligence » et d'« humanité ». Et, celles qui sont orientées vers l'interlocuteur comme les figures de « chef » et de « solidarité ».

Partie 3 : Discours sur l'ethos et positionnement idéologique

Introduction à la troisième partie

A partir du fait que l'ethos est affaire de croisement de regards des interlocuteurs réciproquement les uns vis-à-vis des autres. Dans cette partie(3), il sera question d'analyser l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed par ce double regard. D'une part, par la représentation de Hocine Ait Ahmed dans la titraille et les éditoriaux d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* en rapport à leur positionnement idéologique et en s'appuyant sur des recherches en histoire pour mieux contextualiser nos analyses mais en particulier sur l'analyse du discours articulée autour des approches énonciatives et praxématique à la quelle nous empruntons les éléments méthodologiques comme la catégorisation et l'interdiscours en partie lié à la doxa. D'autre part, par la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs en ayant comme assise méthodologique les éléments comme le contexte énonciatif (de production et de réception), les indices énonciatif (déictiques, subjectivèmes), procédés praxématiques (actualisation et réglage de sens), la nature et la structure des arguments, analyse des représentations partagées et des traces de l'interdiscursivité (citations explicites, allusion à d'autres textes, négations, etc.).

Nous précisons que cette partie comportera trois chapitres, dans le premier nous nous intéresserons à l'ethos du chef politique pendant la guerre de libération. Au cours du second, nous explorerons l'ethos de l'opposant politique après la guerre de libération. Dans le troisième chapitre, nous analyserons l'ethos du héros national.

Chapitre1 : Ethos du chef politique pendant la guerre de libération

Introduction partielle

Il s'agit dans ce chapitre (1) d'analyser l'image de Hocine Ait Ahmed comme chef politique pendant la guerre de libération nationale en interrogeant la complémentarité des deux ethos : L'ethos prédiscursif dans le discours de la représentation dans la tiraille des neuf pages des quotidiens et les éditoriaux d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* du 23/12/2015 au 02/01/2016 et l'ethos discursif dans ses discours directs. Nous répondrons dans ce chapitre (1) aux questions suivantes:

1. Comment la figure de « chef politique » se déploie-t-elle dans la tiraille et les éditoriaux d'*El Moudjahid* et d'*El Watan*?
2. Quelle(s) ethos politique construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs relevés dans *El Moudjahid* et *El Watan*?
3. Y a-t-il correspondance ou pas entre son ethos prédiscursif (représentation) et son ethos discursif ?

1. Protocole d'analyse

Notre corpus de la rubrique (1) est composé de neuf pages dont trois pour *El Moudjahid* et six pour *El Watan*, d'un éditorial d'*El Moudjahid* et d'un commentaire d'*El Watan*). Nous nous appuyons sur la nomination comme acte de catégorisation et sur l'interdiscours pour analyser l'ethos prédiscursif (la représentation) de Hocine Ait Ahmed et sur les déictiques, les subjectivèmes, l'actualisation et les modalités énonciatives pour analyser son ethos discursif dans le rapport de Zeddine et dans les quatorze discours directs relevés. Nous comparerons la figure du chef politique pendant la guerre de libération dans le discours des deux quotidiens. Nous précisons qu'*El Watan* ne possède pas d'éditorial ou du moins n'a pas de chronique intitulée comme telle, mais compte d'autres chroniques à l'instar de «*commentaire* et *point zéro* qui assument le même rôle que l'éditorial.

Placé dans le *bandeau* au dessus du logo du journal le titre (1) écrit en caractère gras, El Moudjahid hiérarchise l'information pour attirer l'attention du lecteur sur un hommage particulier réservé uniquement aux chefs d'états. L'énoncé (3) se présente comme discours direct (guillemet, deux points), considéré comme excellent moyen d'accrocher le lecteur en ciblant son visuel, c'est ce que suggère d'ailleurs le principe de l'écriture journalistique « être vu avant d'être lu ». Une fois de plus, l'interdiscours du président Bouteflika désignant Hocine Ait Ahmed comme *dirigent historique hors pair* utilisé comme argument d'autorité vient renforcer l'ethos de « chef » pendant la guerre de libération puisque Hocine Ait Ahmed était l'un des responsables de la révolution à l'extérieur. Néanmoins, le message que veut transmettre le journal à ses lecteurs par le choix significatif de la photo du défunt, prise semble-t-il lors d'un meeting est un appel à l'union et à la solidarité, c'est ce qu'exprime du moins le signe⁸³ *main dans la main*.

Titre de l'éditorial : reconnaissance.

« Hocine Aït Ahmed, que l'Algérie tout entière vient de perdre, était un homme d'honneur qui, sa vie durant, n'a cessé de militer pour ses convictions. Des convictions fortes qui s'inscrivent dans le sens des aspirations de toutes les nations parce qu'elles défendent des valeurs universelles telles que le respect, la dignité, la liberté de l'individu et de la collectivité. C'est dans cet esprit que l'on peut comprendre et situer son combat : d'abord anticolonial ensuite contre les dérives de l'autoritarisme. Dans un premier temps en s'impliquant dans la guerre de Libération nationale, ensuite en faisant valoir les droits à l'opposition politique et à un contre-pouvoir, seuls à même de limiter l'arbitraire, avec un sens très développé du discernement, de l'engagement et de l'honnêteté intellectuelle. Son parcours, heurté, n'a pas été une ligne droite. Son combat, il l'a mené dans des conjonctures souvent troubles, donc dangereuses. Il a toujours su surmonter les épreuves sans renoncer à son idéal. Ayant acquis sur le terrain de la lutte une grande culture de l'état, il n'a jamais confondu le comportement d'un individu, ou même d'un régime, avec la patrie, avec la souveraineté de l'état et de son peuple. Tout

⁸³Barthes R, 1981, *La théâtralité du signe*, p258.

simplement parce qu'il avait l'Algérie au cœur et son idéal était que son pays puisse construire une société moderne et démocratique, de manière pacifique. C'est d'ailleurs vers cet idéal que l'Algérie se dirige. Ceci pour dire que les idées pour lesquelles Da l'Hocine a consacré toute sa vie sont toujours à l'ordre du jour et figurent parmi les préoccupations et les aspirations actuelles de la société algérienne qui s'apprête à franchir une autre étape qualitative avec la prochaine révision de sa loi fondamentale. La réaction de la classe politique, du mouvement associatif et de simples citoyens témoigne de la place qu'occupait cet homme dans notre mémoire et dans notre histoire. Le Président de la République, qui connaît bien la valeur de cette catégorie de patriotes sincères, le décrit ainsi dans le message de condoléances adressé à sa famille : « Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion. Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie ». En décidant un deuil de huit jours, ce n'est pas simplement un hommage à la bravoure, au courage et au charisme d'un homme, un militant au long cours, un diplomate de la Révolution, un opposant déterminé, mais pacifique, c'est surtout la reconnaissance de la patrie algérienne à un homme d'une grande stature politique qui s'était dévoué pour elle, lui était constamment resté fidèle et dont le bonheur et la prospérité constituaient l'essence de sa vie. *EL MOUDJAHID*

Pour saisir les représentations on passe de l'analyse du lexique à celle du discours, le début de l'éditorial d'*El Moudjahid* renforce l'image de « chef » : qui possède des convictions fortes auxquelles il ne renonce surtout pas : « Il a toujours su surmonter les épreuves sans renoncer à son idéal », « un homme d'honneur qui, sa vie durant, n'a cessé de militer pour ses convictions », qui fait preuve de courage : « son combat anticolonial et contre les dérives de l'autoritarisme », « il l'a mené dans des conjonctures souvent troubles, donc dangereuses », « son parcours, heurté, n'a pas été une ligne droite » etc. Plus loin dans cette reconnaissance, la catégorie d'« opposant » succède à celle « chef » dans : « faisant valoir les droits à l'opposition politique et à un contre-

pouvoir », et également d'opposant politique discerné dans : «il n'a jamais confondu le comportement d'un individu, ou même d'un régime, avec la patrie, avec la souveraineté de l'état et de son peuple. ». La fin de l'éditorial nous montre qu'*El Moudjahid* axiologise positivement la figure de l'« opposant » qu'incarne Hocine Ait Ahmed et qu'il est plus que jamais reconnu en tant que tel.

En page3



- (1) « Un dirigeant historique hors pair ».
- (2) « L'Algérie perd une grande figure historique nationale ».
- (3) « Un symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie ».
- (4) « Un grand militant historique et un leader national ».

Cette page est réservée à l'oraison funèbre qui s'insère dans le genre épédictique ⁸⁴des officiels (président de la république, présidents des deux chambres et chef du gouvernement). Tous les titres d'*El Moudjahid* attribuent à Hocine Ait Ahmed l'image d'historique national d'où l'apparition du praxème « histoire » et « nationale ». Cette deuxième figure corrige la figure stéréotypée présentant Hocine Ait Ahmed comme « régionaliste » ou « berbériste »⁸⁵.

Le 30/12/2015

En page5

11 MARS 2015

Nation

5

TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul intrançaisant sur la qualité et la formation

Après l'apogée d'une dynamique touristique unique en 2014, l'Etat bricole ses dispositifs de l'artisanat, multiplie les efforts afin de faire passer la qualité et la formation à l'échelle nationale. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

Il y a une semaine, à Paris, au moment où le monde entier se précipitait sur les produits de l'artisanat, l'association Ghoul, basée à Paris, a organisé une conférence de presse. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art. L'association Ghoul, basée à Paris, a pour but de promouvoir la qualité et la formation des artisans d'art.

Par Christophe Lemaire

Plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise

Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise. Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise. Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise.

Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise. Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise. Le plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise.

Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran

Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran.

Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran.

Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran. Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran.

Mars 2015

⁸⁴Selon Perelman dans *l'empire rhétorique* (chapitre2) « dans le genre délibératif, l'orateur conseille ou déconseille, et son avis conclue à ce qui semble le plus utile. Dans le genre judiciaire, il accuse ou défend en vue de décider du juste. Dans le genre épideictique, il loue ou il blâme, et son discours se rapporte au beau et au laid. »

⁸⁵Crise qui remonte en 1949 au cours de la quelle Hocine Ait Ahmed est « Accusé à tort » de « berbérisme » (Harbi M, *Aux origines du Front de Libération Nationale, La scission du PPA-MTLD*).

Titre : « Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran ».

Dans ce titre, il est question d'un fait d'arme l'« attaque de la poste d'Oran » qui remonte en 1949 où l'organisation spéciale (OS), à sa tête Hocine Ait Ahmed, avait vivement besoin de fond de financement pour la préparation de la révolution armée. Cette attaque a été soldée par un butin de trois millions d'anciens francs⁸⁶. Ce titre choisi par *El Moudjahid* véhicule à la fois l'image du « chef militaire » qu'était Hocine Ait Ahmed et répare ainsi l'image stéréotypique qui le présentait au grand public comme celui qui savait manier le verbe et jamais l'arme (sa photo avec l'uniforme militaire illustre parfaitement cette figure).

2.2 Dans la tiraille d'El Watan

En page 3



(1) Sur titre : Le dernier des historiques tire sa révérence

⁸⁶« Somme importante, mais de constituer un trésor de guerre. Là-dessus, le parti allouera à l'OS un demi-million, plus du quintuple de son budget mensuel maximum. » Ait Ahmed H, *Mémoire d'un combattant, L'esprit d'indépendance 1942-1952*, Bouchene, p175.

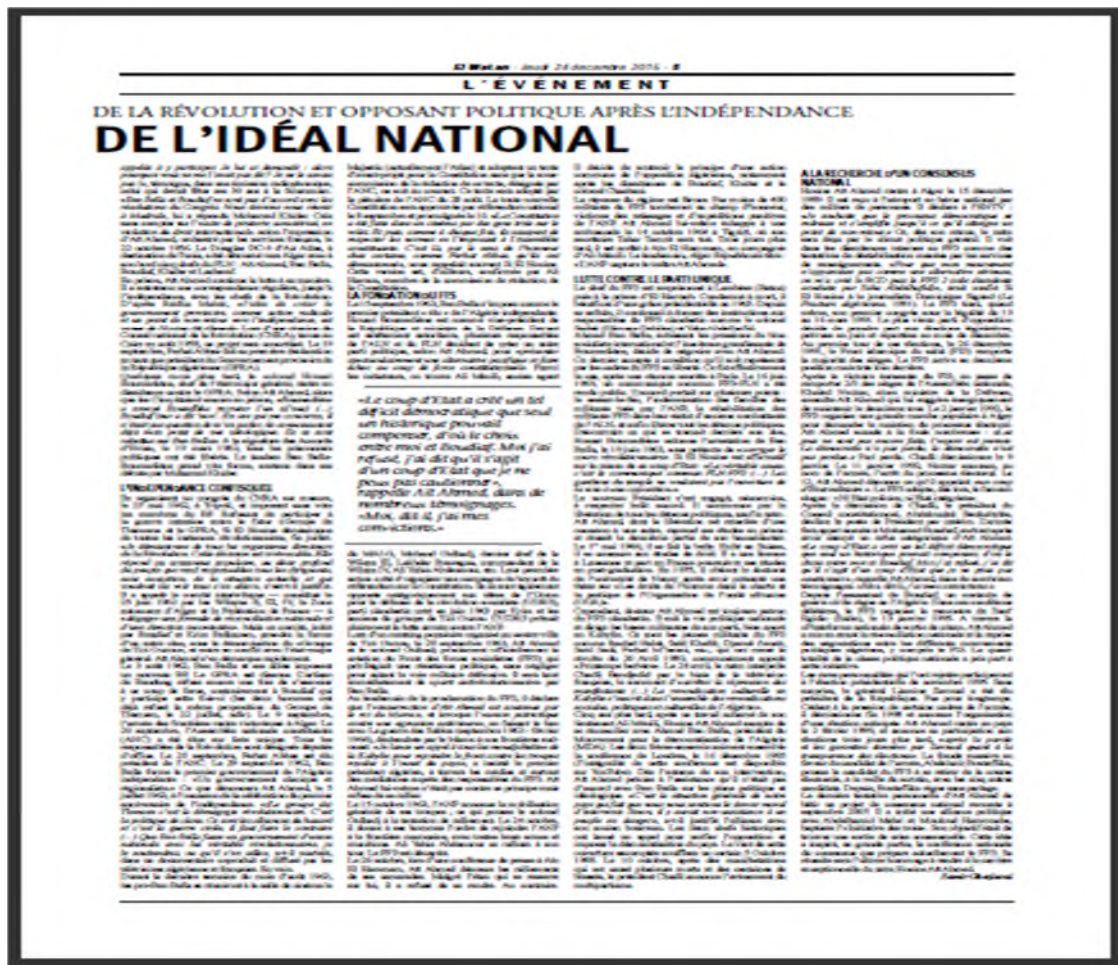
Chapitre 1 : Ethos du chef politique pendant la guerre de libération

(2) Titre : L'esprit vivant de l'indépendance

Dans le surtitre, la « mémoire discursive » est sollicitée car l'expression « Le dernier des historiques » fait appel au savoir du lecteur dans le domaine de l'histoire du mouvement nationaliste algérien et qui désigne Hocine Ait Ahmed comme l'un des neuf historiques. En outre, l'expression « tirer sa révérence », selon le dictionnaire l'internaute, signifie « s'en aller quelque part ». Son origine remonte au XXe et s'appuie sur l'image de la révérence que l'on faisait devant des hommes d'importance. *El Watan* exprime ainsi révérence devant l'homme important que fût Hocine Ait Ahmed.

En double page 4 et 5

[illegible]



Surtitre : Hocine Ait Ahmed chef historique de la révolution et opposant politique après l'indépendance

Titre : 70 ans au service de l'idéal national

El Watan dans son surtitre renferme Ait Ahmed dans deux catégories celle de « chef historique de la révolution » et d'« opposant politique » après l'indépendance. Toute fois, le quotidien rapproche les deux figures et forme ainsi une catégorie synthétique l'« idéaliste » pour représenter le parcours politique de Hocine Ait Ahmed avant et après l'indépendance dans le cadre de la nation algérienne.

En page 24

Le 27/12/2015



Titre du commentaire : Quand la politique tue l'histoire

« Toutes les louanges que lui prodiguent aujourd'hui les hauts dirigeants du pays, Aït Ahmed, même s'il était insensible aux panégyriques, aurait tant voulu les entendre de son vivant. Mais depuis 1999, il n'a rencontré qu'attaques et dénigrements, ses appels et ses propositions constamment rejetés ou combattus, à l'image de ce qu'ont fait les régimes précédents, de Ben Bella à Chadli en passant par Boumediène. Malgré toute l'hostilité rencontrée depuis plus d'une décennie, Aït Ahmed n'a jamais baissé les bras ou refusé les mains tendues. En 1998, il s'est engouffré dans la brèche démocratique pour imposer les idées de

son parti et, durant les années du terrorisme, il a œuvré pour que cesse l'effusion de sang, n'excluant aucune des parties en conflit. Sa proximité (tactique) avec le FIS lui valut d'ailleurs nombre de critiques. En 1999, il s'est porté candidat à la présidence de la République, mais fut contraint avec ses autres adversaires de se retirer de la compétition pour protester contre les manipulations électorales en faveur de Bouteflika. Connaissant les ambitions de celui-ci et ne se faisant aucune illusion sur le paysage politique antidémocratique qu'il allait dessiner sur un long terme, Aït Ahmed n'eut d'autre choix que de partir à l'étranger. L'exil fut douloureux et il le vécut comme un mal nécessaire, veillant toutefois, par le biais de son parti, à ne pas se couper de la vie politique de son pays. Aït Ahmed était un pur révolutionnaire doublé d'un militant acharné des libertés et des droits de l'homme. Si le pouvoir pouvait «s'accommoder» un tant soit peu de la première vertu, il ne pouvait, en revanche, tolérer la seconde qui le remettait totalement en cause. Mais Aït Ahmed était entier, il ne pouvait accepter de compromis, même tacite, qui lui ferait renier ses idées démocratiques qu'il concevait comme le prolongement naturel de son combat contre le colonisateur. En cela, il ressemblait à Mohamed Boudiaf, cet autre géant de la lutte de Libération nationale qui n'hésita pas à rentrer en Algérie en 1994 pour aider à faire cesser le feu et le sang de couler, et surtout inscrire dans son pays libéré du joug colonial un des principes clefs de la Charte du 1er Novembre : la démocratie. Mohamed Boudiaf aurait pu refuser cette mission périlleuse et finir ses jours à l'étranger comme une relique du musée de la décolonisation algérienne, un statut somme toute gratifiant. Il fit un autre choix : celui de poursuivre sa mission historique, quitte à risquer sa vie. Ce qui finit par arriver, Mohamed Boudiaf fut assassiné pour avoir osé défier l'intégrisme et le terrorisme et aussi pour s'être attaqué aux intérêts politiques, militaires et économiques de l'époque, ce qu'on appelait à cette période la «mafia politico-financière». Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf, deux hommes hors du commun enfantés par une histoire exceptionnelle. Celle-ci en a enfanté d'autres qui eurent des destinées diverses, souvent tragiques, toujours liées à des considérations politiques : Abane Ramdane, Krim Belkacem, Khider furent assassinés, Ferhat Abbas diabolisé, M'hamed Yazid (du GPRA), Salah Boubnider (colonel de l'ALN), Mohamed Mechat (du Groupe des 22) décédés dans l'anonymat. La liste est longue. Si le prédateur des grands hommes de l'histoire a été l'assoiffé du pouvoir, l'assassin le plus foudroyant fut le confectionneur des programmes d'histoire de l'école algérienne »

Le titre : Quelques extraits du rapport de Zeddine

Le surtitre d'El Watan assigne à Hocine Ait Ahmed la figure du penseur de la révolution algérienne dans le rapport de Zeddine qui fut présenté par celui-ci en 1948.

Nous nous appuyons dans notre analyse de l'éthos politique de Hocine Ait Ahmed dans ce rapport de Zeddine sur les éléments suivants : repérage du contexte pour identifier les implicites de la prise de parole, repérage des

déictiques, illustration des prises de positions et le rôle de Hocine Ait Ahmed en tant que sujet parlant et responsable de l'organisation secrète.

Contexte

Les massacres du 08mai 1945 et l'annulation de l'ordre de l'insurrection par un contre ordre donné par le bureau politique du MTLD a contribué à la tenue du premier congrès du PPA-MTLD (15 février 1947). Depuis, la direction du parti tergiverse à propos du recours à la révolution armée jusqu'au moment où deux événements majeurs surgissent en sa faveur. Le premier était l'œuvre d'Edouard Depreux, ministre de l'intérieur qui fit adopter le statut de l'Algérie (20septembre) en instaurant une assemblée algérienne à parité avec les européens pourtant moins nombreux que les musulmans. Le deuxième événement était l'œuvre de Marcel-Edmond Naegelen, député socialiste, qui avait empêché la victoire du parti indépendantiste Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) au second tour de l'élection de l'assemblée algérienne en procédant à une gigantesque opération de truquage⁸⁷ de cette élection du 11avril 1948. En conséquent, En qualité de chef militaire de l'OS (Organisation secrète), aile armée du parti, Ait Ahmed, âgé de vingt deux ans, était partisan de la lutte armée a été désigné pour présenter au comité élargi un rapport détaillé sur les orientations tactiques et stratégiques de la guerre populaire en Algérie.

Dans ce rapport, Hocine Ait Ahmed légitime sa prise de parole en qualité de responsable de l'Organisation Secrète (OS) en récusant formellement quelques formes de lutte de libération défendues par certains militants du parti. En s'appuyant sur son savoir et savoir faire, il recourt à la doxa et à l'interdiscours⁸⁸ en vue d'influencer les responsables du parti de l'efficience de sa proposition de la « guerre populaire » pour libérer le pays. L'orateur déploie un ethos de « caractère » qui fait usage de force de l'esprit lui permettant de disqualifier l'idée de ses adversaires en recourant à la stratégie de l'avertissement

⁸⁷Bourrage des urnes, arrestation des assesseurs, quadrillage des douars.

⁸⁸Ici l'interdiscours est synonyme de discours cités.

qui consiste à annoncer par avance son avis à une révolution populaire et éventuellement les résultats négatifs d'un *soulèvement de masse*(1), d'un *terrorisme généralisé*(2), *de la constitution d'une zone franche*(3) et de la *réédition de la révolution française*(4).

1-« L'homme de la rue pense que le peuple algérien peut facilement détruire le colonialisme grâce à sa supériorité numérique : 10 contre 1. Il suffit de généraliser à l'Algérie entière un soulèvement populaire. Au lieu de libérer la pensée des masses de cette fraction simpliste et de ce rapport mystificateur, les membres du parti s'embent céder à son pouvoir. » .

Dans cet exemple Hocine Ait Ahmed s'attaque à l'argument de la supériorité numérique utilisé par l'homme de la rue (l'algérien) et les partisans du soulèvement populaire, en rejetant la doxa qui faisait croire que la victoire est consubstantielle au nombre il construit en effet un ethos de « sérieux ».

2-« Pourquoi risquer ma vie dans un combat truqué ou le vainqueur est connu d'avance, je préfère prendre des risques pour quelque chose qui en vaille la peine. ».

Dans cet énoncé (2) l'orateur s'appuie sur l'opinion commune des Algériens qui donnait la victoire à l'armée française bien rodée en termes de moyens de guerre pour mater toute rébellion. Hocine Ait Ahmed emploie cette doxa comme contre argument pour s'opposer au « terrorisme généralisé » préconisé par les autres responsables politiques. Il est question dans cet énoncé de l'éthos de « chef » stratège qui prépare minutieusement ses plans pour la victoire.

3-« Cette conception se base sur des références historiques. Exemples de la grande marche chinoise et de la résistance Yougoslave. La question qui vient à l'esprit est d'abord a-t-on une connaissance sérieuse des exemples cités pour en tirer des enseignements ? Quelles formes de luttes principales y a-t-il eu dans ces cas ? Si « zone franche » il ya eu, où, quand et comment par rapport à ces formes de luttes principales. »

Dans cet énoncé (3), l'orateur construit un ethos d'« intelligence » qui fait preuve d'habileté à retourner l'argument de la « zone franche » proposé par les partisans de cette forme de lutte en s'attaquant aux exemples impromptus qui le fonde « la marche chinoise » et la « résistance Yougoslave » car pour l'orateur ces deux résistances sont spécifiques aux peuples Chinois et Yougoslave, mais également elles représentent juste une étape stratégique de la résistance.

4-« Enfin, conception de dernier cri, il faudrait et il suffirait d'organiser autour du palais Carnot des manifestations populaires gigantesques pour obliger l'assemblée algérienne à se proclamer constituante. Un 1789 Algérien ? Avec prise de Barberousse, serment du jeu de paume et tout. »

Dans l'énoncé (4) l'orateur s'oppose à l'idée de la possible réédition de la « révolution française » comme forme de lutte qui pourrait s'adapter à la révolution algérienne. Les expressions comme « Prise de Barberousse » rappelle des fait historiques « la prise de la Bastille » par les communards pendant la révolution française de 1789. Par cette argumentation qui effleure l'ironie, l'orateur fabrique un ethos de « sérieux ».

Selon Trope ⁸⁹ l'orateur ⁹⁰ a utilisé dans son rapport 141 pronoms personnels, ces occurrences sont réparties dans le tableau suivant :

⁸⁹Logiciel développé par Pierre Molette et Agnès Landré sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione

⁹⁰Nous employons le terme « orateur » au lieu d'« énonciateur » parce que Hocine Ait Ahmed présente son discours oralement devant son auditoire.

Tableau (1) : Emploi des marques de personnes

Pronoms personnels	Je	Tu	Il	Nous	Vous	Il(s)	On
Nombre	01	00	59	65	00	09	07
Totaux	01/141	0/141	59/141	65/141	0/141	09/141	07/141
Pourcentage	0.7%	0%	41.84%	46.11%	0%	6.38%	4.96%

L'emploi massif du pronom *nous* montre l'identité du singulier –collectif du sujet politique car il est la voix de tous à travers sa voix. Mais ce *nous* est *inclusif* (je+ vous) car Hocine Ait Ahmed défend l'idée de la lutte armée pour l'indépendance au même titre que son auditoire puisqu'il s'agit d'un parti indépendantiste. Il imprime un ethos de « caractère » de l'orateur qui d'abord vitupère ses adversaires politiques récusant la révolution armée et ensuite se présentant comme un homme de « courage ». La non personne *il* est employée tantôt par l'orateur dans la forme impersonnelle pour objectiver son discours comme « il a été question », « il faudra », « il suffira », « il existe », tantôt pour désigner la voix du peuple et tantôt pour désigner le parti politique auquel il adhère. Ce *nous inclusif* (je+vous) relève d'une textualisation *en même*, il s'explique par le fait que Hocine Ait Ahmed fait corps avec son auditoire et avec son peuple ce qui lui permet de construire un ethos de « solidarité ». Le pronom *on* où se fond la voix de l'orateur, celle de son auditoire et celle du peuple confère à l'orateur de construire un ethos de « chef » qui sera capable de guider

la lutte armée pour libérer le pays des forces coloniales. Dans ce manifeste de guerre , le nombre d'occurrences des substantifs ayant trait à la guerre sont mis entre guillemets : Guerre (31) , lutte (24), libération (21), combat (19), révolutionnaire (18), stratégie(11),insurrection(05), force(10), défense(05), force, terrorisme(07), arme(07) ; Des adjectifs objectifs (qui indiquent l'existence ou l'absence d'une propriété) et subjectifs (qui indiquent un jugement de valeur ou une réaction émotionnelle) à parité montrent que l'orateur les utilise consciemment pour influencer les représentants du parti à valider la révolution armée. Sinon qui des hommes de raison voudraient faire la guerre pour se faire tuer ? Néanmoins, la spoliation des terres, les disparités créées par le statut de l'indigénat sont autant d'arguments orientés vers l'affect du peuple et de ses représentants pour les pousser à se révolter ; cent quatre vingt verbes statifs ou verbes d'état sur cinq cent quatre vingt deux verbes utilisés pour décrire minutieusement la situation sociale politique et économique de la société paysanne algérienne sur laquelle doit s'appuyer la révolution. Deux cent quatre vingt neuf verbes d'action montrent clairement que l'orateur est pour l'action révolutionnaire en témoigne : *tourner, permettre, remettre, préciser, généraliser, accorder, céder, parvenir, entreprendre, aiguïser, organiser, permettra, sera, atteindre*, etc. Cent treize verbes d'opinion ou de modalisation comme *falloir, penser, trouver, pouvoir, devoir, prêcher, préférer, résumer, supposer, savoir, entendre*, etc. sont employés par l'orateur pour annoncer son engagement irréversible en faveur de la lutte armée. Nous soulignons également l'emploi de : Trente cinq adverbes modalisateurs de temps et de vingt quatre de lieu autorisant l'orateur à situer les actions qu'il prévoit dans le temps et dans l'espace, ; De vingt huit adverbes de manière comme *grâce à, facilement, directement, profondément, militairement, uniquement, plutôt, au hasard*, etc. sont utilisés par l'orateur pour nuancer son discours en vue de lui donner plus d'objectivité ; De quatre vingt expression d'intensité pour appuyer ses arguments dans le but d'émouvoir son auditoire comme : *plus, toute les, davantage, forcément, ultra, par-dessus tout, encore, sans cesse plus, trop*, etc. ; De quarante six adverbes de

négarion (*nullement, ne pas, aucune, pas de*) pour désavouer ses détracteurs sur les formes qu'ils proposent à la guerre de libération comme « le terrorisme généralisé », « la seconde mouture de la révolution française », « la révolution chinoise » et « la zone franche ». Au final, l'analyse ressorte que l'orateur emploie dans son rapport une seule fois l'adverbe *probablement* qui exprime le doute mais dix fois l'affirmation dans *en vérité, certes, incontestablement, vraiment, aussi, d'ailleurs, etc.*

On aura retenu de cette analyse du rapport de Zeddine que la figure de « chef » appuyée par le rôle et la place de Hocine Ait Ahmed au sein de son parti politique est consolidée par des ethos de « caractère » montrant une force d'esprit dans ses fortes prises de position; de « solidarité » envers son peuple, d'« intelligence » dans son argumentation, de « courage » et de « sérieux » quant à la préparation de la lutte armée. Nous allons compléter l'analyse de l'ethos dans les discours directs que nous avons relevés dans ce chapitre (1) par les modalités énonciatives.

2.4 Dans les discours directs

2.4.1 L'éthos au prisme de l'allocution

1 -«Khider m'a dit que moi et Boudiaf, nous étions appelés à y participer. Je lui ai demandé : alors pourquoi vous ne me l'avait pas dit ? Je ne le savais pas ! ».

Les indices de première personne (me, moi, je) dans l'énoncé (1) et son style oral montrent que l'énonciateur répond à une question relative à sa non participation au congrès de la Soummam. Ce faisant, l'énonciateur en qualité de responsable politique de la révolution justifie sa non participation par le fait que Mohammed Khider (un autre responsable et beau frère, paraît-il, chargé d'informer les participants) ne l'avait pas informé lui et Mohammed Boudiaf. Ce fragment « alors : pourquoi vous ne me l'avait pas dit ? » à valeur d'invective et ce « vous » montrent un ethos de « chef » qui demande des explications à son coénonciateur. Cette allocution, censée former une communion au niveau de

l'intercommunication entre responsables de la révolution, est mobilisée par l'énonciateur pour signifier à son coénonciateur son effraction à ce principe.

2.4.2 L'ethos au prisme de l'élocution

1-« Boumediene a envoyé Bouteflika recruter l'un (d'eux) (...) Boudiaf leur adit 'non'. En ce qui me concerne, il n'était pas question de m'en parler, ils connaissaient déjà mon point de vue idéologique. Ils se sont rabattus sur Ben Bella».

Cet énoncé remonte à 1958, où les cinq représentants de la révolution à l'extérieur étaient en prison. Boumediène envoya Bouteflika pour recruter Boudiaf ou Ben Bella. Cela témoigne des luttes intestines pour le pouvoir avant l'indépendance. Le sens de l'énoncé « En ce qui me concerne, il n'était pas question de m'en parler » montre l'ethos de « chef » charismatique refusant toute compromission et défendant la voix légaliste du GPRA⁹¹ contre celle de l'Etat Major.

2-« Je démissionne de tous les organismes directeurs de la Révolution. Cette décision est irrévocable. Elle répond au consensus populaire, au désir profond du peuple qui rend responsables tous les dirigeants, sans exception, de la situation actuelle et qui voudrait les voir tous s'en aller».

L'énonciateur construit un double ethos : de « caractère » en proclamant sa démission irrévocable des organismes directeurs de la révolution juste après l'indépendance d'où l'emploi de « je » ; de « solidarité » en vers son peuple pour justifier son acte de démission.

3-« le groupe de Tlemcen c'est la démagogie révolutionnaire. C'est la politique de clans. Ce sont les alliances du hasard et c'est la guerre civile, il faut faire le contraire(...) Que Ben Bella fasse un gouvernement d'union nationale avec les véritables révolutionnaires, je le soutiendrai où qu'il s'en aille ».

⁹¹Gouvernement Provisoire de la république algérienne,

L'énonciateur vitupère le clan adverse (le groupe de Tlemcen) dans sa démarche politique pour la formation d'un gouvernement dans « c'est la démagogie révolutionnaire », « c'est la politique de clan », « ce sont les alliances du hasard », « c'est la guerre civile ». Cette image de « caractère déployée au début de l'énoncé est teintée par un ethos de « solidarité » et de soutien à l'égard de son adversaire politique (Ben Bella) dans « je le soutiendrai où qu'il s'en aille. ».

4-« C'est la situation générale de notre pays qui fait que nous nous sentions le devoir moral d'intervenir. Sinon, il y aurait non-assistance à un peuple en danger ».

Dans l'énoncé(4), l'énonciateur explique les raisons qui l'avait motivé pour l'organisation en 1985 de la conférence de Londres pour la démocratie en Algérie en témoigne « devoir moral d'intervenir », « non assistance à un peuple en danger ». Le « nous » inclusif en mode *en même* permet à l'énonciateur de fabriquer un ethos de « solidarité » fusionnant son point de vue avec celui de son coénonciateur.

5-« Je souhaite que le processus démocratique se redresse et s'amplifie jusqu'à ce qu'il atteigne un point de non-retour. ».

Le souhait introduit par le pronom « je » en mode *soi même* permet à l'énonciateur de montrer son attachement à la démocratie.

6-« Pour que mon mouvement n'apparaisse pas comme une alternative sérieuse, on m'a créé le RCD puis le FFS 2 (aile dissidente conduite par Yaha Abdelhafid) ».

L'énoncé(6) tire son ancrage historique de 1991 où l'énonciateur en qualité de chef du FFS dénonce la position de « on »⁹² qui renvoie semble-t-il aux « personnes responsables de créer les partis politiques en Algérie » de vouloir

⁹²Voir Maingueneau D, 2011, *Analyser les textes de communication*, Arman Colin, p110.

déstabiliser son parti politique. Il fabrique ainsi un ethos d'« intelligence » qui fait montre d'habileté à déjouer la tentative de déstabilisation.

7-« Le coup d'Etat a créé un tel déficit démocratique que seul un historique pouvait compenser, d'où le choix entre moi et Boudiaf. Moi j'ai refusé, j'ai dit qu'il s'agit d'un coup d'Etat que je ne peux pas cautionner».

L'énonciateur construit également dans l'énoncé (7) un ethos d'« intelligence » qui parvient à mettre en rapport la cause et son effet : le « déficit démocratique » qui caractérise selon lui la situation politique des années 90 et le choix fallacieux d'un chef historique à la tête du Haut Conseil d'Etat (HCE) pour compenser ce déficit démocratique. Par ailleurs, l'emploi de « moi » de « je » à répétition montre un ethos de « caractère » refusant catégoriquement la proposition du coénonciateur.

2.3.3 L'ethos au prisme de la délocution

1-« l'acte de piraterie caractérisé, en violation du droit international ».

L'énoncé (1) relate un fait d'histoire : le détournement de l'avion (Douglas DC-3) d'air Atlas à destination de Tunis par les services français le 22/10/1956 transportant les cinq responsables de la révolution (Ait Ahmed, Boudiaf, Ben Bella, Lacheraf, Khider) est subtilement réutilisé par l'énonciateur d'une part pour avoir un soutien international en vertu du droit du peuple algérien à l'indépendance et d'autre part pour montrer l'image négative de la France qui ne respecte pas le droit internationale et que dire des droits des peuples colonisés. Cet esprit de ruse dénote un ethos d'« intelligence » de l'énonciateur

2-« dégager une formule de réconciliation nationale et d'une direction incontestée ».

L'énonciateur prend position en faveur de la réconciliation et de la direction incontestée parmi les belligérants pour le pouvoir en 1962. Cette prise

Chapitre 1 : Ethos du chef politique pendant la guerre de libération

de position permet à l'énonciateur de fabriquer un ethos de « vertu » qui se veut réconciliateur entre d'un côté le comité interwilaya initié par Belkacem Krim et Mohammed Boudiaf, regroupant les wilayas (2,3,4), la zone autonome d'Alger et la fédération de France et de l'autre, les wilayas (1,5, 6) et l'Etat Majors (armée des frontières).

3-« présenter spectaculairement une alternative pacifique et faire échec au coup de force constitutionnel».

Le coup de force constitutionnel est l'« élection » de Ben Bella par l'Assemblée Nationale Constituante comme président de l'Algérie indépendante. L'alternative pacifique est une valeur positive censée être partagée par le public, mais employée par l'énonciateur pour construire un ethos de « vertu ».

4-« La véritable cause, c'est le communiqué commun FLN-FFS (...) Les gardiens du temple ne voulaient pas l'ouverture de la voie à une opposition. »

L'énoncé (4) est un contre discours à l'interdiscours « corriger le cours révolutionnaire » qui justifiait le coup d'Etat de Boumediene du 19/06/1965 à l'encontre de Ben Bella. L'énonciateur imprime un ethos d'« intelligence » en révélant la véritable cause du coup d'Etat.

5-« arrêter la répression des manifestants (...) La revendication culturelle en Kabylie s'inscrit dans l'ensemble des revendications sociales, politiques et culturelles de l'Algérie».

L'interpellation dans l'infinitif « arrêter » imprime un ethos de « chef » qui dénonce la répression en Kabylie lors du printemps noir des années 2000. Mais, également un ethos de « solidarité » envers les réprimés.

6-« Les jeux ne sont pas encore faits, l'espoir est permis. La démocratie n'a pas perdu, la démocratie n'est pas perdue.».

L'énoncé (6) remonte au 02/01/1992 lors de la marche initiée par Ait Ahmed entre les deux tours des élections législatives de 1991. L'énonciateur emploie cette délocution pour défendre l'idée de la démocratie certainement

partagée par tous les algériens. Cette connivence avec le peuple crée un ethos de « solidarité ». *La démocratie n'a pas perdu* malgré les résultats du premier tour des élections législative remportés par le Front Islamique du Salut (FIS), elle *n'est pas perdue* pour le deuxième tour à condition que le peuple gardera espoir et votera pour l'alternative démocratique incarné par le Front des Forces Socialiste (FFS), cela permet au tribun de profiler un ethos de « caractère » convaincu que seul la démocratie triomphera.

7-« ni état policier ni état intégriste ».

.Le ninisme employé par l'énonciateur dans (7) révèle un ethos de « caractère » rejetant les positions politiques des deux partie en conflits dans les années 1990, d'un côté le pouvoir (police) et de l'autre les intégristes.

On aura retenu de l'analyse de l'ethos politique dans les discours directs des quotidiens que Hocine Ait Ahmed construit des figures de « chef », de« caractère », d'« intelligence » et de « vertu » et de « solidarité ».

Conclusion partielle

L'analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed pendant la guerre de libération saisi par les représentations que construisent les quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* dans leurs titrailles, leurs éditoriaux et par l'ethos que construit Hocine Ait Ahmed lui-même dans ses discours directs nous permet de retenir trois points essentiels en guise de réponse aux trois questions posées au début de ce chapitre (1) . Premièrement, dans la titraille d'*El Moudjahid* la figure de « chef » se voit remplacée par celles attribuées par les officiels comme « dirigeant », « symbole », « figure », « moudjahid » et « leader » . Précisons que ces représentations sont construites communément sur une teneur historique et nationale, ainsi les figures de : « moudjahid », « dirigeant historique », « figure historique nationale », « symbole de l'histoire », « grand militant et leader national », etc. Dans l'éditorial d'*El Moudjahid*, la figure du « courage » est attribuée à Hocine Ait Ahmed pour son double combat : Anticolonial et pour la démocratie. En revanche, dans la titraille d'*El Watan* la figure de « chef » s'appuie sur des considérations de l'esprit et de la réflexion comme le soulignent les titres « esprit vivant de l'indépendance », de « penseur de la révolution ». Dans son éditorial la figure de « chef » est indissociable à celle de militant pour la démocratie. Deuxièmement, Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs construit différents ethos de : « caractère », de « solidarité » et d'« intelligence », de « courage » et de « sérieux ». Troisièmement, la figure de « chef » et les figures adjacentes que construisent les quotidiens envers Hocine Ait Ahmed dans leur titrailles et leurs éditoriaux correspondent aux ethos : de « caractère » et d'engagement dans ses réactions et dans ses diverses prises de positions ; d'« intelligence » dans son argumentation pour persuader ses adversaires politiques et de « solidarité » envers son peuple.

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

Introduction partielle

Il s'agit dans ce chapitre (2) d'explorer l'image de l'opposant politique après la guerre de libération nationale fondée sur deux ethos : L'ethos prédiscursif dans le discours de la représentation de Hocine Ait Ahmed dans la tiraille et les commentaires d'*El Watan* et ethos discursif construit par celui-ci dans ses discours directs. Nous précisons que les huit pages qui forment notre corpus pour ce chapitre(2) sont d'*El Watan*. Nous répondrons dans ce chapitre (2) aux questions suivantes:

1. Comment la figure de « l'opposant politique » se déploie-t-elle dans la tiraille d'*El Watan*?

2. Quelle (s) catégorie(s) d'ethos politique construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs relevés dans *El Watan* ?

3. Y a-t-il correspondance ou pas entre l'ethos politique que construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs et celui que construit *El Watan* dans sa tiraille ?

1. Protocole d'analyse

Nous analysons la représentation de Hocine Ait Ahmed dans la tiraille et les commentaires d'*El Watan* pendant la période du 24/12/2015 au 03/01/2016. Nous nous appuierons pour l'analyse de l'ethos prédiscursif sur la nomination comme acte de catégorisation et sur l'interdiscours au prisme du positionnement idéologique du journal. Pour l'analyse de l'ethos discursif, nous utiliserons sur les déictiques, les subjectivèmes, l'actualisation et les modalités énonciatives comme outils d'analyse.

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

2. La figure de l'opposant politique après la guerre de libération dans *El Watan*

La titraille d'*El Watan* du 24/12/2015

En page 2



Sur titre: Après le combat contre le colonialisme

Titre: Ait Ahmed, pionnier de l'opposition au pouvoir

Intertitre: De la résistance armée à l'exil

[illegible]

226

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

Dans cette page, *El Watan* revient sur l'insurrection armée menée par le FFS après l'indépendance. Toutefois, la figure de l'« opposant » se voit substituer par celle du « résistant » qui semble légitimée par le journal car elle justifie l'action armée contre la dictature. Cette résistance à la dictature fait allusion et joue le rôle d'interdiscours des mémoires de Yaha Abdelhafid⁹³ intitulées « FFS contre dictature ».

La titrairie d'*El Watan* du 25/12/2015

En page 5



Titre : Le dernier des Mohicans s'en est allé

Intertitres : L'universaliste, Silence, Consensus

⁹³Yaha Abdelhafid dit Si Lhafidh est commandant de l'Armée de Libération National(ALN) et membre fondateur du Front des Forces Socialistes(FFS).

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

Le titre « Le dernier des Mohicans s'en est allé » est un interdiscours renvoyant au roman historique de James Fenimore Cooper qui raconta la guerre opposant français et anglais pour la conquête de l'Amérique du nord, ce pendant la figure de *mohicans* symbolise la résistance de cette tribu indienne contre l'occupant européen. En mettant un qualificatif axiologique postposé (le dernier) à *Mohican*, *El Watan* semble vouloir inférer la conclusion que la disparition de Hocine Ait Ahmed est synonyme de la disparition de l'opposition ou de la résistance.

Les intertitres fonctionnent comme des sous figures qui viennent cimenter la figure de l'« opposant » : universaliste, respecté et faisant le consensus même au sein de ses adversaires politique, c'est ce qu'exprime la figure « consensus ». L'universaliste fait référence à la stature internationale de Hocine Ait Ahmed, rappelons- le, c'est lui qui a conduit la délégation algérienne à la conférence de Bandung en avril 1955 en Indonésie pour créer le mouvement des Non- Alignés. Le silence fait référence au respect à la stature internationale d'Ait Ahmed et aussi à l'intérêt que portaient les chefs d'état et les leaders socialistes à l'intervention d'Ait Ahmed à l'Internationale Socialiste en 1998 dont le FFS est membre, témoigne Dalila Taleb (députée du FFS) 1997/2003.

La titraille d'*El Watan* du 26/12/2015

En page 5



Titre : Ait Ahmed ou l'art de s'opposer au régime, pas à l'Etat

L'image de l'opposant systématique affublée à Hocine Ait Ahmed et ancrée dans l'imaginaire collectif du grand public est euphémisée par l'emploi du mot « art » qui l'adoucie. L'adverbe *pas* introduit une négation condensée⁹⁴ sur l'élément « Etat » montre l'avis tranché du journaliste en rapport à l'opposition de Hocine Ait Ahmed contre le régime. Ce discernement permet à Hocine Ait

⁹⁴Voir Charaudeau P, 1992, *La grammaire de sens et de l'expression*, Hachette Education, p557.

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

Ahmed par conséquent de discerner entre le pouvoir et l'exercice du pouvoir. On voit bien que cette opposition éthique ou discernée construit chez Hocine Ait Ahmed l'image de l'homme d'Etat plutôt que l'homme du régime dont il était l'opposant.

La titraille d'*El Watan* du 27/12/2015

En page 2



Surtitre : Un maghrébin convaincu et un tiers-mondiste engagé

Titre : Les autres combats permanents de Hocine Ait Ahmed.

Dans cette titraille, *El Watan* continue d'explorer le combat politique de Hocine Ait Ahmed après la guerre de libération pour montrer que la figure de l'« opposant » ne se résume seulement pas le parcours de Hocine Ait Ahmed. Le journaliste fait découvrir à ses lecteurs des figures « maghrébin convaincu » et

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

« tiers-mondiste engagé » qui sont également des attributs axiologiques (convaincu, engagé) qui recouvrent les autres combats de Hocine Ait Ahmed.

La titraille d'*El Watan* du 28/12/2015

En page 1



Titre : Courage et constances politiques

Ce titre de la une exprime explicitement la constance et le courage dans les prises de positions de Hocine Ait Ahmed durant les différents événements

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

politiques qu'a traversés l'Algérie. Contrairement aux hommes politiques qui font souvent preuve de palinodie.

En page 2



« Ait Ahmed a refusé d'être président car il pensait que l'arrêt du processus électoral était un coup d'Etat » (Ali Haroun, ancien membre du HCE)

Cet énoncé illustre l'un des événements politiques majeurs qu'a traversés l'Algérie. Ce discours direct de d'un des membres du Haut Comité de l'Etat présuppose la proposition de la présidence du HCE à Hocine Ait Ahmed après l'arrêt du processus électoral en 1991. Rappelons-nous que Hocine Ait Ahmed était à la tête du Front des Forces Socialiste (FFS) qui a participé aux lesdites

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

élections législatives et qui en particulier s'opposait à l'arrêt du processus électoral en témoigne son célèbre slogan à l' « ni état policier ni état islamique ». On le voit bien que la mémoire interdiscursive permet de conforter l'image de l'opposant constant.

En page 3



Surtitre : Liberté, démocratie, paix, réconciliation et dialogue

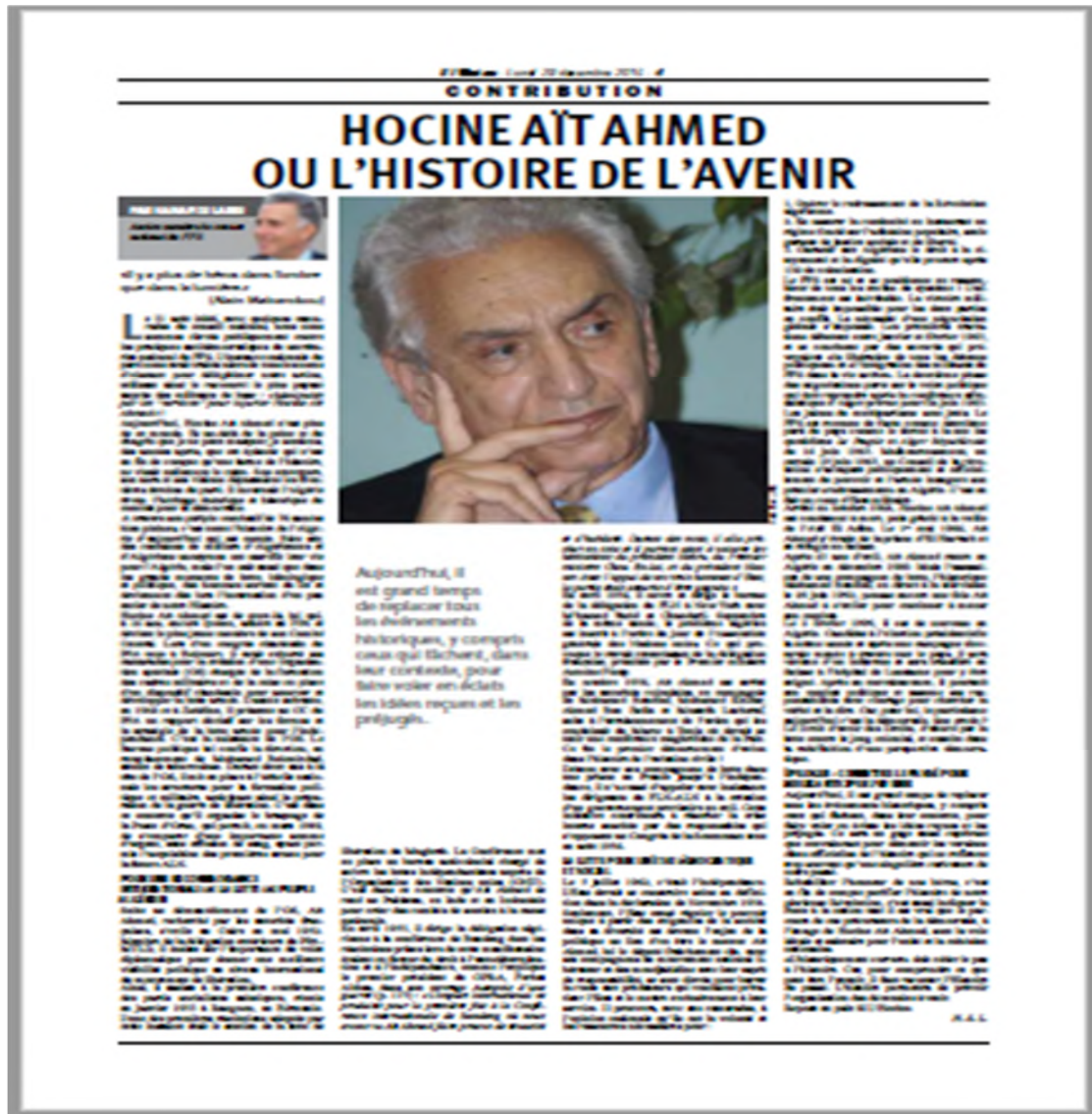
Titre : Les constances de Hocine Ait Ahmed

L'image choisie par *El Watan*, évoque la marche du FFS à Alger en janvier 1992 où on voit Hocine Ait Ahmed brandissant une écharpe rouge pour saluer les marchants, vient appuyer la titraille qui énumère les constances

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

politiques (surtitre) de Hocine Ait Ahmed en 1992 (nous y reviendrons succinctement sur ses prises de position dans cette période douloureuse dans discours directs).

En page 4



Titre : Hocine Ait Ahmed ou l'histoire de l'avenir

En rapprochant les mots antinomiques « histoire » et « avenir » Dans l'oxymore « l'histoire de l'avenir », l'auteur se sert de cette opposition linguistique pour montrer la figure de l'opposant historique contre la colonisation mais visionnaire de l'avenir pour la construction d'un état de démocratique et social.

Titre du commentaire : Le combat d'un juste

« Le dernier des «historiques», Hocine Aït Ahmed, sera inhumé au village de ses ancêtres, près de Aïn El Hammam, en Grande Kabylie. Il a laissé ce testament :rejoindre définitivement sa terre natale pour le repos éternel. Cette terre qu'il chérissait tant et qu'il a contribué à libérer du joug colonial, bien avant le déclenchement de la lutte armée, le 1er Novembre1954. Il nourrissait, avec ses frères d'armes, de grands projets pour une Algérie indépendante, orientée vers le pluralisme politique et la liberté d'opinion. Aït Ahmed partageait, avec Mohamed Boudiaf et Krim Belkacem notamment, le projet de construire une Algérie moderne, en harmonie avec son héritage historique et culturel et de la sortir rapidement du sous-développement. Hélas ! C'était compter sans les différents chefs de guerre assoiffés de pouvoir qui se sont déjà illustrés en éliminant physiquement le «cerveau» de la lutte armée, Abane Ramdane, qui voulait instituer la primauté du civil sur le militaire, et en déposant Ferhat Abbas de la présidence du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) car trop charismatique à leurs yeux. L'instinct guerrier d'Aït Ahmed l'a amené à résister par les armes à la mainmise de l'armée des frontières du colonel Houari Boumediène sur le pouvoir politique. A l'interdiction du multipartisme, Aït Ahmed crée le Front des forces socialistes (FFS). La suite est connue. La rébellion sera matée dans un bain de sang. Aït Ahmed s'exile en Suisse après sa fuite de prison que la Sécurité militaire aurait organisée selon son ancien patron Kasdi Merbah, assassiné lui aussi dans des circonstances floues. Pour Aït Ahmed, il était évident que la réalité du pouvoir, en Algérie, ce sont les militaires. Ces derniers ne peuvent pas produire, selon lui, les bonnes solutions aux problèmes multiformes de l'Algérie. Et l'avenir lui a donné à chaque fois raison. Depuis l'indépendance, le système militaire a effectué des choix désastreux sur les plans politique et économique que l'Algérie paye jusqu'à l'heure actuelle. Pourtant, ce sont les militaires qui vont décider le vieux opposant à participer à l'élection présidentielle truquée de 1999, avec à leur tête le président démissionnaire, Liamine Zeroul. Sensible à l'«appel du devoir», Aït Ahmed s'aperçoit pourtant que lui et les autres candidats n'étaient retenus que pour servir de «lièvres» au candidat désigné par les militaires, Abdelaziz Bouteflika. Aït Ahmed réussit à convaincre tous les autres candidats à se retirer de la course. Le bide électoral s'achèvera avec cette sortie ubuesque de Bouteflika qui menacera de prendre sa valise et de rentrer

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

chez lui si les résultats n'étaient pas satisfaisants. Les militaires ont satisfait amplement sa demande. Aït Ahmed, dont la forte personnalité ne laisse pas indifférent et à qui on a reproché la signature du contrat de Sant'Egidio, rejoint l'exil qui lui est imposé encore une fois. Le «guerrier» a rendu son dernier souffle, mais l'idéal pour lequel il a combattu est toujours là, dans le cœur de millions d'Algériens. C'est là la véritable victoire d'Aït Ahmed.» (M.T. Messaoudi).

En rhétorique politique on ne peut mener un combat juste que si l'on est soi même juste, cette idée que partage semble t-il d'emblée le commentateur d'*El Watan* à propos de Hocine Ait Ahmed et de son combat. Dans le corps de l'article, le sens pragmatique de *pourtant*⁹⁵ dans son enchaînement imprime l'avis du journaliste commentateur qui pose une sorte d'incohérence entre l'idée de Hocine Ait Ahmed quant à l'incapacité des militaires à trouver des solutions aux problèmes multiformes de l'Algérie et quant à l'acte de participation à l'élection présidentielle organisée par ces mêmes militaires. Or, l'image de l'« opposant » en décidant de se retirer de la course à la présidentielle de 1999 répare l'incohérence et conforte l'image de l'homme politique «juste» qui prédisait l'avenir et lui permettait de prendre des décisions au moment opportun. Nous soulignons enfin que le choix du titre du commentaire n'est pas anodin, il nous rappelle le sommeil du juste de Mammeri (1995), cet interdiscours conflictuel dans la période coloniale qu'incarne Arezki (personnage principal) correspond à l'image de l'opposant qu'incarne Hocine Ait Ahmed.

⁹⁵Conférence d'Oswald Ducrot le 17/02/2000 sur le sens, disponible sur le site : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/le_sens.873

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

L'événement du décès et le parcours politique multiforme de Hocine Ait Ahmed a suscité une forte activité de parole dans les médias et dans les réseaux sociaux. Ces canaux de diffusion de l'information ont été une véritable arène où l'oraison funèbre a cédé la place aux discours polémiques allant jusqu'à faire le « procès du régime » en s'appuyant sur la figure de l'opposant.

En page 4



Titre : Hocine Ait Ahmed : un idéal contrarié

El Watan continue de donner la parole aux cadres dirigeants du FFS qui on côtoyé Hocine Ait Ahmed pour mieux le connaître et surtout faire découvrir ses idées au grand public. Pour Rachid Hanifi, Hocine Ait Ahmed était un

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

L'impératif « soyons » dans le titre fonctionne comme un appel exhortant les algériens à mieux connaître le combat politique multiforme de Hocine Ait Ahmed.

En page 6



Titre : Histoire de *Libre Algérie* en exil

Le titre introduit dans le corps de l'article l'histoire du journal *Libre Algérie* organe d'information du FFS créée le dernier trimestre de l'année 1986, c'est-à-dire une année après la signature de l'accord à Londres entre Hocine Ait Ahmed et Ahmed Ben Bella pour la démocratie. Le nom *Libre Algérie* avait comme signification une Algérie qui garantissait institutionnellement les droits

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

de l'homme et les libertés et faisait écho avec l'*Algérie Libre* organe du MTLD pour l'indépendance.

En page7



Titre : Une personnalité qui ne laissait personne indifférente

Le titre de la contribution de Mouloud Lounaoui présenté par le journal *El Watan* comme militant de la démocratie qualifie Hocine Ait Ahmed de personnalité subjuguante qui savait séduire et écouter les autres.

Le commentaire d'*El Watan* du 02/01/201

Titre du commentaire : Le dernier meeting

« Hocine Aït Ahmed dort enfin du sommeil du juste après de glorieux périple qui l'ont mené très loin dans la légende et les contrées du monde. 70 ans de combats durant lesquels son nom et son image, malgré les infâmes et régulières entreprises de brouillage du régime, ont surgi à toutes les séquences historiques du pays, imposant l'homme comme l'une des consciences les plus clairvoyantes et les plus structurantes de l'Algérie contemporaine. Ses victoires ont été celles du militant d'abord, à lorsque le capital des légitimités acquises par le seul prix de son engagement exceptionnel aurait pu le propulser tout naturellement sur des trajectoires de pouvoir qu'aucune logique n'aurait objectées. A peine sorti de l'adolescence, le descendant de Cheikh Mohand Ou L'Hocine a dédaigné le confort social et matériel du legs ancestral pour assumer la très coûteuse confrontation avec la monstruosité coloniale. C'est dans cette bravoure originelle qu'Aït Ahmed a trempé son caractère entier de militant, même si, sans nul doute, à l'indépendance, l'opposant aurait préféré s'engager dans l'édification de l'Algérie plurielle et démocratique, avec des compagnons qui auraient respecté le serment premier, plutôt que de vouer et risquer sa vie à des postures exténuantes de refus. Hocine Aït Ahmed est un Mandela qui n'aura, certes, pas vu se réaliser ne serait-ce que le début de cet idéal pour lequel il a combattu. Et c'est assurément ce Mandela-là que les Algériens ont célébré et porté aux nues depuis l'annonce de son décès jusqu'à l'apothéose de ces funérailles historiques, hier, dans le petit hameau d'Ath Ahmed. L'attirail tout penaud déployé par les autorités officielles aux fins de rendre l'hommage dû à l'homme — la moindre des choses dans l'absolu, pour un Etat dont il a été l'un des principaux édificateurs — passe pour détail dans le formidable concert de témoignages de reconnaissance, de gratitude et d'admiration — œuvre unanime et nationale — qui ont fleuri depuis ce dernier souffle rendu dans la discrétion de l'exil suisse. Et le détail vite relégué aux marges de l'événement, s'épanche cette ferveur rarement (ou jamais) égalée et se réalise cette communion transversale qui souligne tout le besoin qu'ont les Algériens de réconcilier le politique avec les vrais leaders, l'idéal avec les symboles qui le portent et le militantisme avec les engagements authentiques et assumés. Même si l'heure était à l'affliction de perdre le père symbolique de l'opposition

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

démocratique et le dernier des historiques, le moment s'est vite mué en celui de l'espoir de voir les énergies retrouvées et le fatalisme, qui a tétanisé des pans entiers de la société politique, dominé et dépassé. C'est à cette espérance qu'invite l'extraordinaire unisson qui a recomposé le pays autour de l'image de cet homme incarnant, comme personne, à la fois l'héroïsme et l'audace élégante de la lutte pour la libération et l'aspiration infatigable pour la démocratie. Ceux qui connaissent Aït Ahmed savent qu'en choisissant de se faire enterrer dans sa petite terre natale, l'homme n'a pas seulement fait un acte de résistance ultime en boudant le marbre figé du martyrologe officiel et les usages qu'on en fait, mais voulait aussi rassembler tous ceux qui n'arrivent plus à s'y reconnaître. Et la démonstration a été faite, hier à Ath Ahmed, que Si L'Hocine a réussi son dernier meeting et que le message est passé. (Mourad Slimani)

Dans ce commentaire « Le dernier meeting », Mourad Slimani affuble Hocine Ait Ahmed de plusieurs qualificatifs comme « conscience clairvoyante », « militant », « opposant », « Mandela », « père symbolique de l'opposition démocratique », « dernier des historiques », « héroïque », « acte de résistance ultime ». On comprend que le trait de caractère commun de toutes ces figures est sans doute celui de l'opposition. Il semblerait que c'est cette opposition envers le régime qui nourri l'opinion du commentateur dans « L'attirail tout penaud déployé par les autorités officielles aux fins de rendre l'hommage dû à l'homme », « en boudant le marbre figé du martyrologe officiel et les usages qu'on en fait ». Par ailleurs, le titre métaphorique est utilisé pour comparer l'événement du décès à un dernier meeting où Hocine Ait Ahmed avait réussi « un dernier acte de résistance » posthume en refusant d'être enterré à El Alia.

l'apartenance, nous ne sommes pas les seuls à nous en rendre compte. Les autres aussi. Les autres qui nous ont précédés, les autres qui nous suivent. Les autres qui nous regardent. Les autres qui nous jugent. Les autres qui nous aiment. Les autres qui nous détestent. Les autres qui nous oublient. Les autres qui nous rappellent. Les autres qui nous font sentir que nous sommes vivants. Les autres qui nous font sentir que nous sommes humains. Les autres qui nous font sentir que nous sommes libres. Les autres qui nous font sentir que nous sommes égaux. Les autres qui nous font sentir que nous sommes différents. Les autres qui nous font sentir que nous sommes uniques. Les autres qui nous font sentir que nous sommes importants. Les autres qui nous font sentir que nous sommes aimés. Les autres qui nous font sentir que nous sommes aimés.

244

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

Populaire (ORP). Par cette brève biographie, l'on comprend que Hocine Ait Ahmed représentait les espoirs populaires.

2.2 Dans les discours directs

Nous analyserons l'ethos de l'opposant politique dans les quarante deux discours directs par le biais des déictiques, des subjectivèmes, de l'actualisation *en même* et *en soi même* et des modalités d'énonciations.

L'énonciateur a utilisé trente neuf occurrences de pronoms personnels réparties dans le tableau suivant :

Tableau (2) : Emploi des marques de personnes

Pronoms personnels	Je	Tu	Il	Nous	Vous	Il(s)	On
Nombre	16	02	00	13	00	05	05
Totaux	16/39	02/39	0/39	13/39	0/39	05/39	05/39
Pourcentage	41%	0.5%	0%	33%	0%	12%	12%

L'emploi massif de *je* montre que l'énonciateur assume sa prise de parole en se démarquant de son coénonciateur (absence de *vous* et emploi timide de *tu*). Cela explique également le *nous* employé d'une manière *exclusive*(je+ils)pour persuader ses détracteurs, l'énonciateur construit son argumentation en s'appuyant tantôt sur des valeurs censées partagées par ce tiers absents (*ils* ou *on*) renvoyant tantôt aux militants de son parti politique (FFS)pour expliquer les effets dévastateurs de la mondialisation qui « nous envahit de toutes part », pour défendre sa position en faveur d'une constituante « tantôt à ses compatriotes de la

lutte pour l'indépendance pour dénoncer l'abandon de l'idée d'un Maghreb uni par une grande partie de nos élites qui sont résignées à accepter ce fatalisme « qui nous pousse à accepter le pire quand le mieux nous semble trop lourd à porter », « nous avons inventé et défendu la social démocratie au Pakistan avant même la conférence de Bandung » avec les autres qu'ils soient militant au sein de son parti le FFS ou dans d'autres formations politiques. Le *nous* collectif dans « Nous n'avons cessés d'appeler à la paix », « Nous ne l'aurions pas raté », « c'est nous qui avons pris les initiatives du dialogue ». Le *ils* dit collectif est employé par l'énonciateur pour référer aux gouvernants avec lesquels il ne partage pas l'idée de « Ils nous préfèrent mort plutôt que vivant ». Nous indiquons que l'emploi de *je* et de *nous exclusif* à grande échelle permettent d'inscrire une textualisation en soi même qui s'explique par l'opiniâtreté de l'énonciateur pour éviter de tomber dans les filets de la manipulation du pouvoir politique. On aura compris par l'emploi des marques personnes que l'énonciateur fabrique un ethos de « caractère » qui défend avec vigueur ses prises de positions politiques souvent en opposition à celles des gouvernants.

2.2.1 L'ethos au prisme de l'élocution

A partir de l'engagement de l'énonciateur en faveur de la démocratie en tant qu'opposant et la place qu'il occupait dans l'échiquier politique national après l'indépendance en tant que révolutionnaire et député de l'assemblée nationale constituante. Nous montrerons dans quelles mesures ses prises de positions soumises aux contraintes situationnelles et institutionnelles déterminent la fabrication de son ethos politiques dans ses discours directs. Nous emploierons comme choix méthodologiques : Les procédés énonciatifs (élocution, allocution et délocution) qui déterminent la prise de position du sujet parlant et les recherches en histoire pour mieux contextualiser nos analyses.

Voici quelques énoncés prononcés juste après l'indépendance :

- 1- « J'ai décidé de mener une lutte politique ouverte contre le régime Socialomystificateur(...). C'est le seul moyen de désamorcer la situation

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

rendue explosive (...) et par l'incapacité de l'Assemblée nationale constituante de bloquer le totalitarisme du régime.

2- « Ma démission n'est pas un abandon du combat, car je reste militant, c'est un acte politique, une option de confiance dans ses couches effervescentes qui ont conduit la guerre de Libération nationale ».

3-« Je démissionne de tous les organismes directeurs de la Révolution. Cette décision est irrévocable. Elle répond au consensus populaire, au désir profond du peuple qui rend responsables tous les dirigeants, sans exception, de la situation actuelle et qui voudrait les voir tous s'en aller».

4-«Ou c'est la fascisation morale, la mort pour notre peuple, ou bien la résurrection de notre Révolution.».

5-« Le recours au peuple doit transcender les petits calculs tactiques. Il doit exprimer un tournant décisif. Nous pensons qu'il peut s'effectuer en permettant au FFS, à l'opposition en général, d'avoir une activité légale et publique, d'avoir sa presse et ses publications et de tenir au grand jour son congrès constitutif. »

Après l'indépendance les luttes pour le pouvoir s'intensifient, d'un côté le Gouvernement provisoire de la Révolution Algérienne (GPRA) signataire des accords d'Evian, de l'autre l'Etat major (Armée des frontières). L'énonciateur en qualité de membre du GPRA légitime sa parole en s'opposant au clan adverse qualifié de « régime socialomystificateur ». L'énonciation élocutive ; Les marques de la première personne du singulier (je) et du pluriel (nous) ainsi que le démonstratif(ma) ; les qualifications axiologiques négatives « régime socialomystificateur », « situation explosive », « incapacité de l'assemblée nationale », «totalitarisme du régime », « petits calculs tactiques » ; Les verbes qui modalise le rejet « je démissionne », « j'ai décidé » et qui montre l'engagement « je reste militant », et l'opinion « nous pensons ». Tous ces indices énonciatifs montrent clairement que l'énonciateur construit un ethos de « caractère ». En outre, les praxèmes «peuple », « révolution » « libération », les descriptions « couches effervescentes », les reprises anaphoriques du mot peuple dans « qui rend responsable tous les dirigeants sans exception », « qui voudrait

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

les voir tous s'en aller », le possessif « notre » doublement utilisé dans l'énoncé (4) « notre peuple », « notre révolution » impriment un ethos de « solidarité » de l'énonciateur en vers son peuple. Dans le dernier énoncé, l'énonciateur s'appuie sur sa légitimité populaire « le recours au peuple » et dénonce « les petits calculs tactiques » de ses adversaires pour subtilement avoir le soutien du peuple à la tenue du congrès au FFS et d'avoir sa propre presse. On retiendra que l'énonciateur modalise *élocutivement* son propos pour fabriquer les ethos de « caractère » et de « solidarité ».

1-« Je renouvelle ici mon serment à l'édification d'un Maghreb démocratique. On ne touchera pas à l'espérance démocratique que porte le grand Maghreb. De Tanger à Benghazi, de Nouakchott à Illizi, un seul peuple».

2-« Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l'unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s'y prêteront, c'est-à-dire quand les forces françaises et étrangères auront évacué leurs bases de Tunisie et au Maroc et quand l'Algérie sera devenue indépendante».

L'énoncé(2), proclamé pendant la période coloniale, clarifie la position de l'énonciateur en faveur d'un Maghreb uni, la même position est défendue après l'indépendance dans l'énoncé (1) mais avec un praxème « démocratique » qui se substitue à l'axiologique « uni », ce n'est pas anodin pour l'homme politique fait preuve d'intelligence en réadaptant son lexique en fonction de la situation démocratique postindépendance dans les pays du Maghreb.

Les énoncés élocutifs suivants s'inscrivent dans un contexte politique particulier qui remonte aux années quatre vingt dix, rappelons-le que l'énonciateur était le chef du FFS qui représentait l'opposition en rejetant l'arrêt du processus électoral qu'il qualifiait de « coup d'Etat ».

1-« Le coup d'Etat a créé un tel déficit démocratique que seul un historique pouvait compenser, d'où le choix entre moi et Boudiaf. Moi j'ai refusé, j'ai dit qu'il s'agit d'un coup d'Etat que je ne peux pas cautionner».

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

2-«Moi, j'ai mes convictions. Ce qui m'importe, ce sont les souffrances du peuple algérien».

3-« La manifestation que j'ai organisée le 2 janvier, avec son immense succès, est une voie algérienne vers la démocratie. C'est la voie qui s'est débarrassée de la peur : la peur du FIS, la peur de l'armée, la peur des pénuries. Il fallait redonner l'espoir et c'était dans cette voie-là qu'il fallait s'engager».

4-« L'un des soucis qui nous a préoccupés lorsque nous avons appris le coup d'Etat, c'est comment va réagir la rue, comment vont réagir les quartiers populaires, comment va réagir le FIS. Notre souhait est que le FIS respecte la paix civile et qu'il ne prenne aucune décision suicidaire et aventureuse».

5-« Il n'y a pas eu de contact à propos du HCE. C'est nous qui avons pris les initiatives du dialogue. Et lorsqu'ils ont voulu organiser une conférence nationale le 5 juillet 1994, on m'a envoyé le général Touati. J'avais dit qu'on ne pouvait pas parler de conférence nationale parce que l'ordre du jour était arrêté puisque les interlocuteurs étaient choisis. C'est une réunion stalinienne».

6-« Ils nous préfèrent morts plutôt que vivants.»

7-« Le suffrage universel n'existe pas en Algérie. Tout est trafiqué. C'est l'administration qui fait tout».

Dans les énoncés ci-dessus, l'emploi significatif de la première personne du singulier (je) ; du pronom personnel (moi) ; des verbes de parole et d'engagement qui révèlent l'implication de l'énonciateur dans « j'ai dit », « j'ai refusé », « j'ai mes convictions », « j'ai organisé » ; des descriptions péjoratives de l'adversaire de « régime socialomystificateur », des ses actions « le coup d'état a créé un déficit démocratique » montrent un ethos de « caractère ». Le quatrième énoncé ressort l'image de l'opposant politique courageux « C'est la voie qui s'est débarrassée de la peur : la peur du FIS, la peur de l'armée, la peur des pénuries. », visionnaire et pacifiste : visionnaire par sa capacité de prédire l'éventualité probable d'une guerre civile, pacifiste dans « Notre souhait est que le FIS respecte la paix civile ». L'image de l'opposant rusé est symptomatique dans le cinquième énoncé où l'énonciateur, faisant preuve d'habileté, refusait de participer à la conférence nationale de dialogue pour deux raisons : l'ordre du

jour arrêté préalablement et le choix des interlocuteurs. Par cette mémoire interdiscursive des « réunions Staliniennes », l'énonciateur renforce son opposition. Le (nous) collectif renvoie à tout les opposants (y compris bien entendu l'énonciateur), tandis que le (Ils) renvoie au pouvoir c'est le contexte qui a permis cette identification dans « La mort d'un ancien responsable de la révolution que le pouvoir s'est soudainement mis à glorifier ». L'exemple (6) constitue une « petite phrase »⁹⁶ permettant par la *memoria* ⁹⁷ à l'énonciateur de se méfier du discours élogieux des officiels (ils) tenu en hommage à un responsable de la révolution qui venait de disparaître. Cette *memoria*, semble t-il utilisée par l'énonciateur de rappeler aux lecteurs son statut d'opposant. L'exemple (7) est un énoncé constatif « le suffrage universel n'existe pas en Algérie », « c'est l'administration qui fait tout » mais sa valeur pragmatique est la critique ou la dénonciation de la part de Hocine Ait Ahmed du parti pris de l'administration pendant l'élection présidentielle de 1999, cela lui permet de fabriquer un ethos de « caractère ».

On aura retenu de l'analyse de l'ethos politique des discours directs que l'énonciation élocutive dont se sert l'énonciateur en tant qu'opposant politique jouissant d'une légitimité historique en tant que révolutionnaire lui permet de fabriquer des ethos d'identification dont les figures de « caractère », de « chef », d'« intelligence » et de « solidarité ».

L'ethos au prisme de la délocution

La délocution présente comme caractéristique la non prise en charge du propos par les interlocuteurs mais par une voix tierce absente de l'énonciation.

1-« L'adoption du projet de Constitution dans une salle de cinéma, Le Majestic (actuelle salle Atlas de Bab El Oued) était une volonté délibérée d'humilier l'Assemblée nationale constituante.».

⁹⁶ Voir la contribution de KRIEG- PLANQUE Alice, 2011, « les petites phrases : un objet pour l'analyse du discours politique et médiatique », communication et langage, 116, pp23-43.

⁹⁷ Au côté de l'*inventi*, de l'*élocution*, de la *dispositio*, de l'*action*, la *memoria* correspond à cette partie de la rhétorique qui s'intéresse aux procédés permettant de mémoriser un discours.

Chapitre 2: Ethos de l'opposant politique après la guerre de libération

2- Décision irrévocable qui répond au consensus populaire, au désir du peuple qui rend responsable tous les dirigeants, sans exception, et qui voudrait les voir tous s'en aller».

3- « la détermination des militants à détruire le régime».

4- « La solidité de la résistance conduisit le pouvoir à pratiquer les méthodes les plus barbares : jugements expéditifs, exécutions sommaires, emploi massif de la torture. Ainsi, plus de 3000 militants du FFS séjournèrent dans les locaux de la Sécurité militaire à Dar Nakhla, au quartier chinois, avant d'être emprisonnés à El Harrach, Berrouaghia, Constantine, Lambèse et Oran».

5-«Des centaines de combattants, dans leur quasi-totalité d'anciens maquisards, tombèrent héroïquement pour leur idéal démocratique.»

6-« ni Etat intégriste ni Etat policier».

7-«Comment prétendre purger les égouts de la corruption quand de hauts responsables de l'Etat sont impliqués et supervisent eux-mêmes la généralisation de ce phénomène ?».

08-« La première et la plus formidable victoire de ce soulèvement des sociétés est d'abord dans l'affirmation d'une idée jusque-là interdite : c'est aux dirigeants de plaire à leurs peuples et non le contraire».

09-« il faut cesser de se moquer des Algériens en leur faisant jouer les prolongations dans des sables mouvants».

L'absence de toutes traces des interlocuteurs dans les énoncés ci-dessus marque la modalité *délocutive*. L'énonciateur dans le premier énoncé véhicule un ethos de « vertu » et de respect envers son peuple. Il utilise les praxèmes à valeur négative « humiliation », « fascination », « mort » pour disqualifier le clan adverse et pour avoir en contrepartie la sympathie du peuple à sa décision irrévocable (démission de l'assemblée nationale constituante) et de soutien à la résistance armée présentée dans les énoncés suivants par un lexique de guerre « résistance », « maquisards », « combattant », « héroïque ». L'énoncé (3) glorifie la résistance armée contre l'Etat Major de l'armée des frontières en 1963 ainsi le verbe axiologique « détruire » exprime une double valeur pragmatique : valeur positive pour l'énonciateur car on ne peut détruire que si l'on fasse preuve de puissance « 3000 militants armés », « la solidité », « la détermination des

militants » ; valeur négative pour l'interlocuteur car on ne détruit quelques chose que si elle est mal construite ou que l'on n'a plus besoins. Cet argument délègue à l'énonciateur l'ethos de « puissance » acquis de son sa voir faire militaire (chef de l'OS) et de la détermination de ses militants. Toutefois, l'énonciateur en tant que chef militaire de cette résistance justifie son action politique armée par la quête d'un but noble « l'idéal démocratique », par le discours victimaire dans « méthodes barbares » ; « jugement expéditifs » ; « exécutions sommaires » « emploi massif de la torture » ; « 3000 militant du FFS s'séjournèrent dans les locaux de la sécurité militaire » ; par le statut des victimes « combattants » ; « anciens maquisards ». Dans le sixième et le septième énoncé, Hocine Ait Ahmed fabrique un ethos d'« intelligence » : L'énoncé (6) prononcé dans les années quatre vingt dix (Cf., p245) ressemble au Ninisme de François Mitterrand⁹⁸. Ici Hocine Ait Ahmed emploie le ninisme pour exprimer son opposition à l'Etat policier et à l'Etat intégriste. En contre partie, il se distingue en prônant et préférant une troisième voie, celle de la démocratie. La question dans l'énoncé (7) n'a pas pour valeur la *requête* mais l'indignation exprimée par l'adverbe (comment) et l'enchaînement de la phrase. L'énonciateur fabrique un double ethos : ethos d' « intelligence » quand il utilise le retournant de l'argument de « lutte contre la corruption » utilisé par les responsables de l'Etat dans les années deux mille est rendu non productif par son contraire dans l'enchaînement « quand de haut responsables de l'Etat sont impliqués et supervisent eux même la généralisation de ce phénomène » ; ethos de « vertu » d'un homme politique de moralité qui dénonce la corruption. 2011 et dans le sillage des révoltes arabes, Hocine Ait Ahmed réitère sa position en faveur des peuples et son opposition envers les dirigeants. La forme impersonnelle « il faut » dans l'énoncé (9) introduit l'obligation de respect envers le peuple cela contribue à fabriquer un ethos de « vertu ».

⁹⁸Néologisme attribué à François Mitterrand dans les années 1980 quand il n'entend pas se lancer dans les réformes ni sur la nationalisation, ni sur la privatisation « ni l'une ni l'autre de ces réformes ne peut être d'actualité ».

2.2.3 L'ethos au prisme de l'allocution

1-« M'as-tu ramené une bouteille d'huile d'olive?».

2-« 2-« La wilaya de Sétif est chère pour moi, car j'y étais député ; ne pouvant pas m'y présenter de nouveau, je te demande d'y aller à ma place».

L'énonciateur dans l'énoncé (1) tutoie son interlocuteur qui semble t-il est originaire de la région de Kabylie connue pour sa production de l'huile d'olive. Ce *goût* à l'huile d'olive, produit symbole de la région, imprime de la part de l'énonciateur un ethos d' « humanité » envers sa région en particulier et son pays en général. Le second énoncé imprime un ethos de « chef » de la part de l'énonciateur (chef du FFS) qui demande à son ami et premier secrétaire du parti de présenter sa candidature aux législative dans la wilaya de Sétif chère à l'énonciateur car il y était député à l'assemblée nationale constituante juste après l'indépendance.

Conclusion partielle

Au terme de cette analyse trois points méritent d'être retenus :

- En rapport aux différentes prises de positions de Hocine Ait Ahmed pendant son parcours politique, une pléthore de figure renforce l'image de l'opposant dans la titraïlle et les commentaires d'El Watan en autres, l'image du « résistant militaire », du « dernier des Mohicans », contre l'Etat Major. L'image de l'« universaliste », de « maghrébin convaincu », de « tiers modiste engagé » contre la colonisation. De l'opposant légaliste contre l'arrêt du processus électoral pendant les années 1990. De l'opposant discerné au « régime » (dans les réseaux sociaux), de l'opposant visionnaire et de l'opposant éternel « acte de résistance » refusant son enterrement à El Allia.
- L'analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs ressorte différents ethos : d'identification comme les figures de « chef », de « caractère », de « puissance », de « solidarité » et d'« intelligence » et d'« humanité » ; de crédibilité comme l'image de « vertu ».
- On voit bien que l'ethos prédiscursif de « l'opposant » politique qu'affublent les médias à Hocine Ait Ahmed est complété par les éthos politique de : « caractère », « chef », « solidarité », « humanité », « intelligence » qu'il construit dans ses discours.

Chapitre 3: Ethos du héros national

Introduction partielle

Il s'agit dans ce chapitre (3) d'explorer la figure du héros national en interrogeant les deux parties qui forment l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed : l'ethos prédiscursif dans le discours de la représentation des quotidiens dans la tiraille, les éditoriaux et les témoignages du 23/12/2015 au 02/01/2016 et l'ethos politique (discursif) que construit lui-même dans ses discours directs. Nous répondrons dans ce chapitre (3) aux questions suivantes:

1. Comment la figure de « héros national » se déploie-t-elle dans la tiraille les éditoriaux et les témoignages d'*El Moudjahid* et d'*El Watan*?

2. Quelle(s) catégorie d'ethos politique construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs ?

3. Y a-t-il correspondance ou pas entre l'ethos que construit Hocine Ait Ahmed lui-même dans ses discours directs et la figure du héros véhiculée par sa représentation dans les quotidiens cités ?

1. Protocole d'analyse

Nous précisons que le corpus sur lequel nous travaillons dans ce chapitre (3) est constitué de quarante pages recueillies (quinze pour *El Moudjahid* et vingt cinq pour *El Watan*) et dix sept discours directs relevés. Nous utiliserons pour l'ethos prédiscursif (la représentation) : La nomination comme acte de catégorisation. Pour l'analyse de l'ethos discursif de Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs : Les déictiques, les subjectivèmes et l'actualisation.

2. La figure du héros national dans la titraile d'*El Moudjahid* et d'*El Watan*2.1 Dans la titraile d'*El Moudjahid* du 24/12/2015

En page1



Titre : Le militant au long cours

Le titre attribue au référent (Hocine Ait Ahmed) illustré par sa photo deux qualificatifs « militant » et « long cours ». Le premier est un nom commun dont le sens selon Larousse : «*personne qui agit pour une cause* ». Le second est une

expansion du nom commun dont le sens selon Larousse : « longs voyages sur mer » mais qui charge le référent d'une évaluation non axiologique⁹⁹ dans le dimensionnel « long ». Toutefois, l'expression « long cours » active la *mémoire interdiscursive* (Moirand 2007b) du lecteur sur l'emprunt à la marine de ce titre de « capitaine au long cours » pouvant naviguer dans toutes les mers. On le voit bien que cet *interdiscours* convoqué par le locuteur-énonciateur ¹⁰⁰sert bien la représentation de Hocine Ait Ahmed de militant inlassable dont le parcours long et périlleux.

2.1.1 Dans L'éditorial d'El Moudjahid

Titre de l'éditorial: patriote et démocrate.

Patriote et démocrate, figure du mouvement national, dirigeant de la guerre de Libération, militant de la démocratie, Hocine Aït Ahmed nous quitte. Le pays perd en sa personne un homme politique d'une très grande valeur qui sait, dans les conjonctures les plus troubles et les plus difficiles, grâce à sa longue expérience et à sa lucidité patriotique, distinguer l'essentiel de l'accessoire et prendre toujours parti pour la nation et sa cohésion. En éclaireur, il comptait parmi l'élite militante du parti le plus déterminé à arracher l'indépendance du pays. Ce choix stratégique, il l'assume pleinement, aux côtés de ses frères, durant la guerre de Libération. Après l'indépendance, ses convictions sont toujours aussi fortes et il n'hésite pas à prendre le chemin ardu de l'opposition politique en jetant les bases d'une formation à la tête de laquelle il insufflera soixante-dix ans durant, le sens de la collégialité dans la direction et les valeurs démocratiques dans la conduite de ses militants auprès desquels il a été toujours aussi proche dans la réflexion et l'action. Assurément, l'Algérie pleure aujourd'hui un militant au long cours et un semeur d'espoir infatigable. Parce que Da L'Hocine, se situant dans le sens de l'histoire, a toujours cru que son pays devrait apporter sa contribution active aux grandes questions qui agitent les sociétés contemporaines, la Révolution hier et la démocratie aujourd'hui.

⁹⁹Kerbrat Orecchioni, 2009, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, p97.

¹⁰⁰Terminologie empruntée à A. Rabatel (1998) permettant de préciser le fait que le journal est à la fois *locuteur*, c'est-à-dire producteur déclaré de l'énoncé et responsable explicite de celui-ci et *énonciateur*, c'est-à-dire qu'il est aussi la source d'un point de vue.

Dans cet éditorial, l'emploi massif de désignations à connotations positives comme « patriote », « démocrate », « dirigeant », « militant » ainsi qu'une pléiade de figures qui font l'éloge de Hocine Ait Ahmed en rapport à son : éthique « très grande valeur » ; idéologie nationaliste « prendre toujours parti pour la nation et sa cohésion » ; expérience et sa lucidité « longue expérience et sa lucidité patriotique » ; discernement « distinguer l'essentiel de l'accessoire » ; fort caractère « ses convictions sont toujours aussi fortes », *El Moudjahid* projette l'image héroïque à Hocine Ait Ahmed.

Titre du commentaire d'El Moudjahid : L'hommage d'*El Moudjahid*

« Notre quotidien a tenu, hier, à rendre hommage au moudjahid Si Hocine Aït Ahmed. Nous savons tous, de par son humilité, qu'il n'aimait pas être affublé du qualificatif de « moudjahid » parce qu'il estimait que cette qualité est l'attribut de tout le peuple algérien mais par devoir, *El Moudjahid* devait rendre hommage au moudjahid d'avant, pendant et l'après Novembre 1954. Si Hocine Aït Ahmed a été au rendez vous de la grande histoire, ce vaste mouvement quasi planétaire, qui a marqué le XXe siècle et qui a résidé dans cette farouche volonté des peuples à s'émanciper d'une domination coloniale brutale et barbare. A l'hommage que nous lui avons rendu, était présent comme invité d'honneur, un autre moudjahid, M. Lamine Khan, le dernier ministre vivant du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Et toutes les interventions ont porté sur la stature de cet homme aux parcours exceptionnel dont la vie militante s'était étendue sur plus de 70 ans. Certains ont relevé son patriotisme, d'autres son combat pour la démocratie, mais tous ont relevé et insisté sur la personnalité multiple de Si El Hocine : un nationaliste pur, un fidèle Novembriste, un diplomate révolutionnaire et un homme d'une grande culture qui a accordé beaucoup d'importance à la dignité du citoyen à tel point qu'il soutient une thèse de doctorat portant sur les droits de l'homme en Afrique. L'hommage d'*El Moudjahid* à un moudjahid au cours duquel sa mémoire a été évoquée se voulait simplement une contribution modeste à l'hommage national dont Si Hocine Aït Ahmed a bénéficié de la part de toutes les composantes du peuple algérien, bien au-delà des appartenances idéologiques, confrériques ou politiques. Homme d'action et de réflexion, il

constitue pour nous un repère qui va éclairer le chemin de notre avenir.»
(Cherif Jalil).

D'emblée dans ce discours d'oraison funèbre, *El Moudjahid* désigne maintes fois le référent par « Si Hocine Ait Ahmed ». Le « Si » est une troncation de « سيدي » dont le sens équivaut à « monsieur » en français. Le « si » dans la « Derja » (Arabe dialectale en Algérie) accordé le plus souvent au « moudjahid » c'est ce qu'exprime cet énoncé « El Moudjahid devait rendre hommage au moudjahid d'avant, pendant et l'après novembre 1954. ». Les désignations : « un nationaliste pur », « un fidèle Novembriste », « un diplomate révolutionnaire », « un homme d'une grande culture », « un homme d'action et de réflexion » sont autant de figures positives qui ornent la figure du « héros national ».

En page3



Titre (1) : Décès de Hocine Ait Ahmed.

Titre (2) : Le militant au long cours.

Intertitre : Fervent militant des droits de l'homme.

Le titre(1) annonce l'événement du décès de Hocine Ait Ahmed et amorce la présentation de celui-ci dans la titraille qui suit. La deuxième partie du titre (3) accorde au référent le statut de « symbole » de la révolution dans « figure emblématique de la révolution ». L'intertitre spécifie la nature de ce militantisme « des droits de l'homme ». Les deux images « symbole de la révolution » et « militant des droits de l'homme » décrivent le parcours politique du référent.

En page 4



Titre (1) : Les valeurs et les idéaux d'un militant hors pair revisités.

Titre (2) : L'enterrement aura lieu vendredi prochain au village natal.

Sur titre : Tizi Ouzou se prépare à accueillir la dépouille du chef historique.

Titre (3) : « Le défunt a toujours incarné la sagesse et la raison ».

Titre (4) : une minute de silence dans les stades.

Dans le titre (1) la figure de « militant » est complétée par un qualificatif d'*hors pair* qui particularise son combat politique fondé sur l'éthique et les idéaux. Le titre(2) met fin à la polémique entourant le lieu et la date de l'enterrement de Hocine Ait Ahmed d'où l'emploi du futur du verbe avoir « aura ». Le surtitre caractérise le référent de « chef historique ». L'énoncé (3) est un titre autonymique modalisateur¹⁰¹qui n'est pas pris en charge par le journaliste d'où l'emploi des guillemets et dont le contenu est attribué aux habitants d'Ait Yahia (tout le monde). Pourtant, le choix de ce titre relève de la responsabilité du journaliste qui modalise l'effet de sens initial de ce propos qui est une description pour l'apparenter à un autre effet de sens qu'est l'appel à la sagesse et à la raison adressé aux lecteurs et au grand public pour une meilleure maîtrise de soi pendant l'enterrement de Hocine Ait Ahmed. Le dernier titre encadré en bas de la page pour capter le lecteur de la tenue d'une minute de silence dans les stades. Une autre information, de teneur *populaire* en rapport au football, vient se surajouter aux funérailles populaires Hocine Ait Ahmed décrétées par le discours des officiels, et relayée par *El Moudjahid*.

¹⁰¹Voir Authier Revuz J, 1998, « Le guillemet : un signe de langue écrite à part entière », in : Defays, J.M., Rosier, L. & Tilkin, F. (éds), (1998) A qui appartient la ponctuation?, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997. Paris : Duculot, pp. 373-388.

Le titre(1) choisi par *El Moudjhid* pour résumer le contenu de la page, réservée aux partis politiques dits de l'alliance présidentielle et de l'opposition, désigne Hocine Ait Ahmed comme « symbole » de lutte pour l'indépendance et

En page 6

Titre (1) : Une référence dans le combat et la défense de l'unité nationale.

El Moudjahid dans cette page (6) continue de faire réagir les personnalités politiques nationales et internationales au décès de Hocine Ait Ahmed. D'après le quotidien le défunt représente une « référence » dans le combat pour la démocratie et un « défenseur » de l'unité nationale. Nous retrouvons dans les treize témoignages des catégories : de « symbole » ; de l'authenticité « militant authentique » ; de la renaissance en faisant allusion au mouvement culturel historique en Europe « son parcours se confond avec la renaissance de l'Algérie » ; de la grandeur « une grande figure », « un géant vient de disparaître » ; de la noblesse « la noblesse des grands dirigeants » ; de révolutionnaire et de démocrate « l'un des grands dirigeants de la révolution du 1^{er} novembre », « révolutionnaire et démocrate » ; de « fils de la Toussaint » en rapport à sa participation au déclenchement de la guerre de libération le 1^{er} novembre date qui coïncide avec la célébration de la fête de la Toussaint.

En page 7



266

Le 28/12/2015

En page4



Surtitre : Funérailles du moudjahid Hocine Ait Ahmed

Titre (1): Intenses préparatifs

Titre(2) : « un homme qui a laissé son empreinte dans l'histoire de l'Algérie »

Titre(3) : « le défunt incarnait l'idéal national de la résistance contre l'occupant français ».

Le quotidien *El Moudjahid* continue de mettre au devant les préparatifs menés par la commune d'Ait Yahia pour les funérailles du « moudjahid » Hocine Ait Ahmed dans le surtitre. Le titre (2) rapporte les propos du président de République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) qui attribue le titre

d'historique à Hocine Ait Ahmed. En outre, pour l'association du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) durant la guerre de libération l'idéal de Hocine Ait Ahmed était la résistance contre l'occupant français. On aura compris que les figures de moudjahid, d'historique et de résistant sont mobilisées pour colporter la figure du héros qui s'imbrique avec le combat et la mémoire.

En page 1



Titre(1) : L'homme de tous les combats

Titre(2) : La dépouille du défunt arrive aujourd'hui à Alger.

Le groupe prépositionnel « de tous les combats », dans le titre (1), d'un point de vue syntaxique est complément du nom commun « homme » qui renvoie à Hocine Ait Ahmed. Mais son effet de sens dans le discours d'hommage permet à *El Moudjahid* de représenter Hocine Ait Ahmed de héros menant plusieurs combats (pour l'indépendance et pour la démocratie). Le deuxième titre s'intéresse à la dépouille de Hocine Ait Ahmed, lequel cette fois ci est catégorisé comme « défunt ».

Le 31/12/2015

En page 7



Titre (1) : L'homme de tous les combats

Titre (2) : Le village d'Ath Ahmed fin prêt

Titre (3) : *Libération* rend hommage au résistant contre la domination coloniale
Titre (4) : La dépouille arrivera aujourd'hui à 16 heures à l'aéroport d'Alger

Le titre(1) est précédemment analysé. Le deuxième et le quatrième titre informent le lecteur d'*El Moudjahid* et le grand public de l'état d'avancement des travaux menés au village d'Ath Ahmed et de l'arrivée de la dépouille à 16h à l'aéroport d'Alger (annoncé en page une sans préciser l'heure). En employant le praxème «résistant» qui en vertu de la ligne idéologique marxiste du journal français *Libération* est chargé de sens pour ainsi glorifier et mémoriser l'action résistante de Hocine Ait Ahmed contre la domination coloniale. Cela construit un discours d'héroïcisation en faveur de Hocine Ait Ahmed.

Le 02/01/2016

Dans les pages (1, 3, 4, 5)*El Moudjahid* revient sur l'enterrement de Hocine Ait Ahmed le 01/01/2016.

En page1



Surtitre : funérailles nationales et populaires du moudjahid Hocine Ait Ahmed

Titre : L'adieu et l'idéal

Dans le surtitre, Hocine Ait Ahmed est représenté comme « moudjahid » qui selon le dictionnaire « dans les pays arabes, nom donné à ceux qui se battent pour l'indépendance de leur pays ». De plus, des funérailles nationales et populaires lui sont réservées. Ce qui nous permet de conclure qu'à partir du praxème « moudjahid » et la qualification des funérailles de « nationales et populaires » le quotidien construit un discours d'héroïcisation envers Hocine Ait Ahmed. L'« adieu » employé par *El Moudjahid* pour décrire l'élan populaire qui a caractérisé les funérailles de Hocine Ait Ahmed. L'« idéal » concerne les valeurs (la justice, la révolution, la démocratie, etc.). Le coordonnant « et » qui

d'un point de vue syntaxique sert à lier deux éléments ou propositions de même nature, mais sa valeur pragmatique dans le titre a pour effet de sens que le peuple s'identifie aux idéaux de Hocine Ait Ahmed. Ce qui contribue à construire cette figure de héros national.

Titre de l'éditorial : Message

L'enterrement de Si Hocine Aït Ahmed, le combattant de l'Indépendance et le militant de la démocratie, a eu lieu dans le village natal qui porte son nom. Dans une atmosphère de deuil national, digne d'un homme d'État, la Garde républicaine lui a rendu les honneurs, et des milliers de citoyens, venus de différentes régions du pays, ont accompagné le dirigeant historique à son ultime demeure où il repose désormais pour l'éternité auprès des siens. L'élan populaire qui a caractérisé ses funérailles traduit fidèlement la grande estime dont il bénéficie, aussi bien au sein de la classe politique, du mouvement associatif que du simple citoyen. Son parcours exemplaire, la force et la justesse de ses convictions, l'amour de sa patrie, son éducation familiale, sa culture, sa sagesse et son humilité constituent autant de stations éclairantes qui expliquent l'étendu du respect qui lui est dû et qui se situe bien au-delà des marquages confrériques, régionalistes, idéologiques, partisans ou politiques. L'homme et ses idées ne peuvent être enfermés dans ces ghettos. Oui, Si Hocine Aït Ahmed appartient, certes, à tous les Algériens, mais il appartient également à toute l'humanité, du fait que les valeurs qu'il a toujours défendues, celles de la dignité, de la justice, de la Révolution et de la démocratie sont universelles. Et c'est ce message, qui est loin de tout sectarisme, de toute momification, fait de raison, de tolérance et d'ouverture, que nous gardons de cet homme honnête, juste et bon, dans notre défi actuel et à venir, celui de baliser le chemin pour édifier une société moderne et démocratique, solidaire et prospère, sans heurt et sans douleur, de manière apaisée, pour l'épanouissement de l'individu et de la collectivité. EL MOUDJAHID

Développant un discours héroïque en mettant en exergue les actions politiques de Hocine Ait Ahmed dans « combattant de l'indépendance », « militant de la démocratie » ; sa popularité « Des milliers de citoyens, venus de différentes régions du pays, ont accompagné le dirigeant historique à son ultime

demeure», « L'élan populaire qui a caractérisé ses funérailles », ses funérailles nationales «une atmosphère de deuil national, digne d'un homme d'État », « la Garde républicaine lui a rendu les honneurs », ses qualités humaines « parcours exemplaire », « la force et la justesse de ses convictions », « son éducation familiale », « sa culture est sa sagesse et son humilité », *El Moudjahid* en légitimant l'autre se légitime, en saisissant l'événement de l'enterrement de Hocine Ait Ahmed, pour lancer un *message* au peuple algérien pour l'édification d'une société pacifique.

En page 3



Titre (1) : Marée humaine

Surtitre : Placette de Tizi Ouzou

Titre(2) : Passage symbolique du cortège

Titre(3) : Des milliers de personnes à Ait Yahia.

La description évaluative « marée humaine » et le nombre « des milliers » décrivent l'élan populaire qui a caractérisé l'enterrement de Hocine Ait Ahmed. La placette de Tizi Ouzou est un « passage symbolique » car elle représente l'endroit où a été proclamé de la naissance du FFS le 29/09/1963. On le voit clairement qu'*El Moudjahid* par la symbolisation d'un lieu et le grand nombre de personnes présent à l'enterrement construit une figure de héros national.

En page4



Titre(1): Cérémonie et veillée de recueillement

Intertitre : Sobriété et simplicité

Titre(2): Au siège du FFS

Titre(3) : L'engagement de la direction du parti

Titre(4) : Dignité et fierté

Titre(5) : Ghannouchi se recueille à la mémoire du défunt.

La titraille ci dessus complétée par les images montre le recueillement sobre et simple des officiels, des personnes présentes au siège du FFS, celui de Rachid El Ghannouchi (président de du parti tunisien Ennahdha), et celui de ses proche. Les axiologiques « sobre », « simple », « fierté », « dignité » qualifient Hocine Ait Ahmed et participent à le représenter en tant qu'héro.

En page 5



Titre (1) : « Un des symboles de la lutte algérienne pour l'indépendance »

Titre(2) : « Un artisan de premier plan de l'indépendance de l'Algérie »

Titre(3) : « Un dirigeant historique de la guerre d'indépendance »

Titre (4) : « L'un des éminents leaders de la révolution algérienne »

Titre (5) : « Son cheval de bataille, c'est une Algérie indivisible »

Titre (6) : « Il faisait passer l'Algérie avant sa mère et ses enfants »

Titre (7) : Contact permanent avec les enfants de son village natal jusqu'à la mort

Les énoncés ci-dessus représentent Hocine Ait Ahmed comme « symbole », « artisan », « dirigeant », « leader », « unificateur », amoureux de l'Algérie (titre6) et proche des enfants de son village (titre7). Les quatre premiers qualificatifs sont l'œuvre des présidents (tunisien, français, béninois, mauritanien) et mettent en valeur son combat pour l'indépendance. En revanche les énoncés (5,6), représentant les témoignages de ses proches parents, témoignent du caractère unificateur et de l'amour de Hocine Ait Ahmed pour l'Algérie. Ces discours de témoignages sont en réalité une réponse aux prédiscours qui collaient à Hocine Ait Ahmed l'image stéréotypée de régionaliste. Toutes ces figures contribuent à colporter l'image du héros national.

On aura retenu de l'analyse de la représentation de Hocine Ait Ahmed dans la titraille et les éditoriaux qu'*El Moudjahid* construit un discours d'héroïcisation envers Hocine Ait Ahmed d'abord en l'affublant par des figures qui glorifient son combat pour l'indépendance telles « symbole », « combattant », « artisan », « résistant », « moudjahid », etc. Ensuite, en événementialisant son enterrement par : l'importance accordée à l'activité des officiels pour ses funérailles ; le foisonnement de témoignages et de messages de condoléances ; l'hétérogénéité des voix et des statuts sociaux variés accordée aux personnes ayant contribué à cet hommage (officiels, personnalités politiques nationales et internationales, les médias, les proches, les militants, etc.

2.2 Dans la titraille d'El Watan du 24/12/2015

En Page 1

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 24 décembre 2015
N°7672 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA, France : 1 €, USA : 2,15 \$
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

HOCINE AÏT AHMED EST DÉCÉDÉ HIER À LAUSANNE

L'homme de l'idéal national

● Un des chefs historiques incontestés de la Révolution de Novembre et militant aussi farouche qu'infatigable de la démocratie, Hocine Aït Ahmed s'est éteint hier à Lausanne (Suisse) à l'âge de 89 ans. Son destin se confondait avec celui du pays, l'immense leader politique qu'il a été s'en va sans avoir vu se réaliser l'idéal de l'Etat de droit et des libertés pour lequel il a voué près de 70 ans de sa vie.

LIRE LES ARTICLES DE
HACEN OUALI, SAÏD RABIA,
ALI BAIBRAHE, SAMIR
GHEZLAOUI,
MADJID MAKEDHI
ET SAÏD GADA
EN PAGES 2, 3, 4, 5 ET 6

FAW La Nouvelle N5
à partir de 759 000 da
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

(1) Sur titre : Hocine Ait Ahmed est décédé hier à Lausanne

(2) Titre : L'homme de l'idéal national

D'emblée, sur un fond noir qui invoque le deuil, *El Watan* informe ses lecteurs du décès de Hocine Ait Ahmed. Toutefois, l'indication du lieu (à Lausanne) rafraîchit la « mémoire discursive » du lecteur quant à l'exil subit par Hocine Ait Ahmed depuis 1964 date de son évvasion de la prison d'El Harrach. Le titre(2) affuble à Hocine Ait Ahmed la figure de l'« idéaliste » de l'état de droit et des libertés dans le cadre de la nation algérienne.

2.2 Dans la titrairie d'El Watan du 25/12/2015

En page 1



Surtitre : Ait Ahmed sera enterré à Ain El- Hammam

Titre : L'homme du siècle algérien

Le surtitre d'*El Watan* annonce d'une manière formelle (l'emploi du futur « sera ») le lieu de l'enterrement de Hocine Ait Ahmed à Ain El Hammam. Mettant ainsi fin à la polémique l'annonçant tantôt en Suisse, tantôt au Maroc. Le titre est accrocheur par sa charge sémantique et son effet amplificateur il désigne Hocine Ait Ahmed comme l'homme du siècle algérien qui a *la tête plus élevée*

pour reprendre Pascal dans ses *Pensées* car le défunt a marqué de son empreinte tous les rendez-vous de l'Algérie (icône de la guerre de libération et surtout pionnier de l'opposition après l'indépendance).

En page 4



Titre(1): Le village de Si L'Hocine s'apprête à accueillir son fils.

Titre(2) : L'hommage de Bouteflika

La personnification consistant à attribuer au village (objet inerte) une propriété humaine (l'accueil) c'est à dire un parent qui s'apprête à accueillir son fils (mis en rouge) est employée pour exprimer un sens implicite qui fait que malgré l'exil Hocine Ait Ahmed est resté attaché à son le village d'où cette

relation parentale. Dans un encadré, Le titre (2) affirme l'hommage du président Bouteflika à Hocine Ait Ahmed.

La titraille du 26/12/2015

En page 1



Surtitre : Hocine Ait Ahmed

Titre : L'hommage de la nation

Le surtitre mis en couleur blanche pour dire que Hocine Ait Ahmed est un homme de paix, par contre le titre est imprimé en noir, ce qui nous fait comprendre que la nation entière est en deuil et le pleure. Cet hommage de toute l'Algérie pour Ait Ahmed n'est qu'une reconnaissance. Ce titre ressemble au surtitre de la une d'*El Moudjahid* du 25 et 26/12/2015 à une nuance visible, l'hommage ne parvient pas du président de la république mais de la nation,

caricaturé par une cartographie de l'Algérie où une foule entoure le cercueil de Hocine Ait Ahmed recouvert de l'emblème national. Rédiger en caractère gras de couleur noir qui symbolise le deuil. Pour l'arrière plan, le journal a choisit la couleur bleu qui renvoie à la paix. On comprend bien qu'Ait Ahmed était un homme du peuple et de paix.

En page 2



Titre (1) : Da El Hocine raconté par les siens

Intertitre : Une reconnaissance post mortem des plus émouvantes

Titre (2) : Village historique

En désignant d'abord le référent par son statut politique « chef du FFS » puis par l'appellation familière « Da El Hocine » et la réalisation du reportage

par lequel la parole est donnée aux gens du village natal d'Aït Ahmed, El Watan renforce la figure de « héros » en mettant au devant la popularité de Hocine Aït Ahmed. Cette popularité est également légitimée par la glorification du village natal de Hocine Aït Ahmed présenté comme « historique » donc lieu d'histoire et de mémoire de la guerre de libération.

En page 3



Titre (1): Recueillement dans la sobriété et l'intimité à Lausanne

Titre (2) : Hocine Aït Ahmed : Une vie pour le pays

Dans le titre (1) le groupe prépositionnel (à Lausanne) joue le rôle d'indicateur de lieu en actualisant l'information de recueillement et la modalisant en rappelant l'exil de Hocine Aït Ahmed. L'autre groupe prépositionnel (dans la sobriété et l'intimité) a comme rôle de qualifier le sujet (recueillement) de

« sobre » et d'« intime », ce qui résulte que Hocine Ait Ahmed par son humilité forçait le respect des lausannois en tissant avec eux des liens très étroits. Les deux points utilisés dans le titre(2) permettent d'introduire le commentaire du journaliste quant à la définition du parcours politique de Hocine Ait Ahmed. Cette caractérisation « une vie pour le pays » des gens venus au siège du FFS montre la figure du nationaliste et de l'amour de son pays. Au dessous, on lit un autre titre d'un message de remerciement de la part de Jugurtha, fils de Hocine Ait Ahmed, posté dans sa page face book.

En page 4



Titre : Des « funérailles populaires » pour Hocine Ait Ahmed.

Intertitre : Chacun revendique sa part d'Ait Ahmed.

Titre : Hommage unanime

Intertitre (1) : « Une Algérie républicaine »

Intertitre(2) : « cohérent avec lui-même »

Intertitre(3) : L'esprit patriotique

Intertitre (4) : « la noblesse des grands dirigeants »

L'emploi du partitif « des » et des guillemets dans le titre montre la non prise en charge de l'élément « funérailles populaires ». Cette position distante du journaliste employée comme stratégie discursive (de distanciation et d'effacement) imprime le rejet des « funérailles populaires » qui rappelons-le sont l'œuvre du président Bouteflika qui annonce des funérailles nationales et populaires (la une d'*El Moudjahid* du 25/12/2015). Le pronom indéfini « chacun » dans l'intertitre renvoie aux opposants des valeurs que défendait Hocine Ait Ahmed de son vivant, mais paradoxalement revendiquées après sa mort. Le titre (2) souligne dans ses intertitres les réactions des personnalités politiques nationales et internationales en hommage à Hocine Ait Ahmed. *El Watan* exploite cette hétérogénéité de prises de parole ainsi que l'identité des locuteurs et leur place dans la sphère politique comme c'est le cas de Liamine Zeroual (ancien président de la république), Rédha Malek (homme historique et ancien négociateur d'Evian), Nouredine Boukrouh (ancien ministre) Edgar Morin (sociologue) et Jean-Christophe Cambadélis (premier secrétaire du PS en France), etc. pour légitimer les représentations de Hocine Ait Ahmed comme « républicain », « cohérent », « patriote », « noblesse et grandeur ». Dans la colonne gauche de la même page(4), nous lisons :

Sur titre : Message de condoléance de Bouteflika.

Titre : La « bourde » de la présidence.

On ne sait pas à qui appartient : « bourde » qui signifie « erreur grossière » selon (Larousse 2010). Pour un lecteur avéré, il s'agit d'un stratagème discursif(les guillemets) utilisé par le journal pour éviter toute diffamation de la part de la présidence, mais pour un lecteur commun ce qualificatif est attribué à la présidence. Ce faisant, *El Watan* commente le message de condoléance attribué à Bouteflika en le qualifiant de bourde, alors qu'il s'agissait de confusion entre l'histoire de Hocine Ait Ahmed et celle d'un autre historique.

2.2.1 Dans le commentaire du 26/12/2015

Titre : reconnaissance

« Pendant que le microcosme politico-médiatique, officiel et officieux, spéculait sur le lieu de l'enterrement du leader historique, Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier, aucun citoyen de la région de Kabylie ne doutait du rapatriement de la dépouille du défunt vers son village natal, à Aïn El Hammam. La déclaration d'un ex-responsable du FLN, au moment où il présentait ses condoléances au siège du FFS, exprimant l'étrange souhait qu'Aït Ahmed «*soit enterré en Algérie*», a heurté nombre de téléspectateurs qui ont une autre idée d'un hommage à un homme connu pour son attachement à sa terre et aux siens. Le début de polémique indécente sur la dernière demeure du dirigeant politique révèle le degré de déculturation qui ronge le pays. La méconnaissance du legs culturel et spirituel de l'*Amusnaw* (savant) Cheikh Mohand Ou Lhocine, aïeul de Hocine Aït Ahmed, et dont le mausolée au village Aït Yahia constitue un lieu de pèlerinage depuis plus d'un siècle, ne peut pas justifier ce qui peut constituer une atteinte à la mémoire du défunt. Quand on est imbu de l'héritage traditionnel de la région, on sait que, pour un homme de la dimension de Hocine Aït Ahmed, le retour à Aït Yahia devait conclure son parcours personnel après un long périple dans le monde et dans l'histoire. Les interrogations et les suspicions apparues à ce sujet, au lendemain de l'annonce du décès, cachent mal le vieux fantasme du régime en place d'éloigner les véritables héros de leur terre et de leur peuple. Le triste épisode des restes du colonel Amirouche, dissimulés à l'indépendance, a été le paroxysme de la maladie du pouvoir et de son aversion pour les figures authentiquement populaires et révolutionnaires. Quand la méconnaissance culturelle s'ajoute à l'approximation historique, le niveau de déliquescence devient tragique. Le message de condoléances émanant de la présidence de la République comportait une incroyable confusion dans le long parcours révolutionnaire et militant de Hocine Aït Ahmed. En situant son évasion de prison pendant la période coloniale, les rédacteurs du message présidentiel n'augurent rien de bon dans la conduite de la révision des manuels scolaires, notamment en matière d'histoire. Les geôles d'où s'était évadé Aït Ahmed n'étaient pas coloniales mais celles de l'Algérie indépendante. Dans cette erreur sur l'histoire, il y a toutefois une vérité politique assumée par le pouvoir à son corps défendant. On lit dans le message du Président qu'Aït Ahmed était «*mû par une foi inébranlable en la*

justesse de sa cause et par un courage héroïque, jusqu'à ce qu'il parvienne miraculeusement à s'évader de prison». Une quasi réhabilitation, par inadvertance, du combat politique postindépendance du fondateur du FFS. L'équipe au pouvoir n'ayant pas changé de nature depuis l'été 1962, il est souhaitable que cette reconnaissance du combat de l'opposition s'accompagne d'un mea culpa et d'un engagement à ne plus faire barrage aux luttes pour l'instauration d'une véritable démocratie. » Par Djaffar Tamani

Dans ce commentaire¹⁰², le discours de héroïcisation est déployé par un double discours : un discours ou d'engagement moral en faveur de Hocine Ait Ahmed et un contre discours d'opinion en défaveur du discours officiel. Le premier se matérialise par un vocabulaire valorisant représentant Hocine Ait Ahmed comme modèle en louant ses qualités humaines « leader historique », « les véritables héros », « le long parcours révolutionnaire et militant », « un homme de la dimension de Hocine Ait Ahmed », « les figures authentiquement populaires et révolutionnaires »; par son attachement à sa terre natale et à son peuple « Un homme connu pour son attachement à sa terre et aux siens »; par son legs culturel et religieux « de l'*Amusnaw* (savant) Cheikh Mohand Ou Lhocine, aïeul de Hocine Aït Ahmed »; par son courage et sa conviction « mû par une foi inébranlable en la justesse de sa cause et par un courage héroïque, jusqu'à ce qu'il parvienne miraculeusement à s'évader de prison »; par son opposition politique comme action « postindépendance du fondateur du FFS » et son rêve pour l'instauration de la démocratie « cette reconnaissance du combat de l'opposition s'accompagne d'un mea culpa et d'un engagement à ne plus faire barrage aux luttes pour l'instauration d'une véritable démocratie. ». Le second sur un discours d'opinion en référence au positionnement du quotidien. Cela en disqualifiant le discours officiel accusé de déculturation culturelle et d'approximation historique. De déculturation culturelle, en rapport à *l'étrange souhait* d'un dirigeant du FLN (parti au pouvoir) qu'Ait Ahmed *soit enterré en Algérie*). D'approximation historique en confondant le parcours historique de Hocine Ait Ahmed qui ne

¹⁰²Voir Charaudeau P, 2011, *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, De Boeck, pp153-155.

s'est pas évadé des geôles coloniales mais de celles de *l'Algérie indépendante* en 1964, à celui d'Ahmed Ben Bella qui lui s'est évadé de la prison de Blida en 1952.

La titraille du 27/12/2015

En page 1



Intertitre : Funérailles de Hocine Ait Ahmed

Titre : Intenses préparatifs pour le dernier hommage

La couleur jaune utilisée dans titraille d'*El Watan* fait référence au soleil à la lumière et à la clarté, elle symbolise l'immortalité. Par contre la couleur noir symbolise le deuil suite à la disparition de Hocine Ait Ahmed.

En page 3



Surtitre : Funérailles de Hocine Ait Ahmed

Titre (1): Intenses préparatifs

Intertitre (1) : Solidarité villageoise

Intertitre(2) : La fédération de Tizi Ouzou, un point de convergence

Titre(2) : Mobilisation à Béjaïa

Les intertitres (1) et (2) et le titre(2) montrent clairement la forte mobilisation des villageois, de la fédération du FFS de Tizi Ouzou et celle de Béjaïa pour les funérailles de Hocine Ait Ahmed.

Analyse du commentaire du 27/12/2015

Titre : Quand la politique tue l'histoire

« Toutes les louanges que lui prodiguent aujourd'hui les hauts dirigeants du pays, Aït Ahmed, même s'il était insensible aux panégyriques, aurait tant voulu les entendre de son vivant. Mais depuis 1999, il n'a rencontré qu'attaques et dénigrement, ses appels et ses propositions constamment rejetés ou combattus, à l'image de ce qu'ont fait les régimes précédents, de Ben Bella à Chadli en passant par Boumediène. Malgré toute l'hostilité rencontrée depuis plus d'une décennie, Aït Ahmed n'a jamais baissé les bras ou refusé les mains tendues. En 1998, il s'est engouffré dans la brèche démocratique pour imposer les idées de son parti et, durant les années du terrorisme, il a œuvré pour que cesse l'effusion de sang, n'excluant aucune des parties en conflit. Sa proximité (tactique) avec le FIS lui valut d'ailleurs nombre de critiques. En 1999, il s'est porté candidat à la présidence de la République, mais fut contraint avec ses autres adversaires de se retirer de la compétition pour protester contre les manipulations électorales en faveur de Bouteflika. Connaissant les ambitions de celui-ci et ne se faisant aucune illusion sur le paysage politique antidémocratique qu'il allait dessiner sur un long terme, Aït Ahmed n'eut d'autre choix que de partir à l'étranger. L'exil fut douloureux et il le vécut comme un mal nécessaire, veillant toutefois, par le biais de son parti, à ne pas se couper de la vie politique de son pays. Aït Ahmed était un pur révolutionnaire doublé d'un militant acharné des libertés et des droits de l'homme. Si le pouvoir pouvait «s'accommoder» un tant soit peu de la première vertu, il ne pouvait, en revanche, tolérer la seconde qui le remettait totalement en cause. Mais Aït Ahmed était entier, il ne pouvait accepter de compromis, même tacite, qui lui ferait renier ses idées démocratiques qu'il concevait comme le prolongement naturel de son combat contre le colonisateur. En cela, il ressemblait à Mohamed Boudiaf, cet autre géant de la lutte de Libération nationale qui n'hésita pas à rentrer en Algérie en 1994 pour aider à faire cesser le feu et le sang de couler, et surtout inscrire dans son pays libéré du joug colonial un des principes clefs de la Charte du 1^{er} Novembre : la démocratie. Mohamed Boudiaf aurait pu refuser cette mission périlleuse et finir ses jours à l'étranger comme une relique du musée de la décolonisation algérienne, un statut somme toute gratifiant. Il fit un autre choix : celui de poursuivre sa mission historique, quitte à risquer sa vie. Ce qui finit par arriver, Mohamed Boudiaf fut assassiné pour avoir osé défier l'intégrisme et le terrorisme et aussi pour s'être attaqué aux intérêts politiques, militaires et économiques de l'époque, ce qu'on appelait à cette période la «mafia politico-

financière». Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf, deux hommes hors du commun enfantés par une histoire exceptionnelle. Celle-ci en a enfanté d'autres qui eurent des destinées diverses, souvent tragiques, toujours liées à des considérations politiques : Abane Ramdane, Krim Belkacem, Khider furent assassinés, Ferhat Abbas diabolisé, M'hamed Yazid (du GPRA), Salah Boubnider (colonel de l'ALN), Mohamed Mechat (du Groupe des 22) décédés dans l'anonymat. La liste est longue. Si le prédateur des grands hommes de l'histoire a été l'assoiffé du pouvoir, l'assassin le plus foudroyant fut le confectionneur des programmes d'histoire de l'école algérienne. »Par Ali Bahmane.

Le commentateur construit son discours héroïque en faveur de Hocine en se montrant d'abord critique envers la parole des officiels dans « Aït Ahmed, même s'il était insensible aux panégyriques, aurait tant voulu les entendre de son vivant », « les manipulations électorales en faveur de Bouteflika », « paysage politique antidémocratique qu'il allait dessiner sur un long terme ». Ensuite, en développant un discours victimaire en compassion à Hocine Ait Ahmed dans « attaques », « dénigrement », « propositions constamment rejetées ou combattues », « l'hostilité rencontrée », « l'exil fut douloureux ». Puis un discours louant ses qualités humaines et ses actions politiques « Aït Ahmed était un pur révolutionnaire doublé d'un militant acharné des libertés et des droits de l'homme », « Ait Ahmed était entier », « il ne pouvait accepter de compromis, même tacite, qui lui ferait renier ses idées démocratiques qu'il concevait comme le prolongement naturel de son combat contre le colonisateur », « deux hommes hors du commun ». Enfin, le commentateur explique la valeur pragmatique de son titre en clouant au pilori le concepteur des programmes d'histoire de l'école algérienne.

La titraille du 29/12/2015

En page 3



Surtitre : Pour le bon déroulement des funérailles

Titre (1) : Le message de la famille Ait Ahmed

Intertitre : Selon les dernières volontés du défunt

Titre (2) : « le meilleur hommage à Si L'Hocine c'est l'instauration de la démocratie »

Le surtitre, le titre (1) et l'intertitre ont comme valeur pragmatique l'appel de la famille d'Ait Ahmed au calme et pour le bon déroulement des funérailles selon les dernières volontés du défunt. Le titre (2) comporte une nomination familière « Si L'Hocine » (précédemment analysée) et le vœu de l'ancien premier secrétaire du FFS de voir le rêve de Hocine Ait Ahmed se concrétiser.

Analyse du commentaire du 30/12/2015

Titre : Souhaits et exigences

Toute cour a, bien sûr, ses propres courtisans, mais aussi ses danseuses du ventre et ses pleureuses. Les unes et les autres guettant le moindre claquement de doigts du prince pour entrer en action. Le microcosme algérois n'échappe pas à la règle, comme on vient de le constater depuis la disparition de Hocine Aït Ahmed. Les velléités de récupération se multiplient depuis que la présidence de la République a décrété un deuil national, donnant ainsi le coup d'envoi de l'entrée en scène des thuriféraires du régime et autres zéloteurs du système en place, se confondant en hommages et autres «témoignages» de gratitude envers le leader historique, à l'image du secrétaire général du FLN, Amar Saadani, qui, «toute honte bue», a appelé à reconnaître officiellement le rôle incommensurable du militant de la cause nationale et des droits de l'homme, aujourd'hui disparu. Devant une telle précipitation des porteurs d'encensoir du régime autour de la dépouille de celui qui fut poussé à l'exil après avoir été frappé d'ostracisme de la part de ce même système — que Hocine Aït Ahmed n'a eu de cesse, d'ailleurs, de dénoncer et de combattre, appelant de tous ses vœux l'avènement d'un Etat civil et la dissolution de la police politique — la direction du Front des forces socialistes (FFS) n'a eu d'autre choix que d'appeler à la retenue les «porteurs de racontars». Tout en précisant que son fondateur, Si L'Hocine, «n'a, à aucun moment récent ou passé, apporté sa caution ou son soutien à quelque clan du pouvoir». Une précision qui rappelle que le chef du FFS s'est très tôt insurgé contre l'autoritarisme et l'Etat militaro-policié qui a vu le jour au lendemain de l'indépendance. Il n'était pas le seul d'ailleurs, son compagnon, Mohamed Boudiaf, avait fait ce choix tout aussi tôt. D'ailleurs, comment oublier ceci de révolte de Dda L'Hocine ce jour de l'été 1963, interpellant les responsables du FLN de l'époque après l'arrestation de Si Tayeb El Watani par la police politique de Ben Bella pour avoir créé le Parti de la Révolution et du socialisme ? Il connaîtra lui-même, quelques jours tard, le même sort que son aîné. Force est donc de reconnaître que depuis les premières années de l'indépendance, l'autoritarisme n'a fait que se renforcer et que sur le plan des droits de l'homme, il n'y a qu'une faible avancée. Le même système politique est toujours en place alors qu'il est question pour la énième fois d'une révision de la Constitution, telle que voulue par Abdelaziz Bouteflika et que les plus

ardents laudateurs du régime se fendent de déclarations appelant à la mise en place d'un Etat «civil» sans que l'on sache de quoi sera faite cette nouvelle mouture de la Loi fondamentale, maintes fois triturée selon le bon vouloir du prince et au mépris de la souveraineté populaire, faisant ainsi peu cas de la démocratie et du principe de l'alternance au pouvoir. Ira-t-on jusqu'à voir enfin la disparition dans les textes fondateurs de la police et de cette primauté du militaire dans le champ politique civil ? Souhaits et exigences des leaders historiques de la Révolution algérienne que furent Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf et Aït Ahmed, sont aujourd'hui plus que d'actualité. Une nécessité vitale. » Par Réda Bekkat

Réda Bekkat dans son commentaire désigne Hocine Ait Ahmed par « leader historique », « chef du FFS » et par son prénom familial « Dda L'Hocine ». Ces trois nominations correspondent à son combat pour l'indépendance, sa lutte politique pour la démocratie après l'indépendance au sein du FFS et sa popularité. L'auteur dénonce subtilement la récupération politique de l'événement du décès en utilisant l'interdiscours dans *«n'a, à aucun moment récent ou passé, apporté sa caution ou son soutien à quelque clan du pouvoir»*, la stratégie des guillemets dans « témoignage » pour sous entendre faux témoignages, « toute honte bue » pour échapper à la diffamation, « porteurs de racontars » pour rapporter les propos de la direction du FFS. L'éditorialiste d'*El Watan* termine son papier par souligner le souhait de HAA pour l'instauration d'un état « civil » principe cardinal de la plate forme de la Soummam que le commentateur souhaite de voir réalisé.

En page1



Titre : Ait Ahmed en sa terre éternelle

Le titre sous entend un sens implicite « en sa terre natale » faisant allusion à l'exil de Hocine Ait Ahmed qui « arrive » de Suisse et qui désormais reposera éternellement en sa terre natale.

En page 2



Surtitre : Ath Ahmed fin prêt pour les funérailles du chef historique

Titre : Sobriété et ferveur populaire au village de Si L'Hocine

Intertitre (1) : « L'Algérie orpheline de Da L'Hocine »

Intertitre (2) : « Il sera enterré dans la tombe de sa mère »

Intertitre (3) : « on reçoit les citoyens sans protocole »

Intertitre (4) : Appel à la sagesse

La catégorisation dans « chef historique », la ferveur et la sobriété populaire (titre), l'hétérogénéité des voix dans les intertitres, la mémoire interdiscursive permet de rappeler que Hocine Ait Ahmed n'a pas assister à l'enterrement de sa mère c'est la raison pour laquelle l'on a choisi de l'enterrer dans la tombe de sa mère, dans l'énoncé (3) le « protocole » comme présumé

de « sans protocole » exprime la grandeur(chef), en revanche, la nomination familière (Da L'Hocine) exprime la simplicité et la proximité. L'énoncé (4) est un appel à la sagesse adressé au peuple algérien par les gens d'Ath Ahmed pour le bon déroulement des funérailles.

En page 3



Titre : Le parcours d'un combattant vers sa dernière demeure

Intertitre : Comment Ait Ahmed s'est évadé d'El Harrach

Titre (2) : Des milliers de personnes au départ de Béjaïa

Titre (3) : Rassemblement populaire à Oran

Le combat politique mené par Hocine Ait Ahmed lui a valu la prison et son évasion d'El Harrach fût un exploit inédit. Par ailleurs, la mobilisation populaire nationale dans les titres (2) et (3) confirme la popularité de Hocine Ait Ahmed.

En page 5



Surtitre : Cheikh Mohand ou L'Hocine

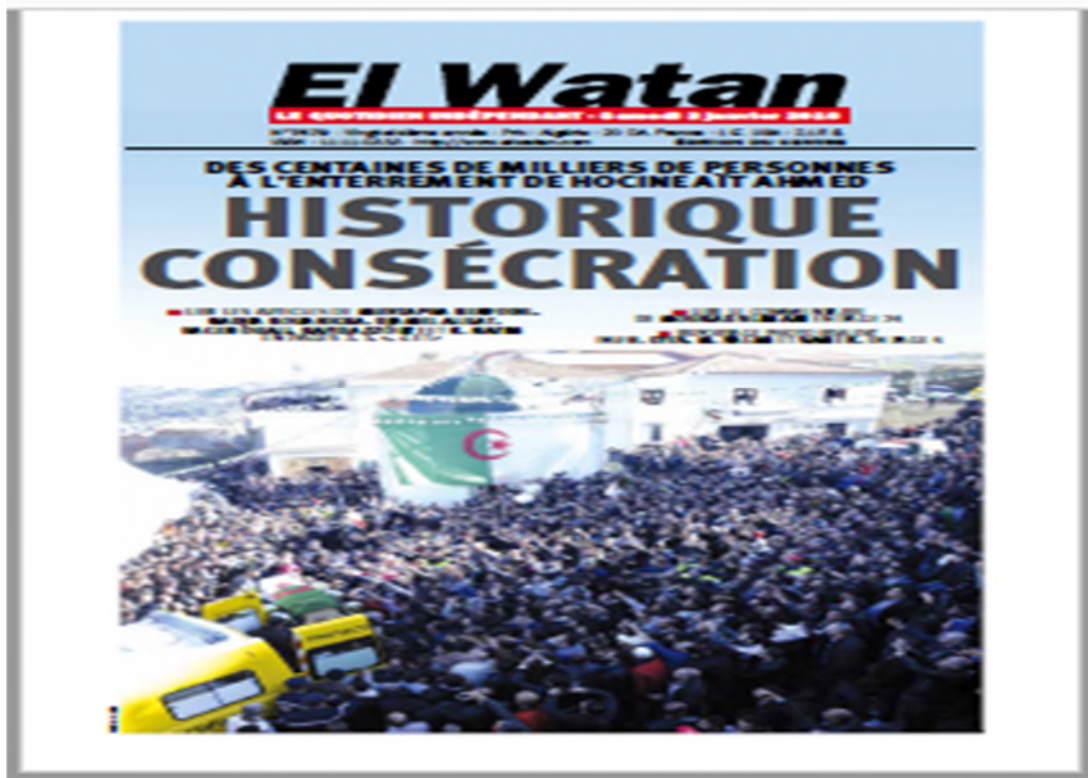
Titre (1) : L'illustre ancêtre

Titre (2) : « Aït Ahmed avait une grande capacité d'écoute »

Le surtitre et le titre (1) s'intéresse à la filiation de Hocine Aït Ahmed dont son illustre ancêtre Cheikh Mohand ou L'Hocine fût une très grande figure. Le titre (2) est un témoignage de la capacité d'écoute qui témoigne de l'humilité et de la solidarité de Hocine Aït Ahmed pour ses interlocuteurs.

Dans les sept pages que comporte le numéro du 02/01/2016 d'*El Watan*, l'on assiste à un foisonnement de titraillies, d'articles, de témoignages et d'images qui portent sur les funérailles de Hocine Aït Ahmed. Cette essentialisation portée sur l'enterrement se décline par :

En page 1



Surtitre : Des centaines de milliers de personnes à l'enterrement de Hocine Ait Ahmed

Titre : Historique consécration

Le nombre « centaine de milliers » de personnes qui ont assisté à l'enterrement de Hocine Ait Ahmed permet à *El Watan* de caractériser l'événement de reconnaissance publique.

En page 2



Titre : Quand le peuple s'approprie son symbole

Intertitre (1) : Une foule tendue

Intertitre (2) : Affluence inédite

L'événementialisation par les médias du décès et de l'enterrement de Hocine Ait Ahmed dans les intertitres (1) et (2) a permis au peuple algérien de s'approprier son symbole.

En page 3



Titre : « Nous sommes tous Ait Ahmed »

L'énoncé guillemeté témoigne de la polyphonie, la voix du peuple rapporté par *El Watan*. Cette voix montre la fusion de la parole du peuple à celle de Hocine Ait Ahmed d'où l'emploi du pléonasm « nous sommes tous ».

En page4



Les images illustrent l'événement du décès à partir de l'arrivée de la dépouille de Hocine Ait Ahmed à Alger, son passage au siège du FFS et enfin la marée humaine qui a assisté à son enterrement dans son village natal à Ath Ahmed.

En page 5



Titre (1) : Grandeur est simplicité

Titre (2) : Ait Ahmed impose la «marche » à Alger

Titre (3) : Des personnalités marocaine et tunisienne au recueillement

Titre (4) : L'hommage de la classe politique et des chancelleries étrangères

Titre (5) : La présence gênée des officiels

Titre (6) : Le discret recueillement du général Toufik

Dans le titre (1) le quotidien qualifie le recueillement au siège du FFS de grand et de simple comme le fût Hocine Ait Ahmed. Cette grandeur et cette simplicité est indiquée en filigrane. Même mort, Hocine Ait Ahmed impose la « marche » pourtant interdite à Alger. Le statut des personnalités étrangères ayant assisté au recueillement participe également de la fabrication de cette double image de grandeur et de simplicité. Les deux derniers titres sont significatifs et montrent selon *El Watan* à quel point les prises de positions fortes de Hocine Ait Ahmed à l'encontre des gouvernants pendant son vivant (son opposition) et après

sa mort (refus de l'avion présidentiel, refus de l'enterrement à El Alia, etc.) participent à la fabrication de l'image du héros qui force le respect de ses adversaires politiques.

En page 6



Surtitre : Les algériens ont répondu présent au passage du cortège funèbre

Titre (1) : Des applaudissements et des youyous pour accompagner Si L'Hocine

Titre (2) : Jugurtha Ait Ahmed : « mon père aurait été heureux et comblé de voir autant d'amour »

Titre (3) : La délégation officielle empêchée d'assister à l'enterrement

Les applaudissements et les youyous montrent la popularité de Hocine Ait Ahmed, c'est d'ailleurs ce que confirme la nomination familière (Si L'Hocine). et l'amour de son peuple pour lui (titre 2). Par contre, les officiels sont empêchés d'assister à l'enterrement. Cette titraille souligne très clairement l'appropriation du peuple de son symbole.

En page 7



Surtitre : Sit-in de la CNDDC

Titre : L'hommage des chômeurs à Ouargla

La coordination nationale des droits des chômeurs transforme son sit-in de dénonciation de la loi des finances 2016 en hommage à Hocine Ait Ahmed c'est dire toute l'estime que lui voue toutes les couches de la société algérienne. Nous lisons également dans cette page les déclarations de : Ramtane Lamamra (ministre des affaires étrangères), Ali Benflis (président du parti Talaie El Houriat), Mokrane Ait Larbi (avocat et militant des droits de l'homme) ; des réactions des présidents de la république française (François Hollande) qui qualifie Hocine Ait Ahmed de patriote ayant consacré sa vie pour son pays, du président tunisien (Beji Caid Essebsi) qui voit en lui le symbole pour l'indépendance, de l'ancien président de la Mauritanie (Mohamed Khouna Ould Haidallah) qui représente Hocine Ait Ahmed comme éminent leader, du

président du Bénin (Boni Yayi) qui désigne Hocine Ait Ahmed comme grand homme d'Etat.

La titraille du 03/01/2016

En page 1



Sur titre : Sa disparition a ravivé l'aspiration à la démocratie

Titre : L'onde de choc Ait Ahmed.

Ce titre d'*El Watan* est métaphorique comparant la disparition de Hocine Ait Ahmed à une onde de choc qui a éveillé la conscience du peuple pour la démocratie. C'est ce rêve de la démocratie et de tous les autres idéaux qui crée cette communion entre le peuple et son héros.

En page4



Titre : Un homme aux positions et aux propositions qui se sont toujours avérées justes

Ce titre est une contribution d'un ancien dirigeant du FFS qui affuble à Hocine Ait Ahmed la figure du juste dans ses positions ceci lui confère également la figure de visionnaire juste dans ses propositions.

Dans le commentaire

Titre : La semaine sainte

La validation, en Conseil restreint, de l'avant projet de révision constitutionnelle est passée presque inaperçue pendant la semaine de deuil et

d'hommage national à Hocine Aït Ahmed. On avait à peine relevé la triste capacité du pouvoir à saluer la mémoire d'un historique tout en s'inscrivant brutalement en faux contre ses convictions et ses positions politiques les plus constantes, dont la plus connue est l'élection d'une Assemblée constituante en préalable aux réformes politiques. Le décès d'Aït Ahmed avait rendu dérisoires toutes les expressions politiques du pouvoir, ses projets et ses dossiers devenus subitement anecdotiques, sinon caducs. Le vent de l'histoire a soufflé sur tout le pays, désactivant, un temps, les vicissitudes et les pugilats politiques du présent. Comme une quête d'espoir ou un appel de détresse, le peuple entier replongeait dans le parcours des historiques pour comprendre les secrets de la marche victorieuse vers l'indépendance du pays. Cette «unanimité sans précédent» qui s'est manifestée dès l'annonce du décès d'Aït Ahmed, jusqu'à son enterrement en son village natal, aura été, en fait, un hommage collectif à cette génération du Mouvement national qui s'était, au milieu du siècle dernier, transcendée pour changer le cours de l'histoire et affranchir son peuple du joug colonial. En tirant sa révérence, Aït Ahmed a offert au pays une semaine de foi patriotique, laquelle avait guidé les pas des jeunes militants nationalistes des années 1940 qui quittaient leur lycée pour aller à la rencontre de leur peuple et qui laissaient un testament politique à l'âge de 20 ans. Dans *Mémoires d'un combattant*, Hocine Aït Ahmed décrivait la «semaine sainte» du 15 au 23 mai 1945, où l'ordre d'une insurrection avait été donné par la direction du PPA, avant d'être suivi d'un «contrordre». Encadré par Bennaï Ouali, un groupe de lycéens à Ben Aknoun, parmi lesquels Aït Ahmed et Ali Laimèche, était chargé de préparer en une semaine un assaut contre le bastion militaire de Fort national, le symbole de la conquête coloniale de la Kabylie en 1857. «Avec pour unique bagage la foi dans les destinées de notre pays et pour seule certitude celle d'avoir brûlé, nos vaisseaux», les jeunes nationalistes étaient chargés d'une mission qui était une répétition générale du déclenchement de la guerre d'indépendance moins d'une décennie plus tard. En revisitant ces séquences héroïques du Mouvement national, on réalise l'ampleur du déni historique opposé par les pouvoirs successifs de l'Algérie indépendante vis-à-vis des figures révolutionnaires qui avaient marqué la longue lutte pour la libération du pays, à l'image de Bennaï, Laimèche et tant d'autres. La fin de la «semaine sainte» de Mai 1945 ne manque pas de rappeler celle qui vient de conclure l'année 2015. Aït Ahmed écrivait, à propos du contrordre de la direction du parti nationaliste : «Obligé de voler de nos propres ailes, nous allons devenir plus attentifs aux réalités

bouillonnantes d'une société qui cherche à s'exprimer, d'une jeunesse qui cherche à s'organiser.»

Employant le discours officiel comme contre discours, le commentateur livre au lecteur du journal son approbation quant à la communion entre le peuple et son héros, en témoigne le passage suivant « cette unanimité sans précédent qui s'est manifestée dès l'annonce du décès d'Aït Ahmed, jusqu'à son enterrement en son village natal ». Djaffar Tamani souligne l'acte héroïque en s'appuyant sur l'interdiscours de Hocine Ait Ahmed âgé de vingt ans qui attendait l'ordre de passer à l'action armée contre le symbole de la conquête coloniale de la Kabylie en 1857¹⁰³, le fort national dans « Avec pour unique bagage la foi dans les destinées de notre pays et pour seule certitude celle d'avoir brûlé, nos vaisseaux », Hélas cet ordre a été annulé par un contre ordre de du PPA dans « Obligé de voler de nos propres ailes, nous allons devenir plus attentifs aux réalités bouillonnantes d'une société qui cherche à s'exprimer, d'une jeunesse qui cherche à s'organiser ». Cette semaine sainte de préparation à l'insurrection 15/05/1945 au 23/05/1945 est comparée à celle du décès de Hocine Ait Ahmed du 24/12/2015 au 03/01/2016. En outre, le praxème « sainte » est chargé d'une connotation religieuse qui rappelle la résurrection du Christ, on aura compris que les figures explicites de « nationaliste », de « révolutionnaire » dans le texte se superposent à la figure implicite du messie.

En résumé, El Watan dans sa titraille développe un discours d'héroïcisation en faveur de Hocine Ait Ahmed en louant son combat pour l'indépendance et son action militante pour la démocratie. En mettant au devant la figure de « symbole », de « l'homme de l'idéal national », de « l'homme du siècle algérien ». En se basant sur sa « popularité » montrée par : Le foisonnement des messages de condoléances, la variété des statuts des personnes compatissantes (officielle et non officielle), le passage du cortège funèbre par les lieux de mémoire comme la commune Belouizdad (souvenir de l'OS), la placette

¹⁰³La bataille d'Icherriden fut témoin de cette conquête coloniale brutale de la Kabylie

de Tizi Ouzou (proclamation du FFS), son village natal (refuge des moudjahidines) et l'élan populaire pendant son enterrement. Dans ses commentaires, le quotidien en quête de crédibilité au près de ses lecteurs produit un discours critique envers le discours officiel et ce en revisitant la mémoire et l'histoire du parcours politique de Hocine Ait Ahmed après l'indépendance.

2.3 Dans les discours directs

Dans les dix sept discours directs répartis en trois modalités énonciatives Nous analyserons l'ethos politique en s'appuyant sur les déictiques, les subjectivèmes et l'actualisation *en même* et *en soi même*.

2.3.1 L'ethos au prisme de l'élocution

Soit les énoncés suivants :

1- «Pour nous, le 8 mai 1945 a été le début d'une conscience révolutionnaire, c'était la fin de la politique».

2-«Monsieur le président, Nous sommes des Algériens, à ce titre nous n'avons fait que notre devoir au service de la révolution de notre peuple. Nous nous considérons comme des soldats qui se battent et savent mourir pour leur idéal. Ainsi, nous faisons partie intégrante de l'Armée de Libération Nationale, nous avons des chefs à qui nous devons obéissance. Nous avons un Gouvernement Provisoire de la république Algérienne, que nous reconnaissons seul capable de nous administrer sa justice. Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. Quel que soit votre verdict, nous demeurons convaincus que notre cause triomphera parce qu'elle est juste et parce qu'elle répond aux impératifs de l'Histoire. Face à ce tribunal, à la mémoire des martyrs, Algériens morts pour la libération de leur patrie. Nous observons une minute de recueillement. Vive l'Algérie libre indépendante. vive le FLN et son ALN. Vive la République algérienne. Vive la révolution algérienne.»

3-« Je comprends les gens avec lesquels j'étais pendant toutes ces années passées dans la région. Je suis agréablement surpris par l'engouement de ces jeunes qui ne m'ont même pas connu physiquement. C'est un grand honneur pour moi ».

4-« Ils nous préfèrent mort plutôt que vivant ».

5-« je suis un militant de la cause nationale, un militant du FFS et un militant des droits de l'homme ».

6-« c'est grâce aux valeurs culturelles que je ne suis pas entré en aveugle dans le monde des idées et de l'idéologie ».

Les énoncés ci-dessus s'inscrivent dans l'élocution et adoptent un mode de textualisation « en soi même ». Les deux premiers énoncés prennent comme situation d'énonciation : la période préindépendance. Le premier exprime l'idéologie indépendantiste de l'énonciateur militant au sein du parti (PPA). Sa position en faveur de la révolution armée est justifiée par l'échec du politique pendant au moins trois décennies et les massacres du 08/05/1945 perpétrés par l'armée coloniale contre les civils algériens qui manifestaient le droit à l'indépendance, cela imprime un ethos de « caractère » de l'énonciateur vis-à-vis des récalcitrants. Le « nous » en emploi exclusif (je +ils) décline un mode de textualisation « en soi même ». Le second énoncé marque une forte utilisation de « nous » en partie liée au plaidoyer que récitait l'accusé (l'énonciateur¹) devant les juges français. L'auteur (énonciateur²) de ce plaidoyer s'exprime en « nous exclusif » qui relève d'une textualisation en « soi même » qui a pour finalité discursive de s'opposer au verdict des juges du tribunal en leur montrant la communion des militant à leur parti politique (FLN), à leur armée (ALN) et au Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) seul interlocuteur du peuple algérien. Le positionnement idéologique de l'énonciateur (2) et le ton provocateur exprimé en fin de l'énoncé à l'aide de l'infinitif « vive » marque un ethos de « chef » ayant du caractère. Le troisième énoncé caractérise le retour triomphal de l'énonciateur de son exil après l'ouverture politique de 1989, le « je » à répétition en emploi exclusif ainsi que la place de l'énonciateur dans la scène politique dont sa légitimité historique (en tant révolutionnaire) et sa popularité (engouement, ces jeunes ne m'ont pas vu physiquement) participent dans la construction d'un ethos de « chef » et de leader charismatique. Le « nous » dans le quatrième énoncé, en emploi inclusif (je +tu /vous de l'interlocuteur) se démarquant ainsi du « ils » qui renvoie aux autres qui veulent

la mort plutôt que la vie de l'opposant. Cet aveu de l'énonciateur à destination de son coénonciateur (son premier secrétaire) contribue à profiler l'ethos de l'« humanité ». Le praxème « militant » à connotation positive, employé en préposition devant les valeurs comme (l'indépendance, l'activité politique, les droits de l'homme) sensées être partagées par tous y compris par « je ». Dans le dernier énoncé, l'énonciateur construit un double ethos de : « vertu » qui s'appuie sur les valeurs de la culture berbéro-musulmane. Cette appartenance à la culture d'origine (l'emploi du verbe « être ») fait de lui un être éclairé (contrairement à l'aveugle) ce qui du coup lui permet de construire un ethos d'« intelligence » associé à la figure de *l'honnête homme cultivé* (les idées et l'idéologie) qui correspond à l'imaginaire qu'« un homme de culture ne peut être qu'un homme de bien ».

En résumé, l'énonciation élocutive et le mode de textualisation « en soi même » permettent à l'énonciateur de fabriquer tantôt des ethos de crédibilité comme l'ethos de « vertu », tantôt des ethos d'identification comme ceux du « caractère », de « chef », d'« humanité ».

2.3.2 L'éthos au prisme de l'allocution

Soit les énoncés suivants :

- 1- « Mes convictions et ma ferveur sont toujours aussi vivaces qu'aux premières heures de mes 70 ans de militantisme. Je dois vous dire que le moment est venu pour moi de passer le témoin et que je ne me présenterai pas à la présidence du parti pour le prochain exercice ».
- 2- « ce que vous faites compte beaucoup pour moi ».
- 3-« Kam sana taqra ? (Tu es en quelle année dans ta scolarité ?)
- 4-« Si Boudiaf, ce n'est pas parce que tu hausse le ton que tu as raison ».
- 5-« je suis vieux je vous laisse Hamrouche ».

L'emploi, des personnels « je », « tu », « vous », « moi », des possessifs « ma », « mes » inscrivent les énoncés ci-dessus dans la modalité allocutive. Ces marques de première et de deuxième personnes témoignent également du mode

de textualisation « en même » où l'énonciateur s'identifie à son coénonciateur. Le premier énoncé est un message adressé le 21/12/2012 par l'énonciateur à son conseil national du (FFS) où il annonce son retrait de la présidence du parti. Cet aveu qui frôle le regret dans la modalisation « je dois vous dire », « le moment est venu.. » permet à l'énonciateur de projeter un ethos d'« Humanité » de l'homme politique contraint par ses soucis de santé de ne pas se présenter au prochain exercice. Le deuxième énoncé témoigne de l'humilité et la reconnaissance de l'énonciateur ce qui contribue à la fois de fabriquer un ethos de « vertu » et de « solidarité » envers ses militants. La demande exprimée dans la question formulée en arabe littéraire à un élève par l'énonciateur lui permet de véhiculer un ethos de « solidarité » qui fait montre d'écoute. Dans l'exemple (4) L'énonciateur désapprouve l'attitude de son coénonciateur en réfutant l'argument (la hausse du ton) car cet argument n'est pas nécessairement synonyme de raison. Cette habilité à déjouer la tromperie participe à fabriquer un ethos d' « intelligence ». Le dernier énoncé imprime un ethos de « chef » qui avant sa mort prête serment pour son héritier.

En résumé, la modalité allocutive et le mode d'actualisation « en même » sont mobilisés par l'énonciateur pour développer des ethos d'identification comme les ethos de « chef », d' « intelligence », d' « humanité » et de « solidarité ».

2.3.3 L'éthos au prisme de la délocution.

Soit les énoncés suivants :

- 1-« la démocratie doit s'installer dans la durée ».
- 2-«Le combat pour l'indépendance et le combat pour la démocratie sont indissociable ».
- 3-« le Maghreb est un seul peuple ».
- 4-« Sans le soutien du peuple, la France ne serait jamais sortie ».
- 5-« L'Algérie doit retrouver sa densité, son unité, faite de diversité, de la participation de tous les citoyens et citoyennes ».
- 6-« L'élève a étudié trois ans en arabe et n'a rien compris, mais il a su répondre en français alors qu'il n'a pas encore commencé à étudier cette langue... ».

L'absence des marques de première et de deuxième personne inscrivent les six énoncés ci-dessus dans la délocution. L'énonciateur parle au nom d'une tierce voix, la voix d'une valeur partagée (la démocratie, le combat), la voix d'une personne ou d'un groupe de personnes (l'élève, le peuple), la voix de son pays (l'Algérie). Cette énonciation délocutive est employée par l'énonciateur comme stratégie discursive pour persuader son auditoire en s'identifiant à lui par ces diverses voix partagées. Le premier énoncé est prononcé lors du 1^{er} congrès du FFS en 1991 où l'énonciateur en tant que chef du parti de l'opposition prend conscience de la nécessité d'installer la démocratie d'où l'emploi du verbe de modalité « devoir » mais cette installation est conditionnée par la durée. En effet, la prise de conscience et l'expression de la mesure « dans la durée » témoigne de l'image de « sérieux » de l'énonciateur. Le second énoncé est un discours adressé par Hocine Ait Ahmed aux militants de son parti le FFS le 22/03/2011. L'indissociabilité des combats pour l'indépendance et pour la démocratie est un contre discours de délégitimation de l'énonciateur à l'encontre du régime politique fondé sur la légitimité historique. Cela lui permet de construire un ethos de « vertu » témoignant de sa fidélité aux valeurs de l'« indépendance » et de la « démocratie » qui ont guidé son idéologie. Dans l'énoncé (3) qui se présente comme définition, l'énonciateur fait preuve de conviction en l'unicité du peuple maghrébin, l'énonciateur s'appuie sur la mémoire collective commune des peuples du Maghreb en rapport à leurs combats pour l'indépendance. En réaffirmant l'apport déterminant du peuple algérien pour l'indépendance, l'énonciateur marque son respect vis-à-vis de son peuple ce faisant il fabrique un ethos de « vertu » dans l'énoncé (4). Le cinquième énoncé est prononcé après le retour de l'énonciateur de l'exil en 1989 suite à l'ouverture politique. Le tribun modalise son propos par l'emploi du verbe « devoir » en passant un appel implicite aux responsables politiques au pouvoir de permettre aux citoyens et aux citoyennes de participer dans la prise de décision. L'énonciateur dans l'énoncé (6) construit un ethos de « compétence » en s'érigeant en véritable pédagogue

cherchant les raisons de l'échec de l'élève à comprendre la question formulée en arabe (énoncé³, page 312, il repense la question de l'enseignement de la langue arabe et du français et leurs places dans la société algérienne.

En résumé, la modalité délocutive est mobilisée par l'énonciateur pour fabriquer en grande partie des ethos de crédibilité soutenus par des images de « vertu », de « compétence », de « sérieux ».

Conclusion partielle

Au terme de ce chapitre (3), premièrement l'analyse a révélé que la figure du « héros » dans la tiraille, les éditoriaux et les témoignages d'*El Moudjahid* est assimilée aux figures de : « résistant », « moudjahid », « révolutionnaire », « l'homme au long cours » ayant trait au double combat de Hocine Ait Ahmed pour l'indépendance et pour la démocratie. Elle est également associée aux « funérailles nationales » décrétées par la présidence de la république comme une reconnaissance de cette figure du « héros » national. Pour *El Watan* la figure du « héros » est indexée dans sa tiraille et ses commentaires en grande partie à la « popularité » et à la « notoriété » du chef du « FFS » pour l'indépendance et pour la démocratie. Deuxièmement, les outils d'analyse utilisés (voir le protocole) montrent que les modalités énonciatives sont mobilisées par Hocine Ait Ahmed pour construire des ethos tournés vers soi (de crédibilité) comme la figure de « vertu » et des ethos orientés vers son auditoire (d'identification) comme les figures de : « chef », « caractère », « intelligence », « humanité », « solidarité ».

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre analyse de la représentation et de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed basée sur l'approche énonciative et praxématique, nous estimons avoir donné quelques éléments de réponses à nos questions posées dans l'introduction générale. Nous nous sommes interrogé sur : Comment *El Moudjahid* et *El Watan* représentent-ils Hocine Ait Ahmed avant et après l'indépendance ? Quelles sont les catégories d'ethos politiques que construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs le plus et pourquoi ? Quelles stratégies discursives emploie-t-il pour mettre en scène son ethos ? Cet ethos prédiscursif est saisi d'une façon liminaire grâce au rubriquage, mais de façon plus détaillée par la nomination comme processus de catégorisation dans la titraillerie et par l'interdiscours et la doxa comme processus de représentation dans les éditoriaux et les commentaires d'*El Moudjahid* et d'*El Watan*. Foncièrement lié au premier, l'ethos discursif est analysé par les marques de personnes, les subjectivèmes, l'actualisation comme réglage de sens et les modalités énonciatives comme stratégies d'adaptation à l'auditoire.

L'analyse liminaire du rubriquage comme procédé discursif du journal pour représenter Hocine Ait Ahmed. En effet, *El Moudjahid* range l'événement du décès de Hocine Ait Ahmed dans une seule rubrique *nation*. Ce classement montre qu'*El Moudjahid* affuble à Hocine Ait Ahmed l'image de révolutionnaire « nationaliste ». *El Watan* dispose l'événement du décès dans différentes rubriques : *Événement*, *Actualité*, *contribution*, *histoire*, *Contre champs* dans week-end. Ce rubriquage varié correspond aux différentes figures de : « révolutionnaire », « démocrate », « opposant », « maghrébin », « universaliste », « intellectuel », « héro », etc. que projette le quotidien sur Hocine Ait Ahmed. Cette première exploration de la représentation nous a permis de retenir trois figures saillantes « révolutionnaire », « opposant » et de « héro » correspondantes au parcours politique de Hocine Ait Ahmed pendant la guerre de libération, après l'indépendance et pendant l'événement de son décès.

En premier lieu, l'analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed pendant la guerre de libération saisi par les représentations (ethos

prédiscursif) que construisent les quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* dans leurs titraillles, leurs éditoriaux et par l'ethos politique (discursif) que construit Hocine Ait Ahmed lui-même dans ses discours directs nous permet de retenir d'abord qu'*El Moudjahid* se focalisant sur le rôle politique et la légitimité historique de Hocine Ait Ahmed pendant la guerre de libération nationale renforce la figure de « chef » par celles attribuées par les officiels comme « dirigeant », « symbole », « figure », « moudjahid » et « leader », etc. Son éditorial lui affuble la figure de « courage » pour son double combat : Anticolonial et pour la démocratie. En revanche, *Watan* se focalisant sur la légitimité historique et intellectuelle de Hocine Ait Ahmed consolide la figure de « chef » s'appuie sur des considérations de l'esprit et de la réflexion comme le soulignent les titres « esprit vivant de l'indépendance », de « penseur de la révolution ». Dans son commentaire la figure de « chef » est indissociable à celle de militant pour la démocratie. Ensuite, Hocine Ait Ahmed dans ses discours directs construit différents ethos de : « caractère », de « solidarité » et d'« intelligence », de « courage » et de « sérieux ». Enfin, la figure de « chef » que construit les quotidiens envers Hocine Ait Ahmed dans leur titraillles et leurs éditoriaux correspond aux ethos : de « caractère » et d'engagement dans ses réactions et ses diverses prises de positions ; d'« intelligence » dans son argumentation pour persuader ses adversaires politique et de « solidarité » en vers son peuple.

En second lieu, l'analyse de l'ethos prédiscursif (la représentation) de Hocine Ait Ahmed comme l'« opposant » politique après la guerre de libération dans *El Watan* ressorte d'abord une pléthore de figure à l'instar des images comme celles : de « résistant militaire » contre l'Etat Major ; de « maghrébin convaincu », de « tiers modiste engagé » contre la colonisation ; de l'« opposant » contre l'arrêt du processus électoral pendant les années 1990 ; de l'« opposant discerné » contre le « régime » (dans les réseaux sociaux), de l'« opposant visionnaire » et éternel refusant son enterrement à El Allia. Ensuite, Hocine Ait Ahmed fabrique dans ses discours différentes catégories d'ethos : d'identification comme les figures de « chef », de « caractère »,

de « puissance », de « solidarité » et d'« intelligence » et d'« humanité » ; des ethos de crédibilité comme l'image de « vertu ». Enfin, la figure de l'opposant affublée à Hocine Ait Ahmed par *El Watan* correspond aux images de : « caractère », « chef », « solidarité », « humanité », « intelligence » qu'il construit dans ses discours..

En troisième lieu, l'analyse a montré d'abord que la figure du « héros » pendant l'événement du décès dans la tiraille, les éditoriaux et les témoignages d'*El Moudjahid* est assimilée aux figures de : « résistant », « moudjahid », « révolutionnaire », « l'homme au long cours » ayant trait au double combat de Hocine Ait Ahmed pour l'indépendance et pour la démocratie. Elle est également associée aux « funérailles nationales » décrétées par la présidence de la république comme une reconnaissance de cette figure du « héros » national. Pour *El Watan* la figure du « héros » est indexée dans sa tiraille et ses commentaires en grande partie à la « popularité » et à la « notoriété » du chef du « FFS » pour l'indépendance et pour la démocratie. Ensuite, Hocine Ait Ahmed construit des ethos de crédibilité tournés vers soi comme la figure de « vertu » et également des ethos d'identification orientés vers son peuple comme les images de : « chef », « caractère », « intelligence », « humanité », « solidarité ». Nous pensons avoir validé temporairement nos hypothèses de recherche émises dans l'introduction générale et qui consistait à vérifier dans un premier temps qu'*El Moudjahid* et *El Watan* construiraient, en fonction de leurs propres lignes éditoriales et de l'événementialisation du décès, des figures différentes de Hocine Ait Ahmed. Hocine Ait Ahmed. Dans un deuxième temps que Hocine Ait Ahmed par ses différentes prises de positions construirait différentes catégories d'ethos politique. Dans un troisième temps, Hocine Ait Ahmed recourt aux trois modalités énonciatives comme stratégies discursives Pour persuader son public.

En dépit des résultats de l'analyse, nous pensons avoir validé temporairement nos hypothèses de recherche en indiquons qu'*El Moudjahid* et *El Watan* affublent en fonction de leur positionnements énonciatifs dans

l'événementialisation du décès plusieurs figures à Hocine Ait Ahmed. Que ce dernier, par ses différentes prises de positions construit également différentes catégories d'ethos politique pour persuader son auditoire en employant les modalités énonciatives.

Perspectives

En guise de perspective et pour un approfondissement de l'étude de la représentation, nous suggérons :

1- L'élargissement de l'analyse de l'ethos politique aux articles et ne pas se limiter à l'analyse de la titraïlle. Nous ambitionnons articuler la dimension discursive à la dimension institutionnelle, c'est-à-dire l'analyse de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed en qualité de membre de l'internationale socialiste.

2-Nous comptons également étudier les représentations de Hocine Ait Ahmed dans les journaux de l'autre rive de la méditerranée et les comparer avec les représentations contenues dans ce travail doctoral.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

1. Ouvrages

- ADAM Jean Michel, 1999, *Linguistique textuelle : Des genres du discours aux textes*. Paris, Nathan.
- ADAM Jean Michel, et HEIDMANN Ute, 2004, « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) ». *Langage*, 153, pp62-72.
- ADAM Jean Michel. (1999b), « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 », *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, R Amossy (éd), Lausanne, Delachaux et Niestlé,
- AIT DAHMANE Karima, 2019, *Vendredire en Algérie, Chants et engagements*. El Alger, Ibriz.
- AIT DAHMANE Karima, 2020, *Algérie/France : Altérité, discours et mémoire*, Alger, El Ibriz.
- ALICE KRIEG Planque, 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin.
- ANGENOT Marc, 2013, *Rhétorique de la confiance et de l'autorité*, PUF.
- ARISTOTE, 1967, *Rhétorique*, Paris, Les Belles Lettres, trad. M. Dufour.
- ARQUEMBOURG Jocelyne, 2011, *L'événement et les médias- Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics, 1755-2004*, Paris : Archives contemporaines.
- AMOSSY Ruth, 1991, *Les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Paris, Nathan.
- AMOSSY Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*. Lausanne, (Ed) Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, 2000, *L'Argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
- AMOSSY Ruth, 2007, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin.
- AMOSSY Ruth, 2010, *La Présentation de soi: ethos et identité verbale*, Paris, P.U.F.
- AMOSSY Ruth et ANNE HERSCHBERG Pierrot, 2011, *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, 3^{ème} édit, Armand Colin.
- ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, Paris, Le livre de poche.
- AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris

- BARTHES Roland, 1970, « L'Ancienne rhétorique », *Communications*, 16, pp172-223.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris
- BOUTET Josiane, 1994, *Construire le sens*, Berne, Peter Lang.
- BROWN Penelope et LEVINSON Stephen C, 1987, *Politeness, Some Universals in Language Use*. Cambridge: C.U.P.
- CASTORIADIS Cornélius, 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Le » seuil, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, 1992, *La grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le Discours politique : les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU Patrick, 2011, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, De Boeck-Ina coll. Médias recherche, Bruxelles.
- CICÉRON, 1966, *De l'orateur*, traduction française, Paris, Les Belles lettres.
- DE BROUCKER José, 1995, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, CFPJ.
- DECLERCQ Gilles, 1992, *L'art d'argumenter -Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires.
- DENIS Michel, 1989, *Image et cognition*, P.U.F, Paris.
- DETRIE Catherine et SIBLOT Paul, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris
- DE LA HAYE Yves, 1985, *Journalisme mode d'emploi : des manières d'écrire la réalité*, ELLUG, Grenoble.
- DUCROT Oswald, 1972a, *Dire et ne pas dire, Principe de sémantique linguistique*. Hermann, Paris.

- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DURKHEIM Emile, 2005, *Les règles de la méthode sociologique*, 12ème édition, Paris: Quadrige, PUF, 149, pp VII-XXIV.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GENETTE Gérard, 1987, *Seuils*, éd Le Seuil, coll. « Poétique », Paris.
- GRETA KOMUR Thilloy, 2011, *Presse écrite et discours rapporté*, Orizon.
- IHADDADEN Zahir, 1978, *Histoire de la presse indigène en Algérie. Des origines jusqu'en 1930*, ANEP, Algérie.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JODELET Denise, 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- JOHNSTONE Barbara, 2008, *Discourse analysis*, 2ndéd.Blackwell.
- KERBRAT Orecchioni, 1990, *Les interactions verbales*, tome1, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT Orecchioni, 2009, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- LAFONT Robert et GARDES-MADRAY Françoise, 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Larousse, Paris.
- LUGRIN Gilles, 2006, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Berne, Peter Lang.
- MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèses du discours*. Liège, Mardaga
- MAINGUENEAU Dominique, 1987, *Nouvelles tendances pour l'analyse du discours*. Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'Analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Le Contexte de l'œuvre littéraire, énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 2009, *Les Termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Seuil.

- MAINGUENEAU Dominique, 2011, *Analyser les textes de communication*. Paris, Dunod.
- MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, PUF.
- MOLINER Pascal, 1996, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, PUG.
- MOLINER Pascal et GUIMELLI Christian, 2015, *Les représentations sociales. Fondements historiques et développements récents*, Grenoble, PUG.
- MOSCOVICI Serge, 2004, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF.
- MOUILLAUD Maurice et TETU Jean François, 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, PUL.
- MOURIQUAND Jacques, 1997, *L'écriture journalistique*, Paris, PUF.
- PECHEUX Michel, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- PECHEUX Miche, 1975, *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS Tyteca, 1970, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Université de Bruxelles.
- PLANTIN Christian, 1996, *L'argumentation*, Le seuil, Paris.
- RABATEL Alain, 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, Collection « Sciences des discours ».
- REBAH M'Hamed, 2002, *La presse Algérienne, journal d'un défi*, Algérie, Chihab.
- RINGOOT Roselyne et UTARD Jean Michel, 2009, *Les genres journalistiques, savoirs et savoir-faire*, Paris, L'Harmattan.
- SEARL John Roger 1972, *Les actes de langage*, Essai de philosophie du langage, Paris, Hermann.
- SCHIFRIN Deborah, 1994, *Approaches to discourse*, Oxford-Cambridge, Blackwell.
- VION Robert, 1988, *La politique s'affiche*, Didier, Erudition. Paris.
- WEBER Max, 2003, *Le savant et le politique*, La découverte, Paris.

1. Ouvrages d'histoire

- ABBAS Ferhat, 2011, *L'autopsie d'une guerre. L'aurore*. Alger-Livre-Edition.
- AIT AHMED Hocine, 1964, *La guerre et l'après guerre*, Bouchene, 2004.
- AIT AHMED Hocine, 1964, *L'Afro-Fascisme*, L'Harmattan, 2000.
- AIT AHMED Hocine, 1983, *Les mémoires d'un combattant, l'esprit d'indépendance, 1942-1952*, Messinger, Paris.
- AIT AHMED Hocine, 1989, *L'affaire Mécili*, La Découverte, Paris, 2007.
- HARBI Mohamed, 1975, *Aux origines du front de libération nationale : La scission du P.P.A-M.T.L.D*, Christian Bourgeois éditeur.

3. Articles

- ALTHUSSER Louis, 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », *La pensée*, 151(repris dans *Position*, 1976, Paris Editions Sociales, pp 67-125.
- AUCHLIN Antoine, 2001, «Ethos et expérience du discours: quelques remarques», in *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelle*, Wauthion M et Simon A C, (éd.), Louvain, Peeters, pp77-95.
- BLONDEL Eliane, 2000, « L'espace-temps du journal quotidien », *Les Carnets du Cediscor*, 6 ,151-162.
- BONAFIOUS Simone, TOURNIER Maurice, 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langage*, 117, pp67-81.
- CHARAUDEAU Patrick, 1993d, « Des conditions de la mise en scène du langage », in *L'esprit de société*, A Decrosse (éd.), Liège, Mardaga, pp27-65.
- CHARAUDEAU Patrick, 1995b, « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langage*, 117, pp79-96..
- CHARAUDEAU Patrick, 1997, « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », In : *Réseau*, 81, 1997, CNET, pp79-101.

- CHARAUDEAU Patrick, 2010, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 12 février 2021.
- CHARAUDEAU Patrick, 2010, « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, 2010/1 (n° 17), p. 195-222. DOI : 10.4000/questions de communication.385.
- CROLL Anne et OULD TAYEB Nacer, 1998, « Presse gouvernementale et presse dite « indépendante » en Algérie : quelles différences ? », *Algérie en crise entre violence et identité*, Mots, 57, pp72-89.
- DURKHEIM Emile, 1967, « Représentations individuelles et représentations collectives », in *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF(1^{ère} éd.1898, in *Revue de métaphysique et de morale*.
- EGGS Ekkehard, 2000, « logos, ethos, pathos, l'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote », in Plantin C et al, *Les Emotions dans les interactions communicative*, Presse Universitaire de Lyon.
- FLAMENT Claude, 1994a, « Structure, dynamique et transformation des représentations sociales », *Pratiques sociales et représentations*, ABRIC Jean Claude (Dir.), Paris, PUF, pp37-58.
- GROSSE Ernst Ulrich et SEIBOLD Ernst, 1996, « Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages », Frankfurt, Peter Lang, p 127.
- GROSSE Ernst U et SEIBOLD Ernst, 1996, « Typologie des genres journalistiques », *Panorama de la presse parisienne*, Berlin, Peter Lang.
- HAROCHE Claudine, HENRY Paul, et PËCHEUX Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langage*, 24, pp93-106.
- HERMANN Thierry et LUGRIN Gilles, 1999, « Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands : Approche théoriques et recherches quantitatives », Fribourg, Institut de journalisme et de communications sociales, Medias Paper.

- KRIEG – PLANQUE Alice, 2011, « les petites phrases : Un objet pour l'analyse du discours politique et médiatique », *Communication et langage*, 168, pp23 :41. Nouvelle Imprimerie Laballery.
- LUGRIN Gilles, 200b, « Les ensembles rédactionnels : multi texte et hyper structure », *Médiatiques*,
- MAINGUENEAU Dominique et COSSUTTA Frédéric, 1995, « Argumentation et prise de position pratiques discursives », *Langages*, 117, pp 112-125.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, « Ethos, scénographie, incorporation », *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Amossy R (éd), Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp75-100.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, « Hyperénonciateur et participation », *Langages*, 156, pp111-126.
- Observatoire du récit médiatique Louvain –la –Neuve, pp34-36.
- MORIN Edgar, (1972), « Le retour de l'événement », *Communication*, 18, Le Seuil, Paris.
- RABATEL Alain, 2012, « positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 56, pp 23-42.
- RASTIER François, 2004, « Poétique et textualité », *Les genres de la parole*, Langage, 153, Paris, Armand Colin, pp 120-126
- VAN DIJK Teun Adrianus, 1996, « De la grammaire de texte à l'analyse sociopolitique du discours », in MOIRAND Sophie, (éd.), *Le Français dans le monde*, numéro spécial, « Le discours : Enjeux et perspectives », Paris, Hachette, pp16-29.

4. Thèses de doctorat

- ALSAFAR Ali, 2014, *Ethos discursif et construction des rapports intersubjectifs dans les professions de foi des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012*.

- MEFTAH Samir, 2021, Le fonctionnement de l'ethos en interaction dans l'entreprise de persuasion : Cas du débat de l'entre- deux-tours de l'élection présidentielle française de 2017.
- OULEBSIR Fadila, 2016, *Hétérogénéité(s) énonciative (s)et construction de l'ethos dans le discours des interviewés de la presse algérienne d'expression française (2007-2009)*.
- OULEBSIR Kamila, 2017, *Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social*.

5. Sitographie

- Alger, Algérie : documents algérien. Série politique : presse. La presse algérienne de 1830 à 1852, n°21-08/12/1948, disponible sur le site : http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/politique/pages/21_presse_algerienne.htm , consulté le 30/03/2021.
- BLONDEL Eliane, « L'espace-temps du journal quotidien », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 6, 2000, mis en ligne le 11 mai 2009, consulté le 19 août 2017. URL : <http://cediscor.revues.org/330>
- DUCROT Oswald, conférence sur « le sens », 17/02/2000, consulté le 30/03/2021 sur le site : https://www.canalu.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/le_sens.873
- CHARAUDEAU Patrick, "Entretien : « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène »", *Revue Mots* n° 111, juillet 2016, p.131-145., 2016, consulté le 31 mars 2018 sur <http://www.patrick-charaudeau.com/Entretien-Le-discours-doit-etre.html> consulté le 31/03/2018.
- CHARAUDEAU Patrick, « Le charisme comme condition du leadership politique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 21 septembre 2018 sur le site : <https://journals.openedition.org/rfsic/1597>
- CHARAUDEAU Patrick, « identité sociale et identité discursive, un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », disponible sur : <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite,217.html>, consulté le 27/05/2021.
- LUGRIN Gilles, « Le mélange des genres dans l'hyper structure », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 13 août 2017. URL : <http://semen.revues.org/2654>
- MAINGUENEAU Dominique, « L'éthos : un articulateur. », *COntEXTES* [En ligne], 13, 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, consulté le 01 mars 2021. URL : <https://journals.openedition.org/contextes/5772>

INDEX

Index des auteurs

Adam J-M, 151	Cicéron, 143
Abric J-C, 111, 116, 113, 114	Guimelli, 15, 123
Ait Dahmane K, 16, 80	Herman et Lugrin, 24, 83, 84
Aristote, 141	Isocrate, 150, 181
Amossy R, 64, 140, 143, 146, 149, 183	Orecchioni k, 128, 130, 149, 169.183.259
Authier Revuz J, 263	Krieg Planque Alice, 251
Bally C, 171	Maingueneau D, 16,34, 35, 39, 45, 47, 126, 127, 135, 142, 146, 147, 148.182.183.219
Bakhtine M, 39.84	Mouillaud et têtù, 79, 82, 86, 87
Barthes R, 142.201	Mouriquand, 74
Benveniste E, 168	Moscovici S, 111, 113, 114
Bourdieu P, 111, 150,184	Moliner, 116, 117
Bres J, 130, 182	Pêcheux M, 36
Bronckart, 11	Perelman C, 204
Charaudeau P, 17,51, 54, 57, 58, 81,82, 83, 105, 121, 129, 130, 138, 152, 185, 186, 188, 190, 192, 230, 287	Perelman et Tyteca, 64
Denis, 111	Sayad A, 28
Détrie C, 80.131.132	Siblot P, 80
Ducrot O, 144, 237	Stora et Rochebrune, 156
Eggs E, 146	Zarate G, 115
Foucault M, 37, 125	
Goffman E, 130	
Grize P, 61	

ANNEXES

Annexes

Rubrique 1 : « Hocine Ait Ahmed, chef historique pendant la guerre de libération ». Elle contiendra neuf pages (six pour *El Watan* et trois pour *El Moudjahid*) et quinze directs.

Les discours directs de la première rubrique intitulée Hocine Ait Ahmed, chef politique pendant la guerre de libération.

1- Le rapport de Zeddine intitulé, *Les voies de la révolution*, présenté par Hocine Ait Ahmed, membre du bureau politique PPA au comité central élargi en décembre 1948.

« Nous nous proclamons un parti révolutionnaire. Le mot révolutionnaire est dans les propos de nos militants et de nos responsables. Notre vocabulaire est dominé par des formules à l'emporte-pièce, extrémistes, magiques, telles que *«le problème algérien est un problème de force»*, *«nous sommes pour l'action, contre les discours»*, en attendant, nous ne cessons de discourir. (...) Aujourd'hui que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le mouvement de libération tourne à vide, qu'il est bloqué, il importe que nous débloquions d'abord notre circuit théorique, notre pensée des usages frelatés que nous faisons de quelques notions abstraites afin de permettre à ce mouvement de reprendre son moment historique. Aujourd'hui, nous devons faire notre examen de conscience, nous avons le devoir de nous remettre en cause, de remettre en cause sans faux-fuyants notre orientation et nos conceptions de travail. (...) Des idées fumeuses, voire saugrenues, bouchent notre conscience. En parlant de soulèvement, certains y voient une forme d'insurrection «généralisée», à l'exemple de celle de 1871, étendue à l'ensemble du territoire national. D'autres croient au terrorisme «généralisé». On nous parle de «zone franche», à «généraliser» aussi probablement. Il a été question récemment d'une espèce de seconde mouture de la Révolution française. Il paraît qu'il faut et qu'il suffit d'organiser des manifestations grandioses autour du palais Carnot pour obliger «l'Assemblée algérienne» à se proclamer Assemblée constituante souveraine. (...) Les réponses à ces questions soulèvent en toile de fond le problème de l'orientation idéologique et politique de notre mouvement. Le peuple algérien s'interroge sur le genre de cité, les valeurs sociales et politiques pour lesquelles nous lui demandons de se battre. Il ne peut se contenter de recettes sentimentales, de «lendemains qui chantent ou qui dansent». Il faudra épuiser le débat pour trouver l'expression juste des intérêts et des sentiments populaires. Certes, le but de ce rapport est limité au cadre de notre organisation. Mais les tâches qui lui ont été confiées débordent les aspects techniques : elles posent le problème de la révolution dans toutes ses données, idéologiques, militaires et politiques. Le but de ce rapport est de préciser la donnée principale de la révolution : la ou les formes de lutte que doit revêtir la lutte de libération. (...) L'heure de solutions inconséquentes, des hésitations et de l'empirisme borné est passée, si le parti veut vraiment répondre aux exigences de la libération.

1^{ère} PARTIE – QUELLE FORME PRENDRA LA LUTTE DE LIBÉRATION ?

1-La lutte de Libération ne sera pas un soulèvement en masse. L'idée de soulèvement en masse, est en effet courante. L'homme de la rue pense que le

peuple algérien peut facilement détruire le colonialisme grâce à sa supériorité numérique : 10 contre 1. Il suffira de généraliser à l'Algérie entière un soulèvement populaire. Au lieu de libérer la pensée des masses de cette fraction simpliste, de ce rapport mystificateur, les militants du parti semblent céder à son pouvoir. C'est beau d'être optimiste, mais penser qu'il n'y a plus de problèmes ou d'équation, c'est de l'inconscience. (...). Evoquant l'histoire militaire de l'Europe, Clausewitz accorde une grande importance à la supériorité numérique, mais quand il s'agit d'«armées qui se ressemblent au point de vue de l'équipement, de l'organisation et des connaissances techniques de tout genre»... et qu'il s'agit de batailles stratégiques. L'insurrection de 1871 a échoué, moins parce qu'elle était géographiquement limitée qu'en raison de son caractère spontané, improvisé et des conceptions militaires erronées de ses dirigeants. Outre qu'elle fut conduite par des féodaux qui n'ont pas su préparer et mobiliser les paysans en profondeur, sur le plan militaire elle fut une régression par rapport à la guerre de résistance conduite par Abdelkader jusqu'en 1847 et poursuivie en Kabylie jusqu'en 1858. La bataille d'Icherriden en est un témoignage. Les Algériens, en s'y engageant, ont signé leur perte. (...) Aux yeux des militants qui ont éprouvé directement les conséquences de «l'ordre et du contre ordre d'insurrection», l'histoire «du cheval blanc» et du «drapeau vert» est plus qu'une anecdote humoristique. «La guerre reste toujours un moyen sérieux en vue d'un but sérieux.»

2-La lutte de Libération ne sera pas le terrorisme généralisé

De nombreux dirigeants préconisent le terrorisme, c'est-à-dire la liquidation physique des agents colonialistes les plus nocifs, commissaires de la PR07, «auxiliaires indigènes». Certains prêchent l'assassinat d'adversaires politiques. En somme, le combat libérateur se résumerait à faire disparaître les méchants et les traîtres, sans se soucier du système et des forces sociales qui les secrètent. (...) Se faire justice soi même fait partie des réflexes des Maghrébins, mais ne participe nullement d'une réflexion sur les conditions et les forces qui doivent conduire au succès l'entreprise de libération. (...) *«Pourquoi risquer ma vie dans un combat truqué ou le vainqueur est connu d'avance, je préfère prendre des risques pour quelque chose qui en vaille la peine.»* Telle est l'opinion courante des Algériens, des militants et de nombreux dirigeants ici présents qui se sont retrouvés à Barberousse et non au palais Carnot. Il y a incontestablement, impasse, usure et danger de démoralisation. (...) Le terrorisme ne peut être qu'une aventure sans issue et tragique, conçue comme moyen de détruire le système colonial. (...) L'expérience irlandaise des combats patriotiques nous apporte de riches enseignements dans ce domaine. Elle a connu sa phase terroriste. Mais n'allons pas si loin, l'expérience du soulèvement avorté du 23 mai 1945 est plus proche de nous, que l'échec de la révolution en 1905, ou la débâcle des patriotes irlandais lors de l'insurrection de Pâques 1916 et du terrorisme qui la suivit. De plus, c'est notre propre expérience; elle a profondément marqué les militants qui l'ont vécue et qui en ont tiré les leçons pour eux-mêmes et pour le parti. (...)

Dans le meilleur des cas, réussirions-nous aujourd'hui à liquider tous les auxiliaires indigènes des autorités coloniales, à terroriser nos adversaires politiques, nous ne ferions que précipiter l'épreuve avec l'armée française. A la tête de chaque douar, elle enverrait un officier. Nous revoilà au temps des «bureaux arabes». Et après ? A quoi le terrorisme nous aurait alors avancés ? Au contraire, l'armée française, qui est une machine écrasante, se verrait disposer de l'atout stratégique: l'initiative du «où ?», «quand?», «comment ?» Cette triple détermination qui, selon **Clausewitz**, confère la victoire. En termes politiques, ce sera une provocation qui nous mettra en face d'une machine de guerre contre laquelle il nous faudrait tout le souffle de la nation et toutes les ressources techniques et tactiques dont nous pouvons disposer. La forme de lutte individuelle conduit à nous mettre en position de moindre efficacité et de moindre résistance. Le peuple essoufflé et l'organisation réduite au départ par les foudres de la répression. Nous devons rejeter sans ambages l'action terroriste comme vecteur principal du combat libérateur. L'histoire a fait justice des conceptions «élitistes» car elles sont incapables de mobiliser les masses. Elles germent dans l'ambiance de la petite bourgeoisie qui ne fait pas confiance à ces masses de peur d'être dépassée par elles. Par contre le terrorisme sous sa forme défensive ou d'appoint c'est-à-dire le contreterrorisme peut jouer un rôle dans le cadre de la guerre populaire comme en Indochine. (...)

3-La lutte de libération ne peut se résumer en la constitution d'une zone franche

Il existe une «marotte» chez certains responsables, c'est l'idée de «zone franche». Partant de quelques données — faiblesse de nos effectifs, présence de régions montagneuses peu habitées où, par défaut, la population n'aurait pas à souffrir — on conclut qu'il faut concentrer nos éléments pour plus d'efficacité dans une zone déterminée. Cette conception se base sur des références historiques. Exemples de la Grande Marche chinoise et de la résistance yougoslave. La question qui vient à l'esprit est d'abord : a-t-on une connaissance sérieuse des exemples cités pour en tirer des enseignements ? Quelles formes de luttes principales y-a-t-il eu dans ces cas ? Si «zones franches» il y a eu, où, quand et comment par rapport à ces formes de lutte principale ? Si l'exposé d'un cas historique doit prouver quelque vérité d'ordre général, ce cas doit être développé avec exactitude et minutie sur tous les points qui se rapportent à l'affirmation... De fait, un exemple historique peut étayer les opinions les plus contradictoires ; la traversée des Alpes par Bonaparte (ou, ajouterons-nous, par Annibal et ses guerriers Iguechthoulen) peut être soit une merveille de résolution, soit un coup de tête de véritable extravagance. Le risque d'extravagance est plus grand quand l'inspiration provient d'une vision cinématographique. Simplifier l'héroïque et complexe guerre populaire des peuples yougoslaves et la réduire à un parachutage de la RAF dans une zone franche, c'est choisir un angle de vision frivole et dangereux. Les idées (les images) fixées tiennent lieu de réflexion. En Chine comme en Yougoslavie, il y a eu guerre populaire sur l'ensemble du territoire, avec des formes de luttes multiples. Dans le cas de la Chine comme dans celui de la Yougoslavie, la

«zone franche» n'est pas une forme de lutte. C'est une phase de la lutte, phase stratégique ou tactique. (...) La défense d'une zone libérée suppose l'appui des masses, une armée déjà dotée d'une puissance de feu minimum, des défenses naturelles : forêts vierges, immensités montagneuses, frontières communes avec une puissance amie capable de prendre des risques militaires et diplomatiques afin d'assurer un appui logistique permanent, entre autres.

4-Réédition technique de la Révolution française

Enfin, conception de dernier cri, il faudrait et il suffirait d'organiser autour du palais Carnot des manifestations populaires gigantesques pour obliger l'Assemblée algérienne à se proclamer Constituante. Un 1789 algérien ? Avec prise de Barberousse, serment du jeu de paume et tout. (...) La considération qui saute aux yeux est que la révolution française est un événement intérieur, un phénomène français. Elle n'est pas un conflit entre pays ou peuples différents ; elle n'oppose pas un peuple opprimé à la puissance coloniale, elle oppose des classes sociales. (...) Une mitrailleuse à chaque carrefour suffit à bloquer la démonstration populaire la plus puissante et quelle barricade arrêterait un blindé ? Tous les bidonvilles de la cité Mahieddine n'arrêteraient pas la soldatesque coloniale, même et surtout avec leur population. Une manifestation insurrectionnelle autour du palais Carnot aboutira à un carnage, elle sera impitoyablement réprimée en quelques heures. Les massacres de Mai 1945 son encore un témoignage tout chaud du sang des 45 000 morts ; le colonialisme ne lésine pas. (...) La guerre est un instrument de la politique. Les formes du combat libérateur doivent «se mesurer à l'aune de la politique». La conduite de ce combat est « la politique elle-même» ; «la lutte armée devient politique à son niveau le plus élevé». L'essentiel donc, pour nous, est de ne pas mener une politique erronée. L'ère de «l'épée de Sid Ali» est révolue

5-La lutte de la libération sera une véritable guerre révolutionnaire

Nous avons passé en revue les aspects négatifs de la question se rapportant à «ce que ne sera pas la lutte de Libération». Cette approche nous a permis de clarifier nos idées. Il faut éviter les mésaventures de la pensée pour éviter celles de l'action. La lutte des peuples pour leur libération politique ou sociale doit être réaliste. Pas de ce réalisme alibi qui sort souvent de la bouche de nos savants enturbannés qui trouvent facilement le rythme poétique pour prouver que «nous ne savons même pas fabriquer une allumette». Ni de réalisme pseudo- scientifique de leurs compagnons de route et de joute de l'UDMA qui font usage des mêmes arguments, c'est-à-dire de la puissance militaire ennemie afin de démoraliser les masses et décourager les jeunes cadres. Notre réalisme est révolutionnaire car sans entamer en rien notre foi dans l'action des masses, il a pour souci constant d'élever le niveau stratégique et tactique de leur combat pour les mener au triomphe. La lutte de Libération, de l'humanité algérienne, sera donc une guerre. Elle assumera les proportions d'un conflit avec la puissance coloniale avec tout son potentiel militaire, économique et diplomatique, donc politique. (...) Colonie de peuplement, d'exploitation, de prestige par excellence, terre française, la France ne le lâchera pas sans épuiser

tous les atouts formidables dont elle dispose. (...) Par conséquent, c'est bel et bien face à l'une des plus grandes puissances du monde que nous aurons à arracher notre indépendance. Le rapport des forces en présence est effrayant par la supériorité écrasante du colonialisme dans tous les domaines sauf dans le domaine moral. Notre atout est donc un atout moral au sens de l'esprit de résistance, de foi patriotique, d'abnégation et de détermination qui doivent animer tous les Algériens et chaque Algérien. (...) Par guerre populaire, nous entendons «guerre des partisans» menée par les avant gardes militairement organisées des masses populaires, elles-mêmes politiquement mobilisées et solidement encadrées. Par leurs origines et leurs rôles, les partisans sont à la fois des soldats et des éléments de Landsturm. M. Clausewitz admet qu'il est *«impossible de mener des paysans armés comme une section de soldats qui se tiennent réunis en troupeau et qu'on mène par le bout du nez»* et que *«ces paysans armés possèdent l'art, par contre, de s'égailler et de se disperser dans toutes les directions sans se perdre et sans avoir besoin plan élaboré»*. Nous disons que le partisan est un paysan rompu à l'art d'attaquer en sections disciplinées et de se disperser avec un plan élaboré. Nous n'aurons pas l'armée de l'empereur ou du sultan avec ses mercenaires bien rangés devant l'ennemi et, derrière, cachés dans la nature, une multitude de Jacques prêts à harceler et à fixer les troupes ennemies dans des combats secondaires. La guerre des partisans sera menée par les paysans organisés. Ils sont les seuls capables de la mener. (...) La guerre populaire sous cette forme s'inscrit dans notre génie historique le plus confirmé. C'est la guerre populaire qui a accouché de Takfarinas et de Jugurtha et qui a permis à nos paysans d'écraser des légions romaines et de résister pendant des décennies à la domination romaine. (...) Les enseignements de la résistance algérienne qui s'est échelonnée sur près d'un demi-siècle doivent nous permettre de dégager les lignes principales de la Guerre de Libération. (...) La victoire de notre stratégie est l'indépendance de l'Algérie. C'est une victoire politique. «En stratégie, il n'y a pas de victoire militaire, le succès stratégique est la préparation favorable de la victoire tactique.» La stratégie pourra multiplier ses forces. Les principes directeurs de notre stratégie sont :

- 1-L'avantage du terrain.
- 2- La guérilla comme forme de guerre principale.
- 3- La défense stratégique et non l'offensive.
- 4- La formation de bases stratégiques en certains points, forme des masses compactes d'où peut venir une foudre terrible.

Le principe directeur se rapportant à l'unité d'action avec le Maroc et la Tunisie se situe à la charnière des problèmes de stratégie intérieure et de stratégie extérieure. Nous préférons les situer à cette frontière. En vérité, le Maghreb est un tout stratégique par le relief, l'histoire, l'identité de l'oppression coloniale et les aspirations profondes des masses. A première vue, un combat libérateur qui n'envisage pas tout le Maghreb comme cadre

stratégique apparaît un suicide, étant donné le rapport actuel des forces matérielles potentielles, et le danger de l'utilisation inévitable de cette unité «géométrique» contre l'Algérie. (...) Cependant, l'Algérie se condamnerait à perdre davantage, c'est-à-dire tous les autres atouts, si elle faisait une condition sine qua non d'un dispositif maghrébin préalable. Ce dispositif suppose une identité de vues, de sentiments, d'intérêt chez les dirigeants. Nous n'en sommes pas encore là en dépit des déclarations. Faudra-t-il alors considérer les deux autres pays comme des alliés possibles ? (...) Ni condition sine qua non qui risque de devenir un prétexte à l'attentisme ni simple appoint, le Maghreb doit retrouver dans le combat son entité géométrique. (...) En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire de nos perspectives révolutionnaires qu'elles ont pour objet de susciter un processus de guerre populaire digne des levées en masse qui ont glorieusement illustré l'histoire du Maghreb, de canaliser ce processus sous les formes les plus modernes possibles de la guerre des partisans comprise dans la théorie de la défense stratégique, de susciter à l'extérieur et même en France des mouvements de solidarité et de soutien efficaces. (...)

2^{ème} PARTIE - BRÈVE ANALYSE

a) Aspect politique

Continuer à nous battre sur le terrain choisi pas le colonialisme par des moyens choisis par lui, et à des échéances choisies par lui naturellement, c'est renoncer à toute stratégie et accepter d'être manœuvrés, manipulés, et domestiqués par les piètres tacticiens des « affaires indigènes ». Le Parti se coupera des masses, s'il ne répond pas à leur enthousiasme et à leur attente. La désillusion risque d'être terrible, s'il donne l'impression d'être un parti comme les autres, vieilli et en quête de sièges et de sinécures. « Il trahirait sa mission historique, s'il ne se met pas en prise directe, consciente et efficace sur le courant révolutionnaire. (...) »

b) Aspect organisationnel

De sérieuses disparités entre différentes régions d'Algérie se développent en raison des niveaux différents d'expériences militantes et de maturité politique. L'empirisme de nos méthodes de travail est aussi un élément d'aggravation dans l'absence d'homogénéité et d'uniformisation de l'implantation de nos structures. (...) Il est permis de caractériser l'état de nos structures de la façon suivante :

1. Déséquilibre dans l'assise géographique rurale du mouvement de libération.
2. Manque de cadres et de formation idéologique.
3. Dispersion de nos structures organiques.

L'OS se trouve devant des responsabilités écrasantes avec des moyens dérisoires. Si les décisions du Congrès concernant l'action légale sont

relativement respectées, celles portant sur «les préparatifs techniques et matériels de l'insurrection» ne le sont pas. Notre mouvement a souffert jusqu'ici de l'absence d'une orientation précise du point de vue de sa stratégie révolutionnaire. Aujourd'hui que nous savons quelles formes revêtira la lutte de Libération, nous sommes plus conscients des exigences de cette lutte en potentiel moral, en cadres et en force matérielle. L'OS doit devenir rapidement l'instrument capable de mettre en place le dispositif minimum d'une Guerre de Libération. (...) L'OS est une organisation d'élite, avec des effectifs forcément restreints à cause de son caractère ultra clandestin. Elle doit en premier lieu former les cadres du combat libérateur. Ce travail de formation a pour but d'élever le niveau technique et tactique de ce combat. Sur le plan technique, étude théorique et pratique du maniement des armes modernes et des explosifs, aspects principaux du combat individuel. Sur le plan tactique, nous avons choisi, dans les ouvrages récents traitant de la guérilla, de la guerre des partisans, des «commandos», des leçons s'adaptant le mieux aux données de notre pays et qui sont d'un niveau accessible à nos militants. La formation tactique se fait en théorie et en pratique. Nous avons multiplié les stages de formation en campagne afin de familiariser les éléments avec les problèmes posés par la guérilla. (...) Bien que nous ne donnions pas de grades, notre ambition est de fournir des officiers à la Révolution, de petits et moyens cadres militaires au service du parti et des masses. La lutte seule et les mérites réels au feu justifieront les grades de demain. Le baptême du peuple et du combat seront de précieux critères. (...) Néanmoins, une organisation de cette importance ne s'apprécie pas uniquement en fonction de ses effectifs et de son moral ; son efficacité dépend de l'ensemble dont elle dispose. Ici apparaissent les dangereuses faiblesses de l'OS. C'est la faiblesse mortelle de la Révolution. *«Nous manquons d'armes et d'argent !» «Nous n'avons ni armes ni argent !»*

3^{ème} PARTIE : PERSPECTIVES

Si l'on examine froidement l'histoire militaire contemporaine, on ne découvrira pas un pareil état d'inégalité, tant du point de vue du potentiel politique économique et humain, que du point de vue militaire, effectifs, armements, entraînement. On chercherait vainement même dans les luttes des peuples coloniaux contre les puissances européennes. Les conflits d'Indochine et d'Indonésie n'offrent aucune aubaine d'«équivalence» dans le rapport des forces, car outre les différences considérables dans les conjonctures politiques - avantages multiples tirés des contradictions impériales-coloniales (Japon contre non-asiatiques), puis intra-impérialistes (USA, France, Pays-Bas) - les peuples indochinois et indonésien bénéficiaient de l'importance de leur population, d'immenses espaces rendus stratégiques par le relief et les forêts vierges, de l'éloignement des métropoles et, par-dessus tout, de l'absence d'un peuplement européen qui, à l'instar de celui qui vit chez nous, fait la pluie et le beau temps en France. Ce rapport de force ne nous effraie pas. Mais nous devons le voir avec courage. Des erreurs d'appréciation et d'orientation ont coûté la défaite à des pays pourtant équivalents par leur puissance, mais dont les chefs militaires

se sont barricadés derrière des conceptions erronées. (...) Nous préférons nous mettre dans l'état d'esprit contraire, à la lumière des conséquences désastreuses engendrées par une doctrine à courte vue et des chefs bornés par la médiocrité et la suffisance. Nous ne voulons pas que notre combat soit *«un feu de paille»*, nous reconnaissons au colonialisme sa nette supériorité matérielle. Nous n'avons ni aviation ni blindés, et ces deux armes sont décisives dans la guerre classique et terrifiante en rase campagne. Nous ne ferons pas de *«Don Quichotisme imbécile qui oppose le fantassin et le blindé dans un corps à corps (épique) toujours à l'avantage du premier»*. L'ère de «l'épée de Sid Ali» est révolue. Plus de deux décennies avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, Ernst Jünger, combattant héroïque de 14-18 et visionnaire en choses de la guerre écrivait au contraire des dogmatiques français : *«Le tank réunit heureusement mouvement, efficacité, protection au même titre que jadis les éléphants de guerre des diadoques»*... La prochaine guerre sera brève et violente, ce qui correspond au rythme de la machine. (...) Quoi qu'il en soit, la guerre populaire de libération nous donne des atouts. D'abord la force morale d'une cause juste qu'une humanité écrasée et humiliée dans ses ressorts les plus intimes est résolue à défendre, plutôt que de se renier. Les vertus guerrières de notre peuple, le mépris du danger, la force de caractère et d'esprit, la persévérance trouveront dans l'islam bien exploité un élément de mobilisation et de soutien dans les vicissitudes, les revers, le deuil et les «hasards» de la guerre. Ensuite, l'Algérie c'est notre pays. Le peuple algérien connaît ses moindres recoins. Il fait corps avec le relief. La guerre des partisans, avec ses fonctions de commandos dans les villes, ses actions de sabotage généralisées, nous permettra de tirer le maximum de ces atouts, c'est-à-dire de durer et d'atteindre les objectifs de la défense stratégique. Le troisième atout est d'intégrer la guerre populaire dans les contextes internationaux qui susciteront le plus de sympathies et d'appuis stratégiques possibles. Le contexte des peuples coloniaux en particulier et des pays révolutionnaires en général qui luttent contre les différents types d'impérialisme. (...)

1^{ère} perspective : Aiguiser et approfondir la conscience révolutionnaire de nos masses

Il s'agit de combler nos lacunes et de travailler en profondeur nos masses rurales. Le patriotisme révolutionnaire est dans les campagnes, la paysannerie pauvre, la paysannerie des khammassine, les petits paysans, constitueront l'élément moteur de la guerre de libération. Leur tempérament, l'amour patriotique qui s'aiguise dans le nif et «la convoitise de la gloire», leur dévouement fanatique, gage de fermeté et d'obstination, toutes qualités et force d'âme qui les ont rendus jadis et les rendront encore maîtres dans l'art de la guérilla. (...) Approfondir la conscience révolutionnaire, c'est rendre explicites et aiguës leurs aspirations sociales, leur soif de terre qui est plus que millénaire. Le mot d'ordre «La terre à ceux qui la libèrent», qui correspond aux aspirations de nos masses rurales, aura un effet multiplicateur, c'est-à-dire durablement mobilisateur. (...) Notre parti doit avoir pour tâche d'expliquer et de convaincre les paysans que les terres expropriées par les armes seront reprises

par les armes, que les domaines des féodaux sont du domaine de la lutte de libération. (...) Ce travail ne doit pas être fait au hasard. Il doit être conçu et entrepris méthodiquement. Il doit tenir compte des études faites par l'état-major en vue d'élaborer l'hypothèse de travail que constitue le Plan vert. C'est en fonction de ce plan que nous avons opéré un nouveau découpage du territoire. La définition et délimitation de «*zones d'action*», de «*résistance*», et de «*protection*» aura notamment pour avantage de libérer nos cadres d'une routine de pensée et d'action et de les familiariser avec les structures futures et la guerre de libération. Ces zones s'organisent autour des bastions ruraux les plus importants. La réorganisation du parti doit se fixer comme objectif une implantation profonde dans ces mêmes bastions. (...) Aiguiser et approfondir la conscience révolutionnaire de nos masses, c'est aussi s'attaquer méthodiquement à la tâche d'implantation et d'organisation dans les milieux ouvriers et étudiants. (...) Quoique peu développée, la classe ouvrière peut être amenée à jouer un rôle important dans un contexte de lutte radicale aux objectifs révolutionnaire auxquels elle ne manquera pas de s'identifier. (...) Au demeurant, l'expérience de nos travailleurs en France en matière syndicale doit permettre à notre mouvement d'élargir en Algérie des structures d'accueil à un mouvement syndical authentiquement national et révolutionnaire. Quant aux étudiants et aux lycéens, notre tâche est aussi de parvenir à les réorganiser afin qu'ils puissent être le ferment du patriotisme révolutionnaire en attendant de s'intégrer à la lutte libératrice. (...)

2^{ème} perspective : Politique de renouvellement des cadres

Le parti doit pourvoir en permanents à plein temps ses structures organisationnelles ! Devenir permanent pour un cadre révolutionnaire est la forme suprême d'engagement ! (...) L'organisation de combat rationnelle et moderne que nous nous devons de mettre sur pied a besoin d'élites révolutionnaires sans cesse plus nombreuses, pour que la révolution, comme une «horlogerie bien remontée», perpétue son propre élan et son moment historique. (...)

3^{ème} perspective : Des armes, des finances !

Nous avons écrasé l'UDMA et les Oulémas dans des combats électoraux. C'est un objectif important mais secondaire par rapport au but stratégique qui est de mettre notre peuple en position d'affronter le combat libérateur. Une équipe doit être chargée de trouver les armes et les finances qu'exige la conjoncture. Elle doit frapper à toutes les portes. Aller à Rabat, Tunis, Le Caire. Convaincre l'Istiqlal de construire moins de mosquées et de médersas, et de nous consentir un emprunt. Plaider notre cause auprès de la Ligue arabe dont les déclarations de solidarité avec le Maghreb ne manquent pas. Le désastre de Palestine serait profitable s'il devait aider à l'élaboration d'une grande stratégie, d'une stratégie révolutionnaire à l'échelle du Monde arabe. C'est au Caire que des rencontres fructueuses pourraient nous aider à solutionner nos problèmes. L'emprunt paraît d'ailleurs une excellente formule, elle sauvegarde notre amour-propre et le soin jaloux que nous avons d'assurer notre liberté de

mouvement et d'éviter au parti et au pays toute espèce d'aliénation. (...) L'envoi d'un émissaire par Abdelkrim ainsi qu'un contact pris à Alger par nous avec un représentant étranger nous ont donné l'impression que l'Algérie est un enjeu important en Méditerranée. Il suffirait d'examiner les possibilités qui peuvent s'offrir à nous du fait de cet enjeu. L'isolement a trop duré. Le parti qui a la lourde charge de libérer l'Algérie doit rompre cet isolement. (...)

4^{ème} perspective : Unification du combat maghrébin

Le cadre maghrébin de la guerre de libération algérienne est un facteur si contraignant qu'il domine nos perspectives. C'est l'entité géométrique par excellence qui joue un rôle politico-militaire primordial dans la grande stratégie impérialiste française par rapport aux trois pays qui la composent, au continent africain et à tout le bassin. ».

2- Les quatre discours directs relevés

1 -«Khider m'a dit que moi et Boudiaf, nous étions appelés à y participer. Je lui ai demandé : alors pourquoi vous ne me l'avait pas dit ? Je ne le savais pas ! ».

2-« Boumediene a envoyé Bouteflika recruter l'un (d'eux) (...) Boudiaf leur a dit 'non'. En ce qui me concerne, il n'était pas question de m'en parler, ils connaissaient déjà mon point de vue idéologique. Ils se sont rabattus sur Ben Bella».

3-« Je démissionne de tous les organismes directeurs de la Révolution. Cette décision est irrévocable. Elle répond au consensus populaire, au désir profond du peuple qui rend responsables tous les dirigeants, sans exception, de la situation actuelle et qui voudrait les voir tous s'en aller».

4-« le groupe de Tlemcen c'est la démagogie révolutionnaire. C'est la politique de clans. Ce sont les alliances du hasard et c'est la guerre civile, il faut faire le contraire(...) Que Ben Bella fasse un gouvernement d'union nationale avec les véritables révolutionnaires, je le soutiendrai où qu'il s'en aille ».

Le Président Bouteflika décrète un deuil national de 8 jours

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décrété, jeudi dernier, «un deuil national de huit jours sur l'ensemble du territoire national, à compter de vendredi 25 décembre 2015, à la suite du décès du moudjahid, Hocine Aït Ahmed, l'un des dirigeants de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

13-14 Rabie El Aouel 1437 - Vendredi 25 - Samedi 26 Décembre 2015 - N°15628 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

ÉDITORIAL

RECONNAISSANCE

Hocine Aït Ahmed, que l'Algérie tout entière vient de perdre, était un homme d'honneur qui, sa vie durant, n'a cessé de militer pour ses convictions. Des convictions fortes qui s'inscrivent dans le sens des aspirations de toutes les nations parce qu'elles défendent des valeurs universelles telles que le respect, la dignité, la liberté de l'individu et de la collectivité. C'est dans cet esprit que l'on peut comprendre et situer son combat : d'abord anticolonial ensuite contre les dérives de l'autoritarisme. Dans un premier temps en s'impliquant dans la guerre de Libération nationale, ensuite en faisant valoir les droits à l'opposition politique et à un contre-pouvoir, seuls à même de limiter l'arbitraire, avec un sens très développé du discernement, de l'engagement et de l'honnêteté intellectuelle.

Son parcours, heurté, n'a pas été une ligne droite. Son combat, il l'a mené dans des conjonctures souvent troubles, donc dangereuses. Il a toujours su surmonter les épreuves sans renoncer à son idéal.

Ayant acquis sur le terrain de la lutte une grande culture de l'État, il n'a jamais confondu le comportement d'un individu, ou même d'un régime, avec la patrie, avec la souveraineté de l'État et de son peuple. Tout simplement parce qu'il avait l'Algérie au cœur et son idéal était que son pays puisse construire une société moderne et démocratique, de manière pacifique.

C'est d'ailleurs vers cet idéal que l'Algérie se dirige. Ceci pour dire que les idées pour lesquelles Da l'Hocine a consacré toute sa vie sont toujours à l'ordre du jour et figurent parmi les préoccupations et les aspirations actuelles de la société algérienne qui s'apprête à franchir une autre étape qualitative avec la prochaine révision de sa loi fondamentale.

La réaction de la classe politique, du mouvement associatif et de simples citoyens témoigne de la place qu'occupait cet homme dans notre mémoire et dans notre histoire. Le Président de la République, qui connaît bien la valeur de cette catégorie de patriotes sincères, le décrit ainsi dans le message de condoléances adressé à sa famille : « Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion. Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie ».

En décidant un deuil de huit jours, ce n'est pas simplement un hommage à la bravoure, au courage et au charisme d'un homme, un militant au long cours, un diplomate de la Révolution, un opposant déterminé, mais pacifique, c'est surtout la reconnaissance de la patrie algérienne à un homme d'une grande stature politique qui s'était dévoué pour elle, lui était constamment resté fidèle et dont le bonheur et la prospérité constituaient l'essence de sa vie.

EL MOUDJAHID

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA REND HOMMAGE AU DÉFUNT HOCINE AÏT AHMED :

« Un dirigeant historique hors pair »

PP. 3 à 6



● La dépouille sera rapatriée jeudi 31 décembre, et l'enterrement aura lieu le lendemain dans son village natal

● Hommage des formations politiques, des organisations, des personnalités et des médias



DÉCÈS DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA,
REND HOMMAGE AU DÉFUNT :

« Un dirigeant historique hors pair »

Abdelaziz Bouteflika a adressé, jeudi 24 décembre, un message de condoléances à la famille et aux proches de Hocine Aït Ahmed. «L'un des grands hommes de l'Algérie, un éminent militant et un dirigeant historique hors pair, le moudjahid Hocine Aït Ahmed vient de nous quitter, puisse Dieu Le Tout-puissant l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle», écrit le Président de la République dans ce message diffusé via l'agence officielle APS.

«**L**ouanges à Dieu, à la volonté duquel nous ne pouvons que nous résigner, car nul n'est éternel. Mais il peine à l'Algérie de perdre une sommité de la trempe de Hocine Aït Ahmed dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique ont éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde», ajoute le Chef de l'État.

« L'Algérie vient de perdre une sommité »

«Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa Nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion. Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie», écrit encore le Président de la République.

« Une icône incontestée »

«Je n'oublierai point son courage, ni sa bravoure et son charisme qui ont marqué les différents événements liés à l'Histoire de



l'Algérie, depuis l'Organisation spéciale (OS) qu'il a présidée à une période des plus sombres, jusqu'à ses positions courageuses et ses avis judicieux qui éclairaient les nombreuses rencontres et conférences internationales, en passant

par son évocation des géôles du colonisateur, la fondation du bureau du Maghreb où il avait grandement contribué à faire connaître les pays arabes d'Afrique du nord, le détournement par l'armée française de l'avion qui le transportait avec

ses compagnons dans une opération de piraterie inédite, la menace qui pesait sur les frontières algériennes et qu'il a vite écartée en les défendant avec tout son attirail et ses hommes, son rôle dans le Gouvernement provisoire dont il de-

vient membre alors qu'il est incarcéré et dans l'opposition où il fut une icône incontestée», poursuit M. Bouteflika.

« Il a honoré le serment du peuple »

«Ni moi, ni le peuple algérien, ni l'Histoire n'oublierons le regretté Hocine Aït Ahmed qui s'était dévoué pour son pays, qui est resté fidèle à son peuple et a honoré le serment. L'Algérie a perdu en la personne de Hocine Aït Ahmed un de ses grands hommes qui a accompli avec abnégation et dévouement son devoir de militant et de moudjahid», lit-on dans le message.

«Le souvenir des hommes de la trempe d'Aït Ahmed dont les actions et les réalisations profitent, tels des épis cultivés à travers le temps, aux générations successives, demeure gravé dans les mémoires et leur souvenir vivace dans les cœurs», ajoute le Président Bouteflika.

«Je prie Dieu d'entourer le défunt de sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle. Je prie Dieu également d'assister ses proches et compagnons de lutte dans leur douleur, de leur accorder sérénité et quiétude», conclut le Chef de l'État.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, M. ABDELKADER BENSALAH : « L'Algérie perd une grande figure historique nationale »

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a souligné, jeudi dernier, que l'Algérie a perdu en la personne de Hocine Aït Ahmed «une grande figure historique nationale».

Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, M. Bensalah a souligné que «l'Algérie a perdu en la personne d'Aït Ahmed une grande figure historique nationale et l'un des précurseurs de la Révolution du premier Novembre 1954». «Avec son parcours militant et politique, le défunt a marqué l'histoire contemporaine de l'Algérie, il compte parmi la première génération de moudjahidine qui ont été à l'origine du déclenchement de la



glorieuse Guerre de Libération nationale», a ajouté M. Bensalah. «Il a contribué par ses idées politiques à la vie nationale et milité, sa vie

durant, pour asseoir les règles de la pratique démocratique à même de préserver l'unité nationale et le legs des chouhada», a-t-il conclu.

MOHAMED LARBI OULD KHELIFA, PRÉSIDENT DE L'APN : « Un symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie »



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a souligné, jeudi dernier, que l'Algérie a perdu en la personne du Moudjahid Hocine Aït Ahmed, «l'un des symboles de son histoire contemporaine» et un homme «qui a consacré sa jeunesse à la lutte pour l'indépendance du pays».

Dans un message de condoléances, M. Ould Khelifa a indiqué que «l'Algérie a perdu l'un des symboles de son histoire contemporaine avec la disparition de Hocine Aït Ahmed qui a consacré toute sa jeunesse au combat pour l'indépendance de l'Algérie, en tant que militant, dirigeant et représentant de l'Algérie dans les fora internationaux. Le défunt fut, a-t-il ajouté, «l'un des initiateurs du changement historique au sein du mouvement national pour le recou-

vrement de la souveraineté nationale et pour l'édification d'un État libre et démocratique». Il a indiqué, par ailleurs, que «l'Histoire retiendra les convictions du moudjahid Aït Ahmed en matière de défense de la liberté, de la justice et de la démocratie et ses positions politiques en faveur d'une Algérie stable et prospère. Des positions qui ont fait l'unanimité de tous ceux qui croyaient à ses principes nationalistes depuis le début de son parcours politique dans les années 1940». «Avec la disparition de Hocine Aït Ahmed, nous faisons une halte historique pour s'enorgueillir du combat de notre peuple pour l'indépendance, la justice et la démocratie, et faire de notre Révolution, nos symboles et sacrifices, la référence historique à suivre pour l'éducation des générations futures».

ABDELMALEK SELLAL, PREMIER MINISTRE :

« Un grand militant historique et un leader national »

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné que le défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed est «un grand militant historique et un leader national». «C'est avec une grande affliction que nous avons appris le décès du militant historique et leader national, le moudjahid Hocine Aït Ahmed. Puisse Dieu Tout-Puissant l'accueillir en Son vaste paradis», écrit M. Sellal sur sa page Facebook. «Face à cette épreuve, je prie Dieu d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle et d'assister ses proches et compagnons de lutte», a ajouté M. Sellal.



TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul intransigeant sur la qualité et la formation

Au regard d'une dynamique ininterrompue et s'inscrivant au diapason de l'ambition manifestement affichée par les hautes autorités et tendant à relancer l'économie hors hydrocarbures, le secteur du tourisme s'extirpe progressivement d'une léthargie dont il était prisonnier des années durant.

Il ne constitue plus, autrement dit, « ce maillon faible » de l'activité économique globale. Mieux, sous la conduite du ministre Amar Ghoul, « la feuille de route » établie pour relever le secteur du tourisme s'annonce des plus prometteuses dans ses objectifs à atteindre. Lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée hier à Alger, Ghoul, ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat a fait montre d'une volonté qui ne trompe pas quant à hisser son secteur au rang des plus compétitifs économiquement parlant.

Une agence du tourisme, une manufacture spécialisée dans la céramique, un des produits les plus prisés de l'artisanat, deux infrastructures hôtelières en cours de réalisation, en sus de l'inauguration d'une nouvelle agence de l'ONAT, toutes ces étapes inscrites au programme de visite que Ghoul a effectué, hier, dans la capitale renseignent, si besoin est, sur sa stratégie visant à dynamiser le secteur du tourisme. Une stratégie axée, entre autres, sur la nécessité de consacrer un sursaut qualitatif dans l'accomplissement des missions attribuées à chaque intervenants dans ce créneau.

« L'exigence de la qualité » a constitué d'ailleurs une des recommandations que le ministre n'a cessé de répéter lors de sa sortie, hier, sur le terrain. Une sortie qu'il entamé à partir des hauteurs d'Alger, soit dans la localité de Draria et plus précisément au sein de l'agence du tourisme « Draria Tour ». Sur place également fait part d'une autre nécessité, celle de promouvoir le tourisme intérieur au profit des familles algériennes désireuse notamment de faire la découverte du Sud. « Organisez des voyages vers le Sud et soyez certains qu'en tant que département ministériel, nous sommes là pour vous assister », indiqué le ministre Ghoul qui était accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors de sa sortie d'hier.

Les agences de voyages appelées à s'impliquer dans la politique du tourisme

Au sujet des agences de voyages, le ministre assuré que celle-ci bénéficieront d'un accompagnement de qualité de la part de son département, « autant au plan d'encadrement, d'assouplissement des mesures administratives et même en termes de



Ph: Bilal

financement » a-t-il dit. Ceci à condition que les mêmes agences « s'impliquent énergiquement dans la consécration de la politique du développement du tourisme », a-t-il ajouté. A Draria toujours, le ministre Ghoul a inspecté l'usine « Céramique d'Art » propriété d'un privé. Le ministre a préconisé, à ce propos que les produits céramiques sont empreints d'un cachet d'authenticité à même que ces mêmes produits sont vecteurs de l'identité algérienne. « Nous ne ménagerons aucun efforts pour que

les produits de l'Artisanat algérien puissent conquérir les marchés mondiaux », dira plus tard Ghoul, non sans mettre l'accent, une fois de plus sur l'exigence de la qualité. Deux hôtels en cours de construction, le premier à Ben Aknoun et le second à Bab Ezzouar, ont été également au menu de la visite effectuée, hier, par le ministre Amar Ghoul dans la capitale. Faisant part de sa satisfaction quant à l'avancée et la qualité architecturale des travaux, le représentant du gouvernement a toutefois centrée

ses recommandations sur la formation nécessaire, voire obligatoire de la totalité du personnel hôtelier. « Les autorisations d'exploitations des établissements hôteliers seront, à l'avenir tributaire de la formation du personnel qui sera justifiée par des attestations », a en effet soutenu Amar Ghoul invitant les responsables des deux hôtels visités à orner l'intérieur de leurs bâtisses par des produits d'artisanats locaux. Les deux infrastructures en cours de réalisation seront classées 3 étoiles, ce qui permettra, selon M. Ghoul leur fréquentation par la « la classe moyenne » une fois leur réception sera chose faite.

Il s'agit là d'une orientation nationale dira le ministre précisant que sur les 2.500 projets touristiques qui seront engagés en 2016 à travers le pays ; 1.200 hôtels et espaces touristiques auront la même classification pour les besoins de la promotion du tourisme intérieur. Au niveau d'Alger centre, Amar Ghoul, a procédé en outre à la mise en exploitation d'une nouvelle agence de l'Office national du tourisme dans une ambiance riche en couleurs.

Karim Aoudia

AHD 54

Plaidoyer pour une sortie consensuelle de la crise

Le président du parti AHD 54 a souligné, hier, que la gestion de la crise économique engendrée par la chute du prix du pétrole, nécessitait l'implication de l'ensemble des forces vives de la nation, dans un débat national permettant d'identifier les voies et moyens à même d'édifier une économie nationale productive, hors hydrocarbures. « Comment va-t-on faire, demain, pour affronter la crise économique ? Telle est la problématique qui doit être posée et avec la participation de l'ensemble des forces vives de la nation. Tout le reste n'est que faux débat », a déclaré Ali Fawzi Rebaïne, lors d'une conférence de presse animée au siège de sa formation politique. Le président de Ahd 54 soutient, dans ce contexte, que les propositions formulées par les divers intervenants au cours du débat « devraient-être soumises au peuple, seul habilité à choisir les plus efficaces,



Ph: T. Rouabah

par voie référendaire », a-t-il recommandé. Rebaïne a réitéré lors de cette rencontre avec la presse que son parti « dispose d'une vision sur la gestion de cette crise, basée notamment sur la réorganisation du secteur de l'agriculture comme locomotive de développement mais aussi la relance des industries de transformation ».

S'attardant sur la question de réorganisation du secteur de l'agriculture, l'orateur mettra en avant toute l'importance du règlement de la question du foncier agricole. Dans son discours, il regrette les prix jugés « élevés » des engrais et des céréales et plaidera pour la dynamisation du rôle des instituts spécialisés

en agronomie. « J'appelle à cette occasion, les Fellahs à s'organiser davantage et de constituer des coopératives pour mieux affronter le marché », a-t-il suggéré. Le président du parti Ahd 54 a rappelé que la tenue du Congrès national du parti est prévue au premier semestre 2016 et assuré que les préparatifs pour ce faire, vont bon train, précisant à ce propos, que la commission chargée des préparatifs de ce congrès a été déjà mise en place. Interrogé sur les activités du parti en 2015, Rebaïne a souligné que sa formation politique avait « en moyenne, une activité, chaque semaine » et a indiqué qu'il avait effectué, en 2014, quelque 20 sorties sur le terrain, et ce, à travers les 48 wilayas du pays. Il relève également l'organisation, en 2015, de nombre d'ateliers thématiques pour la promotion du programme du parti et l'examen de la situation politique,

économique et sociale du pays. Lors de ces ateliers, plusieurs points ont été abordés dont « le rôle des institutions législatives et judiciaires » et « la situation économique » du pays. « Une conférence nationale, venant couronner les efforts déployés, est consacrée à l'examen des décisions issues de ces ateliers », a-t-il noté.

Sans surprise, et fidèle à son discours d'opposant, M. Rebaïne a fustigé les nouvelles dispositions et mesures contenues dans la loi de finances 2016. Il faut dire enfin que cette rencontre a été mise à profit pour rendre un vibrant hommage à la personnalité historique que l'Algérie vient de perdre, en l'occurrence, le fondateur et président du FFS. « Hocine Ait Ahmed fait partie de ces hommes auxquels on doit tout. Ce sont des hommes qui ont fait l'Algérie et l'histoire de leur pays ».

Soraya Guemmouri

HOCINE AÏT AHMED

Un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran

Seule une plaque apposée à l'entrée de la Grande Poste d'Oran, actuellement en plein travaux de rénovation, rappelle qu'un certain 5 avril 1949, a eu lieu une attaque à main armée exécutée par un commando de l'Organisation spéciale (OS), branche armée du PPA-MTL. L'un des artisans et exécutants de cette opération héroïque n'était autre que le défunt Hocine Aït Ahmed, décédé, mercredi dernier à Lausanne à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie.

Dans l'ouvrage *La guerre d'Algérie vue par les Algériens*, les historiens Benjamin Stora et Renaud de Rochebrune soulignent que la préparation de l'opération remonte au début de l'année 1949, lorsque le responsable national de l'OS de l'époque, Hocine Aït Ahmed, lors d'une réunion avec ses éléments, décide de trouver les fonds pour financer les activités de l'Organisation et l'achat des armes nécessaires pour préparer le déclenchement du combat libérateur. Le choix porté sur la poste d'Oran a été fait sur la base d'informations données à Ahmed Ben Bella, responsable de l'OS pour l'Oranie par un employé des PTT, Djelloul Nemiche, selon lesquelles tous les premiers lundis de mois, la poste d'Oran réceptionnait des sommes importantes d'argent qui étaient dispatchées ensuite sur les autres bureaux de poste. Aït Ahmed informe du projet



le SG du PPA-MTL, Hocine Lahouel. Selon Stora et de Rochebrune, grâce à l'appui décisif de Hocine Lahouel, le feu vert est donné par

les rares responsables au courant. A condition, que les exécutants prennent toutes les précautions pour éviter que l'existence de l'OS ne soit éventée et ne pas impliquer la structure légale du PPA-MTL. Arrêtée pour le 1^{er} mars 1949, l'opération n'aura pas lieu, le véhicule dérobé, la veille, était dans un mauvais état et ne pouvait pas servir pour cette attaque. La date de l'attaque a été arrêtée pour le premier lundi du mois suivant, soit le 5 avril 1949. Comme pour le mois précédent, Ait Ahmed regagne Oran. Accompagné d'Omar Haddad, Aït Ahmed repère, au centre-ville, une traction avant noire avec, sur le pare-brise, un macaron de médecin. Grâce à un subterfuge, ils parvinrent à chercher le praticien chez lui pour l'enlever et l'emmener jusqu'à un lieu de rendez-vous fixé entre-temps. Le but est d'évi-

ter que le médecin signale le vol de son véhicule et ne donne l'alerte. Le lendemain, à 7h45, un commando est sur place. L'un de ses membres accède au guichet des télégraphes et parvient à tromper la vigilance de l'agent en poste pour permettre au reste du groupe d'investir la salle où est gardé l'argent. Ils neutralisèrent deux agents, surpris en train de compter les fonds.

Pressés, les membres du commando ramassèrent le maximum de billets se trouvant à leur portée, avant de prendre la fuite à bord du véhicule, sous le regard ébahi des passants et des clients des deux cafés, "l'Aiglon" et le "Val-lauris" faisant face à la Grande Poste. L'opération a été une réussite, même si le butin — 3.178.000 francs selon Stora et de Rochebrune — paraissait dérisoire.

Ultime hommage à Lausanne

Un ultime hommage a été rendu hier à Lausanne, en Suisse, au défunt Hocine Ait Ahmed, qualifié notamment de « résistant inlassable » et d'homme « aussi grand que modeste ». Plus de 300 personnes ont rendu un hommage émouvant au leader politique et révolutionnaire Hocine Aït Ahmed, qui a consacré toute sa vie pour une Algérie démocratique et prospère, selon des médias suisses. « Résistant inlassable, mais aussi héros ordinaire, Hocine Aït Ahmed était un homme aussi grand que modeste », a affirmé le professeur Marie-Claire Caloz-Tschopp, qui a travaillé avec l'un des dirigeants historiques de la Révolution algérienne. « Notre deuil est aussi immense que l'héritage qu'il nous

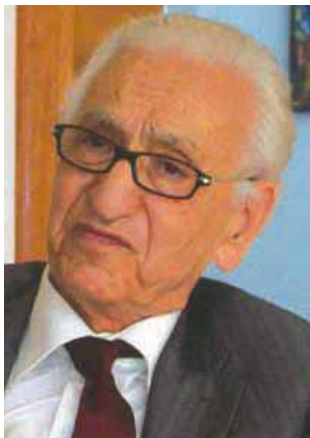
laisse », a poursuivi la philosophe, louant « l'intelligence aiguë et la civilité exquise » de cette grande figure historique du nationalisme algérien. Par ailleurs, à Tunis, le corps diplomatique accrédité a rendu un ultime hommage à Aït Ahmed saluant son combat pour soustraire l'Algérie du joug colonial et ses positions constantes après l'indépendance. A Nouakchott, des personnalités de la classe politique se sont rendues au siège de l'ambassade d'Algérie dans ce pays pour signer le registre de condoléances, évoquant le long et riche parcours du défunt et le combat pour l'Algérie et sa défense des principes démocratiques et l'instauration d'un Etat de droit.

LE DERNIER DES HISTORIQUES TIRE SA RÉVÉRENCE

L'esprit vivant de l'indépendance

Retiré de la vie politique depuis quelques années en raison de sa maladie, sa disparition marquera la fin d'une époque, d'une génération qui a forgé dans la douleur une conscience politique patriotique.

Il est l'esprit de l'indépendance, la mémoire vivante d'un combat glorieux et l'indomptable combattant pour la démocratie. Une vie pour la liberté. Il est l'homme de l'idéal national. Un homme entièrement à part. Jusqu'au bout, il aura été un rempart contre toutes les dérives autoritaires, un barrage politique et moral contre les renoncements. Le leader historique, Hocine Aït Ahmed, est décédé hier à Lausanne, en Suisse, à l'âge de 89 ans. Dernière grande figure historique de la Révolution algérienne, lui qui n'aimait pas qu'on lui colle le titre de «héros national» aura incarné, durant toute une vie militante, une Algérie combattante et héroïque, celle malmenée par l'instauration par la violence d'un ordre autoritaire à l'indépendance. Retiré de la vie politique depuis quelques années en raison de sa maladie, sa disparition marquera la fin d'une époque, d'une génération qui a forgé dans la douleur de la colonisation une conscience politique patriotique, une histoire cherchée de belles victoires et aussi de défaites amères. Sa part active à la prise de conscience nationaliste dès son jeune âge durant les années 1940 l'avait propulsé au-devant de l'effroyable combat indépendantiste. Joignant engagement révolutionnaire et réflexion idéologique, Aït Ahmed était un homme d'action. Théoricien et partisan de la lutte armée au moment où le mouvement national traversait une crise historique, l'enfant de Ain El Hammam, ex-Michelet, avait le sens de l'histoire et la capacité d'anticipation sur les événements. Lorsqu'il proposait au congrès clandestin de PPA-MTLD, en 1947, la mise en place d'une organisation paramilitaire «L'Organisation Spéciale» pour



Hocine Aït Ahmed

préparer les militants à la lutte armée, le vieux Messali a vite compris – la mort dans l'âme – que la jeunesse d'Aït Ahmed et ses camarades allaient forcer le destin à une histoire douloureuse. A l'âge de 21 ans, il devient le dirigeant de l'OS, succédant au vaillant militant Mohamed Belouizdad. Ce fut l'étape fondatrice pour la suite du combat national et pour le jeune révolutionnaire dont le rôle était décisif dans le déclenchement et le triomphe du combat indépendantiste. Mouloud Hamrouche, qui avait côtoyé l'homme de Bandung, a eu

raison de dire que le «parcours d'Aït Ahmed se confond avec la naissance de l'Algérie». Sans relâche, il a été de tous les combats pour de nobles causes, au service d'un pays martyrisé et d'un peuple trahi. Son destin ne diffère pas de celui des héros qui ont fait l'histoire dans le monde. Militant révolutionnaire qui a connu les prisons coloniales aux côtés des Boudiaf, Ben Bella, Khider, Bitat, il a vécu pleinement les conflits au sein du mouvement de libération nationale, partisan de Abane Ramdane et des résolutions du Congrès de la Soummam. A l'indépendance, il se range du côté de la légitimité du Gouvernement provisoire contre les putschistes d'Oujda, signant sa rupture avec le nouvel ordre et sans capituler. Il rentre en dissidence et prend la tête d'une rébellion armée contre le régime du duo Ben Bella-Boumedienne. Ce fut le début d'un second combat, celui de la démocratie et des libertés. Un combat qui le mène en prison, puis à l'exil trois ans seulement après le recouvrement de la souveraineté nationale. C'était le terrible destin des pères fondateurs. Certains lâchement assassinés, d'autres emprisonnés ou exilés dans une Algérie qu'ils ont pourtant libérée du joug colonial. Légendaire opposant au régime, le dernier «fils de la Toussaint» a été un modèle de militance, d'engagement sincère pour un idéal pendant que beaucoup cédaient aux sirènes du pouvoir. Homme d'ouverture, de réconciliation et de paix, le chef historique du Front des forces socialistes n'a jamais tourné le dos à l'Algérie. Quand le pays a été précipité dans le bain de sang des années 1990, il avait déployé tout son courage, son intelligence, sa pédagogie pour sauver l'Algérie du naufrage.

L'assassinat de son compagnon historique, Mohamed Boudiaf, en juin 1992, l'a contraint une seconde fois à l'exil, mais sans tourner le dos à son pays. Il s'est fortement impliqué dans la recherche d'une solution à la crise inextricable dans laquelle se débattait l'Algérie. Ses positions ont longtemps divisé l'opinion. Aux côtés de Abdelhamid Mehri, il a essuyé des attaques les plus assassines. Mais l'homme avec une hauteur que l'on ne trouve que chez les grands de l'histoire n'a jamais cédé. Sa rectitude morale, son engagement sans faille pour la démocratie et les droits de l'homme ont fait de lui un modèle pour les nouvelles générations qui le célèbrent aujourd'hui. «Son défaut et peut-être sa qualité est d'être trop collé à ses principes», témoigne Djamel Zenati qui a été son directeur de la campagne présidentielle de 1999 et conseiller politique durant des années. Sa disparition nous rappelle combien de sacrifices ont été consentis pour que vive une Algérie indépendante et libre, mais également les tourments, les échecs, et les blessures d'une nation. Aït Ahmed portait l'Algérie dans son cœur, une Algérie digne des sacrifices des pères fondateurs, une Algérie libre et démocratique, pas celle des privilèges et d'une minorité riche contre une majorité écrasée. Certes, Hocine Aït Ahmed est parti sans voir se réaliser une Algérie rêvée par ses compagnons d'armes, mais il laissera un héritage de fierté, de dignité, de courage politique et d'un patriotisme sans faille. L'éditorialiste Saïd Djaffer qui a connu Aït Ahmed a cette belle phrase pour rendre hommage à Da l'Hocine : «Il ira tranquillement au paradis des révolutionnaires».

Hacen Ouali

RÉACTIONS

Propos recueillis par Madjid Makedhi, H. Ouali et Saïd Gada

● MOULOUD HAMROUCHE, ANCIEN CHEF DE GOUVERNEMENT



«Un modèle de sincérité et de militantisme»

«Il est extrêmement affligé d'apprendre la nouvelle du décès d'un homme comme

Hocine Aït Ahmed dont le parcours se confond avec la naissance de l'Algérie. Il est un modèle de la ténacité, de la sincérité et du militantisme.»

● MOHCINE BELABBAS, PRÉSIDENT DU RCD



«Un repère pour tous les militants épris de libertés»

«Hocine Aït Ahmed était toujours un militant de l'indépendance, de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme. Il reste

dans l'histoire de l'Algérie comme un militant fidèle à ses convictions. Il fait partie des acteurs qui ont continué à militer au lendemain de l'indépendance, malgré le fait qu'il a été traîné dans la boue. Il a été et il restera un repère pour tous les militants épris de liberté et de démocratie. Mes sincères condoléances à sa famille et aux militants du FFS.»

● DJAMEL ZENATI, ANCIEN CONSEILLER POLITIQUE DE HOCINE AÏT AHMED



«Un barrage contre les renoncements»

C'est un grand homme, j'ai beaucoup appris avec lui lorsque j'étais son directeur de campagne pendant la présidentielle de 1999 et comme conseiller politique pendant des

années. Il m'a appris la subtilité du jeu politique et de l'analyse. Il a fait de moi une autre personne, il a révolutionné ma vision. Son défaut et peut-être sa qualité est d'être trop collé à ses principes. Nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais des éclairages de Hocine Aït Ahmed. Nous avons besoin aussi de son corps, il doit être enterré aux côtés de ses frères de combat, comme Abane, Ben M'hidi, Boudiaf et les autres. Aït Ahmed est une frontière, un barrage contre les renoncements et les retours destructeurs à l'histoire. Aujourd'hui, je suis triste de voir partir un homme qui a été de tous les combats pour l'Algérie et pour la démocratie.»

● ALI YAHIA ABDENNOUR, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA LADDH



«Un homme dont la ligne de conduite est la démocratie et l'Etat de droit»

«Je m'incline avec beaucoup d'émotion à la mémoire de Hocine

Aït Ahmed. Il était un homme d'une grande culture. Sa ligne de conduite est la démocratie et l'Etat de droit, dont il était toujours un fervent défenseur. Son apport pour l'Algérie est incommensurable. Il a intégré le PPA alors qu'il était encore lycéen, avant de devenir le plus jeune membre du bureau politique du PPA-MTLD et aussi de l'OS. Il a toujours joué un grand rôle durant toutes les étapes de l'histoire de l'Algérie pendant la guerre de libération et après l'indépendance. Il était un homme d'une grande culture et porteur de grandes idées que ses collègues, durant la Révolution, n'arrivaient pas à comprendre. Il a toujours milité pour la souveraineté du peuple algérien que nous avons ratée à l'indépendance en 1962. Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis.»

● KARIM TABBOU, ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE DU FFS ET PRÉSIDENT DU L'UDS



«Un humaniste aux valeurs exceptionnelles»

«L'Algérie a perdu un militant, un homme d'Etat, dont les caractéristiques sont la

crédibilité, l'engagement, l'éthique et la conviction. C'est également une perte pour tous ceux qui militent pour la démocratie et les droits de l'homme ainsi que ceux qui ont porté l'idéal démocratique. Il a été un homme qui a su, dans les moments difficiles, développer des idées justes qui auraient pu sauver le pays d'un péril certain. Il a été le premier à demander une Assemblée constituante juste après l'indépendance et qui a milité pour tous les pluralismes et pour l'autodétermination du peuple algérien. Il a consacré toute sa vie pour défendre les valeurs démocratiques. Il était un homme aux valeurs humaines exceptionnelles et un humaniste hors pair.»

● ABDELAZIZ BELKHADEM, ANCIEN MINISTRE ET EX-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FLN



«L'Algérie perd un symbole et un grand nationaliste»

«L'Algérie vient de perdre aujourd'hui un symbole et un grand nationaliste. C'était un

homme totalement dévoué à servir l'Algérie et la démocratie. Il a toujours été constant dans ses positions depuis les débats autour de l'Assemblée constituante en 1963 jusqu'à sa mort. Il était aussi un pionnier de la lutte de l'indépendance qui a poursuivi son combat pour la démocratie après 1962. Aït Ahmed était de la trempe des personnes généreuses

qui ont tout donné pour le pays, sans rien demander pour elles-mêmes.»

● SAÏD KHELLIL (ANCIEN CADRE DU FFS) «C'est un père de la nation qui s'en va»



«En tant qu'ancien cadre du parti, je ressens une grande émotion. Hocine Aït Ahmed s'en va, et c'est l'un des derniers pères de la nation qui disparaît. L'histoire clôt un de ses chapitres. C'est l'un des derniers symboles de la Révolution que l'Algérie perd

et personnellement, je suis profondément touché, car j'ai eu l'opportunité de le côtoyer dans l'action politique. Les officiels du parti sont plus à même de s'exprimer sur cette perte, mais en tant que militant politique, j'estime que notre pays a perdu un symbole, une figure emblématique de la lutte contre le colonialisme et un grand militant des libertés. Toute sa vie a été un combat pour ses idées.»

● SAÏD SADI, ANCIEN PRÉSIDENT DU RCD

«C'est toute une page de l'histoire nationale qui se tourne»



«La vie de Hocine Aït Ahmed se confond avec le destin du peuple algérien. Il fut un des rares dirigeants à avoir voulu conjuguer l'action et la réflexion. Il avait un autre souci : transmettre

à la jeunesse des éclairages utiles pour la compréhension des séquences complexes de l'histoire du mouvement national. Ces témoignages ont été utiles pour l'émancipation de notre génération qui évoluait dans un environnement dominé par la censure ou le renoncement. Avec sa disparition c'est toute une page de l'histoire nationale qui se tourne.»

L'ÉVÉNEMENT



HOCINE AÏT AHMED CHEF HISTORIQUE 70 ANS AU SERVICE

Leader emblématique de la Révolution algérienne, le dernier des 9 historiques encore vivant, le plus éloquent et polyglotte de nos hommes politiques, etc. Ce sont tous ces qualificatifs qui décrivent Hocine Aït Ahmed. Après son retrait de la vie politique en 2013, le zaïm historique du FLN et du FFS a défié la vieillesse et combattu la maladie.

Rétrospective sur un parcours pas comme les autres.

Tout juste 19 ans, Hocine est l'un des chefs régionaux d'une révolution annoncée pour le 22 mai 1945. Comme le fut son aïeul, le saint et poète cheikh Mohand-Oulhouchine, le jeune lycéen est déjà un leader dans sa région natale de Aïn El Hammam, entre les siens et ses congénères. La force de son verbe politique n'avait rien à envier en persuasion aux vers et versets de son grand-père. Rebelle fougueux, il ne comprend pas la décision de la direction du Parti du peuple algérien (PPA) d'annuler les opérations armées quelques heures avant l'heure fatidique. Déçu mais déterminé, il rentre bredouille au Lycée de Ben Aknoun. Il passe, avec succès, la première partie de l'épreuve du baccalauréat. Néanmoins, l'apprenti-révolutionnaire décide d'arrêter les études pour se consacrer entièrement à la politique, chez lui en Haute-Kabylie. Radical depuis les massacres du 8 Mai 1945, il se trace l'objectif de pousser le PPA, qu'il a rejoint à Alger dès 1942, vers l'option d'une lutte armée.

LE BOSS DE L'OS

À l'occasion du congrès du PPA-MTLD en février 1947, Hocine Aït Ahmed, représentant le district de Kabylie, propose la création d'une Organisation Spéciale (OS). L'OS avait pour mission d'acheter des armes et d'entraîner des combattants. Cette organisation paramilitaire est dirigée par Mohammed Belouizdad, secondé par Aït Ahmed. Ce dernier devient, en outre, membre du comité

central (CC) et du bureau politique (BP). En novembre 1947, Madjid, de son nom de guerre, prend la tête de l'OS, en succédant à Belouizdad, gravement malade. Il a désormais un boulevard devant lui pour réaliser son projet patriotique.

En décembre 1948, un CC élargi du PPA-MTLD a été convoqué à Zeddine (Ain Defla) pour traiter une crise latente au sein du parti connue comme étant «la Crise berbère 1949». Aït Ahmed, chef national de l'OS, rédige un rapport sur les orientations idéologiques d'un éventuel soulèvement armé en s'appuyant sur l'histoire de l'Algérie, allant de Jugurtha jusqu'aux résistances populaires contre le colonialisme français. «Ce document est l'analyse la plus cohérente et la plus radicale produite alors par un dirigeant algérien», écrit Mohammed Harbi. Ce manifeste révolutionnaire est couronné par l'expression «identité algérienne» en opposition au jargon messalien d'«identité arabo-musulmane» de l'Algérie. Les membres du CC élargi votent à l'unanimité la motion d'Aït Ahmed. Il n'y avait qu'une seule voix contre, et une abstention qui était celle de Messali lui-même.

Après son succès à Zeddine, Si Madjid part en quête d'argent pour acheter des armes et préparer la guerre de libération imminente. Dans ce cadre, le chef national de l'OS organise l'attaque de la Grande-Poste d'Oran, conjointement avec le chef régional de l'Oranie, un certain Ahmed Ben Bella. Grâce à la planification des deux hommes, un commando de l'OS passe à l'action le 5 avril 1949 et récupère plus de trois millions d'anciens Francs.

Ce nouveau succès déplait aux Messalistes. Et voilà qu'Aït Ahmed est rattrapé par la purge antiberbère. Il est accusé d'être l'une des têtes

pensantes des berbères. En juillet 1949, en son absence, la direction d'Alger décide de dissoudre toutes les sections de l'OS en Kabylie. En septembre, il est remplacé par Ben Bella à la tête de l'OS et se voit également exclu officiellement du CC et du BP. Il ne découvrira ces changements qu'en décembre 1949. Depuis, et jusqu'à fin 1951, ne recevant aucune nouvelle affectation, il vit dans la clandestinité civile totale. Il profite de cette période pour revoir sa famille et se marier avec Tounsia Toudert, dite Djamilia.

L'ARTISAN DE BANDUNG

Sur le plan politique, le MTLD est au bord de l'écroulement. Les autorités coloniales découvrent l'OS et arrêtent des centaines de militants à travers tout le territoire national. Ben Bella lui-même est arrêté à Alger en mai 1950.

Dans ce contexte, après plusieurs mois de tergiversations, la direction du MTLD reprend contact avec Aït Ahmed. En octobre 1951, il est exfiltré d'Alger dans un bateau, en partance vers Marseille. Il monte à bord, vêtu en officier de la marine. Mostefa Ben Boulaid, ex-responsable de l'OS aux Aurès, fait établir à son ex-responsable hiérarchique une fausse carte d'identité. Hocine Aït Ahmed s'appelle temporairement Saïd Farhi, né au douar des Ouled Aouf (Batna).

Après une escale en France et en Suisse, le faux Farhi rejoindra la délégation extérieure du MTLD au Caire, à partir du 1^{er} mai 1952. Après le congrès de la discordie en 1953, Si El Hocine reste neutre dans la lutte fratricide entre Messalistes et Centralistes. Ensuite, il soutiendra le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), créé en mars 1954, une

troisième voix qui prône le choix d'une révolution armée.

En attendant, le nouveau Caire pose sa première pierre dans l'édifice d'une diplomatie algérienne. En janvier 1953, il prend part à la première conférence des partis socialistes asiatiques à Rangoon (Birmanie). Cette organisation marxiste a soutenu aussitôt le principe de décolonisation de l'Afrique du Nord. Il profite de ce voyage pour se rendre au Pakistan, en Inde et en Indonésie pour créer des comités de soutien à l'autodétermination du peuple algérien.

Le 1^{er} Novembre 1954, Aït Ahmed, Khider et Ben Bella (il s'est évadé de la prison en 1952 et a fini par rejoindre la capitale égyptienne, ndr) étaient au Caire pour rendre publique la proclamation du Front de libération nationale (FLN).

En avril 1955, Hocine Aït Ahmed conduit une délégation algérienne à l'historique Conférence de Bandung. D'après l'historien français Yves Courrière, c'est uniquement grâce à sa persévérance que la question algérienne sera inscrite à l'ordre du jour. Il est resté en Indonésie, plusieurs semaines avant ce rendez-vous, afin d'arracher l'accord du président Soekarno.

Au début de l'année 1956, Aït Ahmed et son compagnon Mohammed Yazid réussirent à ouvrir un bureau du FLN auprès des Nations unies à New York.

L'INSPIREUR DU GPRA

Pendant ce temps là, le Congrès de la Soummam est organisé le 20 août 1956. Si El Hocine ne sera mis au courant que le 17 octobre de la même année. «Khider m'a dit que moi et Boudiaf, nous étions

HYUNDAI | NEW THINKING.
Truck & Bus | NEW POSSIBILITIES.

Hyundai Motor Algérie
filiale du groupe

**Possibilité de crédit
à 0% de taux d'intérêt***

**Achetez maintenant
et
payez plus tard**

Volume **11M³**
Tonnage **3500kg**

Volume **13,9M³**
Tonnage **6500kg**

Offre spéciale sur toute la gamme camion Frigo disponible en stock limité.
*TVA et TVM non incluses sur le crédit, offre soumise à conditions.

www.hyundai-algerie.com
Info client : 021 98 43 15

HYUNDAI MOTOR ALGERIE :
Succursales : Oued Smar : Tél. +213 (0)23 92 02 61 / Hassiba Ben Bouali : Tél. +213 (0)21 67 57 17 / Oran : Tél. +213 (0)41 72 88 48
Distributeurs : Alger : ZH Auto : Tél. +213 (0)770 14 57 68 / Blida : Sari El Hanna : Tél. +213 (0)552 27 31 52 / Tizi-Duzou : Ets Amyis Auto : Tél. +213 (0)770 50 33 36
Bejaia : Sari Tidja Auto : Tél. +213 (0)770 90 92 11 / Bordj Bou Arreridj : Sari Bousri maintenance : Tél. +213 (0)35 67 33 67

L'ÉVÉNEMENT

DE LA RÉVOLUTION ET OPPOSANT POLITIQUE APRÈS L'INDÉPENDANCE
DE L'IDÉAL NATIONAL

appelés à y participer. Je lui ai demandé : alors pourquoi vous ne me l'avait pas dit ? Je ne le savais pas !», témoigna, dans une émission radiophonique, celui qui devait fêter ses 30 ans à la Soummam. «Ben Bella et Boudiaf ne sont pas d'accord avec les résolutions du Congrès. Nous devons nous réunir à Madrid», lui a répondu Mohamed Khider. Cela sans compter sur l'«acte de piraterie caractérisé, en violation du droit international», selon l'expression d'Aït Ahmed, orchestré par les services français, le 22 octobre 1956. Le Douglas DC-3 d'Aït Atlas, la destination de Tunis, a été détourné vers Alger avec à son bord cinq chefs du FLN : Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider et Lacheraf. En prison, Aït Ahmed continue la lutte à sa manière. Il a entretenu une correspondance régulière, jusqu'à l'indépendance, avec les chefs de la Révolution. D'après Rédha Malek, «l'idée de créer le gouvernement provisoire, comme action radicale et un point de non-retour vers l'indépendance, est venue de Hocine Aït Ahmed». Lors d'une réunion du Conseil national de la Révolution (CNRA), tenue au Caire en août 1958, ce projet sera concrétisé. Le 19 septembre, Ferhat Abbas fait sa première déclaration en tant que président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Quelques mois plus tard, le colonel Houari Boumediène, chef de l'état-major général, rentre en dissidence contre le GPRA. Selon Aït Ahmed, alors que les Cinq étaient encore en prison, «Boumediène a envoyé Bouteflika recruter l'un (d'eux) (...) Boudiaf leur a dit 'non'. En ce qui me concerne, il n'était pas question de m'en parler, ils connaissaient déjà mon point de vue idéologique. Ils se sont rabattus sur Ben Bella». A la signature des Accords d'Évian, le 19 mars 1962, tous les prisonniers politiques ont été libérés. Le tandem Ben Bella-Boumediène prend vite forme, soutenu dans ses débuts par Mohamed Khider.

L'INDÉPENDANCE CONFISQUÉE

Ils organisent un congrès du CNRA sur mesure, le 27 mai 1962, à Tripoli, et imposent sans vote les membres du BP. Refusant de participer à la guerre intestine entre le futur «Groupe de Tlemcen» et le GPRA, Si El Hocine démissionna de toutes les instances révolutionnaires, fin juillet. «Je démissionne de tous les organismes directeurs de la Révolution. Cette décision est irrévocable. Elle répond au consensus populaire, au désir profond du peuple qui rend responsables tous les dirigeants, sans exception, de la situation actuelle et qui voudrait les voir tous s'en aller», s'est-il justifié. Il a appelé le comité interwilayas — constitué le 25 juin 1962 par les Wilayas II, III, IV, la Zone autonome d'Alger et la Fédération de France — à «dégager une formule de réconciliation nationale et d'une direction incontestée». Mais ce comité, initié par Boudiaf et Krim Belkacem, prendra la forme d'un autre clan, sous la dénomination du «Groupe de Tizi Ouzou», et entre en conflit avec l'état-major général. Aït Ahmed s'en démarqua rapidement. Le 3 août 1962, Ben Bella et ses alliés imposent un nouveau BP. Le GPRA est dissous. L'artisan de Bandung refuse encore une fois de s'associer à ce coup de force, contrairement à Boudiaf qui y participe cette fois-ci (les deux hommes ont déjà refusé la même proposition du Groupe de Tlemcen, le 22 juillet, ndr). Le 9 septembre, l'armée des frontières rentre victorieuse à Alger. Le 20 septembre, l'Assemblée nationale constituante (ANC) a été élue sur liste unique. Tous les responsables de la Révolution sont désignés députés d'office. Le 25 septembre, Ferhat Abbas est élu président de l'ANC. Le 29 septembre 1962, Ben Bella forme le premier gouvernement de l'Algérie indépendante : «Un gouvernement clanique et régionaliste». Ce que dénoncera Aït Ahmed, le 5 juillet 1963, à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de l'indépendance. («Le groupe de) Tlemcen c'est la démagogie révolutionnaire. C'est la politique de clans. Ce sont les alliances du hasard et c'est la guerre civile, il faut faire le contraire (...) Que Ben Bella fasse un gouvernement d'union nationale avec les véritables révolutionnaires, je le soutiendrai, ou qu'il s'en aille», a-t-il martelé, dans un documentaire coproduit et diffusé par les télévisions algérienne et française. En vain. Durant la dernière semaine du mois d'août 1963, les pro-Ben Bella se réuniront à la salle de cinéma le

Majestic (actuellement l'Atlas) et adoptent un texte d'avant-projet pour la Constitution sans que la sous-commission de la rédaction de ce texte, désignée par l'ANC, ne soit au courant. Ce texte sera adopté par la plénière de l'ANC du 28 août. La toute nouvelle Constitution sera approuvée par référendum national le 8 septembre et promulguée le 10. «La Constitution a été faite dans un cinéma par des gens triés sur le volet. Et puis, comme à chaque fois, ils essayent de respecter les normes en l'imposant à l'Assemblée constituante. C'est là, par le sens de l'honneur chez certains, comme Ferhat Abbas, qu'ils ont démissionné», nous rappelait souvent Si El Hocine. Cette version est, d'ailleurs, confirmée par Ali Haroun, membre de la commission de rédaction de la Constitution.

LA FONDATION DU FFS

Le 15 septembre 1963, Ben Bella s'impose comme le premier président «élu» de l'Algérie indépendante. Houari Boumediène est nommé vice-président de la République et ministre de la Défense. Devant cet entêtement autoritaire, plusieurs responsables de l'ALN et du FLN décident de créer un autre parti politique, selon Aït Ahmed, pour «présenter spectaculairement une alternative pacifique et faire échec au coup de force constitutionnel». Parmi les initiateurs, on trouve Ali Mécili, ancien agent

«Le coup d'Etat a créé un tel déficit démocratique que seul un historique pouvait compenser, d'où le choix entre moi et Boudiaf. Moi j'ai refusé, j'ai dit qu'il s'agit d'un coup d'Etat que je ne peux pas cautionner», rappelle Aït Ahmed, dans de nombreux témoignages. «Moi, dit-il, j'ai mes convictions.»

du MALG, Mohand Oulhadj, dernier chef de la Wilaya III, Lakhdar Bouregaa, commandant de la Wilaya IV, Ali Yahia Abdennour, etc. Leur première action a été d'organiser une campagne de boycott du référendum sur la Constitution. Ils se sont également opposés catégoriquement aux idées de l'Union pour la défense de la révolution socialiste (UDRS), parti clandestin créé en juin 1963 par Krim et les anciens du groupe de Tizi Ouzou. L'UDRS prônait clairement la lutte armée contre l'ANP.

Lors d'un meeting populaire organisé au centre-ville de Tizi Ouzou, le 29 septembre 1963, Aït Ahmed et le colonel Oulhadj proclament officiellement la création du Front des forces socialistes (FFS) qui privilégiait une résistance politique, sans négliger pour autant la voie militaire défensive. Il sera taxé immédiatement de «parti antirévolutionnaire» par Ben Bella.

Au lendemain de la proclamation du FFS, il déclare que l'«insurrection d'Aït Ahmed est soutenue par le roi du Maroc», et invoque l'«union patriotique contre une agression extérieure», en faisant le lien avec La guerre des Sables (septembre 1963 - février 1964), déclenchée par le Maroc à nos frontières sud-ouest. «Je lance un appel à tous les moudjahidine de la Kabylie pour rejoindre le front contre les troupes royales à l'ouest du pays», a insisté le premier président algérien, à travers les médias et surtout des médiations auprès des responsables du FFS. Aït Ahmed lui-même n'était pas contre ce principe mais refusa de se rallier.

Le 26 octobre 1963, l'ANP annonce la mobilisation générale de ses troupes ; ce qui pousse le colonel Oulhadj à la tentation de ralliement. Le 24 octobre, il donne à ses hommes l'ordre de rejoindre l'ANP à la frontière marocaine, avec toutes leurs armes et munitions. Ali Yahia Abdennour se ralliera à son tour. Le FFS est décapité.

Le 26 octobre, lors d'une conférence de presse à Aïn El Hammam, Aït Ahmed dénonce les ralliements de ses camarades. Malgré l'état qui se resserre sur lui, il a refusé de se rendre. Au contraire.

Il décide de soutenir le principe d'une action commune de l'opposition algérienne, notamment après les dissidences de Boudiaf, Khider et le colonel Chaabani.

La réponse du régime est féroce. Pas moins de 400 militants du FFS tomberont au champ d'honneur, victimes des ratissages et d'expéditions punitives de l'ANP. Aït Ahmed lui-même échappe à une embuscade le 14 octobre 1964 à Tizirt, où son secrétaire Tahar Tamzi sera tué. Trois jours plus tard, il est arrêté à Aïn El Hammam, en compagnie d'Ali Mécili. Le lendemain, *Alger Républicain* titre : «L'ANP capture le traître Aït Ahmed».

LUTTE CONTRE LE PARTI UNIQUE

Le chef du FFS est emprisonné à Lambèse (Batna) puis à la prison d'El Harrach. Condamné à mort, il bénéficie d'une grâce présidentielle en 1965. Depuis sa cellule, il continuait à donner des instructions aux responsables du FFS clandestin comme le colonel Sadek (Slimane Dehiles) et Yaha Abdelhafid.

Ahmed Ben Bella, subissant les pressions du bloc socialiste international et l'insolence grandissante de Boumediène, décide de négocier avec Aït Ahmed. Ce dernier accepte à condition qu'il soit représenté par les cadres du FFS en liberté. Ce fut effectivement le cas, après une réunion secrète à Paris. Le 16 juin 1965, un communiqué commun FFS-FLN a été rendu public. L'accord portait sur plusieurs points : le cessez-le-feu, l'indemnisation des familles des militants tués par l'ANP, la réhabilitation des militants FFS dans leur statut d'anciens combattants de l'ALN, et enfin libérer tout les détenus politiques. Découvrant ce qui se tramait derrière son dos, Houari Boumediène ordonne l'arrestation de Ben Bella, le 19 juin 1965, sous prétexte de «corriger le cours révolutionnaire». Si El Hocine est affirmatif sur la raison de ce coup d'Etat : «La véritable cause, c'est le communiqué commun FLN-FFS (...) Les gardiens du temple ne voulaient pas l'ouverture de la voie à une opposition.»

Le nouveau Président s'est engagé, néanmoins, à respecter ledit accord. Il commence par la libération de tous les détenus politiques, sauf le zaïm. Aït Ahmed, dont la libération est retardée d'une occasion à une autre, reprend ses études en prison et réussit la deuxième partie de son baccalauréat. Le 1^{er} mai 1966, il se fait la belle. Exilé en Suisse, il se consacre aux études de droit. Il a une licence à Lausanne et part en France poursuivre ses études en post-graduation. En 1975, il obtient le doctorat de l'université de Nancy après avoir présenté une thèse sur «Les droits de l'homme dans la charte et la pratique de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)».

Cependant, docteur Aït Ahmed est toujours patron du FFS clandestin. Il suit la vie politique nationale et dirige les bases militantes de son parti, bien ancré en Kabylie. Ce sont les jeunes militants du FFS comme Rachid Halet, Saïd Khellil, Djamel Zenati, Saïd Saïd, Ferhat M'henni, etc., qui ont mené la révolte du 20 Avril 1980, communément appelé «Printemps berbère». Le 24 avril, le zaïm interpelle Chadli Bendjedid par le biais de la télévision française, le sommant d'«arrêter la répression des manifestants (...) La revendication culturelle en Kabylie s'inscrit dans l'ensemble des revendications sociales, politiques et culturelles de l'Algérie».

Cinq ans plus tard, après un travail acharné de son lieutenant Ali Mécili, Hocine Aït Ahmed accepte de se réconcilier avec Ahmed Ben Bella, président du Mouvement pour la démocratisation de l'Algérie (MDA). Les deux frères-ennemis animent ensemble la conférence de Londres, le 16 décembre 1985 (l'intégralité de cette conférence est disponible sur YouTube). Dès l'entame de son intervention, Aït Ahmed précise à l'assistance qu'il n'était pas d'accord avec Ben Bella sur les plans politique et idéologique. «C'est la situation générale de notre pays qui fait que nous nous sentions le devoir moral d'intervenir. Sinon, il y aurait non-assistance à un peuple en danger», a-t-il justifié l'alliance avec son ancien bourreau. Les deux chefs historiques ont lancé un appel pour unifier l'opposition et imposer la démocratisation du pays. Le vent de cette ouverture escomptée soufflera un certain 5 Octobre 1988. Le 10 octobre, après des manifestations qui ont causé plusieurs morts et des centaines de blessés, le président Chadli annonce l'avènement du multipartisme.

À LA RECHERCHE D'UN CONSENSUS NATIONAL

Hocine Aït Ahmed rentre à Alger le 15 décembre 1989. Il est reçu à l'aéroport en héros national par des milliers de personnes. Il déclare à l'ENTV : «Je souhaite que le processus démocratique se redresse et s'amplifie jusqu'à ce qu'il atteigne un point de non-retour.» Or, dès son retour, le zaïm sera déçu par le climat politique général. Il voit dans les dissidences internes au FFS comme des tentatives de déstabilisation menées par les services de renseignements. «Pour que mon mouvement n'apparaisse pas comme une alternative sérieuse, on m'a créé le RCD puis le FFS 2 (aile dissidente conduite par Yaha Abdelhafid)», avait confié Si El Hocine à la journaliste Dominique Sigaud (*La Fracture algérienne*, 1991). Le FFS tient, quand même, son premier congrès sous la légalité du 13 au 16 mars 1991. Le plus vieux parti d'opposition décide de prendre part aux élections législatives, prévues en juin et reportées au mois de décembre. Au premier tour de ces élections, le 26 décembre 1991, le Front islamique du salut (FIS) remporte la majorité des sièges. Le FFS arrive en deuxième position mais très loin derrière.

Après la victoire écrasante du FIS, en passe de remporter 2/3 des sièges de l'Assemblée nationale, Khaled Nezzar, alors ministre de la Défense, consulte Aït Ahmed qui lui suggère énergiquement de maintenir le deuxième tour. Le 2 janvier 1992, le FFS organise une grande marche populaire à Alger pour demander le maintien du processus électoral. Aït Ahmed scande à la foule nombreuse : «Les jeux ne sont pas encore faits, l'espoir est permis. La démocratie n'a pas perdu, la démocratie n'est pas perdue.» Pari perdu. Chadli démissionne le 9 janvier. Le 11 janvier 1992, Nezzar annonce, au nom de l'armée, l'arrêt du processus électoral. Le 12, Aït Ahmed dénonce ce qu'il appelle «un coup d'Etat militaire». Le FFS adopte, dès lors, le fameux slogan : «Ni Etat policier, ni Etat intégriste». Après la démission de Chadli, le président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabylès, décline le poste de Président par intérim. L'armée fera appel ensuite à Mohamed Boudiaf, surtout après avoir essuyé un refus catégorique d'Aït Ahmed. «Le coup d'Etat a créé un tel déficit démocratique que seul un historique pouvait compenser, d'où le choix entre moi et Boudiaf. Moi j'ai refusé, j'ai dit qu'il s'agit d'un coup d'Etat que je ne peux pas cautionner», rappelle Aït Ahmed, dans de nombreux témoignages. «Moi, dit-il, j'ai mes convictions.»

Depuis l'assassinat de Boudiaf, un contexte de guerre civile règne en l'Algérie. Dans ces conditions délétales, le FFS organise la rencontre de Sant' Egidio (Italie), le 13 janvier 1995. A travers la «Plateforme nationale de sortie de crise», Aït Ahmed a mis en avant la réconciliation nationale et la reprise des négociations entre les différents mouvements politiques algériens, y compris le FIS. La quasi-totalité de la classe politique nationale a pris part à cette initiative.

Les rares personnalités qui l'ont rejetée participèrent à l'élection présidentielle de novembre 1995. Sans surprise, le général Liamine Zeroual a été élu président de la République. Pas pour longtemps. Cédant à la pression de certains cadres de l'armée, il démissionne fin 1998 et annonce l'organisation d'une élection anticipée. Aït Ahmed rentre au pays le 2 février 1999, et annonce sa participation aux élections trois jours plus tard, «après la parole et les garanties données par Zeroual quant à la transparence des élections». La fraude massive en faveur du candidat de l'armée, Abdelaziz Bouteflika, pousse le candidat du FFS à se retirer de la course électorale, à la veille du scrutin, avec les cinq autres candidats. Depuis, Bouteflika règne sans partage. La dernière tentative personnelle d'Aït Ahmed de bâtir un projet de consensus national remonte à septembre 2007. Il a initié une alliance politique avec Abdelhamid Mehri et Mouloud Hamrouche, baptisée l'«Initiative des trois». Son objectif était de trouver une sortie de crise consensuelle. Cette idée a inspiré, en grande partie, la conférence nationale du consensus que prépare actuellement le FFS. Sa réussite sera l'ultime hommage à rendre à la carrière exceptionnelle du zaïm Hocine Aït Ahmed.

Samir Ghezlaoui



DESTINATIONS DES ALGÉRIENS POUR LE NOUVEL AN

Tunisie, Turquie et attrait du Grand-Sud

Suite de la page 1

Les Algériens sont à la recherche d'opportunités et de destinations abordables. Et comme chaque année, ce sont pratiquement les mêmes destinations qui sont en haut de l'affiche : la traditionnelle Tunisie, l'éternelle Turquie et, à moindre mesure, le Maroc et l'Espagne. Il y a aussi l'émergence du Grand-Sud algérien qui jouit d'une réputation exceptionnelle en matière d'authenticité et de soleil. Sofiane Benali Abdellah, de l'agence S to S Travel, nous a confié : « Si on compare cette année aux saisons précédentes, le constat est clair par rapport aux voyages à l'étranger : la baisse de la demande est considérable et dépasse les 40%. Ceci est dû au cours de l'euro qui a atteint les 185 DA, ce qui fait de l'agence de voyages un vendeur de produits touristiques pour les riches. Ce qui n'est pas normal ! » Et d'ajouter : « Contrairement à l'étranger, nous avons constaté une progression sur la destination Sud, surtout la Saoura et la région du Gourara, mais le manque d'infrastructures et d'aménagement nous oblige à limiter le nombre de personnes et de départs. » Après ces observations, Sofiane Benali Abdellah dresse un constat amer sur

le secteur du tourisme en général : « Pour résumer, nous sommes toujours au point zéro et à ce rythme, nous n'avancerons jamais. » La plupart des observateurs et des experts affirment que le tourisme domestique doit avoir une politique plus claire, avec des objectifs quantifiables et vérifiables, loin des discours et des slogans. Sans indicateur de suivi et d'évaluation, on ne pourra pas mesurer l'impact des mesures prises. C'est l'avis de Hadj Nacer, manager de l'agence Zyriab Voyages : « Cette année, les Algériens ont peu voyagé, j'en veux pour preuve la disponibilité des places d'avion : certaines agences qui ont opté pour les blocs-sièges sont en train de les brader pour minimiser leurs pertes. Il est clair que durant l'hiver, le Sud algérien demeure la destination principale des Algériens à la recherche de soleil et de dépaysement, mais la cherté de ce produit, le manque de qualité des prestations, le manque de professionnalisme des opérateurs du tourisme, la multiplication des intervenants n'ayant aucun lien avec le tourisme, les agences de communication, les bureaux d'affaires qui opèrent en toute impunité sans aucun scrupule ont quelque part travesti certains produits, tels que Taghit

et Timimoun. » « Le désert perd ainsi tout son charme à partir du moment où la dune de Taghit se retrouve noire de monde avec tantam, derbouka », ajoute-t-il. Pour cet opérateur, la Tunisie, le Maroc, la Turquie ainsi que Dubaï sont les produits qui emboîtent le pas au Sud algérien. « Mais cette année, nous n'enregistrons pas de rush pour plusieurs raisons : la flambée de l'euro et la rareté du dinar. Beaucoup de familles, engagées dans des programmes de logement, investissent leurs économies pour l'acquisition et l'équipement de leur maison », tente-t-il d'expliquer. D'autres préfèrent utiliser leurs économies pour des vacances de longue durée en été. Il faut ajouter que certaines familles ont acquis des biens à l'étranger, notamment en Espagne, ce qui leur permet ainsi de passer des vacances à moindre coût. Les actes terroristes récurrents en Tunisie, en Turquie et en Egypte ont suscité chez certains la peur et, par précaution, ils préfèrent rester chez eux cette année. Cependant, la Tunisie connaîtra certainement un petit rush à l'approche des fêtes, notamment des gens de l'Est qui s'y rendront en voiture pour une ou deux nuitées vu la proximité.

K. B.

PROGRAMME AADL 2

LES DÉCISIONS DE PRÉAFFECTATION À PARTIR DE FÉVRIER 2016

■ Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que les souscripteurs recevront leurs décisions de préaffectation à partir de février 2016 dans cinq wilayas et à partir du 30 mai dans le reste du pays, rapporte l'APS. Les cinq wilayas concernées sont celles qui ne comptent pas de souscripteur aux programmes 2001 et 2002, à savoir Bèchar, Guelma, M'sila, Khenchela et Ain Temouchent, a déclaré M. Tebboune lors d'une conférence de presse, en marge d'une rencontre d'évaluation. Le taux de réalisation des logements au titre de ce programme dépasse les 70% dans ces wilayas, précise-t-il. Quant aux autres wilayas, la remise des décisions de préaffectation débutera le



30 mai 2016, une fois que les sites auront été choisis par les souscripteurs de l'AADL 2 inscrits en 2013. Le ministère de l'Habitat et l'Agence placée sous sa tutelle ne semblent pas maîtriser les dates liées au choix des sites de préaffectation des différents programmes de la formule AADL. Des annonces sont faites, puis contredites le lendemain. Le ministre de l'Habitat a par exemple indiqué, lors d'un passage, début novembre, au Sénat, que les décisions de préaffectation seraient remises aux souscripteurs de 2001 et 2002 vers la fin décembre 2015 et janvier 2016. Concernant le choix des sites et le paiement de la deuxième tranche pour les souscripteurs au programme AADL-2013, Tebboune avait indiqué que les opérations « débuteront après la remise

des décisions de préaffectation à tous les anciens souscripteurs ». S'agissant des recours, le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Nacer Eddine Azem, a indiqué que la plupart des 30 000 recours reçus avaient été traités, ajoutant que la commission qu'il préside avait informé l'AADL des résultats de l'examen de tous les dossiers traités. Concernant l'avancement des projets, le directeur général de l'AADL a fait savoir, lors de la rencontre, que 184 610 logements sur les 230 000 programmés au titre de la location-vente avaient été lancés. En 2015, l'AADL a lancé près de 68 000 logements dans le cadre de la location-vente. Les logements selon la formule location-vente en cours de réalisation par l'AADL atteindront les 230 000 unités à travers le territoire national, selon un bilan établi à juin 2014.

Nadir Iddir

COMMENTAIRE

Quand la politique tue l'histoire

Par Ali Bahmane

Toutes les louanges que lui prodiguent aujourd'hui les hauts dirigeants du pays, Aït Ahmed, même s'il était insensible aux panégyriques, aurait tant voulu les entendre de son vivant. Mais depuis 1999, il n'a rencontré qu'attaques et dénigrements, ses appels et ses propositions constamment rejetés ou combattus, à l'image de ce qu'ont fait les régimes précédents, de Ben Bella à Chadli en passant par Boumediène. Malgré toute l'hostilité rencontrée depuis plus d'une décennie, Aït Ahmed n'a jamais baissé les bras ou refusé les mains tendues. En 1998, il s'est engouffré dans la brèche démocratique pour imposer les idées de son parti et, durant les années du terrorisme, il a œuvré pour que cesse l'effusion de sang, n'excluant aucune des parties en conflit. Sa proximité (tactique) avec le FIS lui valut d'ailleurs nombre de critiques. En 1999, il s'est porté candidat à la présidence de la République, mais fut contraint avec ses autres adversaires de se retirer de la compétition pour protester contre les manipulations électorales en faveur de Bouteflika. Connaissant les ambitions de celui-ci et ne se faisant aucune illusion sur le paysage politique antidémocratique qu'il allait dessiner sur un long terme, Aït Ahmed n'eut d'autre choix que de partir à l'étranger. L'exil fut douloureux et il le vécut comme un mal nécessaire, veillant toutefois, par le biais de son parti, à ne pas se couper de la vie politique de son pays. Aït Ahmed était un pur révolutionnaire doublé d'un militant acharné des libertés et des droits de l'homme. Si le pouvoir pouvait « s'accommoder » un tant soit peu de la première vertu, il ne pouvait, en revanche, tolérer la seconde qui le remettait totalement en cause. Mais Aït Ahmed était entier, il ne pouvait accepter de compromis, même tacite, qui lui ferait renier ses idées démocratiques qu'il concevait comme le prolongement naturel de son combat contre le colonisateur. En cela, il ressemblait à Mohamed Boudiaf, cet autre géant de la lutte de Libération nationale qui n'hésita pas à rentrer en Algérie en 1994 pour aider à faire cesser le feu et le sang de couler, et surtout inscrire dans son pays libéré du joug colonial un des principes clefs de la Charte du 1^{er} Novembre : la démocratie. Mohamed Boudiaf aurait pu refuser cette mission périlleuse et finir ses jours à l'étranger comme une relique du musée de la décolonisation algérienne, un statut somme toute gratifiant. Il fit un autre choix : celui de poursuivre sa mission historique, quitte à risquer sa vie. Ce qui finit par arriver, Mohamed Boudiaf fut assassiné pour avoir osé défier l'intégrisme et le terrorisme et aussi pour s'être attaqué aux intérêts politiques, militaires et économiques de l'époque, ce qu'on appelait à cette période la « mafia politico-financière ». Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf, deux hommes hors du commun enfantés par une histoire exceptionnelle. Celle-ci en a enfanté d'autres qui eurent des destinées diverses, souvent tragiques, toujours liées à des considérations politiques : Abane Ramdane, Krim Belkacem, Khider furent assassinés, Ferhat Abbas diabolisé, M'hamed Yazid (du GPRA), Salah Boubnider (colonel de l'ALN), Mohamed Mechati (du Groupe des 22) décédés dans l'anonymat. La liste est longue. Si le prédateur des grands hommes de l'histoire a été l'assouffissement du pouvoir, l'assassin le plus foudroyant fut le confectionneur des programmes d'histoire de l'école algérienne.

météo			
Aujourd'hui		Demain	
5° 19°	ALGER	6° 19°	
9° 21°	ORAN	7° 20°	
2° 15°	CONSTANTINE	1° 17°	
6° 19°	OUARGLA	4° 19°	

HISTOIRE

COMMENT HOCINE AÏT AHMED A PENSÉ

QUELQUES EXTRAITS

Décembre 1948, alors âgé de 22 ans, Hocine Aït Ahmed, président de l'Organisation Secrète et membre du bureau politique du PPA, expose un rapport aux membres du comité central élargi, à Zeddine, sur les problèmes stratégiques et tactiques pour le déclenchement de la Révolution. Dans son rapport, riche en références et très dense, Hocine Aït Ahmed «pense» la Révolution dans tous ses aspects : politique, militaire, financier et diplomatique. C'est le document référence qui a tracé la voie du combat libérateur du peuple algérien. En voici quelques extraits.



Hocine Aït Ahmed

PHOTO : D. R.

Nous nous proclamons un parti révolutionnaire. Le mot révolutionnaire est dans les propos de nos militants et de nos responsables. Notre vocabulaire est dominé par des formules à l'emporte-pièce, extrémistes, magiques, telles que «le problème algérien est un problème de force», «nous sommes pour l'action, contre les discours», en attendant, nous ne cessons de discourir. (...) Aujourd'hui que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le mouvement de libération tourne à vide, qu'il est bloqué, il importe que nous débloquions d'abord notre circuit théorique, notre pensée des usages frelatés que nous faisons de quelques notions abstraites afin de permettre à ce mouvement de reprendre son moment historique. Aujourd'hui, nous devons faire notre examen de conscience, nous avons le devoir de nous remettre en cause, de remettre en cause sans faux-fuyants notre orientation et nos conceptions de travail. (...) Des idées fumeuses, voire saugrenues, bouchent notre conscience. En parlant de soulèvement, certains y voient une forme d'insurrection «généralisée», à l'exemple de celle de 1871, étendue à l'ensemble du territoire national. D'autres croient au terrorisme «généralisé». On nous parle de «zone franche», à «généraliser» aussi probablement. Il a été question récemment d'une espèce de seconde mouture de la Révolution française. Il paraît qu'il faut et qu'il suffit d'organiser des manifestations grandioses autour du palais Carnot pour obliger «l'Assemblée algérienne» à se proclamer Assemblée constituante souveraine. (...)

Les réponses à ces questions soulèvent en toile de fond le problème de l'orientation idéologique et politique de notre mouvement. Le peuple algérien s'interroge sur le genre de cité, les valeurs sociales et politiques pour lesquelles nous lui demandons de se battre. Il ne peut se contenter de recettes sentimentales, de «lendemain qui chantent ou qui dansent». Il faudra épuiser le débat pour trouver l'expression juste des intérêts et des sentiments populaires. Certes, le but de ce rapport est limité au cadre de notre organisation. Mais les tâches qui lui ont été confiées débordent les aspects techniques : elles posent le problème de la révolution dans toutes ses données, idéologiques, militaires et politiques. Le but de ce rapport est de préciser la donnée principale de la révolution : la ou les formes de lutte que doit revêtir la lutte de libération. (...) L'heure de solutions inconséquentes, des hésitations et de l'empirisme borné est passée, si le parti veut vraiment répondre aux exigences de la libération.

1^{re} PARTIE – QUELLE FORME PRENDRA LA LUTTE DE LIBÉRATION ?

La lutte de Libération ne sera pas un soulèvement en masse. L'idée de soulèvement en masse, est en effet courante. L'homme de la rue pense que le peuple algérien peut facilement détruire le

Nous devons rejeter sans ambages l'action terroriste comme vecteur principal du combat libérateur. L'histoire a fait justice des conceptions «élitistes» car elles sont incapables de mobiliser les masses. Elles germent dans l'ambiance de la petite bourgeoisie qui ne fait pas confiance à ces masses de peur d'être dépassée. Par contre, le terrorisme sous sa forme défensive ou d'appoint, c'est-à-dire le contreterrorisme, peut jouer un rôle dans le cadre de la guerre populaire, comme en Indochine.

colonialisme grâce à sa supériorité numérique : 10 contre 1. Il suffira de généraliser à l'Algérie entière un soulèvement populaire. Au lieu de libérer la pensée des masses de cette fraction simpliste, de ce rapport mystificateur, les militants du parti semblent céder à son pouvoir. C'est beau d'être optimiste, mais penser qu'il n'y a plus de problèmes ou d'équation, c'est de l'inconséquence. (...)

1- Evoquant l'histoire militaire de l'Europe, Clausewitz accorde une grande importance à la supériorité numérique, mais quand il s'agit d'armées qui se ressemblent au point de vue de l'équipement, de l'organisation et des connaissances techniques de tout genre... et qu'il s'agit de batailles stratégiques.

L'insurrection de 1871 a échoué, moins parce qu'elle était géographiquement limitée qu'en raison de son caractère spontané, improvisé et des conceptions militaires erronées de ses dirigeants. Outre qu'elle fut conduite par des féodaux qui n'ont pas su préparer et mobiliser les paysans en profondeur, sur le plan militaire elle fut une

régression par rapport à la guerre de résistance conduite par Abdelkader jusqu'en 1847 et poursuivie en Kabylie jusqu'en 1858. La bataille d'Icherriden en est un témoignage. Les Algériens, en s'y engageant, ont signé leur perte. (...) Aux yeux des militants qui ont éprouvé directement les conséquences de «l'ordre et du contre-ordre d'insurrection», l'histoire «du cheval blanc» et du «drapeau vert» est plus qu'une anecdote humoristique. «La guerre reste toujours un moyen sérieux en vue d'un but sérieux.»

2. La lutte de Libération ne sera pas le terrorisme généralisé

De nombreux dirigeants préconisent le terrorisme, c'est-à-dire la liquidation physique des agents colonialistes les plus nocifs, commissaires de la PRO7, «auxiliaires indigènes». Certains prêchent l'assassinat d'adversaires politiques. En somme, le combat libérateur se résumerait à faire disparaître les méchants et les traîtres, sans se soucier du système et des forces sociales qui les secrètent. (...) Se faire justice soi-même fait partie des réflexes des Maghrébins, mais ne participe nullement d'une réflexion sur les conditions et les forces qui doivent conduire au succès l'entreprise de libération. (...)

«Pourquoi risquer ma vie dans un combat truqué où le vainqueur est connu d'avance, je préfère prendre des risques pour quelque chose qui en vaille la peine.» Telle est l'opinion courante des Algériens, des militants et de nombreux dirigeants ici présents qui se sont retrouvés à Barberousse et non au palais Carnot ! Il y a incontestablement, impasse, usure et danger de démoralisation. (...) Le terrorisme ne peut être qu'une aventure sans issue et tragique, conçue comme moyen de détruire le système colonial. (...) L'expérience irlandaise des combats patriotiques nous apporte de riches enseignements dans ce domaine. Elle a connu sa phase terroriste. Mais n'allons pas si loin, l'expérience du soulèvement avorté du 23 mai 1945 est plus proche de nous, que l'échec de la révolution en 1905, ou la débâcle des patriotes irlandais lors de l'insurrection de Pâques 1916 et du terrorisme qui la suivit. De plus, c'est notre propre expérience ; elle a profondément marqué les militants qui l'ont vécue et qui en ont tiré les leçons pour eux-mêmes et pour le parti. (...)

Dans le meilleur des cas, réussissons-nous aujourd'hui à liquider tous les auxiliaires indigènes des autorités coloniales, à terroriser nos adversaires politiques, nous ne ferions que précipiter l'épreuve avec l'armée française. A la tête de chaque douar, elle enverrait un officier. Nous revoilà au temps des «bureaux arabes». Et après ? A quoi le terrorisme nous aurait alors avancés ?

Au contraire, l'armée française, qui est une machine écrasante, se verrait disposer de l'atout stratégique : l'initiative du «où ?», «quand?», «comment ?» Cette triple détermination qui, selon Clausewitz, confère la victoire. En termes politiques, ce sera une provocation qui nous mettra en face d'une machine de guerre contre laquelle il nous faudrait tout le souffle de la nation et toutes les ressources techniques et tactiques dont nous pouvons disposer. La forme de lutte individuelle conduit à nous mettre en position de moindre efficacité et de moindre résistance. Le peuple essoufflé et l'organisation réduite au départ par les foudres de la répression. Nous devons rejeter sans ambages l'action terroriste comme vecteur principal du combat libérateur. L'histoire a fait justice des conceptions «élitistes» car elles sont incapables de mobiliser les masses. Elles germent dans l'ambiance de la petite bourgeoisie qui ne fait pas confiance à ces masses de peur d'être dépassée par elles. Par contre le terrorisme sous sa forme défensive ou d'appoint c'est-à-dire le contreterrorisme peut jouer un rôle dans le cadre de la guerre populaire comme en Indochine. (...)

3. La lutte de libération ne peut se résumer en la constitution d'une zone franche

Il existe une «marotte» chez certains responsables, c'est l'idée de «zone franche». Partant de quelques données — faiblesse de nos effectifs, présence de régions montagneuses peu habitées où, par défaut, la population n'aurait pas à souffrir — on conclut qu'il faut concentrer nos éléments pour plus d'efficacité dans une zone déterminée. Cette conception se base sur des références historiques. Exemples de la Grande Marche chinoise et de la résistance yougoslave. La question qui vient à l'esprit est d'abord : a-t-on une connaissance sérieuse des exemples cités pour en tirer des enseignements ? Quelles formes de luttes principales y-a-t-il eu dans ces cas ? Si «zones franches» il y a eu, où, quand et comment par rapport à ces formes de lutte principale ?

Si l'exposé d'un cas historique doit prouver quelque vérité d'ordre général, ce cas doit être développé avec exactitude et minutie sur tous les points qui se rapportent à l'affirmation... De fait, un exemple historique peut étayer les opinions les plus contradictoires ; la traversée des Alpes par Bonaparte (ou, ajouterons-nous, par Annibal et ses guerriers Iguechthoulen) peut être soit une merveille de résolution, soit un coup de tête de véritable extravagance. La risque d'extravagance est plus grand quand l'inspiration provient d'une vision cinématographique. Simplifier l'hé-

●●●

LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE (1948)

DU RAPPORT DE ZEDDINE (1^{re} partie)

●●●

roïque et complexe guerre populaire des peuples yougoslaves et la réduire à un parachutage de la RAF dans une zone franche, c'est choisir un angle de vision frivole et dangereux. Les idées (les images) fixées tiennent lieu de réflexion. En Chine comme en Yougoslavie, il y a eu guerre populaire sur l'ensemble du territoire, avec des formes de luttes multiples. Dans le cas de la Chine comme dans celui de la Yougoslavie, la «zone franche» n'est pas une forme de lutte. C'est une phase de la lutte, phase stratégique ou tactique. (...) La défense d'une zone libérée suppose l'appui des masses, une armée déjà dotée d'une puissance de feu minimum, des défenses naturelles : forêts vierges, immensités montagneuses, frontières communes avec une puissance amie capable de prendre des risques militaires et diplomatiques afin d'assurer un appui logistique permanent, entre autres.

4. Réédition technique de la Révolution française

Enfin, conception de dernier cri, il faudrait et il suffirait d'organiser autour du palais Carnot des manifestations populaires gigantesques pour obliger l'Assemblée algérienne à se proclamer Constituante. Un 1789 algérien ? Avec prise de Barberousse, serment du jeu de paume et tout. (...) La considération qui saute aux yeux est que la Révolution française est un événement intérieur, un phénomène français. Elle n'est pas un conflit entre pays ou peuples différents ; elle n'oppose pas un peuple opprimé à la puissance coloniale, elle oppose des classes sociales. (...) Une mitrailleuse à chaque carrefour suffit à bloquer la démonstration populaire la plus puissante et quelle barricade arrêterait un blindé ? Tous les bidonvilles de la cité Mahieddine n'arrêteraient pas la soldatesque coloniale, même et surtout avec leur population. Une manifestation insurrectionnelle autour du palais Carnot aboutira à un carnage, elle sera impitoyablement réprimée en quelques heures. Les massacres de Mai 1945 son encore un témoignage tout chaud du sang des 45 000 morts ; le colonialisme ne lésine pas. (...) La guerre est un instrument de la politique. Les formes du combat libérateur doivent «se mesurer à l'aune de la politique». La conduite de ce combat est «la politique elle-même» ; «la lutte armée devient politique à son niveau le plus élevé». L'essentiel donc, pour nous, est de ne pas mener une politique erronée. La seule politique juste est la politique révolutionnaire.

La lutte de la libération sera une véritable guerre révolutionnaire

Nous avons passé en revue les aspects négatifs de la question se rapportant à «ce que ne sera pas la lutte de Libération». Cette approche nous a permis de clarifier nos idées. Il faut éviter les mésaventures de la pensée pour éviter celles de l'action.

La lutte des peuples pour leur libération politique ou sociale doit être réaliste. Pas de ce réalisme-alibi qui sort souvent de la bouche de nos savants enturbannés qui trouvent facilement le rythme poétique pour prouver que «nous ne savons même pas fabriquer une allumette». Ni de réalisme pseudo-scientifique de leurs compagnons de route et de joute de l'UDMA qui font usage des mêmes arguments, c'est-à-dire de la puissance militaire ennemie afin de démoraliser les masses et décourager les jeunes cadres.

Notre réalisme est révolutionnaire car sans entamer en rien notre foi dans l'action des masses, il a pour souci constant d'élever le niveau stratégique et tactique de leur combat pour les mener au triomphe. La lutte de Libération, de l'humanité algérienne, sera donc une guerre. Elle assumera les proportions d'un conflit avec la puissance coloniale avec tout son potentiel militaire, économique et diplomatique, donc politique. (...) Colonie de peuplement, d'exploitation, de prestige par excellence, terre française, la France ne le lâchera pas sans épuiser tous les atouts formidables dont elle dispose. (...) Par conséquent, c'est bel et bien face à l'une des plus grandes



PHOTO : D. R.

Sur le plan tactique, nous avons choisi, dans les ouvrages récents traitant de la guérilla, de la guerre des partisans, des «commandos», des leçons s'adaptant le mieux aux données de notre pays et d'un niveau accessible à nos militants. La formation tactique se fait en théorie et en pratique. Nous avons multiplié les stages en campagne afin de familiariser les éléments avec les problèmes posés par la guérilla.

puissances du monde que nous aurons à arracher notre indépendance. Le rapport des forces en présence est effrayant par la supériorité écrasante du colonialisme dans tous les domaines sauf dans le domaine moral. Notre atout est donc un atout moral au sens de l'esprit de résistance, de foi patriotique, d'abnégation et de détermination qui doivent animer tous les Algériens et chaque Algérien. (...) Par guerre populaire, nous entendons «guerre des partisans» menée par les avant gardes militairement organisées des masses populaires, elles-mêmes politiquement mobilisées et solidement encadrées. Par leurs origines et leurs rôles, les partisans sont à la fois des soldats et des éléments de Landsturm. M. Clausewitz admet qu'il est «impossible de mener des paysans armés comme une section de soldats qui se tiennent réunis en troupeau et qu'on mène par le bout du nez» et que «ces paysans armés possèdent l'art, par contre, de s'égailler et de se disperser dans toutes les directions sans se perdre et sans avoir besoin d'un plan élaboré». Nous disons que le partisan est un paysan rompu à l'art d'attaquer en sections disciplinées et de se disperser avec un plan élaboré. Nous n'aurons pas l'armée de l'empereur ou

du sultan avec ses mercenaires bien rangés devant l'ennemi et, derrière, cachés dans la nature, une multitude de Jacques prêts à harceler et à fixer les troupes ennemies dans des combats secondaires. La guerre des partisans sera menée par les paysans organisés. Ils sont les seuls capables de la mener. (...)

La guerre populaire sous cette forme s'inscrit dans notre génie historique le plus confirmé. C'est la guerre populaire qui a accouché de Takfarinas et de Jugurtha et qui a permis à nos paysans d'écraser des légions romaines et de résister pendant des décennies à la domination romaine. (...) Les enseignements de la résistance algérienne qui s'est échelonnée sur près d'un demi-siècle doivent nous permettre de dégager les lignes principales de la Guerre de Libération. (...) La victoire de notre stratégie est l'indépendance de l'Algérie. C'est une victoire politique. «En stratégie, il n'y a pas de victoire militaire, le succès stratégique est la préparation favorable de la victoire tactique.» La stratégie pourra multiplier ses forces. Les principes directeurs de notre stratégie sont :

1. L'avantage du terrain.
2. La guérilla comme forme de guerre principale.
3. La défense stratégique et non l'offensive.
4. La formation de bases stratégiques en certains points, forme des masses compactes d'où peut venir une foudre terrible.

Le principe directeur se rapportant à l'unité d'action avec le Maroc et la Tunisie se situe à la charnière des problèmes de stratégie intérieure et de stratégie extérieure. Nous préférons les situer à cette frontière. En vérité, le Maghreb est un tout stratégique par le relief, l'histoire, l'identité de l'oppression coloniale et les aspirations profondes des masses. A première vue, un combat libérateur qui n'envisage pas tout le Maghreb comme cadre stratégique apparaît un suicide, étant donné le rapport actuel des forces matérielles potentielles, et le danger de l'utilisation inévitable de cette unité «géométrique» contre l'Algérie. (...) Cependant, l'Algérie se condamnerait à perdre d'avantage, c'est-à-dire tous les autres atouts, si elle faisait une condition sine qua non d'un dispositif maghrébin préalable. Ce dispositif suppose une identité de vues, de sentiments, d'intérêt chez les dirigeants. Nous n'en sommes pas encore là en dépit des déclarations. Faudra-t-il alors considérer les deux autres pays comme des alliés possibles ? (...) Ni condition sine qua non qui risque de devenir un prétexte à l'attentisme ni simple appoint, le Maghreb doit retrouver dans le combat son entité géométrique. (...)

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire de nos perspectives révolutionnaires qu'elles ont pour objet de susciter un processus de guerre po-

pulaire digne des levées en masse qui ont glorieusement illustré l'histoire du Maghreb, de canaliser ce processus sous les formes les plus modernes possibles de la guerre des partisans comprise dans la théorie de la défense stratégique, de susciter à l'extérieur et même en France des mouvements de solidarité et de soutien efficaces. (...)

2^e PARTIE - BRÈVE ANALYSE

a) Aspect politique

Continuer à nous battre sur le terrain choisi pas le colonialisme par des moyens choisis par lui, et à des échéances choisies par lui naturellement, c'est renoncer à toute stratégie et accepter d'être manœuvrés, manipulés, et domestiqués par les piètres tacticiens des «affaires indigènes». Le Parti se coupera des masses, s'il ne répond pas à leur enthousiasme et à leur attente. La désillusion risque d'être terrible, s'il donne l'impression d'être un parti comme les autres, vieilli et en quête de sièges et de sinécures. «Il trahirait sa mission historique, s'il ne se met pas en prise directe, consciente et efficace sur le courant révolutionnaire. (...)

b) Aspect organisationnel

De sérieuses disparités entre différentes régions d'Algérie se développent en raison des niveaux différents d'expériences militantes et de maturité politique. L'empirisme de nos méthodes de travail est aussi un élément d'aggravation dans l'absence d'homogénéité et d'uniformisation de l'implantation de nos structures. (...)

Il est permis de caractériser l'état de nos structures de la façon suivante :

1. Déséquilibre dans l'assise géographique rurale du mouvement de libération.
2. Manque de cadres et de formation idéologique.
3. Dispersion de nos structures organiques.

L'oOS se trouve devant des responsabilités écrasantes avec des moyens dérisoires. Si les décisions du Congrès concernant l'action légale sont relativement respectées, celles portant sur «les préparatifs techniques et matériels de l'insurrection» ne le sont pas. Notre mouvement a souffert jusqu'ici de l'absence d'une orientation précise du point de vue de sa stratégie révolutionnaire.

Aujourd'hui que nous savons quelles formes revêtira la lutte de Libération, nous sommes plus conscients des exigences de cette lutte en potentiel moral, en cadres et en force matérielle.

L'OS doit devenir rapidement l'instrument capable de mettre en place le dispositif minimum d'une Guerre de Libération. (...) L'OS est une organisation d'élite, avec des effectifs forcément restreints à cause de son caractère ultraclandestin. Elle doit en premier lieu former les cadres du combat libérateur. Ce travail de formation a pour but d'élever le niveau technique et tactique de ce combat. Sur le plan technique, étude théorique et pratique du maniement des armes modernes et des explosifs, aspects principaux du combat individuel. Sur le plan tactique, nous avons choisi, dans les ouvrages récents traitant de la guérilla, de la guerre des partisans, des «commandos», des leçons s'adaptant le mieux aux données de notre pays et qui sont d'un niveau accessible à nos militants. La formation tactique se fait en théorie et en pratique. Nous avons multiplié les stages de formation en campagne afin de familiariser les éléments avec les problèmes posés par la guérilla. (...) Bien que nous ne donnions pas de grades, notre ambition est de fournir des officiers à la Révolution, de petits et moyens cadres militaires au service du parti et des masses. La lutte seule et les mérites réels au feu justifieront les grades de demain. Le baptême du peuple et du combat seront de précieux critères. (...)

Néanmoins, une organisation de cette importance ne s'apprécie pas uniquement en fonction de ses effectifs et de son moral ; son efficacité dépend de l'ensemble dont elle dispose. Ici apparaissent les dangereuses faiblesses de l'OS. C'est la faiblesse mortelle de la Révolution. «Nous manquons d'armes et d'argent !» «Nous n'avons ni armes ni argent !»

R. P.
A suivre

Rubrique 2 :« Hocine Ait Ahmed, opposant politique après l'indépendance » et comportera dix huit pages d'*El Watan* et quarante deux discours.

Les discours directs de la deuxième rubrique : Hocine Ait Ahmed, opposant politique après la guerre de libération

1-« J'ai décidé de mener une lutte politique ouverte contre le régime socialomystificateur(...). C'est le seul moyen de désamorcer la situation rendue explosive (...) et par l'incapacité de l'Assemblée nationale constituante de bloquer le totalitarisme du régime.»

2-«le redressement de la Révolution algérienne, d'en assurer la continuité en instaurant un socialisme fondé sur l'adhésion populaire, seule garante de justice sociale et de liberté »

3-« L'adoption du projet de Constitution dans une salle de cinéma, Le Majestic (actuelle salle Atlas de Bab El Oued) était une volonté délibérée d'humilier l'Assemblée nationale constituante.»

4- Décision irrévocable qui répond au consensus populaire, au désir du peuple qui rend responsable tous les dirigeants, sans exception, et qui voudrait les voir tous s'en aller».

5-«Ou c'est la fascisation morale, la mort pour notre peuple, ou bien la résurrection de notre Révolution.»

6-« S'il y avait la moindre chance de dialogue, nous ne l'aurions pas ratée. L'expérience a montré, dans le FLN, dans l'ANP et les institutions, que toutes les issues étaient bouchées»

7- « la détermination des militants à détruire le régime».

8- « La solidité de la résistance conduisit le pouvoir à pratiquer les méthodes les plus barbares : jugements expéditifs, exécutions sommaires, emploi massif de la torture. Ainsi, plus de 3000 militants du FFS séjournèrent dans les locaux de la Sécurité militaire à Dar Nakhla, au quartier chinois, avant d'être emprisonnés à El Harrach, Berrouaghia, Constantine, Lambèse et Oran».

9-«Des centaines de combattants, dans leur quasi-totalité d'anciens maquisards, tombèrent héroïquement pour leur idéal démocratique.»

10-« Le recours au peuple doit transcender les petits calculs tactiques. Il doit exprimer un tournant décisif. Nous pensons qu'il peut s'effectuer en permettant au FFS, à l'opposition en général, d'avoir une activité légale et publique,

d'avoir sa presse et ses publications et de tenir au grand jour son congrès constitutif. »

11-« -«il faut cesser de se moquer des Algériens en leur faisant jouer les prolongations dans des sables mouvants»

12-«On ne répètera jamais assez que seule l'Assemblée nationale constituante élue au suffrage universel en octobre 1963 avait la légitimité pour construire les fondations de l'Etat.»

13-« M'as-tu ramené une bouteille d'huile d'olive?».

14-« refuser l'avion présidentiel, mais de se faire rapatrié via un avion normal et d'être enterré comme tout enfant du peuple ».

15-« «Nous n'avons aucun complexe devant les Européens, car nous avons inventé et défendu la social-démocratie au Pakistan avant même la Conférence de Bandung »

16-« ni Etat intégriste ni Etat policier»

17-« pour un Maghreb démocratique.»

18-« Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l'unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s'y prêteront, c'est-à-dire quand les forces françaises et étrangères auront évacué leurs bases de Tunisie et au Maroc et quand l'Algérie sera devenue indépendante»

19-« Je renouvelle ici mon serment à l'édification d'un Maghreb démocratique. On ne touchera pas à l'espérance démocratique que porte le grand Maghreb. De Tanger à Benghazi, de Nouakchott à Illizi, un seul peuple».

20-« La mondialisation est déjà là, elle s'impose , à tous et nous envahit de toutes parts. Elle comporte d'indéniables aspects positifs pour ceux qui savent s'y insérer de manière planifiée et au mieux des intérêts de leur peuple. L'Europe est partie prenante de la mondialisation car, au préalable, elle a réussi une unification fondée sur un socle démocratique partagé. C'est ce qui fait sa force et lui permet de sauvegarder son identité et ses capacités compétitives dans tous les domaines. En revanche, l'intégration séparée des pays maghrébins hypothèque leurs intérêts et leur souveraineté. On ne saurait évaluer les

conséquences fâcheuses de l'échec de la construction maghrébine. Les options bureaucratiques et les conceptions étriquées du nationalisme ont stérilisé les nombreuses tentatives d'intégration régionale au Maghreb. Pis, elles ont créé un état de tension permanent, incompatible avec la coopération et le développement. Il est déjà tard, mais il est encore temps pour relancer la construction maghrébine en changeant de démarche et en édifiant un socle démocratique qui est seul capable de mobiliser les ressources et les énergies pour un développement durable. Le Maghreb aurait ainsi des atouts et le pouvoir de négocier, au mieux de l'intérêt de ses enfants, son insertion dans ce monde nouveau qui s'installe. »

21-« Une partie importante de nos élites a déjà déserté la bataille collective pour un Maghreb fort, démocratique et uni dans la conquête de ses intérêts. Ce n'est pas nouveau dans notre histoire. Ce qui serait nouveau serait de réussir à repousser nos atavismes meurtriers, nos égoïsmes plus tribaux que nationaux et cette sorte de fatalisme qui nous pousse à accepter le pire quand le mieux nous semble trop lourd à porter ».

22-«toute décision suicidaire et aventureuse».

23-« L'un des soucis qui nous a préoccupés lorsque nous avons appris le coup d'Etat, c'est comment va réagir la rue, comment vont réagir les quartiers populaires, comment va réagir le FIS. Notre souhait est que le FIS respecte la paix civile et qu'il ne prenne aucune décision suicidaire et aventureuse».

24-« l'espoir était toujours de mise».4-« une troisième voie algérienne vers la démocratie existe».

25-« La manifestation que j'ai organisée le 2 janvier, avec son immense succès, est une voie algérienne vers la démocratie. C'est la voie qui s'est débarrassée de la peur : la peur du FIS, la peur de l'armée, la peur des pénuries. Il fallait redonner l'espoir et c'était dans cette voie-là qu'il fallait s'engager».

26-« d'avoir fait le jeu des intégristes en décrédibilisant la démocratie. Les intégristes représentent à peine 23% des électeurs, ce n'est pas la République iranienne»

27-« Moi, j'ai mes convictions. Ce qui m'importe, ce sont les souffrances du peuple algérien».

28-« réunion stalinienne »

29-« Il n'y a pas eu de contact à propos du HCE. C'est nous qui avons pris les initiatives du dialogue. Et lorsqu'ils ont voulu organiser une conférence nationale le 5 juillet 1994, on m'a envoyé le général Touati. J'avais dit qu'on ne pouvait pas parler de conférence nationale parce que l'ordre du jour était arrêté puisque les interlocuteurs étaient choisis. C'est une réunion stalinienne».

30-« Le mérite du contrat national est qu'il a fait des partis islamistes des interlocuteurs publics».

31-« Le suffrage universel n'existe pas en Algérie. Tout est trafiqué. C'est l'administration qui fait tout».

32-« Depuis l'interruption du processus électoral en 1992, nous n'avons cessé d'appeler à la paix. Je m'étais dit que la campagne électorale devrait se concentrer sur la paix et la réconciliation».

33-« le retour du mot liberté ».

34-« La première et la plus formidable victoire de ce soulèvement des sociétés est d'abord dans l'affirmation d'une idée jusque-là interdite : c'est aux dirigeants de plaire à leurs peuples et non le contraire».

35-« Ils nous préfèrent morts plutôt que vivants.»

36-« La wilaya de Sétif est chère pour moi, car j'y étais député ; ne pouvant pas m'y présenter de nouveau, je te demande d'y aller à ma place».

37-« Je ne fais pas de la politique pour la gloire, même à titre posthume ».

38-« faire n'importe quoi, n'importe comment et avec n'importe qui».

39-« Ils sont à la base de tous les totalitarismes et autoritarismes du XXe siècle».

40-« le slogan comme l'une des plus grandes sources de mésaventures».

41-«rien ne peut se construire dans le chaos».

42-«Comment prétendre purger les égouts de la corruption quand de hauts responsables de l'Etat sont impliqués et supervisent eux-mêmes la généralisation de ce phénomène ?»

L'ÉVÉNEMENT

APRÈS LE COMBAT CONTRE LE COLONIALISME

AÏT AHMED, PIONNIER DE L'OPPOSITION AU POUVOIR

Les velléités autoritaires nées dès l'indépendance acquise ont poussé Hocine Aït Ahmed à choisir la voie de l'opposition politique pour perpétuer l'idéal de Novembre.

C'est dans un contexte douloureux qu'est né le Front des forces socialistes, juste après l'indépendance du pays, le 5 juillet 1962. Pour son leader, Hocine Aït Ahmed, et ses compagnons, ce ne fut certainement pas facile de basculer dans l'opposition, après l'usure de tant d'années de guerre contre le colonialisme. Mais il y avait vraiment de quoi, après le putsch de l'armée des frontières contre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et la crise de l'été 1962. Alors député de Sétif, Hocine Aït Ahmed décide de reprendre le combat. Le 10 juillet 1963, il annonce une décision historique de mener la guerre contre le pouvoir : «J'ai décidé de mener une lutte politique ouverte contre le régime socialo-mystificateur (...). C'est le seul moyen de désamorcer la situation rendue explosive (...) et par l'incapacité de l'Assemblée nationale constituante de bloquer le totalitarisme du régime.» Hocine Aït Ahmed, qui n'était pas encore dans la logique de la lutte armée contre le pouvoir central, lance, deux mois plus tard, le 29 septembre, le FFS pour opérer, comme il est écrit dans le texte sa proclamation, «le redressement de la Révolution algérienne, d'en assurer la continuité en instaurant un socialisme fondé sur l'adhésion populaire, seule garante de justice sociale et de liberté». Celui qui a été parmi les fondateurs de l'Organisation secrète (OS) du Parti du peuple algérien (PPA) en 1947 dont il a été le chef, est accusé de «séparatisme» par Ahmed Ben Bella, qui plonge la Kabylie dans un cycle



Aït Ahmed et Ali Mécili

de violence inouïe. Il constituait un véritable obstacle au processus de fascisation enclenché avec l'arrivée de Ben Bella au pouvoir sur les chars de l'armée des frontières. «L'adoption du projet de Constitution dans une salle de cinéma, Le Majestic (actuelle salle Atlas de Bab El Oued) était une volonté délibérée d'humilier l'Assemblée nationale constituante.» «Au sein de cette dernière, en plus de la violation du règlement intérieur, toute critique du gouvernement fut perçue comme une véritable défiance à l'autorité de l'Etat. Peu à peu, l'Assemblée perdit ses attributions et prérogatives pour devenir une chambre d'enregistrement», souligne-t-on dans l'aperçu historique du FFS dans une contribution de Si Larbi Hanafi. Le 14 août 1963, les événements se précipitent et donnent raison à Aït Ahmed avec

l'accentuation de la crise. Le président de l'Assemblée nationale, Ferhat Abbas démissionne de son poste pour protester contre la fascisation du pouvoir. Il n'en fallait pas plus pour que Aït Ahmed, qui avait déjà claqué la porte, convaincu que l'institution en question n'était pas capable de freiner «la totalitarisation du régime». Dans une interview accordée à la télévision française (sources Ina.fr) lors de son passage à Paris, Hocine Aït Ahmed annonce sa démission de tous les organismes directeurs de la Révolution. «Décision irrévocable», disait-il, qui «répond au consensus populaire, au désir du peuple qui rend responsable tous les dirigeants, sans exception, et qui voudrait les voir tous s'en aller». «Ma démission n'est pas un abandon du combat, car je reste militant, c'est un acte politique, une option de confiance dans ses

couches effervescentes qui ont conduit la guerre de Libération nationale», a soutenu Aït Ahmed qui, quelques semaines plus tard, a choisi la voie des armes.

DE LA RÉSISTANCE ARMÉE À L'EXIL

«Ou c'est la fascisation morale, la mort pour notre peuple, ou bien la résurrection de notre Révolution.» «S'il y avait la moindre chance de dialogue, nous ne l'aurions pas ratée. L'expérience a montré, dans le FLN, dans l'ANP et les institutions, que toutes les issues étaient bouchées», confiait-il au journaliste de la télévision française en reportage sur les maquis de Kabylie. Aït Ahmed parlait de «la détermination des militants à détruire le régime». C'est la phase de la résistance armée de Hocine Aït Ahmed et du FFS. Un lourd tribut sera payé par ses partisans, après la défection du colonel et responsable de la Wilaya III, Mohand Oulhadj. «La solidité de la résistance conduisit le pouvoir à pratiquer les méthodes les plus barbares : jugements expéditifs, exécutions sommaires, emploi massif de la torture. Ainsi, plus de 3000 militants du FFS séjournèrent dans les locaux de la Sécurité militaire à Dar Nakhla, au quartier chinois, avant d'être emprisonnés à El Harrach, Berrouaghia, Constantine, Lambèse et Oran», rapporte-t-on dans les annales du parti. La résistance armée paya un lourd tribut. «Des centaines de combattants, dans leur quasi-totalité d'anciens maquisards, tombèrent héroïquement pour leur idéal démocratique.» Après la défection de ce qui est appelé «premier état-major»,

en novembre 1963, Hocine Aït Ahmed est arrêté en octobre 1964. A la fin de son procès, le 9 avril 1965, devant la cour criminelle révolutionnaire d'Alger, il déclare : «Le recours au peuple doit transcender les petits calculs tactiques. Il doit exprimer un tournant décisif. Nous pensons qu'il peut s'effectuer en permettant au FFS, à l'opposition en général, d'avoir une activité légale et publique, d'avoir sa presse et ses publications et de tenir au grand jour son congrès constitutif.» Ce fut, en fait, son objectif à l'issue des négociations avec le pouvoir de Ben Bella avant, bien sûr, que le coup d'Etat du 19 juin 1965 ne remette tout en cause. Le 26 mai 1966, Aït Ahmed s'évade de la prison d'El Harrach et quitte le pays pour l'exil. «À l'occasion du Printemps berbère (1980), il joue avec le FFS un rôle modérateur d'encadrement politique des militants afin d'empêcher l'irruption de la violence et d'inscrire la revendication linguistique et culturelle dans l'exigence du pluralisme politique, à l'intérieur de la nation algérienne», souligne Hanafi Si Larbi, ancien membre du conseil national du parti dans sa contribution reprise sur le site du FFS. Le 16 décembre 1985, il lance avec Ahmed Ben Bella, depuis Londres, l'«Appel au peuple algérien pour l'instauration de la démocratie et le respect des droits de l'homme». Le rapprochement a été vu comme une menace par le pouvoir en place. Il coûtera la vie à son initiateur, Ali Mécili, ami et bras droit d'Aït Ahmed, avocat au barreau de Paris, farouche opposant au régime algérien, assassiné le 7 avril 1987, deux ans après la rencontre de Londres. **Saïd Rabia**

TÉMOIGNAGE

Par Ali Bahmane

Instantanés d'une rencontre

Au hasard d'une interview, j'eus à rencontrer et apprécier ce monument de l'histoire, cet homme politique hors pair qu'est Hocine Aït Ahmed. Fin 2003, à quelques mois de l'élection du 17 avril 2004, les opposants au second mandat de Bouteflika peinaient à se faire entendre, tant le champ politico-médiatique leur était quasiment fermé. Bouteflika voulait passer haut la main, prendre sa revanche et faire oublier le scrutin de 1999 qui l'avait mal élu. Pour le journal *El Watan*, il était nécessaire de faire parler Aït Ahmed, alors établi en Suisse, afin de se remettre de ses ennuis de santé et pour prendre du recul après la présidentielle de 2009, qu'il dut boycotter aux côtés de Mouloud Hamrouche, Taleb Ahmed, Djaballah, Mokdad Sifi et Saïd Sadi, tous protestant contre le «jeu politique fermé» par Bouteflika et ses alliés. Comme le quotidien *El Khabar* eut la même idée, je me retrouvais à Lausanne avec son envoyé spécial pour un entretien à publier dans les deux journaux. Après les précautions sécuritaires d'usage, le président du FFS nous rencontra dans un hôtel du centre. Il n'avait rien perdu de sa superbe, gabardine beige et large écharpe relevant sa longue silhouette. Il s'enquit de

l'évolution politique du pays, visiblement soucieux d'entendre un son de cloche différent de celui de son parti. D'emblée, à une question sur l'élection d'avril 2004, Aït Ahmed, se voulant constructif, proposa un plan : retarder le scrutin et le faire précéder de l'élection d'une Assemblée constituante. Il dit être prêt à prendre les contacts nécessaires et à rentrer au pays pour se porter garant de la réussite de la transition. Mais comme d'habitude, il ne fut pas écouté. Bouteflika conserva son élection qu'il «remporta» avec un score brejnevien, renouvelé deux fois, en avril 2009 et en avril 2014. Aït Ahmed avait quand même pris la précaution de dire, dans l'entretien, qu'il faut cesser de se moquer des Algériens en leur faisant jouer les prolongations dans des sables mouvants. «Loi de rompre le cercle vicieux du système, la présidentielle n'est que l'un des maillons-relais qui pérennisent le statu quo.» Aït Ahmed cachait difficilement qu'il était meurt de voir son pays rater le cours de l'histoire et surtout ne pas être à la hauteur du combat séculaire du peuple algérien et du sacrifice de ses chouchous. Aussi, il tenait toujours à inscrire son combat dans l'histoire : «On ne répètera jamais assez que seule l'Assemblée nationale constituante élue

au suffrage universel en octobre 1963 avait la légitimité pour construire les fondations de l'Etat.» Il n'a jamais digéré le coup d'Etat constitutionnel de 1963 qui eut lieu dans une salle de cinéma de la capitale. Depuis cette date, son combat vise à faire retrouver à l'Algérie sa légitimité constitutionnelle. Si celle-ci n'a pas encore eu lieu, le mot d'ordre de «transition» a fait son chemin. Il est aujourd'hui le principal cap de l'opposition politique. La Tunisie, qui l'a expérimenté, a renoué avec le cours de l'histoire. Pour ses idées, Aït Ahmed fit de la prison, fut banni du pays, mais il resta toujours aux commandes de son parti, le FFS, premier parti de l'opposition de l'Algérie post-indépendance. L'exil fut son royaume, mais son cœur et son esprit n'avaient jamais quitté l'Algérie. Pour supporter cet exil, il se tenait quotidiennement et dans les moindres détails informé par son parti du cours des événements dans le pays. Il intervenait à chaque événement important, interpellant ou fustigeant les autorités du pays. Durant la décennie noire, il chercha à ramener les islamistes à la raison. Pour ce faire, il prit le risque de se couper de la résistance populaire contre eux en participant à la conférence de Sant'Egidio, aux côtés de

Anouar Haddam. Ce fut une tâche noire dans son action politique, mais il a nié devant nous avoir cherché à dedouaner les islamistes des crimes qu'ils ont commis durant cette période. Aït Ahmed aimait l'Algérie et il ne se lassait pas d'en parler, tout simplement. Ayant su au cours d'un dîner que j'étais originaire de la région des Ouacifs, il évoqua avec nostalgie ses longues randonnées d'enfance, à vélo, entre cette ville et Aïn El Hammam, sa région natale. Alors que je lui offrai une boîte de dattes Deglet Nour, il me dit avec malice : «M'as-tu ramené une bouteille d'huile d'olive?» Il me remis une copie d'un texte de 2001 écrit en anglais par un universitaire américain, Matthew Connelly, professeur à l'université du Michigan, intitulé «Rethinking the cold war and decolonisation : the grand strategy of the algerian war for the independence». Il le jugea pertinent et utile à faire connaître au public algérien. Il me dédicaça un de ses livres paru aux éditions de Minuit en 1964, *La Guerre et l'après-guerre*. Aït Ahmed n'était pas seulement un leader du mouvement national et un homme politique. C'était aussi un grand intellectuel, un brasseur d'idées et un visionnaire.

L'ÉVÉNEMENT

MAQUIS DU FFS EN 1963

LA PREMIÈRE RÉSISTANCE
À LA DICTATURE

● 15 mois après la proclamation de l'indépendance, Hocine Aït Ahmed crée le FFS et organise la résistance pour dire non à la dictature imposée par l'armée des frontières.

La lutte pour la prise du pouvoir qui a commencé vers la fin des années 1950 allait connaître des épisodes dramatiques au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. L'entrée en lice de l'armée des frontières dépossède le pays de ses perspectives démocratiques et le plonge dans des combats fratricides, quinze mois après la proclamation de l'indépendance. La Kabylie qui a offert à la Révolution neuf colonels et des dirigeants politiques, tels que Hocine Aït Ahmed et Belkacem Krim, s'oppose à la démarche de la prise du pouvoir. Aït Ahmed démissionne du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et part s'installer dans sa région natale, Aïn El Hammam, où il naquit le 20 août 1926.

En septembre 1963, il fonde le Front des forces socialistes (FFS) qui réclame le pluralisme face au verrouillage de la vie politique imposé par le système du parti unique. Il entraîne par la suite la Kabylie dans un mouvement insurrectionnel armé. En 1962, il était déjà aguerri aux insurrections. A l'âge de 22 ans, il était le plus jeune membre du comité central auquel il présente, en 1948, un rapport sur les formes et la stratégie de la lutte armée pour l'indépendance et dirigea l'Organisation spéciale (OS) chargée de la formation des cadres militaires et de la mise en place d'un dispositif clandestin pour amorcer et développer la lutte armée. Homme charismatique, Aït Ahmed séduit la population et la création du FFS a drainé une adhésion massive dans les villages de Kabylie, comme à Aït Zmenzer, près de Tizi Ouzou. Moh Ouali Maâcha, dit Djingou, avait 20 ans en 1963. Il se rappelle : « Dans mon



Aït Ahmed dans les maquis, en 1963

village, Akendjour, même les cailloux ont fait la guerre de libération. Sur la poignée d'habitants, le village a sacrifié 42 martyrs. On a gagné la guerre contre le colonialisme, on ne peut donc pas accepter une autre forme de domination. On a rejoint le FFS avec armes et bagages et on s'est installés dans la SAS d'Alma, libérée par l'armée d'occupation. On est restés là-bas quatre mois. On attendait les instructions. L'appel à cette mobilisation a été lancé le dimanche 29 septembre 1963 à Tizi Ouzou lors d'un meeting populaire «sécurisé» par des soldats,

sous le commandement du colonel Mohand Oulhadj. Toutefois, les relations tendues entre l'Algérie et le Maroc allaient changer la donne. Le divorce entre Aït Ahmed et Mohand Oulhadj est consommé. La guerre frontalière algéro-marocaine éclate au moment où les deux gouvernements sont confrontés à une contestation sociale et politique. Elle est instrumentalisée par les deux protagonistes pour détourner leur opinion intérieure vers un supposé danger extérieur. Pour l'Algérie, ce qui menace directement le gouvernement, c'est la dissidence de Hocine Aït Ahmed

et de ses partisans à Tizi Ouzou. Premier à exploiter cette nouvelle conjoncture, le président Ahmed Ben Bella déclare que «la concentration de l'armée chérifienne à la frontière et les agissements du FFS prouvent qu'il s'agit d'une action concertée. Tout a été tramé dans l'ombre, à l'étranger». La pression des événements a sans doute précipité et accentué les divisions au sein de la direction de la rébellion. Les troupes mobilisées sont restées fidèles au commandement. Moh Ouali poursuit son témoignage : «A la SAS, notre point de regroupement, on a reçu l'ordre du colonel Mohand Oulhadj de nous regrouper à Oued Aïssi en tenue militaire. Comme armes, on avait des Mats 49 et des Mas 36 et 51 et pas assez de munitions. On nous a dit qu'on devait défendre le pays. On a passé 4 mois dans notre base à Fort Lotfi. Comme on tournait en rond, on s'est enfuis, marchant pendant 3 jours et 3 nuits pendant le mois de Ramadhan. On a été arrêtés puis emprisonnés à Béchar. A notre libération, on retrouve les rangs du FFS alors qu'une folle ambiance de suspicion s'est installée. A la délation s'ajoutait la trahison. Le 21 avril 1964, 5 morts et 7 blessés ont été dénombrés dans mon village. J'ai moi-même été blessé à la jambe et après 3 mois d'hospitalisation, on a été transférés à la prison de Lambèse pour être libérés enfin le 9 juillet 1965. Aujourd'hui, je ne regrette rien, même si l'Etat refuse de reconnaître et d'indemniser les 400 morts.» Aujourd'hui, la revendication d'un statut de martyrs pour les «maquisards du FFS» attend toujours. Pour de nombreux militants du parti, la disparition de la figure emblématique du mouvement insurrectionnel risque d'entraîner la clôture définitive du dossier. **Saïd Gada**

ALI BENFLIS PRÉSIDENT DU TALAIE EL HOURIAT

«Il a dédié sa vie à une cause à sa mesure, la cause de la liberté»

J'ai pris connaissance avec beaucoup de peine la nouvelle du rappel à Allah du dernier des géants de la grande épopée de la Libération nationale qu'a été Hocine Aït Ahmed. Je m'incline avec émotion à sa mémoire et je présente à sa famille, à ses proches et à tous ses compagnons mes condoléances les plus sincères et les plus attristées. Je tiens aussi à assurer le Front des forces socialistes de toute ma solidarité et de toute ma sympathie en cette pénible épreuve que partage avec lui l'ensemble des Algériennes et des Algériens. Hocine Aït Ahmed aura été d'une rare constance, d'une rectitude exemplaire et d'une noblesse d'âme admirable dans la défense de ses idéaux. L'histoire de notre pays l'a déjà distingué comme l'un des plus grands parmi les héros de la glorieuse Révolution de Novembre. L'indépendance de notre pays fut le premier grand combat de sa vie. Et dans ce combat, il s'est livré sans calcul et sans concession avec la fougue de sa jeunesse, la solidité de ses convictions et avec la certitude que dans un tel combat, la vérité et la

justice étaient du côté de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui avaient fait leur cause qui transcendent leurs destins personnels. L'indépendance de notre pays acquise et sa souveraineté recouvrée, Hocine Aït Ahmed est monté sur un piédestal d'où il n'est jamais descendu : celui des libertés et des droits pour ses concitoyens et de la démocratie pour son peuple et pour son pays. Et de fait, les droits de l'homme et la démocratie ont représenté la seconde cause de sa vie. Dans la défense de cette cause, sa foi n'a jamais vacillé, sa volonté n'a jamais faibli et sa détermination n'a jamais été prise en défaut malgré les épreuves tenaces et l'adversité implacable. Hocine Aït Ahmed était fait de cette matière dont sont pétris les grands hommes : il a dédié sa vie à une cause à sa mesure, la cause de la liberté plutôt qu'à la quête dérisoire des honneurs et des reconnaissances. Sa vie aura été un roman de la liberté qu'il aura écrit non seulement avec des mots qui résonneront pour toujours comme un plaidoyer éternel pour les droits de l'homme et la démocratie,

mais aussi par des actes qui ont donné un sens à la bravoure, à la résistance et au sacrifice. Hocine Aït Ahmed s'en va sans avoir été le témoin du triomphe de la seconde cause de sa vie. Les droits de l'homme et la démocratie qu'il n'a pu voir naître en Algérie forment aujourd'hui son legs et son testament pour ceux qui se reconnaissent dans la rectitude et la justesse de la cause qu'il s'est choisie. Notre génération et les générations à venir sauront saluer la marche solitaire du pionnier. Elles sauront y puiser l'inspiration pour continuer son œuvre inachevée. Et plus que tout, elles sauront y trouver l'exemple à suivre. Hocine Aït Ahmed s'en est allé, mais son combat continue pour la gloire et le renouveau de son pays qu'il a tant aimé et qui n'a jamais déserté ses pensées et ses rêves. Paix à l'âme du grand disparu et puisse Allah Tout-Puissant l'entourer de Sa Compassion et Sa Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis aux côtés de ceux dont il a dit : «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.» **Ali Benflis**

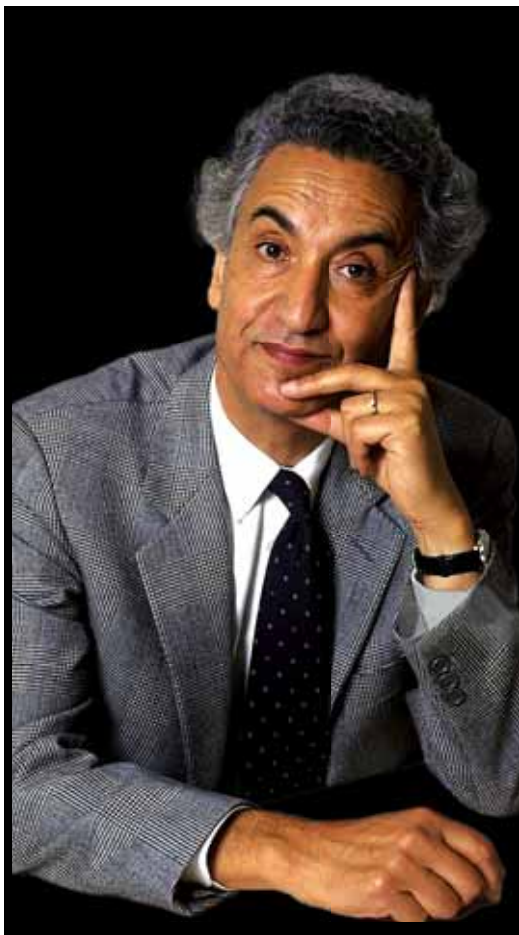
LOUISA HANOUNE SG DU PT

«Da L'Hocine, notre patrimoine à tous»

Je voudrais saluer la mémoire du très grand militant qu'il a été durant toute sa vie. D'abord pour l'indépendance de notre pays avec tous les sacrifices qu'il a dû lui aussi consentir sans jamais fléchir. Et je m'incline devant ce grand militant qui a considéré que le parachèvement de la Révolution exigeait l'avènement de la souveraineté du peuple et de la démocratie. Raison pour laquelle immédiatement après l'indépendance, il s'est engagé dans cette voie, bravant toutes les difficultés. Personnellement, je l'ai rencontré à Paris en 1986, il était en exil, qu'il a toujours porté comme on porte une croix, mais cela ne l'a jamais empêché de poursuivre le combat. Il avait toujours cette capacité de s'ouvrir aux autres. Après les événements d'Octobre 1988, bien évidemment, j'ai été parmi les milliers de citoyens qui sont allés l'accueillir à son retour. Un retour qui avait marqué un tournant positif dans l'histoire de notre pays. Je suis allée à son meeting de la salle Harcha, et il avait demandé à ce que je monte pour prendre la parole. Immédiatement, nous avons engagé une plateforme commune sur des questions cruciales, à savoir l'Assemblée constituante, toutes les questions liées à la démocratie, la souveraineté nationale et notre position commune aux pillages étrangers par la dette extérieure. Et ce

n'était pas un hasard, quand notre pays a sombré dans la tragédie nationale, si nos combats se sont rejoints dans la lutte pour la paix et pour faire cesser l'effusion de sang afin que soient rétablies les conditions pour que le peuple algérien puisse exercer son libre arbitre à travers des élections libres et démocratiques. Nous nous sommes revus plusieurs fois à Genève et à Paris pour avoir des échanges sur la situation. Et lorsqu'il est rentré au pays en 1999, pour la présidentielle, nous avions repris langue et nous nous sommes rencontrés plusieurs fois sur le terrain des luttes pour de vraies élections, alors que déjà nous poursuivions la coordination dans la lutte pour la paix à l'intérieur du pays au sein de l'Assemblée. Je garde de lui l'image d'un homme très affable qui, quelles que soient les circonstances, gardait espoir et toute sa combativité. Le président de la République doit prendre la responsabilité pour son rapatriement en reconnaissance de tout ce qu'il a donné pour le pays. Il faudra un deuil national, c'est grand personnage qui a marqué l'histoire de notre Révolution et même avant. Il a été de tous les combats. Je présente mes condoléances à sa famille, aux militants du FFS et aussi à tout le peuple algérien. Da L'Hocine est notre patrimoine à nous tous.»

Propos recueillis par Hacem Ouali



Aït Ahmed en 15 étapes (par Rabah Lounici, professeur d'histoire à l'université d'Oran)

1945 Lycéen encore lorsqu'il sensibilisait ses camarades du lycée de Ben Aknoun pour intégrer le PPA. Il était à l'époque membre.

1945 A la veille de l'examen du bac, il rejoint le maquis comme volontaire, accompagné de plusieurs étudiants pour déclencher la Révolution le 23 mai. Une Révolution techniquement mal préparée, ce qui fait son échec.

1947 Il fonde l'Organisation Secrète (OS) pour mieux préparer la Révolution à travers le MTLD. Il devient le 2e chef de l'OS après Mohamed Belouizdad. Il est donc chef d'état-major de l'ALN.

1949 C'est cette année que la crise identitaire s'est déclenchée au MTLD. Il devient lui-même chef l'Organisation secrète et chargé aussi de l'opération de la Poste d'Oran et surtout de détruire la stèle de l'Emir Abdelkader à Mascara conçue par les Français comme symbole de capitulation. Il décide, en 1948, de lui ériger une stèle au centre d'Alger. Un souhait exaucé en 1965.

1951 Il fuit vers l'Egypte, rejoint plus tard par Ben Bella. De là, il prépare la Révolution avec les 9 chefs historiques. Comme il maîtrisait les langues étrangères, il était chargé de la diplomatie. En 1955, c'est à Bandung qu'il a extériorisé des droits des peuples maghrébins à l'autodétermination.

1956 L'avion des 5 chefs de Révolution est capturé par l'armée française. Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Mostefa Lachref et Khider deviennent les 5 prisonniers. C'est de la prison qu'il dirigeait la Révolution. C'est lui qui avait convaincu les étudiants grévistes du 19 Mai 1956 de rejoindre leurs amphes. «Vous êtes les prochains cadres de la nation. Nous aurons besoin de vous après l'indépendance», disait-il.

1962 A la demande de Boumedienne, Bouteflika était chargé de convaincre en prison un des trois, Aït Ahmed, Boudiaf ou Ben Bella pour devenir Président. Face au refus des deux autres, Ben Bella finit par dire oui. Il signe une alliance avec Boumedienne.

1963 Après l'emprisonnement de Boudiaf, il démissionne de l'Assemblée constituante où il a été élu à Sétif ; il fuit en Kabylie, d'où l'idée, le 29 septembre 1963, de la création du FFS. Sans rébellion ni violence, un autre mouvement activait aussi dans tout le pays qui s'appelait CNDP (pour la défense de la révolution) mais il était beaucoup plus puissant en Kabylie. Aït Ahmed, Boudiaf et Chaâbani y activaient. Aït Ahmed parlait d'une indépendance confisquée.

1964 Il est condamné à mort comme le colonel Chaâbani qui lui a été exécuté.

1965 Toujours en prison, il signe un accord le 16 juin avec Ben Bella, c'est-à-dire entre le FLN et le FFS pour le multipartisme. Trois jours tard, c'est le coup d'Etat. Boumedienne gracie tout le monde, excepté Aït Ahmed qui finit par s'évader en 1966. Il s'exile en Suisse.

1985 L'accord entre Ben Bella et Aït Ahmed est conclu à Londres en tant que chef de parti pour instaurer la démocratie en Algérie.

1992 Avant de solliciter Boudiaf, c'est Aït Ahmed qui était d'abord visé, mais sans succès. Adil El Houari un chercheur, expliquait qu'Aït Ahmed a bien compris le principe de l'agression fécondée. Il considérait l'arrêt du processus électoral comme un coup d'Etat.

1995 Il participe à Saint Egidio, où il était «ouvert à toutes les propositions».

1999 Candidat à l'élection présidentielle, il se retire avec 5 autres prétendants. C'est en pleine campagne électorale qu'il tombe malade.

El Watan

Le dernier des Mohicans s'en est allé

Meziane Abane
Tewwabane@gmail.com

Silence radio, au siège national du Front des forces socialistes, à Alger. Seul le regard des militants venus se recueillir auprès de la famille politique de l'un des derniers piliers du mouvement de libération nationale, Hocine Aït Ahmed, se croise. Il est midi et jusque-là, aucun communiqué n'a été émis par la Présidence et aucun officiel n'est venu rendre un dernier hommage au grand Da Lhocine. Mais en réalité, parmi les présents ici, personne ne se soucie vraiment de la position officielle de l'Etat. Car avant qu'Aït Ahmed ne rende l'âme, mercredi dernier, à Lausanne, en Suisse, il avait exigé auprès de ses deux garçons et de sa fille de «refuser l'avion présidentiel, mais de se faire rapatrier via un avion 'normal' et d'être enterré comme tout enfant du peuple», raconte un cadre du parti. Mais l'image d'Aït Ahmed est bien gardée par les siens. Lahkdar Bouragaa, commandant de l'Armée de libération nationale et membre fondateur du FFS en 1963, était présent depuis avant-hier à Alger et avait même passé la nuit au siège national du FFS. Emu, il lui a été difficile de retrouver ses mots dans ces moments très forts en émotions. La voix saccadée et les phrases se perdent quand Rachid Halet, ex-secrétaire général du FFS et l'un des 24 détenus du Printemps berbère en 1980, tente de décrire celui qui était le fondateur du premier parti de l'opposition en Algérie. «Aït Ahmed a non seulement marqué l'histoire de son pays d'une façon indélébile, mais aussi celle de la scène régionale et universelle», témoigne-t-il.

L'UNIVERSALISTE

On l'appelle «l'universaliste» ou aussi le tiers-mondiste, car c'est lui qui a conduit, en avril 1955, la délégation algérienne qui a participé à la Conférence de Bandung, en Indonésie, où pour la première fois, 29 pays du tiers-monde se rencontrent et crée le Mouvement des Non-Alignés. «Nous n'avons aucun complexe devant les Européens, car nous avons inventé et défendu la social-démocratie au Pakistan avant même la Conférence de Bandung», l'une des phrases d'Aït Ahmed que nous rappelle Rachid Halet. «C'est l'un des précurseurs des droits de l'homme et de la société civile sur la scène internationale. Il est intimement lié à tous ces débats

et tous ces combats. Un jour, il s'est rendu à l'ambassade de Birmanie et je peux vous dire qu'il connaissait l'histoire de ce pays autant, si ce n'est plus, que l'ambassadeur lui-même», affirme encore Rachid Halet. Il était respecté de tous les chefs d'Etat du monde. Son étendue dépasse les frontières. L'ex-secrétaire du parti se rappelle de l'épisode de la tente érigée par le FFS devant la Présidence, à El Mouradia, pendant les années 1990. «Nous avons installé une tente devant la Présidence pour exiger la délivrance de notre agrément. Alors qu'il était en visite officielle en Algérie, Yasser Arafat, nous a rendu visite, ce qu'aucun chef d'Etat ne ferait en temps normal, se souvient Rachid Halet. Si Arafat l'a fait ce n'est que par respect et par considération à Aït Ahmed qui a défendu et soutenu tous les peuples qui ont proclamé leur autodétermination.»

SILENCE

Les militants et les cadres du parti racontent qu'il était invité par les plus grandes universités d'Europe et d'Amérique latine. Il était aussi proche de beaucoup de mouvements et de dirigeants, surtout ceux de la mouvance socialiste. Dalila Taleb, ancienne députée du FFS (1997/2003), évoque la rencontre de 1998 de l'Internationale socialiste dont le FFS est membre. «Je m'apprêtais, ce jour-là, à assister au plus grand événement international, attendu par tous les socialistes du monde. Tous les chefs d'Etat et les leaders socialistes étaient présents. Ils prenaient la parole à tour de rôle et je me rappelle qu'on prêtait peu attention à l'égard de ce qu'ils disaient, avoue Dalila Taleb. Mais c'était différent avec Aït Ahmed. Les gens ont observé un silence spectaculaire dès qu'il a pris la parole. C'était un moment très fort et tellement marquant pour la jeune militante que j'étais. Voir le respect et l'intérêt que portaient tous les présents à l'intervention d'Aït Ahmed m'a tout simplement émue et m'a rendue fière de l'homme qui était mon président et qui le sera à vie.» L'un des anciens cadres du parti qui a le plus vécu avec le défunt est certainement Ahmed Djeddaï. Douze ans ensemble, l'ex-premier secrétaire du parti raconte l'attachement d'Aït Ahmed à l'algériennité plurielle avec une dimension universelle. «Il croyait profondément en une Algérie plurielle de ses

richesses, de son identité et de ses cultures, témoigne Ahmed Djeddaï. J'ai exercé 12 ans auprès de lui et je vous avoue qu'il m'est très difficile d'être à la hauteur de ses aspirations pour le pays, pour l'Afrique et pour le tiers-monde. C'est un homme qui avait des aspirations universelles.» A l'extérieur du siège, les gyrophares des véhicules de la police attirent l'attention.

CONSENSUS

Les journalistes se préparaient, car ils savaient que cela annonçait la venue d'une personne «importante». Soudain, ces derniers courent et bloquent, par leur nombre, l'entrée tentant de dénicher des déclarations de Amar Saadani, arrivé en compagnie de quelques députés du FLN. Il a été suivi, quelques minutes plus tard par Ahmed Ouyahia accompagné du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. C'est à ce moment, à la mi-journée, que la Présidence émet son communiqué décrétant huit jours de deuil. «C'est très grave. Le communiqué n'est tombé que 24 heures après, s'indigne un militant du FFS. D'ailleurs, Saadani et Ouyahia ne sont venus qu'après avoir eu l'autorisation de leurs supérieurs. De plus, leurs protocoles ne veulent que les deux personnes se rencontrent à l'intérieur du siège. La honte !» Subitement, Saadani quitte les lieux. «En dehors des sensibilités partisanes, je pense qu'Aït Ahmed était le seul qui faisait le consensus en Algérie. Son parti est resté dans cet esprit. Il n'a jamais cherché le pouvoir ni usé de sa légitimité historique comme beaucoup l'ont fait. Son seul but était d'empêcher la guerre civile ou contre les civils», assure Rachid Halet. «Notre pouvoir ne voulait pas que la stature internationale d'Aït Ahmed soit mise au service de l'Algérie et des Algériens, rétorque Ahmed Djeddaï qui évoque avec beaucoup d'émotion la rencontre entre Aït Ahmed et Mandela à Cap Town, à laquelle il a assisté. Il nous a laissé un chantier à ciel ouvert, celui de la démocratisation du pays et de la défense des libertés qu'elles soient syndicales, politiques ou intellectuelles.» Djamel Balloul termine : «L'Algérie a raté l'occasion de bâtir un Etat démocratique et de droit. Le FFS sans Da L'Hocine est un parti blessé, car il est notre père spirituel à tous. Il est notre Mandela à nous.» ■



ABDERRAHMANE YOUSOUFI (POLITIQUE MAROCAIN) : «Un symbole pour tout le Maghreb»

Abderrahmane Youssoufi, ancien responsable de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) marocain ; ancien Premier ministre et compagnon de Mehdi Ben Barka, a tenu à venir à Alger rendre hommage à son ami Hocine Aït Ahmed. Du haut de ses 91 ans et avec l'énergie que lui impose son âge, Abderrahmane Youssoufi a voulu répondre présent au dernier rendez-vous avec «El Hocine» son ami. «J'ai connu El Hocine alors leader du Mouvement national algérien. Dès le premier jour, j'ai eu la conviction que la Révolution algérienne avait un grand leader», témoignait-il hier au siège du FFS. Et de se rappeler : «Je l'ai mieux connu après, quand il a été arrêté par l'armée française et fait prisonnier avec les quatre autres dirigeants du FLN. J'ai pu grâce à mon métier d'avocat rendre visite à plusieurs reprises aux cinq détenus. Avec d'autres avocats, nous servions aussi de porteurs de messages entre les cinq détenus et les dirigeants du GPRA. J'ai bien connu El Hocine en ce temps-là et nous avons depuis continué à avoir une profonde relation d'amitié.» Youssoufi a aussi fait partie du collectif d'avocats qui avait défendu Hocine Aït Ahmed en 1965, quand il avait été condamné à mort par Boumedienne. «Je garde toujours en souvenir ma participation à sa défense. Nous avions pu obtenir du président de la République d'abandonner la condamnation à mort», souligne notre interlocuteur. Et d'ajouter : «Nous avons eu une relation d'amitié profonde et c'est pour cela que je suis ici aujourd'hui et j'ai tenu à venir.» Youssoufi évoque la foi de Hocine Aït Ahmed pour l'Union du Maghreb. «C'était le leader de l'Afrique du Nord le plus convaincu et fervent défenseur de l'Union du Maghreb... Personne, je dis bien personne, parmi les autres leaders maghrébins, n'a autant que lui cette foi et conviction profonde dans l'édification de l'Union du Maghreb. Hocine est un symbole pour tout le Maghreb, il nous quitte aujourd'hui en laissant le testament de l'édification de l'Union maghrébine. Je suis certain que son testament sera respecté et donnera jour à une action positive.» **N. Bouaricha**

Aït Ahmed ou l'art difficile de s'opposer au régime, pas à l'Etat

Par Louisa Dris-Aït Hamadouche
Professeur à l'université d'Alger

La disparition de Hocine Aït Ahmed renferme une charge symbolique tellement intense qu'on se demande si elle relève exclusivement du symbole ou s'il s'agit plus concrètement d'un glas qui sonne une fin. Mais la fin de quoi ?

Aït Ahmed le moudjahid n'est plus et avec lui sera enfouie l'une des plus belles pages de la guerre de Libération. Une page sur laquelle il était écrit que la guerre de Libération devait engendrer une révolution porteuse de développement politique, économique, social et culturel. Une révolution que seuls les peuples privés depuis trop longtemps de liberté peuvent rêver d'engendrer. Pourtant, cette page renferme aussi des paragraphes relatant à demitout des alliances mortifères contre-nature entre des jeunes trentenaires épris de liberté et d'autres de même génération obsédés par le pouvoir. Les seconds ont gagné. Aït Ahmed le militant n'est plus et avec lui le projet de plusieurs générations d'Algériens s'éloigne un peu plus. Vécu finalement comme un rêve, ce projet n'avait pourtant rien d'utopique. Utopique, le fait de penser que l'Algérie indépendante devait être un

pays libre, parce qu'unifié dans le pluralisme et la pluralité ? Utopique, la conviction que l'Algérie, vainqueur de la puissance coloniale, devait devenir forte, parce que ne craignant pas les critiques et les contestations qu'engendrent les forces vives ? Utopique, le projet de bâtir une Algérie qui ne craint pas d'être en même temps musulmane et moderne, amazighe et arabe, africaine et méditerranéenne ? Non ! Et pourtant les partisans de cette Algérie-là ont perdu et beaucoup d'entre eux meurent en exil. Aït Ahmed l'opposant n'est plus. Et c'est peut-être là que réside le plus grand motif de tristesse. Pendant des décennies, il a incarné une certaine idée de l'opposition. Son célèbre «*ni Etat intégriste ni Etat policier*» lui a valu des soutiens francs et des critiques acerbes. Mais en définitive, et malgré les vicissitudes du parti qu'il a fondé et dirigé, c'est finalement ce «*ni...ni...*» qui constitue le premier courant politique de ce pays. Ce sont ces millions d'opposants silencieux, qui ne font confiance ni aux autorités en place ni aux partis politiques ; ni aux islamistes ni aux laïcs ; ni aux conservateurs nationalistes ni aux libéraux modernistes ; ni aux syndicats, ni aux patrons... Ces millions d'opposants silencieux qui ne votent ni à la présidentielle, législatives ni à la présidentielle, leur préférant un match de football en temps de pluie ou une balade sur la plage quand il fait soleil... Ces opposants-là sont-ils

en train de perdre ? Eux aussi ? De l'aveu même de ses détracteurs, Aït Ahmed a toujours su faire la part des choses entre l'opposition au régime (aux personnes dont il conteste la gouvernance, disent-ils...) et sa loyauté envers l'Etat. Pour celui qui a directement contribué à la naissance de cet Etat, qui en a imaginé les contours, fixé les objectifs et rêvé les ambitions, cette distinction coule de source. Pour celui qui a côtoyé Abane et Belouizdad, qui a vécu la Déclaration du 1^{er} Novembre, Bandung et la Soummam, cette distinction est toute naturelle. C'est la distinction qu'il faisait entre intervention étrangère et médiation, entre élections pluralistes et élections transparentes, entre compromis et compromissions.

Ces détracteurs qui, aujourd'hui, louent le patriote et néanmoins opposant au régime, ont raison de faire cette distinction. Ils ont raison, parce qu'elle leur permet de récupérer politiquement un événement susceptible de compenser leur déficit de légitimité et parce qu'ils tentent une diversion bien utile en ces temps d'incertitude. Cette précision est utile, car cette capacité de reconnaître l'amour de la patrie dans l'opposition au régime et de distinguer entre l'opposition au régime et la contestation générale relèvent d'une qualité qui se raréfie.

En effet, lorsque des jeunes en colère coupent des routes, insultent des policiers ou

détruisent des édifices publics, sont-ils dans une logique d'opposition au régime ou à l'Etat ? Les impôts non payés, la contrebande aux frontières et autres petits passe-droits monnayés reflètent-ils de l'incivisme caractérisé (rupture avec l'Etat) ou une réaction à la grande corruption institutionnalisée (rupture avec régime) ? Les violences verbales, routières, familiales, scolaires et politiques sont-elles la marque d'une société réfractaire à l'ordre (et donc à l'Etat) ou un système réfractaire à la justice (opposition au régime) ?

Les Algériens sont soumis à cette ambiguïté régime-Etat depuis tellement longtemps que la médaille n'a finalement plus deux, mais une seule facette. L'absence totale de comptabilité et d'alternance, additionnée au renversement invraisemblable de l'échelle des valeurs ont affaibli l'opposition, comme posture porteuse de projet d'avenir. A la place, se sont imposés deux types de contestation : la première est dans la rue et contribue à détruire les liens sociaux fondateurs de l'Etat, l'autre est à l'intérieur du régime et collabore à détruire les institutions de l'Etat. Ce double mouvement de contestation produit des dommages directs et collatéraux de plus en plus meurtriers. Et si le pire dommage à craindre était que le slogan à venir ne soit plus «*Ni Etat policier ni Etat intégriste*», mais «*Ni régime ni Etat*» ? **L.A.-H.**

Un grand stratège du Mouvement national

Par Madjid Bencheikh
Ancien doyen de la faculté de droit d'Alger

Avec la disparition de Hocine Aït Ahmed, c'est à la fois un acteur et un stratège militaire et diplomatique du Mouvement de libération nationale algérien qui vient de nous quitter. On reviendra certainement sur plusieurs aspects de ses contributions. Sans minimiser son action opiniâtre en faveur d'un système politique démocratique après l'indépendance du pays, ni tout ce qu'il a enduré pour faire prévaloir son idéal, je ne soulignerai ici que ses contributions au Mouvement national sur les plans militaire et diplomatique. Né en 1926, militant du Parti du peuple algérien (PPA) alors qu'il était élève au lycée de Ben Aknoun (Alger), il devient rapidement membre du comité central puis membre du bureau

politique de ce parti. En 1947, à 21 ans, il est l'auteur du fameux rapport adressé aux instances dirigeantes du Mouvement national pour préconiser les principes, la stratégie et les modalités de la lutte armée afin d'organiser le combat contre l'occupation coloniale. Nommé chef d'état-major de l'Organisation spéciale (OS, organisation paramilitaire créée par le PPA) après le décès de Mohamed Belouizdad dont il était au départ l'adjoint, il est à ce titre le premier inspirateur et organisateur sur le terrain des premiers groupes et sections militaires dans différentes régions du pays, préparant la lutte armée qui sera conduite ensuite par le FLN à partir du 1^{er} Novembre 1954.

L'apport de Hocine Aït Ahmed à la définition de la stratégie et de l'action diplomatique du Front de libération nationale est encore plus connu. Ce n'est pas un de ses moindres mérites, cet ancien responsable militaire du Mouvement national a plaidé pour la nécessité d'une

action diplomatique forte, indispensable pour compléter la lutte armée. Il en a défini la stratégie et les premiers principes tout en cherchant à les appliquer sur le terrain, par exemple en impulsant l'ouverture de plusieurs représentations diplomatiques du FLN, notamment celle de New York afin de faire connaître et conforter la lutte de Libération nationale sur le plan international, particulièrement auprès des Nations unies et de nombreux pays. Il a été un inspirateur réfléchi et un acteur déterminé de l'action diplomatique du FLN, notamment à la Conférence internationale de Bandung où il a représenté le FLN. On le sait moins, il a même préconisé, dans un long rapport adressé au Comité de coordination et d'action (CCA), la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). C'est un immense acteur et un grand stratège du Mouvement national qui vient de nous quitter.

M. B.

Une vie, une leçon de sciences politiques

Par Ali Kenz

Sociologue

Mercredi, 23 décembre 2015, c'est la veille du Mawlid Ennabawi, j'écoute une chanson de Mohamed Abdelwaheb *Menghir lih* (Sans raison). J'apprends la mort de Si l'Hocine. Elle était pressentie, mais le choc est dur, j'eus un sanglot qui dans ma gorge. Aït Ahmed, le dernier des grands révolutionnaire, venait de s'éteindre. Encore sonné par cette nouvelle, des souvenirs défilent à toute vitesse dans ma tête.

Son visage calme et reposant, sa parole douce et apaisante, ses propos clairs sans cette langue de bois qui cadenasait le discours des dirigeants politiques le distinguaient des bavards du sérail. A son retour en Algérie après les émeutes d'octobre 1988 et le massacre incompréhensible de certains d'entre eux (des jeunes), l'Algérie entraînait dans une guerre civile qui allait, durant dix ans, défigurer la morphologie de la société. Lors de son retour au pays, je l'avais rencontré plusieurs fois avec des amis de mon âge (la quarantaine) qui formaient son staff politique. Préparer les élections, les premières censées être libres, était le sujet principal. Il savait écouter et ses remarques et conseils étaient proposés avec beaucoup de douceur. Il était à l'opposé de ces donneurs de leçon que leur narcissisme avait rendu sourds à l'histoire, qui avançaient à toute allure et les magouilles des dirigeants loin de

s'atténuer s'étaient déchaînées dans le sérail. Pendant ce temps, légalisé, malgré la loi, le FIS occupait la rue. Le contenir devenait impossible et les élections lui donnèrent la majorité. Elles seront rapidement suivies d'un «coup d'Etat», le troisième depuis l'indépendance, annulation des résultats du vote, démission du président Chadli. Cet acte fut «télévisé». Le cynisme avait atteint son comble. Quand l'Etat d'urgence fut proclamé, l'Algérie venait de passer de l'espoir de démocratie naissant à la dure réalité d'une nouvelle dictature enrobée de «civilité».

Aït Ahmed repart en exil alors que la guerre civile commençait avec ses cortèges de morts. A son tour, la formule bancaire du HCE s'effondre. On fit appel à cet autre géant de l'histoire, Mohamed Boudiaf, qui sera assassiné quelques mois plus tard à Annaba. Là aussi l'acte est télévisé et comme pour la démission de Chadli, il est regardé par tous les Algériens devenus témoins et donc aussi «complices» de ce parcours. L'Algérie, orpheline de ces deux grandes figures de l'indépendance, venait encore une fois de rater son passage à la démocratie.

Il nous faudrait un Shakespeare pour expliquer par l'art cette tragédie politique. Boudiaf, Aït Ahmed disparus, la société est entraînée dans une impasse sans issue, dont nous payons aujourd'hui encore le prix.

Menghir lih comme chantait Mohamed Abdelwaheb dans sa magnifique et dernière qasida qui sera interdite par Al Azhar pour blasphème. Adieu cher maître Da l'Hocine.

A. E. K.



ELLE APPELLE LES WALIS DE ANNABA ET D'EL TARF À TÉMOIGNER

Louisa Hanoune demande une enquête sur ses biens

«Je ne vais pas me taire. Soit l'oligarchie, soit la majorité du peuple qui, certainement, aura le dernier mot. Votre fin est imminente», a lancé la secrétaire générale du PT lors d'une rencontre organisée hier à Annaba.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a appelé, hier, le procureur général près la cour de justice de Annaba à ouvrir une enquête approfondie sur ses biens personnels et de sa famille. «Je vous appelle officiellement, M. le procureur général, d'instruire les services de sécurité, notamment les brigades économiques à l'effet d'ouvrir une enquête approfondie sur mes biens personnels ainsi que ceux de ma famille. Et j'insiste à ce que les ministres du Travail et de l'Agriculture — Mohamed El Ghazi (ex-wali de Annaba), Sid-Ahmed Ferroukhi, ainsi que le wali d'El Tarf à apporter leurs témoignages s'ils ont attribué

des biens à moi et à mes frères», a déclaré hier Louisa Hanoune lors d'un point de presse qu'elle a tenu à Annaba. Cette rencontre, qui s'est transformée en meeting politique, était l'occasion pour la patronne du PT d'exiger, parallèlement, l'ouverture d'une enquête sur la mafia locale du foncier que tout le monde connaît. «On a porté atteinte à ma vie privée et à celle de ma famille. Je ne vais pas me taire. Soit l'oligarchie, soit la majorité du peuple qui, certainement, aura le dernier mot. Votre fin est imminente» a, d'un ton coléreux, menacé M^{me} Hanoune, sous les ovations et les youyous de l'assistance. «Nous avons déposé trois plaintes, moi, mes frères et le député Smail Kouadria, pour

diffamation et faux et usage de faux. Même le gérant du projet de la coopérative immobilière à laquelle est associé mon beau-frère s'est joint à nous en recourant à la justice. S'ils ne peuvent pas confirmer leurs accusations, les accusés sont passibles de prison», a-t-elle encore averti avant d'aborder le rejet par son parti de la loi de finances 2016. A ce propos, M^{me} Hanoune a étroitement lié un danger imminent au contenu des articles de la LF-2016. «Le danger de cette loi confectionnée par l'oligarchie est pire que le terrorisme de Daech. Si l'ANP nous rassure en protégeant nos frontières, l'austérité que générera cette LF-2016 constituera un danger interne qui risque de faire exploser le

pay», a-t-elle estimé, non sans proposer des alternatives. «La solution réside dans les 5 milliards de dollars que l'Algérie a prêtés au FMI, dans les 5000 néo-multimilliardaires, dans le démantèlement tarifaire et dans le recouvrement des milliards prêtés par nos banques à l'oligarchie et non remboursés jusqu'à aujourd'hui». Très attendue par les journalistes, la question concernant la menace de révéler des noms des fils des ministres impliqués dans des affaires illicites à Annaba si une émission consacrée sur ses biens passe à Ennahar TV n'a pas eu de réponse. M^{me} Hanoune l'a tout simplement éludée.

M.-F. Gaïdi

EXTRÉMISME RELIGIEUX

MOHAMED AÏSSA MET EN GARDE CONTRE LA PENSÉE TAKFIRISTE

■ Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé, jeudi à Oran, à la valorisation de la «tradition sociale» du Prophète Mohamed en véhiculant des messages de paix et de compassion, tout en adoptant un comportement de pardon et de tolérance. «La célébration du Mawlid Ennabaooui (naissance du Prophète) est une tradition sociale profondément ancrée dans notre société (...) et nous devons profiter de cet amour pour le Prophète Mohamed pour incarner les valeurs et vertus qu'il nous a léguées pour la paix, la stabilité et le pardon», a déclaré le ministre à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur l'entraide et la solidarité sociale dans la vie du Prophète, organisée au pôle islamique de la mosquée Ibn Badis (quartier cité Djamel). A cette occasion, le ministre a souligné la coïncidence, cette année, de la célébration de la naissance des deux prophètes,



Mohamed et Aïssa. «Nous célébrons la fête de tous les Messagers à travers Mohamed», a-t-il dit en rendant hommage à la communauté chrétienne vivant en Algérie qui fête avec nous El Mawlid. «Honorés et ravis par la présence de nos frères chrétiens, c'est dans une ambiance chargée de grande spiritualité et de fraternité que nous avons célébré El Mawlid mercredi soir

à la mosquée Mouad Ibn Djabel, à Sidi Bel Abbès, un lieu modeste, mais où l'émotion et la fraternité étaient au rendez-vous», a-t-il ajouté. Le ministre n'a pas manqué de mettre en garde contre la menace de la pensée takfiriste, extrémiste et étrangère à notre tradition et sa plus horrible expression qu'est le terrorisme. «Ce sont des cercles dont on ignore l'origine mais dont on connaît les desseins qui se sont liés à des gens qui n'ont reçu aucun enseignement dans nos écoles coraniques, nos halaqate de dhikr et nos zouliâs, donc n'ayant rien de notre islam. Ils ont constitué une étrange armée qui décapite, brûle et souille l'honneur des femmes et se proclamant Etat islamique. Son but est de nuire à l'image de notre religion, présentée, de par leurs comportements, comme ennemie de l'humanité, alors que notre Prophète nous a légué un autre enseignement», a déclaré Mohamed Aïssa.

Redouane Benchikh

COMMENTAIRE

Reconnaissance

Par Djaffar Tamani

Pendant que le microcosme politico-médiatique, officiel et officieux, spéculait sur le lieu de l'enterrement du leader historique, Hocine Ait Ahmed, décédé mercredi dernier, aucun citoyen de la région de Kabylie ne doutait du rapatriement de la dépouille du défunt vers son village natal, à Ain El Hammam. La déclaration d'un ex-responsable du FLN, au moment où il présentait ses condoléances au siège du FFS, exprimant l'étrange souhait qu'Ait Ahmed «soit enterré en Algérie», a heurté nombre de téléspectateurs qui ont une autre idée d'un hommage à un homme connu pour son attachement à sa terre et aux siens. Le début de polémique indécente sur la dernière demeure du dirigeant politique révèle le degré de déculturation qui ronge le pays. La méconnaissance du legs culturel et spirituel de l'Amusnaw (savant) Cheikh Mohand Ou Lhocine, aïeul de Hocine Ait Ahmed, et dont le mausolée au village Ait Yahia constitue un lieu de pèlerinage depuis plus d'un siècle, ne peut pas justifier ce qui peut constituer une atteinte à la mémoire du défunt. Quand on est imbu de l'héritage traditionnel de la région, on sait que, pour un homme de la dimension de Hocine Ait Ahmed, le retour à Ait Yahia devait conclure son parcours personnel après un long périple dans le monde et dans l'histoire. Les interrogations et les suspensions apparues à ce sujet, au lendemain de l'annonce du décès, cachent mal le vieux fantasme du régime en place d'éloigner les véritables héros de leur terre et de leur peuple. Le triste épisode des restes du colonel Amirouche, dissimulés à l'indépendance, a été le paroxysme de la maladie du pouvoir et de son aversion pour les figures authentiquement populaires et révolutionnaires. Quand la méconnaissance culturelle s'ajoute à l'approximation historique, le niveau de déliquescence devient tragique. Le message de condoléances émanant de la présidence de la République comportait une incroyable confusion dans le long parcours révolutionnaire et militant de Hocine Ait Ahmed. En situant son évocation de prison pendant la période coloniale, les rédacteurs du message présidentiel n'augmentent rien de bon dans la conduite de la révision des manuels scolaires, notamment en matière d'histoire. Les géôles d'où s'était évadé Ait Ahmed n'étaient pas coloniales mais celles de l'Algérie indépendante. Dans cette erreur sur l'histoire, il y a toutefois une vérité politique assumée par le pouvoir à son corps défendant. On lit dans le message du Président qu'Ait Ahmed était «mû par une foi inébranlable en la justesse de sa cause et par un courage héroïque, jusqu'à ce qu'il parvienne miraculeusement à s'évader de prison». Une quasi-réhabilitation, par inadvertance, du combat politique post-indépendance du fondateur du FFS. L'équipe au pouvoir n'ayant pas changé de nature depuis l'été 1962, il est souhaitable que cette reconnaissance du combat de l'opposition s'accompagne d'un mea culpa et d'un engagement à ne plus faire barrage aux luttes pour l'instauration d'une véritable démocratie.

AZEFFOUN (TIZI OUZOU)

Deux chefs terroristes abattus

■ Les forces de sécurité ont réussi, hier, à mettre hors d'état de nuire deux terroristes, près de Tigrine, commune d'Ait Chaffaa, dans la daïra d'Azeffoun, à 65 km au nord-est de Tizi Ouzou. Selon des sources locales, ces deux islamistes armés, deux émirs activant dans la région, ont été abattus dans une embuscade tendue par les éléments de l'ANP. «Deux dangereux éléments activant au sein des groupes terroristes depuis 1994 ont été abattus. Il s'agit des dénommés Z. Rachid et B. Samir qui ont commis

plusieurs actes criminels dans la région. L'opération a permis de récupérer deux pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, une paire de jumelles, une quantité de munitions, des téléphones portables et d'autres objets», précise également un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, rappelons que mardi dernier, six casemates aménagées ont été découvertes dans les forêts d'Aghribs, Azeffoun et Yakouren, à l'est de Tizi Ouzou, et détruites par les éléments de l'ANP.

H. Azzouzi

UN MAGHRÉBIN CONVAINCU ET UN TIERS-MONDISTE ENGAGÉ

Les autres combats permanents de Hocine Aït Ahmed

● L'homme de Bandung, un Maghrébin et même au-delà, était de tout temps au-devant des combats des peuples pour leur autodétermination.

Pour un Maghreb démocratique. C'est ainsi que Hocine Aït Ahmed concluait chacune de ses interventions politiques. Le très charismatique leader historique a de tout temps associé son combat pour la Libération nationale à celui de l'émancipation d'un grand Maghreb et à l'avènement d'une Afrique du Nord démocratique. Le rêve maghrébin était chevillé à son long combat. Forcé par la solidarité agissante des mouvements de libération nationale dans leurs épreuves les plus dures, l'esprit maghrébin exprimé de manière forte à la faveur de la grande conférence de Tanger, en avril 1958. «Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l'unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s'y prêteront, c'est-à-dire quand les forces françaises et étrangères auront évacué leurs bases de Tunisie et au Maroc et quand l'Algérie sera devenue indépendante», proclamait la conférence maghrébine de Tanger. Jusqu'au bout, Hocine Aït Ahmed s'est réclamé l'héritier du projet des Tunisiens Ahmed Tlili et Abdelhamid Chaker, des Algériens Ferhat Abbas et Abdelhamid Mehri, des Marocains Mehdi Ben Barka et Abderrahim Bouabid. D'ailleurs, au 40^e jour de la disparition du leader marocain Abderrahim Bouabid, en février 1992, Hocine Aït Ahmed avait réaffirmé avec force son attachement à l'émergence d'une intégration régionale sur des bases démocratiques. «Je renouvelle ici mon serment à l'édification d'un

Maghreb démocratique. On ne touchera pas à l'espérance démocratique que porte le grand Maghreb. De Tanger à Benghazi, de Nouakchott à Illizi, un seul peuple», clamait-il. La présence du leader marocain Abderrahmane Youssef à Alger pour saluer la mémoire de son camarade était un témoignage sincère de cette conviction commune pour un espace maghrébin émancipé. Pour la petite et la grande histoire, Youssef avait été envoyé par Bouabid pour défendre Hocine Aït Ahmed devant la Cour révolutionnaire, en 1965. Sa vision du Maghreb était en porte-à-faux avec celle, idéologique, paternaliste et démagogique, voulue par les systèmes autoritaires en place.

«LE SOCLE DÉMOCRATIQUE DU MAGHREB»

Débarrassé de la conception nationaliste étroite et hostile, l'engagement pour la construction maghrébine découle aussi d'une conviction qui tire ses racines d'un passé lointain, avant de rencontrer les aspirations contemporaines du combat libérateur. Fidèles à l'esprit de l'Etoile nord-africaine, Aït Ahmed et son ami Abdelhamid Mehri ainsi que beaucoup de militants du Mouvement national se sont toujours vu comme des Maghrébins. Liens avec les acteurs du Mouvement national en Tunisie et au Maroc étaient étroitement confondus. «Les deux hommes (Aït Ahmed et Mehri) ont été naturellement du même bord après Octobre 1988, leur culture politique et leur vision maghrébine ne pouvaient que favoriser cette grande complicité politique», assure un proche

des deux leaders. Il faut dire aussi que cette conviction maghrébine n'était seulement pas tournée vers le passé, mais résolument inscrite dans une perspective d'avenir, renouvelée à l'aune d'une mondialisation rampante.

Hocine Aït Ahmed luttait pour un ensemble maghrébin politiquement et économiquement intégré, fondé sur le socle de la démocratie, pour pouvoir tirer son épingle du jeu géostratégique internationale.

«La mondialisation est déjà là, elle s'impose à tous et nous envahit de toutes parts. Elle comporte d'indéniables aspects positifs pour ceux qui savent s'y insérer de manière planifiée et au mieux des intérêts de leur peuple. L'Europe est partie prenante de la mondialisation car, au préalable, elle a réussi une unification fondée sur un socle démocratique partagé. C'est ce qui fait sa force et lui permet de sauvegarder son identité et ses capacités compétitives dans tous les domaines. En revanche, l'intégration séparée des pays maghrébins hypothèque leurs intérêts et leur souveraineté. On ne saurait évaluer les conséquences fâcheuses de l'échec de la construction maghrébine. Les options bureaucratiques et les conceptions étiées du nationalisme ont stérilisé les nombreuses tentatives d'intégration régionale au Maghreb. Pis, elles ont créé un état de tension permanent, incompatible avec la coopération et le développement. Il est déjà tard, mais il est encore temps pour relancer la construction maghrébine en changeant de démarche et en édifant un

socle démocratique qui est seul capable de mobiliser les ressources et les énergies pour un développement durable. Le Maghreb aurait ainsi des atouts et le pouvoir de négocier, au mieux de l'intérêt de ses enfants, son insertion dans ce monde nouveau qui s'installe», affirmait-il début 2000.

Le grand Maghreb était un des étendards de ce grand Maghrébin — aux multiples combats — qu'il arborait sur toutes les tribunes. «Une partie importante de nos élites a déjà déserté la bataille collective pour un Maghreb fort, démocratique et uni dans la conquête de ses intérêts. Ce n'est pas nouveau dans notre histoire. Ce qui serait nouveau serait de réussir à repousser nos atavismes meurtriers, nos égoïsmes plus tribaux que nationaux et cette sorte de fatalisme qui nous pousse à accepter le pire quand le mieux nous semble trop lourd à porter», disait-il encore quelques années avant sa disparition.

Ainsi était aussi l'homme de Bandung, un Maghrébin et même au-delà. Il était de tout temps au-devant des combats des peuples pour leur autodétermination.

Un fervent défenseur de la cause palestinienne, un pourfendeur du système de l'apartheid. Il était d'un soutien sans faille pour les peuples en lutte pour leur émancipation.

Il fut un militant permanent qui, même dans l'adversité, ne cédait jamais sur ses convictions et ses principes. Sa place est désormais au panthéon de l'histoire nationale algérienne, mais aussi maghrébine.

Hacen Ouali

Ahmed Taleb Ibrahim. Ancien ministre des Affaires étrangères et ami de Hocine Aït Ahmed

L'Algérie vient de perdre un fils valeureux et un militant exemplaire



Ahmed Taleb Ibrahim, ancien ministre des Affaires étrangères

J'ai connu Hocine Aït Ahmed au Caire, en 1953, et déjà on s'attachait à l'homme de conviction doublé d'un patriote intransigent. Mais c'est dans les prisons françaises où nous avons séjourné entre 1957 et 1961 que se sont renforcés nos liens d'amitié.

Je témoigne que lorsque le CEE a adressé aux cinq le projet de plateforme de la Soummam, seul Aït Ahmed l'a approuvé dans son intégralité, alors que ses pairs ont émis des réserves plus ou moins importantes. Je me souviens de discussions passionnées à la prison de la Santé, notamment après la constitution du GPRA, sur l'avenir de notre pays, où Aït Ahmed se distinguait par de longs développements marqués par la profondeur de la pensée et l'élégance du style.

Certains ont reproché à Aït Ahmed un certain angélisme qui l'aurait tenu éloigné des luttes pour le pouvoir. En vérité, le seul groupe auquel il aurait adhéré était celui de Abane, qui a été néantisé après l'assassinat de son chef. A partir de ce moment, Aït Ahmed n'était plus un outsider.

Au lendemain de l'indépendance, il livra un combat à l'Assemblée nationale pour un Etat de droit, de multipartisme, d'élections libres... mais les foudres de Ben Bella ne l'ont pas épargné : emprisonné puis condamné à mort, il doit à ses amis, qui se sont

déménés à l'étranger, de n'avoir pas subi le sort de Chaabani. Sous Boumediène, sa libération promise ayant tardé, nous avons assisté à son évocation et à son installation à Lausanne, où nous nous sommes vus à maintes reprises. En 1989, Aït Ahmed est heureux de retrouver l'Algérie où les événements d'Octobre 1988 ont généré le multipartisme qu'il a toujours appelé de ses vœux ; son parti politique est devenu une force essentielle dans le paysage politique du pays. Mais il va bientôt déchanter devant l'ampleur de la violence qui a caractérisé la décennie rouge. En 1995, nous avons activement soutenu la plateforme du contrat national conclu à Rome et, quatre ans plus tard, nous sommes tous deux candidats à la présidence de la République. Nous menons campagne la main dans la main sans nous faire d'illusions sur la neutralité du commandement de l'armée, et lorsque nous avons eu la preuve que ce dernier, malgré les promesses publiques du chef d'Etat démissionnaire, avait choisi son candidat et décidé de l'imposer au peuple par tous les moyens par un simulacre d'élection, les six candidats se sont retirés pour continuer individuellement leur combat pour une Algérie nouvelle. Pour ma part, j'ai créé un parti politique, Wafa, que le pouvoir a refusé d'agréer en violation flagrante de la Constitution. Le 13

novembre 2000, la police envahit le siège de ce parti sans mandat de perquisition, confisque documents et matériel, malmène et arrête le secrétaire général, le retient jusqu'à l'aube au commissariat central de police et appose les scellés. Il m'était impossible de trouver une salle pour tenir une conférence de presse afin de répondre à cette injustice. Tous les dirigeants des partis politiques agréés sollicités, pourtant proches de notre ligne, ont refusé, par peur de la réaction du pouvoir, de nous prêter une salle pour deux heures, le temps de réagir devant la presse. Seul Aït Ahmed a mis à notre disposition le siège du FFS pour deux jours, matériel et personnel administratif compris, et c'est là, grâce à lui, que j'ai pu reprendre contact avec l'opinion publique, en présence d'une trentaine de personnalités politiques dont certaines étaient encore indésirables auprès de la direction du FFS. Aujourd'hui, si l'Algérie perd un combattant infatigable et un militant exemplaire en la personne de Hocine Aït Ahmed, je perds un ami et un frère.

Je prie le Seigneur des mondes de lui accorder Sa Miséricorde et je m'associe au deuil de son épouse et de ses enfants. De même que je partage la douleur des dirigeants et des militants du FFS et de notre peuple, car Aït Ahmed appartient à l'ensemble de l'Algérie.

BATIMATEC EXPO EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'EL EULMA ORGANISE :

صالون تكييف الهواء، التدفئة والتبريد

SALON DU FROID DE LA CLIMATISATION ET DU CHAUFFAGE

Du 21 au 24 Mars 2016/ El Hai El Tassahoumi El Eulma

من 21 إلى 24 مارس 2016 - الحي التصادومي العولمة

BATIMATEC Expo

Expoclim

Pour réserver votre stand :

BP BATIMATEC Expo
 07 Rue des Acacias, Oran, Algérie
 Tél. : +213 (0) 21 23 21 23 / +213 (0) 21 23 21 23
 Email : batimatec@batimatec.com
 Site web : www.batimatec.com

CONFLIT SYRIEN

**ANKARA FUSTIGE
LES MOTIVATIONS
«CONFESSIONNELLES»
DE TÉHÉRAN**

LIRE L'ARTICLE DE AMNAY IDIR EN PAGE 10

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Lundi 28 décembre 2015

N°7675 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

GROUPE DES 19 **Solidarité** avec Hanoune



PHOTO : H. LYES

Lors d'une conférence de presse organisée hier, les membres du Groupe des 19 ont, une nouvelle fois, réaffirmé leur engagement à aller jusqu'au bout de leur démarche. Relevant le caractère «abject» de la pression qui s'exerce sur la secrétaire générale

du PT ces derniers temps et l'interprétant comme une réaction qui vise à déstabiliser tout le groupe, ils ont, à l'occasion, exprimé leur soutien à Louisa Hanoune.

Lire l'article de Nabila Amir en page 5

CONFIDENCES ET DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES À L'EX-PATRON DU DRS

LA MISE AU POINT DU GÉNÉRAL TOUFIK

■ Aux «amis» et autres personnalités politiques qui font part publiquement des confidences qu'il leur aurait livrées, le général Toufik a adressé une mise au point hier, pour signifier qu'il n'avait pas besoin d'intermédiaire pour s'exprimer.

LIRE LES ARTICLES DE SALIM MESBAH ET HACEN OUALI EN PAGE 5



HOCINE AÏT AHMED **COURAGE ET CONSTANCES POLITIQUES**

● Les témoignages sur le parcours de Hocine Aït Ahmed se succèdent et relèvent les qualités du visionnaire et de l'homme politique qui n'hésitait pas à assumer ses positions quoi qu'il en coûtât.



PHOTO : DR

LIRE LES ARTICLES DE MADJID MAKEDHI, K. MEDJDOUB, L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SAMIR GHEZLAOUI ET LA CONTRIBUTION DE HANAFI SI LARBI EN PAGES 2, 3 ET 4

AFFAIRE SONATRACH 1

L'EX-PDG ET SES VICE-PRÉSIDENTS DEVANT LE TRIBUNAL

■ Seize personnes, surtout des cadres dirigeants de Sonatrach et de trois sociétés privées sont appelées à répondre des faits d'«association de malfaiteurs», «blanchiment d'argent», «passation de contrats publics», «corruption», «abus d'autorité», «trafic d'influence» et «perception d'indus cadeaux».

LIRE L'ARTICLE DE SALIMA TLEMÇANI EN PAGE 6

El Watan **ÉCONOMIE**

BAISSE DES RÉSERVES DE CHANGE,
DÉPRÉCIATION DU DINAR, INFLATION...



PHOTO : DR

2015 L'avant-goût de l'austérité

RETROUVEZ VOTRE SUPPLÉMENT
EN PAGES 11, 12, 13, 14, 15 ET 16

ALI HAROUN. *Avocat et ancien membre du HCE*

«Aït Ahmed a refusé d'être Président car il pensait que l'arrêt du processus électoral était un coup d'Etat»

Quelques semaines après l'accident vasculaire cérébral de Hocine Aït Ahmed, en janvier 2015, nous avons eu l'occasion de rencontrer Ali Haroun à Paris, lors du Colonial Tour 2015. Nous lui avons posé quelques questions sur le combat du défunt et ses positions historiques depuis l'indépendance. Nous sommes particulièrement revenus avec lui sur l'épisode de l'arrêt du processus électoral, en 1992.

Propos recueillis par
Samir Ghezlaoui



PHOTO: H. LIVES

Comment avez-vous connu Hocine Aït Ahmed ?

Je le connaissais de nom quand j'étais jeune. On entendait parler de l'Organisation Spéciale (OS) dont il était le responsable national tout de suite après Mohamed Belouizdad. Personnellement et physiquement, je n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer et de travailler avec lui. Dès le 22 octobre 1956, il a été enlevé par les autorités coloniales dans l'avion détourné avec quatre autres responsables de la Révolution (Boudiaf, Ben Bella, Khider et Lacheraf, ndlr). Mais quand je suis devenu responsable de la Fédération de France du FLN, à partir de 1958, j'étais chargé du contrôle et du suivi des détentions de nos militants dans les prisons françaises et dans au moins quatre centres d'internement. Je m'occupais donc aussi des Cinq historiques. J'avais des informations régulières sur Aït Ahmed et ses camarades depuis qu'ils étaient à la prison de la Santé, puis à l'île d'Aix, ensuite au château de Turcan et enfin au château d'Aulnois. Je l'ai rencontré personnellement pour la première fois en mai 1962, lors du Congrès de Tripoli. C'est là que j'ai discuté longuement avec lui.

C'est le congrès de la discorde qui a engendré la crise post-indépendance au sein du GPRA puis à l'Assemblée constituante. Quelles étaient ses positions lors des débats ?

Aït Ahmed était opposé à Ben Bella qui voulait constituer un certain bureau politique (BP) du FLN contre la volonté du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Je ne peux pas affirmer qu'Aït Ahmed soutenait le GPRA, mais une chose est sûre, il était contre la position de Ben Bella. D'ailleurs, nous n'avons pas vraiment eu le temps de savoir clairement quelle était la position du GPRA puisque le congrès s'est conclu sans vote sur la composition du BP. Pour plus de détails, il existe un procès-verbal du congrès aux Archives nationales. Plus tard, j'ai revu Aït Ahmed à l'Assemblée nationale constituante (ANC). Il intervenait beaucoup dans une assemblée riche, où des hommes pouvaient parler et étaient capables de dire non...

Dans quel sens étaient les interventions du député Aït Ahmed ?

D'abord, si j'ai bonne mémoire, il n'a pas voté pour Ben Bella comme chef du gouvernement. Nous étions 21 députés sur 175 à ne pas voter pour Ben Bella car nous estimions que ce qu'il avait déclaré à Tlemcen — en disant qu'il était «la légitimité FLN» — est inexact. Pour la raison bien simple qu'on n'a pas eu le temps, à Tripoli, de procéder aux élections. Je crois également qu'Aït Ahmed était contre la Constitution de 1963, faite au cinéma Majestic (actuelle salle Atlas, ndlr). Ben Bella a ramené

ensuite le texte à l'ANC, nous demandant de le voter. J'étais moi-même membre de la commission chargée de rédiger l'avant-projet de Constitution. Je n'ai jamais participé à la rédaction du texte présenté. Je l'ai découvert le jour de la plénière.

Justement, après ce coup de force anticonstitutionnel, Aït Ahmed passe dans l'opposition et cofonde un autre parti politique. Avez-vous eu l'occasion de le rencontrer après la création du FFS ?

Non, je ne l'ai pas vu. Il ne m'a pas proposé, non plus, d'être membre du FFS même si nous étions, durant les débats à l'ANC, sur la même longueur d'onde. J'étais néanmoins au courant. J'avais eu des informations sur l'existence de plusieurs projets d'organisation d'une opposition contre Ben Bella, notamment ceux de Krim Belkacem, Mohamed Oulhadj, Mohamed Boudiaf et aussi quelques responsables de la Wilaya IV. Je n'ai revu Aït Ahmed qu'en 1989, après l'ouverture politique.

Il a dit dans ses témoignages que vous l'aviez rencontré avec le général Khaled Nezzar pour lui proposer la présidence de la République après l'arrêt du processus électoral, en décembre 1991...

C'est exact. Mais il ne le voulait pas. Il a refusé d'être Président car il pensait que l'arrêt du processus électoral était un coup d'Etat. Or, nous avons essayé de le convaincre que ce n'était pas le cas. Il nous a suggéré d'aller au deuxième tour. On lui a dit que si on le faisait, le Front islamique du salut (FIS) allait remporter les élections avec un risque d'avoir plus des trois quarts des sièges de députés. Ce qui lui aurait permis de changer la Constitution.

Pourquoi avez-vous proposé à Aït Ahmed et à Boudiaf le poste de Président alors que c'est l'armée qui a décidé d'arrêter le processus électoral ?

Avant cela, nous avons essayé de trouver une solution selon la Constitution de 1989. Le 31 décembre 1991, l'Assemblée nationale avait terminé sa législature. Le 9 janvier, Chadli démissionnait. Et contrairement à ce que disent beaucoup de gens, il n'a pas été poussé à la démission par l'armée. Je lui ai posé la question des années après, il a nié ces allégations.

Selon la Constitution de l'époque, en cas de vacance de la Présidence, c'est le président de l'Assemblée qui devient Président par intérim pendant 45 jours, le temps d'organiser des élections présidentielles. Or, il y avait absence

d'Assemblée. Dans ce cas, toujours selon la même Constitution, c'est le président du Conseil constitutionnel qui devait assurer la Présidence par intérim, mais seulement «en cas de décès du Président». Donc, nous avons demandé à Benhabiles de le faire. Ce dernier a refusé sous prétexte que le Président avait démissionné et n'était pas mort.

Après ce refus, la Constitution ne disait plus rien. Le Haut Conseil de sécurité (HCS) — dont faisaient partie deux militaires, Khaled Nezzar, ministre de la Défense, et Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'armée — a pris le relais pour trouver une autre solution...

Et donc offrir la présidence de la République, transformée en Haut Comité d'Etat (HCE), à l'un des historiques de la Révolution afin d'assurer une légitimité au pouvoir, comme en 1962...

Une solution extérieure à la Constitution s'imposait, mais elle ne devait pas être contre la Constitution. Le HCE a essayé de régler le problème constitutionnel en donnant la charge de la présidence de la République à un groupe qui soit aussi représentatif de la société algérienne. C'est pourquoi il a créé un petit comité pour réfléchir à une solution qui soit la plus conforme possible avec la Constitution. Dans ce comité, il y avait quatre personnes : deux personnes proposées par le gouvernement — Aboubakr Belaid et moi-même — et deux personnes proposées par l'armée, le général Touati et le général Taghirt. Nous avons pensé qu'un Haut Comité d'Etat était la meilleure solution. Le problème était de trouver le chef de cette collégialité. Malgré nos arguments, Aït Ahmed était contre dès le début.

A ce moment-là, nous avons pensé à d'autres comme Mehri, Taleb Ibrahimi et surtout Mohamed Boudiaf. C'est lui qui a finalement accepté. C'est moi-même qui suis allé le voir au Maroc car il avait été mon responsable durant la Guerre de Libération nationale avant qu'il ne soit arrêté en compagnie d'Aït Ahmed justement. C'était un ami personnel et j'étais en relation avec lui pendant longtemps, même après l'indépendance.

Hocine Aït Ahmed a expliqué plus tard que c'étaient Khaled Nezzar et les militaires de l'époque qui avaient tout orchestré en voulant se protéger. Qu'en pensez-vous ?

Khaled Nezzar avait joué un rôle important dans cette solution car on ne pouvait rien faire sans l'armée. Même dans toutes les initiatives politiques d'aujourd'hui, je peux vous assurer qu'on ne pourra rien faire sans l'armée. Depuis 1962, où Ben Bella s'est appuyé sur Boumediène pour prendre le pouvoir, on ne peut rien faire en Algérie sans l'accord de l'armée.

Avez-vous eu l'occasion de discuter de tout cela avec Si L'Hocine ?

Je n'ai malheureusement pas revu Aït Ahmed depuis 1992, car je n'ai jamais compris sa position. Je n'ai pas compris non plus sa participation à la conférence de Sant'Egidio en présence du FIS. Je peux me tromper, mais c'est mon opinion. Au-delà, c'est un homme que je respecte beaucoup pour tout ce qu'il a donné à l'Algérie.

S.G.

INTERNATIONAL TALENTS NETWORK ORGANISE

ÉVÉNEMENT NETWORKING RH 30 JANVIER 2016 PALAIS DE LA CULTURE, ALGER

UN RENDEZ-VOUS UNIQUE AVEC LES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES DU MONDE

AU PROGRAMME : NETWORKING GAME, SUCCESS STORIES ET DÉBAT RH DANS UN ENVIRONNEMENT LUDIQUE ET INTERACTIF

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ LE : 07 70 00 44 00

ENEZ DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU À KAFAA TO COME. Les conditions de participation des entreprises et les invitations des Networkers sur : www.talents-network.com

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, PAIX, RÉCONCILIATION ET DIALOGUE

Les constantes de Hocine Aït Ahmed

● Hocine Aït Ahmed a été le premier à appeler à la réconciliation nationale, mais pas dans la forme choisie par le président Bouteflika en 2005.

Espero, «dialogue», «paix», «réconciliation», «liberté»... ce sont les quelques principes qui ont guidé, tout au long de son parcours, le révolutionnaire et le plus vieil opposant au régime en place depuis 1962, Hocine Aït Ahmed. Ceux qui l'ont connu en témoignent et ses prises de positions durant les événements majeurs qu'a traversés le pays le confirment. Durant les 25 dernières années, notamment, Hocine Aït Ahmed s'est distingué, malgré la diabolisation dont il a fait l'objet de la part des tenants du pouvoir, par ses analyses de la situation politique nationale et ses propositions qui se sont, toujours, avérées justes. En effet, l'homme a toujours refusé de s'engouffrer dans l'un ou l'autre clan et tenu à prendre des positions basées sur ses propres convictions. C'est ainsi qu'il a brandi, dès 1992, son slogan «ni Etat intégriste ni Etat policier» pour se démarquer des deux ailes qui s'affrontaient à l'époque, en l'occurrence le pouvoir et les islamistes du FIS. Hocine Aït Ahmed s'est opposé à l'arrêt du processus électoral, tout en mettant en garde les responsables de FIS contre «toute décision suicidaire et aventureuse». «L'un des soucis qui nous a préoccupés lorsque nous avons appris le coup d'Etat, c'est comment va réagir la rue, comment vont réagir les quartiers populaires, comment va réagir le FIS. Notre souhait est que le FIS respecte la paix civile et qu'il ne prenne aucune



Marche du FFS à Alger (janvier 1992)

décision suicidaire et aventureuse», déclarait-il sur la chaîne française France 3, le 11 janvier 1992. Tout en condamnant l'arrêt du processus électoral, le leader du FFS affirmait que «l'espoir était toujours de mise» et qu'«une troisième voie algérienne vers la démocratie existe». «La manifestation que j'ai organisée le 2 janvier, avec son immense succès, est une voie algérienne vers la démocratie. C'est la voie qui s'est débarrassée de la peur : la peur du FIS, la peur de l'armée, la peur des pénuries. Il fallait redonner l'espoir et c'était dans cette voie-là qu'il fallait s'engager»,

affirmait-il dans la même déclaration.

«CE QUI M'IMPORTE, CE SONT LES SOUFFRANCES DES ALGÉRIENS»

Qualifiant l'interruption du processus électoral d'«erreur», Hocine Aït Ahmed reprochait au pouvoir de l'époque «d'avoir fait le jeu des intégristes en décrédibilisant la démocratie». «Les intégristes représentent à peine 23% des électeurs, ce n'est pas la République iranienne», ajoutait-il. Le «zaïm» s'est également illustré durant la même période par son refus de cautionner

les pratiques du pouvoir à l'époque en accédant à la présidence de la République que lui a proposée Khaled Nezzar. «Moi, j'ai mes convictions. Ce qui m'importe, ce sont les souffrances du peuple algérien», lançait-il lors d'une rencontre-débat. Sa quête d'une solution politique à la crise l'amena à se démarquer de toutes les kermesses du pouvoir. Parmi elles, il y avait la fameuse conférence nationale de 1994 qu'il qualifie de «réunion stalinienne». «Il n'y a pas eu de contact à propos du HCE. C'est nous qui avons pris les initiatives du dialogue. Et lorsqu'ils ont voulu organiser une conférence nationale le 5 juillet 1994, on m'a envoyé le général Touati. J'avais dit qu'on ne pouvait pas parler de conférence nationale parce que l'ordre du jour était arrêté puisque les interlocuteurs étaient choisis. C'est une réunion stalinienne», expliquait-il dans une interview accordée à El Watan en 1999. Principal artisan de la réunion de Sant'Egidio qui s'est soldée par la signature du Contrat de Rome en 1995, Hocine Aït Ahmed avait loué le mérite de cette rencontre. «Le mérite du contrat national est qu'il a fait des partis islamistes des interlocuteurs publics», déclara-t-il. L'autre question sur laquelle Hocine Aït Ahmed avait également été intransigeant est celle de la transparence des élections. «Le suffrage universel n'existe pas en Algérie. Tout est trafiqué. C'est l'administration qui fait tout»,

rétorquait-il pour expliquer son boycott d'un nombre de scrutins, dont la présidentielle de 1995 et les législatives de 2002 et 2007.

«C'EST AUX DIRIGEANTS DE PLAIRE À LEURS PEUPLES ET NON LE CONTRAIRE»

L'homme s'est également retiré, en compagnie de cinq autres candidats, de la course à la présidence en 1999 pour cette raison. Hocine Aït Ahmed était aussi le premier à appeler à la réconciliation nationale, mais pas dans la forme choisie par le président Bouteflika en 2005. «Depuis l'interruption du processus électoral en 1992, nous n'avons cessé d'appeler à la paix. Je m'étais dit que la campagne électorale devrait se concentrer sur la paix et la réconciliation», déclarait-il durant la campagne électorale pour la présidentielle de 1999. En 2011, dans la foulée des révoltes arabes, le dernier des historiens avait relevé un fait : «Le retour du mot liberté», dans une région où «l'asservissement des consciences» était à son paroxysme. «La première et la plus formidable victoire de ce soulèvement des sociétés est d'abord dans l'affirmation d'une idée jusque-là interdite : c'est aux dirigeants de plaire à leurs peuples et non le contraire», avait-il lancé. L'homme tire aujourd'hui sa révérence sans renier aucune de «ses constantes» qui ont fait de lui un dirigeant politique exceptionnel. **Madjid Makedhi**

BÉJAÏA

Le déplacement vers Ath Yahia s'organise

Le déplacement des citoyens vers Ath Yahia, à Ain El Hammam, pour accompagner le défunt Hocine Aït Ahmed vers sa dernière demeure, s'organise à Béjaïa et annonce un hommage digne de l'importance de l'homme qui vient de nous quitter. Des associations se proposent pour organiser des déplacements groupés pour être vendredi prochain à l'enterrement de Dda L'Hocine. Mais c'est au niveau des structures du FFS que l'animation est particulière, depuis l'annonce de la triste nouvelle du décès du zaïm. Des listes sont ouvertes depuis vendredi dernier au niveau des sections communales pour toute personne désirant faire le déplacement. En deux jours, jusqu'à hier matin, près d'un millier de personnes s'y sont inscrites, selon Aziz

Moulahcène, fédéral par intérim de Béjaïa. Akfadou, Tazmalt, Amizour, El Kseur, Souk El Tenine... la mobilisation est quasi générale. «On attend que ce chiffre soit quadruplé ou quintuplé», affirme à El Watan M. Moulahcène qui remplace le désormais ex-fédéral Boukelal, en prévision du prochain congrès de la fédération. Le parti prend en charge la logistique et entend solliciter les propriétaires des moyens de transport dans les communes de la wilaya, en ne ciblant que les privés. «Si les communes se proposent avec leurs moyens de transport, nous ne dirons pas non», précise notre interlocuteur. En dehors de la journée de l'enterrement, les inscrits sont informés de l'exposition de la dépouille mortelle au siège du parti, à Hydra, pour la journée de

jeudi, jour du rapatriement du corps de Suisse. L'on se propose donc d'organiser aussi le déplacement d'Alger, bien que parmi les cadres du parti on ne cache pas l'appréhension de la difficulté de faire acheminer des milliers de personnes vers la capitale au vu des rues encombrées par la circulation. Mais à la fédération de Béjaïa, l'appel a été lancé pour éviter les déplacements personnels en voiture y compris pour Ain El Hammam. «Il y aura certainement un encombrement monstre», prédit M. Moulahcène. Cela n'a pas empêché le député Chafaâ Bouiche de lancer un appel, lors d'un rassemblement d'hommage à Aït Ahmed, samedi à la maison de la culture de Béjaïa, pour venir en masse à l'aéroport d'Alger accueillir la dépouille de Dda L'Hocine. Si le déplacement massif vers Alger ne se précise pas encore, il n'y a pas de doute que celui vers Ath Yahia ne manquera pas de donner lieu à une marée humaine. Et il n'est pas évident que l'appel de s'y rendre en bus soit entendu.

La cellule de crise installée au niveau du siège national du FFS coordonne l'opération. Par souci de bien gérer les flux, il n'est pas exclu que cette cellule soit amenée à accorder des heures de départ distinctes par fédération.

K. Meïjdoub

Tichy rend hommage à Aït Ahmed

■ A l'appel de la section locale du FFS, les habitants de Tichy ont tenu à rendre un dernier hommage à celui qu'ils appellent affectueusement Dda L'Hocine. Ils étaient en effet nombreux, de tout âge et toutes obédiences politiques confondues, à se rassembler samedi dernier devant l'APC pour s'incliner à la mémoire d'un homme considéré ici et ailleurs comme une icône nationale. Après l'observation d'une minute de silence, la parole a été donnée à des responsables locaux du FFS ainsi qu'à des citoyens anonymes qui ont retracé, tour à tour, les différentes étapes du parcours politique de ce géant de la cause nationale.

Hocine Adrar

COMMUNIQUÉ DU FFS

Le FFS, profondément touché par l'ampleur de l'émotion populaire qui s'est exprimée à l'annonce du décès de Hocine Aït Ahmed, continue à recevoir de la part des citoyens et des acteurs sociaux et politiques, en son siège national et à travers ses structures sur l'ensemble du pays, les hommages et les marques de respect pour le parcours historique et politique exemplaire de ce dirigeant unanimement reconnu comme hors du commun.

La direction nationale du FFS, qui agit en concertation avec la famille Aït Ahmed, tiendra la population aussitôt informée des détails relatifs à l'organisation des conditions d'accueil de la dépouille mortelle le jeudi 31 décembre et du déroulement des funérailles le 1^{er} janvier.

Par ailleurs, les dispositions d'ordre technique pour garantir la sécurité sur la voie publique seront prises en coordination avec les autorités. Le FFS appelle ses militants et ses sympathisants à rester vigilants à chaque instant, dans leurs propos et leurs actes, pour que ce moment historique reflète les valeurs de dignité démocratique et de grandeur patriotique du héros que vient de perdre l'Algérie.

Le secrétariat national à la communication



A l'occasion de la publication du « Manuel des règles et procédures de gestion des Ressources HUMAINES », 2ème titre de la collection des « Guide Pratique des Managers », l'ESG vous propose d'acquérir au profit de vos cadres RH, la pack y afférent :

- Un atelier professionnel prévu les 13 et 14 janvier 2016, à l'hôtel Mercure d'Alger ;
- Un exemplaire original du manuel (2 volumes) + CD.

Nombre de places limité



ESG: 15, Rue Saint Charles Vieux Kouba - Alger - Tél.: 021 28 08 84 - 021 28 22 33 - 0561 20 48 91 - Fax : 021 28 42 32 - E-mail : m.benyoucef@esg.dz

Ouvrage Inédit

ETABLISSEMENT DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGREE PAR LE MFEP

HOCINE AÏT AHMED OU L'HISTOIRE DE L'AVENIR

PAR HANAFI SI LARBI

Ancien membre du conseil national du FFS

«Il y a plus de héros dans l'ombre que dans la lumière.»

(Alain Mabanckou)

Le 31 août 2006, avec quelques camarades du conseil national, nous nous sommes élevés publiquement contre les pratiques antidémocratiques du secrétariat national du FFS. L'instance nationale du parti nous avait traités alors de tous les noms d'oiseaux pour délégitimer notre action, utilisant ainsi le raccourci le plus payant auprès des militants de base : «Manipulés par les "services" pour injurier Hocine Aït Ahmed» !

Aujourd'hui, Hocine Aït Ahmed n'est plus de ce monde. Et au-delà de la peine et du chagrin que je ne peux masquer, je soutiens, des années après, que cet épisode qui n'est en fin de compte qu'une larme de l'histoire, ne visait nullement le zaim. Son envergure, son aura et ses visions dépassaient les frontières étroites du parti. Il incarnait l'Algérie rêvée, l'héritage théorique et historique du combat pour la démocratie.

A travers son périple combatif de 70 années bien pleines, c'est toute l'histoire de l'Algérie d'aujourd'hui qui est contée. Bien sûr, des centaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens anonymes ont sacrifié leur vie pour l'Algérie, mais l'on sait aussi que dans les grands moments de lutte, idéologique et politique, des hommes sortent du lot et deviennent dès lors l'incarnation d'un pan entier de notre Histoire.

Hocine Aït Ahmed est de ceux-là, lui qui, à 16 ans, encore lycéen, adhère au PPA et devient le plus jeune membre de son Comité Central. Lors d'un congrès clandestin du PPA tenu à Belcourt, il avait exhorté ses camarades pour la création d'une Organisation spéciale (OS) chargée de la formation des cadres militaires et de la mise en place d'un dispositif clandestin pour amorcer et développer la lutte armée. L'année suivante, en 1948 et à Zeddine, il présente au CC du PPA un rapport décisif sur les formes et la stratégie de la lutte armée pour l'indépendance. C'est la naissance de l'OS. Le Bureau politique lui confie la direction, en remplacement de Mohamed Belouizdad, atteint de tuberculose. Durant deux ans à la tête de l'OS, il mit en place à l'échelle nationale les structures pour la formation politique et militaire, anticipant ainsi la préparation de la guerre de libération. C'est dans ce contexte qu'il organise le braquage de la Poste d'Oran, qui permit, en mars 1949, de s'emparer d'une importante somme d'argent, sans effusion de sang, ayant permis l'acquisition des premières armes pour la future ALN.

POUR UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE LA LUTTE DU PEUPLE ALGÉRIEN

Suite au démantèlement de l'OS, Aït Ahmed, recherché par les autorités françaises, s'exile au Caire en mai 1952. Membre de la délégation extérieure du PPA-MTL, il insiste sur l'importance du volet diplomatique pour donner une meilleure visibilité politique au niveau international du mouvement de libération.

Ainsi, il assiste à la première conférence des partis socialistes asiatiques, réunis en janvier 1953 à Rangoon, en Birmanie. L'une des premières résolutions adoptée par cette instance était le soutien de la lutte de



PHOTO: H. LYS

Aujourd'hui, il est grand temps de replacer tous les événements historiques, y compris ceux qui fâchent, dans leur contexte, pour faire voler en éclats les idées reçues et les préjugés.

libération du Maghreb. La Conférence met en place un bureau anticolonial chargé de suivre les luttes indépendantistes auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU). C'est dans ce contexte qu'Aït Ahmed se rend au Pakistan, en Inde et en Indonésie pour créer des comités de soutien à la cause nationale.

En avril 1955, il dirige la délégation algérienne à la conférence de Bandung dont les résolutions prises lors de cette manifestation étaient en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance, comme l'explique le premier président du GPRA, Ferhat Abbas, dans son ouvrage *Autopsie d'une guerre* (p. 177) : «L'impact international se produisit pour la première fois à la Conférence internationale de Bandung où nous avons vu Aït Ahmed faire preuve de ténacité

et d'habileté. Durant des mois, il alla prêcher en Asie et il parvint ainsi à vaincre les hésitations du président Nehru, du Premier ministre Chou En-lai, et du président Nasser. Avec l'appui de ces trois hommes d'Etat, la partie était assurée d'être gagnée.»

En avril 1956, il ouvre et dirige le bureau de la délégation du FLN à New York avec M'hamed Yazid et Chanderli. Septembre de la même année, le problème algérien est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies. Ce qui provoque le retrait retentissant de la délégation française, présidée par le Premier ministre Antoine Pinay.

En octobre 1956, Aït Ahmed est arrêté par les autorités coloniales, en compagnie de Mohamed Boudiaf, Mohamed Khider, Ahmed Ben Bella et Mostefa Lacheraf, suite à l'arraisonnement de l'avion qui les conduisait du Maroc à Tunis où devait se tenir une conférence maghrébine de la Paix. Ce fut le premier détournement d'avion dans l'histoire de l'aviation civile !

Détenu avec ses compagnons de lutte dans une prison en France jusqu'à l'indépendance, il n'a cessé d'appeler avec insistance les dirigeants du FLN-ALN à la création d'un gouvernement provisoire en exil. Cette initiative contribuera à résorber la crise interne suscitée par des responsables qui s'opposent au Congrès de la Soummam tenu en août 1956.

LA LUTTE POUR UN ÉTAT DÉMOCRATIQUE ET SOCIAL

Le 5 juillet 1962, c'était l'indépendance. L'Etat devait se construire selon sa définition dans la déclaration de Novembre 1954. Seulement, l'Etat censé réguler le pouvoir unique à partir des exigences de la société dans sa diversité est devenu l'enjeu de la politique au lieu d'en être le moteur. Aït Ahmed, lui le député fraîchement élu, avec ses compagnons du mouvement national libérateur et des moudjahidine avec leur esprit de responsabilité, se sont élevés pour barrer la route aux prédateurs qui voulaient privatiser l'Etat et le mettre exclusivement à leur service. Il prouva, avec ses camarades, à l'opinion nationale qu'ils ont la volonté et les ressources nécessaires pour :

1. Opérer le redressement de la Révolution algérienne.
2. En assurer la continuité en instaurant un régime fondé sur l'adhésion populaire, seule garante de justice sociale et de liberté.
3. Garantir aux Algériens le droit à la citoyenneté et la dignité qu'elle procure après 130 de colonisation.

Le FFS est né et se positionne en rassembleur de tous les exclus du système ! L'affrontement est inévitable. La victoire militaire était impossible pour les deux parties en conflit. La nécessité d'une négociation globale s'imposait. Les premières tractations débutent entre janvier et février 1965, et se concluent par des accords qui prévoyaient «la libération de tous les détenus politiques» et «l'intégration des militants du FFS dans la vie active». La deuxième phase des négociations porte sur le volet politique qui doit reprendre après la conférence afro-asiatique d'Alger prévue pour fin juin 1965. Les jalons du multipartisme sont jetés. Le FFS est reconnu de facto comme deuxième parti du pays comme le titrent à la une les quotidiens *Le Peuple* et *Alger Républicain* du 16 juin 1965. Malheureusement, un certain 19 juin 1965, un Conseil de la révolution s'accapare publiquement et officiellement du pouvoir et l'armée inaugure son premier «redressement» en Algérie. C'est en fait un coup d'Etat militaire.

Arrêté en octobre 1964, Hocine Aït Ahmed est condamné à mort, puis gracié à la veille de l'Aïd El Adha. Le 1^{er} mai 1966, Aït Ahmed s'évade de la prison d'El Harrach et se réfugie en Suisse.

Après 23 ans d'exil, Aït Ahmed rentre en Algérie en décembre 1989. Mais l'assassinat de son compagnon de lutte, l'historique Mohamed Boudiaf, en direct à la télévision le 29 juin 1992, pousse encore une fois Aït Ahmed à s'exiler pour continuer à mener son combat.

Le 2 février 1999, il est de nouveau en Algérie. Candidat à l'élection présidentielle la même année et après une campagne électorale menée à travers tout le pays, il sera victime d'un infarctus et sera transféré en Suisse à l'hôpital de Lausanne pour y être soigné. Après sa convalescence, il poursuit son combat politique et assume ses responsabilités avec courage pour chercher la vérité et la dire. Car, pour lui, le patriotisme aujourd'hui c'est la démocratie. Son credo ? Le Droit d'avoir des Droits, d'abord par la lutte contre le joug colonial, et ensuite dans la redéfinition d'une perspective démocratique.

ÉPILOGUE : CONNAÎTRE LE PASSÉ POUR MIEUX ANTICIPER L'AVENIR

Aujourd'hui, il est grand temps de replacer tous les événements historiques, y compris ceux qui fâchent, dans leur contexte, pour faire voler en éclats les idées reçues et les préjugés. Ce sera un gage aussi captivant que convaincant pour démentir les versions dites officielles de l'histoire qui ne reflètent trop souvent qu'une singulière caricature de notre passé.

Réhabiliter l'honneur de nos héros, c'est en fin de compte purifier l'histoire de notre glorieuse Révolution, c'est aussi indiquer la route à la nation tant il est vrai que le parcours de ces précurseurs de la démocratie, à l'image de Hocine Aït Ahmed, sont la voie idéale et salutaire pour l'unité et la cohésion nationales.

«L'historiquement correct» doit céder le pas à l'histoire. Car, pour comprendre ce que peut être l'avenir, il faut raconter l'Histoire du passé. L'histoire permettra de prévoir l'organisation des décennies à venir.

Repose en paix Si L'Hocine.

H. S. L.



LA FIÈVRE STAR WARS GAGNE ALGER



EN BREF...

■ **TERRORISME**
Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Bordj Badji Mokhtar
Un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier, une cache d'armes et de munitions au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste, lors d'une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, 6^e Région militaire, un détachement de l'Armée

nationale populaire a découvert, le 27 décembre, une cache d'armes et de munitions », a précisé le communiqué. L'opération a permis de saisir un fusil mitrailleur de type FMPK, cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, cinq roquettes RPG-7, cinq chargeurs de munitions, six grenades et 1432 balles de différents calibres, selon la même source.

■ **CINÉMA**
Star Wars franchit la barre du milliard de dollars de recettes
Le nouveau *Star Wars* a passé, hier, la barre du milliard de dollars de recettes mondiales, douze jours après sa sortie, battant ainsi un nouveau

record, a indiqué Disney. *Le Réveil de la Force* a engrangé une extraordinaire recette de 286,8 millions de dollars dans le monde pour son second week-end, passant hier la barre du milliard de dollars en un temps record de douze jours, ont indiqué les studios Disney dans un communiqué. Les recettes du septième épisode de la saga intersidérale se partagent équitablement entre l'Amérique du Nord (545 millions de dollars) et le reste du monde (546 millions de dollars). Le film est sorti ce week-end en Grèce et en Inde. Il est désormais visible à travers le monde entier à l'exception de la Chine, où sa sortie est attendue le 9 janvier, selon Disney. *Le Réveil de la Force* enchaîne les exploits

depuis sa sortie. Il a aussi contribué à un record de recettes des salles nord-américaines tous films confondus, pour un week-end de Noël, avec des rentrées de 300 millions de dollars, a souligné l'analyste de la société Rentrak Paul Dergarabedian. Le record de recettes en Amérique du Nord pour un week-end est de 313 millions de dollars... et il est déjà lié au *Réveil de la Force*, puisque c'est celui du week-end dernier. Le film est en lice pour devenir le film le plus rentable de l'histoire et donc détrôner les deux longs métrages du réalisateur James Cameron, *Avatar* (2,79 milliards de dollars de recettes) et *Titanic* (2,19 milliards).

COMMENTAIRE

Le combat d'un juste

Par M. T. Messaoudi

Le dernier des « historiques », Hocine Aït Ahmed, sera inhumé au village de ses ancêtres, près de Ain El Hammam, en Grande Kabylie. Il a laissé ce testament : rejoindre définitivement sa terre natale pour le repos éternel. Cette terre qu'il chérissait tant et qu'il a contribué à libérer du joug colonial, bien avant le déclenchement de la lutte armée, le 1^{er} Novembre 1954. Il nourrissait, avec ses frères d'armes, de grands projets pour une Algérie indépendante, orientée vers le pluralisme politique et la liberté d'opinion. Aït Ahmed partageait, avec Mohamed Boudiaf et Krim Belkacem notamment, le projet de construire une Algérie moderne, en harmonie avec son héritage historique et culturel et de la sortir rapidement du sous-développement. Hélas ! C'était compter sans les différents chefs de guerre assoiffés de pouvoir qui se sont déjà illustrés en éliminant physiquement le « cerveau » de la lutte armée, Abane Ramdane, qui voulait instituer la primauté du civil sur le militaire, et en déposant Ferhat Abbas de la présidence du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) car trop charismatique à leurs yeux.

L'instinct guerrier d'Aït Ahmed l'a amené à résister par les armes à la mainmise de l'armée des frontières du colonel Houari Boumediène sur le pouvoir politique.

A l'interdiction du multipartisme, Aït Ahmed crée le Front des forces socialistes (FFS). La suite est connue. La rébellion sera matée dans un bain de sang. Aït Ahmed s'exile en Suisse après sa fuite de prison que la Sécurité militaire aurait organisée selon son ancien patron Kasdi Merbah, assassiné lui aussi dans des circonstances floues.

Pour Aït Ahmed, il était évident que la réalité du pouvoir, en Algérie, ce sont les militaires. Ces derniers ne peuvent pas produire, selon lui, les bonnes solutions aux problèmes multiformes de l'Algérie. Et l'avenir lui a donné à chaque fois raison. Depuis l'indépendance, le système militaire a effectué des choix désastreux sur les plans politique et économique que l'Algérie paye jusqu'à l'heure actuelle. Pourtant, ce sont les militaires qui vont décider le vieux opposant à participer à l'élection présidentielle truquée de 1999, avec à leur tête le président démissionnaire, Liamine Zeroual. Sensible à l'appel du devoir, Aït Ahmed s'aperçoit pourtant que lui et les autres candidats n'étaient retenus que pour servir de « dièbres » au candidat désigné par les militaires, Abdelaziz Bouteflika. Aït Ahmed réussit à convaincre tous les autres candidats à se retirer de la course. Le bide électoral s'achève avec cette sortie ubuesque de Bouteflika qui menacera de prendre sa valise et de rentrer chez lui si les résultats n'étaient pas satisfaisants. Les militaires ont satisfait amplement sa demande.

Aït Ahmed, dont la forte personnalité ne laisse pas indifférent et à qui on a reproché la signature du contrat de Sant'Edigio, rejoint l'exil qui lui est imposé encore une fois.

Le « guerrier » a rendu son dernier souffle, mais l'idéal pour lequel il a combattu est toujours là, dans le cœur de millions d'Algériens. C'est là la véritable victoire d'Aït Ahmed.

SANTÉ

UN DÉCRET FIXE LES MISSIONS DE L'AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La création de l'ANPP, dont le siège est à Alger, s'inscrit dans le cadre de la politique nationale des produits pharmaceutiques et a pour missions, entres autres, de « veiller au contrôle de la qualité, de la sécurité, de l'efficacité et du référentiel des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine », est-il mentionné dans le décret. Elle a pour charge également de « procéder aux évaluations des bénéfices et des risques liés à l'utilisation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine, ainsi que l'enregistrement des médicaments et de l'homologation des dispositifs médicaux », est-il ajouté. En outre, il revient à l'ANPP de procéder à des expertises et au contrôle des produits pharmaceutiques, de

● **Le décret exécutif, qui a pour objet de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) à usage de la médecine humaine ainsi que le statut de ses personnels, a été publié au Journal officiel.**

constituer une banque de données scientifiques et techniques nécessaires à l'accomplissement de sa mission, ainsi que de recueillir et d'évaluer les informations sur les abus et la pharmacodépendance susceptible d'être entraînée par des substances psychoactives. Ainsi, elle veille notamment au « bon fonctionnement du système de

veille pharmaceutique, de prendre et/ou faire prendre aux autorités compétentes les mesures nécessaires en cas de risque pour la santé publique, de réaliser des essais cliniques de bioéquivalences ». Il s'agit d'évaluer des essais et de faire suspendre tout essai, fabrication, préparation, importation, exploitation, conditionnement, distribution, conservation et mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux ainsi que la délivrance ou l'administration d'un médicament soumis ou pas à l'enregistrement lorsqu'il est susceptible de présenter un danger pour la santé humaine. Selon le décret, l'ANPP est habilitée à proposer les éléments concourant à l'élaboration des stratégies de développement du secteur de la pharmacie, notamment en orientant les besoins en matière de production de médicaments.

EL HIDHAB Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI MBI International Management Business 06 Janvier 2016 Salle Rais HAMIDOU - MBI Mobile : 0550 750 929 / 0560 001 163 Tel : 036 93 55 68 / 036 83 64 82 Fax : 036 93 77 14 / 036 837 770 E-mail : contact@mbisetif.dz	La Chambre de Commerce et d'Industrie – CCI EL HIDHAB et L'Institut MBI organisent à Sétif un Séminaire Régional sur la Loi des finances 2016 - Prendre connaissance du contexte macro-économique d'élaboration de la LF 2016, - Analyser et commenter les principales mesures par nature d'objectif avec leurs exposés des motifs ; - Identifier l'impact des principales dispositions sur la gestion des entreprises – Zoom sur la LFC 2015 et actualité fiscale. Animé par deux consultants, spécialistes en fiscalité d'entreprise.

TENTATIVE DE RÉCUPÉRATION DE L'IMAGE ET DU COMBAT DE HOCINE AÏT AHMED

Le FFS dénonce les «racontars» et appelle à la «décence»

● Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, n'a pas manqué l'occasion pour tenter de faire dans la récupération ● Il appelle, 53 ans après l'indépendance, à réhabiliter Aït Ahmed, tout en se disant «être éclairé par ses actes, ses idées et sa vision».

L'indécence a atteint son paroxysme. Même dans les moments de douleur et de recueillement, il y a des individus, amateurs de parasitage, qui tentent de faire dans la récupération politique.

La disparition du monument et du leader historique, Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier en Suisse à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie, a été l'occasion pour certains usurpateurs de revendiquer, toute honte bue, des rapprochements avec les idéaux de l'homme. Ces derniers se découvrent, après avoir été de longues années des prébendiers du régime qui combattent tous les opposants, des vertus et des penchants pour les luttes pour les libertés, la démocratie et les droits de l'homme.

«GRENOUILLAGE»

L'avalanche de ces «faux» témoignages sur l'homme a fait réagir la direction du Front des forces socialistes (FFS) qui a appelé, dans un communiqué rendu public dimanche soir, «les colporteurs de racontars à la retenue». «A aucun moment, récent ou passé, Hocine Aït Ahmed n'a apporté sa caution ou son soutien à quelque clan que ce fut du pouvoir», tranche d'emblée le FFS, qui a rappelé les idées de Hocine Aït Ahmed. «Son combat, dès les premiers jours de son engagement patriotique et jusqu'à ses derniers instants, est toujours allé de pair avec un sens élevé de l'éthique politique qui interdit les grenouillages et ce qu'il appelait "four bilatéral"», lit-on dans ce communiqué. Dans la foulée, le



La direction du FFS s'est vu obligé d'émettre une mise au point en ces moments de deuil

FFS demande aux auteurs de ces «racontars» de se taire. «Que ceux qui furent sourds à ses idées de son vivant aient au moins la décence de mettre une sourdine en ces jours de deuil», ajoute le FFS dans son communiqué, précisant «qu'il remet à plus tard la correction des approximations sur le parcours de Si L'Hocine». Cette mise au point du FFS s'impose. Car depuis jeudi dernier, le siège national du parti connaît un ballet de responsables politiques venus, circonstances obligent, présenter leurs condoléances à la famille du défunt et aux membres de la direction de cette formation politique.

Mais si certains se sont contentés d'évoquer l'homme et son riche parcours de révolutionnaire et d'opposant politique, d'autres ont laissé libre cours à leurs fantasmes.

LE FLN DE SAADANI, TOUTE HONTE BUE...

C'est le cas notamment de l'ancien ministre, sénateur et membre du bureau politique du FLN, Djamel Ould Abbès. Dans sa déclaration devant les caméras, ce dernier n'a pas hésité à affirmer qu'«Aït Ahmed militait pour Eddawla el Madania (Etat civil qui est une notion lancée par le FLN en 2015,

ndlr)». «S'il n'était pas décédé, Aït Ahmed vivrait, très bientôt, dans un Etat civil», ajoute-t-il, comme pour prétendre que le défunt soutenait déjà le projet du FLN version Amar Saadani. Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, n'a pas, lui aussi, manqué l'occasion pour tenter aussi de faire dans la récupération. Il appelle, 53 ans après l'indépendance, à réhabiliter Aït Ahmed, tout en se disant «être éclairé par ses actes, ses idées et sa vision». L'homme a découvert, après la mort du chef historique, qu'«il faut réhabiliter Aït Ahmed, Boudiaf et Bouteflika».

Madjid Makedhi

HOMMAGE
Rassemblement
populaire
demain à Oran

Demain vers 16h30, des citoyens oranais issus de la société civile se rassembleront à la place du 1^{er} Novembre pour rendre un hommage posthume à Aït Ahmed, qui nous a quittés la semaine dernière.

Cet hommage se voulant populaire est non pas de l'initiative du bureau régional du FFS à Oran, mais est de la volonté de la société civile, nous explique Chafaa Aguenihanaï, le coordinateur du FFS de la wilaya d'Oran. Il faut dire que depuis jeudi dernier, le bureau d'Oran de ce parti, sis dans le quartier historique de Sidi El Houari, connaît une affluence extraordinaire de citoyens oranais venus présenter leurs condoléances. Les représentants locaux des partis politiques, notamment le FLN, le RND et le MDS, se sont également déplacés pour signer le registre des condoléances. Au niveau des autorités locales, le président de l'APW a appelé le coordinateur d'Oran du FFS pour faire part de ses condoléances au nom de la wilaya d'Oran.

«Hocine Aït Ahmed appartient à tous les Algériens», nous dit encore Chafaa Aguenihanaï. Tous les Algériens le pleurent. Je suis ému par les marques de sympathie à son égard au niveau de la wilaya d'Oran. Notez que beaucoup d'Oranais s'organisent pour aller jusqu'à Ain Hammam, à Tizi Ouzou, pour assister à ses funérailles vendredi prochain.

Akram El Kébir

ALI HAROUN
NOUS ÉCRIT

Dans votre numéro de lundi 28 décembre 2015, vous publiez en page 2 mon entretien à Paris en janvier 2015 avec votre correspondant sous le titre : «Aït Ahmed a refusé d'être Président, car il pensait que l'arrêt du processus électoral était un coup d'Etat». Le texte ajoute que «je l'aurais rencontré avec le général Khaled Nezzar pour lui proposer la présidence de la République après l'arrêt du processus électoral en décembre 1991».

Je voudrais préciser :

- que je n'ai jamais rencontré Aït Ahmed à cette époque ;
- que je n'avais aucune qualité pour lui proposer la responsabilité suprême de l'Etat ;
- que Hocine Aït Ahmed s'étant aussitôt prononcé pour la poursuite des élections législatives, il eût été incompréhensible et superflu de lui proposer de contribuer à une autre solution, que la tenue du 2^e tour le 16 janvier 1992 ;
- que, par contre, j'assume la responsabilité de mes déclarations lorsqu'elles émanent de ma propre main. Ainsi, cette période dramatique et décisive de la création du HCE et du retour de Boudiaf est relatée en détail dans mes deux ouvrages publiés aux Editions Casbah, à savoir *L'Eclaircie* en 2011 et *Le Rempart* en 2013.

HOMMAGE DANS LES MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
L'inévitable procès du régime

● Un parcours sans faute de 70 années de militantisme, suscitant l'admiration de générations d'Algériens et faisant pâlir de jalousie ses détracteurs qui ont fait preuve de lâcheté ou de compromission devant l'histoire.

Si la mort d'un historique ne peut passer sous silence, celle de Hocine Aït Ahmed est un événement sans précédent qui laissera bien des traces. Ce géant de l'histoire de l'Algérie a marqué du sceau du combat les pages du Mouvement national et la lutte pour l'indépendance ainsi que les pages de la lutte pour la démocratie et l'autodétermination du peuple algérien. Un parcours sans faute de 70 années de militantisme, suscitant l'admiration de générations d'Algériens et faisant pâlir de jalousie ses détracteurs qui ont fait preuve de lâcheté ou de compromission devant l'histoire. Sa vie durant a été une leçon d'indignation face à l'injustice et à l'autoritarisme. Il ne pouvait en être autrement de sa mort. Dès l'annonce de son décès le mercredi 23 décembre, ce sont toutes les pages de l'histoire de l'Algérie qui se sont ouvertes par ce mécanisme tant redouté par les tenants du pouvoir qu'est la justice de l'histoire. Sa mort semble même être un acte politique, une dernière salve d'un guerrier qui n'a jamais courbé l'échine ni abdicqué. Le procès du pouvoir s'ouvre avec pour juge

un peuple qui n'a jamais douté de Hocine Aït Ahmed et qui se réveille sur ce sentiment amer d'avoir raté avec lui le grand rendez-vous avec la liberté. Depuis donc mercredi dernier, médias, réseaux sociaux et lieux publics n'ont pour sujets que le parcours de Hocine Aït Ahmed, d'une part, et l'implacable jugement de l'histoire sur ses adversaires des groupes de décideurs de 1962 à nos jours, d'autre part. Le procès est ouvert et les accusés ne manquent pas, à leur tête, au grand dam de Louisa Hanoune, l'inévitable Houari Boumediène dont l'anniversaire de la mort interviendra, comme le veut le hasard de l'histoire, cette semaine. Celui qui mit dans ses geôles le rédacteur du rapport de Zeddine et père de la Révolution et la diplomate algériennes, Hocine Aït Ahmed, est jugé par «contumace» pour le hold-up du rêve de tout un peuple. Avec sa mort, le peuple juge pour Aït Ahmed et pour l'histoire, Boumediène et tous les responsables de la tragédie algérienne, dont le premier acte a été commis en 1962 et réitéré à chaque rendez-vous électoral. Un autre anniversaire intervient

aussi cette semaine, celui de la mort de Abane Ramdane, autre figure de proue de la Révolution algérienne, assassiné par les siens. Et encore une fois et pour l'histoire, Hocine Aït Ahmed, alors en prison, a défendu Abane quand d'autres dirigeants de la Révolution ont acquiescé à l'ordre de liquidation physique prononcé contre lui. Comment peut-on dire d'un homme de sa stature, ayant fait face à toutes les injustices et refusant tous les honneurs factices que lui proposaient des dirigeants souffrant de légitimité, avoir passé au crépuscule de sa vie un deal avec le pouvoir ? Ses derniers vœux d'enterrement suffisent à dire à tous les malhonnêtes qui continuent de déverser leur fiel qu'il est plus grand pour que l'atteignent tous les écrits commandés.

Le seul contrat qu'Aït Ahmed ait passé est un contrat de fidélité à ses idéaux et ses combats pour l'autodétermination du peuple algérien. Il a vécu pour le peuple et c'est ce même peuple qu'il appelle pour l'enterrer. Une autre leçon qui fausse les calculs des manipulateurs.

Nadjia Bouraricha

TÉMOIGNAGE

HOCINE AÏT AHMED :
UN IDÉAL CONTRARIÉ

PAR RACHID HANIFI

Ancien cadre dirigeant
du FFS

Dda L'Hocine vient de nous quitter, après une vie consacrée au combat pour la justice, la liberté et la dignité humaine. Très jeune, à l'âge où d'autres pensaient plus à s'amuser, à vivre ou à se focaliser sur leurs études, Hocine prit la responsabilité de s'engager en faveur de la libération du peuple algérien du joug colonialiste. Il rejoint le mouvement révolutionnaire, au sein duquel son intelligence, sa vivacité et son sens profond du patriotisme lui firent gravir rapidement les échelons de responsabilité pour être l'instigateur de l'Organisation secrète (OS), l'initiateur du GPRa et le principal défenseur de la cause algérienne auprès des instances internationales. Avec Abane Ramdane et Ferhat Abbas, Hocine Aït Ahmed aurait constitué le complément idéal dont aurait bénéficié l'Algérie indépendante pour construire un avenir digne des espoirs de nos valeureux martyrs et du peuple algérien en général. Malheureusement, les ambitions personnelles ont failli entraîner la jeune nation indépendante dans une guerre civile dévastatrice, n'était la réaction de la population qui était sortie dans la rue pour crier : « 7 ans, ça suffit ! » Aït Ahmed, qui avait montré sa disponibilité à contribuer à l'édification d'un Etat souverain, respectueux de la volonté populaire, a vite compris que cet objectif n'était pas le souci principal des décideurs de l'époque, ce qui le poussa à renouer avec la résistance à travers la création du Front des forces socialistes (FFS). Par la suite, Si El Hocine allait revivre les agressions « géoliennes » orchestrées par ceux qui avaient pourtant partagé avec lui les souffrances du joug colonialiste. Son exil forcé, après l'évasion de la prison d'El Harach, a été vécu comme une humiliation et une torture morale, car il n'avait pas sacrifié sa jeunesse pour vivre dans un pays étranger. Il aurait tant souhaité rester sur sa terre natale, partager, avec son peuple, le bonheur d'une dignité retrouvée et offrir à ses enfants un avenir de bien-être qu'il n'avait pas connu lui-même dans sa jeunesse, sur ce territoire spolié. La flamme patriotique et le sens profond de justice l'ont poussé à poursuivre un combat pacifique pour l'instauration de la démocratie et le respect de la souveraineté populaire. Les événements d'Octobre 1988 et l'ouverture forcée au multipartisme ont redonné un certain espoir à Dda L'Hocine, qui a accepté de rentrer au pays pour contribuer à l'édification d'une nation moderne. L'accueil réservé au leader du FFS lors de son retour au pays et la grande adhésion citoyenne au projet de société défendu par le vieux parti d'opposition ont redonné de l'espoir aux Algériens qui entrevoyaient une Algérie indépendante et libre, conforme aux projections de la plateforme de la Soummam. Malheureusement, les calculs mal-sains des dirigeants politiques de l'époque ont favorisé l'émergence d'une mouvance islamiste radicale qui allait ramener notre pays à l'ère de l'ignorance et des conduites barbares. Le traitement brutal de la crise qui a suivi l'interruption du processus électoral de 1992 a plongé l'Algérie dans un climat de violence sans précédent, ayant coûté la vie à plus de 200 000 personnes. Hocine Aït Ahmed, grand visionnaire politique, avait pourtant attiré l'attention de nos dirigeants, d'abord pour ne pas autoriser un parti basé sur la religion, puis pour traiter politiquement la crise engendrée par l'annulation des élections législatives de 1992 afin d'éviter le

J'ai connu personnellement Si El Hocine quelques semaines après son retour en Algérie en 1989, avec quelques autres cadres de différentes spécialités, qu'il avait sollicités pour la confection de dossiers relatifs aux domaines de gestion de la vie sociale.

recours à la violence. L'assassinat, quelques années plus tard, du président Mohamed Boudiaf, compagnon de lutte d'Aït Ahmed, a réduit à néant les espoirs de ce dernier d'assister à la construction d'un Etat moderne et démocratique. Un nouvel exil lui a été moralement imposé, pour ne revenir qu'en 1999, acceptant à contrecœur de se porter candidat, sans grande conviction, ce qui expliquait d'ailleurs l'attaque cardiaque qui a failli l'emporter en pleine campagne électorale. A partir de cette date, Dda L'Hocine quitta définitivement le pays, la mort dans l'âme. Son exigence testamentaire d'être enterré dans son pays natal est l'expression la plus nette d'une opposition au pouvoir et non à la terre algérienne.

QUELS SOUVENIRS GARDER
DE HOCINE AÏT AHMED ?

J'ai connu personnellement Si El Hocine quelques semaines après son retour en Algérie en 1989, avec quelques autres cadres de différentes spécialités, qu'il avait sollicités pour la confection de dossiers relatifs aux domaines de gestion de la vie sociale. J'ai été impressionné par son charisme, la profondeur de sa culture et le sens du contact humain. Le souhait manifesté par l'homme historique de voir la jeunesse, particulièrement intellectuelle, s'impliquer davantage dans le projet d'édification d'une Algérie démocratique moderne, a réussi à convaincre beaucoup parmi nous d'adhérer au FFS. Pour moi qui étais, à ce moment-là, vierge politiquement, côtoyer Hocine Aït Ahmed était un honneur immense et un privilège enviable. J'ai fait mes premiers pas au contact de l'équipe dirigée par feu Hachemi Naït Djoudi, Arezki Lakabi, Djillali Leghima, Mohamed Lahlou, feus Amar Tobbal et Rachid Toudert, ainsi que d'autres anciens militants de la clandestinité. Leur expérience et le sens du sacrifice qu'ils manifestaient constituaient pour moi une véritable école politique et citoyenne. Le changement opéré par le leader du parti, lors du premier congrès national, allait me propulser au secrétariat national, aux côtés de Saïd Khellil, Rachid Hallet, Mustapha Bouhadeb, Abdesslem Ali Rachedi, feu Seddik Boudiaïl et d'autres militants de grande valeur. Les réunions hebdomadaires que nous tenions sous la présidence de Hocine Aït Ahmed

étaient des rencontres que nous attendions avec plaisir et impatience, car elles étaient très cordiales et riches en enseignements. Les débats étaient libres, chacun exprimant sa vision des événements sans gêne, tant le chef était affable et attentif. Dda L'Hocine ne s'exprimait jamais le premier pour ne pas influencer les échanges, mais lorsqu'il développait son analyse, après le tour de table, il apparaissait d'une logique tellement évidente qu'il nous complexait quelque part pour ne pas y avoir pensé. Si L'Hocine se comportait avec nous comme un père, qui éduquait et formait ses enfants, avec beaucoup d'affection et de respect. Sa simplicité avec ses militants, notamment les jeunes, était souvent en contradiction avec l'attitude parfois arrogante, presque méprisante qu'il manifestait avec certaines figures du monde politique algérien, qu'il recevait presque la main forcée. La rancœur était un trait de caractère chez Aït Ahmed, ce que personnellement je ne considère pas comme un défaut, car celui qui se rappelle du mal fait, n'oublie pas également le bien fait, ce qui le protège de l'attitude ingrate que l'on retrouve chez beaucoup de personnes. J'ai eu l'honneur et le privilège de le recevoir chez moi, autour d'un dîner familial, auquel avait assisté un ancien ministre qui était tellement impressionné par le charisme et la culture de l'illustre invité qu'il n'avait pas achevé son plat d'entrée lorsque nous étions au dessert. L'ancien membre du gouvernement me disait, après le départ de Si El Hocine : « J'ai eu des rencontres avec plusieurs personnalités politiques, parmi lesquelles le président de la République et le premier Ministre, je n'ai jamais été autant impressionné ». Mes liens avec la famille Aït Ahmed m'ont permis de mieux apprécier l'homme, partageant avec lui des discussions d'ordre général, enseignement qui allait me servir dans ma carrière et forger ma résistance aux coups durs que j'allais affronter, notamment dans le milieu sportif. En 1997, j'ai bénéficié du leader du FFS d'un privilège et honneur immenses qui constituaient également, pour moi, une très lourde charge. En effet, lors des élections législatives de cette année, Si L'Hocine m'appela de Lausanne pour me dire : « La wilaya de Sétif est chère pour moi, car j'y étais député ; ne pouvant pas m'y présenter de nouveau, je te demande d'y aller à ma place ». Ce fut pour moi, outre un grand honneur, une très lourde responsabilité qui avait troublé mon sommeil pendant plusieurs jours. Je me suis ainsi retrouvé tête de liste du FFS à Sétif, face à des candidats poids lourds tels que Abdelkrim Harouchi (ministre des Finances à l'époque) du RND, Abderrahmane Belayat du FLN et Salim Saïdi (ancien colonel de l'ANP et ministre de l'Intérieur) de l'ANR. La volonté de ne pas décevoir celui qui m'avait accordé sa confiance était pour les candidats de ma liste et moi-même une motivation très énergique qui nous a permis de

faire une campagne électorale extrêmement positive et riche. Malheureusement, les manœuvres frauduleuses de l'administration ont empêché notre parti de bénéficier des résultats de confiance de la population de la deuxième wilaya nationale. Par la suite, jouissant toujours du privilège de la confiance du leader du parti, j'ai été élu par le congrès président de la commission de discipline nationale du FFS, instance qui, pour moi, devait veiller au respect des statuts du parti, sans pour autant interdire les débats contradictoires à l'intérieur de ses structures. Malheureusement, les ambitions personnelles de certains dirigeants du parti, profitant de l'éloignement du premier responsable et de sa phobie de la manipulation des services secrets algériens, ont entraîné le renvoi illégal de huit cadres députés de valeur et provoqué une rupture organique avec les instances du parti, ayant choisi personnellement d'être en paix avec ma conscience et la conviction démocratique acquise auprès de notre maître Hocine Aït Ahmed. Je reconnais que, malgré mon retrait des activités partisanes à partir du congrès de 2000, j'ai continué de bénéficier de rapports affectifs et respectueux de la part de Si El Hocine et sa famille. Les divergences conjoncturelles, liées au traitement de « cas disciplinaires » ne pouvaient pas m'éloigner des convictions de justice et de démocratie, acquises et renforcées au contact de ce grand leader que fut Hocine Aït Ahmed.

Dda El Hocine a quitté ce bas monde, comme tant d'autres avant lui et comme ce sera le cas pour nous tous dans le futur. L'immense hommage, largement mérité, qui lui a été témoigné par la majorité des Algériens, toutes tendances confondues, doit être capitalisé par ceux qui auront à relever le défi au sein du FFS et chez tous les militants des droits de l'homme. De là où il se trouve dorénavant, il reposera en paix, avec la conscience du devoir accompli.

Si El Hocine, on peut dire, avec grande émotion, que nous avons été fiers de l'avoir connu, de l'avoir côtoyé et d'avoir profité de sa grande culture et de sa profonde bonté. Tu as vécu pleinement et tu es mort dignement, repose en paix. Adieu Grand Frère. **R. H.**

Institut français d'Alger :
Cours de français
Session d'hiver 2015

Vous voulez apprendre le français ou vous perfectionner en français dans le cadre de vos études universitaires, de votre métier, de votre projet de mobilité universitaire et/ou professionnel.

Nouveau : L'Institut français d'Alger propose des cours de français pour les juniors à partir de 11 ans.

Inscriptions le 3 janvier sur www.if-algerie.com/alger

Session de formation du 14 janvier au 24 mars sur les sites d'Alger et d'Hydra

Pour les adultes à partir de 15 ans : Deux fois par semaine, les samedis et mardis ou les dimanches et mercredis ou les lundis et jeudis aux horaires suivants : 9h00 - 11h30 ou 11h45 - 14h15 ou 14h30 - 17h00 ou 17h15 - 19h45.

Pour les juniors de 11 à 14 ans : Deux fois par semaine, les samedis et mardis, de 14h30 à 17h00 sur le site d'Alger ou d'Hydra.

Le coût de la session de formation est fixé à 12 000 DA. Ce tarif comprend le test de niveau, manuel, cahier d'exercices, CD audio et inscription à la médiathèque.

Dossier : Photocopie non légalisée d'une pièce d'identité pour les nouveaux inscrits, ou du parent pour les mineurs non munis d'une pièce d'identité.

Le site d'Hydra se trouve au 30 rue des frères Kadri à deux pas de la placette d'Hydra.

Renseignements et inscriptions à l'Institut français d'Alger,
7 rue Hassani Issa, à deux pas de la Grande poste. 021 73 78 20 poste 239 /
Messagerie : infos.dif-alger@if-algerie.com

CONTRIBUTION

SOYONS DES MILLIONS D'AÏT AHMED

Par Djamel Zenati

Militant de la démocratie



Le parcours d'Aït Ahmed est le modèle parfait d'une vie au service d'un idéal. Un homme au destin exceptionnel. C'est celui de Jugurtha, ce roi sans trône et sans pouvoir. C'est aussi celui de Tarek Ibn Ziyad, homme illustre spolié de sa victoire. La lutte entre libérateurs et prédateurs est permanente dans l'histoire de l'humanité. Les prédateurs finissent souvent par vaincre, car leurs armes échappent à toute éthique, à toute morale. L'usurpation seule fonde leur esprit. En effet, que peut un idéal de liberté fièrement exprimé et sainement défendu face à la quête effrénée et immodérée du lucre et du lustre ?

L'engagement d'Aït Ahmed dans le Mouvement national a été fort et décisif. Il a été aussi désintéressé et mu par le seul idéal de l'indépendance nationale. Loin de toute préoccupation personnelle, il se projetait dans le destin commun de toutes les Algériennes et de tous les Algériens. «*Je ne fais pas de la politique pour la gloire, même à titre posthume*», m'a-t-il dit un jour. Cela renseigne parfaitement sur l'homme. Comme Abane, Ben M'hidi, Hassiba Ben Bouali et beaucoup d'autres, il avait une certaine idée de l'Algérie. Une Algérie libre et démocratique. Son soutien à la Plateforme de la Soummam traduisait cette profonde conviction. La Révolution ne pouvait se limiter au combat contre le colonialisme. Elle devait se projeter au-delà en jetant les fondements de l'Algérie de demain.

Aussi, sa vision de l'indépendance nationale est globale. Elle intégrait tous les aspects de la vie sociale. Elle devait marquer pour lui une rupture radicale avec l'ordre colonial et non la simple substitution d'un pouvoir autochtone à un pouvoir étranger, à travers une nationalisation de l'Etat colonial. L'indépendance était pour lui synonyme du droit du peuple à décider librement de son destin. D'où son attachement indéfectible à l'Assemblée constituante. Il voyait dans le pouvoir constituant l'expression première de la souveraineté populaire, l'acte fondateur de la volonté de vivre ensemble.

La crise de l'été 1962 et ses retombées allaient lui révéler encore une fois les limites d'un nationalisme idéologiquement éclectique, intellectuellement appauvri et politiquement coupé des espérances populaires. Il alertera puis s'attellera à la cristallisation d'un courant de gauche autour des syndicalistes de l'UGTA, des paysans dépossédés, des jeunes et de la militance féminine. Il voyait dans ces expressions sociales la meilleure assise et le parfait moteur pour l'approfondissement de la marche pour l'émancipation. Sa conviction est profonde quant au rôle fondamental du citoyen en mouvement dans toute expérience de modernisation. Ce moment marque la genèse d'une démarche social-démocrate, repérable tout au long de son parcours.

Contrairement à d'autres, il a très tôt rompu avec le populisme. Empruntant à une vision organique de la société, le populisme fait l'impasse sur les conflits. C'est une négation du politique. Aït Ahmed possède une maîtrise parfaite des concepts. Mais il aimait donner parfois des définitions expressives, loin des formules abstraites, ennuyeuses et impénétrables. Le populisme, par exemple, consiste pour lui à «*faire n'importe quoi, n'importe comment et avec n'importe qui*».

Tout autant que le populisme, l'idée de consensus n'avait pas les faveurs d'Aït Ahmed. C'est un déni de la diversité. Comme fusion dans l'un, le consensus et le populisme



«Aujourd'hui, les décideurs semblent découvrir en lui le grand révolutionnaire, l'historique, le militant irréprochable. Quel spectaculaire retournement ! Mais nous ne sommes pas dupes. Pour eux, un bon opposant est un opposant mort. Messieurs les décideurs, l'idéal à travers lequel Aït Ahmed a donné un sens à sa vie est aux antipodes de vos visions, vos projets et vos politiques...»

sont dans une filiation étroite. «*Ils sont à la base de tous les totalitarismes et autoritarismes du XX^e siècle*», disait-il. Ses préférences se sont toujours portées sur les notions de contrat et de compromis. Il évitait aussi les termes collectifs tels le peuple, le arch, les forces vives ou encore les masses populaires. Il avait choisi d'identifier les acteurs par leur position dans la dynamique sociale. Plus généralement, il considérait la bataille sémantique et terminologique comme une dimension non négligeable du combat démocratique. La dictature, en effet, n'agit pas seulement par la force brute, mais aussi par les mots. Dans sa déclaration à l'Assemblée nationale le 1^{er} octobre 1962, il désignait déjà le «*slogan*» comme «*l'une des plus grandes sources de mésaventures*». Pour Aït Ahmed, la plus grande source de mésaventure reste la violence. Son rejet de la

violence n'est pas seulement politique. Il est aussi moral et non sélectif. Ne disait-il pas que «*rien ne peut se construire dans le chaos*». En plus de sa dimension dramatique, il a parfaitement mesuré les effets dévastateurs du phénomène sur les représentations sociales et les comportements. Une société traumatisée est plus à même de consentir à son asservissement. C'est là que son combat pour la paix prend tout son sens. C'est un autre aspect indissociable du combat démocratique.

La violence, il la vivra aussi dans sa chair. L'assassinat de Mécili est sans doute l'épisode le plus bouleversant de sa carrière. La douleur ne le quittera jamais. Faire éclater la vérité sur cette affaire fut pour lui la priorité des priorités. Mais face à la solidarité et la connivence de deux raisons d'Etat, la raison disparaît. La vérité et la justice aussi.

Une autre source de mésaventure est cette intrusion tonitruante de l'argent dans le politique. La corruption est pour lui un levier redoutable de perversion et d'égarement. L'étendue du phénomène est telle, que le pouvoir lui-même s'est vu contraint de réagir. En fin connaisseur du système, Aït Ahmed me fera alors cette profonde réflexion : «*Comment prétendre purger les égoïsmes de la corruption quand de hauts responsables de l'Etat sont impliqués et supervisent eux-mêmes la généralisation de ce phénomène ?*» Les évolutions récentes confirment le propos et lui confèrent une dimension à la limite du prophétique.

Enfin, Aït Ahmed est aussi une école grâce à laquelle se sont forgées des générations de militants. Nous lui devons tous énormément. Et personne ne peut prétendre à une fidélité sans faille pour le maître. Nous avons tous notre part d'infidélité et d'ingratitude. Pourquoi vouloir le cacher ? C'est le fameux principe de Peter transposé dans le domaine politique. Cette formule est de lui. Il était tolérant et ne manquait jamais de rechercher une bonne raison ou une excuse aux renoncements et aux défections des uns et des autres.

De l'emprisonnement à l'exil, il sera inlassablement traqué et son image sans cesse pervertie par les pouvoirs successifs algériens. L'acharnement s'étendra à sa famille, ses proches et ses partenaires politiques. Rien ne lui sera épargné. Les accusations se succèdent au gré des convulsions politiques du pays.

Contre-révolutionnaire, sécessionniste, régionaliste, agent de l'étranger, islamiste, allié du terrorisme, etc. Pourtant, à chaque crise, Aït Ahmed s'illustre par des éclairages et propositions. Et à chaque crise, le pouvoir lui concocte une nouvelle accusation. Devant la lucidité constante d'Aït Ahmed se dressent le mépris et l'entêtement systématiques des dirigeants. Les vocables «*khaouana*» et «*mortazika*» résonnent à présent dans nos mémoires. Il fut un temps où prononcer son nom était passible de prison pour délit d'évocation.

Aujourd'hui, les décideurs semblent découvrir en lui le grand révolutionnaire, l'historique, le militant irréprochable. Quel spectaculaire retournement ! Mais nous ne sommes pas dupes. Pour eux, un bon opposant est un opposant mort. Messieurs les décideurs, l'idéal à travers lequel Aït Ahmed a donné un sens à sa vie est aux antipodes de vos visions, vos projets et vos politiques. Vos encensements tardifs sont frappés de suspicion. Si vous prétendez être véritablement dans la sincérité, alors prouvez-le. Prouvez-le maintenant. Nous ne sommes pas dans le spectacle. La problématique est politique et a trait à la mémoire d'un père fondateur de l'Algérie et au sort d'un pays. Deux gestes pourraient nous incliner à vous croire et à tout pardonner. Procédez en premier à l'arrestation de l'assassin de Mécili. Il est en Algérie où il coule des jours heureux depuis son crime. Ouvrez ensuite un dialogue dans la perspective d'engager le pays sur la voie du changement démocratique.

Vous n'allez pas le faire, car votre avidité du pouvoir vous paralyse, vous égare, vous aveugle. Vous voulez nous avoir tous à l'usure, nous enterrer les uns après les autres. Mais un idéal peut-il mourir ? Ne vous réjouissez pas trop vite. Aït Ahmed ne sera pas enterré. «*Athnezzou*» (On va le planter) !!!

Son idéal fleurira dans l'esprit de chaque Algérien et un jour, incha Allah, il explosera en un grand printemps, le printemps algérien. Ma confiance est totale en le FFS, sa direction, ses militants et ses sympathisants. Elle l'est aussi concernant les citoyennes et les citoyens. Ensemble, nous saurons donner une seconde vie au combat d'Aït Ahmed. Et ensemble, nous aurons enfin la force de le faire aboutir.

Aït Ahmed est plus que jamais vivant. **D. Z.**

CONTRIBUTION

HISTOIRE DE
LIBRE ALGÉRIE EN EXIL

Par Tarik Mira

Cofondateur et coordinateur
de Libre Algérie

Le 19 décembre 1985 est signé à Londres l'accord entre Aït Ahmed et Ben Bella pour la démocratie en Algérie. Se posait tout de suite à nous la question de comment donner un retentissement à cette plateforme par un média. Ben Bella avait *El Badil*, mensuel organique du MDA. Il fallait donc créer un porte-voix consacré aux engagements politiques et philosophiques de cet appel. Ainsi est né au dernier trimestre de l'année 1986 le mensuel *Libre Algérie*. Pourquoi ce nom ? Tout simplement parce que nous rêvions d'un pays, le nôtre, libre, consacrant institutionnellement les droits et libertés, et ce, après l'accession à la souveraineté internationale. Du reste, ce titre faisait écho à *L'Algérie Libre*, organe du MTLD qui militait pour l'indépendance du pays. En jouant sur l'inversion des mots, le message en filigrane est : après l'indépendance, la liberté. Ce support était porté par une association au sigle non moins symbolique : Association pour la promotion des idéaux démocratiques par l'information (Apidi), présidée par Adolphe Simon, dit Jacques, membre du Parti communiste international (trotskyste de tendance lambertiste). Simon nous a été présenté par Mouhoub Naït Maouche, vétéran du militantisme FFS et exilé de longue date. De fait, Simon était directeur de la publication. Ali Mécili assurait la coordination, tandis que moi-même et Ramdane Sadi complétaient l'équipe rédactionnelle. Je me retrouvais avec ce dernier une nouvelle fois engagé dans une entreprise journalistique. En 1984, grâce aux deniers que débrouillait péniblement Abdelhafid Yaha, dit Si El Hafid, nous avons animé *Tighri* (l'Appel). A *Libre Algérie*, en plus d'écrire, je faisais le suivi technique entre l'impression et la diffusion dans certains kiosques à fort potentiel de vente (Saint-Michel, Barbès, place Clichy). Le journal était tiré à 5000 exemplaires et le plus gros était diffusé par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP).

L'absence d'informations et l'improvisation du début ne nous ont pas permis de faire paraître plus de deux numéros lorsque survint le tragique assassinat de Ali Mécili, le 7 avril 1987. Très pris par son cabinet d'avocat et le suivi politique du contrat de Londres, Ali s'occupait surtout de l'éditorial. Il a également, au premier numéro, établi une radioscopie du fonctionnement du système. D'aucuns diront par la suite que c'était la goutte qui a fait déborder le vase du côté d'Alger. A la mort de Mécili, il y a eu un différend sur le contenu du journal entre le FFS et le MDA. C'était l'été 1987. Alors que j'étais venu en Algérie, le double numéro de juillet et d'août a changé brutalement d'orientation. La une était barrée par un titre : «Non à l'infatigable». Un parallèle était dressé entre les régimes algérien et égyptien sur le plan économique. Rien sur les droits et libertés par lesquels nous voulions éveiller les consciences pour le combat en faveur de la démocratie. Durant cette période, le journal s'était renforcé de deux nouveaux éléments : feu M'hamed Rechidi et Mahieddine Ouferhat. Ce dernier joua, en cet instant décisif, un rôle important pour que le journal ne nous échappe pas. A partir de cet incident, on peut dire que l'accord de Londres était mort-né malgré les efforts sincères et répétés de Mohamed Benlhadj, homme d'ouverture d'esprit.

Au mois de septembre 1987, j'ai eu une discussion franche avec Aït Ahmed qui me questionna si je pouvais assurer la parution du journal. J'ai répondu par l'affirmative en lui demandant en retour d'engager des pigistes et une secrétaire de rédaction. Ainsi nous ont rejoints Bouaziz Ouali et Anne Dissez*. Cette dernière était une militante d'extrême-gauche de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskyste de

tendance pabliste, autrefois proche du FLN de la résistance). C'est d'ailleurs dans l'imprimerie de ce parti, sise à Montreuil, que nous tirions notre journal. Quant au premier, issu de l'association Thilleli tout comme d'ailleurs Mahieddine Ouferhat, il n'avait pas d'antécédent partisan.

A partir de cet instant, l'équipe s'est stabilisée avec Jacques Simon (directeur de la publication) spécialisé dans les rubriques histoire et société ; moi-même, coordinateur des rubriques politique et histoire ; Anne Dissez, secrétaire de rédaction ; Bouaziz Ouali, rubriques internationale et politique ; Mahieddine Ouferhat, pages culturelle et politique. Il y avait également Tchibinda, un Congolais engagé politiquement dans l'extrême-gauche qui était responsable de la rubrique immigration. Il avait été recruté par Simon. Hocine Aït Ahmed se chargeait de l'éditorial. Au début, il me dictait son éditorial par téléphone. Cela prenait du temps. Mais la flamme militante surmontait aisément cet obstacle. Puis vint un miracle, à savoir le début timide de la télécopie. Il m'envoyait alors en poste restante à Montreuil son fax que j'allais chercher et le donnais à Anne. Ensuite, c'est elle-même qui s'occupait de cette tâche. Il arriva à Aït Ahmed, en deux occasions, d'assister à la réunion de rédaction. Tout se déroulait dans une ambiance amicale et harmonieuse. L'équipe rédactionnelle travaillait sans anicroche, car l'esprit militant transcendait les nuances, voire les divergences, qui affleuraient sur certains sujets. Anne et moi étions les deux seuls permanents. Les autres membres de la rédaction étaient pigistes, tandis que Simon participait bénévolement à cette aventure politique et intellectuelle.

Grâce à Simon, nous nous sommes débrouillés un appartement en haut de la rue de Belleville. Enfin, nous pouvions tenir nos réunions rédactionnelles décemment. Cet appartement servait à d'autres besoins. Il fut par deux fois le lieu d'hébergement de Hachemi Naït Djoudi et de Mohamed Hamrouni qui venaient d'Alger pour coordonner les actions du parti entre l'intérieur et l'extérieur. Ils dormaient de façon spartiate, sans matelas. Même avec la location de ce local et l'existence d'un secrétariat, nous étions toujours pressés. On peut résumer cette ambiance d'exaltation par «pas de tension mais de la pression». Anne veillait au grain pour ne pas être débordée par le temps. Elle appréciait particulièrement le style d'écriture de Bouaziz Ouali.

Tant bien que mal, le journal a maintenu la ligne, paru sans interruption et à l'heure, jusqu'au 19^e numéro daté du mois de septembre 1988. Nous avions participé activement à la campagne pour la libération des détenus politiques en Algérie, notamment les fondateurs de la Ligue algérienne

Il arriva à Aït Ahmed, à deux occasions, d'assister à la réunion de rédaction. Tout se déroulait dans une ambiance amicale et harmonieuse. L'équipe rédactionnelle travaillait sans anicroche car l'esprit militant transcendait les nuances, voire les divergences qui affleuraient sur certains sujets. Avec Anne, nous étions les deux seuls permanents.

Tassadit m'appela pour me dire que Mammeri était ému jusqu'aux larmes. Le Mammeri que j'ai connu, certes fugacement, n'appréciait pas particulièrement les titres, la gloriole, il a même tu, malgré les attaques dont il avait fait l'objet en 1980, être l'auteur des discours du FLN à l'ONU. Mais alors pourquoi était-il ému à ce point par notre parution ? Tout simplement, il souffrait intérieurement de l'ostracisme qui le frappait dans son propre pays. Voilà ce que la censure politique et la bêtise humaine peuvent déclencher chez des hommes de cette trempe, ce roseau qui pliait mais qui ne cédait jamais.

Au 19^e numéro, daté du mois de septembre 1988, nous avons mis en exergue à la une – iconographie prémonitrice ! – une photo de chars en défilé, tirant «L'armée déferlera-t-elle à Alger ?». Les signes avant-coureurs étaient légion. Notre espoir de l'effondrement du régime était porté en bandoulière. Mais nous sommes guettés par l'impuissance de ne pas avoir les moyens financiers d'agir. La question de l'argent se posait toujours avec acuité et pendait telle une corde à notre cou, nous menaçant à chaque instant d'asphyxie. Un journal ne vit jamais de ses ventes. Privé de publicité, il est condamné à périr, sauf s'il est soutenu par un Etat ou un philanthrope. Juste à la sortie de ce numéro, ce qui devait arriver arriva, Hocine Aït Ahmed m'annonça, à son grand désappointement, qu'il lui était impossible de continuer à financer le journal, faute d'argent. C'était au boulevard Raspail, alors que nous faisions les cent pas pour nous dégourdir les jambes. Il était à la fois triste et désolé.

Une aventure journalistique, politique et humaine se terminait avec regret et sur un goût d'inachevé, mais aussi avec le sentiment du devoir accompli. Nous avons défilé à drapeau déployé le pouvoir qui n'avait pas hésité à tuer un des nôtres. Durant cette période charnière de l'affaiblissement du régime, ce journal fut le support médiatique de Hocine Aït Ahmed. Une autre entreprise commençait avec le FFS légal. Un mois après notre titre prémonitrice, eurent lieu les événements d'Octobre 1988 qui allaient bouleverser la cartographie politique et idéologique du pays avec l'avènement du multipartisme. Toute l'équipe «algérienne» du mensuel allait exercer des responsabilités importantes au sein du FFS et de son pendant en émigration. Quant à *Libre Algérie*, il renaîtra de ses cendres quelque temps au pays, avec une autre équipe, avant de cesser de paraître.

T. M.

* Du début du multipartisme jusqu'à l'interruption du processus électoral, Anne Dissez était la correspondante de RFI en Algérie.

de la défense des droits de l'homme, milité pour la reconnaissance de la ligue dite Ali Yahya par la FIDH, essayé de dévoiler les luttes intestines au sein du pouvoir, ouvert nos pages au public par des tribunes. Nous avons également donné la parole aux proscrits, au comité «Vérité et justice pour Ali Mécili» et soutenu le combat pour la promotion de tamazight.

Me revient à l'esprit un événement émouvant : j'étais un jour invité par le couple Yacine (Tassadit et Hamid) pour assister à la remise du prix *Docteur Honoris Causa* décerné par l'université de Nanterre à Mouloud Mammeri. Je crois qu'en dehors des noms cités plus haut, de Messaouda Khedis, de Mohand Arab Lahlouh, d'Idir et si mes souvenirs ne m'ont pas trahi de Ali Sayad, nous étions les rares privilégiés à assister à cette cérémonie. Le numéro de *Libre Algérie* de cette époque titra à la une sur cet événement avec une grande photo de Mammeri.

CONTRIBUTION

UNE PERSONNALITÉ QUI NE LAISSAIT PERSONNE INDIFFÉRENT

Par Mouloud Lounaoui

Militant de la démocratie



Lorsque l'on m'a demandé de témoigner, j'ai donné spontanément mon accord. Après réflexion, j'ai compris que la tâche serait difficile. D'une part, j'ai craint de verser dans les discours élogieux, mais souvent creux, qui accompagnent trop souvent les disparus et de grossir ainsi les rangs des professionnels de la «récup», d'autre part d'oublier que l'homme ne peut être appréhendé que dans ses dimensions humaines faites d'actes qui peuvent être héroïques, mais aussi de moments de faiblesse. Et forcément, Aït Ahmed ne peut pas faire exception à la règle.

Je l'ai connu à une époque où franchement trop peu de militants s'étaient engagés dans son parti. C'était en 1978. Je n'ai donc pas la prétention de parler de ce qui est antérieur à cette date. En effet je ne me donne pas le droit de parler de son rôle dans le Mouvement national. Des personnes plus compétentes le feront très certainement. Je ne parlais pas non plus des «maquis kabyles», je n'étais à l'époque qu'un jeune adolescent. Ses nombreux contemporains encore vivants sauront mieux que moi en parler.

Pour la période qui me concerne, je m'efforcerais d'être le plus objectif possible. Nous vivions, à l'époque, sous une chape de plomb imposée par H. Boumediène, autoproclamé chef d'Etat par la grâce d'un push «scientifique» qui a fini par avoir raison de toute contestation au sein du peuple. C'était l'époque où la police politique semait la terreur au point que le plus téméraire n'osait porter critique à l'endroit du système.

La mort du colonel, pleuré par le peuple (syndrome de Stockholm ?), le 27 décembre 1978 a libéré progressivement la parole. C'était aussi l'année où, sous l'impulsion de Ali Mecili, le FFS se restructura avec la bénédiction de Hocine Aït Ahmed. Il faut dire qu'en ces temps-là, il ne restait que très peu de militants dont la majorité étaient établis en France. Pour la plupart il s'agissait de jeunes universitaires fraîchement diplômés mais déjà aguerris par la lutte pour la cause amazighe. Nous formions un groupe informel à Alger autour du cours de berbère de M. Mammeri à la fac centrale et autour d'une chorale dirigée par Cherif Kheddad à la cité universitaire de Ben Aknoun. Nous n'étions pas des foudres de guerre, mais les petites choses que nous faisions (essentiellement culturelles) ont probablement aidé à la conscientisation et permis la socialisation des questions liées à l'amazighité.

Une partie du groupe s'est retrouvée par hasard à l'hôpital de Tizi Ouzou et, quelques temps après, à l'université. C'était, en cette année 1978, que le premier groupe prit la décision de se structurer au sein du FFS. Personnellement, j'ai été sensibilisé par Saïd Sadi. Très vite, le premier noyau s'est constitué avec Rachid Halel, Saïd Khellil, Amar Hadbi, Ali Ouabadi, Mohand Stiet... et deux agents de la SM qui nous ont aimablement montré la route vers Berroughia. J'entends par là, bien entendu, la prison où nous avons été conduits lors de notre arrestation en 1980, au moment où se déroulait le Printemps amazigh.

En 1979, la direction du FFS a décidé de tenir un séminaire en France, plus exactement à Gap. Nous étions partis à quatre pour représenter les militants de l'intérieur. Saïd Sadi, Ali Ouabadi, un jeune que nous appelions amicalement Mouhouche (que me soit pardonné l'oubli de son nom) et moi-même. C'est donc dans ce village haut-perché des Hautes-Alpes que je fais la connaissance de Hocine Aït Ahmed. Nous devions, au terme de notre rencontre, sortir avec une plateforme politique qui devait guider le sens de notre lutte.

J'avoue que j'étais impressionné à la simple pensée de rencontrer Hocine Aït Ahmed. J'avais déjà une haute idée de lui par mes lectures et

surtout par les événements du maquis du FFS qui se sont passés en Kabylie alors que j'étais encore enfant.

C'est vrai que la rencontre a été à la hauteur de ce qu'on disait de lui. Homme aimable et affable, souriant et taquin, il savait séduire son entourage. Nous étions, pour être honnête, subjugués par sa présence et il faut le dire prêts à le suivre têtes baissées. Face à lui, nous n'étions que de jeunes militants insuffisamment expérimentés. Et à ce titre, le FFS a été pour nous, une excellente école. Durant le séminaire, si mes souvenirs sont bons, H. Aït Ahmed s'est montré relativement discret. Il a très peu parlé laissant à Ali Mecili le soin de diriger les débats que présidait, me semble-t-il, Arezki Benchabane. Mais les nombreuses reprises de ses déclarations montrent qu'il a été, de fait, l'artisan de la plateforme. Je pense toutefois que les jeunes loups, que nous étions, ont joué une part non négligeable dans la partie réservée aux questions linguistique, culturelle et identitaire ainsi qu'à celle portant sur l'organisation de l'Etat.

Je crois que le texte publié à la fin du séminaire mérite d'être connu et pas seulement pour des raisons historiques. Il pourrait encore être source d'inspiration et je n'ai toujours pas compris

Nous formions déjà un groupe informel à Alger autour du cours de berbère de M. Mammeri à la fac centrale et autour d'une chorale dirigée par Cherif Kheddad à la cité universitaire de Ben Aknoun. Nous n'étions pas des foudres de guerre, mais les petites choses que nous faisions (essentiellement culturelles) ont probablement aidé à la conscientisation et permis la socialisation des questions liées à l'amazighité.

pourquoi les actuels responsables du FFS n'ont pas fait totalement leur, cette idéologie avant-gardiste.

Cette contribution est ma façon de rendre hommage à Hocine Aït Ahmed en essayant de combler la lacune. Le long texte qui va suivre n'est donc que le résumé de la plateforme de laquelle j'ai prélevé des phrases entières pour ne pas trahir la pensée des rédacteurs.

Après avoir fait le bilan de 17 années (1962-1979) de pouvoir dictatorial fait d'oppressions politique, économique et culturelle. Un bilan sans concession qui met en relief la corruption politique et morale où la violence physique comme mode de gestion de la nation, face à un peuple dépossédé de son droit premier, la liberté d'être et d'agir.

Le constat est incisif et dénonce un pouvoir sectaire fait d'opportunistes, des termes repris de la déclaration d'Aït Ahmed lors de son procès devant la cour criminelle révolutionnaire d'Alger en avril 1965. Un pouvoir qui a usé de subterfuges populistes qui ont eu un effet soporifique sur les populations permettant ainsi au système de se renouveler. La révolution agraire, qui s'est faite sans les paysans et gérée de manière administrative, n'a été que ruine. Elle a été l'exact contraire du socialisme claironné à longueur de temps.

La révolution industrielle n'a pas fait mieux, elle n'a servi qu'à asseoir une politique de prestige sans développement réel du pays. La révolution

culturelle a été un total échec avec un système éducatif de médiocre qualité.

L'alternative proposée à cette catastrophe nationale est reprise de l'intervention d'Aït Ahmed faite à l'Assemblée nationale le 7 décembre 1962. Ce dernier paraît sur la démocratie comme valeur et méthode à la fois, comme but doctrinal et moyen politique. Une démocratie qui mettrait fin à la centralisation de la décision à l'origine de la monopolisation des appareils d'Etat au profit du clan. Pour cela, il fallait créer une dynamique révolutionnaire.

Cette plateforme répond à l'impératif d'une stratégie populaire qui doit permettre au FFS de renouer avec ses traditions de résistance à la dictature. Ce parti a la prétention de désaliéner les citoyens aux niveaux économique, politique et linguistique. Il s'inscrit en totale opposition au centralisme étatique en proposant une réflexion sur les autonomies personnelle, locale et régionale.

Ce texte indexe les chantres de l'unicité fasciste «un chef, un parti, une langue», pour se substituer au peuple et garder un pouvoir omnipotent.

L'autonomie personnelle est relative aux droits de l'homme, notamment le droit à la langue maternelle. L'autonomie locale est créatrice de communauté de solidarité. Elle est la condition sine qua non de l'avènement d'une démocratie décentralisatrice. C'est dans ce cadre que le FFS a préconisé de revenir aux «djemaâ» qui devraient jouir de pouvoirs étendus. L'autonomie régionale est préconisée pour lutter contre le mauvais régionalisme.

Pour promouvoir ces trois autonomies, le texte préconise l'élection d'une assemblée nationale constituante qui implique l'établissement des libertés publiques, donc la reconnaissance légale des formations politiques et culturelles. Des mesures qui permettront de créer un climat de dialogue et l'éclosion d'une nouvelle conception de la société.

Dans le paragraphe relatif à l'humanisme et au socialisme, la plateforme reprend la déclaration d'Aït Ahmed à la cour criminelle révolutionnaire. Hâter la libération politique et économique et l'avènement d'une démocratie socialiste universelle.

Au plan culturel, l'alternative démocratie signifie l'officialisation de la langue berbère. Et l'élimination des facteurs d'inhibition psychologique, d'occultisme linguistique et d'aliénation de l'identité. La langue berbère a droit de cité dans la cité berbère, droit inaliénable que le colonialisme intérieur pas plus que le colonialisme étranger ne peut proscrire. Elle doit être officialisée et bénéficier de la part de l'Etat de l'égalité de traitement qui lui permette de rattraper le temps et le terrain perdus depuis l'indépendance. Seuls les obscurantistes, apprentis dictateurs et les larbins mercenaires voudraient encore opposer la langue arabe et la langue berbère.

On retrouve dans cette réflexion, l'idée d'une entité supranationale. Il est clairement dit que l'Algérie doit favoriser les regroupements régionaux transétatiques. Des regroupements qui doivent s'effectuer dans le respect des diversités culturelles.

J'ai choisi de ne retenir que ce qui semblait à mes yeux important. C'est-à-dire ce qui était tabou et qui le demeure globalement aujourd'hui encore, à la veille d'une Constitution qui risque encore une fois de renvoyer l'officialisation de la langue amazighe aux calendes grecques.

Notre militantisme a pris un élan particulier dès le retour de Gap. Nous faisions alors de nombreuses sorties de nuit pour distribuer des tracts ou faire des inscriptions murales de slogans inspirés de cette plateforme.

La disponibilité et la détermination ont permis à nos militants d'avoir un rôle déterminant dans l'organisation du Printemps amazigh. C'est dans ce cadre que nous avons été arrêtés et déferés devant la cour de sûreté de l'Etat. Sur les 24 détenus, 11 étaient des militants du FFS.

Ce vaste mouvement de contestation/revendication de Tizi Ouzou, qui a été à l'origine du mouvement de démocratisation en Algérie, est donc, pour une large partie, l'œuvre du parti que présidait Hocine Aït Ahmed.

1990, année dite de l'ouverture démocratique, a vu se constituer des partis légaux d'opposition. Le FFS jouissait d'une popularité certaine en Kabylie, où il a raflé quasiment tous les sièges. Seuls quatre d'entre eux étaient en ballottage favorable. J'ai été personnellement élu député à l'Arbaâ Nath Iratene. Pour être honnête, je dois dire que la personnalité de Hocine Aït Ahmed a été pour beaucoup dans la victoire du parti.

Mais, je le disais plus haut, comme tout homme, notre aimé n'a pas fait que des «sans faute». Ce que je dis reflète, en tout cas, ma vision des événements. Je n'ai pas apprécié la décision de la direction du FFS, avec l'assentiment de son président, qui a empêché Yaha Abdelhafid de participer au congrès du parti. Il a été pourtant un chef de guerre loyal et respecté par la population lors des événements de Kabylie de 1963. Je l'avais reçu chez moi à Tizi Ouzou pour éviter une escale médiatique avant de rencontrer Aït Ahmed à Paris en présence de Mouhoub Aït Maouche, un vieux militant du FFS. La raison de la rencontre était précisément de dépasser leur conflit qui devait être traité au congrès.

Je n'ai pas, non plus, compris la volonté farouche de maintenir le processus électoral alors que le FFS, deuxième parti après le FIS, ne représentait qu'une partie congrue de l'APN donc incapable de faire bouger la moindre ligne. J'avais la ferme conviction que nous nous dirigeons droit vers un Etat théocratique.

Enfin, je n'ai pas réussi à digérer la rencontre de San'Egadio dont la plateforme est antinomique à celle du FFS rédigée à GAP.

Toutes ces raisons m'ont amené à me retirer, sans bruit, du parti qui m'a appris beaucoup et pour lequel j'avais accordé toute ma loyauté tant que mes convictions n'étaient pas bousculées. Loin d'être vindicatif, j'ai toujours gardé beaucoup de respect aux militants et nécessairement à Hocine Aït Ahmed.

J'ai eu à le rencontrer, enfin, quelques temps avant le retour de Boudiaf. Pour la petite histoire, j'ai été appelé par un parent, Saïd Rahal, ancien compagnon d'Aït Ahmed lui-même arrêté dans le même cadre avec son beau-fils Mohand Saïd Aïche. Saïd Rahal souhaitait me voir pour une question importante, disait-il. Il se déplaça le jour même à Tizi Ouzou où nous nous étions donné rendez-vous à l'hôtel Amraoua. Avait assisté à la discussion Mohand Saïd Aïche, ancien militant du Mouvement national et du FFS de 63 (pharmacien bien connu à Tizi). Saïd Rahal a été approché (sans qu'il ne m'ait donné de détail) pour proposer à Hocine Aït Ahmed «le poste le plus haut de la hiérarchie politique». En froid, depuis quelques années, avec Hocine Aït Ahmed, il m'a demandé de faire la démarche. J'ai donc, après avoir informé le président du bureau fédéral de Tizi Ouzou de l'époque, pris la route pour Alger où j'ai rencontré le président du FFS. Il m'a écouté, comme à son habitude, sans que ne transparaissent la moindre émotion, avant de me dire qu'il transmettrait la réponse lui-même. Une réponse que j'ai lue, comme tout le monde, dans la presse. Je pense que le pouvoir voulait une caution d'un historico crédible et le choix a été porté sur Hocine Aït Ahmed. Nous connaissons la suite avec Boudiaf.

Ce dernier paragraphe est anecdotique. Son intérêt réside dans le fait que malgré son opposition permanente, les gouvernants gardaient un espoir, même vain, d'avoir la bénédiction du chef historique.

Aujourd'hui, il laisse dans l'imaginaire populaire l'empreinte d'un grand homme, érudit, humble et courtis. L'image d'un militant d'une vie qui a marqué à la fois le Mouvement national indépendantiste et l'opposition démocratique de l'Algérie indépendante. Paix à son âme.

M. L.



APRÈS 10 ANS DE TRAVAUX

La nouvelle aérogare de Annaba mise en service

● Les entreprises en charge d'installer les équipements ont été harcelées par les autorités locales afin d'être au rendez-vous, fixé pour les dernières heures de l'année 2015.

Lancés depuis 2006, les travaux ont été finalisés et la nouvelle aérogare internationale Rabah Bitat de Annaba a été mise en service, jeudi, par le ministre des Transports, Boudjema Talai. Un vol inaugural avec 123 passagers assuré par un Boeing 738 de la compagnie nationale Air Algérie a décollé vers 9h20 à destination de Marseille. Il a été suivi de deux autres, au cours de la même journée, vers Lyon et Paris. A noter que les entreprises en charge d'installer les équipements ont été harcelées par les autorités locales afin d'être au rendez-vous, fixé pour les dernières heures de l'année 2015. Au moins trois ministres, dont ceux des Travaux publics et des Transports, ont déjà inspecté successivement l'aérogare en moins de deux mois, sans impact considérable sur l'avancement des travaux. Il a fallu attendre le dernier mois de cette année pour que la cadence des travaux connaisse son apogée, où l'entreprise algérienne SABA, le représentant de Sharp au Maghreb, a été la première à



PHOTO : D. R.

achever la mise en place des écrans d'affichage. Celles chargées des installations électriques ont été, cependant, les dernières à quitter le chantier, entraînant un retard considérable dans le test des équipements. «Les entreprises algériennes ont relevé le défi en un temps record sans lésiner sur la qualité, encore moins sur le délai», s'est-il félicité. Pour ce faire, le wali de Annaba a, auparavant, exigé des entreprises concernées d'achever tous les travaux de protection de la périphérie du bâtiment, l'aménagement du

parking, la pose des signalisations et la liaison avec l'ancien aéroport. Outre l'alimentation électrique et les essais des stations de relevage, le premier responsable de la wilaya a insisté sur l'organisation d'une pénétrante destinée à transporter les voyageurs par bus depuis l'ancien aéroport. S'étendant sur une superficie de 12 000 m², la nouvelle aérogare est censée comporter des commodités qui faciliteront l'accueil de 700 000 passagers par an, pour atteindre les 1 500 000 après les aménage-

ments prévus. Ce projet a englouti pas moins de 1,5 milliard de dinars. Avant son départ, le ministre a indiqué que cette nouvelle infrastructure aéroportuaire verra, dans un proche avenir, l'ouverture de nouvelles lignes domestiques et internationales selon les besoins des populations. Rappelons que M. Talai avait été très en colère, le 23 juin dernier, lorsqu'il avait visité le chantier du nouvel aéroport international, dont les travaux traînaient depuis près de dix ans.

M.-F.

COMMERCE

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION DE RETOUR

■ Les ministres du Commerce, des Finances et de l'Industrie ont signé, jeudi dernier, l'arrêté interministériel portant sur les conditions et modalités d'octroi du crédit à la consommation, rapporte l'agence officielle APS. Ce dispositif réglementaire, composé de cinq articles, fixe essentiellement la liste des produits industriels fabriqués ou assemblés localement éligibles au crédit à la consommation, dont l'entrée en vigueur est attendue dès la semaine prochaine. La liste en question, qui comprend sept catégories de produits, à savoir les voitures, les ordinateurs, les électroménagers, les meubles et quelques matériaux de construction, «sera étendue en fonction de l'évolution de la sphère de production», a relevé le ministre du Commerce, lors de la

cérémonie de signature de l'arrêté interministériel. Pour sa part, le ministre des Finances a souligné que ce crédit, outre le fait d'être un dispositif de consolidation du pouvoir d'achat des consommateurs, constitue «une mesure de sauvegarde et d'expansion du produit national». Il a appelé les ménages à veiller à une gestion «vigilante» et «prudente» de leur budget pour éviter tout surendettement. Le ministre de l'Industrie a suggéré, quant à lui, la mise en place d'un autre dispositif qui permettra de réorienter la consommation de la production locale par les institutions de l'Etat, afin d'accélérer l'appareil de la production nationale. Gelé depuis 2009 pour ralentir les importations et limiter le niveau d'endettement des ménages, le crédit à la consommation a

été réintroduit par l'article 88 de la loi de finances 2015. Dans le détail, les prêts bancaires peuvent, en fonction du choix de l'emprunteur, couvrir la totalité du prix du produit acquis, mais seront assortis de taux d'intérêt non bonifiés. Les produits éligibles au crédit à la consommation ne sont pas conditionnés par un taux plancher d'intégration du produit. Une centrale des risques des entreprises et ménages a été mise en place par la Banque d'Algérie pour s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur. Les revenus de l'emprunteur devront assurer le remboursement du crédit durant les délais fixés par le décret exécutif relatif au crédit à la consommation, dont la durée est supérieure à trois mois et n'excédant pas les soixante mensualités.

R. E.

COMMENTAIRE

Le dernier meeting

Par Mourad Slimani

Hocine Aït Ahmed dort enfin du sommeil du juste après de glorieux périples qui l'ont mené très loin dans la légende et les contrées du monde. 70 ans de combats durant lesquels son nom et son image, malgré les infâmes et régulières entreprises de brouillage du régime, ont surgi à toutes les séquences historiques du pays, imposant l'homme comme l'une des consciences les plus claires et les plus structurantes de l'Algérie contemporaine. Ses victoires ont été celles du militant d'abord, alors que le capital des légitimités acquises par le seul prix de son engagement exceptionnel aurait pu le propulser tout naturellement sur des trajectoires de pouvoir qu'aucune logique n'aurait objectées. A peine sorti de l'adolescence, le descendant de Cheikh Mohand Ou L'Hocine a dédaigné le confort social et matériel du legs ancestral pour assumer la très coûteuse confrontation avec la monstruosité coloniale. C'est dans cette bravoure originelle qu'Aït Ahmed a trempé son caractère entier de militant, même si, sans nul doute, à l'indépendance, l'opposant aurait préféré s'engager dans l'édification de l'Algérie plurielle et démocratique, avec des compagnons qui auraient respecté le serment premier, plutôt que de vouer et risquer sa vie à des postures exténuantes de refus. Hocine Aït Ahmed est un Mandela qui n'aura, certes, pas vu se réaliser ne serait-ce que le début de cet idéal pour lequel il a combattu. Et c'est assurément ce Mandela-là que les Algériens ont célébré et porté aux nues depuis l'annonce de son décès jusqu'à l'apothéose de ces funérailles historiques, hier, dans le petit hameau d'Ath Ahmed.

L'attrail tout penaud déployé par les autorités officielles aux fins de rendre l'hommage dû à l'homme — la moindre des choses dans l'absolu, pour un Etat dont il a été l'un des principaux édificateurs — passe pour détail dans le formidable concert de témoignages de reconnaissance, de gratitude et d'admiration — œuvre unanime et nationale — qui ont fleuri depuis ce dernier souffle rendu dans la discrétion de l'exil suisse.

Et le détail vite relégué aux marges de l'événement, s'épanche cette ferveur rarement (ou jamais) égalée et se réalise cette communion transversale qui souligne tout le besoin qu'ont les Algériens de réconcilier la politique avec les vrais leaders, l'idéal avec les symboles qui le portent et le militantisme avec les engagements authentiques et assumés.

Même si l'heure était à l'affliction de perdre le père symbolique de l'opposition démocratique et le dernier des historiques, le moment s'est vite mué en celui de l'espoir de voir les énergies retrouvées et le fatalisme, qui a tétanisé des pans entiers de la société politique, dominé et dépassé. C'est à cette espérance qu'invite l'extraordinaire unisson qui a recomposé le pays autour de l'image de cet homme incarnant, comme personne, à la fois l'héroïsme et l'audace élégante de la lutte pour la libération et l'aspiration infatigable pour la démocratie.

Ceux qui connaissent Aït Ahmed savent qu'en choisissant de se faire enterrer dans sa petite terre natale, l'homme n'a pas seulement fait un acte de résistance ultime en boudant le marbre figé du martyrologe officiel et les usages qu'on en fait, mais voulait aussi rassembler tous ceux qui n'arrivent plus à s'y reconnaître. Et la démonstration a été faite, hier à Ath Ahmed, que Si L'Hocine a réussi son dernier meeting et que le message est passé.

météo

Aujourd'hui	Demain
9° 20°	12° 18°
ALGER	
10° 21°	12° 21°
ORAN	
7° 20°	9° 16°
CONSTANTINE	
6° 22°	8° 22°
OUARGLA	

Hocine Aït Ahmd, le frère de lutte et les espoirs populaires

Par Sadek Hadjeres

Militant nationaliste



Le soir de son décès, je l'ai dit à sa famille, aux dirigeants du FFS et à l'opinion : le meilleur hommage à lui rendre est de faire fructifier dans un environnement national et mondial toujours plus difficile et complexe, ce qu'il a apporté à son peuple, les enseignements de son long parcours de luttes.

Je ne m'attarderai pas sur les événements, les actions et les valeurs que nous avons partagées, ensemble ou à distance, depuis notre patriotique et inoubliable « groupe PPA de Ben Aknoun » (année 1944-45). Au-delà des faits, déjà évoqués ou susceptibles de l'être plus tard, je voudrais m'en tenir à quelques points dans l'itinéraire de notre regretté l'Hocine, que je crois essentiels pour l'avenir.

Son parcours d'homme et de militant a illustré hautement le parcours de ceux, innombrables et souvent anonymes, qui face aux épreuves et aux sacrifices, ont refusé la fatalité, le désespoir, l'esprit de soumission ou les séductions et les compromissions de toutes sortes. Une qualité précieuse et nécessaire quand un peuple, une nation, une société, décident de briser le cercle de leur humiliation matérielle et morale. Qualité de plus en plus majoritairement appréciée, qui explique pourquoi l'annonce du décès a soulevé une haute vague d'émotion et de respect populaire, en même temps qu'un concert de louanges venant de certains qui n'avaient cessé de le calomnier et déformer le sens de sa vie militante.

On dit bien chez nous : Tloul hiatou, kan yechtaq themra ; ki mat, meddou lou 3ardjou. (Toute sa vie on lui refusait une date ; à sa mort on lui en a offert tout un régime).

Cet hommage du vice à la vertu aura eu au moins un mérite : mettre en lumière la dimension nationale de l'homme politique attaché aux souffrances et au sort de son peuple. La nation s'est reconnue en lui, alors qu'on a voulu en vain réduire sa stature à celle du leader charismatique d'une seule région du pays. L'aveu tardif et opportuniste de certains, à des fins démagogiques, confirme à quel point l'expérience nationale et sociale des uns et des autres, a amené les gens de courants et d'obédiences multiples à un constat commun.

Les orientations défendues par Ait Ahmed depuis sa jeunesse se résument à la fidélité à la soif de liberté, de paix, de vérité et de justice sociale de ses compatriotes.

La peine et l'émotion des Algériens n'ont eu d'égale que leur indignation envers le gâchis immense occasionné depuis l'indépendance à la communauté nationale par l'ostracisme des pouvoirs en place à l'encontre des orientations de sauvegarde nationale que Ait Ahmed préconisait. C'est pourquoi de larges milieux patriotiques ont exprimé le sentiment d'une grande perte.

Or, sa disparition physique, inscrite dans un destin biologique inexorable, ne serait une perte irréparable pour la nation et la société, que si le message et l'exemple de ce grand militant devaient rester sans relais ni lendemains à un moment crucial de notre Histoire.

Le décès de Da l'Hocine intervient dans un contexte algérien et international des plus graves. Jamais les coups déjà portés contre l'existence et l'intégrité des peuples et des Etats-nations du pourtour méditerranéen et de l'Afrique n'ont été aussi grands. Loin de décourager et d'affaiblir la portée du combat que Ait Ahmed a mené, ce contexte donne l'occasion d'un bilan historique collectif et mobilisateur. Il rend plus sensible le besoin des qualités humaines et politiques que le dirigeant défunt a déployées successivement dans le PPA, le FLN puis le FFS. Les hommages populaires, l'estime des élites et des cadres sérieux et soucieux des intérêts de la nation et de la société, donneront ainsi plus de force aux enseignements de son combat politique. Ici, je ne décrirai pas les faits dans leur déroulement, ils sont de plus en plus connus.

J'attirerai plutôt l'attention sur une thématique dont l'impact a eu à plusieurs reprises une grande importance et reste aujourd'hui d'une actualité brûlante, quant au choix des voies et moyens pour la solution des problèmes vitaux posés au pays.

Comment pour Ait Ahmed se sont présentées les relations entre les formes armées ou pacifiques du combat politique ? Pour lui, avant comme après l'indépendance, il s'agit d'interactions constantes, avec un impact positif ou négatif selon la façon appropriée ou non dont les acteurs sur le terrain conduisent les imbrications ou les successions de ces formes de lutte.

D'autres, involontairement ou consciemment (à des fins particulières), ne distinguent pas ce que ces phases ou formes de lutte ont à la fois de commun et de particulier. Ils n'arrivent pas à comprendre une chose basique : ce n'est pas un hasard si Ait Ahmed, à deux étapes de notre Histoire, a su mener ses luttes de deux façons qui à tort leur paraissent contradictoires. D'un côté il fut l'ardent révolutionnaire qui avec d'autres a inspiré en 1947 la création de l'OS, instrument préparatoire du futur combat armé. En même temps, il fut celui qui, pendant la tragédie nationale des années 90, appela à emprunter la voie pacifique et démocratique pour dépasser et mettre fin à la monstrueuse dérive antinationale.

Ce qu'il faut comprendre de ces deux orientations en apparence diamétralement opposées, c'est qu'elles ont en commun le souci de mobiliser pour la sauvegarde nationale, en s'appuyant sur l'effort de conscience et d'analyse politique, sur un esprit constructif de rassemblement, une volonté de comprendre le vécu et les aspirations de la base populaire.

Des hommes politiques comme Ait Ahmed, Abbane, Benmehdi, Mehri et tant d'autres l'ont bien compris. Est-ce que vont le comprendre (on peut en douter) les autorités qui, en proclamant les huit jours de deuil, ont mis unilatéralement en relief l'hommage mérité que la patrie doit aux pionniers et combattants de la guerre d'indépendance, tout en laissant dans l'ombre l'opposition pacifique au régime antidémocratique instauré après l'indépendance et les orientations constructives préconisées par les courants et forces démocratiques et de progrès ?

En fait, aux yeux de la plupart, le temps continue à démêler le vrai du faux. Face aux prises de conscience qui continuent, aucune pièce manœuvrable ou dérobade bureaucratique ne pourra remplacer l'exigence d'un bilan critique sur les graves atteintes portées depuis l'indépendance aux évolutions pacifiques dont l'Algérie a profondément besoin.

Aucune lame de crocodile de ceux qui n'ont cessé de calomnier directement ou sournoisement l'engagement rassembleur du regretté Ait Ahmed, ne parviendra à faire oublier le caractère démocratique de son action d'opposant après l'indépendance.

Aucune manœuvre politicienne ne pourra occulter le fait que pour lui, il s'agit d'un refus global et de principe du régime et non d'une opposition manœuvrière à l'une ou l'autre des composantes des pouvoirs en place.

Il n'est pas possible de dissocier le contenu des deux périodes d'avant et après l'indépendance.

Il n'est pas possible de vider la guerre de libération, « ath-thaoura -l- djazairiya », de sa vocation populaire, démocratique, sociale et anti-impérialiste, qui lui était assignée par les appels du 1er novembre 54, la Charte de la Soummam et le programme de Tripoli.

L'attachement de Ait Ahmed à l'option pacifique et démocratique, était-il fondamental, exprimant sa forte conviction, ou était-il seulement tacticien et à géométrie variable pour des opportunités de pouvoir ? Il est possible de vérifier concrètement la nature et la continuité de cet attachement à l'occasion des moments cruciaux qui mettent à l'épreuve chaque acteur politique.

Un moment révélateur, s'ajoutant aux épisodes précédents de la crise meurtrière de l'été 1962, est à mon avis celui de sa claire et courageuse protestation contre l'interdiction du Parti Communiste Algérien dès novembre 1962, sous la présidence de Benbella. Il fut la seule personnalité à assumer cette position de principe, dans l'environnement trouble et plein de revirements opportunistes de cette période de

l'automne 1962. Le président Ferhat Abbas lui-même, ne l'a pas fait, alors qu'il était probablement l'un de ceux qui mesureraient la grave précédent que constituait cette interdiction pour l'avenir du pays. Ce n'est pas une forte sympathie pour le mouvement communiste algérien ou mondial qui inspirait ainsi Ait Ahmed. Comme l'indiquait sa déclaration, il a osé ce geste significatif parce que, à la différence de nombreux secteurs nationalistes anesthésiés par une guerre dévastatrice ou idéologiquement désorientés, il entrevoyait mieux la rupture qui s'était dessinée avec les engagements démocratiques et sociaux du 1er novembre 54. Dans le paysage politique nouveau de fin 1962, où le « parti unique » n'était pas encore institutionnalisé, l'agression ouverte contre le PCA, suivie du coup de force contre le Congrès de l'UGTA deux mois plus tard, avait un sens : le PCA était alors, le seul parti existant à mettre en garde l'opinion contre les dangers du parti et de la pensée uniques. Il préconisait le débat et le large rassemblement dans l'action démocratique et pacifique des forces nationales dans leur diversité, autour des tâches urgentes d'édification. Son interdiction aggravait l'orientation de la vie politique vers les voies néfastes des épreuves de force. Tout cela portait en germe les désastres des décennies suivantes, en dépit des perspectives fabuleuses qui pouvaient s'ouvrir pour l'Algérie si les personnalités, les forces et les courants qui avaient arraché l'indépendance s'étaient concertées et unies autour des tâches communes vitales au lieu de sombrer dans les affrontements hégémoniques.

Par sa prise de position clairvoyante dès la première année de l'indépendance, Ait Ahmed anticipait déjà sur les positions qu'il défendra au cours des décennies suivantes. Selon moi, la solution pacifique des conflits d'intérêts ou d'orientation idéologiques et identitaires était déjà chez lui une position de principe et non un acte d'opposition conjoncturelle. Sa conviction s'inscrira durablement dans les orientations qu'il prendra dans les décennies suivantes. Sa portée est générale, elle n'est pas atténuée par la parenthèse malheureuse de 1964 avec le faux-pas de la résistance par les armes, symétriquement et en riposte au système de violence et de domination instauré au cours de l'été 1962 par le coup de force militariste de l'état-major de l'ALN des frontières.

Comment expliquer - et sous l'effet de quel élément du contexte confus du dernier trimestre de 1963 - Ait Ahmed fut amené avec ses compagnons et malgré ses convictions profondes, dans le piège et l'option de la militarisation de son opposition politique et démocratique ?

La militarisation de la résistance légitime à l'arbitraire était obsolète dans une Algérie devenue indépendante et dont la population éprouvée par sept ans de guerre aspirait intensément à la paix. Par surcroît, cette résistance armée était dangereusement localisée à une seule région du pays particulièrement vulnérable au risque politique (à l'échelle de toute l'Algérie) d'accusations de division nationale sur une base identitaire.

Pourtant les documents programmatiques qui avaient accompagné la fondation du FFS en septembre 1963 allaient dans le sens d'une grande bataille politique démocratique compatible avec des voies pacifiques à l'échelle nationale. Leur application sur le terrain, comme semble l'indiquer la fin du document fondateur du FFS, était confiée à la discrétion d'un organisme exécutif. Faute de documents autorisés et accessibles, la question encore obscure et douloureuse à toutes les mouvances patriotiques et de progrès, ne commencera probablement à s'éclairer que par des témoignages et travaux de chercheurs historiens. Pour les nouvelles générations, une évaluation objective et nuancée réduira à néant les procès d'intention propagandistes visant à discréditer les positions de fond authentiquement démocratiques d'un leader national comme Ait Ahmed.

Il me paraît certain, et les décennies suivantes l'ont confirmé, que ces événements des années 60 auront grandement renforcé chez Ait Ahmed et le FFS, la conviction que seules les mobilisations dans les voies démocratiques et pacifiques répondent aux besoins du développement harmonieux,

économique, culturel et dans tous les domaines de l'édification de l'Algérie post coloniale.

Cet enseignement précieux, le FFS avec Ait Ahmed est l'organisation patrisane qui l'a de plus en plus intégré dans son patrimoine politique et idéologique à travers des épreuves difficiles à affronter dans un contexte algérien dominé par une forte culture de l'alignement sur les rapports de force armé, au détriment du rôle nécessaire du politique dans une voie démocratique.

En fait, cette question capitale a concerné et marqué de façon aiguë, positivement ou négativement, le parcours de toutes les mouvances politiques et idéologiques du pays dans le contexte d'aujourd'hui. Aucune formation politique, quelle que soit sa sensibilité idéologique ou identitaire, n'a échappé temporairement ou durablement au cours de l'après-indépendance, à la tentation d'instrumentaliser politiquement la force armée, que ce soit dans sa propre action ou dans ses orientations d'alliances de nature à entraîner le renoncement à son autonomie et ses principes fondateurs.

Cette tentation, héritée de certaines dérives et pratiques graves de la guerre d'indépendance, avait pourtant fait l'objet de mises en garde clairvoyantes durant la guerre d'indépendance. On sait comment ont été sabordées certaines recommandations essentielles de la Charte de la Soummam, elles-mêmes inspirées de l'esprit hautement politique de l'appel historique du 1er novembre 54. Et, durant les décennies successives de l'indépendance, toutes les aventures sans exception, visant à substituer l'intervention armée à de saines et démocratiques compétitions ou rassemblements politiques, ont aggravé le sort des espoirs démocratiques et sociaux. Le coup de force de l'été 1962 a inauguré ce cycle infernal, inspirant et acculant divers segments de l'opposition au recours aux mêmes mentalités et stratégies perverses. Par contre il est possible de constater que les seules avancées dans les espoirs et dans l'édification nationale depuis 1962, se sont produites dans les moments où ont progressé dans l'Algérie profonde l'implication active, la participation consciente de la société et les mobilisations démocratiques, respectueuses de l'autonomie de toutes les instances partisanes et du mouvement associatif. Des moments où a progressé dans les esprits le besoin de consensus positifs et mobilisateurs, c'est-à-dire répondant véritablement à l'intérêt commun de l'Algérie saine et majoritaire, à l'exception des couches prédatrices, celles des fauteurs d'arbitraire et des inféodés à l'impérialisme. Est-il possible à l'Algérie de vivre encore des avancées beaucoup plus sûres et massives alors que de graves périls se sont accumulés sur la nation et la société ?

Apparemment, nous en sommes encore loin, quand on observe la scène politique d'aujourd'hui, le cynisme et la vulgarité avec laquelle les représentants des cercles dirigeants s'expriment et gèrent les affaires du pays, le mépris dans lequel ils tiennent leurs concitoyens en écrasant impitoyablement leurs intérêts sociaux et toutes leurs aspirations légitimes. Mais en même temps cet état des lieux explique pourquoi à l'occasion du décès et des obsèques d'un héros national de la démocratie, un autre modèle de pratique politique est mieux apparu à la société en quête de gestion digne, propre et responsable des intérêts et des affaires du pays. Des raisons de ne pas désespérer apparaissent. L'espoir est devenu beaucoup plus fondé, quoique confronté aux plus grandes difficultés, à l'exemple de l'itinéraire semé d'obstacles et de dangers de Hocine Ait Ahmed.

Depuis qu'il n'est plus présent physiquement parmi ce peuple qu'il aimait, les idées et l'exemple de ce grand dirigeant exercent une attraction encore plus grande, tant ils incarnent ce à quoi aspire le citoyen. C'est dire à quel point s'impose un devoir que Ait Ahmed considérait comme l'atout majeur du projet national, démocratique, social et culturel : faire converger l'action avec l'élévation de la conscience politique !

Après l'émotion et la grande ferveur, vient pour tous le moment de la réflexion et de la mobilisation. Tu es toujours présent avec nous, L'Hocine !

Vendredi 1er janvier 2016
S.H.

Rubrique3 : « Hocine Ait Ahmed, héros national » et se composera de quarante pages (quinze pour *El Moudjahid* et vingt cinq pour *El Watan*) et dix sept discours.

Les discours directs de la troisième rubrique : Hocine Ait Ahmed, héros national

1-« la démocratie doit s'installer dans la durée ».

2- «Pour nous, le 8 mai 1945 a été le début d'une conscience révolutionnaire, c'était la fin de la politique».

3- «Mes convictions et ma ferveur sont toujours aussi vivaces qu'aux premières heures de mes 70 ans de militantisme. Je dois vous dire que le moment est venu pour moi de passer le témoin et que je ne me présenterai pas à la présidence du parti pour le prochain exercice ».

4-« Le combat pour l'indépendance et le combat pour la démocratie sont indissociable ».

5-«Monsieur le président, Nous sommes des Algériens, à ce titre nous n'avons fait que notre devoir au service de la révolution de notre peuple. Nous nous considérons comme des soldats qui se battent et savent mourir pour leur idéal. Ainsi, nous faisons partie intégrante de l'Armée de Libération Nationale, nous avons des chefs à qui nous devons obéissance. Nous avons un Gouvernement Provisoire de la république Algérienne, que nous reconnaissons seul capable de nous administrer sa justice. Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. Quel que soit votre verdict, nous demeurons convaincus que notre cause triomphera parce qu'elle est juste et parce qu'elle répond aux impératifs de l'Histoire. Face à ce tribunal, à la mémoire des martyrs, Algériens morts pour la libération de leur patrie. Nous observons une minute de recueillement. Vive l'Algérie libre indépendante. vive le FLN et son ALN. Vive la République algérienne. Vive la révolution algérienne.»

6- « ce que vous faites compte beaucoup pour moi ».

7-« Je comprends les gens avec lesquels j'étais pendant toutes ces années passées dans la région. Je suis agréablement surpris par l'engouement de ces jeunes qui ne m'ont même pas connu physiquement. C'est un grand honneur pour moi ».

8-« Kam sana taqra ? (Tu es en quelle année dans ta scolarité ?)

9-« L'élève a étudié trois ans en arabe et n'a rien compris, mais il a su répondre en français alors qu'il n'a pas encore commencé à étudier cette langue... ».

10-« Si Boudiaf, ce n'est pas parce que tu hausse le ton que tu as raison ».

11-« le Maghreb est un seul peuple ».

12-« Il nous préfèrent mort plutôt que vivant ».

13-« je suis un militant de la cause nationale, un militant du FFS et un militant des droits de l'homme ».

14-« Sans le soutiens du peuple, la France ne serait jamais sortie ».

15-« L'Algérie doit retrouver sa densité, son unité, faite de diversité, de la participation de tous les citoyens et citoyennes ».

16-« je suis vieux je vous laisse Hamrouche ».

17-« c'est grâce aux valeurs culturelles que je ne suis pas entré en aveugle dans le monde des idées et de l'idéologie ».



Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps diplomatique

P. 24

EL-MAOULID ENNABAOUI

Vœux
du Président
de la République

P. 24

12 Rabie El Aouel 1437 - Jeudi 24 Décembre 2015 - N°15627 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

ÉDITORIAL

PATRIOTE ET DÉMOCRATE

● *Figure du mouvement national, dirigeant de la guerre de Libération, militant de la démocratie, Hocine Aït Ahmed nous quitte. Le pays perd en sa personne un homme politique d'une très grande valeur qui sait, dans les conjonctures les plus troubles et les plus difficiles, grâce à sa longue expérience et à sa lucidité patriotique, distinguer l'essentiel de l'accessoire et prendre toujours parti pour la nation et sa cohésion. En éclaircur, il comptait parmi l'élite militante du parti le plus déterminé à arracher l'indépendance du pays. Ce choix stratégique, il l'assume pleinement, aux côtés de ses frères, durant la guerre de Libération. Après l'indépendance, ses convictions sont toujours aussi fortes et il n'hésite pas à prendre le chemin ardu de l'opposition politique en jetant les bases d'une formation à la tête de laquelle il insufflera, soixante-dix ans durant, le sens de la collégialité dans la direction et les valeurs démocratiques dans la conduite de ses militants auprès desquels il a été toujours aussi proche dans la réflexion et l'action. Assurément, l'Algérie pleure aujourd'hui un militant au long cours et un semeur d'espoir infatigable. Parce que Da L'Hocine, se situant dans le sens de l'histoire, a toujours cru que son pays devrait apporter sa contribution active aux grandes questions qui agitent les sociétés contemporaines, la Révolution hier et la démocratie aujourd'hui.*

EL MOUDJAHID

HOCINE AÏT AHMED EST DÉCÉDÉ HIER

LE MILITANT AU LONG COURS



Hocine Aït Ahmed, ancien dirigeant de l'Organisation spéciale (OS), historique du FLN, figure de la Révolution algérienne, et leader du FFS, militant au long cours, est décédé hier, à l'âge de 89 ans. L'Algérie perd un patriote, un démocrate et un homme politique d'une grande valeur.

P. 3

SELLAL INAUGURE LA 24^e FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE UN OUTIL DE SUBSTITUTION À L'IMPORTATION

P. 4



Décès de Hocine Aït Ahmed

Un des chefs historiques du mouvement national et de la Révolution algérienne, Hocine Aït Ahmed, est décédé, hier matin à l'hôpital de Lausanne (Suisse), à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie, indique un communiqué du Front des Forces socialistes (FFS).

«Nous apprenons, avec une immense douleur, le décès ce matin à l'hôpital de Lausanne de Hocine Aït Ahmed, historique du mouvement national et de la Révolution algérienne, fondateur et président du Front des Forces socialistes, des suites d'une longue maladie», précise la même source.

Le militant au long cours

Le retour du moudjahid Hocine Aït Ahmed en Algérie, après une longue absence, se fait en 1990. Le Front des Forces Socialistes, le parti qu'il avait fondé au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1963, mais interdit depuis, devait alors tenir, au printemps 1991, son tout premier congrès dans la légalité après l'ouverture démocratique. Une occasion pour nous, alors jeune journaliste et surtout un de ces jeunes de la génération postindépendance, de rencontrer un de ces historiques qui avaient enclenché et fait Novembre avec un rendez-vous pris pour une interview pour le compte du journal *Horizons*. «La démocratie doit s'installer dans la durée», nous avait déclaré le leader du FFS. Tout un programme, un principe fondamental en vérité qui avait guidé tout le parcours politique et révolutionnaire de cet historique et pour lequel il s'est battu, sa vie durant, tant la vie de Hocine Aït Ahmed, son parcours, son histoire se confondent avec ceux de son pays. Dès sa prime jeunesse, il prend conscience de son état de colonisé, des inégalités flagrantes institutionnalisées par le pouvoir colonial, de la grande misère sociale, économique et culturelle dans laquelle se débattaient les «indigènes», relégués au bas de l'échelle par un statut inique qui en faisait des étrangers en leur propre pays, soumis aux devoirs, aux taxes, sans droit aucun. Né en 1926 à Aïn El-Hammam, un certain 20 août, une date prémonitoire pour un grand repère à venir de la glorieuse Révolution de Novembre, le jeune Hocine Aït Ahmed n'avait pas encore seize ans lorsqu'il adhère au PPA-MTLTD.

Entre ses études aux lycées de Tizi Ouzou et de Ben-Aknoun, ponctuées par l'examen du probatoire, la première partie du baccalauréat et ses activités politiques clandestines au sein du parti, le PPA ayant été dissous en 1939, le jeune militant ne tarde pas à gravir les échelons.

Après les douloureux événements et les horribles massacres perpétrés à Sétif, Guelma et Kherata contre des civils sans armes qui revendiquaient la liberté, cette même liberté que le monde entier venait de célébrer avec la chute et la défaite du nazisme, Hocine Aït Ahmed plaide au sein de son parti pour le recours à la lutte armée.

«Pour nous, le 8 mai 1945 a été le début d'une conscience révolutionnaire, c'était la fin de la politique», dit-il. Il est de fait en première ligne dans la création de l'OS, l'Organisation spéciale, lors

d'une session du comité central élargi du PPA-MTLTD tenu en décembre 1948 dans la localité de Zeddine, wilaya d'Aïn Defla actuellement. Avec Mohamed Belouizdad comme coordinateur entre cette structure, le PPA, qui agissait dans la clandestinité et la façade politique légale, le MTLTD, Abdelkader Benhadj-Djillali, responsable militaire, Ahmed Ben Bella, responsable du département d'Oran, Mohamed Maroc, responsable du département d'Alger, Djillali Reguini, responsable du département de la Kabylie, Mohamed Boudiaf, responsable du département de Constantine, Hocine Aït Ahmed est désigné comme responsable politique, avant d'en prendre la direction de l'état-major de 1947 jusqu'à l'été 1949, date d'où il en sera destitué au profit d'Ahmed Ben Bella, accusé par la direction du PPA-MTLTD d'activisme «berbériste».

Les historiens, à cet égard, mettent en valeur sa contribution dans le rapport présenté, lors de la session élargie du comité central du PPA-MTLTD tenue à Zeddine, un prélude au déclenchement de la Révolution armée et une vision à dimension nationale et à portée internationale. L'OS, sous la houlette de Hocine Aït Ahmed, avait signé sa première action, le hold-up de la poste d'Oran, un moyen pour financer l'action paramilitaire, mais surtout pour réaffirmer l'option du

recours à la lutte armée pour libérer l'Algérie.

Aït Ahmed est rappelé cependant et est nommé officiellement membre de la délégation extérieure du PPA-MTLTD ; il se retrouve en 1952 au Caire, loin des dissensions et des conflits internes entre Messalistes et Centralistes, où il commence à jeter les bases d'une diplomatie algérienne révolutionnaire pour tisser et renforcer les liens existants avec les pays du tiers-monde et avec les mouvements anticolonialistes d'Afrique et d'Asie. Le 1^{er} novembre 1954, la Révolution est déclenchée. Hocine Aït Ahmed, qui avait auparavant applaudi et adhéré à la création du CRUA en mars 1954, était au Caire avec Ahmed Ben Bella et Mohamed Khider, et rendent publique la proclamation du Front de Libération Nationale, et, avec les six chefs de la Révolution en poste à l'intérieur de l'Algérie désormais combattante, Krim Belkacem, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Didouche Mourad, Mostefa Benboulaïd et Larbi Ben-M'Hidi, ils forment ainsi le groupe des Neuf historiques.

Hocine Aït Ahmed mène, en parallèle à la lutte armée déclenchée en Algérie, une intense lutte politique et diplomatique. Il participe ainsi, au nom de l'Algérie, à la conférence des partis socialistes d'Asie organisée dans la capitale birmane, Rangoon, en janvier 1953.

En avril 1956, grâce à un forcing et à une patience sans faille, il réussit, avec M'Hamed Yazid, à présenter, conjointement avec les délégations marocaine et tunisienne, un mémorandum maghrébin, lors de la conférence de Bandoeng. En avril 1956, toujours en compagnie de M'Hamed Yazid, c'est un bureau qui est ouvert auprès des Nations unies à New York, une entrée et une présence qui ouvrent la voie à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre de la même année.

Le 22 octobre 1956, à bord d'un avion en partance de Rabat vers Tunis, en compagnie d'Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Mohamed Khider et Mostefa Lacheraf, Hocine Aït Ahmed et ses compagnons sont victimes d'un acte de piraterie aérienne orchestré par les services secrets de l'occupant colonialiste. L'avion est détourné vers Alger où ils sont arrêtés, puis transférés à la prison de la Santé en France. Ce n'est qu'avec le paraphe des accords d'Évian et la proclamation du cessez-le-feu qu'ils seront libérés. L'Algérie, nouvellement indépendante, les conflits et les climats nés avant et pendant la Révolution remontant à la surface, Hocine Aït Ahmed refuse le régime politique mis en place, plaçant pour une souveraineté de l'Assemblée constituante et un pluralisme politique.

Une opposition politique qui se mue en rébellion ouverte, une rébellion armée. C'est dans ces circonstances que Hocine Aït Ahmed a créé le Front des Forces Socialistes, le 22 septembre 1963. Arrêté et condamné à mort en 1964, il sera finalement gracié et s'évade de la prison d'El-Harrach, le 30 avril 1966.

Il reprend ses études en Suisse après la deuxième partie du baccalauréat décroché, alors qu'il était emprisonné, et obtient une licence en droit, à Nancy, en France, où il parachève ses études avec un doctorat en droit international. Après l'arrêt du processus électoral, lors des élections législatives de décembre 1991, élections auxquelles le FFS avait participé — arrêté refusé par le leader du FFS qui voulait que le deuxième tour ait lieu — le parti organise et appelle à une marche grandiose dans la capitale.

Hocine Aït Ahmed quitte alors l'Algérie, mais y revient en février 1999 et se porte candidat à la magistrature suprême. Il se retire cependant de la course en pleine campagne électorale, pour des raisons de santé, victime d'une attaque cardiaque. Le 21 décembre 2012, Hocine Aït Ahmed annonce, dans un message au conseil national réuni à Alger en une session extraordinaire, son retrait de la présidence du FFS.

Abderahmane Marouf-Araïbi

Homme politique et figure emblématique de la Révolution

Hocine Aït-Ahmed, décédé hier à Lausanne (Suisse) à l'âge de 89 ans, était un des dirigeants historiques de la Révolution algérienne et leader charismatique du Front des forces socialistes (FFS), dont il est père fondateur.

Le défunt, dont l'état de santé s'est détérioré, ces dernières années, a été victime d'une série d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) en janvier dernier ayant affecté, notamment le centre de la parole. Il se soignait à Lausanne où il était établi. Né à Aïn El-Hammam (Tizi Ouzou) en 1926, Aït Ahmed a été l'un des principaux chefs du Front de libération nationale (FLN) durant la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Auparavant, il avait intégré le Parti du peuple algérien (PPA) où il avait suggéré la création de l'Organisation spéciale (OS), qu'il avait dirigée, en succédant à Mohamed Belouizdad. Militant de la cause nationale depuis sa jeunesse, Aït Ahmed a présenté, en 1948, un rapport qualifié de décisif sur les formes et la stratégie de la lutte armée pour l'indépendance. Aït-Ahmed avait aussi dirigé la délégation algérienne à la conférence de Bandung en 1955, avant son arrestation en 1956 en compagnie d'Ahmed Ben Bella, Mostefa Lachref, Mohamed Boudiaf et Mohamed Khider, suite au détournement, le 22 octobre 1956 par l'armée française, de leur avion civil marocain, entre Rabat et Tunis, en direction du Caire (Égypte).

C'est à partir de la prison qu'Aït Ahmed communiquait avec les dirigeants du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN) sur l'urgence de la création d'un gouvernement provisoire en exil. Après l'indépendance, il se démarque du FLN, en créant, en 1963, son propre parti, le FFS, le plus vieux parti de l'opposition en Algérie.

Fervent militant des droits de l'homme

Accusé de mener une «insurrection en Kabylie», il est arrêté en octobre 1964, et condamné à mort. En 1966, il s'évade de la prison d'El-Harrach et se réfugie en Suisse, d'où il n'a jamais cessé de militer pour la promotion et la défense des droits de l'homme et pour l'unité du Maghreb. Après 23 ans d'exil, ce fervent militant de la cause berbère et des droits de l'homme rentre en Algérie, en décembre 1989, soit après les événements d'octobre 1988 et l'ouverture du champ politique avec l'instauration du multipartisme. Le FFS, qui activait dans la clandestinité, a été reconnu, au même titre que les autres partis politiques, à la faveur de la consécration du pluralisme politique en Algérie. Le parti d'Aït Ahmed, qui avait participé aux élections législatives de 1991, avait alors mis en garde contre le danger de voir les armes prendre le pas sur les urnes, après l'annulation du premier tour de ces élections rem-

portées par le FIS dissout. Après l'assassinat du Président Mohamed Boudiaf, en juin 1992, Aït Ahmed s'exile de nouveau en Suisse où il a continué son militantisme politique. En 1999, Aït Ahmed s'était présenté à l'élection présidentielle, avant de se retirer de la course. En décembre 2012, il avait adressé au Conseil national du FFS une correspondance dans laquelle il a exprimé sa volonté de quitter la politique pour des raisons de santé. «Mes convictions et ma ferveur sont toujours aussi vivaces qu'aux premières heures de mes 70 ans de militantisme. Je dois vous dire que le moment est venu pour moi de passer le témoin et que je ne me présenterai pas à la présidence du parti pour le prochain exercice», avait-il écrit dans son message. Le défunt est titulaire d'une licence en droit à Lausanne où il devient docteur honoris causa. Il avait soutenu aussi une thèse de doctorat à Nancy (France), en 1975, sur «Les droits de l'homme dans la Charte et la pratique de l'OUA» (Organisation de l'Union africaine).

Il est également auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Premier engagement politique et début de la lutte armée ; Tournée diplomatique pour une reconnaissance internationale ; L'indépendance, lutte pour un État démocratique ; Création du FFS, résistance dans les maquis de Kabylie et L'après-décennie noire, pour une nouvelle République*.



DÉCÈS DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

VIBRANT HOMMAGE À LA MÉMOIRE DU DÉFUNT AU SIÈGE DU FFS Les valeurs et les idéaux d'un militant hors pair revisités

De la tristesse, de l'émotion et beaucoup de résignation. C'est ce qui se lisait sur les visages, hier, des cadres, militants et sympathisants du Front des forces socialistes (FFS), nombreux à affluer au siège national depuis l'annonce du décès du chef charismatique, l'historique et un des premiers artisans de la Révolution de Novembre, Hocine Aït Ahmed.

Depuis l'après-midi de mercredi dernier, le même lieu, sis boulevard Souidani-Boudjemaâ d'Alger, est la destination de beaucoup d'hommes politiques, personnalités, journalistes et représentants de la société civile. A ces derniers, s'ajoutent des dizaines de citoyens qui se sont rendus, eux aussi, au siège du FFS pour rendre hommage à l'une des figures emblématiques de la glorieuse guerre de Libération nationale et s'incliner ainsi devant sa mémoire. C'est dire que la mort d'Aït Ahmed, à l'âge de 89 ans en Suisse, ne pouvait laisser personne indifférent, tant les sacrifices, nombreux à être consentis par l'homme, n'avaient d'autre but que celui de servir l'Algérie. Imprégné dès son jeune âge des valeurs du patriotisme, l'idéal que chérissait feu Aït Ahmed et pour lequel il aura à consacrer presque

toute sa vie, lui l'infatigable militant de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme, ne peut se mesurer qu'en tenant compte du profond respect que lui vouent les Algériens dans leur ensemble. Un respect que beaucoup de politiques, à l'instar d'Aït Ahmed Ouyahia, Amar Saâdani, Louisa Hanoune, Moussa Touati, Abderrazzak Makri, Amar Ghoul, pour ne citer que ceux-ci, ont tenu à exprimer de vive voix, lors de leur visite effectuée, jeudi et hier, au siège du FFS pour s'incliner à la mémoire d'un éminent moudjahid au parcours politique hors pair. Le siège du FFS s'est transformé en lieu de convergence où sont communiqués de vibrants hommages à la mémoire d'Aït Ahmed, véritable icône de l'histoire contemporaine de l'Algérie. En effet, outre les acteurs de la classe politique, nombreux sont les représen-

tants des organisations nationales, ainsi que d'autres personnalités qui se sont rendus au même lieu pour témoigner de leur admiration pour ce monument de l'histoire qui a toujours su défendre dignement les intérêts de son pays et les aspirations de son peuple.

« Le souvenir d'Aït Ahmed restera gravé dans la mémoire algérienne »

Des personnalités ont tenu en effet à saluer les qualités du défunt qui a voué sa vie à défendre les principes de la démocratie et l'État de droit. Le souvenir de leaders de la trempe de Hocine Aït Ahmed « restera à jamais gravé dans la mémoire algérienne », a fait savoir Saïd Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), appelant les générations

montantes à s'inspirer de ses idéaux. «Le défunt était attaché à ses positions et aux principes de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre», a-t-il ajouté. De son côté, le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara, a déclaré que le regretté fut «un militant des droits de l'homme et le premier à réclamer la sécurité et la stabilité de l'Algérie, et une Constitution démocratique où la souveraineté revient au peuple», et «à soutenir, aux côtés d'un groupe de militants, la création de la première Ligue des droits de l'homme en Algérie». Pour sa part, M^e Mokrane Aït Larbi lui aussi, a salué les qualités de ce militant qui, a-t-il dit, est «resté fidèle aux chouhada et à la révolution du 1^{er} novembre 1954». Il a aussi plaidé pour la création d'une fondation portant son nom afin, dit-il, que «les valeurs nationalistes et les aspi-

lations démocratiques pour lesquelles militait Aït Ahmed seront transmises aux générations futures». C'est aussi le vœu exprimé par M^{me} Saïda Benhabylès, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA) qui a souligné, hier, lors de son passage au siège du FFS, l'impératif d'inculquer aux générations futures les principes qui ont façonné l'engagement d'Aït Ahmed au service de son pays. Le défunt ne s'est pas contenté de lutter pour l'indépendance de l'Algérie, a milité pour la création d'un État démocratique et social qui respecte les droits et les libertés. «Le combat pour l'indépendance nationale et le combat pour la démocratie sont indissociables», écrivait Hocine Aït Ahmed dans son message adressé le 22 mars 2011 au FFS.

Karim Aoudia

L'enterrement aura lieu vendredi prochain au village natal

La dépouille de Hocine Aït Ahmed sera rapatriée jeudi prochain et enterrée le lendemain, vendredi, dans son village natal à Aïn El-Hammam (Tizi Ouzou), a annoncé, hier, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou.

«La dépouille de Hocine Aït Ahmed sera rapatriée jeudi 31 décembre, et une veillée de recueillement aura lieu le même jour au siège national du parti à Alger. Conformément à ses vœux, il sera inhumé le lendemain, vendredi 1^{er} janvier, dans son village natal, dans la commune d'Aït Yahia à Aïn El-Hammam», a indiqué M. Nebbou, dans une déclaration à la presse au siège du FFS. Il a ajouté que les funérailles seront «nationales et populaires», précisant qu'«avant le rapatriement du corps du défunt, une cérémonie de recueillement aura lieu mardi prochain à Lausanne pour permettre à ses amis en Suisse de lui rendre un dernier hommage».

Le village Aït Ahmed pleure son enfant

La vie au village Ath Ahmed, dans la commune d'Aït Yahia, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, semble s'être arrêtée depuis mercredi, après l'annonce du décès de son digne enfant qui a inscrit en lettres d'or son nom sur les pages éternelles de l'histoire de l'Algérie.

Ce jeudi, seule la zaouïa de Cheikh Mohand Oulhocine est animée par un va-et-vient incessant de gens qui viennent présenter leurs condoléances à la famille de l'un des acteurs de la Révolution du premier Novembre 1954.

La route qui mène de Tizi Ouzou vers Aït Yahia, en passant par Aïn El-Hammam, est particulièrement animée en ce jour férié du Maoulid Ennabaoui Echarif. Des véhicules en provenance des wilayas de Tizi Ouzou, de Bouira, de Boumerdès et de Béjaïa affluent depuis la matinée vers le village natal de Hocine Aït



Aït Ahmed. Des militants du FFS, des journalistes et autres citoyens ont

décidé de se rendre dans le village où l'un des grands chefs historiques

algériens à ouvert les yeux, pour lui rendre hommage et présenter leurs condoléances à ses proches. À la zaouïa de cheikh Mohand Oulhocine, Boussad Aït Ahmed, neveu du défunt, recevait les condoléances des visiteurs, visiblement émus par la triste nouvelle tombée mercredi comme un couperet.

Au village, l'ambiance était plutôt sombre, les cafés maures ayant été désertés par les habitués, préférant, circonstance oblige, la zaouïa, a-t-on constaté.

Des témoignages ont été faits sur place sur le parcours historiques et démocratiques de Da l'Hocine par des personnes l'ayant côtoyé, dont de vieilles dames qui disent retenir l'image d'un homme aux valeurs intrinsèques avérées.

Une délégation de la wilaya, conduite par son secrétaire général, a présenté ses condoléances à la famille Aït Ahmed, et assuré le comité de village du soutien des autorités locales.

TIZI-OUZOU SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LA DÉPOUILLE DU CHEF HISTORIQUE

« Le défunt a toujours incarné la sagesse et la raison »

En deuil suite à la mort de l'un de ses valeureux enfants, l'emblématique chef historique Hocine Aït Ahmed, la commune d'Aït Yahia, daïra d'Aïn El-Hammam, une cinquantaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de wilaya de Tizi Ouzou, est latéralement submergée par d'incessantes foules qui viennent présenter leurs condoléances à la famille du défunt et aussi s'imprégner du lieu qui a vu naître l'un de ceux qui ont marqué de leurs empreintes indélébiles l'histoire du militantisme national.

Des centaines de personnes des quatre coins de la wilaya et d'autres wilayas du pays continuaient d'affluer hier au village natal du chef historique disparu à Lausanne (Suisse), pour témoigner leur respect à ce grand militant nationaliste et se recueillir à sa mémoire. Depuis l'annonce de l'enterrement du défunt patriote dans son village natal, conformément à ses dernières volontés, la sécurité du village Ath Ahmed et toutes les routes qui y mènent a été renforcée en prévision du jour de l'enterrement officiel, vendredi prochain. Si Boussad Aït Ahmed, cousin du défunt, qui a confirmé l'enterrement de Si l'Hocine Aït Ahmed dans son village natal, a tenu à préciser que Dda l'Hocine n'appartient pas

seulement à la famille Aït Ahmed, mais il appartient à toute l'Algérie pour laquelle il a lutté pendant des dizaines d'années pour son indépendance. «C'est un homme qui a accompli pleinement sa mission de révolutionnaire, nationaliste, patriote et de militant infatigable des droits de l'homme», a-t-il également témoigné, en ajoutant que Si l'Hocine Aït Ahmed a toujours été constant dans ses principes. À Aït Yahia, tout le monde pleure la disparition de cet homme qui a incarné, durant près de 70 ans, la sagesse et la raison. Les citoyens, en collaboration avec l'Assemblée populaire et la section locale du FFS, préparent activement la cérémonie d'enterrement de ce grand homme ayant consacré toute sa vie pour la défense de son pays, un et indivisible. Tout le monde est mobilisé à Tizi Ouzou pour organiser de grandioses obsèques au défunt révolutionnaire Aït Ahmed.

Des travaux d'entretien et de nettoyage des routes menant au village natal du défunt sont entamés par les engins de la direction des travaux publics et ceux relevant des communes de la daïra d'Aïn El-Hammam. Pour les citoyens désirant assister à l'enterrement du chef historique, des bus sont mobilisés par l'ensemble des 67

communes de la wilaya, a annoncé le cousin du défunt qui a également appelé les citoyens à la sagesse et à la raison. «Nous voulons organiser des funérailles populaires et nationales qui seront dignes de la stature de l'un des derniers pères de la Révolution algérienne», a déclaré M. Farid Bouaziz, fédéral du FFS à Tizi Ouzou, lors d'une cérémonie de recueillement en la mémoire du défunt organisée hier à la salle de spectacles de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de la ville des Genêts qui s'est avérée exigüe pour contenir les centaines de personnes venues rendre hommage au patriote disparu. Outre les élus du parti FFS, plusieurs autres personnalités de divers horizons, des députés et autres cadres de l'exécutif ont assisté à cette cérémonie chargée d'émotion et de tristesse.

Lors de leur prise de parole, beaucoup de cadre et anciens militants du FFS n'ont pas pu retenir leurs larmes. Tous les orateurs sont unanimes à qualifier Hocine Aït Ahmed de géant au sens large du terme, du patriote fortement attaché à l'Algérie unie et indivisible, pétrit de sagesse et de la raison, comme fut son grand-père Cheikh Mohand Oulhocine. «Hocine Aït Ahmed est un nationaliste qui a su transcender les différences, le par-

tis, les clivages. Il est et restera la grandeur, la raison et la sagesse», a déclaré, chagriné, le PAPW de Tizi Ouzou, Hocine Haroun, en ajoutant qu'il est de devoir de tous les Algériens de capitaliser et de perpétuer ce chemin parcouru au service de l'Algérie par le défunt. «Si l'Hocine est un géant au sens large du terme, et le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, c'est de rendre ses idées éternelles», a pour sa part relevé le sénateur Moussa Tamartadaza, en rappelant que le défunt aimait toujours à dire que «vaincre, c'est convaincre». «Lui a vaincu parce qu'il a réussi à convaincre même ses adversaires», a-t-il enchaîné. «Aït Ahmed est profondément attaché à son Algérie unie et

indivisible», a-t-il tenu à rappeler à l'assistance.

Par ailleurs, le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, s'est déplacé hier matin au siège de la fédération du FFS où il a présenté ses condoléances, avant de se rendre à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri où il a assisté à la cérémonie de recueillement en la mémoire du défunt moudjahid. Il a été accompagné par les membres de la commission de sécurité de la wilaya.

Il faut signaler que la wilaya a mis à la disposition de la famille du défunt, tous les moyens pour organiser de grandioses funérailles populaires et nationales à feu Hocine Aït Ahmed.

Bel. Adrar

Une minute de silence dans les stades

Une minute de silence sera observée à la mémoire du défunt Hocine Aït Ahmed avant l'entame de tous les matches des championnats de Ligues 1 et 2, prévus ce week-end. C'est ce qu'a annoncé la LFP sur son site officiel. «La Ligue de football professionnel invite tous les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 à observer une minute de silence, avant le début des rencontres, programmées ce week-end dans tous les stades d'Algérie, et ce à la mémoire du moudjahid et dirigeant historique de la Révolution algérienne, M. Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi à Genève à l'âge de 89 ans», a-t-on indiqué dans le communiqué de la LFP.



DÉCÈS DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

RÉACTIONS ET TÉMOIGNAGES

Un symbole de lutte et de combat

Plusieurs formations politiques, organisations et personnalités ont souligné que l'Algérie perd en la personne du Moudjahid, Hocine Aït Ahmed, un symbole de sacrifice pour la patrie et un militant de la démocratie, des droits de l'homme et du droit des peuples à la liberté.

PARTIS POLITIQUES

Un « repère » et un « symbole » pour tous les Algériens

Le leader politique et révolutionnaire, Hocine Aït Ahmed, restera à jamais un "repère" pour l'ensemble des Algériens et un "symbole" de lutte pour la démocratie et l'Etat de droit, ont affirmé jeudi des représentants de partis politiques et d'organisations nationales.

SAADANI (FLN) : « Un modèle pour les générations futures »

Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le parti du FLN a souligné qu'Aït Ahmed était "convaincu que le patriotisme n'est pas subordonné à des postes de responsabilité, à des positions conjoncturelles ou à des réactions". Affirmant que le défunt était un "exemple à suivre en matière de tolérance, de réconciliation, de paix, de fraternité et de démocratie", le parti du FLN a affirmé que "l'Algérie vient de perdre un de ses vaillants fils qui ont fait sa gloire". Le parcours militant et l'engagement patriotique du défunt doivent servir de "modèle pour les générations futures dans l'attachement aux valeurs éternelles, dont il était un fervent défenseur à l'instar de tous les enfants vaillants de l'Algérie", a souligné le FLN.



M. Saadani, le secrétaire général du parti qui était jeudi passé au siège du FFS où il a présenté ses condoléances a déclaré à la presse : « Le défunt est l'un des symboles de l'Algérie. Un symbole historique du Maghreb. Il a lutté contre le colonialisme. L'Algérie était toujours dans son cœur. Il est mort avec l'Algérie dans son cœur. C'est un exemple de sacrifice. Un moudjahid qui a vécu pour l'Algérie. Mais malheureusement il a été confronté à ce qu'aucun moudjahid ou militant n'a été confronté. C'est-à-dire l'injustice. Il faut que les Algériens libres lèvent cette injustice et le reconsidèrent. Il ne s'est pas opposé à l'Etat algérien, mais aux personnes qui ne voulaient d'Etat démocratique. Il était démocrate et il voulait la démocratie que nous revendiquons aujourd'hui et que nous cherchons. Ce n'est pas le seul qui a fait l'objet d'injustice dans ce pays. Des historiens dont Boudiaf et même Bouteflika qui a fait l'objet d'injustice de la part de petits. On piétine notre histoire et on ne donne pas d'importance à notre glorieuse Révolution ».

OUYAHIA (RND) : « Un symbole du mouvement national »

Le secrétaire général par intérim du parti Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, a souligné qu'Aït Ahmed était un "symbole du mouvement national depuis qu'il était à la tête de l'Organisation spéciale (OS)". M. Ouyahia a, dans un message de condoléances, ajouté qu'il était "un leader dans la lutte en faveur de la liberté et de la démocratie en Algérie indépendante", s'illustrant par son "esprit patriotique" en mettant "l'Algérie au dessus de toute considération".



LASKRI (FFS) : « Perpétuer son combat »

De son côté, Ali Laskri, membre de la direction du Front des Forces socialistes, a indiqué à l'APS, qu'Aït Ahmed était resté constant par rapport à ses convictions, ses principes et ses valeurs, ajoutant que le défunt avait "tiré sa révérence en restant propre". "Il a milité pour l'instauration de la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit", a-t-il dit, précisant que le meilleur hommage à lui rendre "c'est de perpétuer son combat".



Pour le parti du Front de libération nationale (FLN), Hocine Aït Ahmed comptait parmi les "enfants vaillants" de l'Algérie, car il était un "modèle" à suivre en matière de démocratie, de tolérance et de réconciliation.

MPA (MOUVEMENT POPULAIRE ALGÉRIEN) : « Le dernier fondateur du FLN historique »

« L'Algérie perd (...) le dernier fondateur du FLN historique. Le défunt a été l'exemple du militant infatigable pour l'indépendance de son pays et la construction d'un Etat démocratique. Hocine Aït Ahmed a vécu pour ses idées, et constitue un repère au-delà des générations et des régions. L'Algérie lui

sera éternellement reconnaissante pour ses combats et ses sacrifices. Les militants (es) du Mouvement populaire algérien, tiennent à présenter à la famille Aït Ahmed, au collectif militant du FFS et à l'Algérie entière leurs sincères condoléances ».

AMAR GHOUL (TAJ) : « Il a vécu pour ses idéaux »

« Toute la vie d'Aït Ahmed était des sacrifices, toute sa vie était pour l'Algérie. Da l'Hocine était un vrai militant avant, pendant et après la Révolution. Il n'a jamais cherché des intérêts personnels. C'est un exemple. Il a vécu pour des idéaux. Je rends hom-

mage, à ce qu'a construit Aït Ahmed, le FFS, à sa ligne politique et les militants du FFS. Toutes mes condoléances à sa famille, nous espérons que l'Algérie évoluera sur la base des idées de Da l'Hocine ».

BENFLIS (TALAAIOU EL HOURIAT) : « Le dernier des géants »

Pour le président du parti, "Talaoui El Houriat", Ali Benflis, Aït Ahmed était le "dernier des géants de la grande épopée de la Libération nationale", soulignant qu'il "aura été d'une rare constance, d'une rectitude exemplaire et d'une noblesse d'âme admirable dans la

défense de ses idéaux". "L'histoire de notre pays l'a déjà distingué comme l'un des plus grands parmi les héros de la glorieuse Révolution de Novembre. L'indépendance de notre pays fut le premier grand combat de sa vie", a souligné M. Benflis.

TOUATI (FNA) : « Il a contribué à la gloire de l'Algérie »

Pour le Front national algérien, le défunt Aït Ahmed, une des personnalités qui ont contribué à la gloire de l'Algérie, s'était engagé dès son jeune âge dans la lutte contre le colonisateur français. Le président du FNA,

Moussa Touati, a souligné que "le défunt a poursuivi sa lutte sans relâche pour l'édification d'un Etat de droit, fondé sur la justice sociale, l'équité et la liberté d'expression".

MOKRI (MSP) : « Continuer le combat pour le respect des droits de l'homme »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Mokri, a souligné dans une déclaration à la presse au siège du Front des forces socialistes où il a présenté ses condoléances, que l'Algérie "perd en la personne de Hocine Aït Ahmed, un leader politique et une référence pour tous les Algériens", relevant que le défunt fut l'un "des premiers artisans de la guerre de Libération ayant milité après l'indépendance pour la liberté, la démocratie et les droits de l'homme". M. Mokri a souligné que les valeurs et les principes de ce moudjahid "n'allaient pas

s'éteindre avec sa disparition, car il les a légués, en héritage, à toute une génération de militants pour continuer le combat pour la démocratie et le respect des droits de l'homme". Pour sa part, l'ex-président du MSP, Bouguerra Soltani a rendu hommage au défunt, soulignant que Hocine Aït Ahmed "était un homme politique qui a su concilier entre le combat politique et l'unité nationale". Il a ajouté que le défunt "adoptait la souplesse dans son action d'opposant et considérait l'Etat et la souveraineté nationale une ligne rouge à ne pas franchir".

MOHCÈNE BELABÈS (RCD) : « Un repère pour les démocrates »

Pour le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie, Mohcène Belabès, Aït Ahmed a été et restera "un repère pour tous les militants épris de liberté et de démocratie" dont le nom est gravé en lettres d'or dans l'histoire de l'Algérie comme étant un

militant fidèle à ses convictions. "Aït Ahmed fait partie des rares militants à avoir continué le combat au lendemain de l'indépendance en dépit du fait que le pouvoir lui a fait payer ses positions", a-t-il affirmé.

LOUISA HANOUNE (PT) : « Il appartient à tout le peuple algérien »

La secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, a souligné au siège national du FFS où elle est venue présenter ses condoléances que Hocine Aït Ahmed « n'appartient pas à son parti où à sa famille uniquement. Il appartient à tout le peuple algérien. Il est l'un des dirigeants et leaders de la guerre de Libération, un homme intègre et un modèle à sui-

vre par les Algériens en matière d'engagement politique et de combat". M^{me} Hanoune a indiqué que le défunt a poursuivi son combat après l'indépendance "pour parachever les objectifs de la Révolution et consacrer les principes démocratiques" ajoutant qu'il "a marqué amplement son époque en dépit de l'exil".

LE PRÉSIDENT DE L'UFDS : « Tirer les leçons de son parcours »

Le président de l'Union des forces démocratiques et sociales a salué les qualités du défunt, appelant les Algériens à "tirer les leçons du parcours du leader Aït Ahmed pour l'édification d'un Etat démocratique". Pour Ramdane Taazibit, cadre au Parti des Travailleurs, Aït Ahmed appartient à "tous les Algériens et demeure un grand homme qui a préparé activement la Révolution algérienne". "Aït Ahmed a continué, a-t-il dit, son combat pour le parachèvement de la démocratie même après l'indépendance. Sa lutte pour la liberté d'expression, les droits de l'homme et l'instauration de l'Etat de droit, il l'a perpétuée jusqu'à sa mort". Pour sa part, le parti El Fedjr El Jadid a indiqué qu'en cette douloureuse circonstance, l'Algérie "vient de perdre l'un des symboles de la glorieuse Révolution", tandis que le parti Ahd 54 évoque

la perte du "dernier père fondateur de la nation", exprimant son souhait que l'idéal pour lequel Aït Ahmed s'est sacrifié durant toute sa vie "se pérennise à travers la lutte de tous les patriotes épris de justice et de liberté". De son côté, la présidente du parti de la justice et du manifeste, Naïma Salhi a souligné que le défunt est "un héros de la Révolution et l'un de ses artisans", appelant à la préservation du legs laissé par ce chef historique à travers la préservation de la stabilité de l'Algérie". Le président du parti Fadjr Jadid, Tahar Benbaïbeche, a estimé que l'Algérie "a perdu un grand homme et un militant politique", soulignant que "le combat ne s'arrêtera pas avec la disparition d'Aït Ahmed, mais se poursuivra pour défendre l'intérêt national".

ORGANISATIONS

SIDI SAÏD (UGTA) : « Un défenseur de l'unité nationale »

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a rendu hommage à un "homme politique et figure emblématique" de la Révolution nationale qu'était Hocine Aït Ahmed, un homme qui s'"était toujours distingué par la constance de ses idées, de ses principes et de ses idéaux nationalistes" et qui a milité pour "l'émancipation des libertés et le triomphe de la démocratie".



Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, a quant à lui indiqué hier que le leader politique et révolutionnaire, Hocine Aït Ahmed, était "un défenseur de l'unité nationale et de l'épanouissement des libertés", rendant hommage à un "monument historique" de la Révolution algérienne. "Nous voulons rendre hommage, au nom des travailleurs, à Da l'Hocine (Hocine Aït Ahmed), défenseur de l'unité nationale, de l'épanouissement des libertés et de la démocratie", a déclaré à la presse M. Sidi Saïd qui s'est rendu au siège du Front des forces socialistes (FFS) pour présenter ses condoléances aux membres du Parti et à la famille du défunt. Le secrétaire général de l'UGTA a ajouté, par la même occasion, qu'Aït Ahmed était une "figure emblématique" du mouvement national et il "s'est sacrifié pour le pays pendant la guerre de Libération nationale et après l'indépendance".

ABADOU (ONM) : « Un visionnaire »

Pour le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, le leader révolutionnaire Aït Ahmed a été "un homme au riche et au long parcours, qui a adhéré dès son jeune âge au mouvement national pour allumer les premières mèches de la Révolution algérienne". Il a ajouté qu'"Aït Ahmed, en plus d'être un militant révolutionnaire, était un visionnaire", appelant à "s'inspirer et à suivre son exemple pour que l'Algérie conserve ses acquis, notamment la paix et la stabilité".



ALI HADDAD (FCE) : « L'Algérie perd un grand homme »

« Si l'Hocine est un grand homme que l'Algérie vient de perdre. Nous sommes peints devant cette disparition tragique. On n'a pas de mots (assez forts) pour rendre hommage à ce grand homme. Parce que, Si l'Hocine, est quelqu'un de plus grand que nous », a déclaré jeudi Ali Haddad, président du FCE au siège du FFS.





DECES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

RÉACTIONS DES PERSONNALITÉS POLITIQUES

Une référence dans le combat et la défense de l'unité nationale

Plusieurs personnalités politiques et nationales ont souligné, jeudi dernier, que l'Algérie a perdu, en la personne de Hocine Aït Ahmed, «un leader historique et une référence dans le combat et la défense de l'unité nationale».

LIAMINE ZEROUAL, EX-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

« L'Algérie perd un symbole »

«L'Algérie vient de perdre aujourd'hui un symbole et un grand patriote. C'est l'un des derniers pères de la Nation qui disparaît. Il était symbole d'abnégation, de rigueur, de ténacité et, surtout, de moral. Sa vie s'est toujours confondue avec son pays, présent à tous les instants dans son cœur. Puisse-t-il inspirer la jeunesse algérienne ! Et à cette occasion, je présente à sa famille, à ses proches et ainsi qu'à tous les militants du FFS mes condoléances les plus sincères.»

KARIM YOUNÈS, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'APN, SUR SON COMPTE FACEBOOK :

« Militant authentique pour une Algérie fraternelle, solidaire »

«Hocine Aït Ahmed rejoint aujourd'hui son créateur. Paix à son âme. Respect et considération à l'homme, au patriote, au militant authentique pour une Algérie fraternelle, solidaire en phase avec le temps, celui du millénaire en cours. Condoléances à sa famille, l'Algérie.»

MOULOUD HAMROUCHE, ANCIEN CHEF

DE GOUVERNEMENT :

« Son parcours se confond avec la renaissance de l'Algérie »

«Il est extrêmement affligeant d'apprendre la nouvelle du décès d'un homme comme Aït Ahmed dont le nom et le parcours se confondent avec la renaissance de l'Algérie.» Très ému, il ajoute : «Aït Ahmed est le modèle de la ténacité, de la sincérité et du militantisme.»

RÉDA MALEK, ANCIEN CHEF DE GOUVERNEMENT :

« Une grande figure de la Révolution »

«Aït Ahmed est une grande figure de la Révolution qui vient de s'éteindre. Tout ceux qui l'ont connu dont moi-même devons reconnaître son attachement à l'idéal de cette Révolution qu'il a incarné avant le déclenchement du 1^{er} Novembre 1954 et qu'il a continué à incarner jusqu'à son dernier souffle. Même en exil, Hocine Aït Ahmed a continué à défendre, de façon exemplaire, cette idée qu'il avait et qu'il voulait voir s'appliquer et devenir effective. L'idée d'une Algérie républicaine, démocratique et de progrès. Tout cela faisait partie de sa personnalité. On lui a reproché parfois sa trop grande fierté personnelle. En réalité, c'est une fierté qu'il avait pour l'Algérie elle-même.»

MOKDAD SIFI, ANCIEN CHEF DE GOUVERNEMENT :

« Pour une Algérie libre et démocratique »

«Avec la mort d'Aït Ahmed, l'Algérie de Novembre se retrouve orpheline. Au-delà du défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, Aït Ahmed a incarné, depuis l'Indépendance, le refus des Algériens de se soumettre à la dictature et d'accepter le reniement des idéaux de Novembre 54. Il a laissé un exemple vivant et un message incandescent à la Nation algérienne et particulièrement à la jeunesse de ce pays pour continuer à lutter pour une Algérie libre et démocratique. Dans ce moment de grande tristesse pour notre



Nation, les militants de la cause nationale et les dirigeants de notre pays doivent méditer plus que jamais l'enseignement de Da El-Hocine. Que Dieu l'accueille en Son vaste paradis et soutienne sa famille et ses compagnons.»

DJAMEL OULD ABBAS, EX-MINISTRE ET MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU FLN :

« Un géant vient de disparaître »

«C'est un géant qui vient de disparaître. Hocine Aït Ahmed faisait partie de l'opposition propre. Pour nous, sa disparition est un choc. Il était spécial. L'Algérie, c'est sa terre. Il a mené un combat pour la libération du pays», a déclaré Djamel Ould Abbas au siège national du FFS, où il est venu présenter ses condoléances à la direction nationale, jeudi dernier.

LAKHDAR BOUREGÂA :

« Attachement aux valeurs des chouhada »

Le moudjahid Lakhdar Bouragaa a souligné que l'Algérie perd en la personne d'Aït Ahmed «l'une des figures emblématiques de la Révolution», appelant les générations montantes à s'attacher aux valeurs de ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie.

HAWATMA (PALESTINE) :

« Un ami historique »

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Naef Hawatma, a adressé un message de condoléances dans lequel il a rendu hommage à un «ami historique» du peuple palestinien, qui a toujours défendu le droit à l'autodétermination et l'indépendance de la Palestine avec Al Qods pour capitale.

LIGUE ARABE

NABIL EL-ARABI :

Aït Ahmed, « l'un des grands dirigeants historiques » de la Révolution du 1^{er} Novembre

Le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil El-Arabi, a estimé que l'Algérie et la nation arabe ont perdu en la personne du militant Hocine Aït Ahmed «l'un des grands dirigeants historiques de la Révolution du 1^{er} Novembre». Dans un message de condoléances, M. El-Arabi a souligné que «l'Algérie et la nation arabe ont perdu en la personne du militant Hocine Aït Ahmed» l'un des grands dirigeants historiques de la Révolution du 1^{er} Novembre qui a mis fin au colonialisme en Algérie et servi d'exemple aux mouvements de libération dans les pays du tiers monde. Pour leur part, les ministres arabes des Affaires étrangères et les présidents de délégations, réunis jeudi au Caire, ont exprimé «leurs sincères condoléances et leur compassion suite au décès du moudjahid Aït Ahmed, l'un des grands dirigeants de la Révolution de Novembre» tout en saluant «son parcours militant et historique pour l'indépendance, la liberté et la dignité de l'Algérie».

L'HOMMAGE DE LA PRESSE NATIONALE

« Le militant au long cours »

Le décès de l'un des historiques de la Révolution de Novembre, Hocine Aït Ahmed, disparu mercredi dernier à Lausanne (Suisse), a constitué la Une de la presse nationale du jeudi, qui lui a rendu, à travers de larges espaces, un grand hommage.

La presse nationale quotidienne, dans les deux langues, a consacré son ouverture à ce dirigeant de la Révolution, en rappelant le long parcours et les faits d'armes de ce symbole. Notre quotidien (*El Moudjahid*) qui a ouvert son édition avec le titre «Le militant au long cours», lui consacre son éditorial dans lequel il note : «Le pays perd en sa personne un homme politique d'une très grande valeur qui sait, dans les conjonctures troubles et les plus difficiles, grâce à sa longue expérience et à sa lucidité patriotique, distinguer l'essentiel de l'accessoire.» Pour le journal *L'Expression*, Aït Ahmed, «Un géant qui s'en va», «incarnait la Révolution». Rappelant son parcours, il écrit que cet historique «fait partie de ces hommes sans qui l'Algérie ne serait pas indépendante» ; alors que le journal *La Tribune* estime que «l'homme de l'Histoire est parti», s'interrogeant à travers son éditorial comment évoquer «la dimension d'un historique du mouvement anticolonial algérien, d'un homme politique de la stature d'un Hocine Aït Ahmed ?». *Le Soir d'Algérie* a, de son côté, écrit un «historique s'est éteint», mettant en relief «la consternation» des militants du Front forces socialistes à l'annonce du décès de leur chef charismatique. Pour sa part, *El Watan*, sous le titre générique «L'homme de l'idéal national», évoque le défunt, le qualifiant de l'«un des chefs historiques incontestés de la Révolution de Novembre et militant aussi farouche qu'infatigable de la démocratie». Ce quotidien en langue française lui dédie plusieurs articles : «Aït Ahmed, pionnier de l'opposition au pouvoir», «L'esprit vivant de l'indépendance» et «70 ans au service de l'idéal national». «Hocine Aït Ahmed s'en va», titre *Liberté* qui a choisi d'illustrer sa Une sur la photo du leader décédé sur fond noir, soulignant que l'Algérie vient de perdre l'un des pères fondateurs de la Révolution. «Hocine Aït Ahmed ou le parcours d'un combattant», «Le constant opposant» sont autant d'articles qui ont accompagné l'éditorial dans lequel *Liberté* indique que «l'homme qui vient de tirer sa révérence ne peut pas être mort, car les révolutionnaires de sa dimension et les militants au long parcours, au long cours comme lui ne meurent jamais». «Le départ du dernier des géants», a écrit, en outre, le quotidien arabophone *El Khabar*, qui a recueilli les réactions des représentants de la classe politique, unanimes à regretter le départ d'un «révolutionnaire et militant contre la tyrannie». *Echourouk* écrit, de son côté, que «Da El ho a vécu et mort opposant» et reprend les propos de la classe politique qui a mis en exergue qu'Aït Ahmed «était convaincu que l'amour de la patrie n'était pas lié aux postes ou aux positions saisonnières», alors qu'*Ennahar* relève le «départ du père spirituel de l'opposition algérienne et le leader du FFS». Enfin, *Sawt Al Ahrar* n'a pas manqué de relater le parcours du Zaïm, le qualifiant de l'un des principaux dirigeants de la Révolution et du Front de Libération national avant l'Indépendance.

RÉACTIONS EN FRANCE

LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS :

« La noblesse des grands dirigeants »

La première réaction à l'étranger est venue du PS, le parti du président François Hollande. Le PS «salue la mémoire de Hocine Aït Ahmed, ce militant socialiste qui avait été un des principaux dirigeants du FLN et un défenseur acharné du pluralisme démocratique dans son pays», écrit Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS.

«Emprisonné, évadé, exilé, cet homme à la silhouette élancée et longiligne, toujours serein, avait la noblesse des grands dirigeants, patients mais déterminés. C'était le dernier d'une génération de fondateurs de l'Algérie indépendante, sincèrement attaché au développement de la démocratie et de la concorde civique. Il a représenté un courant important du socialisme démocratique au Maghreb», ajoute M. Cambadélis.

EDGAR MORIN, SOCIOLOGUE ET PHILOSOPHE FRANÇAIS :

« Révolutionnaire et démocrate »

«Je salue la mémoire d'Aït Ahmed, co-fondateur du CRUA, grande et noble figure algérienne, qui sut demeurer révolutionnaire et démocrate.»

L'hommage de la presse française au dernier « fils de la Toussaint »

Quelques titres de la presse française ont rendu hommage, mercredi dernier, à l'un des déclencheurs de la Guerre de Libération, Hocine Aït Ahmed, mort mercredi dernier à l'âge de 89 ans, mettant en relief son caractère d'«opposant historique» sans s'attarder sur son parcours pour l'indépendance de l'Algérie.

Le journal *Le Monde*, dans son édition électronique, a été pratiquement le seul média à avoir écrit sur son passé révolutionnaire. «Militant contre l'ordre colonial, il fut également un opposant déterminé à l'ordre nouveau, instauré après l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962», a relevé le journal qui ajoute que «ni son exil prolongé en Suisse, ni l'affaiblissement de son parti, le Front des forces socialistes (FFS) (...) n'auront entaché cette réputation d'opposant sans concession». Relevé qu'il était le «diplomate de la Révolution», *Le Monde* relate qu'il était l'ambassadeur permanent du Front de libération nationale (FLN) auprès de l'ONU et représente le FLN à la conférence des non-alignés de Bandoung en avril 1955. «Cette carrière de diplomate de la Révolu-

tion est interrompue le 22 octobre 1956 par le détournement par l'armée française de l'avion qui le transporte, en compagnie d'autres dirigeants du parti, vers Tunis. Il restera en détention jusqu'en 1962», rappelle-t-il. Sur le plan politique, *Le Monde* reconnaît qu'on a présenté, «souvent à tort», Aït Ahmed comme étant le «représentant des Kabyles». «Il n'a jamais été berbériste mais aura, au contraire, œuvré pour maintenir la question berbère dans un combat pour les libertés démocratiques, refusant tout débordement vers les thèmes "ethno-culturalistes", explique le journal.

Alors que le quotidien communiste *L'Humanité* annonce juste, dans un entrefilet, le décès de Hocine Aït Ahmed, le quotidien *Libération* a indiqué qu'affaibli depuis 2012, il avait cessé toute activité politique. «Son itinéraire, écrivait José Garçon dans *Libération*, le 15 avril 1999, symbolise une valeur ancrée dans la société algérienne : la résistance contre toutes les formes de domination», rappelle le journal qui ajoute, dans une succincte biographie, qu'à l'indépendance, en créant le FFS, «c'est le début d'un long

combat pour les libertés». *Libération* rappelle que, dans les années 1990, «à l'heure où l'Algérie bascule dans les violences, il est l'un des premiers à faire du retour à la paix civile "la priorité des priorités". Radio France internationale (RFI) a repris, dans son site électronique, le témoignage d'Ali Haroun qui relevait qu'Aït Ahmed était «l'intellectuel du groupe». «C'était un garçon qui déjà au lycée était un être assez exceptionnel, puisqu'il a été choisi comme le premier responsable de l'Organisation spéciale (OS), (...) qui depuis 1947 préparait l'action armée qui s'est déclenchée en 1954», a-t-il noté. «Figure de la classe politique algérienne durant un demi-siècle, il fut auparavant l'un des fers de lance de la résistance à la colonisation française», a souligné RFI, qui ajoute : «Svelte, élégant, habillé sobrement mais avec recherche, le nez aquilin et les cheveux poivre et sel, Aït Ahmed, qui était docteur en droit, cultivait l'image d'un homme calme, posé et de grande culture.»

À signaler que les autres médias se sont contentés de reprendre les dépêches de l'AFP.

TIZI-OUZOU

Mobilisation pour les funérailles de Hocine Aït Ahmed

Sur instruction du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, s'est déplacé, vendredi dernier, au village natal du défunt Hocine Aït Ahmed, Ath Ahmed, dans la commune d'Aït Yahia, où il s'est enquis de l'état d'avancement des préparatifs des obsèques du chef historique.

Accompagné d'une forte délégation, le premier magistrat de la wilaya a fait un état des lieux pour engager, en urgence, les travaux d'aménagement de plateformes de stationnement, l'élargissement des voies d'accès et le nettoyage des accotements des routes menant à la commune d'Aït Yahia.

Les travaux d'élargissement de la route conduisant au village ont d'ores et déjà commencé en attendant l'opération de bitumage. Tous les services de la wilaya et de la commune d'Aït Yahia sont mobilisés pour redorer le blason de la région natale du défunt chef historique et lui organiser des obsèques dignes de sa réputation. Un dispositif sécuritaire impressionnant commence à être déployé tout au long de l'itinéraire qu'emprunteront le cortège funéraire ainsi que les délégations officielles, nationales et étrangères, qui seront certainement nombreuses. Entre 2000 à 3000 éléments de sécurité, soldats, gendarmes et policiers seront



déployés pour sécuriser les obsèques nationales et populaires de Dda LHocine, annonce-t-on. Pour parer à tout débordement, le FFS ainsi que la famille de défunt ont décidé d'arrêter la circulation à deux kilomètres du village natal. Des centaines de bus seront mis à la disposition des citoyens désirant accompagner le dernier chef historique à sa dernière demeure.

Selon le P/APC d'Aït Yahia, quelque 400 à 500 jeunes seront mobilisés par les comités de village pour assurer l'ordre le jour de l'enterrement, alors que la prise en charge des travaux, l'hébergement et la nourriture seront assurés par les services de la wilaya. Aussi, il a été décidé, à l'issue d'une assemblée générale, l'installation d'une quarantaine de tentes tout au long

du chemin menant au village du défunt pour servir de l'eau et permettre aux visiteurs de se reposer, des bus assureront des navettes entre Aïn El-Hammam et le village pour une meilleure fluidité de la circulation. La dépouille du défunt Hocine Aït Ahmed sera déposée au niveau du stade, au lieu-dit Tissirih N'Cheikh, à 1,5 km du cimetière du village d'Aït Ahmed aux environs

de 7 h du matin pour permettre aux milliers de visiteurs attendus de se recueillir pour la dernière fois à sa mémoire, apprend-on auprès du maire d'Aït Yahia.

«C'est le seul espace du village natal d'Aït Ahmed pouvant abriter le lieu de recueillement», a-t-il indiqué, précisant que les «travaux d'aménagement de cette aire de jeux sur une superficie de 1.000 m² sont en voie d'achèvement». Des tentes ont été érigées à l'intérieur de ce stade, a-t-il ajouté, en faisant cas de la réquisition de toutes les structures de l'éducation, primaires, collèges et lycées des localités avoisinantes pour servir de lieux d'hébergement aux visiteurs désirant être sur les lieux la veille des funérailles. Un comité d'organisation a été mis sur pied pour l'orientation des visiteurs ainsi que la prise en charge de tous les autres aspects liés à ces funérailles, a par ailleurs annoncé le maire d'Aït Yahia, commune natale du chef historique disparu.

Bel. Adrar

PRÉSIDENT UN RASSEMBLEMENT ORGANIQUE À ANNABA

Ali Benflis rend hommage à Hocine Aït Ahmed et au président Houari Boumediène

Le président du parti Talaïou El-Houriet, Ali Benflis, a rendu, hier à Annaba, un hommage au défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier à Lausanne, en Suisse, ainsi qu'au défunt président de la République, Houari Boumediène, à la veille de la commémoration du 37^e anniversaire de sa mort. S'exprimant lors d'un rassemblement régional propre aux activités de son parti, tenu au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi, il les a qualifiés de sommités et de piliers de la nation algérienne, mettant en relief leur contribution grandiose à la libération et au recouvrement de la liberté et de l'Indépendance. «Je ne peux que m'incliner devant la mémoire de ces deux dirigeants de la Révolution algérienne pour leur participation à la dé-



fense de la cause nationale», a souligné le président du parti Talaïou El-Houriet, qui a évoqué ensuite plusieurs questions liées à la situation du pays et à l'actualité

AHD-54

Un « débat national » sur l'économie productive

Le président du parti AHD-54, Ali Fawzi Rebaïne, a appelé, hier à Alger, à l'ouverture d'un «débat national» permettant de trouver les voies et moyens pour l'édification d'une économie nationale productive hors hydrocarbures. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre nationale des cadres de son parti, M. Rebaïne a estimé que la gestion de la crise économique, engendrée par la chute du prix du pétrole, nécessitait l'implication de l'ensemble des forces vives de la nation dans un débat national permettant d'identifier les voies et moyens d'édifier une économie nationale productive. Les propositions formulées par les divers intervenants au cours du débat seront, a-



t-il recommandé, «soumises au peuple, seul habilité à choisir les plus efficaces par voie référendaire». Il a fait savoir que

nationale. Promettant des réformes structurelles dans les domaines politiques et économiques, avec comme objectifs de construire un État fort et juste, l'intervenant a donné le point de vue de son parti sur la loi des finances 2016, fait état des menaces extérieures aux frontières du pays et de la proposition de l'opposition relative à la création d'une commission indépendante permanente des élections. Devant les cadres militants de son parti, Ali Benflis a estimé que sa formation politique a achevé sa structuration et compte actuellement une soixantaine de bureaux répartis à travers le territoire national. 13 bureaux sont localisés dans la seule la wilaya d'Alger.

B. Guetmi

FRONT EL-MOUSTAKBEL

Appel à un dialogue avec les partis

Le président du front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaïd, a insisté, hier à Saïda, sur l'ouverture du dialogue avec les partis et le respect des principes et valeurs politiques pour construire un État fort. Lors d'une journée d'étude organisée par son parti en commémoration



de l'anniversaire de la mort de l'ancien président de la République, Houari Boumediène, et du ministre de l'Intérieur, Ahmed Medeghri, à la maison de la Culture Mustapha-Khalef, M. Belaïd a mis l'accent sur la nécessité du dialogue, soulignant qu'un pouvoir intelligent a la capacité de dialoguer avec les partis d'opposition pour trouver des solutions aux crises. Le président du front El-Moustakbel a ajouté que la scène politique en Algérie vit une conjoncture marquée par l'égoïsme et la recherche du gain rapide. M. Belaïd s'est déclaré, dans ce sens, outré par certains comportements, sans scrupules, utilisant l'invective et la menace qui attisent la haine et œuvrent à la démolition de la société. Il a souligné, au passage, que son jeune parti, qui aspire à un État fort fondé sur des bases solides, œuvre pour une révolution des idées et une morale politique au sein de la société. Cette journée d'étude a été marquée par la présentation de communications de deux cadres du bureau de wilaya du parti. Guerroudj Abdelkrim et Guerroudj Rachida ont abordé les parcours des regretés Houari Boumediène et Ahmed Medeghri pour l'édification «d'un État qui ne disparaît pas avec la disparition des hommes».

MOUVEMENT POUR L'ÉDIFICATION NATIONALE

Plaidoyer pour la démocratie participative

Le président du Mouvement pour l'édification nationale (MEN), Mustapha Belmahdi, a plaidé, hier à Boumerdès, pour la consécration des principes de la démocratie participative, qui garantira une transition vers une «citoyenneté active, basée sur la justice et l'égalité».

La démocratie participative n'est pas le règne de la majorité écrasante aux dépens des droits de la minorité, mais «la consécration du respect des droits de la minorité et de toutes les composantes de la société, dans un

esprit de compréhension et de coopération au service de l'intérêt général», a-t-il estimé, lors d'une rencontre avec les jeunes de cette formation politique.

De son côté, le secrétaire général du même parti, Ahmed Dane, a appelé à l'intégration de l'«esprit du nationalisme responsable» dans la prochaine constitution. La nouvelle constitution doit, également, englober des articles relatifs à la garantie d'une transition démocratique, des droits des citoyens, d'une bonne répartition des préroga-

tives de l'État et la protection des institutions nationales, a-t-il insisté.

D'autre part, il a appelé à la baptisation des sièges du Parlement ou du Palais de la présidence du nom du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, «en guise de reconnaissance à son long parcours de militantisme pour la libération du pays et à son activité politique après l'Indépendance». Selon le directeur de l'organisation, au sein de cette formation politique, Dheif Allah Charef, cette manifestation, baptisée du nom du défunt Hocine Aït

Ahmed, et organisée sous le signe «Jeunesse et citoyenneté responsable», vise à aborder différents thèmes liés à la libre pratique démocratique, le rôle des jeunes et les principes de la démocratie participative.

La rencontre fait également office de prélude au Forum national des jeunes, prévu en mars 2016, à l'initiative du Mouvement pour l'édification nationale avec la participation de 2.000 à 3.000 jeunes de toutes les communes du pays, a-t-il signalé.

PÉTROLE
Le Brent
à 37.00
dollars

MONNAIE
L'euro à 0,922 \$

المجند

D E R N I E R E S

L'ALGÉRIE CONTRE LE TERRORISME EN 2015

Succès à l'intérieur, voix écoutée à l'extérieur

L'Algérie aura enregistré, en 2015, des succès probants contre les résidus de terrorisme, avec la neutralisation de nombreux criminels, la récupération de quantités importantes d'armes de guerre ainsi que le démantèlement de beaucoup de réseaux de contrebande et de soutien au crime organisé, tandis que ses positions en matière de lutte contre le terrorisme transnational gagnaient en audience.

Jamais l'Armée nationale populaire (ANP) n'a autant communiqué sur ses opérations de sécurité qu'en 2015, rendant encore plus visibles les résultats considérables obtenus, à l'intérieur, en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier. En septembre à Tamanrasset, une réunion ordinaire du Conseil des chefs d'état-major du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) a permis de savoir que depuis janvier, 126 terroristes (70 abattus, 36 arrêtés et 20 repentis) ont été mis hors d'état de nuire sur l'ensemble du territoire. Le bilan fait ressortir aussi l'arrestation de 97 membres de soutien et la récupération de 225 armes de guerre, ainsi que le démantèlement de 354 casemates et la destruction de 830 engins explosifs de fabrication artisanale.

Concernant la lutte contre le crime organisé, on note l'arrestation de 1.195 personnes, ainsi que la saisie de 314 armes de guerre et de lots de munitions de différents calibres. Cette détermination à combattre le terrorisme, c'est le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, qui l'a réaffirmé en faisant valoir que l'Algérie a déployé des "forces et des moyens considérables pour renforcer les dispositifs de défense et de protection de ses frontières et pour lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière".

L'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme, soutenue politiquement par un processus réussi de réconciliation nationale entamé en 1999, devait être portée à la connaissance de la communauté internationale, confrontée plus que jamais au phénomène du terrorisme transnational, c'est ce qui fut fait en 2015 avec la remise au système onusien d'un manuel sur le concept de la "déradicalisation" et la lutte contre l'extrémisme violent.

Présenté en septembre par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, devant le 2^e sommet de la lutte contre l'extrémisme violent, le document donne un aperçu sur les grandes mesures prises par l'Algérie pour lutter contre les sources de la violence extrémiste et renforcer, dans la paix et la stabilité, les conditions de son redressement économique et social.



L'Algérie, partenaire incontournable dans la lutte antiterroriste

Ainsi familière du combat contre le terrorisme pour l'avoir vécu dans sa chair, l'Algérie est devenue peu à peu un partenaire incontournable dans ce domaine désormais à portée internationale. Consultée par les pays voisins, africains, arabes ou surtout par les puissances occidentales, qui ont découvert tardivement les effets dévastateurs de ce phénomène universel, l'Algérie a multiplié en 2015 les approches en coopération avec ses partenaires pour la restauration de la paix dans les différents foyers de tension touchés par la guerre et le terrorisme. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, n'a pas manqué récemment de saluer le rôle "constructif" et "bénéfique" de l'Algérie dans la lutte mondiale contre le terrorisme, exprimant la disposition de son pays à travailler en "étroite collaboration" avec l'Algérie dans ce domaine. De son côté, le président russe, Vladimir Poutine, s'est félicité fin octobre dans un message au Président Bouteflika, que l'Algérie soit "un des Etats influents du monde musulman", exprimant la disponibilité de son pays à collaborer étroitement avec l'Algérie sur différentes questions régionales et internationales, notamment le règlement de la crise syrienne et la lutte contre le terrorisme. Il faut dire que l'Algérie et de nombreux pays et organisations internationales se sont montrés cette année encore plus préoccupés par l'aggravation de la menace terroriste et les risques sérieux qu'elle fait

peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales, ce qui nécessite une riposte "globale", une stratégie "cohérente" et au long cours ainsi que des "synergies" entre les pays engagés contre ce fléau. Au lendemain notamment des attentats de Paris et de Bamako, l'Algérie a tout naturellement exprimé sa solidarité aux Français et aux Maliens et appelé à renforcer la coopération contre le terrorisme.

"Ce fléau appelle une réaction solidaire de toute la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, une réaction qui se doit également d'être lucide pour éviter une fracture civilisationnelle à travers le monde et à l'intérieur des pays, ce qui est l'un des buts recherchés par les commanditaires du terrorisme", a plaidé à l'occasion le Président Bouteflika. L'adoption récente par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution appelant à l'action résolue contre l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) est venue conforter la position de l'Algérie en faveur d'une "riposte globale" et déterminée. Cheval de bataille de l'Algérie en matière de lutte collective contre la terreur, le principe d'une coordination internationale par l'assèchement des sources de financement du terrorisme, l'interdiction du paiement de rançons et la lutte implacable contre les trafics d'armes et de drogue a fini par s'imposer comme une nécessité absolue au fil des drames vécus en direct par l'humanité au cours de l'année qui s'achève.

DÉCÈS DE HOCINE AÏT AHMED

Abderrahmane Youssoufi à Alger pour présenter ses condoléances à la famille

L'ancien Premier ministre marocain et président de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Abderrahmane Youssoufi, est arrivé vendredi dernier à Alger pour présenter ses condoléances fraternelles et exprimer sa sympathie à la famille de son ami, feu Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi passé.

Abderrahmane Youssoufi était en contact permanent avec le défunt Hocine Aït Ahmed auquel le liait une longue amitié remontant aux années de lutte et de combat contre le colonialisme. Les deux hommes étaient connus pour leur lutte contre le colonialisme sur les scènes maghrébine, arabe et internationale et dans les mouvements de libération dans le monde.

ALGÉRIE - IRAN

L'ambassadeur iranien explore les opportunités de partenariat à Biskra

L'ambassadeur d'Iran à Alger, Reda Amiri, était en visite hier à Biskra pour explorer, avec les opérateurs relevant de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Ziban), les opportunités de partenariat dans différents domaines. Le diplomate iranien a visité, à cette occasion, plusieurs unités industrielles dont l'usine de production de chlore, dans la commune d'Oumache, et l'unité de mise en bouteille de l'eau minérale de Guedila, dans la commune de Djemora. L'objectif de cette visite est d'examiner les opportunités de partenariat entre des opérateurs locaux et leurs homologues iraniens dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, a indiqué à l'APS le président de la CCI-Ziban, Abdelmadjid Khobzi. La tournée permettra au chef de la mission diplomatique iranienne à Alger d'apprécier, également, le potentiel que représente la filière des dattes, et d'examiner la possibilité d'exporter ce fruit vers l'Iran. M. Amiri rencontrera aujourd'hui au second jour de sa visite, plusieurs opérateurs économiques locaux avant d'animer une conférence de presse, a ajouté le responsable de CCI-Ziban.

MDN

Saisie de 13,5 tonnes de denrées alimentaires dans l'extrême Sud

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont saisi le 25 décembre 2015, un camion, 13,5 tonnes de denrées alimentaires, 3.600 litres de carburants et 2 détecteurs de métaux", précise le communiqué.

Au niveau de "la 4^e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale d'El-Oued ont appréhendé 2 contrebandiers et ont saisi un camion et 30 q de tabac", a ajouté la même source. Par ailleurs, "dans le cadre de lutte contre l'émigration clandestine, des éléments des gardes-côtes d'Annaba (5^e Région militaire) ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes, à bord d'une embarcation à l'est de Ras El-Hamra à Annaba", conclut le communiqué.

FRANCE

L'Union des mosquées condamne le saccage d'une salle de prière en Corse

L'Union des Mosquées de France (UMF) a condamné avec la plus grande force le saccage d'une salle de prière musulmane vendredi à Ajaccio, en Corse, où des exemplaires du Coran ont également été brûlés, en marge d'une manifestation de soutien à des pompiers et des policiers blessés dans des échauffourées survenues la veille. "L'UMF condamne avec la plus grande force la violation choquante et intolérable d'un lieu de prière et des livres sacrés ainsi que la violence honteuse et inacceptable qui a visé les pompiers et les policiers", a indiqué le président de l'Union, Mohamed Moussaoui dans un communiqué. "Les auteurs de ces violences doivent être recherchés, arrêtés et mis hors d'état de nuire", a-t-il souligné, exprimant "la solidarité de l'UMF et son soutien total aux fidèles de la mosquée saccagée ainsi qu'aux pompiers et au policier blessés." Les attaques vio-

lentes et les profanations qui "se sont multipliées ces derniers mois contre les lieux de culte musulman doivent alerter l'ensemble des concitoyens sur le danger grandissant de voir se développer en France une violence à caractère religieux", a noté M. Moussaoui, ajoutant que cette forme de violence, "encouragée par les adeptes de la surenchère et des amalgames et par les xénophobes et les extrémistes de tout bord", doit être combattue par toutes les forces vives du pays. L'UMF a, en outre, appelé les pouvoirs publics français à renforcer les moyens de protection autour des lieux de culte, tout en invitant les musulmans de France à la vigilance et à la sérénité face à toutes les provocations. "Les lieux de culte, espaces de prière et de recueillement, doivent rester un symbole de paix et de concorde et source d'apaisement et d'espérance", a insisté le communiqué.

ÉTATS-UNIS

Nouvel incendie suspect dans une mosquée de Houston

La police enquêtait, hier, sur un incendie suspect survenu dans une mosquée de Houston, dans le sud des Etats-Unis, une grande association musulmane dénonçant une recrudescence d'attaques depuis l'attentat de San Bernardino. Le feu est "parti de plusieurs points", ce qui le rend "suspect", a indiqué une porte-parole de la police chargée notamment d'enquêter sur les armes et explosifs (ATF) aux médias locaux. L'incendie est survenu vendredi après-midi dans la mosquée "Masjid". Aucun suspect n'a été interpellé hier. "Compte tenu de la hausse récente des incidents haineux visant des mosquées dans tout le pays, nous appelons les forces de l'ordre à enquêter sur un possible mobile discriminatoire derrière cet incendie", a déclaré le directeur du Comité de relations américano-islamiques (CAIR) à Houston, Mustafa Carroll, selon un communiqué de l'organisation. "Les autorités consultent les vidéos des caméras de surveillance et affirment que le feu est « suspect », a ajouté le CAIR dans le communiqué.

ACCORD DE PAIX AU MALI

La mise en œuvre se poursuit

Le Mali, qui avait sombré depuis 2012 dans une grave situation d'instabilité, a connu en 2015 un dénouement de sa crise ayant frappé la région Nord du pays, suite à la conclusion d'un accord de paix et de réconciliation. Au terme de près d'un an de dialogue intermalien, sous l'égide d'une médiation internationale dont l'Algérie était le chef de file, les parties antagonistes maliennes avaient parachevé, en juin 2015, le processus de signature de l'Accord de paix, aujourd'hui en période d'application sous la supervision d'un Comité de suivi présidé par l'Algérie. Des mouvements politico-militaires et des groupes extrémistes armés avaient pris le contrôle, en mars-avril 2012, du vaste Nord malien, avant d'en être chassés en grande partie, à partir de janvier 2013, par une intervention militaire internationale.

L'accord, qui a constitué une étape essentielle sur la voie de l'instauration d'une paix et d'une réconciliation durables au Mali, avait été signé, le 15 mai dernier, par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la «Plateforme d'Alger» et par l'équipe de la médiation internationale, alors que la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) avait procédé à sa signature officielle le 20 juin.

Le document évoque toutes les dimensions pour parvenir à une solution définitive de la crise, y compris les réformes politiques et institutionnelles, de défense et de sécurité. Il comprend également les volets relatifs aux aspects humanitaire, économique, social, de la justice et de la réconciliation. «Je suis très heureux que nos frères (de la CMA) ont cru à la paix et à la main tendue, et fait le déplacement à Bamako pour signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali», avait déclaré alors le Président malien, Ibrahim

Boubacar Keïta. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait considéré que la signature par toutes les parties ouvrait désormais la voie à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix, selon le calendrier établi.

La mise en œuvre de l'Accord de paix en tête des enjeux

L'accord de paix intermalien a été signé, mais sa mise en œuvre reste un enjeu majeur pour que la paix soit durable dans ce pays sahélo-saharien. Après deux réunions, accompagnées de divergences sur la participation de quelques groupes armés maliens, le Comité international de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, installé juste après la signature de l'accord par la CMA, a adopté, lors de sa troisième réunion, son règlement intérieur. Le Comité de suivi de l'Accord, présidé par l'Algérie, a tenu, depuis son installation, six sessions.

La dernière n'ayant pas pu parachever ses travaux, à cause de l'attentat terroriste perpétré contre l'hôtel Radisson Blu à Bamako, plusieurs initiatives ont été enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix, notamment la tenue des rencontres intra et intercommunautaires d'Anefis, l'absence d'incidents majeurs sur le terrain, la tenue de la conférence de Paris d'aide au Mali, le début du rétablissement des services sociaux de base dans le Nord et le lancement du processus de cantonnement et de déploiement des patrouilles mixtes. L'ambassadeur du Mali en Algérie, Nainy Touré, a affirmé récemment que la mise en œuvre dudit accord est «sur la bonne voie». «On a atteint une étape assez intéressante au niveau de l'application de l'Accord de paix au Mali».

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a également affirmé le respect du cessez-le feu par les mouvements politico-militaires, et la mise en œuvre des mesures de confiance. «On observe un climat positif et constructif», a-t-il indiqué. Toutefois, malgré la signature de l'Accord de paix par toutes les parties, le calendrier de mise en œuvre de l'Accord de paix a été relativement entaché par des violations du cessez-le-feu, d'actions des groupes terroristes et d'activités liées au trafic transnational illicite.

Situation sécuritaire et humanitaire toujours précaire

La situation en matière de sécurité au Mali affiche, de temps en temps, une certaine précarité et la menace posée par les groupes terroristes dans l'ensemble de la région du Sahel demeure alarmante, comme l'ont montré les attaques récentes contre l'hôtel Radisson Blu de Bamako, faisant une vingtaine de morts, et dans les régions méridionales, frontalières avec la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, ainsi que des camps des Casques bleus dans le nord du pays.

Concernant les droits de l'homme au Mali, la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA), a signalé, dans un rapport adressé au Conseil de sécurité de l'ONU, de graves violations partout dans ce pays.

C'est pourquoi le gouvernement malien a pris l'engagement de mettre en place la Commission vérité, justice et réconciliation. Par ailleurs, environ 137.500 réfugiés maliens se trouvent toujours dans les pays voisins, dont 33.400 au Burkina Faso, 52.000 en Mauritanie, et quelque 50.000 au Niger, selon des chiffres de l'ONU, rendu public en mai 2015.

MÉTÉO

PEU NUAGEUX



Au Nord, le temps sera peu nuageux, ensoleillé à l'Est et au Sud. Peu nuageux à ensoleillé dans l'extrême Sud.

Températures (maximales-minimales) prévues aujourd'hui :

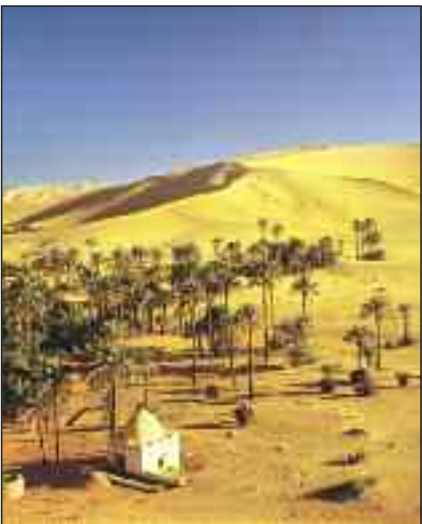
Alger (19° - 5°), Annaba (17° - 4°), Béchar (16° - 3°), Biskra (18° - 6°), Constantine (17° - 2°), Djelfa (12° - 2°), Ghardaïa (15° - 4°), Oran (21° - 9°), Sétif (13° - 0°), Tamanrasset (21° - 7°), Tlemcen (20° - 6°).

ACTIVITÉS DES PARTIS

DEMAIN À 11H

Ahd 54 :
conférence
de presse

Le président du parti ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne, animera demain à 11h une conférence de presse au siège national du parti.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
À TAGHIT ET BÉCHAR
MJS : l'Algérie au cœur
de son Sahara

Dans le cadre du programme de vacances d'hiver, le ministère de la Jeunesse et des Sports organise, sur le thème «L'Algérie au cœur de son Sahara», un programme d'animation et d'échanges au profit de 1.300 jeunes issus de l'ensemble des wilayas, jusqu'au 31 décembre



MERCREDI 30 DÉCEMBRE À 10H

Hommage à Hocine Aït Ahmed



Pour clore le Forum de la mémoire de l'année 2015, le quotidien *El Moudjahid*, en coordination avec l'association Machaâl Echahid, organise, mercredi 30 décembre à 10h, un hommage au défunt Hocine Aït Ahmed.

CE MATIN À 8H30, AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Signature de deux conventions
environnementales algéro-belges

Dans le cadre du renforcement de leur coopération bilatérale dans les domaines de l'environnement et du développement durable, l'Algérie et la Belgique procèderont ce matin à 8h30, au siège du ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement à Kouba, à la signature de deux conventions spécifiques pour deux projets environnementaux.

CE MATIN À 11H À L'ESAA

Conférence de presse

Le secrétariat d'Algeria Model United Nations organise une conférence de presse, ce matin de 11h à 12h, à l'École supérieure algérienne des Affaires.

CET APRÈS-MIDI À LA SALLE FRANTZ-FANON

Le cancer mélanome

L'association nationale Nour-Doha organise cet après-midi à 13h à la salle Frantz-Fanon de Riad El Feth une journée sur « le cancer mélanome ».

MARDI 5 JANVIER À 8H30

À L'HÔTEL EL-AURASSI

« La loi de finances pour 2016
et son impact sur l'entreprise »

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie «CACI» organise, sous le haut patronage des ministres du Commerce et des Finances, le mardi 5 janvier à 8h30 une journée d'information sur «La loi de finances pour 2016 et son impact sur l'entreprise».

DU 11 AU 14 JANVIER SUR L'ESPLANADE
DE L'HÔTEL HILTON
10^e édition du SIEL

Sous le patronage du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, l'esplanade de l'hôtel Hilton accueillera, du 11 au 14 janvier, la 10^e édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités, organisé par ExpoEd. SIEL réunira plus de 250 représentants de marques nationales et internationales.

CE MATIN À 8H À BLIDA
Rencontre sur l'emploi
et l'entrepreneuriat

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi, présidera ce matin à 8h au siège de la wilaya la cérémonie d'ouverture de la rencontre sur l'emploi et l'entrepreneuriat et du salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

CE MATIN À 8H30 À L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE D'HÔTELLERIE
ET DE RESTAURATION15^e conférence sur la formation
par apprentissage

La 15^e conférence sur la formation par apprentissage aura lieu les 28 et 29 décembre à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, sous l'égide du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki. La rencontre regroupera les cadres du secteur, les représentants d'établissements et instituts de formation et d'enseignement professionnels et les partenaires économiques. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, présidera l'ouverture des travaux ce matin à 8h30.

CE MATIN À 9H À L'INSP

Session ordinaire du
Conseil National des
Personnes Handicapées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera, ce matin à 9h, à l'Institut National de la Santé Publique -El Biar, l'ouverture de la session ordinaire du Conseil National des Personnes Handicapées.

CE MATIN À 11H
AU CENTRE CULTUREL
AÏSSA-MESSAOUDI
M. Bouchouareb invité
du Forum de la radio

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, sera l'invité du forum de la radio Chaîne I, ce matin de 11h à 13h.

CET APRÈS-MIDI À 14H
AU PALAIS DES EXPOSITIONS
Rencontre-débat

Dans le cadre du suivi du programme de coordination et de concertation avec les principaux partenaires économiques et les professionnels, le ministère du Commerce organise, sous la présidence de M. Bakhti Belaïb, ministre du commerce, une rencontre-débat, cet après-midi à 14h au Palais des Expositions-salle El Djazair.

MARDI 5 JANVIER
À 14H40^e anniversaire de
l'arabisation du
journal
El Djoumhouria

Le journal *El Djoumhouria* célèbre, en coordination avec l'association des Amis de la République, le quarantième anniversaire de l'arabisation du journal. La cérémonie aura lieu mardi 5 janvier à partir de 14h au siège du journal, en présence du ministre de la Communication, M. Hamid Grine.



FUNÉRAILLES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

Intenses préparatifs

Les préparatifs des funérailles du révolutionnaire et fondateur du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier, se poursuivent dans un climat serein dans la commune d'Aït Yahia où la population, l'Assemblée populaire communale, en étroite collaboration avec la fédération de la wilaya de Tizi-Ouzou du FFS, se sont intensément mobilisées pour assurer des obsèques grandioses au défunt. Tous les moyens ont été mis en place dans cette commune pour assurer à Dda l'Hocine des funérailles dignes de son long parcours de la cause nationale, de la démocratie et des droits de l'homme. Ces préparatifs intenses se déroulent pendant que des citoyens continuent d'affluer au village, Ath Ahmed, commune d'Aït Yahia (Aïn El Hammam), pour présenter leurs condoléances à la famille du défunt et visiter la maison qui l'a vu naître et grandir. Le mausolée du Cheikh Mohand Oulhocine, grand-père du défunt, accueille quotidiennement

des centaines de personnes depuis l'annonce du décès du chef révolutionnaire Hocine Aït Ahmed. Le comité d'organisation des funérailles de l'ancien président du plus ancien parti d'opposition en Algérie compte mettre le paquet pour que l'enterrement de Dda l'Hocine soit historique et digne de l'estime et le respect que lui vouent le peuple algérien tout entier et de tous les révolutionnaires, hommes politiques et les militants des droits de l'homme du monde entier. Tout est discuté et débattu avant qu'il ne soit décidé, tel est le principe du fonctionnement de ce comité d'organisation dans lesquels sont représentés les comités du village de la commune d'Aït Yahia et les responsables du FFS, parti fondé par le défunt en septembre 1963. Pour la réussite de ces obsèques, la fédération du FFS a procédé à l'installation de quatre commissions qui sont chargées de tâches bien précises, nous a déclaré le premier responsable de cette fédération. Il s'agit des commissions transports,



ordre et organisation, logistique et communication. Le fédéral du FFS a aussi indiqué que le cortège funèbre du défunt devrait arriver au village Ath Ahmed, vendredi prochain à 7h, en

précisant qu'il soit fort possible que le cortège marque une halte dans la ville des Issers, et au niveau de la placette de l'ancienne mairie de la ville de Tizi-Ouzou, là où le défunt avait proclamé en septembre 1963, la naissance du Front des forces socialistes. Pour le maire de la commune d'Aït Yahia, Djilali Benouamer, la dépouille du chef historique sera exposée au niveau du stade du village Tissirt Ncheikh, situé à un peu plus d'un kilomètre de la dernière demeure choisit de son vivant par le défunt, à savoir la zaouia de son grand-père Cheikh Mohand Oulhocine et plus précisément à côté de la tombe de sa mère, située à l'entrée du mausolée. Tous les moyens nécessaires à l'organisation de funérailles dignes de Dda l'Hocine ont été mis à la disposition de la commune et du village Ath Ahmed par les services de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-il assuré, en précisant que des réunions se tiennent chaque jour pour que l'enterrement se déroule dans de très bonnes conditions. L'entrée des

véhicules des particuliers est strictement interdite au village. Des aires de stationnements sont aménagées dans les différentes entrées du village et des navettes de transports en commun de voyageurs sont programmées à partir de ces points pour permettre à tout le monde d'assister aux funérailles. Le secrétaire général de la wilaya de Tizi-Ouzou, en compagnie de membres de l'exécutif de la wilaya, s'est rendu samedi dernier sur les lieux pour constater de visu l'état d'avancement des travaux d'aménagement du stade devant accueillir la dépouille du défunt, les plateformes de stationnement ainsi que d'autres travaux d'embellissement et de nettoyage des accotements des routes menant au village du défunt où sont attendues de plus hautes personnalités, aussi bien nationale qu'internationale, pour rendre un dernier hommage à l'homme de principe, de sagesse et de raison que fut le grand révolutionnaire Hocine Aït Ahmed.

Bel. Adrar

LE PRÉSIDENT DE LA RASD : « Un homme qui a laissé son empreinte dans l'histoire de l'Algérie »

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz a souligné que l'Algérie a perdu en la personne de Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier à l'âge de 89 ans, "un homme qui a laissé son empreinte dans l'histoire et le combat du pays". "C'est avec une grande affliction que nous avons appris la nouvelle du décès de Hocine Aït Ahmed, ancien président du Front des forces socialistes (FFS) et l'un des dirigeants de la glorieuse guerre de Libération", écrit le président sahraoui dans un message de condoléances adressé au Président de la République Abdelaziz Bouteflika. "Avec la dispa-

rition de ce moudjahid, l'Algérie perd l'un de ses hommes qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire et le combat du pays pour l'indépendance et se sont sacrifiés pour l'instauration de la paix, de la démocratie, de la réconciliation et la réforme démocratique", ajoute le président Abdelaziz. "Au nom du peuple et du gouvernement sahraouis, ainsi qu'en mon nom personnel, je vous présente mes sincères condoléances. Je tiens également à assurer à travers vous, la famille révolutionnaire, la famille du défunt et le peuple algérien frère, de notre profonde sympathie", conclut le président sahraoui dans son message.

ASSOCIATION MALG : « Le défunt incarnait l'idéal national de la résistance contre l'occupant français »

L'Association du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales) durant la guerre de Libération nationale, a rendu hommage, hier, au défunt Hocine Aït-Ahmed qui "incarne l'idéal national de la résistance contre l'occupant français". "Les membres de l'Association des anciens moudjahidine du MALG s'inclinent avec respect devant la mémoire du regretté Hocine Aït Ahmed, l'homme et le militant qui incarnait l'idéal de résistance contre l'occupant colonial", est-il souligné dans le communiqué signé par le président du MALG, Dahou Ould Kablia. "Au déclenchement de la Révolution en 1954, Aït Ahmed a été le messager clairvoyant du FLN, notamment aux Nations unies pour faire connaître la voix d'un peuple farouchement décidé à recouvrer sa liberté et son indépendance", souligne le communiqué. Le défunt n'a cessé de montrer la voie à suivre pour construire une Algérie "réellement démocratique, fraternelle et moderne qui offrirait à ses enfants (...) la liberté, la paix, la justice et le progrès". De son côté, le président de l'Association nationale des moudjahidine de la Fédération du FLN de France 1954-1962 (wilaya 7 historique), Mohand Akli Benyounès, a relevé que Hocine Aït Ahmed fut parmi les "initiateurs de la préparation du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er}-Novembre 1954",

ajoutant qu'il fut aussi "le premier représentant de l'Algérie combattante à la conférence de Bandung (Indonésie)". Il s'agit également d'un "moudjahid infatigable de la lutte pour la libération nationale et du processus démocratique" en Algérie, a-t-il ajouté. De son côté, M^{re} Ali Haroun, ex-membre du Haut comité d'Etat (HCE), a mis en exergue le "combat pacifique" de Hocine Aït Ahmed, pour la démocratie et son rôle durant la guerre de Libération nationale.

Pour sa part, le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a rappelé que le défunt a été "un des héros ayant préparé et déclenché la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954". Il a ajouté qu'Aït Ahmed avait fondé un parti politique en 1963 pour "défendre les libertés et la démocratie et édifier par là même un Etat démocratique". Pour sa part, le président de la Coordination nationale des droits de l'homme, Salah Debouz a qualifié Hocine Aït Ahmed de "symbole de la liberté et une des grandes figures de la Révolution". Il a relevé aussi que le défunt "a défendu, à travers son parcours militant, les libertés et de la dignité humaine", appelant le peuple algérien à "respecter cette icône de la Révolutionné et s'inspirer de ses idéaux".

Le FFS tiendra les Algériens informés sur l'organisation des funérailles

La direction nationale du parti du Front des forces socialistes (FFS) s'est engagée hier à maintenir les Algériens informés sur l'organisation de l'accueil de la dépouille mortelle, du défunt Hocine Aït Ahmed et de son enterrement, prévu respectivement le 31 décembre 2015 et le 1^{er} janvier 2016. "La direction nationale du FFS qui agit, en concertation avec la famille Aït-Ahmed, tiendra la popu-

lation aussitôt informée des détails relatifs à l'organisation des conditions d'accueil de la dépouille mortelle le jeudi 31 décembre et du déroulement des funérailles le 1^{er} janvier" 2016, a précisé le FFS dans un communiqué. La direction du FFS informe, selon la même source, que "les dispositions, d'ordre technique, pour garantir la sécurité sur la voie publique seront prises en coordination avec

les autorités". Le FFS a appelé "ses militants et ses sympathisants à rester vigilants à chaque instant, dans leurs propos et leurs actes, pour que ce moment historique reflète les valeurs de dignité démocratique et de grandeur patriotique du héros que vient de perdre l'Algérie". Le parti qui se dit, dans le même communiqué, "profondément touché par l'ampleur de l'émotion populaire qui s'est exprimée

à l'annonce du décès de Hocine Aït Ahmed, continue à recevoir de la part des citoyens et des acteurs sociaux et politiques, en son siège national et à travers ses structures sur l'ensemble du pays, les hommages et les marques de respect pour le parcours historique et politique exemplaire de ce dirigeant unanimement reconnu comme hors du commun", conclut le communiqué.

37^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE HOUARI BOUMEDIÈNE

La légitimité par les réalisations

L'anniversaire de la disparition de Houari Boumediène en décembre 1978 est un moment privilégié pour revisiter la personnalité de cet homme politique aux qualités exceptionnelles et quelques aspects d'une œuvre qui a marqué l'histoire de l'Algérie que ce soit durant la lutte de Libération nationale ou après l'indépendance, notamment à partir du sursaut révolutionnaire du 19 juin 1965 qui a vu l'avènement du Conseil de la révolution dont il a assuré la direction.

Un redressement justifié par la nécessité de mettre fin aux dérives aux conséquences préjudiciables. L'impact de la politique internationale initiée par Boumediène sur l'évolution du monde a été tout aussi retentissant avec la place redonnée au mouvement des non alignés dans un monde dominé par les deux blocs et aux revendications par les pays du Tiers monde d'un nouvel ordre inter-

national plus juste. Parmi les actions innombrables qu'a initiées Boumediène dans les domaines politique et économique il y a lieu de citer la priorité donnée à la construction de l'Etat et où il s'agissait selon la formule célèbre de bâtir des institutions qui survivront aux événements et aux hommes. Une tâche à laquelle il fallait s'atteler en commençant par la promulgation des textes régissant l'organisation et le fonctionnement des collectivités de base (APC, APW).

Dans le domaine économique la doctrine prônée par Boumediène repose sur la nécessité de donner tout son sens au principe du droit des peuples de disposer de leurs ressources naturelles.

D'où les nationalisations qui ont fait rentrer les uns après les autres différents secteurs et activités dans le giron de l'Etat (banques, assurances, mines,



transport, commerce extérieur...) avec le tournant décisif constitué par la nationalisation des hydrocarbures un certain 24 février 1971. Pour donner une forte impulsion à la croissance, la démarche a

consisté à opter pour une ambitieuse politique d'industrialisation dénommée industries industrialisantes dont le théoricien est l'économiste Destanne de Bernis qui préconisait de commencer par construire les grands complexes (sidérurgique, etc.) qui auront l'effet d'entraînement de noircir la matrice industrielle et au bout du compte de satisfaire les besoins en produits du pays tout en propulsant son développement à un haut niveau. Parallèlement ont été progressivement mises en place les sociétés nationales pour créer la richesse et les emplois. Le lancement des plans quadriennaux et les programmes de développement des wilayas devaient traduire concrètement la vision d'un développement local équitable de toutes les régions du pays. Des projets d'envergure tels que la transsaharienne, les 1.000 villages socialistes agricoles dans le cadre

de la révolution agraire, le barrage vert où on a vu la mise à contribution des éléments de l'ANP devaient participer à l'œuvre de transformation du paysage économique. Les choix cardinaux concernant la médecine gratuite, la démocratisation de l'enseignement avec à l'appui d'importantes enveloppes budgétaires reflètent le souci de garantir l'égalité des chances et de lutter contre l'exclusion et la marginalisation.

Sur le plan international le soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde (mouvements de libération nationale) au premier rang desquelles la cause palestinienne a été une constante de la diplomatie algérienne. Un militantisme humaniste qui aura valu à l'homme un grand respect de la part de ses citoyens et de la communauté internationale tout entière.

M. Brahim

COLLOQUE NATIONAL À MILA

Le rôle de la diplomatie algérienne sous Boumediène

La diplomatie algérienne sous le défunt président Houari Boumediène est le thème central du 25^e colloque national consacré hier à Mila à cette figure de l'histoire nationale contemporaine, à l'occasion du 37^e anniversaire de sa disparition. Les intervenants qui se sont succédé à la tribune lors de cette rencontre de trois jours, ouverte à la maison de la culture Moubarek El- Mili à l'initiative de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et de la wilaya de Mila, ont mis l'accent sur l'action de Boumediène en faveur des mouvements de libération et des opérations de décolonisation à travers le

monde. Pour l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Louay Aïssa, "l'Algérie et Boumediène méritent des statues à travers le monde en hommage à leur soutien de toutes les causes justes dont la Révolution palestinienne".

Le même intervenant qui s'exprimait devant une salle archicomble, a relevé le rôle de l'Algérie dans le renforcement de la position de la Palestine sur la scène internationale et rappelé que c'est à partir d'Alger que fut proclamé l'Etat de Palestine. De son côté, le chef de la délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et ancien

président de gouvernement sahraoui, Mohamed Lamine Ahmed, a souligné "l'appui accordé par l'Algérie et par le président Boumediène à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui". Des jeunes venus de différentes wilayas prennent part à ce colloque pour "témoigner leur fidélité aux idéaux des chouchada et des héros de la patrie, dont le défunt président Boumediène au passé glorieux durant la Révolution comme dans l'édification du pays", a souligné dans son allocution le secrétaire général de l'UNJA, Tahar Kaïs. Le wali de Mila, Abderrahmane Madani-Fouath, pré-

sidant l'ouverture de la rencontre, a indiqué que l'Algérie est "fière de ses fils de la carrure de Houari Boumediène dont le leitmotiv était «construire un Etat qui ne disparaît pas avec la mort des hommes». La séance d'ouverture de la rencontre a donné lieu à la présentation d'un documentaire sur les positions de Boumediène à l'égard de nombre de questions internationales ainsi qu'à la distinction des hôtes sahraouis et palestiniens et de plusieurs figures nationales. Dans l'après-midi, l'hôpital de Chelghoum Laïd a été baptisé du nom de Houari Boumediène.

Investiture de Roch Marc Christian Kaboré

M. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, remet un message du Chef de l'Etat au Président burkinabé.

P. 32

19 Rabie El Aouel 1437 - Jeudi 31 Décembre 2015 - N°15633 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
EUROPÉENNE
**L'Algérie, un partenaire
de premier plan**

P. 11

ÉDITORIAL

DIVERSIFICATION EN ACTES

Bien sûr, mais qui ose le nier, le contexte est difficile avec la chute des recettes pétrolières. Et alors faut-il pour autant se livrer à la fatalité et attendre ou bien prendre des mesures courageuses qui puissent réduire l'impact de la crise ? Le gouvernement, sur orientation du Chef de l'Etat, a opté pour l'action, la réforme et non l'alarmisme et l'immobilisme.

Ces mesures se retrouvent dans la loi de finances 2016, signée, hier, par le Président de la République. Il s'agit d'une loi qui consacre la croissance et non pas l'austérité, puisque la dépense publique est maintenue, c'est-à-dire que l'Etat investit toujours, mais avec davantage de rationalisation et de rigueur. Le budget de l'Etat est désormais fondé sur le principe de la substitution progressive des recettes pétrolières par les recettes ordinaires. C'est là très certainement que réside la réforme majeure, l'exécutif ayant décidé, sur orientation du Président, de faire en sorte que la diversification de l'économie ne soit pas un slogan, mais se traduise en actes.

A cette loi de finances viennent s'ajouter d'autres textes, tous aussi importants les uns que les autres, comme la nouvelle loi sur la normalisation, le nouveau Code des investissements ou la loi d'orientation pour la promotion des PME. Ce sont bien des réformes structurelles qui engagent le pays sur la voie de la diversification de son économie, le renforcement de sa souveraineté et l'indépendance de sa décision politique.

Mus par une mauvaise foi évidente, les détracteurs de la loi de finances n'ont retenu que certaines mesures et les ont exposées, de manière alarmiste, dans le but évident de faire peur aux citoyens et provoquer une certaine panique, comme la hausse symbolique des carburants, de l'électricité et de l'eau ou l'ouverture du capital des entreprises publiques à l'actionnariat national résident. Pas un mot sur les transferts sociaux, les nouveaux projets inscrits, les encouragements à l'investissement introduits en vue de générer davantage de croissance hors hydrocarbures. Pas un mot sur la valeur ajoutée que peut générer l'ouverture du capital conçu comme un moyen d'aider l'entreprise publique à mieux s'intégrer à la concurrence globale. Pas un mot sur la préférence accordée à la production nationale. Pas un mot sur les performances du secteur public industriel et le secteur minier qui ont enregistré une croissance de 5,7% et 5,9% respectivement au premier semestre 2015.

Bref, toutes les questions positives sont ou bien omises ou bien déformées afin d'assombrir le tableau, d'amoindrir le travail de l'Exécutif et assourdir ainsi l'atavisme partisan, forcément réducteur et sectaire, que le ministre des Finances a comparé au strabisme qui déforme la vue, mais qui heureusement se corrige. Aussi, s'il est vrai que la conjoncture est délicate, c'est à nous de l'affronter avec optimisme, dans l'union et la cohésion, et de relever le défi, celui de ne compter que sur soi, sur nos propres ressources, de bâtir une économie diversifiée et une société tolérante et épanouie, ouverte sur elle-même et le monde.

EL MOUDJAHID

CONSEIL DES MINISTRES : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SIGNE LA LOI DE FINANCES 2016

SOUTIEN À LA CROISSANCE



Ph : Yacel

Révision de la Constitution : faire progresser l'Etat de droit

Intervenue dans une conjoncture économique difficile, la loi de finances 2016, cherche à optimiser les ressources financières sur fond de baisse drastique des recettes pétrolières, mais sans remettre en cause les objectifs de croissance ni les équilibres sociaux. Cette loi vise la gestion prudente des ressources budgétaires dans un contexte de crise financière tout en consacrant un cadre incitatif à la relance de l'investissement productif qui figure parmi les priorités du gouvernement comme une alternative indispensable à la politique de l'économie rentière.

PP. 3-4-5

CONSEIL DE LA NATION Le RND garde la majorité

P. 6

Centre de presse d'El Moudjahid



Ph : Y. Cheurfi

HOMMAGE À HOCINE AÏT AHMED

L'homme de tous les combats

P. 7

La dépouille du défunt arrive aujourd'hui à Alger

Les honneurs lui seront rendus par la Garde républicaine. Son cercueil sera recouvert de l'emblème national pour lequel il a combattu. Une veillée de recueillement à sa mémoire est prévue au siège national du parti à Alger. L'enterrement aura lieu après la prière du vendredi, au village Ath Ahmed dans la commune d'Ath Yahia.

P. 7

Centre de presse d'*El Moudjahid*

HOMMAGE À HOCINE AÏT AHMED

L'homme de tous les combats

Faits du hasard, le Forum de la mémoire d'El Moudjahid, initié en coordination avec l'association Machaal Echahid, a clôturé l'année 2015, par un vibrant hommage à Hocine Aït Ahmed, le dernier des neuf pères du 1^{er}-Novembre 1954, rappelé à Dieu le 23 de ce mois. Un des symboles de la libération du pays qui, déjà, en 1947, déclarait : « Nous obtiendrons l'indépendance par le sang s'il le faut ». L'histoire lui a donné raison.

«**D**a El Hocine» une des figures emblématiques du mouvement national et de la glorieuse Révolution de Novembre retourne aujourd'hui au pays, pour être inhumé dans sa terre natale auprès de ses ancêtres. Hier, au Forum de la Mémoire d'*El Moudjahid*, dont la principale devise est «Afin que nul n'oublie», a consacré un hommage à l'homme que tous qualifient de père de la nation algérienne. Des moudjahidines, se sont donnés rendez-vous, pour évoquer le souvenir de cet homme qui a écrit son nom en lettres d'or sur les pages du livre d'Histoire de l'Algérie engagé dans la lutte contre le colonialisme. Tous sont revenus sur le parcours, du dernier survivant des neuf révolutionnaires (Larbi ben M'hidi, Rabah Bitat, Mustapha Ben Boulaid, Krim Belkacem, Mohamed Boudiaf, Didouche Mourad ; Ahmed Ben Bella et Mohamed Khider) qui avaient pris la décision de déclencher une des plus grandes révolutions du siècle dernier. Aussi, pour Lamine Khene, dernier survivant du GPRA, le grand mérite de la création du gouvernement Provisoire de la République algérienne revient à Hocine Ait Ahmed, qui dit-il, avait avec Abane Ramdane, décidé de la mise en place de cette instance qui parlerait au nom du FLN et de l'ALN, et dont la mission était de négocier avec le colonisateur d'égal à égal. C'est-à-dire mener des discussions entre deux Etats. Pour le journaliste Mahmoud Boussoussa, parler de Hocine Ait Ahmed, c'est parler de l'homme qui a milité pour l'unité nationale, pour la justice sociale, la défense des peuples en quête de liberté du joug colonial, notamment le peuple palestinien. Pour sa part, le militant de base du FFS, Nait Abdellah Rabah, a mis en relief le côté intellectuel du défunt, et sa persévérance dans les études, qui l'ont mené jusqu'à la thèse de doctorat en Sciences politiques intitulé «L'Afro-fascisme». M. Nait Abdellah qui a côtoyé le



Photos : Y. Cheurfi

militant, a démenti ce qui a été rapporté sur les réseaux sociaux. Des informations qui font de Hocine Ait Ahmed le premier Algérien titulaire d'une licence, ou celle où il est dit que l'ancien président américain Bill Clinton avait été l'un de ses élèves.

L'intervenant a expliqué, que Hocine Ait Ahmed a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université de Nancy (France) et qu'il était l'auteur de plusieurs ouvrages portant sur les droits de l'homme. Il a aussi rappelé, que Hocine Ait Ahmed avait présidé la délégation algérienne qui avait assisté à la conférence de Bandung, au mois d'avril 1955, et qu'il avait réussi à internationaliser la question algérienne. Et qui a marqué la naissance de la di-

plomatie algérienne. Parmi les intervenants, Mohamed Ghafir, un moudjahid de la Fédération de France du FLN. Emprisonné, et présenté devant le tribunal de la Seine, Paris, le 8 octobre 1958, (20 jours après la création du GPRA), il se souvient encore de cette déclaration, que son avocat Mourad Oussedik lui avait demandé d'apprendre par cœur et de la réciter devant les juges. La déclaration rédigée par Hocine Ait Ahmed, résonne encore dans sa tête. Il n'a oublié aucun mot. Elle mérite d'être connue. En voici le contenu « Monsieur le président, Nous sommes des Algériens, à ce titre nous n'avons fait que notre devoir au service de la révolution de notre peuple. Nous nous considérons comme des soldats qui se bat-

tent et savent mourir pour leur idéal. Ainsi, nous faisons partie intégrante de l'Armée de Libération Nationale, nous avons des chefs à qui nous devons obéissance. Nous avons un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, que nous reconnaissons seul capable de nous administrer sa justice. Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. Quel que soit votre verdict, nous demeurons convaincus que notre cause triomphera parce qu'elle est juste et parce qu'elle répond aux impératifs de l'Histoire. Face à ce tribunal, à la mémoire des martyrs, Algériens morts pour la libération de leur patrie. Nous observons une minute de recueillement. Vive l'Algérie libre indépendante. vive le FLN et son ALN. Vive la République algérienne. Vive la révolution algérienne.» Tous les témoignages, ont porté sur les qualités de ce grand moudjahid que l'Algérie vient de perdre, mais qui reste dans le cœur des Algériens, car il a passé la totalité de sa vie à militer pour ce pays qui est le notre, libre et indépendant, grâce aux hommes de la trempe de Hocine Ait Ahmed.

Nora Chergui

Cherif Jalil

FUNÉRAILLES À TIZI-OUZOU

Le village Ath Ahmed fin prêt

A la veille de l'arrivée de la dépouille du chef historique, Hocine Ait Ahmed, à l'aéroport international Houari Boumediene, une veillée funèbre a été organisée par le Front des forces socialistes (FFS) à Tizi-Ouzou durant la soirée d'hier a annoncé dans un communiqué rendu public par la fédération de wilaya du parti. Une autre veillée aura lieu aujourd'hui au siège fédéral du FFS. Au village Ath Ahmed, commune d'Ait Yahia, les préparatifs des funérailles sont pratiquement terminés. Ils ne reste que quelques détails qui devaient être réglés dans la soirée d'hier. Les organisateurs de ces funérailles sont sur tous les fronts. Pour ne pas perturber sa mission, le comité d'organisation de ce rendez-vous a appelé les citoyens à ne pas se rendre aujourd'hui au village Ath Ahmed qui ne peut contenir les milliers de personnes ayant exprimé le vœu d'y passer la nuit pour pouvoir assister demain à l'enterrement de Si LHocine Ait Ahmed. D'ailleurs, selon toujours le même comité, la route menant au village Ath Ahmed sera fermée aujourd'hui à la circulation. Par ailleurs, les funérailles seront retransmises en direct sur par la télévision nationale (ENTV), a annoncé le même comité pour rassurer ceux qui ne pourront pas assister aux obsèques. Plusieurs personnalités nationales de différents horizons, politiques, culturelles et historiques, à leur tête le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le directeur du cabinet du Président de la République et secré-



taire général du RND, Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, se rendront au village Ath Ahmed

pour rendre un dernier hommage au défunt.

Bel. Adrar

La dépouille arrivera aujourd'hui à 16 heures à l'aéroport d'Alger

La dépouille de feu Hocine Ait Ahmed arrivera aujourd'hui à 16 heures à l'aéroport d'Alger, a indiqué hier le Front des forces socialistes (FFS) dans un communiqué. Des honneurs lui seront rendus par la Garde républicaine, en présence de sa famille et des membres de la direction nationale du FFS, indique le communiqué, précisant que son cercueil sera recouvert de l'emblème national pour lequel il a combattu. Une veillée de recueillement à sa mémoire est prévue au siège national du parti à Alger, alors que la levée du corps se fera le 1^{er} janvier 2016 à 7h00 et l'enterrement aura lieu après la prière au village Ath Ahmed dans la commune d'Ath Yahia. Le Coran l'accompagnera à sa dernière demeure. Le cortège funèbre traversera, notamment les communes de Belouizdad (Alger), des Issers (Boumerdès) et de Tizi Ouzou, précise la même source. Les funérailles de l'ancien chef historique «seront nationales et populaires pour permettre au peuple et au pays auxquels il a dédié sa vie de lui rendre un dernier hommage», souligne le FFS.

Libération rend un vibrant hommage au résistant contre la domination coloniale

Le quotidien français *Libération* a rendu, dans son édition de mercredi, un vibrant hommage à Aït Ahmed, ce dirigeant politique dont l'itinéraire "symbolise une valeur très ancrée dans la société algérienne: la résistance contre la domination coloniale". Sous la plume de la journaliste indépendante, José Garçon, qui a couvert pour *Libération*, durant plus d'une décennie, l'Algérie et le Maghreb, le journal a consacré une page complète à cet "idéaliste, pragmatique et infatigable stratège d'une démocratisation de son pays". Pour la journaliste, qui avait côtoyé le fondateur du Front des forces socialiste (FFS), Aït-Ahmed est "un long rêve de liberté et de démocratie" et "le visionnaire qui contesta, dès l'indépendance, le parti unique". Brossant un portrait d'un "opposant irréductible", José Garçon estime qu'il a su mener "toujours de pair réflexion, pédagogie politique et action en proposant inlassablement des solutions politiques et pacifiques pour sortir de l'impasse".

"Parmi tous les événements qui ont jalonné l'itinéraire de cet animal politique qui ne conçut jamais la politique comme une carrière et qui a toujours préféré incarner la société que l'Etat", Aït Ahmed, rappelle la journaliste, a été le premier à faire, durant les années 1990, de la paix "la priorité des priorités". Elle n'a pas tari d'éloges à l'égard de ce dirigeant politique "hors norme" qui était "trop intègre, trop lucide, trop fidèle à ses convictions, trop dénué de complexes et de tabous" et pour qui le patriotisme (après la décolonisation de l'Algérie) est la démocratie. "Ce solitaire, qui se méfiait des mots comme si sa vie politique l'avait persuadé qu'ils servent avant tout à trahir", aura tout sacrifié à une Algérie dont il ne voulait retenir que le meilleur", estime José Garçon, rappelant que le défunt n'avait jamais renoncé à ses "rêves de vivre et d'aimer en offrant tout ce que je suis dans un nid silencieux, loin d'ici et d'ailleurs", comme il l'avait écrit en 2010.

FUNÉRAILLES NATIONALES ET POPULAIRES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

L'ADIEU ET L'IDÉAL

ÉDITORIAL

Message

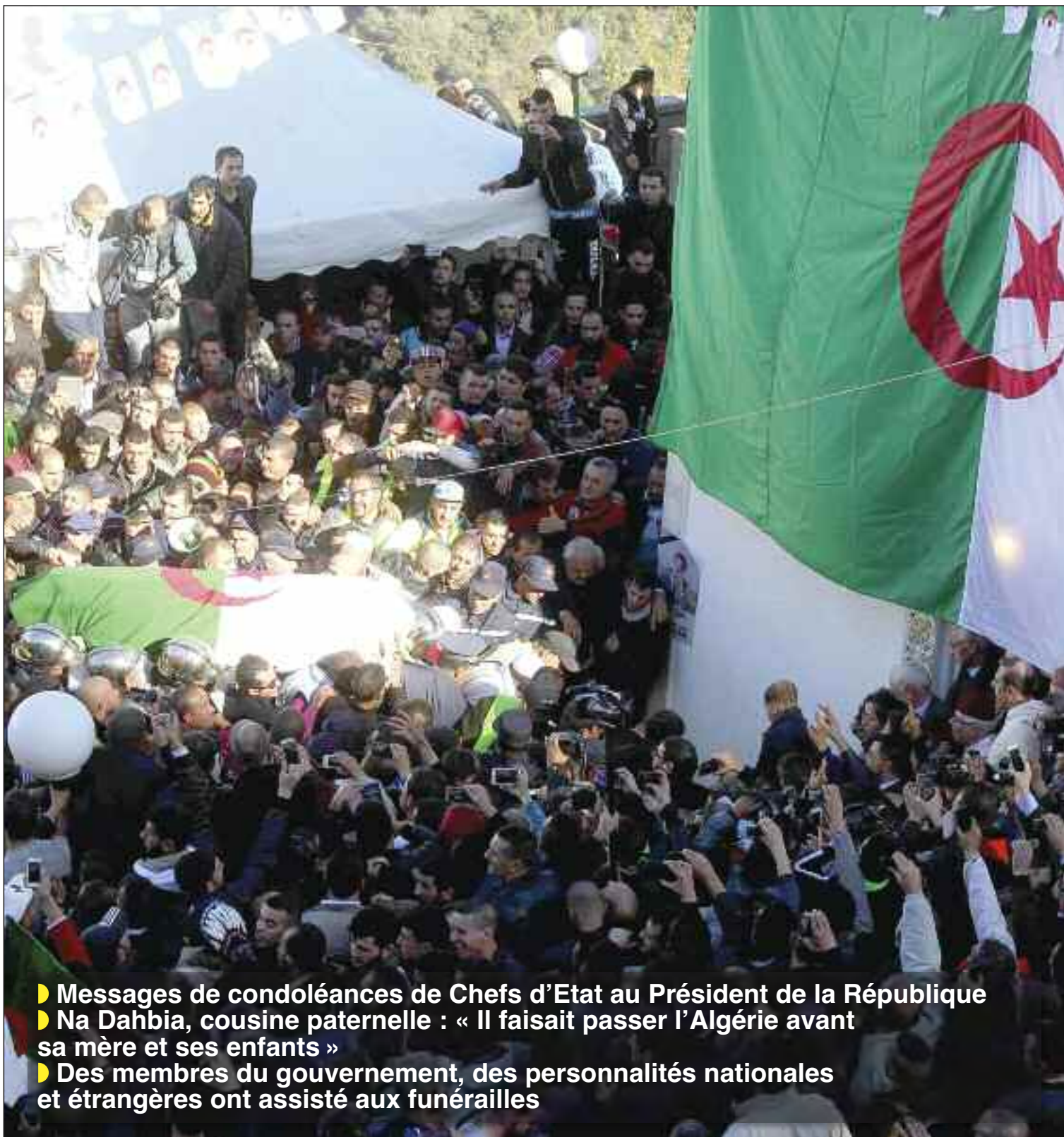
● L'enterrement de Si Hocine Aït Ahmed, le combattant de l'Indépendance et le militant de la démocratie, a eu lieu dans le village natal qui porte son nom. Dans une atmosphère de deuil national, digne d'un homme d'État, la Garde républicaine lui a rendu les honneurs, et des milliers de citoyens, venus de différentes régions du pays, ont accompagné le dirigeant historique à son ultime demeure où il repose désormais pour l'éternité auprès des siens.

L'élan populaire qui a caractérisé ses funérailles traduit fidèlement la grande estime dont il bénéficie, aussi bien au sein de la classe politique, du mouvement associatif que du simple citoyen. Son parcours exemplaire, la force et la justesse de ses convictions, l'amour de sa patrie, son éducation familiale, sa culture, sa sagesse et son humilité constituent autant de stations éclairantes qui expliquent l'étendu du respect qui lui est dû et qui se situe bien au-delà des marquages confrériques, régionalistes, idéologiques, partisans ou politiques.

L'homme et ses idées ne peuvent être enfermés dans ces ghettos.

Oui, Si Hocine Aït Ahmed appartient, certes, à tous les Algériens, mais il appartient également à toute l'humanité, du fait que les valeurs qu'il a toujours défendues, celles de la dignité, de la justice, de la Révolution et de la démocratie sont universelles. Et c'est ce message, qui est loin de tout sectarisme, de toute momification, fait de raison, de tolérance et d'ouverture, que nous gardons de cet homme honnête, juste et bon, dans notre défi actuel et à venir, celui de baliser le chemin pour édifier une société moderne et démocratique, solidaire et prospère, sans heurt et sans douleur, de manière apaisée, pour l'épanouissement de l'individu et de la collectivité.

EL MOUDJAHID



- Messages de condoléances de Chefs d'Etat au Président de la République
- Na Dahbia, cousine paternelle : « Il faisait passer l'Algérie avant sa mère et ses enfants »
- Des membres du gouvernement, des personnalités nationales et étrangères ont assisté aux funérailles

De différentes wilayas du pays, des milliers de citoyens, jeunes et moins jeunes, ont afflué vers Aïn El Hammam, sur les hauteurs de Tizi-Ouzou, pour accompagner à sa dernière demeure le Moudjahid Hocine Aït Ahmed, le patriote et le démocrate, dont la stature nationale et internationale, a marqué notre histoire contemporaine. Parce qu'il faisait partie d'une génération d'hommes qui ont toujours été aux côtés de leur peuple, dans les moments les plus difficiles, il a la reconnaissance de la nation algérienne libre et souveraine.

(Lire en pages 3-4 et 5)

De nos envoyés spéciaux : Karim Aoudia, Y. Cheurfi et Billel

FUNÉRAILLES NATIONALES ET POPULAIRES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

L'ADIEU ET L'IDÉAL

D'abord, ce flot considérable d'instructions venues de la haute sphère : «Nous avons été instruits par la présidence de la République, de la chefferie du gouvernement et du Premier ministre lui-même pour contribuer honorablement aux funérailles d'Aït Ahmed et de faire de la cérémonie de son enterrement un événement digne d'un chef d'État», confie, d'entrée, Brahim Merad, wali de Tizi Ouzou, dans une déclaration à El Moudjahid. Joint par téléphone, il ajoute : «Nous accompagnons aussi fièrement à sa dernière demeure ce digne hériter de Novembre-54, un des inspirateurs de la Révolution et de l'Indépendance d'Algérie», ajoute le wali qui témoigne ainsi et de son admiration et de son profond respect pour le dernier des historiques qui nous quitte.

**De nos envoyés spéciaux :
Karim Aoudia**

Ph. Billel et Y. Cheurfi

Hocine Aït Ahmed a été inhumé hier dans son village natal, Ath Ahmed, de la commune d'Aïn El-Hammam nichée sur les hauteurs de Kabylie. Beaucoup de tristesse se dégageaient d'une innombrable marée humaine réunie au moment des funérailles. Un événement exceptionnel à la hauteur de la trajectoire politique tout aussi exceptionnelle du défunt. Sa mort, survenue le 23 décembre dernier en Suisse, a endeuillé tant d'âmes d'ici et d'ailleurs, et son enterrement, hier, a drainé plus d'un million de personnes, venues des quatre coins du pays. Ce chiffre avancé par les organisateurs, des jeunes d'Ath Ahmed et d'autres villages environnants, n'est point exagéré. «Une foule aussi nombreuse pour un enterrement, c'est du jamais vu !», s'exclamaient-on. Le plan d'organisation mis en place pour bien gérer l'événement, certes, très efficace en termes de moyens mobilisés pour le transport des visiteurs vers le lieu des funérailles, il a, par ailleurs, très vite montré ses limites, dès les premiers instants qui ont suivi l'arrivée d'Alger du cortège funèbre, accueilli en fin de matinée à l'entrée du village Ath Ahmed, sous un tonnerre d'applaudissements et un enchaînement



de youyous que lançaient les femmes, nombreuses, elles aussi, à assister à l'enterrement. Dès cet instant, c'es «la désorganisation totale» faisaient observés beaucoup parmi les présents. Portée par des éléments de la Protection civile, la dépouille du défunt Aït Ahmed avait bien du

mal à se frayer un chemin au milieu d'une foule compacte.

Une foule nombreuse, les organisateurs dépassés
Les pompiers qui portaient le cercueil d'Aït Ahmed, drapé de l'emblème national, ont difficile-

ment accédé à la place Thissirith N'chikh où un chapiteau fut érigé pour une ultime cérémonie de recueillement à la mémoire de feu Aït Ahmed. Idem pour les membres de la famille du défunt, notamment sa veuve et ses deux enfants, Jugurtha et Bouchra, qui ont peiné, eux aussi,

a gagné la place Thissirith N'chikh, et ce en raison d'une nombreuse foule, majoritairement jeune, qui est venue les saluer. Les organisateurs étant dépassés dans leur gestion d'une foule composé de milliers de gens, la dépouille mortelle quitte difficilement le chapiteau et se dirige au lieu de l'enterrement, situé à des dizaines de mètres au plus bas. Là aussi, et face au désordre, l'ambulance transportant la dépouille du défunt peinait à se frayer un passage.

C'est en début d'après-midi d'hier qu'Aït Ahmed a été inhumé, près du mausolée du village, situé à des dizaines de mètres au plus bas, et où le défunt a été enterré, près de la tombe de sa mère et de celle de ce Cheik Mohand Oulhocine, encore si bien réputée, des dizaines d'années après sa mort, pour sa sagesse exemplaire.

Ce qui sera sans doute le cas pour Aït Ahmed, eu égard de l'assistance majoritairement jeune qui l'a accompagné, hier, à sa dernière demeure. Cette jeunesse algérienne qui s'est appropriée, pour ainsi dire, une identité historique à travers le retour, l'ultime qui soit de Hocine Aït Ahmed dans sa terre natale, et qui se souviendra sans doute pour longtemps des qualités et des idéaux de l'homme, mais aussi de son combat mené toute sa vie durant au service de l'Algérie.

K. A.

Marée humaine

Une immense marée humaine a accompagné, hier, le défunt au village Ath Ahmed. Ils étaient plusieurs dizaines de milliers de personnes, venues des quatre coins du pays. Le cortège funèbre impressionnant est arrivé à la place Thissirith N'chikh, lieu choisi par les organisations des obsèques pour exposer le cercueil, aux environs de 11h35 minutes. La placette où étaient aménagés deux chapiteaux s'est avérée insuffisante pour accueillir cette procession humaine qui a occupé les lieux dès les premières heures de la journée. La forte mobilisation de près d'un millier de volontaires et des forces de l'ordre ne pouvait plus faire face à cette déferlante de personnes venues rendre un ultime hommage au chef historique et fondateur du Front des forces socialistes, qui a consacré près de 70 ans de sa vie à cultiver la culture politique pacifique et le respect des droits du citoyen. Ath Ahmed, petit hameau d'à peine un peu plus de 200 âmes, ainsi que le petit hameau Thissirith N'chikh, étaient assiégés par une marée humaine venue de plusieurs wilayas. Des centaines de personnes ont passé la nuit sur les lieux, de peur de ne pouvoir rejoindre le village et rater l'événement. Des écoles et infrastructures des communes avoisinantes ont été réquisitionnées, faut-il le rappeler. Débordés par cette inimaginable déferlante, les responsables du comité d'organisation, ainsi que des membres de la famille du défunt furent obligés, à plusieurs reprises, de lancer des appels au calme et à la sagesse, insistant sur l'impérative nécessité de respecter l'ultime vo-



lonté de Dda l'Hocine qui a souhaité que ses funérailles se déroulent dans le calme, la sérénité et la communion. Ni les appels des responsables du comité, encore moins la présence massive des forces de l'ordre sur les lieux n'ont abaissé cette incroyable effervescence qui s'est emparée de la foule qui est restée aux aguets pour ne pas rater l'événement. Pour cela, tout le monde bousculait tout le monde pour s'approcher de l'itinéraire du cortège funèbre. Sous un soleil printanier, la foule, qui attendait depuis plusieurs heures l'arrivée de la dépouille, s'est mise scander à gorges déployées : «Assa, Azekka, Dda l'Hocine Yella Yella», et d'autres slogans glorifiant le héros de la Guerre de Libération nationale, dès que l'ambulance transportant son cercueil apparut sur la placette. De stridents youyous fusaient également de cette immense foule que les cordons de sécurité avaient du mal à maîtriser. Des dizaines de photographes et de caméramans

de plusieurs organes de presse écrite et audiovisuelle se bousculaient à l'arrivée du cercueil pour immortaliser ces moments historiques. Des flashes crépitaient pendant que des appels à la sérénité et au calme fusaient des baffles pour éviter de graves débordements. Comme à l'arrivée, la Protection civile a eu énormément de mal à «exfiltrer» la dépouille du «Zaïm» de l'incroyable foule, tassée sur les lieux, pour l'acheminer vers sa demeure éternelle, au mausolée de son aïeul, l'Amusnaw (savant) Cheikh Mohand Oulhocine, pour qu'il y soit enterré, avec sa chère mère, décédée en 1983, alors qu'il vivait en exil. L'enterrement de Si El-Hocine est intervenu vers 14h30 et la déferlante humaine commençait à prendre le chemin inverse avec un sentiment du devoir accompli envers celui qui a consacré trois quarts de sa vie pour la défense de son Algérie qu'il a toujours voulu une et indivisible. scander

Bel. Adrar

PLACETTE DE TIZI-OUZOU

Passage symbolique du cortège

Le cortège funèbre transportant la dépouille de Hocine Aït Ahmed a marqué, hier, un passage par la placette de Tizi-Ouzou (ancienne mairie) où fut proclamée, en 1963, la création du Front des forces socialistes, dont le défunt moudjahid fut un des membres fondateurs. Sur place, un millier de personnes était amassé à hauteur du jet d'eau jouxtant la placette pour suivre le passage de la dépouille de l'ancien président du Parti et un des chefs historiques à l'origine du déclenchement de la Guerre de Libération nationale.

Des youyous stridents de femmes venues rendre un dernier hommage à Da l'Hocine fusaient au passage du cortège funèbre qui s'était ébranlé tôt du siège du FFS, à Alger, où le corps était exposé depuis la veille pour permettre aux citoyens et autres personnalités d'y se recueillir. C'est au niveau de cette placette emblématique que Hocine Aït Ahmed avait lu, le 29 décembre 1963, la proclamation de naissance du FFS, déclaration qui a été lue simultanément dans plusieurs wilayas du pays pour souligner la dimension nationale de cette formation politique. Le convoi funèbre a ensuite poursuivi son itinéraire, en passant par Mekla, destination Tissirith N'chikh, dans la commune d'Aït Yahia, où des milliers de citoyens, venus des 4 coins du pays, des personnalités politiques et des militants du FFS continuaient d'affluer pour assister à l'enterrement de Hocine Aït Ahmed.

Des milliers de personnes à Aït Yahia

Des milliers de personnes ont commencé, hier, très tôt le matin, à affluer vers le village de Thissirith N'Cheikh, dans la commune d'Aït Yahia, où doit être déposée la dépouille du défunt Hocine Aït Ahmed pour permettre aux Algériens de lui rendre hommage.

Ces personnes sont venues de toute la Kabylie et des autres régions du pays. Certains citoyens ont même passé la nuit à la belle étoile pour immortaliser ce moment historique et rendre un ultime hommage, digne de la stature de l'un des pères de la Révolution.

Les présents ont commencé, dès l'aube, à scander des slogans exprimant leur amour au défunt et leur appartenance à «une Algérie unie et plurielle» : «Si l'Hocine, nous sommes toujours avec toi». Au contrebas de la commune d'Aït Yahia, un dispositif spécial a été mis en place pour la circonstance, notamment à Aït Hichem, Souama et Aït Khelil, pour organiser la circulation des personnes et éviter l'anarchie. «Ces milliers de personnes qui ont commencé à affluer, depuis hier, renseignent sur la grandeur de l'homme, la dimension nationale et universelle de Si l'Hocine, qui est un «monument incontestable du mouvement national», a souligné le sénateur et militant du FFS, Moussa Tamardataza. Pour sa part, Saïd, un citoyen, arrivé jeudi pour assister aux funérailles, a indiqué avoir passé une veillée avec un groupe d'amis pour rendre un dernier hommage, qui s'est sacrifié pour l'Algérie et pour des idéaux nobles. «Il a toujours œuvré pour que l'Algérie soit meilleure et prospère», a-t-il relevé, notant que les Algériens se doivent d'être fidèles à son message d'unité, d'union et de rassemblement. Figure historique du nationalisme algérien, membre du groupe des neuf à l'origine du déclenchement de la Révolution, l'un des pionniers du front pour une diplomatie de libération et fondateur du FFS, Hocine Aït Ahmed, qui a tiré sa révérence à l'âge de 89 ans, fut sans conteste l'homme au combat pluriel.

FUNÉRAILLES NATIONALES ET POPULAIRES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

Cérémonie et veillée de recueillement

C'est dans une ambiance lourde, empreinte d'émotion et de tristesse que la dépouille de Hocine Aït Ahmed a été rapatriée, jeudi après-midi à Alger, en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement ainsi que de sa famille, ses proches et ses amis.

L'avion d'Air Algérie transportant la dépouille du défunt avait atterri vers 16h (heure locale) à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, en provenance de la Suisse. Porté par des éléments de la Protection civile, la Garde républicaine lui a rendu les honneurs. Les présidents du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, et des membres du gouvernement, ainsi que la famille et des amis du défunt, des moudjahidine et des personnalités nationales étaient présents au salon d'honneur de l'aéroport où ils se sont recueillis à la mémoire du défunt. Enveloppé dans l'emblème national, le cercueil a été déposé au milieu du salon d'honneur où une oraison funèbre a été pro-

Ph: Nesrine T.



noncée par un imam, lequel a récité la *Fatiha*.

Sobriété et simplicité

La cérémonie de recueillement s'est déroulée dans la sobriété et la simplicité, à la hauteur de la grandeur du défunt, dont le cercueil enveloppé dans l'emblème national a été déposé au milieu du salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène.

Les visages tristes et défaits, les personnes présentes à la cérémonie, n'ont pas pu contenir leur chagrin et retenir leurs larmes, au moment où les agents de la Protection civile qui portaient le cercueil entraient au salon d'honneur.

S'appuyant sur ses béquilles et visiblement très affectée, la femme du défunt, Djamilia Aït Ahmed, se tenait difficilement sur ses jambes en cette éprouvante circonstance, alors que ses deux fils, Jugurtha et Salah-Ed-dine, ainsi que sa fille, Bouchra, tentaient vainement de la consoler.

Au siège du FFS



Ph: Wala

La cérémonie de recueillement n'aura duré que quelques minutes, avant que le cortège funèbre ne s'ébranle vers le siège national du parti du Front des forces socialistes (FFS) où une veillée funèbre est prévue. Des centaines de personnes, venues de l'ensemble des régions du pays, sont déjà au siège du FFS depuis ce matin pour rendre un dernier hommage au défunt. Le cortège a eu du mal à se frayer un chemin à la sortie du salon d'honneur en raison d'une foule nombreuse, venue rendre un dernier hommage à Hocine Aït Ahmed, l'un des héros ayant déclenché la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Des personnalités, à l'image de M. Saïd Chibane, membre de l'association des Ulémas algériens, MM. Mouloud Hamrouche et Mokdad Sifi, tous deux anciens chefs de gouvernement, sont arrivés en début d'après-midi au siège pour se recueillir à la mémoire de «Da l'Hocine».

L'émotion était à son paroxysme à la veillée funèbre, en présence de centaines de citoyens, venus des différentes régions du pays pour se recueillir à la mémoire de cette personnalité historique.

Déposé dans la cour centrale du siège, sous un petit chapiteau, la dépouille de feu «Da l'Hocine» était entourée par les nombreux proches, amis, sympathisants et citoyens venus rendre un ultime hommage à l'un des pères de la Révolution et fervents défenseurs de la démocratie en Algérie et dans le monde.

Des hommes, des femmes, jeunes et moins jeunes, pleuraient à chaudes larmes la mort d'Aït Ahmed, l'un des pionniers de la diplomatie algérienne et fondateurs de l'Organisation secrète (OS), le noyau dur à l'origine du déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme français. L'expression des visages, ternes et graves, des personnes présentes, ren-

seigne sur la profonde tristesse qu'elles éprouvent, à l'instar de l'ensemble des Algériens, suite à la disparition de l'une des icônes de l'histoire de l'Algérie, voire du monde. «Aït Ahmed a été un exemple pour des générations d'Algériens et son engagement et intégrité nous inspireront toujours», a confié Hamid, un jeune universitaire venu de Bouira pour accompagner Aït Ahmed à sa dernière demeure.

La veillée de feu Aït Ahmed a vu également une forte présence de personnalités algériennes et étrangères, de chefs de partis politiques, de représentants d'organisations nationales et de hauts responsables de l'État.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a qualifié, jeudi soir à Alger, le moudjahid Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi 23 décembre 2015 à Lausanne, de «l'un des pères de la Révolution» et «pionnier de la diplomatie algérienne». M. Lamamra, qui s'est rendu au siège du parti du Front des forces socialistes (FFS) où se tient la veillée funèbre de feu Aït Ahmed, a déclaré à la presse : «Je suis venu rendre hommage à l'un des pères fondateurs de la Révolution algérienne et un pionnier de la diplomatie de l'Algérie combattante qui a su mobiliser des soutiens précieux à Bandung, à New York et à travers le monde.» Le défunt Aït Ahmed a su, selon M. Lamamra, «refléter fidèlement les aspirations du peuple algérien à travers sa vie et son œuvre».

Dans une déclaration, M. Si El-Hachemi Assad, président du Haut-Commissariat à l'amazighité, a indiqué, non sans émotion, que le défunt était «une grande figure du militantisme qui avait contribué au recouvrement de l'indépendance du pays et combattu pour l'instauration de la démocratie dans le pays».

L'engagement de la direction du parti

La direction nationale du FFS s'est engagée, dans un communiqué, à tenir les Algériens informés sur l'organisation de l'accueil de la dépouille mortelle et de son enterrement. Le FFS avait indiqué que «les dispositions, d'ordre technique, pour garantir la sécurité sur la voie publique, seront prises en coordination avec les autorités». Le FFS a, par ailleurs, appelé ses militants et ses sympathisants à «rester vigilants à chaque instant, dans leurs propos et leurs actes, pour que ce moment historique reflète les valeurs de dignité démocratique et

de grandeur patriotique du héros que vient de perdre l'Algérie». Le parti qui s'est dit «profondément touché par l'ampleur de l'émotion populaire qui s'est exprimée à l'annonce du décès d'Hocine Aït Ahmed, continue à recevoir de la part des citoyens et des acteurs sociaux et politiques, en son siège national et à travers ses structures sur l'ensemble du pays, les hommages et les marques de respect pour le parcours historique et politique exemplaire de ce dirigeant unanimement reconnu comme hors du commun».

LES PROCHES DU DÉFUNT SUIVENT LES IMAGES DU RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE

Dignité et fierté

L'arrivée de la dépouille du défunt Hocine Aït Ahmed à l'aéroport d'Alger a été suivie avec une grande émotion et fierté par ses proches dans le domicile qui l'a vu naître, en Grande Kabylie. Avant même l'heure annoncée de l'atterrissage de l'avion transportant la dépouille, soit vers 16h, les proches de ce dernier, réunis dans le domicile familial d'Ath Ahmed, du nom du village qui porte leur nom (commune Ath-Yahia, daïra d'Aïn El-Hammam), dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avaient les yeux rivés sur le téléviseur. Tantes, oncles, cousins, cousines, nièces et neveux n'entendaient surtout pas passer à côté du moment émouvant et non moins douloureux de l'arrivée de la dépouille de celui qui fait tant leur fierté, laquelle a été rapatriée depuis Lausanne (Suisse), où il a rendu l'âme, pour rallier l'aéroport Houari-Boumediène (Alger). Les doigts fébriles sur la télécommande, la fille de l'une de ses plus jeunes cousines, Samia, est en quête de la chaîne de télévision ayant le plus consacré des directs à l'événement, pour les suivre à la seconde près. Les yeux sont tous rivés sur l'écran de la fréquence choisie, bien qu'il subsiste encore quelques bonnes minutes avant le moment attendu de l'arrivée du cercueil.

Les commentaires vont bon train, au gré des séquences diffusées sur le parcours du militant révolutionnaire, lesquels entrecourent les directs depuis le siège national du parti sur les hauteurs d'Alger, où les personnalités et autres anonymes continuaient d'affluer pour présenter leurs condoléances. D'autres supports télévisuels ont consacré des plateaux où figures politiques et autres représentants de médias revenaient, par force détails, sur le parcours de l'homme de «convictions», l'engagé autant pendant la Révolution nationale qu'après l'Indépendance. Les tantes et cousines présentes écoutaient avec une avidité évidente

tout ce qui était consacré par les différentes chaînes TV à leur «héros» avec émotion et fierté, saluant le «sacrifice» du défunt.

À la vue de l'arrivée de la dépouille drapée de l'emblème national, l'atmosphère devient plus chargée, un silence quasi-religieux est observé un laps de temps et n'est interrompu que par des pleurs contenus et modérés, comme si ses proches voulaient se montrer aussi «dignes» que le parcours de «Da l'Hocine». Sa tante paternelle «Na Thahiviya», une des plus proches du défunt a du mal à contenir ses larmes. Elle suit, en même temps que les autres, le parcours de la dépouille, acheminée vers l'intérieur de l'aéroport, avant d'être levée par les éléments de la Protection civile, en direction du siège national du parti. «Regardez-moi tout ce beau monde qui l'attend là-bas!», lâche-t-elle, avant qu'une autre cousine ne commente le «monde» qui épie l'arrivée de la dépouille à la sortie de l'aéroport d'Alger. «Il faut que tout ce parcours soit filmé, de bout en bout, pour que ces images restent dans la mémoire de tous les Algériens. Il faut un hélicoptère pour rendre véritablement écho de l'accueil populaire qui est réservé à notre héros», lâche Samia. Elle sera relayée par une amie de la famille, venue présenter ses condoléances, qui assure que «c'est la plus impressionnante cérémonie d'hommages» qu'il lui a été donnée de voir de toute son existence.

L'arrivée de la dépouille au siège national du FFS est suivie avec autant de fervor, les femmes commentant les «you-yous» ayant accueilli le cortège funèbre. «Voici Jugurtha», reprend Samia, excitée d'avoir reconnu le fils de «Da l'Hocine», et auquel on venait de présenter les condoléances. «Merci pour ce peuple qui a su rendre hommage et justice à celui qui s'est voué pour lui», l'apostrophe une autre tante.

Ghannouchi se recueille à la mémoire du défunt

Arrivé en fin de journée au siège national du Front des forces socialistes (FFS), le président du parti tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi, figure parmi les personnalités qui se sont recueillies à la mémoire du défunt.

FUNÉRAILLES NATIONALES ET POPULAIRES DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED

MESSAGES DE CONDOLÉANCES
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUELE PRÉSIDENT TUNISIEN :
« Un des symboles de la lutte
algérienne pour l'Indépendance »

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a adressé au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un message de condoléances suite au décès du moudjahid Aït Ahmed qu'il a qualifié de «symbole de la lutte algérienne pour l'Indépendance». «C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du grand moudjahid Hocine Aït Ahmed, l'un des symboles de la lutte algérienne pour l'indépendance et l'édification de l'État algérien moderne», écrit le président tunisien dans son message. «Suite à la disparition de ce symbole de l'histoire contemporaine, je présente à votre Excellence, ainsi qu'au peuple algérien frère et à la famille du défunt mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et d'assister ses proches et ses compagnons de lutte», a souligné le président Béji Caïd Essebsi.

Le président Hollande : « Un artisan
de premier plan de l'indépendance
de l'Algérie »

L'Algérie perd «l'une de ses grandes figures historiques, artisan de premier plan de son indépendance, et acteur engagé de la vie politique», a indiqué le président français, François Hollande, dans un message adressé au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, suite au décès du moudjahid et leader politique Hocine Aït Ahmed.



«C'est avec émotion que j'ai appris le décès de Hocine Aït Ahmed. L'Algérie perd l'une de ses grandes figures historiques, artisan de premier plan de son indépendance, et acteur engagé de la vie politique de votre pays», a écrit le président Hollande dans son message. Il a ajouté que «Hocine Aït Ahmed était une personnalité éminente, homme de principes et grand humaniste, profondément dévoué à son pays, auquel il a consacré sa vie».

«Je vous salue gré, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre à sa famille, ainsi qu'au peuple algérien aujourd'hui en deuil, mes plus sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie», a souligné le chef de l'État français. «C'était un homme qui aimait son pays. Et vous lui avez rendu un hommage admirable», a conclu le président Hollande.

Le président béninois : « Un dirigeant
historique de la guerre d'indépendance »

Le président du Bénin, Boni Yayi, a adressé un message de condoléances au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, suite au décès de Hocine Aït Ahmed, dans lequel il a salué la mémoire à ce «dirigeant historique» de la Guerre d'indépendance. «C'est avec émotion que j'ai appris la triste nouvelle de la disparition, le mercredi 23 décembre 2015 à Lausanne, en Suisse, à l'âge de 89 ans, de Monsieur Hocine Aït Ahmed, dirigeant historique de la Guerre d'indépendance de votre beau et grand pays, la République algérienne démocratique et populaire», a écrit le président béninois. «Je salue la mémoire de ce grand homme d'État (...) président du parti Front des forces socialistes (FFS) et seul survivant des "Neuf Fils de la Toussaint"», a-t-il souligné. «En ces moments de recueillement et d'hommage, je voudrais exprimer, au nom du peuple béninois, de son gouvernement et en mon nom propre, mes condoléances attristées à votre Excellence. Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre à sa famille et à l'ensemble du peuple frère et ami algérien, l'expression sincère de ma compassion et de ma solidarité», a affirmé M. Boni Yayi.

Ould Haidallah (ancien président
mauritanien) : « L'un des éminents
leaders de la Révolution algérienne »

L'ancien président mauritanien, Mohamed Khouna Ould Haidallah, a adressé un message de condoléances au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, suite au décès du moudjahid Hocine Aït Ahmed, dans lequel il a souligné que le défunt était «l'un des éminents leaders de la Révolution algérienne».



«C'est avec une grande affliction que nous avons appris le décès de Hocine Aït Ahmed, l'un des éminents leaders de la Guerre de Libération nationale qui a libéré la nation algérienne du joug colonial», écrit M. Ould Haidallah dans son message.

«En cette douloureuse circonstance, je vous présente mes sincères condoléances et je tiens à assurer à travers vous, le gouvernement et le peuple algérien, de ma profonde sympathie», conclut l'ancien président mauritanien.

TÉMOIGNAGES

BOUSSAD, NEVEU DU DÉFUNT :
« Son cheval de bataille, c'est une l'Algérie indivisible »

Enveloppé dans son ample burnous, la mine triste et emplie de deuil, toutefois, le regard vif et dégagant la fierté, Boussad Aït Ahmed est débordé en recevant les condoléances des différents personnes venus se recueillir à la mémoire du leader politique, révolutionnaire et illustre cousin.

Boussad Aït Ahmed ne peut pas retenir son émotion en recevant les condoléances des personnes venues nombreuses pour rendre un ultime hommage à Hocine Aït Ahmed, tant il a du mal à admettre la mort de l'ancien chef de l'OS. Ses yeux sont embaillés de larmes, à chaque fois qu'une personne de sa famille l'étreint, lui rappelant l'affection et la tendresse que transmettait Da l'Hocine à toutes les personnes du village, sans aucun protocole et avec simplicité.

«Hocine Aït Ahmed vous appartient à tous, pas uniquement à sa famille. Sa perte nous est commune à tous, tant il était fédérateur et son combat était fondé sur l'unité de l'Algérie», témoigne le cousin d'Aït Ahmed.

Boussad Aït Ahmed, 50 ans, agronome de formation et père de deux filles, est fier d'avoir été nourri par les principes et les valeurs de Hocine Aït Ahmed, qui leur enseignait l'humilité, la sincérité et l'honnêteté. «Son cheval de bataille, c'était une l'Algérie indivisible, unie et démocratique,

c'était son leitmotiv. Le résultat, on le voit aujourd'hui avec les nombreuses personnes qui viennent lui rendre visite, reflétant son image d'universaliste», a-t-il relevé. «Les gens viennent de partout, de toutes les régions du pays, même du Sud, conformément à ce qu'il symbolisait, car il ne faisait pas la différence entre les Algériens», a assuré Boussad à l'APS. Sollicité de toute part, lui qui veille à assurer le bon déroulement de l'enterrement de l'ancien chef de l'Organisation spéciale, Boussad relève que les hommages à Aït Ahmed viennent de toutes les sensibilités politiques, de toutes les couches sociales, dénotant de l'estime grandiose qu'ont les gens à son égard.

Patrimoine inépuisable

Les traits tirés, en raison sans doute de

la fatigue accumulée depuis l'annonce de la mort du leader du FFS, Boussad a du mal à dissimuler sa fierté en évoquant Hocine Aït Ahmed, qui a voué sa vie pour une Algérie meilleure, fondée sur l'État de droit, la liberté d'expression et la démocratie. «Hocine Aït Ahmed n'a jamais été contre l'Algérie qu'il portait à chaque instant dans son cœur», a-t-il affirmé. Pour Boussad, le leader du FFS était toujours préoccupé par le bien-être de la population, tributaire de l'instauration de la démocratie et de l'équité, affirmant que de son vivant, Aït Ahmed refusait tous les privilèges.

Humble, accessible et généreux, Boussad se souvient d'un Hocine Aït Ahmed heureux de retrouver son village natal, Ath Ahmed, en Haute Kabylie, pour se remémorer le temps de sa jeunesse et respirer les odeurs ambiantes de sa famille. «Il arrive comme tous les villageois, c'était un homme simple et accessible qui adorait les enfants et surtout les randonnées à pieds pour se remémorer les moments de sa jeunesse», a-t-il témoigné. Il a ajouté que le testament de Hocine Aït Ahmed consistait en l'éducation, le respect et la générosité, soulignant qu'il a laissé un «patrimoine inépuisable consistant en une toute génération d'hommes politiques notamment. On retrouve la sève de Si l'Hocine chez tout le monde».

NA DAHBIA, COUSINE PATERNELLE :
« Il faisait passer l'Algérie avant sa mère et ses enfants »

Le révolutionnaire Hocine Aït Ahmed faisait passer l'Algérie avant tout, y compris sa mère et ses propres enfants, tant il avait dédié sa vie entière pour elle, ont affirmé, hier au village d'Aït Yahia, des proches, quelques heures avant son enterrement.

Rencontrée dans la demeure familiale qui a vu naître «Da l'Hocine», sa cousine paternelle, Dahbia (Na Thahviya) Aït Ahmed reçoit, en compagnie d'autres femmes de la maisonnée, les villageoises qui continuent de présenter leurs condoléances et exprimer une profonde peine, qui n'a d'égale que la fierté d'être issues du même village qui porte le nom d'un des héros de la Révolution algérienne. «Bien qu'il était âgé, la nouvelle de sa mort nous a choqués tous. Ce que je peux vous assurer, c'est qu'il n'a ménagé aucun effort pour œuvrer au service de l'Algérie à laquelle il a dédié toute sa vie ; il la faisait passer avant sa mère et ses enfants», relate, émue, sa cousine. La septuagénaire a dit que «Da l'Hocine» avait à cœur «même le devenir du Maghreb arabe», et recommandait «l'union» et «la fraternité» entre tous les enfants de l'Algérie. Son credo récurrent et immuable. Même si Na Thahviya est considérée comme étant l'une des plus proches de Hocine Aït Ahmed, elle assure, non sans amertume, qu'elle n'a pas véritablement eu l'opportunité de prendre de l'âge «à sa proximité», tant ce dernier «s'était oublié» en se consacrant à sa cause qu'est la patrie et aux «convictions» qui l'ont éloigné des siens, une bonne partie de sa vie. «Depuis son jeune âge, il n'a fait que lutter et militer, à commencer par le Parti du peuple algérien (PPA). Mon défunt père, Si Djaâfer, qui militait égale-

ment dans les rangs de celui-ci était particulièrement proche de lui, comme s'il s'était agi de son propre fil», ajoute-t-elle, soulignant qu'en prison, le révolutionnaire «convaincu, lisait énormément et s'enquerrait sans cesse des nouvelles de la famille, mais surtout du pays».

Une tribu de révolutionnaires...

Quasiment toute la famille Aït Ahmed comptait des «révolutionnaires», d'une manière ou d'une autre, et tous ses membres ont suivi «Da l'Hocine», lorsqu'il a fondé le parti Front des forces socialistes (FFS). «Na Thahviya», qui garde visiblement une mémoire assez intacte pour relater certains faits de ce glorieux passé, avoue ne peut pas pouvoir «résumer» le parcours hautement honorable de «Da l'Ho», et en oublier forcément d'autres.

Relatant l'exil «forcé» de son cousin, elle rappelle que la décision de quitter la mère-patrie n'a pas été de «gaieté de cœur», pour celui qui s'est engagé, dès son adolescence, pour la cause nationale et qui, une fois celle-ci acquise, il avait «rêvé de faire tant de choses» pour hisser le pays à un niveau élevé de démocratie et de progrès.

Elle a, par ailleurs, interpellé les jeunes générations pour qu'elles prennent en considération les enseignements de «Da l'Hocine» et à méditer le sens et la portée de son dévouement à la patrie et aux idéaux auxquels il croyait tant. «Il ne cessait de nous dire l'importance du savoir, de l'instruction et de l'éducation. De nous inculquer que le matériel n'est pas éternel et que ne subsistent que ces seuls critères, tels des fondements d'une construction», conclut-elle.

Contact permanent avec les enfants de son village
natal jusqu'à sa mort

Le défunt Aït Ahmed était en «contact permanent» avec les enfants de son village natal, à Aïn El-Hammam, en dépit du fait qu'il vivait à Lausanne (Suisse) où il est décédé mercredi dernier, selon des témoignages de compagnons, de voisins et de ceux qui l'ont côtoyé pendant et après la Guerre de Libération. «En dépit de son éloignement de son village et de son pays, Da El-Hocine était en contact permanent avec ses proches et ses compagnons d'armes», a déclaré, à l'APS, Khalil, le gendre du défunt. Aït Ahmed était humain, soucieux de l'état de santé de son entourage et ne manquait pas de présenter ses condoléances sachant que les conditions ne lui permettaient pas d'assister aux funérailles, a ajouté Khalil, enchaînant que le regrettenait à partager les joies et les peines des habitants d'Aïn El-Hammam. Assis près du mausolée M'hand Ould Ho-

cine (aïeul de Hocine Ait Ahmed), El-Hadj M'hand a confié que le défunt était «un modèle à suivre», soulignant que «Si El Hocine appelait à faire diffuser la culture arabo-musulmane pour casser la politique coloniale visant à occulter la culture nationale aux dimensions arabo-musulmanes et amazighes».

« Une ligne rouge », l'unité nationale

Ancien imam à Aïn El-Hammam, El-Hadj M'hand (92 ans) s'est rappelé que le défunt lui avait dit, à son retour en Algérie au début des années 1990 : «Vous devez, en tant qu'imams et enfants de la nation algérienne, présenter la véritable image de l'islam qui est innocent des actes de violence et de destruction» qui avait, à l'époque, frappé le pays. Il a ajouté que le défunt Aït Ahmed appelait à «prendre soin des orphelins de la région, notamment les

enfants de chouchada», précisant que l'unité nationale constituait pour lui «une ligne rouge et son premier et dernier slogan était de préserver l'indépendance de l'Algérie». Ali Tigoune, un ami du défunt, a souligné, de son côté, que lors de la création du parti du Front des forces socialistes (FFS) en 1963, le moudjahid Aït Ahmed était «courageux lorsqu'il voulait faire entendre la vérité, ses intentions étaient sincères». «Il ne cessait de rappeler les conditions ayant entouré la mort des chouchada qu'il a connus, et combattus à leur côté notamment le martyr et héros Larbi Ben M'hidi», a-t-il poursuivi. Le leader Aït Ahmed avait exhorté, fin 2011, ses «amis et proches» à mettre en garde les jeunes Algériens contre les répercussions du «Printemps arabe», en ce sens qu'il s'agissait d'un «phénomène qui ciblait la souveraineté des peuples», selon Aït Ahmed.

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 24 décembre 2015

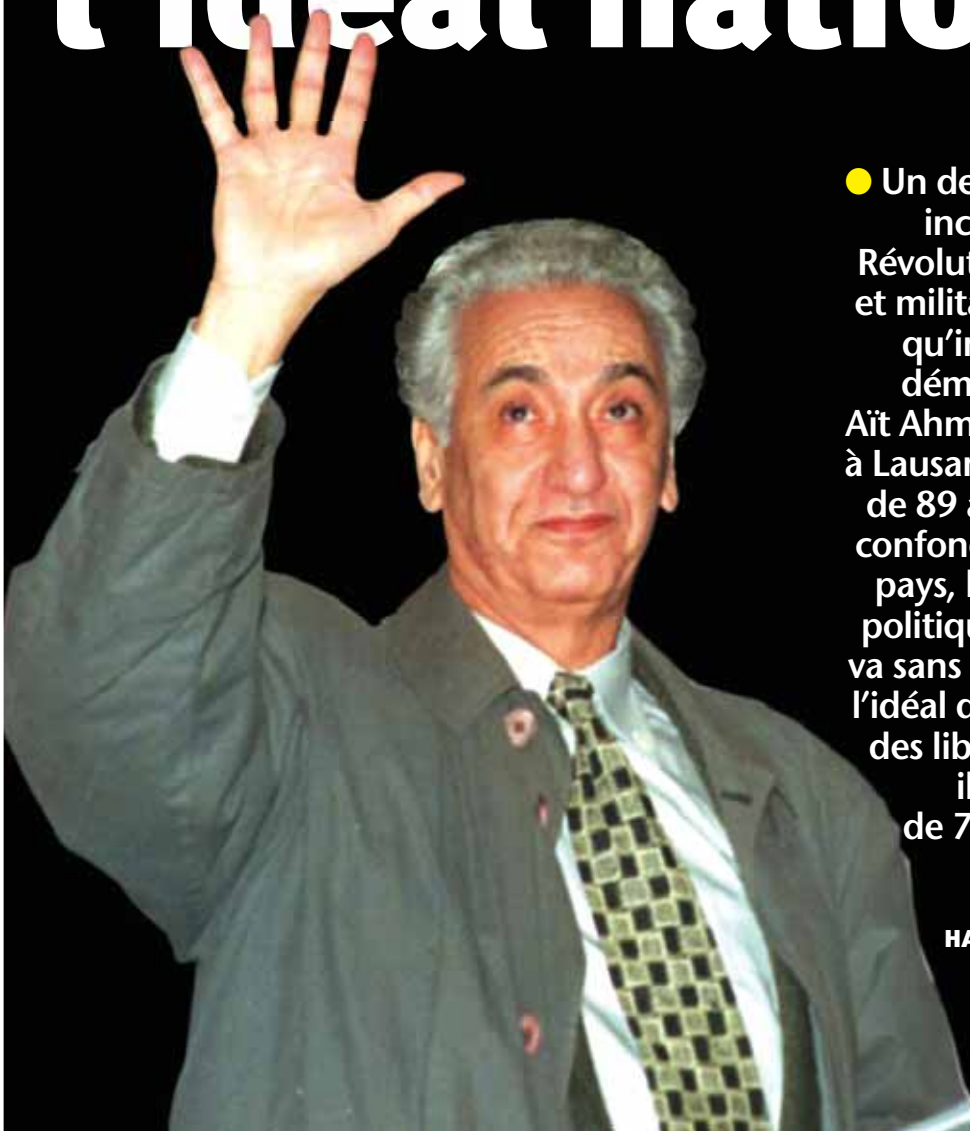
N°7672 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €, USA : 2,15 \$.

ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

ÉDITION DU CENTRE

HOCINE AÏT AHMED EST DÉCÉDÉ HIER À LAUSANNE

L'homme de l'idéal national



● Un des chefs historiques incontestés de la Révolution de Novembre et militant aussi farouche qu'infatigable de la démocratie, Hocine Aït Ahmed s'est éteint hier à Lausanne (Suisse) à l'âge de 89 ans. Son destin se confondant avec celui du pays, l'immense leader politique qu'il a été s'en va sans avoir vu se réaliser l'idéal de l'Etat de droit et des libertés pour lequel il a voué près de 70 ans de sa vie.

LIRE LES ARTICLES DE
**HACEN OUALI, SAÏD RABIA,
ALI BAHMANE, SAMIR
GHEZLAOUI,
MADJID MAKEDHI
ET SAÏD GADA**
EN PAGES 2, 3, 4, 5 ET 6

PHOTO: ATP



La Nouvelle N5
à partir de 759 000 da

SPA MEDINA MOTORS :
01, rue de Tripoli Hussein Dey, Alger
Tél. : +213 (0) 21 23 30 40
Fax : +213 (0) 21 77 45 69
www.medinamotors.net

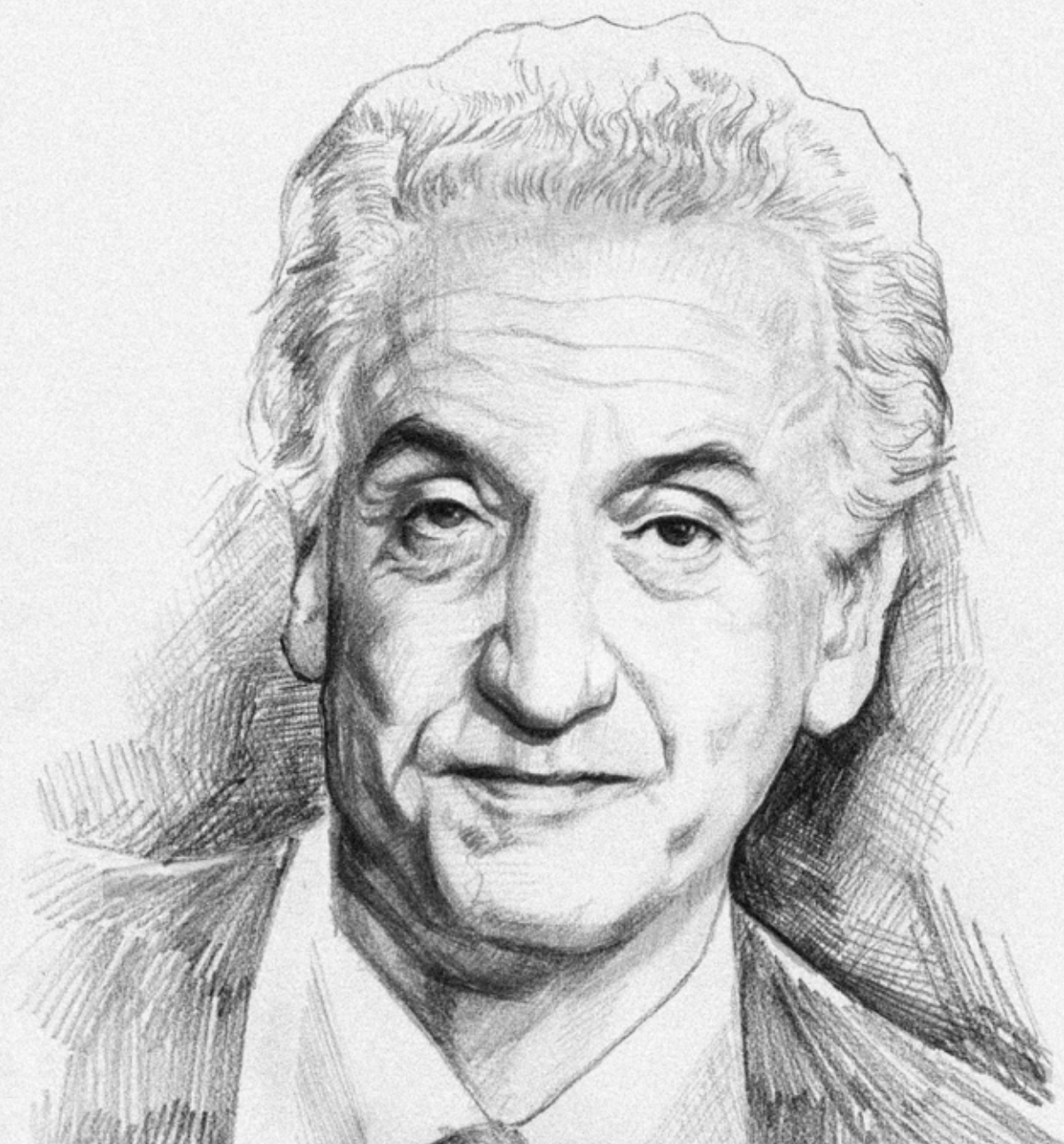
**DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT**

PUBLICITE

Aït Ahmed sera enterré à Ain El Hammam

L'HOMME DU SIÈCLE ALGÉRIEN

Pages 4-5



Le village de Si L'Hocine s'apprête à accueillir son fils

Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi à Lausanne, sera enterré dans son village natal à Aïn El Hammam, Tizi Ouzou. Le jour de ses obsèques n'est toujours pas rendu public. Le président Bouteflika a fini hier par décréter un deuil national de 8 jours à compter d'aujourd'hui. Retour sur une icône de la Révolution algérienne et le pionner de l'opposition.

Tizi Ouzou. Hafid Azzouzi
@elwatan_weekend

Au lendemain du décès de la figure de proue du mouvement national et fondateur du FFS, Hocine Aït Ahmed, la commune d'Aït Yahia, dans la daïra de Aïn El Hammam, à 50 kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou, a connu une grande affluence de citoyens qui se sont déplacés, hier, sans discontinuer au village Ath Ahmed pour présenter leurs condoléances à la famille du défunt. D'ailleurs, nous avons même remarqué la présence de personnes venues d'autres wilayas pour rendre hommage au révolutionnaire disparu. Boussad, l'un des membres de la famille du regretté, nous a confirmé que Hocine Aït Ahmed allait être inhumé dans son village, comme il l'avait souhaité de son vivant. «Il sera inhumé ici, à Ath Ahmed. C'est lui, en personne, qui a voulu être enterré dans son village. Donc, on doit respecter son souhait. Je peux vous dire que Dda El Hocine n'appartient pas seulement à la famille Aït Ahmed, mais il appartient à toute l'Algérie. C'est un homme qui a accompli sa mission de nationaliste et de défenseur des droits de l'homme ainsi que de militant pour la liberté et la démocratie. Il était un farouche opposant qui a toujours été aussi à l'avant-garde du projet démocratique en Algérie. Son combat ne sera pas vain», nous a précisé notre interlocuteur.

Ce dernier nous a expliqué également qu'il est en contact permanent avec la femme et les enfants de Hocine Aït Ahmed qui l'informent sur toutes les démarches inhérentes au rapatriement de la dépouille. «Je ne peux pas vous donner le jour de l'arrivée de la dépouille de Genève. Mais une chose est sûre, l'enterrement n'aura pas lieu avant lundi», nous a-t-il affirmé tout en précisant que les préparatifs des obsèques sont en cours. D'ailleurs, même les collectivités locales et les services de la direction des travaux publics ont mobilisé tous leurs engins pour entreprendre des travaux de nettoyage de la route desservant le village. D'autres militants de la démocratie, des anciens du FFS, sont venus de plusieurs régions de la Kabylie. Un sexagénaire de Raffour, dans la wilaya de Bouira, nous a donné un témoignage

émouvant sur le défunt qu'il considère comme l'un des hommes qui ont marqué de leur empreinte l'histoire du pays. Nous avons trouvé également au village d'Aït Ahmed des élus de différentes tendances politiques. Mohamed Boukhtouche, maire de Souamaâ, dans la daïra de Mekla, nous dira quelques mots sur la disparition du fondateur du FFS : «Nous venons de perdre l'un des pères fondateurs de la nation algérienne. Il faut dire aussi que l'Algérie a perdu l'ultime chance d'instaurer un régime démocratique, comme l'a souhaité Hocine Aït Ahmed», nous a-t-il déclaré. Dans l'après-midi, nous avons remarqué l'arrivée d'une délégation conduite par le secrétaire général de la wilaya. Un membre de celle-ci a souligné que «les funérailles de Hocine Aït Ahmed seront organisées à la hauteur d'un grand homme d'Etat. Tous les frais engagés par le comité de village, l'APC où les associations dans le cadre de l'organisation de cet événement seront pris en charge par les services de la wilaya de Tizi Ouzou.» Même en fin de journée, des dizaines de citoyens continuaient à affluer vers la zaouia de Cheikh Mohand Oulhocine, grand-père de Hocine Aït Ahmed, où se poursuivent les préparatifs des funérailles du défunt. Par ailleurs, notons que la fédération de wilaya du FFS a décidé d'organiser pour aujourd'hui un regroupement d'élus et militants à la maison de la Culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, et ce, en hommage à Hocine Aït Ahmed. ■

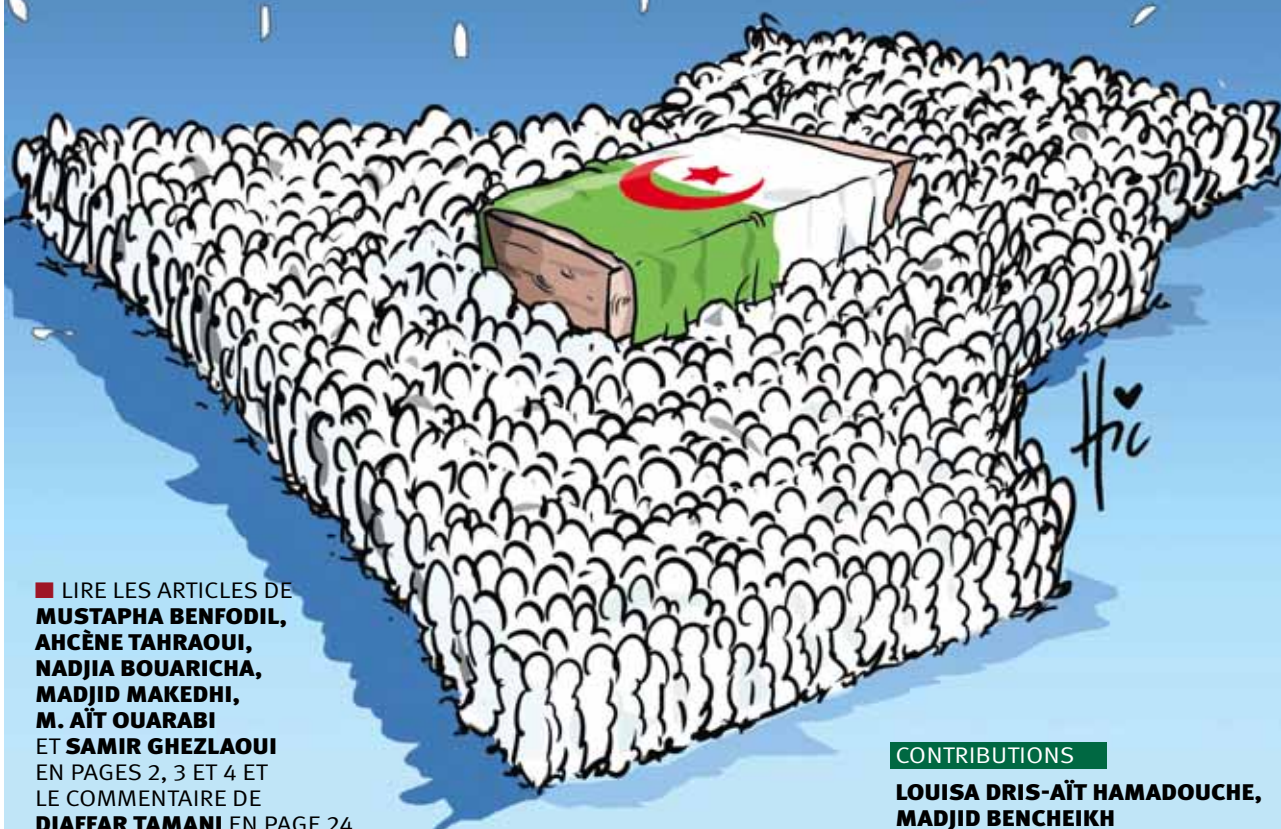
6 L'hommage de Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a qualifié hier le défunt Hocine Aït Ahmed de «sommité dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique inégalées» avaient «éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde». Dans un message de condoléances adressé à la famille et proches du défunt, le président Bouteflika a écrit : «L'un des grands hommes de l'Algérie, un éminent militant et un dirigeant historique hors pair, le moudjahid Hocine Aït Ahmed vient de nous quitter... Louanges à Dieu, à la volonté Duquel nous ne pouvons que nous résigner car nul n'est éternel. Mais il peine à l'Algérie de perdre une sommité de la trempe de Hocine Aït Ahmed dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique ont éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde... Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa Nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion. Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie», a écrit le président de la République.... Ni moi, ni le peuple algérien, ni l'Histoire n'oublierons le regretté Hocine Aït Ahmed qui s'était dévoué pour son pays, qui est resté fidèle à son peuple et a honoré le serment. L'Algérie a perdu en la personne de Hocine Aït Ahmed un de ses grands hommes qui a accompli avec abnégation et dévouement son devoir de militant et de moudjahid», lit-on dans le message.

APS

HOCINE AÏT AHMED

L'HOMMAGE DE LA NATION



■ LIRE LES ARTICLES DE
MUSTAPHA BENFODIL,
AHCÈNE TAHRAOUI,
NADJIA BOUARICHA,
MADJID MAKEDHI,
M. AÏT OUARABI
ET **SAMIR GHEZLAOUI**
EN PAGES 2, 3 ET 4 ET
LE COMMENTAIRE DE
DJAFFAR TAMANI EN PAGE 24

CONTRIBUTIONS

LOUISA DRIS-AÏT HAMADOUCHE,
MADJID BENCHEIKH
ET **ALI EL KENZ** EN PAGE 5

ARTS & LETTRES

MUSIQUE

LE RETOUR DES CLIPS

Chansons à voir

Lire votre supplément en pages 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ POUR LES TERRORISTES BINATIONAUX

UNE LOI QUI DISTINGUERAIT DEUX CATÉGORIES DE FRANÇAIS

- Le choix du président François Hollande de maintenir la constitutionnalisation de la déchéance de la nationalité ne passe pas sans souci dans le camp de la gauche française ni même dans certaines franges de la droite républicaine.

LIRE L'ARTICLE DE NOTRE CORRESPONDANT **WALID MEBAREK** EN PAGE 8



REPORTAGE

AU VILLAGE NATAL DU FONDATEUR DU FFS

Da El Hocine raconté par les siens

● C'est dans l'enceinte d'un monument édifié à la gloire de l'aède Cheikh Mohand Ou Lhocine que se trouve la demeure où Hocine Aït Ahmed est né et a grandi.

Il est 10h, en ce jeudi 24 décembre 2015. Nous sommes à Ath Ahmed, localité natale du désormais regretté fondateur du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed. Le village relève de la commune de Aït Yahia, daïra de Aïn El Hammam (ex-Michelet), distant de 50 km environ au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Ici, jeudi est la journée de pèlerinage hebdomadaire au mausolée du saint Cheikh Mohand Ou Lhocine. Les ruelles étroites du hameau grouillent de monde. Des grappes de femmes portant offrandes et bougies viennent prier et «solliciter» la baraka protectrice du saint homme et poète, décédé en 1901. C'est dans l'enceinte de ce monument édifié à la gloire de l'aède Cheikh Mohand Ou Lhocine que se trouve la demeure où Hocine Aït Ahmed est né et a grandi. Elle est adossée à celle où repose son vénéré aïeul. Deux hommes au parcours atypique, qui ont marqué, chacun dans son domaine, son époque, particulièrement par des auras populaires et d'engagement.

UNE RECONNAISSANCE POST MORTEM DES PLUS ÉMOUVANTES

Affalée sur un tabouret, à l'entrée d'un garage où est servie une «waâda» aux visiteurs venant présenter leurs condoléances à la famille Aït Ahmed, une vieille femme, éprouvée par le chagrin dira, les yeux noyés de larmes : «Dargaz Ammi, c'était un grand homme, adoré de tous depuis son jeune âge. Sa demeure était le refuge des maquisards pendant la guerre de libération. Que Dieu ait son âme.» Sa jeune fille l'asperge de parfum pour qu'elle reprenne ses esprits. La foule grossit devant le domicile mortuaire des Aït Ahmed. Le portable collé à l'oreille, Boussaâd, le neveu du défunt chef historique, répond aux appelants qui demandaient des informations sur la date du rapatriement et sur le déroulement des funérailles. «Conformément à son vœu avant son décès, il sera enterré ici au village. Je suis en contact permanent avec son fils Jugurtha, installé en Suisse. Une délégation du



PHOTO : EL WATAN

Des villageois affluent vers le village d'Ath Ahmed depuis l'annonce du décès du leader charismatique

parti est déjà sur place (jeudi matin, ndr). J'ai lu sur certains supports médiatiques qu'il sera enterré au Maroc. Ce ne sont que des bobards», dit Boussaâd. «Depuis mercredi soir, poursuivait-il, nous sommes assaillis par des contacts d'un peu partout, y compris de l'étranger, demandant... "Pourquoi le Maroc ? N'est-il pas... ? etc, etc." Si El Hocine Aït Ahmed n'avait jamais émis de désir d'être enterré hors de chez lui... C'est invraisemblable pour un homme qui avait toujours adoré son pays, milité et s'est sacrifié pour l'Algérie !», Boussaâd ajoute : «Mais cela ne nous étonne pas, puisque l'année dernière déjà une rumeur l'avait annoncé pour mort.» Donc, Dda El Hocine, comme on l'appelle affectueusement, reposera parmi les siens, au cimetière du village. «Nous nous organisons avec le parti, l'APC et les citoyens de la région pour encadrer les foules qui déferleront au village pour assister aux obsèques», Hocine Aït Ahmed, nous dira son neveu, laisse deux garçons et une fille. Il avait perdu sa mère en 1983, et comme il était

en exil, il n'avait pas pu assister à son enterrement. En 2004, Mohand Amokrane, le jeune frère de Si El Hocine, rejoint l'au-delà, alors que leur père est décédé en 1959. C'est également de son vivant que le chef du premier parti de l'opposition en Algérie a perdu successivement deux de ses quatre sœurs, Zhor et Fatima. Il ne reste de la fratrie que Nora et Leila (que Dieu leur prête longue vie). «Si El Hocine était quelqu'un d'extraordinaire. J'ai eu à travailler avec lui dans le service d'ordre au sein du FFS. Il était très sensible, pensait à tous les militants et se souciait de tout le monde. Il ne pouvait jamais dîner avant les autres. Il était toujours aux petits soins avec ses accompagnateurs et les policiers qui se bousculaient d'ailleurs pour être de l'équipe de garde. Il ne s'énervait jamais, malgré la charge de travail. L'image qui m'a frappé en le côtoyant de près, c'est qu'il ne cessait jamais de remercier tout le monde, leur disant : «Ce que vous faites compte beaucoup pour moi», témoigne encore Boussaâd, le neveu du regretté

disparu, en rapportant cette anecdote : «Un jour, au village, à l'âge de 4 ans (Aït Ahmed) alors qu'il discutait avec Cheikh Saïd de Larbaâ Nath Irathen, un vieux "boudali" marabout (ce type d'aliénés mentaux mais sages, errants et souvent prédicateurs d'avenir, fréquents en Kabylie), lui lançait : "Si El Hocine, la fourrure de ta jaquette sent la politique ; tu es prédestiné à cela !"» Boussaâd rapporte encore : «En rentrant en Algérie le 15 décembre 1989, Hocine Aït Ahmed a eu droit à un accueil triomphal. Un véritable raz-de-marée humain avait déferlé sur le village. Sur son chemin, Si El Hocine s'est arrêté à Larbaâ Nath Irathen, Ath Hichem, Aïn El Hammam... Il faisait du porte-à-porte pour saluer les gens. Il disait : "Je comprends les gens avec lesquels j'étais pendant toutes ces années passées dans la région. Je suis agréablement surpris par l'engouement de ces jeunes qui ne m'ont même pas connu physiquement. C'est un grand honneur pour moi". Selon notre interlocuteur, Aït Ahmed aimait s'isoler sur les hauteurs du

village, au lieu-dit Anar Oufella. Il aimait contempler la nature, lire les journaux et discuter avec des écoliers de passage. Autre anecdote : «Un jour, Dda El Hocine demandera à un élève en arabe : "Kam sana taqra ?" (tu es en quelle année dans ta scolarité ?) N'ayant rien compris, l'enfant s'est tu. Aït Ahmed revient à la charge en lui reposant la même question en français. Et l'enfant lui répondit illico : "En 3^e année primaire !"» Aït Ahmed dira alors : «L'élève a étudié trois ans en arabe et n'a rien compris, mais il a su répondre en français alors qu'il n'a pas encore commencé à étudier cette langue...», s'était-il étonné», ajoute Boussaâd en nous rappelant quelques hauts faits d'armes de son oncle. «Il était le seul à avoir condamné la mort de Abane Ramdane. Il ne s'était jamais pris pour un leader politique». Comme tous les nombreux villages de la Wilaya III historique, Aït Ahmed a joué un rôle prépondérant pendant la guerre de Libération nationale. «Notre village était le nid de la Révolution. Un poste de commandement de l'ALN a été installé à Laâziz n-Chikh. Tous les maquisards sont passés par ici : Amirouche, Krim Belkacem, Benkhedda... Paradoxalement, ce village n'est jamais cité en matière d'histoire. Dans les années 1970, on nous a même interdit le placement d'un panneau indicatif du village. Un agent des travaux publics m'avait confié alors avoir reçu l'ordre de ne pas l'installer», affirme Boussaâd, en disant : «On ne nous a pas encore placé de compteurs à gaz, mais nous avons l'oxygène. On respire, Dieu merci !» Cinquante-trois ans après l'indépendance, le village natal de Hocine Aït Ahmed n'est toujours pas branché au réseau d'alimentation en gaz naturel. «Les travaux ne sont pas encore terminés», nous apprend un habitant. En 2007, le «zaïm» du FFS est revenu en Algérie, mais il n'avait pas eu le temps de rendre visite aux siens. «Sa modeste maison a été retapée, mais il ne l'avait pas vue», affirme son neveu.

Ahcène Tahraoui

UN VILLAGE HISTORIQUE

En 1956, le village Ath Ahmed a été évacué par l'armée française, selon des témoignages recueillis sur les lieux. Boussaâd, le neveu du défunt, nous fait visiter une planque souterraine creusée dans la maison de Hocine Aït Ahmed. «Il se cachait ici en compagnie d'autres combattants. Elle a été aménagée en 1880 par notre grand-père Cheikh Mohand Oul Hocine, qui confia alors à ses proches, sur un ton prophétique : "Viendra le jour où une génération en aura besoin." Des centaines de révolutionnaires ont transité par notre maison. Et malgré les fouilles des militaires français, ils ne l'ont jamais découverte. C'est une casemate de 4 chambres pouvant abriter une quarantaine de moudjahidine. Il y avait un quartier pour les officiers et un autre pour les sous-off. Les entrées de la cache étaient dissimulées sous les pattes des vaches, des moutons et recouvertes foin, avec un véritable QG en dessous. Des armes acheminées de Tunisie ont transité par cette grotte. On raconte que le moudjahid Mohamedi Saïd, connu pour avoir une forte corpulence, rentrait difficilement dans ce trou.» M. Bennadi, fils de chahid, témoigne sur le passé glorieux de ce village de résistants à l'occupant français. «L'ALN a déploré la mort de 11 officiers à Ath Ahmed. En 1992, on avait voulu ériger une stèle pour la mémoire et l'histoire. Notre requête est tombée à l'eau. Les pouvoirs publics ne voulaient pas l'ériger ici», déplore notre interlocuteur, qui nous apprend que «Hocine

Aït Ahmed a été le premier à intervenir à l'Assemblée nationale en 1962 pour demander l'attribution d'un salaire aux veuves de chouchada». A la mi-journée, les visiteurs continuent d'affluer. Cadres du FFS, élus d'autres partis politiques (RCD, FLN, RND et PT), ainsi que des centaines de citoyens venant présenter leurs condoléances aux membres de la famille du leader charismatique du FFS. Pour Rachid Debiane, du village Azouza, «Aït Ahmed est un grand homme de la Révolution qui s'est sacrifié corps et âme à la cause nationale». Hami Rachid, maire RCD d'Abi Youcef, nous déclarera : «Dda El Hocine est un pilier de la démocratie. Militant politique à 16 ans, il était parmi ceux qui ont toujours cru que la France ne sortira de l'Algérie que par les armes. Il n'a jamais retourné sa veste. Il était un Homme, et l'est resté jusqu'à sa disparition. Aït Ahmed est resté fidèle à son combat. Ce qu'il prônait en 1962 est toujours valable aujourd'hui.» Djillali Kettane, ex-membre du Conseil national du FFS, présentement élu à l'APC d'Ath Khelili, ajoutera : «Si El Hocine nous a appris à aimer la politique, nous a transmis l'amour du pays. À son retour en Algérie en 1989, je voyais en lui le sauveur de la patrie. C'était l'espoir qui renaissait chez nous, et je suis convaincu que c'est la même image que gardent de lui tous les citoyens. L'adhésion des Algériens à ses thèses politiques a été démontrée lors des différentes marches de citoyens et appels faits au peuple.

La plus importante manifestation étant celle du 2 janvier 1992. C'est lui qui a justement lancé le slogan «ni Etat policier, ni Etat intégriste». C'est lui également qui avait formé tous les cadres politiques de l'Algérie indépendante, ceux de la démocratie, du Mouvement culturel berbère. C'était un militant tout court, qui avait toujours payé ses cotisations. Il n'y avait que la responsabilité qui le différenciait des autres militants du parti.» Le responsable de wilaya du FFS, Farid Bouazziz, ne tarit pas d'éloges, pour sa part, sur les qualités humaines et militantes du grand moudjahid Hocine Aït Ahmed. «C'était quelqu'un de très simple. J'ai eu l'occasion d'être présent à ses côtés lors des réunions. Il communiquait beaucoup par des anecdotes. Celle qui m'avait marqué le plus concerne la réunion que tenait celui-ci avec des responsables de la Révolution, notamment Mohamed Boudiaf. Aït Ahmed nous disait que «Boudiaf, lorsqu'il parlait, aimait hausser le ton». Et Dda El Hocine de lui rétorquer avec beaucoup de finesse : «Si Boudiaf, ce n'est pas parce que tu hausses le ton que tu as raison». Aït Ahmed aimait transmettre ce genre de messages à ses militants. C'est une façon de nous apprendre à bien nous comporter et à être à l'écoute des douleurs des citoyens. Si El Hocine, en plus d'aimer son pays, aimait beaucoup son peuple. D'ailleurs, il disait que «le Maghreb est un seul peuple».

A. T.



EN ATTENDANT SON RAPATRIEMENT EN ALGÉRIE LE 31 DÉCEMBRE

Recueillement dans la sobriété et l'intimité à Lausanne

● La cérémonie de recueillement sera ouverte aux membres de la communauté algérienne en Europe et aux amis suisses du défunt.

Lausanne (Suisse)
De notre envoyé spécial

Aït Ahmed quittera définitivement, jeudi prochain, son exil suisse qui n'a que trop duré pour celui qui fait partie des pères fondateurs de la nation algérienne. Depuis l'annonce de son décès mercredi matin, les membres de sa famille les plus proches se recueillent, restreints par une intimité totale, dans une chapelle du centre mortuaire Montoie de Lausanne. Ils profitent du «calme» helvétique pour faire dignement leurs adieux à un parent si valeureux. Néanmoins, d'après nos informations, la famille organisera une veillée funèbre publique mardi. La cérémonie de recueillement sera ouverte aux membres de la communauté algérienne en Europe et aux amis suisses du défunt. Sa veuve et ses enfants ont ainsi fait le choix de la sobriété et de la décence — valeurs non étrangères au zaïm éternel du Front des forces socialistes (FFS) — dans leur manière de lui rendre un ultime hommage avant le

rapatriement de sa dépouille, baignée dans les honneurs, vers l'Algérie, seul «vrai» chez lui. Il y recevra manifestement un vibrant hommage populaire, d'abord au siège national du FFS à Alger, le 31 décembre, et ensuite dans son village natal à Ain El Hammam (Tizi Ouzou), le 1^{er} janvier lors de son enterrement.

En attendant, le «fief» helvétique du zaïm n'a pas échappé, en toute logique, à la fièvre de prostration devant l'immensité de ses services glorieux rendus à la nation depuis 1945. En effet, quelques journalistes et plusieurs concitoyens guettaient, depuis jeudi après-midi, la moindre information sur la possibilité de se recueillir une dernière fois sur la dépouille de feu Dda L'Hocine, puisqu'ils ne pourront pas le faire au pays. La plupart ont fait le déplacement à Lausanne depuis Genève, Paris ou encore Bruxelles. Souvent, ses concitoyens se sont rendus au centre hospitalier universitaire Vaudois (CHUV) où s'est éteint Si L'Hocine à l'âge de 89 ans. Faire le deuil en était certainement l'unique

quête. Pour cause des fêtes de Noël, réduit était le personnel de ce grand hôpital lausannois. Mais les quelques infirmiers approchés ont exprimé leur «regret d'apprendre la disparition d'un homme sage et dévoué». Emue, une infirmière avoue connaître «Monsieur Aït Ahmed» depuis une trentaine d'années. Fatigué et affaibli par une longue maladie, aggravée par l'accident vasculaire cérébral (AVC) qu'il a subi en janvier 2015, l'artisan de Bandung a rejoint l'Au-Delà «paisiblement, sans souffrance», selon sa famille. Son cœur de fils de la Toussaint a fini par céder à un arrêt cardiaque après une hospitalisation très brève cette fois-ci. Le plus sage des neuf historico algériens est parti sagement, sans faire de bruit. Paradoxalement, de sa mort paisible a retenti un vacarme tumultueux.

Celui d'une mobilisation populaire sans précédent autour de l'héritage de sa mémoire et de ses combats. Le deuil national historique décrété par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris effet hier

et durera encore sept jours. Les avis sont unanimes. «J'ai appris la triste nouvelle à la télé suisse romande. Ma première réaction était de me demander : qu'a-t-il fait de mal pour mourir en exil ? Je me suis dit que l'Algérie a toujours su donner des grands hommes que le régime a exclus», a regretté Mohamed Chetouane, un ostéopathe algéro-suisse de Fribourg, à 60 km de Lausanne. Il espère, vu l'ampleur de l'hommage national unanime rendu à feu Aït Ahmed, «en tirer de bonnes leçons. En tout cas, j'espère que son combat ne sera pas enterré avec lui. C'était un combat d'un patriote pour l'amour de son pays». Dans le même sillage, notre ancien confrère Madjid Talbi, établi à Genève depuis 2011, a réaffirmé qu'«il s'agit d'une grande perte pour une Algérie qui cherche encore son chemin de liberté. C'est une lumière qui s'est éteinte pour notre génération assouffie de démocratie». Pour lui, l'héritage de l'ancien patron de l'Organisation Spéciale est celui d'«un homme qui a toujours défendu son pays avec une

conviction ferme, tout en rêvant d'un idéal que les obscurantistes opportunistes ont jusque-là toujours détruit». Quant à Belkacem Amarouch, l'un des premiers arrivés à Lausanne au lendemain de l'annonce du décès de Si L'Hocine, il pense que «sa mémoire peut métamorphoser nos actions politiques et citoyennes pour un avenir meilleur et radieux de notre pays». Toujours optimiste, le député FFS de la circonscription électorale Europe-Amérique, dont fait partie la Suisse, a martelé qu'«Aït Ahmed a toujours inspiré les choix du FFS et son idéal nous guidera sûrement à faire plus d'efforts pour l'édification d'un réel Etat de droit en Algérie», rappelant que le fondateur du FFS et son président pendant un demi-siècle a toujours porté le flambeau de la liberté et la démocratie. «Il a, dit-il, défendu dignement les intérêts de toutes les Algériennes et tous les Algériens, que ce soient ceux établis en Algérie ou ceux établis à l'étranger. Il leur souhaitait une citoyenneté ouverte sur l'universel.» **Samir Ghezlaoui**

UNE JOURNÉE AU SIÈGE NATIONAL DU FFS À ALGER

Hocine Aït Ahmed : une vie pour le pays

Le ciel d'Alger s'est habillé de deuil avant que la Présidence se décide à le décréter pour huit jours. Le ciel d'Algérie a jeté son voile de tristesse sur le pays avant que la dépouille de son digne fils ne touche son sol. La terre d'Algérie qui s'apprête à accueillir en son sein son enfant qui a toute sa vie durant défendu sa patrie et la démocratie, pleure de le voir partir avant que son idéal ne se soit réalisé. Le meilleur de ses fils, le plus grand de ses hommes est allé rejoindre le panthéon des géants de l'histoire. Celui qui a marqué d'une glorieuse empreinte dont seuls en sont capables les immenses personnages de l'histoire, à la fois le Mouvement national et la lutte pour la démocratie, tire sa révérence en laissant orpheline sa patrie qui n'a pas su lui rendre l'hommage qu'il méritait de son vivant. Hocine Aït Ahmed, dont la simple évocation du nom force le respect et l'admiration de ses amis et de ses adversaires, n'est plus de ce monde, il s'en est allé trouver le repos éternel après avoir sacrifié sa vie à son pays. Il n'abdiqua point devant le colonialisme ni devant le totalitarisme, en 70 ans de lutte et de militantisme, il est resté fidèle à ses convictions. Père de la Révolution ; repère pour des générations de militants, la lumière Hocine Aït Ahmed s'est éteinte mais résonnent encore ses discours. Des hommes de sa trempe se reposent mais ne meurent pas.

Depuis l'annonce du décès de Hocine Aït Ahmed mercredi passé, le siège du Front des forces socialistes ne désespère pas. Il semble même trop exigeux pour contenir les nombreuses personnes connues et anonymes venues exprimer leur condoléances. «Des condoléances que nous nous faisons à nous tous, car c'est une perte pour tous les Algériens et pas seulement pour le FFS», nous dit une des nombreuses personnes anonymes arrivant au siège. Un voile de tristesse habille l'enceinte de ce dernier. Le portrait du héros national accroché au mur à côté de l'emblème national résume à lui seul le parcours de ce grand homme qui s'est confondu avec l'histoire de son pays.

Une vie pour son pays. Ce siège qu'Aït Ahmed voulait comme un carrefour pour les militants sincères, comme un bastion pour les luttes démocratiques, est aussi le lieu de rencontre de sa grande famille, celle qui se retrouve orpheline aujourd'hui



L'émotion partagée par des personnalités et des anonymes

mais déterminée à ne pas désertir le terrain de la lutte pour la démocratie. «Il est parti, mais nous sommes toujours là et le FFS est là», nous dit-on. Des rencontres avec des hommes de sa stature marquent toute une vie. Ses compagnons et les militants qui l'ont côtoyé évoquent fièrement des anecdotes et des souvenirs avec le défunt. On rappelle son sens de l'humour, ses répliques les plus caustiques et celles pleines de finesse. On parle aussi de son côté affable et ouvert, mais surtout de sa modestie. «Il était humble comme le sont tous les grands, il discutait avec tout le monde», disent les militants. En vraie école de formation politique, Hocine Aït Ahmed n'hésitait pas à donner de son savoir, à transmettre et montrer la voie. Celui qui batailla pour la réhabilitation du politique mit un point d'honneur à éclairer des générations de

militants. Aux bataillons servant l'autoritarisme, Aït Ahmed répliqua en formant des générations de militants pour la démocratie. À la violence, Aït Ahmed opposa le dialogue pacifique. Aux divisions, Aït Ahmed opposa l'union pour sauver l'Algérie. Du défilé des compatisants et des sympathisants, la reconnaissance de la grandeur de l'homme est unanime. Tous s'accordent à dire qu'Aït Ahmed a été à la hauteur du combat pour une Algérie libre, prospère et démocratique, mais c'est l'Algérie qui a raté son rendez-vous avec Aït Ahmed. Au vu des personnalités de tout bord et de tous les courants politiques visitant le siège du FFS depuis mercredi soir, le constat est celui de voir partir l'homme du consensus. «Nous avons raté beaucoup de rendez-vous avec Hocine Aït Ahmed ; l'Algérie aurait pu avoir une autre destinée, mais nous ne l'avons pas

compris à temps», nous dit un des visiteurs. Jeudi dans l'après-midi, des mères de disparus ont tenu à marquer leur respect, en ce jour de deuil, à celui qui a fait de leur douleur la sienne. Brandissant des photos de leurs enfants disparus, les mamans n'ont pu contenir leur colère devant le défilé des officiels et certains représentants de partis notamment Makri du MSP. Elles avaient raté de peu le chef de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, et le secrétaire général du FLN, Amar Saadani. «Hocine Aït Ahmed est le seul qui nous a toujours soutenues, il est parti propre, intègre et son parcours est irréprochable et vous, que comptez-vous laisser après votre départ ?», scandaient-elles de toutes leurs voix.

Hier encore, la même procession de personnes affligées par le décès du dernier des historicoes continuait. Maître Mokrane Aït Larbi, Mustapha Bouhadeff et d'autres ont retrouvé les chemins de l'école du FFS en ces jours d'hommage et de respect au maître de la politique Hocine Aït Ahmed. Le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou, est pris par l'émotion en lisant le dernier communiqué de la famille du défunt annonçant le rapatriement de sa dépouille le jeudi 31 décembre et son enterrement le lendemain, 1^{er} janvier, dans son village natal Aït Yahia, dans la daïra de Ain El Hammam.

«Même mort, il inflige au pouvoir une leçon», commentent les présents. Qu'il est lourd aujourd'hui de conjuguer au passé le parcours d'un homme d'exception. Qu'il est difficile d'accepter cette sentence de l'histoire et de la vie mettant fin au ruissellement d'une rivière en ces temps de disette politique. Hocine Aït Ahmed ira jeudi prochain rejoindre la source qui l'a vu naître, celle de laquelle son grand-père cheikh Mohand Ou Lhocine puisa sa baraka. Devant une source faisant jaillir de l'or, le cheikh Mohand fit cette prière : «A rabi fkiyd amen ouama dounih delfani», ce qui veut dire : «Dieu offre-moi de l'eau, je n'ai que faire de cette richesse périssable.»

Tout comme son grand-père, Aït Ahmed a puisé de la source de la vérité, il a dit non au pouvoir et à la compromission. Le meilleur hommage à lui rendre est d'aller quérir cette source de la vérité et de s'en abreuver. **Nadjia Bouaricha**

JUGURTHA AÏT AHMED SUR SA PAGE FACEBOOK

■ Ce message de remerciements est dédié à toutes celles et tous ceux qui m'ont adressé des messages de sympathie suite au décès de mon père. Ne pouvant vous répondre individuellement, sachez que vos paroles me sont allées droit au cœur. Ma famille en a été également très émue. Perdre un être cher est toujours un déchirement. Votre solidarité et vos témoignages d'estime à l'égard de Hocine Aït Ahmed ont contribué à adoucir notre chagrin. Mon père s'en est allé en homme libre, serein, le cœur en paix.



L'ÉVÈNEMENT

IL SERA INHUMÉ VENDREDI PROCHAIN À AÏN EL HAMMAM

Des «funérailles populaires» pour Hocine Aït Ahmed

C'est ce qu'a indiqué Mohamed Nebbou, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS). «La dépouille de Hocine Aït Ahmed sera rapatriée le jeudi 31 décembre et une veillée de recueillement aura lieu le même jour au siège national du parti, à Alger. Il sera inhumé le lendemain, le vendredi 1^{er} janvier, dans son village natal, dans la commune d'Aït Yahia, à Aïn El Hammam», a indiqué hier M. Nebbou face à la presse, déclaration reprise par l'APS.

Le premier secrétaire du FFS a précisé dans la foulée que les funérailles de Hocine Aït Ahmed seront «nationales et populaires». Il a également souligné qu'«une cérémonie de recueillement aura lieu mardi prochain à Lausanne pour permettre à ses amis en Suisse de lui rendre un dernier hommage». L'affaire est donc tranchée : Si l'Hocine ne sera pas inhumé au carré des Martyrs d'El Alia comme il est de coutume pour les historiques de la guerre de Libération nationale. Force est de voir dans ce choix un ultime geste politique et symbolique de la part du fondateur du FFS. Une manière de couper court à toute velléité de récupération et de mettre son nom à l'abri de toute manipulation officielle. Une façon aussi de dire la constance de ses convictions, se refusant à toute compromission, fut-ce au nom de Novembre. On comprend dès lors qu'il fut attaché à mettre les choses au clair de son vivant et ne rien laisser au hasard. Pourtant, les autorités n'ont pas manqué de

saluer sa mémoire avec emphase en s'efforçant de multiplier les signes de contrition. Le président Bouteflika décrètera huit jours de deuil national. Le chef de l'Etat s'est fendu, par ailleurs, d'un hommage écrit, élogieux au possible. Pour lui, feu Hocine Aït Ahmed était «une sommité dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique inégalées avaient éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde». Toujours sous la plume du président de la République, Aït Ahmed est décrit comme «l'un des grands hommes de l'Algérie, un éminent militant et un dirigeant historique hors pair».

Pour sa part, Ahmed Ouyahia, directeur de cabinet de la Présidence et secrétaire général par intérim du RND, voit en Aït Ahmed «l'un des dirigeants de la guerre de Libération et un militant hors pair de la liberté et la démocratie» (APS). M. Ouyahia, qui s'est déplacé au siège du FFS pour présenter ses condoléances, a affirmé que les obsèques de Hocine Aït Ahmed «seront à la hauteur de la stature du défunt», en faisant remarquer que le deuil national décrété en sa mémoire est «un deuil digne d'un chef d'Etat». A signaler qu'une minute de silence sera observée à la mémoire de M. Aït Ahmed dans tous les stades abritant les matchs des Ligues 1 et 2, ce week-end, a annoncé la LFP. De son côté, le 10^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes, prévu

jusqu'au 26 décembre, a dû écourter sa programmation en signe de deuil, «à l'instar de toutes les manifestations culturelles en cours», rapporte l'APS.

CHACUN REVENDIQUE SA PART D'AÏT AHMED

Parmi la pléthore de réactions officielles ou exprimées par des proches du sérail, il y a lieu de relever celle, très émue, de Amar Saadani. «C'est un exemple de sacrifice. Un moudjahid qui a vécu pour l'Algérie. Malheureusement, il a été confronté à ce qu'aucun moudjahid ou militant n'a subi, c'est-à-dire l'injustice», déclarait M. Saadani (propos rapportés par TSA). Et le patron du FLN de renchérir : «Il faut que les Algériens libres lèvent cette injustice et le reconsidèrent. Il ne s'est pas opposé à l'Etat algérien, mais aux personnes qui ne voulaient pas d'Etat démocratique.»

Intervenant sur la chaîne Ennahar TV peu après l'annonce de la nouvelle, Amar Saadani semblait particulièrement affecté par cette lourde disparition et n'hésitait pas à charger ceux qui avaient «manqué d'égards» à ce «grand militant». Faisant son mea-culpa, ses mots sont à la limite de l'auto-flagellation : «Nous avons été ingrats envers Aït Ahmed. L'histoire lui a rendu justice mais nous avons été injustes envers lui», martèle-t-il. «Ethiquement, nous avons manqué d'égards à Aït Ahmed.» Notons aussi les hommages du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du président de l'APN, Mohamed

Labri Ould Khelifa, du patron de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, du président du FCE, Ali Haddad, pour ne citer que les réactions officielles ou «para-officielles». Et chacun de revendiquer «sa part d'Aït Ahmed». Les valeurs qu'il a incarnées. Son combat. Et c'est probablement pour anticiper sur ces homélies hagiographiques de circonstance que «Dda L'Ho», en fin connaisseur des fourberies du «système», a préféré Ath Yahia à El Alia. Fidèle à ses principes, il n'aurait pour rien au monde bradé son idéal démocratique et social pour des honneurs factices. «Aït Ahmed aura été original même dans sa mort», écrit Nouredine Boukrouh sur sa page facebook. «Opposant intraitable au 'système' de son vivant, il est parti en lui infligeant un dernier camouflet : être l'unique 'historique' à refuser d'être enterré au cimetière officiel El Alia pour s'en démarquer jusqu'à la fin des temps. Cohérent avec lui-même, seigneurial et humble à la fois, il a préféré à cet 'honneur' douteux car souillé par le crime (assassinat de Abane, Krim, Khider, etc.) et l'imposture (faux moudjahidine qui y reposent), le voisinage pur des gens du peuple de Aïn El Hammam. Dors en paix brave homme !» Hocine Aït Ahmed fait partie de ces grands esprits que l'on ne peut enfermer dans un mausolée ou reléguer au musée tant son œuvre est vivante. Au demeurant, si nos dirigeants sont sincèrement attachés aux valeurs qui ont guidé Si L'Hocine sa vie durant, il n'est pas trop tard pour s'en inspirer...

M. B.

MESSAGE DE CONDOLEANCES DE BOUTEFLIKA

La «bourde» de la Présidence

Encore une nouvelle erreur dans un message du président Bouteflika ! La bourde concerne, cette fois-ci, le parcours de l'un des chefs historiques de la Révolution, Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier à Lausanne, en Suisse. En effet, dans son message de condoléances adressé, jeudi dernier à la famille du défunt, le chef de l'Etat évoque «l'évasion d'Aït Ahmed des geôles du colonisateur». «Je n'oublierai point son courage ni sa bravoure et son charisme qui ont marqué les différents événements liés à l'histoire de l'Algérie, depuis l'Organisation Spéciale (OS) qu'il a présidée à une période des plus sombres, jusqu'à ses positions courageuses et ses avis judicieux qui éclairaient les nombreuses rencontres et conférences internationales, en passant par son évasion des geôles du colonisateur (...), lit-on dans le texte du Président, diffusé par l'agence APS. Ce passage intrigue et révèle une imprécision de taille sur le parcours révolutionnaire du «zaïm» qui ne s'est jamais évadé de la prison durant la période coloniale. L'ancien responsable de l'OS n'a été emprisonné qu'une seule fois. Ce fut à l'occasion du détournement de l'avion des cinq chefs historiques de la Révolution, le 22 octobre 1956. Ces derniers ont été alors maintenus en prison, en France, jusqu'à la signature des Accords d'Evian, le 19 mars 1962. Les services de la Présidence ont-ils confondu le parcours d'Aït Ahmed avec celui de l'ancien président, Ahmed Ben Bella, qui s'est évadé de la prison de Blida en 1952 ? Très probablement. Hocine Aït Ahmed, pour rappel, s'est évadé certes de la prison. Mais pas de celle du colonisateur. Il s'est échappé des geôles du régime auquel il s'est opposé dès l'indépendance. C'était en 1966, après de longues années passées dans la prison de l'Algérie indépendante. **Madjid Makedhi**

HOMMAGE UNANIME

● Pour l'ancien président Liamine Zeroual, Hocine Aït Ahmed était «un symbole, un grand patriote et l'un des derniers pères de la nation» qui disparaît.

La mort mercredi dernier de Hocine Aït Ahmed a suscité de nombreuses réactions de la classe politique, personnalités nationales et internationales, organisations de masse et ONG qui étaient unanimes à lui rendre hommage pour son parcours exemplaire du début de la Révolution jusqu'à sa mort en «exil». Les qualités de l'homme et du militant ont été saluées par toute la classe politique, sans exception aucune. L'ancien président de la République, Liamine Zeroual, l'a qualifié de l'un des derniers pères de la nation et de grand patriote. «L'Algérie vient de perdre aujourd'hui un symbole et un grand patriote. C'est l'un des derniers pères de la nation qui disparaît. Il était symbole d'abnégation, de rigueur, de ténacité et, surtout, de morale. Sa vie s'est toujours confondue avec son pays présent à tous les instants dans son cœur. Puisse-t-il inspirer la jeunesse algérienne ! Et à cette occasion, je présente à sa famille, à ses proches ainsi qu'à tous les militants du FFS mes condoléances les plus sincères», écrit Liamine Zeroual.

«UNE ALGÉRIE RÉPUBLICAINE»

Un grand hommage à Aït Ahmed est venu d'une autre figure historique, à savoir Rédha Malek, l'un des négociateurs des Accords d'Evian. «Aït Ahmed est une grande figure de la Révolution qui vient de s'éteindre. Tous ceux qui l'ont connu, dont moi-même, doivent reconnaître son attachement à l'idéal de cette Révolution qu'il a incarné avant le déclenchement du 1^{er} Novembre 1954 et qu'il a continué à incarner jusqu'à son dernier souffle. Même en exil, Hocine Aït Ahmed a continué à défendre de façon exemplaire cette idée qu'il avait et qu'il voulait voir s'appliquer et devenir effective. L'idée d'une Algérie républicaine, démocratique et de progrès. Tout cela faisait partie

de sa personnalité. On lui a reproché parfois sa trop grande fierté personnelle. En réalité, c'est une fierté qu'il avait pour l'Algérie elle-même», a souligné Rédha Malek. Des témoignages comme celui-ci, il y en a eu beaucoup. Edgar Morin, sociologue et philosophe français, a, de son côté, rendu hommage à cette grande figure politique et historique. «Je salue la mémoire d'Aït Ahmed, cofondateur du CRUA, grande et noble figure algérienne, qui sut demeurer révolutionnaire et démocrate», a-t-il twitté.

«COHÉRENT AVEC LUI-MÊME»

Nouredine Boukrouh, ancien ministre, a insisté dans son hommage sur la constance des positions de Hocine Aït Ahmed qui demeure un opposant intraitable, même à sa mort.

«Aït Ahmed aura été original même dans sa mort. Opposant intraitable au 'système' de son vivant, il est parti en lui infligeant un dernier camouflet : être l'unique 'historique' à refuser d'être enterré au cimetière officiel El Alia pour s'en démarquer jusqu'à la fin des temps. Cohérent avec lui-même, seigneurial et humble à la fois, il a préféré à cet 'honneur' douteux car souillé par le crime (assassinat de Abane, Krim, Khider, etc.) et l'imposture (faux moudjahidine qui y reposent), le voisinage pur des gens du peuple de Aïn El Hammam. Dors en paix brave homme !», écrit-il sur son mur facebook.

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a également rendu hommage à ce grand défenseur des droits humains. «L'Algérie vient de perdre un de ses meilleurs enfants, un homme dont la vie s'est confondue avec l'histoire de son pays», écrit la LADDH de Nouredine Benissad. Le Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ) se dit «attristé et très peiné par le

décès de Hocine Aït Ahmed, figure emblématique du Mouvement national pour l'indépendance de l'Algérie, militant engagé, déterminé et infatigable».

L'ESPRIT PATRIOTIQUE

«Dda l'Hocine, un homme à principes, de dialogue, de consensus et de paix, un homme qui a marqué l'histoire par son engagement très jeune pour l'indépendance de l'Algérie, un homme qui a consacré sa vie pour la lutte contre l'injustice, pour la liberté et la démocratie, pour le triomphe de la dignité des Algériennes et des Algériens. L'Algérie est orpheline aujourd'hui de l'un de ses monuments», a souligné cette ONG dédiée à la jeunesse. L'Observatoire amazigh des droits de l'homme lui a rendu hommage en insistant sur «sa capacité de s'exprimer avec aisance et éloquence, mais aussi par la pertinence de ses propos et sa ferveur». Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qualifie, sur sa page facebook, Aït Ahmed de «grand militant historique». Le président de l'APN a lui aussi loué la qualité de l'homme connu pour «ses positions constantes». Le PST considère que «c'est un pan de notre histoire qui s'en va (...) Un pan du combat pour les libertés démocratiques, pour une Assemblée constituante, pour l'officialisation de tamazight, pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, pour la séparation entre la religion et l'Etat et contre la dictature et l'oppression». Abderrazak Makri, président du MSP, a souligné le double combat d'Aït Ahmed, d'abord pour l'indépendance, ensuite pour la démocratie et les libertés.

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a souligné qu'Aït Ahmed était un «symbole du Mouvement national depuis qu'il était à la tête de l'Organisation Spéciale (OS)». M. Ouyahia a, dans un message de condoléances, ajouté qu'il était «un

leader dans la lutte en faveur de la liberté et de la démocratie en Algérie indépendante», s'illustrant par son «esprit patriotique» en mettant «l'Algérie au-dessus de toute considération». Pour le Front de libération nationale (FLN), Hocine Aït Ahmed comptait parmi les «enfants vaillants» de l'Algérie, car il était un «modèle» à suivre en matière de démocratie, de tolérance et de réconciliation. Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le FLN a souligné qu'Aït Ahmed était «convaincu que le patriotisme n'est pas subordonné à des postes de responsabilité, à des positions conjoncturelles ou à des réactions». Amar Saadani a reconnu que le système politique l'a malmené après l'indépendance. Pour le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, il a été «un homme au riche et long parcours qui a adhéré, dès son jeune âge, au Mouvement national pour allumer les premières mèches de la Révolution algérienne».

«LA NOBLESSE DES GRANDS DIRIGEANTS»

Le secrétaire général de la Ligue arabe a, de son côté, rendu hommage à l'un des artisans de la Révolution algérienne. Le Parti socialiste (PS) français salue, dans un message adressé au FFS, «la mémoire de Hocine Aït Ahmed, ce militant socialiste qui avait été un des principaux dirigeants du FLN et un défenseur acharné du pluralisme démocratique dans son pays». «Emprisonné, évadé, exilé, cet homme à la silhouette élancée et longiligne, toujours serein avait la noblesse des grands dirigeants, patients mais déterminés», écrit Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS. De nombreuses autres personnalités ont tenu à rendre hommage à cet homme qui a marqué doublement l'Algérie, durant la période coloniale et après la libération nationale. **M.A.O.**

PROGRAMME AADL2

LES DÉCISIONS DE
PRÉAFFECTATION À

PARTIR DE FÉVRIER 2016

LIRE L'ARTICLE DE NADIR IDDIR EN PAGE 24



El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Dimanche 27 décembre 2015

N°7674 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

FUNÉRAILLES D'AÏT AHMED

Intenses préparatifs pour le dernier hommage

Des comités d'organisation sont mis en place à l'initiative des villageois pour notamment faciliter l'accès des foules attendues à Aïn El Hammam, lieu de l'enterrement

Les sections locales du FFS, les élus et le mouvement associatif sont mis à contribution pour réussir des «funérailles populaires» à la hauteur du grand leader.

LIRE LES ARTICLES DE HAFID AZZOUZI, HACEN OUALI ET L'HOMMAGE DE AHMED TALEB IBRAHIMI EN PAGES 2 ET 3

EXPORTATION DE PÉTROLE

LES USA REVIENNENT SUR LE MARCHÉ



PHOTO : DR

■ Les Etats-Unis reviennent sur le marché mondial. Une semaine après la levée de l'interdiction d'exportation du pétrole US par le Congrès américain, en vigueur depuis 40 ans, un premier contrat vient d'être signé en ce sens par une société texane.

LIRE L'ARTICLE DE MELISSA ROUMADI EN PAGE 7

DESTINATIONS DES ALGÉRIENS POUR LE NOUVEL AN TUNISIE, TURQUIE ET ATTRAIT DU GRAND-SUD

Comme en pareille période, les agences de voyages et de tourisme soignent leurs devantures. A l'intérieur, sourire commercial et décor de carte postale. La raison est simple : en plus des trois mois de l'été, c'est l'occasion pour de nombreux professionnels de faire l'essentiel de leur chiffre d'affaires de l'année. Mais cette fois-ci, crise oblige, les Algériens rognent sur leur budget vacances.

Kamel Benelkadi
(Suite page 24)



PHOTO : DR

ÉPHÉMÉRIDE

L'ANNÉE
SPORTIVE 2015

Retrouvez les grands événements
sportifs qui ont marqué l'année
2015 en pages 8 et 9

FÊTES DE FIN D'ANNÉE EN FRANCE

UN LIEU DE CULTE MUSULMAN SACCAGÉ EN CORSE

■ Alors que des milliers de policiers et gendarmes sécurisaient en France les lieux de culte chrétien et musulman pour les fêtes de Noël et du Mawlid Ennabaoui, des manifestants s'en sont pris à une salle de prière musulmane à Ajaccio.

LIRE L'ARTICLE ET L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NOTRE CORRESPONDANT WALID MEBAREK EN PAGE 13



الجزائرية للتأمينات
L'Algérienne des Assurances

Assure & Rassure

E-mail : info@2a.dz Tél. : +213 (0) 21 47 68 72 & 21 47 68 73
www.2a.dz Fax : +213 (0) 21 77 47 42 Direction Générale :
11, Rue Tripoli, Hussein Dey, Alger, Algérie

PUBLICITE

FUNÉRAILLES DE HOCINE AÏT AHMED

Intenses préparatifs pour le dernier hommage

● La dépouille du défunt sera exposée, avant sa mise en terre, dans un stade de la région afin de contenir le flux de citoyens qui va déferler sur les ruelles étroites d'Ath Ahmed pour rendre un ultime hommage au chef historique disparu.

Les préparatifs des funérailles du révolutionnaire et fondateur du FFS, Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi dernier, se déroulent dans un climat caractérisé par une grande mobilisation en Kabylie. La population compte ainsi réserver au défunt des obsèques grandioses et historiques. D'ailleurs, à Ath Ahmed, commune d'Aït Yahia (Ain El Hammam), à 45 kilomètres de Tizi Ouzou, les villageois continuent d'accueillir les citoyens qui affluent vers le mausolée de Cheikh Mohand Oulhocine pour présenter leurs condoléances aux membres la famille de Si El Hocine.

SOLIDARITÉ VILLAGEOISE

Un habitant du village en question, joint au téléphone hier en fin d'après-midi, nous a expliqué qu'un comité d'organisation des obsèques de l'ancien président du vieux parti de l'opposition a été mis en place pour justement entamer toutes les tâches inhérentes à cet événement. «Nous avons installé un comité de préparation afin d'organiser l'enterrement de Dda L'Hocine. Nous sommes en train de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter au village d'être inaccessible le jour des funérailles. Nous avons pensé à réserver des lieux de stationnement à l'entrée du village et mettre à la disposition des citoyens des bus qui assureront des navettes», nous a expliqué un autre villageois qui nous a relaté un peu l'ambiance des préparatifs qui se poursuivent dans la communion et la solidarité des habitants de plusieurs bourgades de la commune d'Aït Yahia. Notre interlocuteur nous a fait savoir aussi que la dépouille du défunt sera exposée, vendredi, avant sa mise en



Un leader chez qui se sont conjugués le charisme politique et la grande popularité

terre, dans un stade afin de contenir le flux de citoyens qui va déferler sur les ruelles étroites d'Ath Ahmed pour rendre un ultime hommage au chef historique disparu.

«Des dizaines de milliers de personnes sont attendues pour accompagner ce symbole à sa dernière demeure. On parle même de la venue du Premier ministre Abdelmalek Sellal. Donc, il faut tout préparer afin qu'on ne soit pas débordé le jour des obsèques. C'est un devoir pour nous de rendre un hommage historique à Si L'Hocine qui a souhaité, de son vivant, être enterré dans son village. Il faut être à la hauteur de lui organiser des funérailles populaires nationales car il était un grand homme de conviction qui a combattu toute sa vie pour une

Algérie libre. Il va être inhumé dans la dignité près des siens», nous-a-t-il ajouté. Du côté du FFS, c'est aussi le branle-bas de combat pour la préparation de l'enterrement du père fondateur du parti.

LA FÉDÉRATION DE TIZI OUZOU, UN POINT DE CONVERGENCE

Les structures communales du vieux parti de l'opposition sont ainsi mobilisées pour orienter les gens et les informer du déroulement des obsèques du regretté. Des registres sont mis à la disposition de tous ceux qui veulent présenter leurs condoléances à la famille de Hocine Aït Ahmed. Au siège du FFS, au centre-ville de Tizi Ouzou, les lieux ne désemplassent pas, des représentants de partis politiques,

d'associations, de syndicats, des personnalités locales, des membres de la coordination des zaouias de la Kabylie ainsi que des anonymes, tous convergent vers ce lieu. Nous avons également trouvé des anciens militants de 1963 qui livraient des témoignages émuants sur la vie et le parcours de Si L'Hocine. Lounis Mehala, ancien maire FFS à Timizart, nous a fait revisiter la vie du défunt qu'il considère comme une légende.

«Aït Ahmed est une personnalité de dimension internationale. C'est un géant qui a beaucoup travaillé pour la décolonisation des pays du tiers-monde. C'est un illustre homme que j'ai eu la chance et l'honneur de côtoyer», nous a-t-il raconté. Ali Tiffour, un autre ancien militant,

estime que la mort d'Aït Ahmed a endeuillé toute l'Algérie car, a-t-il ajouté, «il s'agit du décès de l'un des grands hommes qui ont organisé la Révolution et milité pour l'instauration d'un Etat de droit, de la démocratie et de la justice sociale dans notre pays. Il faut perpétuer son combat.»

Youcef Sahli, membre du conseil national du FFS, nous a expliqué, de son côté, que les préparatifs de l'enterrement de Si El Hocine enregistrent l'adhésion massive des comités de villages, du mouvement associatif et des élus locaux. «La section communale d'Aït Yahia et celle de Ain El Hammam sont sur place pour préparer les lieux avec les membres du comité du village d'Ath Ahmed. Nous avons mis sur pied des commissions au niveau de la fédération qui se chargeront, entre autres, de la logistique, du transport et de la communication», nous a-t-il confié tout en précisant que les moyens de transport pour acheminer les citoyens vers le lieu de l'enterrement seront assurés par les structures communales du parti en coordination avec la fédération.

«Les gens qui vont venir des autres wilayas seront accueillis par les organisateurs à Tizi Ouzou pour être transportés, via les moyens qu'on va mettre à leur disposition, vers le village. Nous avons mobilisé tous nos cadres, élus et militants pour assurer à notre chef historique de grandioses funérailles populaires nationales», nous a ajouté M. Sahli. Par ailleurs, notons que même en dehors du chef-lieu de wilaya, les préparatifs de l'événement vont bon train, notamment à Tizirt, Azazga, Larbaâ Nath Irathen et Beni Douala.

Hafid Azzouzi

MOBILISATION À BÉJAÏA

Un vibrant hommage a été rendu, hier matin à Béjaïa, par le Front des forces socialistes (FFS) au défunt Hocine Aït Ahmed, en organisant un rassemblement et une prise de parole au niveau de la maison de la culture Taos Amrouche. Des militants du FFS, des sympathisants ainsi que des admirateurs de Dda L'Hocine, qui ont fait le déplacement des quatre coins de la wilaya, ont convergé vers la maison de la culture, où étaient attendus quatre secrétaires nationaux du FFS Chafaâ Bouaïche, Rachid Chabati, Brahim Ziani et Abdoune Nacer. Plusieurs élus locaux étaient également présents. Après une minute de silence, les secrétaires nationaux ont pris la parole pour rendre hommage à celui qui fonda le FFS en 1963, le premier parti d'opposition d'Algérie. «Le meilleur et le plus grand hommage qu'on puisse rendre aujourd'hui au défunt Hocine Aït Ahmed, c'est d'être fidèle à sa ligne et de continuer le combat qu'il a mené durant toute sa vie pour l'idéal démocratique et le consensus national», a déclaré Chafaâ Bouaïche. «A ceux qui veulent dissocier Dda L'Hocine du FFS, nous leur disons que ces derniers ne font qu'un», a martelé le député. Pour sa part, le fédéral du FFS de Béjaïa, Yahia Boukellal a déclaré à El Watan : «Dda L'Hocine est un héritage pour nous tous, nous devons le préserver.» Les personnes présentes, dont des militants de grande date du plus vieux

parti de l'opposition, ont vécu l'hommage dans la plus grande émotion. «C'est un père de la nation qui vient de disparaître, il restera dans nos cœurs à jamais. Dda L'Hocine est un modèle pour tout militant de la liberté et de la démocratie», nous a déclaré Hamid, militant du FFS de la ville d'Akbou. «Je me suis déplacé de Tazmalt pour rendre hommage à Dda L'Hocine. Jeudi, je me rendrai au siège du FFS à Alger pour le voir pour la dernière fois, et vendredi je serai dans son village natal pour l'accompagner à sa dernière demeure», confie un autre militant.

Par ailleurs, les secrétaires nationaux ont appelé les présents à se rendre massivement à la cérémonie de recueillement qui aura lieu, jeudi, au siège national du FFS, à Alger, où sera exposé le corps du défunt, et à l'enterrement qui se déroulera le lendemain dans son village natal, à Ath Ahmed. D'après le fédéral Boukellal, les sections locales du FFS ont formulé des demandes auprès des APC en vue de la réquisition de bus qui transporteront les gens vers Alger. L'organisation de ces départs se met en place au niveau des communes, a-t-il ajouté.

En outre, dans les communes de Souk El Tenine et Timizirt, les sections locales du FFS ont rendu également un hommage au défunt en allumant des bougies et en mettant à la disposition des citoyens des registres de condoléances. Les

supporters du MOB ont aussi rendu hommage au défunt, à leur manière, en observant lors du dernier match de l'équipe, à Béjaïa, une minute de silence avant le début de la partie. Sur deux

banderoles qu'ils ont agitées tout au long du match, on pouvait lire : «Hommage au visionnaire, au vrai révolutionnaire», «Repose en paix, Dda L'Hocine».

Mohand Khodja

Ensemble nous construisons votre rêve!

Logements de haut standing avec parking et services dans une résidence clôturée et gardée.

Livraison fin 2016

Contactez-nous :
023 37 10 28 / 69
07 70 99 41 04 / 09

Residences AgHiles
residencesaghiles.com

POUR LE BON DÉROULEMENT DES FUNÉRAILLES

Le message de la famille Aït Ahmed



Hier, à proximité du
mausolée de Cheikh
Mohand Ou L'Hocine
dans l'enceinte duquel
reposera la dépouille
de Hocine Aït Ahmed

► LIRE LES ARTICLES DE
SAÏD GADA, MADJID MAKEDHI
ET **NADJIA BOUARICHA**,
L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
HACEN OUALI ET LE TÉMOIGNAGE DE
RACHID HANIFI EN PAGES 2, 3 ET 4

► LIRE ÉGALEMENT LA PREMIÈRE PARTIE
DES EXTRAITS DU RAPPORT DE ZEDDINE
EN PAGES 14 ET 15

PHOTO : EL WATAN

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

La crise atteint l'Arabie Saoudite



PHOTO : DR

■ L'effondrement des prix du pétrole
impacte lourdement les économies des pays
producteurs, dont l'Arabie Saoudite, qui
annonce un déficit budgétaire record
de 98 milliards de dollars en 2015.

LIRE L'ARTICLE DE **ZHOR HADJAM** EN PAGE 7

AFFAIRE SONATRACH 1

UNE AFFAIRE POLITIQUE À L'HABILLAGE JUDICIAIRE

● C'est dans une ambiance lassante que le procès de l'affaire Sonatrach 1 s'est
poursuivi, hier, au tribunal criminel près la cour d'Alger. Durant toute la journée,
le greffier a eu du mal à achever la lecture des 70 pages de l'arrêt de renvoi devant
une assistance qui avait majoritairement déserté les bancs de la salle d'audience.

LIRE L'ARTICLE DE **SALIMA TLEMÇANI** EN PAGE 5

ÉMIGRATION CLANDESTINE À ANNABA 67 HARRAGA INTERCEPTÉS EN DEUX JOURS

LIRE L'ARTICLE DE **M.-F. GAÏDI** EN PAGE 24

POUR LE BON DÉROULEMENT DES FUNÉRAILLES

Le message de la famille Aït Ahmed

● Les véhicules particuliers ne seront pas admis au village le jour de l'enterrement ● La dernière demeure de Hocine Aït Ahmed se trouve à l'entrée du mausolée de son aïeul, Cheikh Mohand Ou L'Hocine. Elle sera sans signe particulier.

Pour se rendre au village d'Ath Ahmed où sera enterré le chef historique Hocine Aït Ahmed, deux choix s'offrent aux visiteurs : passer par Aïn El Hammam ou par Mekla. L'axe routier Mekla-Ath Ahmed est conseillé car l'état de la route est meilleur. Mais, sur ces deux routes, des ouvriers des communes et des travaux publics s'achèvent à faire la collecte des déchets et retaper les accotements.

Hier après-midi, au village, des dizaines de personnes sont venues présenter leurs condoléances à la famille et apporter des témoignages sur le parcours de Dda L'Hocine, comme ce vieil homme venu de Chlef. Rachid, proche parent des Aït Ahmed, raconte une anecdote : «Dda L'Hocine nous a dit une fois que normalement l'heyeth ikheddem af l'meyeth (le vivant entretient le mort), mais chez nous, c'est l'inverse.» En effet, la disparition d'Aït Ahmed est l'occasion de bitumer la route du village alors que non loin de là, des bulls sont à l'œuvre pour recouvrir de terre la décharge publique, à la sortie nord de la commune d'Aït Yahia, et des ouvriers construisent un mur d'enceinte. Rachid continue : «La route de notre village a été goudronnée deux fois ; la première, au départ de Hocine Aït Ahmed en 1989 et la deuxième en 2015, à son retour définitif.»

Vers 13h, une délégation conduite par le wali était sur place «pour coordonner l'organisation de cet événement et mettre en place un dispositif sécuritaire», a indiqué Boussad Aït Ahmed, chargé de l'organisation des funérailles. Visiblement, le lieu de l'enterrement du leader historique a été objet de controverses. De loin,



Hocine Aït Ahmed sera enterré dans la même tombe que sa mère, décédée en 1983

apparaît un grand chapiteau blanc, dressé sur une plateforme aménagée il y a deux jours à Sidi Ali Oulamar, à quelques dizaines de mètres du domicile d'Aït Ahmed.

SELON LES DERNIÈRES VOLONTÉS DU DÉFUNT...

La famille a changé d'avis, sans doute pour respecter les dernières volontés du défunt. Il sera enterré au mausolée de son aïeul, Cheikh Mohand Ou L'Hocine, dans la même tombe que sa mère, décédée en 1983, dont il n'a pas assisté à l'enterrement car étant exilé politique, témoigne Boussad. Celui-ci s'affaire à régler

les derniers détails concernant la cérémonie. Pour mener à bien l'organisation, il adresse, à travers El Watan, plusieurs messages : «Nous lançons un appel à la discipline. L'entrée au village ne sera pas permise aux automobilistes. Ils devront prendre le bus à partir de Aïn El Hammam, de Mekla ou de Souama. Des parkings sont aménagés dans ces communes et des navettes assureront le déplacement vers Tissirt n'Cheikh, à l'entrée du village d'Ath Ahmed. Un terrain, où sera exposé le corps, a été aménagé afin de permettre aux gens de se recueillir à la mémoire du défunt. Nous devons respecter le timing, comme la prière, la

Fatiha et la levée du corps. Nous informons les honorables citoyens que l'enterrement aura lieu dans l'intimité. Nous insistons pour que les gens repartent aussitôt le recueillement fait pour permettre de meilleures conditions d'accueil. Nous mettrons en place de nombreux points d'eau pour se désaltérer, des sucreries et vingt tentes. Nous prions aussi les visiteurs de ne pas venir jeudi, pour nous permettre de maîtriser le déroulement de la cérémonie.»

De Mekla à Tissirt n'Cheikh, il y a 15 km, à parcourir en 30 minutes en voiture alors que de Aïn El Hammam, il y a 10 km à faire en 30 minutes. La dépouille arrivera de Genève sur le premier vol d'Air Algérie, qui est prévu selon un voyageur à 14h.

Au village, Boussad et d'autres membres de la famille appréhendent des difficultés liées à la canalisation du flux attendu, surtout que des milliers de personnes s'organisent pour faire le déplacement de Béjaïa, Sétif, Bouira, Oran, Alger, Tizi Ouzou...

La route qui mène au village est étroite et abrupte. Boussad demande aussi aux personnes âgées d'éviter le déplacement car, assure-t-il, «les obsèques seront retransmises en direct à la télévision».

La demeure éternelle dans laquelle reposera Hocine Aït Ahmed se trouve à l'entrée du mausolée. Elle sera sans signe particulier. Elle symbolisera l'humilité, la dimension et la grandeur de l'homme qui a sillonné le monde pour la cause nationale et qui retrouvera pour l'éternité son village, toujours difficile d'accès. **Saïd Gada**

MUSTAPHA BOUHADEF. Ancien premier secrétaire national du FFS

«Le meilleur hommage à Si L'Hocine, c'est l'instauration de la démocratie»

Proche collaborateur durant la période difficile des années 1990, Mustapha Bouhadeff apporte son témoignage sur le leader Aït Ahmed, le politique et l'homme qui se confondent. «On ne peut distinguer, chez Hocine Aït Ahmed, l'être humain de l'homme politique. Sa lutte pour les droits de la personne humaine et la démocratie est indissociable du vécu quotidien des Algériens.»

Propos recueillis par
Hacen Ouali

Vous étiez l'un des collaborateurs directs de Hocine Aït Ahmed au sein du FFS pendant de longues années. A quand remonte votre premier contact et dans quel contexte ?

Mon premier contact avec Hocine Aït Ahmed date de 1990, au moment de l'ouverture politique ayant suivi les événements d'Octobre 1988, qui laissait espérer enfin une voie démocratique. C'est dans ce contexte que j'ai rencontré Si L'Hocine, qui recevait beaucoup de monde à l'époque et qui m'a convaincu, par son charisme et le programme politique, de rejoindre le FFS. Dans le cadre de la préparation des textes du premier congrès, j'ai eu le privilège de diriger une commission sur l'éducation et la culture, qui a élaboré le projet du «système éducatif» du parti, avec le concours de beaucoup de compétences avérées dans ce domaine particulier. La période de la préparation de ce congrès était particulièrement féconde et constructive, période où j'ai commencé à mieux connaître Si L'Hocine.

La période la plus difficile était la décennie rouge, notamment les années 1994 à 1996. Comment l'avez-vous vécue au FFS ? Avez-vous subi des pressions ?

En effet, c'était une période très difficile. Hocine Aït Ahmed a été obligé de reprendre

le chemin de l'exil pour différentes raisons, dont la «liquidation» en direct à la télévision de Mohamed Boudiaf pendant une conférence à Annaba, qui signifiait à la population jusqu'où les assassins pouvaient aller ; la fermeture de plus en plus dure des champs politique et médiatique ; la gestion, par un pouvoir autoritaire, de la société, avec une restriction drastique des libertés individuelles et collectives, faisant fi des droits de la personne humaine, droits qui furent le combat permanent d'Aït Ahmed.

C'était une période où, pour le FFS, il s'agissait de résister, pacifiquement bien sûr, et de préserver ses militants, au moment où les enlèvements et les assassinats étaient le quotidien de la population algérienne. N'oublions pas le lourd tribut payé par le FFS avec les assassinats de militants, membres du conseil national, de M'barek Mahiou, secrétaire national, tant regrettés par tous. C'était aussi la période du contrat national qui aurait pu constituer une sortie de crise pacifique et qui aurait pu éviter la tragique effusion de sang. C'est dans cette conjoncture que, fin décembre 2001, des individus armés se sont présentés à mon domicile, alors que je n'y étais pas...

Quels étaient vos rapports avec Aït Ahmed à ce moment-là ? Comment réagissait-il aux événements ?

Nous nous rencontrions régulièrement à l'étranger, le secrétariat national et lui-même, pour faire des analyses de la situation du parti et



PHOTO : D. R.

du pays ; pendant ces séances il écoutait tout le monde et des décisions étaient prises concernant la marche du parti. De plus, son contact avec le FFS était pratiquement quotidien et on réalisait qu'il suivait attentivement l'évolution politique dans le pays.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué chez l'homme ? Au-delà de l'homme politique, Aït Ahmed, l'humain, comment le décrivez-vous ?

On ne peut distinguer chez Hocine Aït Ahmed l'être humain de l'homme politique. Sa lutte pour les droits de la personne humaine et la démocratie est indissociable du «vécu quotidien» des Algériens.

Doté d'une intelligence politique aiguë, il ajoute constance, persévérance, pugnacité dans les idées et les actions. J'ai pu apprécier sa capacité d'écoute, la pertinence de ses remarques, son esprit de synthèse, ses connaissances dans pratiquement tous les domaines, sa grande culture et surtout sa propension à proposer d'innovantes initiatives de dépassement aux événements conjoncturels.

Mais ce qui m'a le plus marqué chez Hocine Aït

Ahmed, c'est son humanisme, sa simplicité, sa défense permanente des droits de l'homme et son abhorration de la police politique dont il ne cessait de réclamer la dissolution. Toutes les précautions prises lui ont, peut-être, permis de finir son cycle de vie militante par une mort naturelle parmi ses proches. Cette hauteur de vue fait, peut-être, qu'il n'a pas su éviter parfois de sacrifier ses proches collaborateurs, dans certaines circonstances.

Ceux qui l'ont combattu violemment hier le célèbrent aujourd'hui. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Cette question me rappelle ce qu'il m'avait dit lors de la disparition d'un opposant, ancien responsable de la Révolution, que le pouvoir s'est soudainement mis à glorifier : «Ils nous préfèrent morts plutôt que vivants.» Il n'a pas échappé à cette règle. D'aucuns veulent déjà s'ériger en héritiers de son combat qu'ils ne partageaient pas de son vivant. Cela prouve, s'il en était besoin, la valeur universelle et la justesse de sa lutte pour la liberté et la démocratie.

Comment avez-vous vécu la disparition de Si L'Hocine ?

J'ai été frappé par le large mouvement de sympathie de la part de la population algérienne. Quant à moi, j'ai perdu quelqu'un qui m'a beaucoup appris. J'ai senti, au moment de l'annonce de son décès, que l'Algérie perdait un grand dirigeant politique et surtout un repère. C'est le seul qui a continué le combat pour la démocratie après l'indépendance du pays : le pays s'est libéré du colonialisme certes, mais sans liberté des personnes hélas ! Faire aboutir l'instauration de la démocratie et le respect des droits de la personne humaine, y compris dans les institutions, la société civile, la société politique, c'est le meilleur hommage que nous pouvons rendre à Hocine Aït Ahmed. **H. O.**

SONELGAZ

LES EMPLOYÉS EN GRÈVE À PARTIR DU 10 JANVIER

LIRE L'ARTICLE DE GHANIA LASSAL EN PAGE 9

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 31 décembre 2015

N°7678 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

SA DÉPOUILLE ARRIVE
AUJOURD'HUI À ALGER

Aït Ahmed en sa terre éternelle

► LIRE LES ARTICLES DE MUSTAPHA BENFODIL,
DJAMEL ALILAT, NADJIA BOUARICHA,
MOHAND KHODJA, SAÏD GADA
ET REDOUANE BENCHEIKH
EN PAGES 2, 3, ET 5

► LIRE LES CONTRIBUTIONS
DE DJAMEL ZENATI,
TARIK MIRA ET
MOULOUD LOUNAOUCI
EN PAGES 4, 6 ET 7



PHOTO: DR

PROCÈS DE L'AFFAIRE SONATRACH 1 DES MONTANTS EN DEVICES VOYAGENT D'UN COMPTE À UN AUTRE

● Au deuxième jour de l'audition de l'accusé Mohamed Réda Djaafar Al Smail (patron d'une société de télésurveillance et d'une autre, algéro-allemande) qui a obtenu de Sonatrach des marchés dans le domaine de la surveillance électronique, le procès s'est enlisé dans le récit de cette valse de montants en devises voyageant d'un compte à un autre.

LIRE L'ARTICLE DE SALIMA TLEMÇANI EN PAGE 10



PHOTO: DR

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU SÉNAT

VICTOIRE TRONQUÉE POUR LE FLN

LIRE L'ARTICLE DE NABILA AMIR EN PAGE 8

LE TEXTE EST CONTESTÉ
PAR L'OPPOSITION

LE PRÉSIDENT SIGNE LA LOI DE FINANCES 2016

LIRE L'ARTICLE DE ZHOR HADJAM EN PAGE 8

El Watan
Magazine

► RÉTROSPECTIVE
CES VISAGES
QUI ONT ILLUMINÉ
L'ANNÉE 2015

EN PAGES 15, 16, 17 ET 18



La Nouvelle N5
à partir de 759 000 da

SPA MEDINA MOTORS :
01, rue de Tripoli Hussein Dey, Alger
Tél. : +213 (0) 21 23 30 40
Fax : +213 (0) 21 77 45 69
www.medinamotors.net

DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT

PUBLICITÉ

ATH AHMED FIN PRÊT POUR LES FUNÉRAILLES DU CHEF HISTORIQUE

Sobriété et ferveur populaire au village de Si L'Hocine

● Même si le recueillement est de mise, la placette attenante au m'qam de Cheikh Mohand Ou L'Hocine s'est transformée en une magnifique agora où se mêlent des gens de tous horizons.



Les villageois de la région mobilisés pour réussir les funérailles populaires voulues par le défunt



PHOTOS : H. LIVES

Des travaux accélérés sont menés pour aménager la plateforme où se déroulera l'essentiel de la cérémonie

**Ath Ahmed (commune d'Ath Yahia)
De notre envoyé spécial**

Village d'Ath Ahmed, commune d'Ath Yahia. Il souffle un vent glacial sur ce hameau de la Haute-Kabylie, situé à une douzaine de kilomètres de Aïn El Hammam et à une cinquantaine de la ville de Tizi Ouzou. Mais la chaleur humaine compense largement le froid ambiant. De fait, le village natal de Hocine Aït Ahmed connaît, depuis mercredi 23 décembre, date de la disparition de l'ancien chef de l'OS, une ferveur populaire exceptionnelle qui enveloppe d'émotion le visiteur, d'où qu'il vienne. Un débordement d'affection qui vaut tous les manteaux.

Nous sommes à 1-2 des funérailles de Dda L'Hocine et les flux de population, entre citoyens anonymes et anciens compagnons de combat du défunt président du FFS, ne font que grossir, si bien que le paisible petit village entourant le mausolée de Cheikh Mohand Ou L'Hocine est en proie à des embouteillages dignes du centre-ville de Tizi Ouzou. Un poster géant de Si L'Hocine orne la façade d'un bâtiment attenant au m'qam accompagné de ces mots : «Repose en paix Da L'Hocine». Tout le charisme de Hocine Aït Ahmed, son aura, son regard profond et tendre, son élégance naturelle sont résumés dans ce portrait. La même image nous accueillait dès l'entrée de Tizi, poster géant accroché à la façade de l'ancienne mairie devenue musée. Des posters de plus petit format, toujours à l'effigie de feu Si L'Hocine, scandent le trajet jusqu'à Ath Ahmed. Une iconographie qui revient un peu partout, aux devantures des cafés, des boutiques, des immeubles, des stèles commémoratives, à Mekla, à Ath Hicham, à Aïn El Hammam...

«L'ALGÉRIE ORPHELINE DE DA L'HOCINE»

On les retrouve également sur les capots des voitures et les fourgons de transport collectif. Sur une artère de «Michelet», une large banderole, de couleur noire, est déployée entre deux immeubles avec ces mots : «L'Algérie orpheline de Dda L'Hocine». Si ces mots disent bien la tristesse qui accompagne inévitablement le deuil, force est de souligner que l'émotion toute légitime qui se lit sur les visages est extrêmement digne. A certains égards, le deuil, en l'espèce, a même des airs de fête citoyenne tant le village d'Ath Ahmed respire la vie et la jeunesse. Même si le recueillement est de mise, la placette attenante au m'qam de Cheikh Mohand Ou L'Hocine s'est transformée

en une magnifique agora où se mêlent, dans une atmosphère guillerette, des gens de tous horizons, de tous âges et de toutes conditions : des jeunes, des moins jeunes, des femmes, des vieux, des enfants, des militants aguerris, d'autres tout frais émoulus de l'école politique du FFS ou d'autres formations, des compagnons de lutte qui prennent spontanément la parole pour relater tel ou tel épisode du parcours trépidant de Dda L'Hocine...

Des portraits de l'ancien chef de l'OS accrochés à un mur reproduisent, en outre, quelques moments forts de sa biographie hors normes. Une file s'est formée derrière une table pour laisser quelques mots sur un registre de condoléances. L'on se bouscule presque pour échanger une accolade fraternelle avec Boussaad, Tayeb, Rachid ou quelque autre membre de la famille du défunt. Des boissons chaudes et des rafraîchissements sont proposés aux visiteurs. Et l'on peut tranquillement prendre place sous un chapiteau sans que quiconque vous demande votre nom ou votre fonction. C'est tout l'esprit des funérailles désirées par Aït Ahmed : dignes et sobres, des obsèques sous le signe de l'humilité, au plus près des gens.

«Depuis le premier jour (après le décès d'Aït Ahmed, ndlr), ce sont des centaines et des centaines de personnes qui viennent présenter leurs condoléances, dans le calme», témoigne Boussaad Aït Ahmed, un proche de Dda L'Hocine, particulièrement sollicité ces derniers jours.

«IL SERA ENTERRÉ DANS LA TOMBE DE SA MÈRE»

«Tout le monde lui rend hommage : les anciens du PPA, du MTL, des Scouts musulmans, de 1954, du FFS... Il y a toutes les générations, ici. Et cela dure jusqu'à 2h. Ça n'arrête pas. Nous recevons tout le monde dans le calme et la sérénité, comme il l'a souhaité», Boussaad revient sur le choix fait par Si L'Hocine de reposer en paix dans son village natal : «S'il a choisi d'être enterré au village, c'est précisément dans le but de permettre à tous les citoyens de se recueillir à sa mémoire. Durant toute sa vie, il a été un homme simple. Il a toujours refusé le leadership. Il disait toujours : 'Je suis un militant de la cause nationale, un militant du FFS et un militant des droits de l'homme.' Il n'a jamais voulu être un chef. Il a toujours rendu hommage au peuple algérien. Il disait : 'Sans le soutien du peuple, la France ne serait jamais sortie.' Il n'était pas élitiste. Il a toujours été du côté

des humbles. C'est pour cela qu'il a voulu un enterrement simple, comme tout le monde.» Notre hôte précise, par ailleurs, que Hocine Aït Ahmed sera inhumé dans la tombe de sa mère, à côté du mausolée abritant Cheikh Mohand Ou L'Hocine. «En 1983, les autorités l'ont empêché de voir sa mère une dernière fois et c'est maintenant l'occasion pour lui de la rejoindre. Un jour, il nous a fait cette confidence : 'Ourwighara ma famille' (je ne suis pas rassasié de l'affection des miens, ndlr)».

Boussaad indique que l'enfant prodige d'Ath Ahmed, malgré un agenda chargé, avait trouvé tout de même le temps de faire quelques retours-éclairés dans son village natal, notamment en 1990 et 1996. «Il faisait de petites virées intimes car il était très occupé, toujours en mouvement.»

«ON REÇOIT TOUS LES CITOYENS, SANS PROTOCOLE»

Concernant les derniers «réglages» organisationnels, tout est fin prêt pour accueillir la dépouille du président du FFS. Boussaad a tenu, à ce propos, à saluer la mobilisation des villageois qui se sont formidablement impliqués dans les préparatifs des funérailles. «Depuis qu'on a reçu la nouvelle de sa mort, on a commencé à se préparer. Et là, spontanément, les gens se sont proposés par centaines pour nous aider. Ils se sont constitués en comité, ils ont fait des listes et le FFS a chapeauté l'événement. Le parti s'est chargé de préparer des badges pour le service d'ordre, pour la presse, pour les gens qui vont intervenir sur les lieux, ici.» Notre interlocuteur souligne, dans la foulée, que c'est le parti qui prend en charge «le volet politique».

Boussaad Aït Ahmed a insisté sur le fait que tout s'est fait dans l'esprit des obsèques souhaitées par Si L'Hocine, c'est-à-dire dans la sobriété la plus totale. «Le testament de Si L'Hocine était d'organiser un enterrement simple, simple, simple, dans l'humilité. Et nous, notre rôle est de recevoir tous les citoyens, de toute l'Algérie, sans protocole. Toute personne qui veut venir est la bienvenue. Nous recevons tout le monde.» Boussaad explique que l'essentiel de la cérémonie funèbre se déroulera sur une plateforme qui domine le village, située à quelques encablures d'Ath Ahmed.

Les travaux se sont intensifiés ces derniers jours autour de cette plateforme, sise au lieu-dit Thissirith n'Cheikh (la meule du cheikh). Un gigantesque chapiteau a été monté pour accueillir la cérémonie de recueillement prévue demain.

Le terrain a été diligemment bitumé. «Il a été transformé en un temps record en aérodrome», glisse un haut fonctionnaire. «Nous avons mis en place un circuit balisé par un cordon, et les gens vont défiler autour de sa dépouille pour un dernier hommage», détaille Boussaad Aït Ahmed avant de lancer ce message : «Je lance un appel à la population : s'il vous plaît, celui qui fait le recueillement est prié de repartir tout de suite après, autrement, nous allons être débordés.»

APPEL À LA SAGESSE

Boussaad Aït Ahmed exhorte également ceux qui feront le déplacement pour accompagner Si L'Hocine à sa dernière demeure à faire preuve de «sagesse» «et je sais que les gens sont sages. Qui va vouloir faire du mal à Si L'Hocine ? C'est le cœur même de son message». Boussaad Aït Ahmed a tenu à délivrer un dernier message à l'intention, cette fois, des nombreux adeptes des zaouïas qui ont coutume d'observer tous les jeudis soir des veillées spirituelles au m'qam de Cheikh Mohand Ou L'Hocine, sachant que nombre d'entre eux passent la nuit dans les dépendances du mausolée. «Exceptionnellement, pour ce jeudi, nous demandons aux visiteurs du mausolée de s'abstenir de passer la nuit sur les lieux. Ce n'est nullement pour les rejeter. C'est juste que nous avons besoin de cet espace pour préparer l'enterrement. Nous comptons sur leur compréhension.» A noter enfin que «toute la cérémonie funèbre se déroulera à Thissirith n'Cheikh. Après, l'enterrement se déroulera dans l'intimité familiale».

Tayeb Seklaoui, autre proche du défunt du côté maternel, est au four et au moulin. D'une disponibilité à toute épreuve, il veille au grain avec sollicitude. Lui aussi salue la mobilisation citoyenne exceptionnelle qui aura permis à ce petit village de relever brillamment le défi d'organiser des funérailles de cette ampleur en l'honneur de Si L'Hocine. «Pour l'instant, tout va très bien, conformément à son souhait. Son vœu sera exaucé», soupire notre ami. M. Seklaoui nous confie que les volontaires qui se sont proposés généreusement pour offrir leurs services sont originaires de plusieurs villages et même d'autres wilayas. «Certains sont venus même de Bouira», dit-il. Idem pour les travaux d'embellissement qui, outre les communes environnantes et la wilaya qui ont mobilisé de gros moyens, ont vu l'implication de nombreux entrepreneurs privés.



LA DÉPOUILLE D'AÏT AHMED ARRIVERA AUJOURD'HUI VERS 16H À ALGER

Le parcours d'un combattant vers sa dernière demeure

● Le cortège se rendra au siège du Front des forces socialistes, 56, avenue Souidani Boudjemaâ, où une cérémonie de recueillement ainsi qu'une veillée sont prévues à la mémoire du défunt.



La cérémonie de recueillement et une veillée funèbre sont prévues au siège du FFS avant le départ pour Aïn El Hammam

C'est aujourd'hui qu'arrivera à Alger la dépouille de Hocine Aït Ahmed. Un retour au pays douloureux mais porteur d'un paisible repos pour ce grand homme forcé à l'exil pour avoir voulu le meilleur des destins à l'Algérie. Son enterrement sera le rendez-vous de tous les symboles. Le combat du révolutionnaire, du démocrate et de l'homme sera souligné à chacune des escales prévues par la cérémonie d'hommage. «Une cérémonie et des symboles en accord avec le parcours et les combats d'une vie», indique un communiqué de la direction nationale du FFS. «La dépouille de M. Aït Ahmed sera rapatriée jeudi 31 décembre 2015 à 16h à l'aéroport d'Alger où les honneurs lui seront rendus par la Garde républicaine, en présence de sa famille et de membres de la direction nationale du FFS», souligne le communiqué

du plus vieux parti de l'opposition. Le cortège se rendra ensuite au siège du Front des forces socialistes, au 56, avenue Souidani Boudjemaâ, où un recueillement est prévu sur la dépouille du défunt ainsi qu'une veillée à sa mémoire. La levée du corps aura lieu demain à 7h. Avant de prendre la route vers Tizi Ouzou, le cortège funèbre passera par la commune de Belouizdad. Hocine Aït Ahmed, dont la vie a été une suite de rendez-vous avec le combat pour la liberté et la démocratie, a connu ce cœur d'Alger qu'est Belouizdad dans lequel l'Organisation Secrète, qu'il présida après son compagnon Mohamed Belouizdad, a vu ses premières activités. Tout un symbole, ce passage permet non seulement de souligner quelques-uns des moments militants de Si L'Hocine mais aussi son attachement à ces quartiers de la capitale, cœur battant d'une Algérie qui sait donner le meilleur

d'elle-même quand l'histoire le lui exige. Le cortège funèbre reprendra ensuite son parcours menant le grand combattant vers Tizi Ouzou. «Le cortège funèbre traversera après la commune de Belouizdad, la commune des Issers à Boumerdès et la commune de Tizi Ouzou», note le communiqué du FFS avant de préciser que l'enterrement aura lieu le jour même après la prière du vendredi, au village Ath Ahmed, dans la commune d'Ath Yahia. «A la fois grand et humble, Hocine Aït Ahmed a consacré sa vie à contribuer à rendre la grandeur aux humbles et à inviter les grands à l'humilité», souligne la direction nationale du FFS. Et d'ajouter dans son hommage que Hocine Aït Ahmed, né à Aïn El Hammam le 20 août 1926, «a porté la Kabylie dans son cœur comme le cœur vibrant de l'Algérie, partout où l'ont mené ses combats et l'exil. Il a émis

le vœu d'être enterré dans son village natal, Ath Ahmed». Le communiqué de la direction rappelle que le grand Aït Ahmed est «issu d'une famille maraboutique musulmane, il a mené ses combats politiques dans la stricte séparation du politique et du religieux. Humaniste fervent, il a défendu des principes de tolérance dans le respect de toutes les religions et de tous les rites, loin de tous les extrémismes. Le Coran l'accompagne de l'annonce de son décès jusqu'à sa dernière demeure». Et de souligner : «Révolutionnaire patriote, moudjahid et républicain de la première heure, il a été un des membres fondateurs de l'OS, du FLN et de l'ALN dans son combat pour la libération de l'Algérie. Son cercueil sera enveloppé de l'emblème national pour lequel il a combattu. Il recevra à son arrivée sur le sol national les honneurs de la Garde républicaine de l'Armée nationale populaire, en la présence de sa famille et de membres de la direction nationale du FFS.» La vie militante et combattante de Hocine Aït Ahmed ne se limita pas à la guerre de Libération ; il en fit un combat permanent pour une liberté réelle et effective dans son pays. Le choix de son enterrement dans son pays et dans son village natal symbolise à lui seul son attachement à sa terre et à son peuple. «Militant de la démocratie, de la légitimité populaire, de l'Etat de droit, des droits de l'homme, de l'unité nationale, de la paix civile et de la justice sociale, ses funérailles seront nationales et populaires, pour permettre au peuple et au pays auquel il a dédié sa vie de lui rendre un dernier hommage», indique la direction du FFS. N. B.

Des milliers de personnes au départ de Béjaïa

Près de 4000 personnes se sont inscrites à Béjaïa sur les listes ouvertes par les sections du FFS en vue de se rendre, demain, à l'enterrement du chef historique Hocine Aït Ahmed, dans son village natal, à Ath Ahmed, a appris hier El Watan de Moulahcène Aziz, fédéral par intérim du FFS à Béjaïa. «Le travail pour organiser le déplacement vers le lieu de l'enterrement se déroule normalement ; chaque section est instruite d'inscrire les citoyens qui veulent s'y rendre. Jusqu'à présent, nous en avons enregistré 3640 sur nos listes, qui sont toujours ouvertes», affirme Moulahcène Aziz. La même source ajoute que 130 bus avaient été réservés jusqu'à hier après-midi et que ce chiffre est appelé à être revu à la hausse. Puisque, ajoute-t-il, au niveau des 52 communes que compte la wilaya, les gens continuent à affluer pour s'inscrire, avant la clôture des listes, aujourd'hui à midi. D'après le secrétaire de la section de Béjaïa-ville, Guerrout Djelloul, en plus des véhicules loués par le parti, des propriétaires de bus se sont portés volontaires pour acheminer à titre gracieux les citoyens vers Ath Ahmed. A ces personnes s'ajoutent celles qui vont faire le déplacement par leurs propres moyens.

Au niveau des sièges de section du FFS, l'organisation va bon train. Le départ de Béjaïa-ville et des communes limitrophes est prévu demain entre 3h et 3h30, informe Moulahcène Aziz, tandis que l'horaire de départ dans les autres communes est établi suivant la distance les séparant du lieu de l'enterrement. Sur place, un comité pour assurer l'organisation. La section de Béjaïa a prévu une liste avec le nom et le numéro de téléphone de chaque voyageur afin d'assurer l'organisation, précise Guerrout Djelloul.

Que ce soit au niveau des sections locales du FFS ou au niveau des points de ralliement improvisés par des citoyens ou des militants pour la circonstance, la mobilisation ne laisse aucun doute sur la sympathie et l'admiration qu'ont les gens pour l'auguste chef historique. Au bureau de la section FFS de Béjaïa-ville, les citoyens affluent sans discontinuer, qui pour adresser son message de condoléances de vive voix aux militants préposés à la permanence, qui pour témoigner sympathie et solidarité à la famille du défunt sur le volumineux registre prévu à cet effet, qui pour s'inscrire afin de se rendre à l'enterrement.

Avant-hier soir, les citoyens ont été conviés au bureau afin de regarder des documentaires et témoignages sur la vie et le riche parcours militant de Dda L'Hocine. «Nous avons projeté un documentaire ainsi qu'un témoignage du regretté Ali Mécili sur la vie, le parcours militant et l'idéal démocratique voulu par Si L'Hocine. On a également allumé des bougies à sa mémoire», a confié Guerrout Djelloul.

Hier matin, dans la même ambiance de recueillement — auquel se mêlait une sobre et presque invisible satisfaction après l'annonce de la victoire du candidat FFS, Mohamed Bettache, aux sénatoriales — les gens continuaient de se rapprocher du siège de la section pour grossir les listes des candidats au déplacement. Des cadres locaux se sont, dès hier, rendus à Alger afin d'accueillir la dépouille du défunt qui arrivera à l'aéroport Houari Boumediène vers 16h avant d'être acheminée vers le siège du FFS, où une veillée est prévue jusqu'à 7h.

L'enterrement aura lieu demain après-midi dans l'intimité, selon le fils du défunt, Jugurtha Aït Ahmed. **Mohand Khodja**

RASSEMBLEMENT POPULAIRE À ORAN

Un vibrant hommage a été rendu, hier en fin d'après-midi, aux héros de la nation, Hocine Aït Ahmed, lors d'un rassemblement populaire organisé par la société civile sur la place du 1^{er} Novembre (ex-place d'Armes). Cette initiative citoyenne a vu la présence de centaines de personnes venues témoigner leur gratitude à l'architecte de l'indépendance, ravi aux Algériens mais pas à l'histoire, le 23 décembre. Le rassemblement, initié par la société civile, était encadré par l'association des jeunes intellectuels qui se sont joints à l'appel, aux côtés de la Ligue algérienne des droits de l'homme. Dès 16h, les gens ont commencé à affluer. Des banderoles et des photos de feu Hocine ont été affichées ainsi que des pancartes sur lesquelles on lit : «Tu resteras éternellement dans nos cœurs, Hocine Aït Ahmed.» Après la lecture de la Fatiha du Saint Coran et l'hymne national, l'heure a été au recueillement dans une vive émotion et une ambiance digne de l'événement. Plusieurs citoyens ont exprimé leur souhait d'aller jusqu'à Aïn Hammam (wilaya de Tizi Ouzou) pour assister aux funérailles populaires, demain.

Les représentants des partis politiques, les officiels et la société civile n'ont cessé, cette semaine, de se rendre au bureau du FFS à Sidi El Houari pour signer le registre des condoléances, tout comme beaucoup de citoyens qui gardent le souvenir d'un grand homme en la personne de Dda L'Hocine, considéré comme le plus grand stratège de la Révolution. «Il s'agit du dernier porteur de l'esprit de Novembre qui a pu transmettre cet amour du pays et ce sens du courage et des responsabilités aux générations suivantes, en adoptant une noble attitude jusqu'à son dernier jour. C'est le souvenir que nous gardons et que nous transmettrons à nos enfants», nous a confié M^{me} Bakhta, venue au rassemblement avec ses petits-enfants.

Redouane Benchikh

●●●

«Si L'Hocine fait partie de toute la famille Algérienne. C'est un proche, certes, mais il était proche de tous les Algériens. Il appartient à toute la nation et à tout le Maghreb de façon générale» fait remarquer Tayeb Seklaoui, avant d'ajouter : «Il a toujours voulu être enterré parmi les siens avec simplicité, sans tambour ni trompette.»

COMMENT AÏT AHMED S'EST ÉVADÉ D'EL HARRACH

Et pendant que les différentes équipes techniques s'attellent à apporter les dernières retouches, des flots de visiteurs continuent à converger vers le hameau d'Ath Ahmed pour un dernier hommage à Si L'Hocine. Les témoignages sur la vie et l'œuvre du chef historique fusent de partout. Nous eûmes ainsi le plaisir d'écouter le récit truculent que nous a fait son oncle, Mohand-Saïd Aït Ahmed, 90 ans, un ancien de 1963, qui joua un rôle décisif dans son évasion de la prison d'El Harrach, le 1^{er} mai 1966, après deux ans de détention. Si Mohand-Saïd nous livre un témoignage saisissant sur cet épisode rocambolesque : «J'allais régulièrement lui rendre visite à la prison d'El Harrach. Et ce 1^{er} mai 1966, je suis allé le voir accompagné d'une Anglaise qui avait soutenu la Révolution algérienne. C'était une journaliste, elle s'appelait Miss Pop. Comme il devait y avoir une importante réunion ce jour-là entre l'UGTA et le gouvernement, tout le monde était préoccupé par cette réunion. Même le directeur de la prison était réquisitionné pour cet événement. On avait choisi cette journaliste car elle était grande de taille, comme Hocine. Avec la complicité d'un gardien acquis à notre cause, il a revêtu le vêtement kabyle que portait cette Anglaise. Il a également mis une perruque. Nous sommes sortis sans que personne ne s'en rende compte. Nous avons été hébergés pendant quelques jours dans un appartement, à El Biar, mis à notre disposition par un député qui s'appelait Bentoumi. Après un certain temps, ce même député nous a conduit chez son beau-frère, qui était poissonnier dans un petit port, près de Bordj El Kiffan. Il a donné à Aït Ahmed une caisse de poissons pour le camoufler. Nous avons ensuite embarqué dans un bateau qui nous a conduit jusqu'à Marseille...» De là, Aït Ahmed a gagné Lausanne après avoir transité par Paris. Et le délicieux baroudeur de lancer en parlant de son neveu : «Il a milité toute sa vie pour la démocratie, pour la liberté d'expression et d'association. Il n'a jamais cherché à être président de la République !»

Mustapha Benfodil

L'ÉVÉNEMENT

CHEIKH MOHAND OU L'HOCINE
L'ILLUSTRE ANCÊTRE

● Décédé en 1901, Cheikh Mohand Ou L'Hocine a été enterré en son fief. Sa tombe deviendra un haut lieu de pèlerinage et ses nombreux dits, des dictons que l'on se répète à ce jour.

Cheikh Mohand Ou L'Hocine serait né en 1838. Originaire de Werdja, comme Lalla Fadhma n'Soumer, avec laquelle il est lié par des liens de sang, il s'est installé au petit hameau d'Ath Ahmed vers 1870, après avoir fait le tour de plusieurs zaouïas de Kabylie. Plus qu'un exégète qui se contente d'interpréter les textes sacrés, c'est un sage, un érudit, un poète au verbe éloquent. Conjuguant à merveille la sagesse kabyle et la parole divine, il entreprend d'instaurer une religion pragmatique toute maghrébine, à base de paix, de travail et de tolérance. Sa réputation ne cesse de grandir au point que le petit village, dont il a fait son fief, est devenu le point de pèlerinage et de convergence de milliers de citoyens. On vient des quatre coins de la Kabylie afin de le solliciter pour un arbitrage autour d'un litige ou pour un simple conseil avisé. «On venait demander son avis pour toute chose. Aussi bien pour l'achat d'une paire de bœufs ou d'un champ que pour rendre justice lors d'un conflit entre deux parties rivales», raconte Boussaad Aït Ahmed. C'est un véritable palais de justice qui s'instaura sur ce flanc discret du Djurdjura, au point que le juge de paix



Le mausolée de Cheikh Mohand El Hocine à Ath Ahmed

désigné par l'administration coloniale à Tizi Ouzou se retrouve au chômage, n'ayant point d'affaires à traiter. Il s'en offusque et convoque ce «personnage» qui lui dispute ce droit régulier que la France coloniale lui a octroyé. Cheikh Mohand, évidemment, ne répond pas à la convocation et le juge finira par se rendre lui-même à Ath Ahmed pour voir de près à quoi ressemble ce savant que tout le monde vénère comme

un saint. Après avoir fait poireauter l'illustre magistrat, Cheikh Mohand finira par le recevoir dans son modeste abri d'anachorète. Néanmoins, celui-ci veut mettre son intelligence et sa perspicacité à l'épreuve. Il lui lance alors : «Pourras-tu me dire combien de litres d'eau contiennent les mers et les océans ?» «Bien sûr», répond Cheikh Mohand. «Je te le dirais si tu arrêtes les fleuves et les rivières qui

s'y déversent pour me permettre de compter», ajoute malicieusement le vénérable Cheikh. Lors de la fameuse insurrection de 1871, menée par El Mokrani et Cheikh Aheddad, Cheikh Mohand Ou L'Hocine fera montre d'une prudente neutralité, même si la révolte est essentiellement portée par les adeptes de la Tariqa Rahmaniya, la confrérie à laquelle il appartient. Il aurait dit : «Üdhagh rebbi yidwen ur

digh, anssi nidhen ur d awendekigh (je jure par Dieu que je ne marcherai ni avec vous ni contre vous).»

Au cours des années 1870 marquées par la faim et la misère de larges couches de la société paupérisées par l'insurrection et ses terribles conséquences, la zaouïa devient un refuge qui offre à boire et à manger à des milliers de visiteurs tout au long de l'année. «Les offrandes des plus riches permettaient de nourrir les plus pauvres», explique Boussaad Aït Ahmed. C'est le Cheikh qui ordonnera de bâtir ces fameux tunnels qui traversent le sous-sol d'Ath Ahmed et qui serviront lors de la Révolution de 1954. Avec son illustre aîné, Cheikh Aheddad, Mohand Ou L'Hocine aura un différé historique. Incapables de s'entendre, les deux légendes se seraient jeté à la face de sinistres prophéties qui finiraient par advenir. Cheikh Aheddad verra sa maison ravagée et sa mort en exil alors que Cheikh Mohand mourra sans descendance pour lui succéder. Décédé en 1901, Cheikh Mohand Ou L'Hocine sera enterré en son fief. Sa tombe deviendra un haut lieu de pèlerinage et ses nombreux dits, des dictons que l'on se répète à ce jour.

Djamel Alilait

SAÏD KHELIL. Ancien dirigeant du FFS

«Aït Ahmed avait une grande capacité d'écoute»

Saïd Khelil était cadre du Front des forces socialistes. Il avait côtoyé Hocine Aït Ahmed pendant une quinzaine d'années. C'est à ce titre qu'il apporte son témoignage sur le chef historique du FFS dans l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder.



Propos recueillis par
Saïd Gada

Quelle image gardez-vous de Hocine Aït Ahmed ?

C'était un homme affable, proche des militants. Il n'était pas ce chef distant et cassant. Son charisme suffisait pour exercer l'autorité. Humainement, il était très communicatif, du moins durant la période où on a travaillé ensemble. Il communiquait beaucoup et avait une capacité d'écoute rare. Il posait des questions et écoutait et cela l'aidait d'ailleurs. A l'époque où il dirigeait la direction nationale en Algérie, il y avait beaucoup de collégialité dans la prise de décision. C'était un homme attachant, remarquable et bienveillant.

Dans quelles circonstances l'avez-vous rencontré ?

A l'époque, on militait au sein du FFS, une organisation clandestine. J'ai rencontré Hocine Aït Ahmed après les événements de 1980 (Printemps berbère, ndlr) et en 1985 lors d'un passage à Paris. C'est Mouloud Nait Maouche qui m'a fait rencontrer à la fois Ali Mécili et Hocine Aït Ahmed qui me connaissait en tant que militant. J'avoue que j'étais curieux de lui parler de vive voix. Sans prétention, je devrais dire que c'était une découverte mutuelle. J'ai découvert un mythe

personnifié. Cela correspondait à ce que j'imaginai. Il rayonnait, il débordait, il était très expressif. Puis, on est rentré dans le vif du sujet. La discussion tournait autour de la situation politique du pays suite aux arrestations des amis, militants de la Ligue des droits de l'homme en 1986. Il n'avait pas donné d'instructions, mais plutôt des échanges. Pour nous, il était une source d'inspiration, d'idées.

Et la dernière rencontre ?

Des années sont passées et avec le terrorisme, des divergences sont nées et j'ai dû quitter le FFS. Mais franchement, j'aurais traîné une grosse frustration de ne pas le rencontrer et le saluer avant la rupture. Il a fallu attendre 2010 pour qu'enfin j'eue l'opportunité de le revoir à l'occasion d'un hommage à Mécili. Djamel Bensbaâ, ancien membre de la direction nationale du FFS, et moi-même étions partis pour le saluer. Il nous a reçus chaleureusement. On a discuté longuement, et c'est dire la grandeur de la personne. J'étais conscient que ça allait être la dernière rencontre. J'étais soulagé, car j'ai revu Hocine Aït Ahmed, ce grand dirigeant.

Quelle a été sa pédagogie politique envers les militants ?

Il était très accessible, il était dans un esprit d'échanges, même contradictoires. Mais, je dois avouer que quand il était loin du pays, la prise de décision était compliquée. Aït Ahmed avait une immense stature, c'était un père de la Révolution, mais aussi un intellectuel qu'on écoutait avec délectation. On était dans une vulgate révolutionnaire, où les slogans sonnent avec l'action politique. On était aussi dans des échanges intellectuels. Le FFS était un creuset de réflexion, il y avait des universitaires de renom comme Benissad ou encore Bencheikh, sans oublier ceux qui sont dans la direction nationale comme Bouhadeuf et Lahlou. Au FFS, il y avait des activistes et des universitaires. La mayonnaise avait bien pris, mais les événements douloureux

qu'a connus le pays ont fait que cela n'a pas abouti. Après son départ du pays, il y a eu la formule magique de la SGPI (secrétariat général par intérim). A Tizi Ouzou, il y avait Hamdani, Hallet, Hamid Lounaoui et moi-même et à Alger, il y avait Bouhadeuf, Debaili, Djedai, Ali Rachedi et Daoud. Il y avait aussi Djamel Bensbaâ et Brahimi. C'était une gestion qui avait ses limites. J'ai une pensée pour Mahiou, victime de son dévouement, et aux martyrs de la démocratie.

On prête souvent à Aït Ahmed des propensions au «zaimisme», à l'évacuation de la contestation au sein du FFS. Est-ce vrai ?

L'heure est au recueillement, à l'hommage et à la méditation. L'histoire d'Aït Ahmed est liée à l'histoire de la nation dont il est l'un des pères fondateurs. Outre son apport à la Révolution, il faudra noter que les années 1990 étaient une période trouble, complexe sur le plan politique et social. Il n'y a pas eu une adaptation à toutes

ces évolutions. On avait en plus connu un désert politique de trois décennies et on était exigeants envers ce dirigeant. En tout cas, il était un homme avec ses forces et ses limites. Il a irrigué de ses idées et de sa démarche une scène politique indigente face à un système monolithique, fermé. On s'était retrouvé dans une impasse génératrice de crises et pour ne pas éluder la question, je dois dire que l'environnement politique de l'époque n'a pas permis une évolution sereine de transition au sein du parti, de mon point de vue, depuis son éloignement.

Aït Ahmed sera enterré dans son village natal. Qu'est-ce que cela symbolise pour vous ?

Cela ressemble au personnage. Jusqu'à la dernière minute, sa relation plus que mouvementée avec les autorités sera marquée par un dernier affront en refusant El Alia. C'est un juste retour des choses, ramener l'histoire à sa source, c'est-à-dire d'où il est parti. S. G.

Association Algérienne des Chirurgiens Libéraux
الجمعية الجزائرية للجراحين الخواص

**4^{ème} CONGRÈS
Le 15 et 16 Janvier 2016**

École Supérieure de la Magistrature El Biar Alger

Pour toute inscription ou renseignement
visitez notre site web
www.aacl.dz

*Nombre de places limité

Secrétariat Congrès 021 97 90 16

**Amicale des anciens étudiants
algériens en Hongrie**

INVITATION

Le président de l'Amicale a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée générale prévue pour le samedi 16.01.2016 à 10h00 à l'adresse suivante :
Salle Cinemarex, 108 bis Bd Ali Khodja, à proximité de l'Agence Ooridoo El Biar.

Ordre du jour :
1- Bilan moral et financier
2- Plan d'action 2016
3- Divers

Salutations distinguées.

Meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le président, M. Menzou

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Samedi 2 janvier 2016

N°7679 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

DES CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES À L'ENTERREMENT DE HOCINE AÏT AHMED HISTORIQUE CONSÉCRATION

■ LIRE LES ARTICLES DE **MUSTAPHA BENFODIL,**
NADJIA BOUARICHA, DJAMEL ALILAT,
HACEN OUALI, HAFID AZZOUZI ET K. NAZIM
EN PAGES 2, 3, 5, 6 ET 7

■ LIRE LE COMMENTAIRE
DE **MOURAD SLIMANI** EN PAGE 24

■ REPORTAGE PHOTO RÉALISÉ
PAR **H. LYES, M. SALIM ET SAMI K.** EN PAGE 4



PHOTO : H. LYES



DES CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ASSISTENT

Quand le peuple s'approprie son symbole

Village d'Ath Ahmed
(Aïn El Hammam)
De notre envoyé spécial

Il est 6h sur la route d'Ath Yahia, mais le jour n'est pas encore levé. De part et d'autre de la route, les lumières des villages kabyles sont comme des colliers d'étoiles tombées de la voûte céleste. Telles des colonnes de fourmis géantes, de longues processions de citoyens de tout âge marchent dans la nuit, le silence et le froid. Ils sont des dizaines de milliers à se diriger vers Tissirith n' Cheikh (le moulin du saint) pour attendre la dépouille de Hocine Aït Ahmed que personne ne présente plus. Les parkings prévus pour recevoir les bus et les véhicules personnels sont déjà pleins à craquer. La plupart sont arrivés dans la nuit, pour, évidemment, ne pas être pris au dépourvu et rater l'événement du siècle.

Quand le jour se lève enfin, il donne à voir une véritable marée humaine qui a déjà pris possession des plateformes prévues pour la foule, les invités d'honneur et la dépouille mortuaire. Comme un long fleuve tranquille, la foule continue d'affluer durant toute cette journée de Nouvel An et de nouvelle ère. Le flux est continu, y compris lorsque les trois portes menant vers Takka Ath Yahia sont bloquées par l'afflux des visiteurs. Arrivés des quatre coins d'Algérie et de Kabylie, cette foule bigarrée, armée de drapeaux, de posters et de slogans est canalisée derrière des barrières métalliques par un service d'ordre qui veille au grain tant bien que mal. Pour rentrer dans la zone des tentes et des chapiteaux, où doit être exposée la dépouille du défunt, il faut montrer patte blanche : un badge ou un visage connu.

UNE FOULE TENDUE

C'est la partie réservée aux invités de marque, aux personnalités politiques, aux cadres du parti et à la presse présente en très grand nombre. Comme à leurs habitudes, les journalistes se ruent sur les VIP pour leur arracher des déclarations ou impressions. Ils sont concurrencés par une armée de citoyens munis de portables qui filment tout ce qui bouge.

Vers 9h, la foule massée derrière les premières barrières métalliques s'échauffe tout à coup et donne de la voix. Les slogans fusent : «Pouvoir berra !», «Pouvoir assassin !», «Non aux harka !» La cause de ce courroux qui fait fuser des slogans rageurs et lever des poings vengeurs est la présence d'un ancien Premier ministre versé aujourd'hui dans l'opposition. Les organisateurs, qui redoutent un dérapage, tentent de rattraper le coup et c'est le premier secrétaire fédéral de Tizi Ouzou qui est allé au charbon. Au micro, il exhorte la foule à garder son calme et à rester digne. «*Assagui matchi d'ass lehssav*» (l'heure n'est pas aux règlements de comptes, dit-il. Ajoutant au passage : «*Mes frères, respectez le vœu de Si L'Hocine, que l'enterrement se déroule dans la dignité.*» L'arrivée du très controversé président de la JSK, l'immuable Mohand Cherif Hannachi, a failli allumer un autre brasier, vite éteint par l'intéressé qui bat en retraite. Assailli par les journalistes, il fera tôt de s'éclipser. Mokrane Aït Larbi, lui, est chaleureusement applaudi et salué.



PHOTO : H. LYES

L'ancien militant de la démocratie et des droits de l'homme se sent comme un poisson dans l'eau, heureux de voir ce magnifique hommage que le peuple rend à celui qu'il reconnaît comme l'un des siens. «*Ces milliers de gens qui sont là parlent pour lui. Depuis toujours, Hocine Aït Ahmed a milité pour que le peuple soit souverain et que la dernière parole lui revienne. Le pouvoir en a voulu autrement, mais une chose est certaine, mort ou vivant, Dda L'Hocine a toujours généré le pouvoir. 'Yedder dhar-gaz, yemmuth dhar-gaz'*» (Il a vécu en homme et il est mort en homme), résume Mokrane Aït Larbi. «*Tout comme Nelson Mandela et beaucoup de grands hommes, il est revenu pour être enterré en son village.*», ajoute ce ténor du barreau qui a échappé de peu à un destin politique exceptionnel. Pendant ce temps, la foule arrive sans discontinuer. Elle déborde largement des lieux prévus pour la contenir. A 11h15, l'un des responsables du parti annonce au micro l'arrivée imminente de la dépouille de Si L'Hocine. Un frisson parcourt la foule exceptionnellement dense et tendue. De mémoire de Kabyle, jamais une telle affluente à un enterrement n'a été vue ou vécue. Cela dépasse de loin les funérailles de Dda L'Mouloud Mammeri ou Matoub Lounès qui étaient jusque-là des références en la matière. Assailli par des centaines de visiteurs massés le long de la route, le cortège funèbre, avec à sa tête l'ambulance transportant la dépouille du vieux leader, a toutes les peines du monde pour avancer. Le speaker supplie longuement et vainement qu'on lui cède le passage. Lorsque enfin le cercueil est extrait de l'ambulance pour être porté à bout de bras et franchir les derniers mètres qui le séparent du chapiteau, où il doit être exposé, une grande émotion s'empare de la foule. Les larmes coulent sur beaucoup de visages. Les slogans chantés à gorge déployée et les youyous des femmes s'élèvent dans le ciel et créent une atmosphère quasi mystique. «*Mes frères, aujourd'hui, l'Algérie se libère pour la deuxième fois !*», lance une voix au micro. A partir de cet instant, les funérailles

La plupart des barrières cèdent sous la pression de la foule. Des milliers de personnes s'engouffrent à travers les brèches ouvertes dans le dispositif de sécurité. Le service d'ordre s'effondre comme un château de cartes et plus personne ne sera en mesure de peser sur le cours des événements.

voient rentrer dans une autre dimension. La plupart des barrières cèdent sous la pression de la foule. Des milliers de personnes s'engouffrent à travers les brèches ouvertes dans le dispositif de sécurité. Le service d'ordre s'effondre comme un château de cartes et plus personne ne sera en mesure de peser sur le cours des événements.

AFLUENCE INÉDITE

Ni les membres de la famille, ni les cadres du FFS, ni aucune autre autorité ne peuvent grand-chose. Devenu presque aphone à force de crier dans le micro, le secrétaire fédéral du FFS s'époumone à demander du calme, de la discipline, de la retenue, mais peine perdue. La foule a décidé de s'approprier cet homme dont on l'a longtemps frustré, ce symbole qui a porté ses luttes et ses espérances. Le peuple s'est saisi de son Si L'Hocine qu'il porte à bout de bras, qu'il ne veut pas lâcher. Comme un miracle tombé du ciel, on finit par organiser une petite minute de silence plus ou moins respectée au milieu d'un indescriptible tumulte. Tout de suite après, on tente de conduire la prière du vendredi. Harcelés par des meutes de paparazzis armés de téléphones portables, étouffés sous les flashes

de photographes, la femme et les enfants de Hocine Aït Ahmed battent péniblement en retraite vers des lieux plus cléments, sans doute la maison familiale. Il était pourtant prévisible que toutes les prévisions allaient être dépassées en matière d'affluence, les capacités d'accueil étant très limitées du fait du relief géographique.

On appelle à l'accomplissement de la Prière du mort, mais le cercueil a déjà quitté les lieux. Aucune oraison funèbre n'a pu être prononcée. Tandis que sur la plateforme les uns et les autres prient, la dépouille de Si L'Hocine est emmenée dans une ambulance vers sa dernière demeure. Péniblement. Des milliers de personnes suivent le cortège, alors que l'inhumation devait être un moment d'intimité strictement réservée au cercle familial. Des jeunes s'accrochent désespérément à l'ambulance. Le peuple s'est littéralement emparé du corps d'Aït Ahmed et ne veut plus le lâcher. Des slogans berbères sont hurlés à gorge déployée. Tout à coup, comme une digue trop longtemps contenue et qui a fini par céder, des fleuves humains coulent sans retenue en direction du village Ath Ahmed, la dernière demeure. Saïd Khellil, ancienne figure de proue du combat identitaire et du FFS, est visiblement ému. Il tente à son rythme de suivre la longue procession en échangeant ses impressions avec de vieux camarades comme Ramdane Achab. Avec un homme au destin si exceptionnel, on ne finit jamais de prendre des leçons. Dans la vie comme dans la mort.

C'est un véritable raz-de-marée humain qui déferle sur Ath Ahmed. Des bruits courent que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été contraint de rebrousser chemin, sa voiture ayant été caillassée et sa présence huée. Il faut vraiment n'avoir rien compris à son peuple pour oser une telle aventure en territoire notoirement hostile. Quand on est aussi notoirement impopulaire. Les nouvelles disent aussi que des milliers de personnes sont restées bloquées aux trois portes installées sur les routes menant vers Takka Ath Yahia. En attendant, des milliers de personnes dévalent la des-

cente menant vers Ath Ahmed. Elles coupent, à leurs risques et périls, à travers champs et maquis, au milieu des ronces et des précipices. Bien avant d'arriver au mausolée de Cheikh Mohand Ou L'Hocine où a lieu l'enterrement proprement dit, on entend d'abord la clameur de la foule avant de la voir. Au sommet d'une colline qui surplombe le site, le spectacle qui s'offre aux yeux stupéfait autant qu'il interpelle. Le mausolée et la petite place du village sur lequel il a été bâti sont pleins comme un œuf. Une marée humaine à la limite de l'hystérie a pris en otage l'ambulance qui contient le cercueil. Bousculades gigantesques et cohues indescriptibles. La foule tanguait comme un bateau pris dans une houle invisible. Là encore, un membre de la famille supplie, avec des sanglots dans la voix, qu'on permette enfin à Si L'Hocine d'être enterré dignement. Les slogans s'entrechoquent : profession de foi musulmane et revendications amazighes déchirent les temps. L'emblème national côtoie le drapeau berbère. Tous les conflits identitaires de la nation algérienne se cristallisent autour d'un Dda L'Hocine qui a toujours tenté de les concilier. L'Algérie dans sa belle diversité et ses contradictions mortelles s'est donnée rendez-vous à Ath Ahmed, autour de la dépouille de Hocine Aït Ahmed.

C'est véritablement au forceps que le cercueil du vieux leader nationaliste et révolutionnaire va finir par être extrait de l'ambulance. Tout autour, sur les collines, les toits des maisons, les arbres, les poteaux électriques, la foule a pris possession des lieux et tente de faire corps avec un symbole qu'elle a fait sien. Un passage va finir par être dégagé au milieu de la cohue. Porté par des pompiers, le cercueil de Si L'Hocine va être mis en terre. Après toute une vie de combat et de luttes acharnées, le vieux révolutionnaire va enfin reposer auprès de sa mère biologique, au sein de cette mère patrie pour laquelle il a tout donné. De mémoire de Kabyle des montagnes, jamais un enterrement n'aura drainé autant de monde. Il est vrai que n'est pas Hocine Aït Ahmed qui veut.

Djamel Alilait



AUX FUNÉRAILLES DE HOCINE AÏT AHMED

«NOUS SOMMES TOUS AÏT AHMED»

● Malgré l'ampleur de la tâche, Si L'Hocine aura eu droit à de belles funérailles.

Village d'Ath Ahmed (Aïn El Hammam)
De notre envoyé spécial

Il est des enterrements heureux qui résonnent comme une seconde naissance. Les funérailles de Hocine Aït Ahmed – Allah yerrahmou – sont certainement de ceux-là. Combien étaient-ils ? 100 000 ? 200 000 ? 500 000 ? Plus ? Moins ? Difficile à dire. Ils étaient déjà des milliers à investir, dès la veille de l'enterrement, la plateforme de Thissirih n'Echikh aménagée pour accueillir la dépouille de Dda L'Ho. La route reliant la ville de Mekla à Aïn El Hammam connaissait, dès les premières lueurs du jour de ce vendredi saint, une procession interminable de silhouettes intrépides, bravant le froid, la faim et la nuit, parcourant plusieurs kilomètres à pied pour rejoindre le village d'Ath Ahmed, ultime destination du parcours flamboyant du dernier des «9». Et la foule compacte de grossir d'heure en heure, jusqu'à atteindre une masse critique rendant la mission quasiment impossible aux organisateurs. Malgré l'ampleur de la tâche, Si L'Hocine aura eu droit à de belles funérailles. Des obsèques populaires, comme il l'avait souhaité, avec, en prime, un soleil printanier en plein hiver «janvierique», comme pour dire que ce premier jour du Nouvel An qui se lève, s'il est bien imbibé de tristesse, augure d'une aube nouvelle dont les restes du géant seraient le ferment. D'ailleurs, ils étaient nombreux à s'insurger : «Mais qui vous dit que Si L'Hocine est mort ?» Formidable dialectique du fumier et de la rose admirablement exprimée par Saïd Mekbel dans son dernier billet, qui colle parfaitement à ce que nous avons vu à Ath Ahmed : cette image prométhéenne (et prometteuse) d'un deuil semeur d'espoir.

5H : CAP SUR AÏN EL HAMMAM

Tizi Ouzou, 5h. Nous quittons à la sauvette l'hôtel Lalla Khedidja où nous avions élu domicile depuis mardi pour gagner les hauteurs de Aïn El Hammam. C'est qu'en tenant compte de l'affluence record attendue pour l'événement, le risque était grand d'être bloqués sur la route. La ville était déserte en ce lendemain de réveil matin de mélancolie. La veille, sur la placette entourant l'ancienne mairie, un écran géant relayait la retransmission en direct de l'arrivée de la dépouille de feu Hocine Aït Ahmed à l'aéroport d'Alger. Emouvant malgré les images censurées à l'extérieur de l'aéroport).

Une file de 4x4 sécuritaires et autres fourgons de police était déjà stationnée à la sortie de la ville. Des engins de toute sorte, dont plusieurs ambulances de la Protection civile, ponctuent le paysage. Arrivés à hauteur de la route qui monte vers Michelet via Chaïb, un barrage de police filtre les automobilistes. Nous passons sans peine. En traversant Mekla et ses rues désertes, notre attention est attirée par une haie d'honneur jalonnant tout le trajet, formée par des policiers en tenue d'apparat, donnant le sentiment qu'on avait affaire à un enterrement de chef d'Etat. Aït Ahmed n'avait certes pas occupé le poste de président de la République, mais on ne peut s'empêcher de voir en lui, par l'empreinte qu'il a laissée dans la mémoire collective et l'émotion profonde que sa disparition a provoquée, notre Président de cœur, celui que ces milliers de voix venues l'accompagner à sa dernière demeure regrettaient vivement de n'avoir pas eu comme tuteur.

FEUX DE CAMP ET NUIT À LA BELLE ÉTOILE

La route se déploie sur un tapis de velours, une voie carrossable fraîchement bitumée. «Même les dos-d'âne ont été rasés», commente Mou-



rad, notre bienveillant accompagnateur qui nous étonnera toujours pas sa connaissance fine de la géographie tortueuse de la Kabylie. 6h passées. A quelques kilomètres de Mekla, barrage citoyen à un carrefour. «Vous devez laisser votre véhicule ici et continuer à pied», ordonne un membre du service d'ordre. Après quelques pourparlers amicaux, nous sommes autorisés à poursuivre notre ascension dans la nuit montagnaise.

Un deuxième barrage filtrant se profilera bientôt. Dans l'intervalle, des processions citoyennes prennent le chemin d'Ath Yahia, des jeunes brûlant d'impatience qui ne pouvaient attendre les premières navettes en bus. Un avis de l'APC de Mekla placardé sur la façade d'un café exhortait les citoyens à s'abstenir de prendre leurs véhicules. Un homme d'un certain âge, en tenue de cycliste de couleur rouge incrustée de petits drapeaux, a eu la lumineuse idée de faire le trajet depuis Tizi à vélo. Chapeau !

Arrivés à l'orée du village d'Ath Ahmed, nous rejoignons la file de voitures garées sur le bas-côté. Nous remarquons d'emblée que les matricules couvrent quasiment les 48 wilayas. Beaucoup parmi ces automobilistes ont passé la nuit dans leur habitacle. Certains ont dormi carrément à la belle étoile. Les plus fûtés ont déployé une tente de camping pour un bivouac en plein air. Des feux de camp sont allumés çà et là pour se réchauffer. Aux abords de la plateforme de Thissirih n'Echikh, c'est un véritable charivari d'engins en tout genre, des camions de la police, des tentes de la Protection civile, un «point santé» à l'enseigne de l'hôpital Nedir Mohamed de Tizi Ouzou, des caméras perchées sur les toits. Un écran géant à été installé où l'on pouvait se pâmer devant le verbe savoureux de Si L'Hocine «déclamant» un discours dans sa langue incisive. Et c'est comme s'il était là, en chair et en os. Des secouristes du Croissant-Rouge distribuent des bouteilles d'eau minérale. Et tout le long du parcours, des fardeaux d'eau sont mis gracieusement à la disposition de la population. Même la Wifi est assurée.

Le jour ne s'est pas levé que l'esplanade de Thissirih n'Echikh était déjà noire de monde. A mesure que l'horloge tourne, la foule grossit. Des myriades de bus continuent à déposer des contingents de citoyens affligés par la perte du gentleman opposant. D'aucuns parmi les présents sont drapés du poster du leader charismatique. D'autres s'enveloppent de l'emblème

national. Le drapeau berbère est brandi fièrement par certains. Des femmes parodent en scandant des «achewik», des chants funéraires traditionnels qui donnent la chair de poule. Des délégations communales agitent chacune une banderole en l'honneur du chef historique : «Ath Waghlis pleure Dda L'Hocine. Son combat continue», «Commune de Tizi N'Berber : Nous sommes tous Aït Ahmed», «Beni Quartilane pleure son fils adoptif»... Des jeunes se promènent avec un portrait géant de Hocine Aït Ahmed sur lequel on peut lire ces mots déclinés en langue arabe, et qui donnent : «Tu es un grand homme et les grands hommes ne meurent jamais.»

Ahmed Djear est prof de français à la retraite et militant FFS depuis 25 ans. Membre de la fédération de Mostaganem résidant à Sidi Ali, il a démarré jeudi soir à 23h, raconte-t-il, pour pouvoir assister à l'enterrement. «J'ai ramené un registre de condoléances que j'ai ouvert à Sidi Ali. Je souhaiterais l'offrir à sa famille pour lui signifier que Si L'Hocine est présent dans le cœur de tous les Algériens», nous dit Ahmed. Et de confier : «J'ai eu le plaisir de rencontrer Hocine Aït Ahmed à trois reprises. C'était un homme extrêmement modeste, proche des militants. Il avait beaucoup d'humour aussi. C'était un artiste, il aimait le beau. Il aimait les humbles.» Usant d'une métaphore, il dira : «Une petite goutte de café suffit à altérer la blancheur d'un verre de lait. Il en est ainsi d'Aït Ahmed avec ce système. Si L'Hocine a jeté les assises d'un Etat. Mais que pouvait-il faire face à un système pourri de haut en bas ?»

Méditant la marée humaine qui s'est déplacée pour saluer sa mémoire, Ahmed lâche : «Espérons que cet élan n'est pas juste un coup de foudre !» Même sentiment exprimé par Mourad. Etudiant en biologie animale à l'université de Béjaïa, Mourad craint que cette émotion soit éphémère : «Certes, l'image est belle mais les gens ont la mémoire courte. Ils vont vite oublier tout ça. Le seul qui pouvait nous unir est parti. Je ne pense pas qu'il y aura un autre homme de sa dimension», lâche-t-il un tantinet pessimiste.

«LA VIOLENCE NE MÈNE À RIEN»

Et d'engager dans la foulée une discussion avec Abdelkader, un vieux baroudeur à la retraite. Le débat tourne autour de la pensée de Si L'Hocine à l'aune de la situation actuelle. Mourad plaide pour une révolution immédiate

Des milliers de présents, même s'ils ont enterré l'homme, ont juré fidélité aux idéaux défendus par Si L'Hocine

PHOTO : AFP

au risque de verser du sang. Kader s'emploie à tempérer ses ardeurs : «Il faut suivre la voie qu'il (Aït Ahmed) a tracée, il faut travailler et être patient.» Mourad : «Mais les gens n'ont plus de patience, leur quotidien devient de plus en plus difficile. D'accord, il faut garder espoir, il faut endurer, mais jusqu'à quand ?» Kader persiste et signe : «La violence ne mène à rien. Le sang ne sert à rien ! Il faut une révolution, oui, mais une révolution pacifique. C'est ça le message de Si L'Hocine. Il a toujours été constant dans ses idées jusqu'à sa mort. Il a toujours milité pour la paix. C'était un rassembleur.»

Abderrahmane, un ancien du maquis de 1963, a fait le déplacement depuis Oued Amizour pour saluer une dernière fois son défunt frère de combat. «Si L'Hocine pour moi est absent seulement physiquement. Il est encore vivant.» Des propos qui nous rappellent la fameuse maxime de Saint-Augustin : «Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents.» Pour Bilal, 25 ans, étudiant en mathématiques à l'université de Sétif et résidant à Beni Ourtilane, la meilleure chose qu'on puisse faire pour honorer la mémoire de Dda L'Hocine est que «chacun fasse son travail du mieux qu'il le peut». «On ne peut pas à notre niveau parler de lui. On ne pourra jamais l'atteindre dans son courage, l'acuité de sa pensée, ses sacrifices. Tout ce qu'on peut faire, c'est de nous parfaire dans nos domaines respectifs.» Bilal fera remarquer que «Si L'Hocine vient de renaitre, car les gens le connaissent mieux depuis une semaine. Ils connaissent vaguement son parcours mais ils ne savaient pas en quoi il était rebelle ni contre quoi. Il faut donc commencer par l'enseigner. Vous avez des universitaires qui ne savent rien de son histoire. Ça dit tout de l'état de délabrement de notre école. Et c'est un désastre planifié. En affaiblissant l'école, on a dépolitisé la jeunesse.»

«ASSA, AZEKA, SI L'HOCINE YELLA YELLA !»

11h10. Un hélicoptère bourdonne dans le ciel. La foule chauffe. Youyouys et applaudissements nourris accompagnent le cortège funèbre tout le long de son parcours jusqu'à l'arrivée du corps à Thissirih n'Echikh. «Assa, azeka, Si L'Hocine yella, yella», «Djazaïr hourra dimocratia», «Algérie chouhada», scande la foule en transe. Des «Pouvoir assassins !» fusent également dans la foulée. Le cercueil du vénérable descendant du Cheikh Mohand Ou L'Hocine, drapé de l'emblème national, se fraie difficilement un chemin vers le chapiteau apprêté pour la cérémonie de recueillement. Tout le monde veut l'approcher, le caresser. Bousculade. Hystérie. M. Bouaziz, le fédéral de Tizi Ouzou, s'égosille en appelant tout le monde au calme. A midi, minute de silence. Moment solennel. La prière du vendredi est officiellement sur place suivie par la Prière du mort dans une ambiance chaotique. La dépouille est évacuée avant même la fin de la prière. Une marée compacte entoure l'ambulance de la Protection civile qui emprunte l'étroit chemin vicinal conduisant au mausolée du Cheikh Mohand Ou L'Hocine. La communion est totale entre le vieux mentor et cette jeunesse exaltée. Si L'Hocine peut enfin reposer en paix auprès de sa défunte mère dont il fut si longtemps privé. Maintenant, les voici réunis pour l'éternité dans la paix et le pieux silence des montagnes. Min djbalina...

Mustapha Benfodil

L'ÉVÉNEMENT EN IMAGES



PHOTO : SAMI K.



PHOTO : SAMI K.



PHOTO : M. SALIM



PHOTO : M. SALIM



PHOTO : H. LYES



PHOTO : H. LYES





RECUEILLEMENT ET VEILLÉE AU SIÈGE DU FFS

GRANDEUR ET SIMPLICITÉ

● «*Assa azeka Si L'Hocine yella yella... Aujourd'hui et demain Si L'Hocine sera toujours là*», scandent des milliers d'Algériens affluant au siège pour saluer et rendre hommage au leader charismatique.

Je suis heureux de retrouver mon pays, mais le déchirement est plus grand à mon retour car je ne sais pas quel pays je vais trouver. Des propos prononcés par Hocine Aït Ahmed à sa descente d'avion en décembre 1989 après 23 ans d'exil. Décembre 2015, Hocine Aït Ahmed est de retour chez lui, le déchirement est aussi du rendez-vous mais ressenti, cette fois, par tout un peuple qui pleure de le voir retrouver le sol de l'Algérie dans un cercueil. Tout comme en 1989, le grand leader retrouve sa patrie si chère à son cœur. Il habitait loin d'elle, mais elle l'habitait. Il est revenu pour y être enterré, pour se reposer en son sein et sous son soleil. Après la solennité du moment de passage par l'aéroport, Aït Ahmed renoue avec l'accueil des grands jours que lui réservent à chaque fois les Algériens. «*Assa azeka Si L'Hocine yella yella... Aujourd'hui et demain Si L'Hocine sera toujours là*», scandent des milliers d'Algériens affluant au siège pour saluer et rendre hommage au leader charismatique. Comme il le souhaitait, le peuple était là pour faire de son retour un rendez-vous populaire et national. L'avenue Souidani Boudjemaa, fermée à la circulation, était bondée de monde ce jeudi 31 décembre. Passant plusieurs heures à attendre l'arrivée de la dépouille de Si L'Hocine, les centaines, voire les milliers de personnes, jeunes, vieux, hommes, femmes et enfants, guettaient le moindre mouvement ou annonce. A 17h, une sirène retentit du côté de la Colonne Voïrol, le cortège funèbre est arrivé. A l'intérieur du siège, tous les regards se portent sur l'entrée : Aït Ahmed est là ! Est-il réellement mort ? Cette semaine de deuil n'était-elle pas un cauchemar dont l'apparition du leader charismatique en serait le



De nombreux anonymes se sont déplacés au siège du FFS pour un dernier hommage

réveil ? Un cercueil drapé de l'emblème national apparaît. Le miracle n'a pas lieu, mais l'aura du grand homme est bien là. Des youyoux fusent, des applaudissements et des slogans chers au FFS sont au rendez-vous.

«*Si L'Hocine mazalna mouradine, Si L'Hocine mazalna wataniyine*», «*Si L'Hocine nous sommes toujours des opposants et des nationalistes*», s'échappent presque instinctivement et à l'unisson de la foule. Les pleurs accompagnent les retrouvailles de l'homme avec son peuple. L'émotion est à son comble.

La petite famille du défunt, dans un geste hautement symbolique et de dignité, se retire pour laisser la grande famille algérienne rendre hommage à son valeureux fils. Comme une *amana*, Aït Ahmed a retrouvé les bras de son peuple avant de retrouver le lit de sa terre natale. La Fatima est récitée par tous les présents. Saïd Chibane, ancien ministre sous le gouvernement Hamrouche, appelle les présents à prier pour le défunt et que la baraka accompagne les siens. Exposé dans la cour du siège du parti, le cercueil est disposé de telle sorte à permettre à tous les citoyens de se recueillir et lui rendre hommage. Les anciens maquisards de 1963 sont les premiers à passer devant la dépouille de leur chef fondateur du FFS. Suit une longue file de personnes, connues et anonymes, qui saluent une dernière

fois le leader. Difficile d'avoir une idée précise sur le nombre de citoyens venus se recueillir sur la dépouille du père de la Révolution et de la démocratie. Jusque tard dans la soirée, des gens venaient encore au siège, de longues files attendaient pour rendre hommage à ce monument de l'histoire de l'Algérie. A l'image du défunt, cette cérémonie était faite de grandeur et de simplicité à la fois. Grandeur par l'immensité de l'homme et de la foule venue de partout l'accueillir et le pleurer au siège du parti ; simplicité par l'accessibilité de la cérémonie à tous les citoyens et par le rituel adopté. Venu par

Des personnalités marocaines et tunisiennes au recueillement

■ La dimension maghrébine de Hocine Aït Ahmed a été soulignée de la meilleure des manières, jeudi au siège du FFS, avec la présence d'un panel maghrébin de premier plan. Mostefa Bendjaâfar, ex-président de l'Assemblée constituante, Rachid Ghannouchi, président d'Ennahdha et son collaborateur Ali Laârayedh pour la Tunisie, Abderrahmane Youssef, Moulay Smaïl El Alaoui, Khadidja Rouissi pour le Maroc ont répondu présents à l'hommage au grand révolutionnaire Hocine Aït Ahmed. Celui qui pensa la Révolution algérienne avec une profondeur maghrébine a eu droit à un bel hommage jeudi soir. Les différents responsables et leaders maghrébins se sont retrouvés dans un même salon avec les responsables du FFS, faisant de leur rencontre une esquisse d'un Maghreb uni. **N. B.**

un vol régulier d'Air Algérie, transporté dans une ambulance jusqu'au siège du parti où il a été accueilli par la population, exposé dans la cour de ce même édifice, tout était simple mais tellement chargé de symboles. Constance et conviction accompagnent Aït Ahmed de son vivant et même vers sa dernière demeure. Il semble livrer le même message que celui de son premier retour en décembre 1989 : «*L'Algérie doit retrouver sa densité, son unité, faite de diversité, de la participation de tous les citoyens et citoyennes*». Ce fut le cas pour la cérémonie de recueillement sur sa dépouille. Le sacrifice de toute une vie n'a pas été vain et son rêve d'une Algérie libre et plurielle est possible. **Nadja Bouaricha**

L'HOMMAGE DE LA CLASSE POLITIQUE ET DES CHANCELLERIES ÉTRANGÈRES

■ De nombreuses personnalités ont tenu à être présentes au recueillement, jeudi, au siège du FFS. L'ancien chef de gouvernement Mouloud Hamrouche, accompagné de son staff, était parmi les premières personnalités à venir attendre l'arrivée de la dépouille de Si L'Hocine. Les anciens chefs de gouvernement, Mokdad Sifi et Ali Benflis, étaient également présents, ainsi que le responsable du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, qui a tenu à saluer la famille du défunt. Abderrazak Makri du MSP, Abdallah Djaballah, Djilali Soufiane, Mohamed Saïd, Nouredine Babouh, Amar Bouacha, ainsi que d'autres ont présenté aussi leurs condoléances à la famille et au FFS. Saïd Sadi et Mohcine Belabbas sont aussi venus se recueillir sur la dépouille de Hocine Aït Ahmed. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est arrivé au siège du FFS dans la soirée et a présenté ses condoléances. Des ambassadeurs et des représentants de chancelleries ont figuré parmi les personnalités présentes. **N. B.**

ARRIVÉE DE LA DÉPOUILLE À L'AÉROPORT HOUARI BOUMEDIÈNE

La présence gênée des officiels

Sobre et émouvant était le moment de l'arrivée de la dépouille de Hocine Aït Ahmed à l'aéroport d'Alger. L'émotion était à son comble. Le temps s'est figé et tout le pays avec à l'apparition du cercueil du défunt. C'était son ultime retour au pays pour un repos éternel en ce 31 décembre 2015 qui clôt ainsi un chapitre de l'histoire nationale. Une séquence algérienne avec ses moments de gloire et de défaites amères. C'est toute cette histoire qui a été convoquée durant une semaine des plus émouvantes. Les images se bousculent dans un aller-retour incessant entre un terrible passé et un présent incertain. Aït Ahmed a été ce roman de l'Algérie rêvée, fantasmée, malmenée, à terre mais qui saura renaître. C'est une fin d'année exceptionnelle où cette mort, la mort d'Aït Ahmed pourra être aussi la renaissance d'une nation. Une semaine «*éprouvante*» politiquement pour les détenteurs du pouvoir qui assistent au triomphe populaire de celui que l'histoire officielle a vainement tenté d'exclure. Tout le

gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement, le président du Conseil constitutionnel et le patron du syndicat officiel alignés en rang d'oignons au salon d'honneur ont dû constater l'énorme fossé qui le sépare du pays réel. Ils doivent méditer profondément ce moment de l'histoire et mesurer l'ampleur du désastre national. Les enfants, la veuve de Hocine Aït Ahmed, ses amis d'ici et d'ailleurs, les militants du FFS ne se sont pas mêlés aux officiels. La ligne de séparation était infranchissable. Le moment était grave et solennel, mais l'ambiance était froide. On sentait toute la gêne des officiels qui voulaient vite en finir avec ce protocole auquel ils étaient conviés sur ordre présidentiel. Un moment bien particulier d'une cérémonie toute aussi particulière où les représentants officiels ne sont pas les maîtres. Le moment aurait pu se dérouler autrement dans autre Algérie rêvée justement par ses pères fondateurs. Fidèle à l'esprit qui a fondé son long engagement, l'impénitent militant a fait

corps avec son peuple qui l'a porté au panthéon. Et jusqu'au bout. Les centaines d'Algériens, massés et «*tenus*» loin du salon d'honneur, scandaient : «*Funérailles populaires*», et c'était la dernière volonté du dernier chef historique. Le peuple se réapproprie son héros et épouse ses valeurs. L'une de ces valeurs était aussi l'idéal maghrébin de l'homme. La présence des deux figures maghrébines, le Marocain Abderrahmane Youssef et le Tunisien Mustapha Bendjaâfar, en est un témoin vivant. Le vieux Youssef, qui est revenu une deuxième fois à Alger en l'espace d'une semaine, traduit cette persistance à faire vivre l'idée du grand Maghreb. La classe politique des deux pays voisins était fortement présente à la cérémonie de recueillement pour dire tout l'attachement à l'esprit de la Déclaration de Tanger. Un Maghreb démocratique, un Maghreb des peuples. La disparition de cet Algérien d'exception, de ce Maghrébin de conviction peut bien être un nouveau départ. **Hacen Ouali**

Le discret recueillement du général Toufik

■ Au moment où l'Algérie s'apprête à passer à l'année 2016, le général de corps d'armée à la retraite, Mohamed Mediène, pointe au siège national du FFS, à Alger. Sans faire de bruit et loin des regards et surtout des projecteurs de la presse nationale — qui avait déjà quitté les lieux —, le général Toufik se «*dilue*» dans la foule pour se recueillir sur la dépouille de la grande figure historique et opposant Hocine Aït Ahmed. Devancé de quelques minutes par l'avocat Miloud Brahimi, l'ex-patron des Services secrets, en chemise bleue et veste noire, se glisse discrètement dans le chapiteau où le cercueil est posé, couvert de l'emblème national et d'une gerbe de fleurs. Après la Fatima, il demande à voir les membres de la famille du défunt auxquels il présente ses condoléances, sans faire d'échanges avec la direction actuelle du parti ni une quelconque déclaration. Le général Toufik repart silencieusement comme il est venu. L'ex-patron du DRS avait appelé la direction du FFS au lendemain de l'annonce de la mort de Hocine Aït Ahmed pour présenter au parti et à la famille ses condoléances, tout en les informant de sa venue le jour du recueillement sur la dépouille mortelle. **R. P.**



LES ALGÉRIENS ONT RÉPONDU PRÉSENT AU PASSAGE DU CORTÈGE FUNÉRAIRE

Des applaudissements et des youyous pour accompagner Si L'Hocine

● Un matin glacial, mais une chaleur se dégageait de la présence de ces dizaines de personnes qui ont voulu manifester leur respect au valeureux fils de l'Algérie.

Envoyée spéciale
Nadjia Bouaricha

Chacune des étapes des funérailles populaires du monument Hocine Aït Ahmed a été une leçon d'histoire, mais aussi une manifestation d'amour. L'amour d'un leader pour sa terre et son peuple, et l'amour d'un peuple pour un homme qui a sacrifié sa vie pour son pays. 6h, une quarantaine de bus sont stationnés à proximité du siège du Front des forces socialistes (FFS). A l'intérieur, le chant des «khwan» continue d'accompagner les derniers instants avant la séparation physique du défunt avec le siège de son parti. Des poèmes sont aussi spontanément déclamés par un vieil homme à son hommage dans la langue amazighe et en arabe et dont les maîtres-mots sont pluralité, union et tolérance. En parfaite adéquation avec le combat d'une vie menée par Hocine Aït Ahmed. La famille entoure le cercueil du défunt, ainsi que de nombreux citoyens venus faire le voyage en sa compagnie jusqu'à son village. L'hymne national est entonné pour annoncer le moment de la levée du corps. Des sanglots, des youyous et des «Allah Akbar» accompagnent le mouvement des agents de la Protection civile s'affairant à soulever la dépouille du grand homme. Le ton était à l'émotion dans la dignité. Aït Ahmed quitte le siège suivi de sa famille, des membres de la direction du FFS et de nombreux citoyens passent sous un immense emblème national planté à même l'entrée du siège. Tout un symbole, le grand moudjahid et père de la Révolution est en tête d'une longue file de véhicules et de bus prenant avec lui le voyage. Une escorte de rang présidentiel accompagne le cortège. Il est 7h40, un matin glacial d'un vendredi 1^{er} janvier, les premières



PHOTO: H. LIVES

Tout au long de la route menant de la capitale au village natal d'Aït Ahmed, des citoyens massés pour faire leurs adieux au leader

lueurs du soleil font timidement leur apparition. Le convoi prend la direction de Belouizdad. Surprise générale, des citoyens attendaient tout au long du boulevard le passage du cortège funèbre. Un matin glacial mais une

chaleur se dégageait de la présence de ces dizaines de personnes qui ont voulu manifester leur respect au valeureux fils de l'Algérie. Tout le long du boulevard jusqu'à Ruisseau, les Algérois se lèvent au passage du leader. «Qom tara»,

disait-il dans un de ses slogans, voilà que les Algériens se sont levés pour le voir et lui rendre hommage. Les mêmes scènes d'au revoir ont été rééditées à chacun des passages du cortège en partance d'Alger direction Ath Ahmed. A Rouiba un enfant d'une dizaine d'années agita au passage du cortège un immense drapeau. Aït Ahmed aurait, dit-on, été sûrement saisi par cette image dégageant sérénité et foi en l'avenir. 8h53, la commune des Issers était au rendez-vous avec ce moment historique que tous semblaient vouloir immortaliser en utilisant leurs smartphones. La création du FFS reprend toute sa symbolique dans ce passage. Applaudissements, youyous et slogans fusaient de toutes parts. «D'argaz... c'était un homme», lançaient les citoyens aux membres de la délégation. Ces derniers agréablement surpris par cette présence réconfortante répondaient en saluant la foule. Naciria n'était pas en reste. Cette matinée de vendredi aura eu pour nom «Assa azeka Si L'Hocine yella yella». Tadmait à 9h25, puis Draâ Ben Khedda à 9h37 ont réservé elles aussi un accueil des grands jours à Aït Ahmed. Tous debout, personne n'est indifférent, tous là pour dire

aussi bienvenue à Si L'Hocine comme on l'appelle affectueusement. 9h50 Tizi Ouzou se lève comme un seul homme pour ce géant, son fils, sa fierté. Une foule immense recevait à gorges déployées le passage du grand homme. Devant l'APC de la ville des Gênets, le cortège avance au rythme que lui impose un tel moment fort en émotion. «Allah, Allah», «Si L'Hocine mazalna mou3aridine», que de slogans pour célébrer et pleurer l'homme et le symbole. Des applaudissements nourris sonnent comme la reconnaissance et un remerciement au sacrifice de Dda L'Hocine. La volonté de garder le cortège le plus longtemps se dégageait de la ferveur de l'accueil, mais Ath Ahmed attendait son fils. Le parcours est riche en témoignages de respect envers le grand démocrate. Il voulait des funérailles populaires, elles l'ont été. De Chaïev à Ath Khelili, en passant par Mekla et Djemaa Nsahridj, avant d'arriver à Ath Ahmed, les citoyens saluaient le passage du cortège, des youyous fusaient des balcons, tous les commerces étaient fermés, des applaudissements accompagnaient les pas sereins du cortège funèbre. Ath Ahmed ouvre ses bras à son fils après une très longue attente. Les hommes qui reçoivent une telle marque spontanée de respect et d'affection d'un nombre incalculables de personnes à leur enterrement se comptent dans le monde sur les doigts de la main. Il a vécu en historique, il a eu des funérailles historiques dans leur simplicité et surtout leur caractère populaire. Les Algériens ont bien compris le message de Hocine Aït Ahmed et sont venus en masse prendre possession de celui qui leur demanda de l'enterrer. Qui pourrait en vouloir à la foule, sa frénésie ou l'agitation de manifester sa volonté de se réapproprier son géant ?

N. B.

Jugurtha Aït Ahmed : «Mon père aurait été heureux et comblé de voir autant d'amour»

■ Le fils de Hocine Aït Ahmed, Jugurtha, devant la foule immense qui entourait le cercueil de son défunt père eut quelques mots pour dire son «émotion infinie». «Je suis certain que Si L'Hocine, mon père, aurait été heureux et comblé de voir autant d'amour et d'énergie.» Il a tenu à remercier tous les présents de cet accueil. «Il voulait être enterré chez lui à Ath Ahmed aux côtés de sa mère», rappelle-t-il en disant comprendre la réaction des citoyens. «Les gens l'aiment tant, qu'ils ne se contrôlent plus et se bousculent.» D'autre part et au sujet des hommages exprimés par les officiels, Jugurtha Aït Ahmed dit ceci : «Nous ne sommes pas dupes. Nous savons que mon père a été ignoré pendant des décennies, sa parole n'a pas

été autorisée...» Et d'ajouter : «Lorsque l'ouverture politique a eu lieu, il a joué le jeu... Mon père est un homme de pardon... Il est temps de passer à une autre vitesse, la seule option possible aujourd'hui c'est le dialogue, et c'est ce que fait le FFS par son magnifique projet et appel au consensus national.» Jugurtha apporte ainsi la confirmation que son père suivait et approuvait la politique adoptée par la direction de son parti le FFS. Jugurtha a eu aussi un mot pour le Maghreb et affirme qu'une réconciliation doit se faire avec le Maroc qui est un pays frère, de même que l'est la Tunisie. Il n'y a qu'à voir, dit-il, ce qui se passe aujourd'hui en Libye pour prendre conscience de l'importance de cette réconciliation.

N. B.

LA DÉLÉGATION OFFICIELLE EMPÊCHÉE D'ASSISTER À L'ENTERREMENT

● La délégation n'a pas tardé à rebrousser chemin et n'a finalement pas pu assister à l'enterrement.

L'arrivée de la délégation officielle conduite par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et composée, entre autres, de Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, du ministre des Moudjahidine et celui de la Jeunesse et des Sports, ainsi que du secrétaire général de l'ONM et celui de l'UGTA, a été chahutée par des citoyens qui ont lancé des pierres et des bouteilles d'eau sur le cortège en scandant «Pouvoir assassin». La délégation n'a pas tardé à rebrousser chemin et n'a finalement pas pu assister à l'enterrement.

De nombreuses personnalités politiques ont, par contre, assisté aux obsèques du fondateur du FFS. Vers 9h, Ali Benflis, secrétaire général du parti Talaie El Houriat, arrive accompagné des militants de sa formation politique. «Je suis venu m'incliner à la mémoire de Dda L'Hocine, car il s'agit d'un devoir de rendre hommage à ce moudjahid qui a lutté pour la libération de notre pays. C'est un grand militant qui s'est aussi sacrifié pour l'Algérie après l'indépendance. Ceux qui ont fait du mal à Si L'Hocine sont loin



d'atteindre sa dimension», a-t-il déclaré. L'ancien chef de gouvernement, Mouloud

Hamrouche, était également sur place pour assister à l'enterrement. «Aït Ahmed était un

Les représentants de l'Etat se sont contentés d'un recueillement à l'arrivée de la dépouille à l'aéroport d'Alger

PHOTO: SAMI K.

fervent défenseur des droits de l'homme et un grand militant de la démocratie», s'est-il contenté de déclarer. Le secrétaire général du parti Ennahda, Mohamed Douibi, et le secrétaire général du mouvement El Islah, Fillali Ghouni, étaient également au rendez-vous. Une délégation du RCD, conduite par le président du parti, Mohcine Belabbas, a pris part aux funérailles. Parmi la grande foule d'anciens cadres du FFS et des animateurs du Mouvement culturel berbère (MCB), à l'image de Djamel Zenati, Ahmed Djedai, Saïd Khellil, Saïd Boukhari, Arezki et Mokrane Aït Larbi.

Hafid Azzouzi



SIT-IN DE LA CNDDC

L'hommage des chômeurs à Ouargla

● Le rassemblement de protestation s'est transformé en vibrant hommage au militant Hocine Aït Ahmed.



Le respect dû aux grands. Rares sont les personnes, quelles qu'elles soient, qui peuvent ainsi imposer juste par leur nom à toute une population tous âges et toutes générations confondus. C'est pourtant ce qui s'est passé jeudi à Ouargla, lorsqu'à l'appel de la Coordination nationale des droits des chômeurs (CNDDC), des dizaines de personnes rassemblées devant la majestueuse rose des sables qui forme le carrefour de la place du Peuple et qui, à la base, devaient dénoncer la loi de finances 2016, se sont finalement mises d'accord pour dédier cette journée à la mémoire du grand patriote décédé, Hocine Aït Ahmed. Même si deux banderoles étaient accrochées sur la grande rose des sables :

«L'Algérie n'est pas à vendre» et «Non aux sbires de l'impérialisme», juste pour rappeler que la colère gronde encore au sein de la population. Un seul orateur de la CNDDC a pris la parole, Khemisti Mohamed Sayah, et axé l'essentiel de son discours sur le long parcours du combattant pour la liberté et de la démocratie, le monument historique, l'homme qui a consacré sa vie durant à son pays, l'Algérie, l'inoubliable Dda L'Hocine. Le porte-parole de la CNDDC, Tahar Belabes, s'était lui, nous dit-on, rendu à Ain El Hammam pour présenter les condoléances de la coordination et assister aux obsèques du héros de l'indépendance de notre pays. Seul Khaled Bouguetaya est resté sur place pour assurer

l'organisation et la canalisation du mouvement des manifestants. Finalement tout s'est passé dans le calme et après un rappel du parcours et du combat de Hocine Aït Ahmed, l'assistance, après un moment de recueillement, a récité la Fatiha à sa mémoire avant de se disperser dans le calme. Même les services de sécurité étaient très discrets, observant de loin sans jamais s'approcher du cercle des manifestants. Mais, selon des indiscrétions, ce n'est que partie remise, puisqu'une concertation est en cours entre les membres de la CNDDC pour programmer cette journée de dénonciation de la loi de finances 2016 à une date ultérieure.

K. Nazim

DÉCLARATIONS

RAMTANE LAMAMRA
Ministre des Affaires étrangères
«UN PIONNIER DE LA
DIPLOMATIE ALGÉRIENNE»



Le moudjahid Hocine Aït Ahmed est «l'un des pères de la Révolution et un pionnier de la diplomatie algérienne». Le ministre, qui s'est rendu au siège du FFS, a déclaré qu'il est venu «rendre hommage à l'un des pères fondateurs de la Révolution algérienne et un pionnier de la diplomatie de l'Algérie combattante qui a su

mobiliser des soutiens précieux à Bandung, à New York et à travers le monde». Le défunt Aït Ahmed a su, selon M. Lamamra, «réfléter fidèlement les aspirations du peuple algérien à travers sa œuvre».

ALI BENFLIS
Président du parti Talaia El Houriat
APRÈS SON RECUEILLEMENT
À LA MÉMOIRE DE SI HOCINE
AÏT AHMED AU SIÈGE DU FFS



L'éloquence la plus achevée de même que la connaissance la plus fine de son parcours ne suffisent pas à rendre au défunt Si Hocine Aït Ahmed ce qui lui est légitimement dû, tant ce dont les générations de l'indépendance et celles à venir sur cette terre bénie lui sont redevables est difficilement mesurable.

Beaucoup a été dit au sujet du défunt, mais cela représente si peu au regard de son parcours et son œuvre. Nous lui sommes tous redevables de beaucoup, mais nous ne nous sommes acquittés que d'une part infime de la dette que nous avons envers lui. Sa vision était autrement plus pénétrante, ses prévisions plus justes et le rythme de sa marche plus rapide. Sa vision était plus pénétrante, car il a été le premier à voir que la plus grande ambition de la Glorieuse Révolution de Novembre resterait lettre morte aussi longtemps que serait différé l'avènement de la République démocratique et sociale que lui-même et ses compagnons ont fixé à l'Algérie indépendante et souveraine comme aspiration suprême et but absolu. Ses prévisions étaient plus justes, car il a toujours senti au plus profond de lui-même que l'avènement de ce projet était inévitable en dépit des obstacles qui se multipliaient sur son cours, des entraves répétées qu'il rencontrait sans cesse et des adversités qui se diversifiaient pour toujours différer l'heure de sa venue ; et nous voilà à cette heure qu'il avait prévue, celle de l'appel au retour au projet de l'Etat démocratique et social qu'il n'a pas cessé un seul instant de lancer et que nous avons pour devoir national de perpétuer après lui. Le rythme de la marche de Si Hocine Aït Ahmed était plus rapide et il était en avance sur son temps, car il a su identifier opportunément la

citoyenneté, la souveraineté populaire, les libertés et les droits humains comme autant de piliers dont ne peut se passer la construction d'un Etat moderne, d'une nation soudée et d'une société harmonieuse et unie. Si justice n'a pas été rendue à Si Hocine Aït Ahmed, c'est l'histoire elle-même qui la lui rendra, cette histoire dont il a écrit les plus belles pages s'agissant du sacrifice, de l'abnégation et du don de soi à son pays et à son peuple. La mémoire nationale collective sait comment protéger et pérenniser la mémoire des plus grands et parce que Si Hocine Aït Ahmed a fait partie des plus grands, elle saura comment dire que pour lui le sacrifice quel qu'il soit était insignifiant et que seul comptait plus que tout son devoir envers son peuple. La mémoire nationale collective saura, aussi, comment dire que pour lui le coût de l'abnégation comptait pour si peu au regard de l'envergure de ses responsabilités envers la nation. La mémoire nationale collective saura, enfin, comment dire qu'il ne tenait aucun compte du souci de soi, mais qu'il prenait toujours la juste mesure de ce qu'il lui importait d'accomplir pour être en conformité avec ses convictions, pour être en paix avec sa conscience et pour mériter la seule reconnaissance à laquelle il tenait, celle de son peuple qu'il a su servir sans compromission et sans défaillance.

Alger, le 31 décembre 2015

MOKRANE AÏT LARBI
Avocat et militant des droits de l'homme
HOCINE AÏT AHMED : 70 ANS DE
COMBAT

Pendant 70 ans, Hocine Aït Ahmed a lutté pour l'indépendance de l'Algérie et pour les libertés. Dda L'Hocine s'est opposé au pouvoir personnel et aux militaires des frontières et rejeté toute idée de substituer la dictature au colonialisme. Pour défendre ses convictions, il a soutenu devant l'Assemblée constituante l'instauration d'un Etat démocratique et social soucieux des libertés publiques et des droits de l'homme. Sa conception de l'Algérie indépendante a toujours été de rendre la parole au peuple souverain pour le laisser décider de son devenir en toute liberté. Après sa condamnation à mort et son éviction de prison en 1966, il a continué son combat sans relâche pour défendre ses idéaux, en s'opposant au pouvoir totalitaire, et ce, malgré le danger permanent et une campagne de dénigrement. Militant et intellectuel, il a écrit notamment La Guerre et l'après-guerre, mémoires d'un combattant, L'Affaire Mécili et une thèse de doctorat en droit sur les droits de l'homme dans la charte et la pratique de l'OUA, publiée en 1980 sous le titre L'Afro-fascisme. On peut lire à la quatrième de couverture : «Les techniques totalitaires de l'Etat fasciste, telles que la mobilisation des masses par le parti unique, la manipulation des notables et clientèles régionalistes, la promotion d'intellectuels carriéristes et d'aristocratie ouvrière, acquièrent une virulence particulière avec les mentalités somnolentes et primaires des élites militaristes.» Ce constat est toujours à l'ordre du jour.



RÉACTIONS

FRANÇOIS HOLLANDE
Président de la République française



«AÏT AHMED
A CONSCRÉ SA
VIE À SON PAYS»

«C'est avec émotion que j'ai appris le décès de Hocine Aït Ahmed. L'Algérie perd l'un des ses grandes figures historiques, artisan de premier plan de son indépendance, et

acteur engagé de la vie politique de notre pays», a écrit le président Hollande dans un message adressé au président de la République. Il a ajouté que «Hocine Aït Ahmed était une personnalité éminente, homme de principes et grand humaniste, profondément dévoué à son pays, à qui elle a consacré sa vie». «Je vous salue, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre à sa famille, ainsi qu'au peuple algérien aujourd'hui en deuil, mes plus sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie», a souligné le chef de l'Etat français. «C'était un homme qui aimait son pays. Et vous lui avez rendu un hommage admirable.»

BÉJI CAÏD ESSEBSI
Président de la Tunisie



«L'UN DES
SYMBOLES
DE LA LUTTE
POUR L'INDÉ-
PENDANCE»

«C'est avec une grande affluence que j'ai appris la nouvelle du décès du grand moudjahid Hocine Aït Ahmed, l'un des symboles de la lutte algérienne pour l'indépendance et l'édification de l'Etat algérien moderne», écrit le président tunisien dans un message adressé au président de la République. «Suite à la disparition de ce symbole de l'histoire contemporaine, je présente à votre Excellence ainsi qu'au peuple algérien frère et à la famille du défunt mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie. Priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'assister ses proches et ses compagnons de lutte.»

**MOHAMED KHOUNA
OULD HAIDALLAH**
Ancien président de la Mauritanie



«UN
ÉMINENT
LEADER»

«C'est avec une grande affluence que nous avons appris le décès de Hocine Aït Ahmed, l'un des éminents leaders de la Guerre de Libération nationale qui a libéré l'Algérie du joug colonial», écrit M. Ould Haïdallah dans un message adressé au président de la République. «En cette douloureuse circonstance, je vous présente mes sincères condoléances et tiens à assurer par votre voix, le gouvernement et le peuple algériens, de ma profonde sympathie.»

BONI YAYI
Président du Bénin



«UN GRAND HOMME
D'ÉTAT»

«C'est avec émotion que j'ai appris la triste nouvelle de la disparition, le mercredi 23 décembre 2015 à Lausanne, à l'âge de 89 ans, de Hocine Aït Ahmed, dirigeant historique de la guerre d'indépendance de votre beau et grand pays, la République algérienne démocratique et populaire», a écrit le président béninois dans un message adressé au président de la République. «Je salue la mémoire de ce grand homme d'Etat (...), président du parti Front des forces socialistes (FFS) et des survivants des Neuf Fils de la Toussaint. En ces moments de recueillement et d'hommage, je voudrais exprimer, au nom du peuple béninois, deson gouvernement et en mon nom propre, nos condoléances attristées à votre Excellence. Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre à sa famille et à l'ensemble du peuple frère et à l'Algérie, l'expression sincère de ma compassion et de ma solidarité.»



SA DISPARITION A RAVIVÉ
L'ASPIRATION À LA DÉMOCRATIE

L'onde de choc Aït Ahmed

■ Les hommages rendus à Hocine Aït Ahmed n'ont pas seulement exprimé l'attachement aux valeurs qu'il a défendues toute sa vie, mais aussi une très forte volonté de capitaliser son combat pour reconstruire une adhésion nationale à l'idéal démocratique.

LIRE L'ARTICLE DE **HACEN OUALI** EN PAGE 4

CONTRIBUTION

*Hocine Aït Ahmed, le frère de
lutte et les espoirs populaires*

PAR **SADEK HADJERES**
Militant nationaliste
LIRE EN PAGE 5



PHOTO: H. LYES

AUSTÉRITÉ, DÉPRÉCIATION ET INFLATION

LES TEMPS SERONT DURS...



DESSIN SAÏD

Des cours pétroliers toujours au plus bas, des réserves en devises en perpétuelle érosion, un dinar en chute libre et des prix à la consommation appelés à se renchérir fortement. Telles sont les sombres perspectives socioéconomiques

de l'Algérie pour la nouvelle année qui commence.

Lire les articles de **Akli Rezouali** et **Madjid Makedhi**,
et les propos recueillis par **Hocine Lamriben**
et **Nadir Iddir** en pages 2 et 3

LUTTE ANTITERRORISTE

157 TERRORISTES NEUTRALISÉS EN 2015

■ Dans son «Bilan opérationnel des unités de l'ANP et des forces de sécurité durant l'année 2015», l'ANP juge que l'année qui vient de s'écouler lui a permis d'obtenir des «résultats sans précédent».

LIRE L'ARTICLE DE **SALIM MESBAH** EN PAGE 6

SONELGAZ

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS ANNULÉE

LIRE L'ARTICLE DE **ASMA BERSALI** EN PAGE 24

PROJET DE DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ EN FRANCE

Les Français d'origine étrangère **victimes** collatérales du terrorisme

■ L'année 2016 commence sous le signe d'un débat qui va agiter le microcosme français autour d'un thème jusque-là apanage de l'extrême droite : la déchéance de la nationalité.

LIRE L'ARTICLE DE **WALID MEBAREK** EN PAGE 10

SA DISPARITION A RAVIVÉ L'ASPIRATION À LA DÉMOCRATIE

L'onde de choc Aït Ahmed

● La disparition de l'impénitent militant a ravivé la flamme de l'espoir. Une résurrection et, osons le dire, la renaissance d'une nation.

Il est des moments décisifs dans l'histoire d'un pays, d'une nation. L'Algérie, qui doute d'elle-même, de son identité et de son devenir, vient de vivre une semaine des plus déchirantes. Depuis l'annonce de la disparition, le 23 décembre dernier, d'un de ses pères fondateurs, Hocine Aït Ahmed, et jusqu'à ses historiques funérailles, le pays était saisi d'une ferveur nationale rare alors que la nation était déjà très mal en point. C'est cette nation ré-unie qui s'est donné rendez-vous à Aïn El Hammam, ce haut lieu de la résistance, pour couronner un chef politique d'exception. Ils sont venus des quatre coins du pays, de Tamanasset, Adrar, Aïn M'ila, Oran, Mascara et de la vallée du M'zab pour saluer l'homme et surtout pour hériter de son idéal. De l'enterrement de cette figure politique aux mille combats, quelque chose, en tout cas, est née. Un fort désir d'une autre Algérie incarnée par un Etat de démocratie, des libertés, de progrès et d'émancipation. Un besoin criant d'une Algérie plurielle, ouverte, moderne et prospère, pas celle de la répression, du déni et des injustices. La disparition de l'impénitent militant a ravivé la flamme de l'espoir. Une résurrection et, osons le dire, la renaissance d'une nation. Un désir de la nation, un désir d'Aït Ahmed car il a été l'homme de cette nation. «La peine et l'émotion des Algériens n'ont eu d'égal que leur indignation envers le gâchis immense occasionné depuis l'indépendance à la communauté nationale par l'ostracisme des pouvoirs en place à l'encontre des orientations de sauvegarde nationale que Aït Ahmed préconisait. C'est pourquoi de larges milieux patriotiques ont exprimé le sentiment d'une grande perte», écrit



Instant de recueillement sur la dépouille au siège du FFS à Alger

le vieux militant nationaliste Sadek Hadjeres dans un bel hommage à son ami et camarade Aït Ahmed. Le vieux militant communiste, qui a subi aussi les affres de la persécution et de l'exil, conclut son hommage en assénant qu'après l'émotion et la grande ferveur «vient pour tous le moment de la réflexion et de la mobilisation». La forte présence de la jeunesse, qui pourtant n'a pas connu Hocine Aït Ahmed, «désabusée» par les errements politiques d'un pouvoir à bout de souffle, est un signe puissant et qui ne trompe pas. Un moment révélateur qu'il serait inutile de réduire à son unique dimension de deuil ou d'émotion. Une nouvelle génération qui fait corps avec la jeunesse et la justesse des idéaux portés par Aït Ahmed et bien d'autres compagnons de lutte. Le rejet de la

délégation gouvernementale n'exprime en rien la haine des hommes, mais le refus énergique des choix politiques inopérants et qui ne répondent plus aux aspirations de la société qui envoie ainsi un message ; elle interpelle les consciences et met les élites politiques devant leurs responsabilités historiques. «C'est un message de maturité et, au-delà des clivages et des divisions, le peuple est uni autour des idéaux dont il a perçu, en la personnalité de Hocine Aït Ahmed, l'incarnation. Des valeurs d'intégrité, de rectitude et d'engagement en faveur de toute une nation. Aït Ahmed nous a laissé un dernier cadeau : la possibilité de reconstruire le tissu national, une occasion de conclure de nouveau un pacte national, bref la chance de bâtir une deuxième République fondée

justement sur les valeurs qu'il a toujours incarnées», discerne la sociologue Fatma Oussedik.

HAMROUCHE, L'«HÉRITIÈRE» NATUREL

«Il a, qu'on le veuille ou pas, éveillé les consciences ; l'honnêteté, les principes et les convictions chevillés à son corps vont peut-être faire des émules parmi les jeunes qui n'ont connu, depuis leur naissance, que la corruption et l'argent sale. Il peut devenir un exemple à suivre pour toute une jeunesse qui cherche des repères», décèle pour sa part la constitutionnaliste Fatiha Benabbou.

Faut-il parier sur une nouvelle dynamique politique nationale qui naîtrait de ce moment historique ? Aït Ahmed qui de tout temps a fait le pari de ce qu'il appelait «la voie algérienne» a creusé un sillon de renouveau algérien. «Certainement, la mort d'un grand homme qui a sacrifié sa vie à la nation va donner à réfléchir. Il faudrait un débat sur ce sujet car Aït Ahmed n'était pas homme à faire et à dire n'importe quoi. Il avait une profondeur et une vision à long terme de sa patrie et il était du genre à sacrifier ses intérêts immédiats à ceux de sa patrie. C'est ce qui fait de lui un homme d'Etat et non un simple homme politique», poursuit M^{me} Benabbou. «Lors des obsèques d'Aït Ahmed s'est exprimée aussi une forte demande d'un personnel politique digne», estime le politologue Mohamed Hennad. Se pose alors le vrai défi, celui de savoir comment et qui sont les bâtisseurs en mesure de capitaliser cet espoir qui s'est manifesté à Aït Ahmed. Et c'est là le rôle déterminant des élites politiques, sociales et intellectuelles. Comment réunir les conditions

nécessaires à la rencontre des aspirations de la société pour une refondation nationale avec la capacité des élites à ouvrir des perspectives nouvelles et à traduire politiquement ces attentes. De nombreux acteurs politiques ont montré cette disponibilité. Des anciens cadres dirigeants du FFS, des personnalités nationales, des partis politiques semblent en tout cas prêts à forger des compromis politiques. Un homme a réémergé dans cette circonstance. Il a été acclamé par la foule nombreuse aux obsèques d'Aït Ahmed qui l'ont propulsé une autre fois aux devants de la scène. C'est Mouloud Hamrouche, dont les liens politiques avec le défunt sont évidents. Il est désigné comme «l'héritier naturel» d'une charge politique immense. En 2004, lors d'un grand meeting animé à Aïn Benian (Alger), Aït Ahmed avait déclaré : «Je suis vieux, je vous laisse Hamrouche.» Avant-hier, l'ancien chef de gouvernement réformateur a réaffirmé ce serment de fidélité : «Nous faisons des adieux avec douleur au grand Hocine Aït Ahmed, mais avec un grand espoir parce que fidèles à l'engagement nous demeurerons.» Le compagnon d'Aït Ahmed durant ces dernières décennies est comme investi d'une mission difficile. Lui qui sillonne le pays pour tenter de rassembler est appelé, aujourd'hui plus que jamais, à sauter le pas. Passer du stade des alertes et des messages à l'action. Il peut être le fédérateur de toutes les forces patriotiques en vue de construire un «nouveau consensus national» et «forcer» le régime à accepter de négocier une issue à la crise. C'est un autre rendez-vous avec la nation à ne pas manquer.

Hacen Ouali

CONTRIBUTION

UN HOMME AUX POSITIONS ET AUX PROPOSITIONS QUI SE SONT TOUJOURS AVÉRÉES JUSTES

Par Hamadache Abdelkader

Ancien membre de la direction du FFS et ancien sénateur



En ce 1^{er} janvier 2016, l'Algérie vient de dire à l'un de ses meilleurs enfants, Hocine Aït Ahmed, de reposer en paix. C'était un homme d'exception, hors du commun, un nationaliste. Il était militant de l'Algérie révolutionnaire et de l'Algérie indépendante. Il la voulait libre, plurielle, démocratique et heureuse. Il est né et a grandi dans une maison de pèlerinage à cause de son grand-oncle maternel, le très vénéré Cheikh Mohand Ou L'Hocine, un des chefs spirituels de l'une des grandes confréries maghrébines la Rahmania. Sa scolarité commence à l'âge de quatre ans à l'école coranique. Il dit, je le cite : «C'est grâce aux valeurs culturelles que je ne suis pas entré en aveugle dans le monde des idées et de l'idéologie.»

En 1939, il a passé et obtenu le certificat d'études à titre d'indigène et à titre français (admis à se présenter aux deux), puis a réussi au concours d'entrée au lycée d'Alger. A cet âge, il connaissait déjà l'existence du mouvement nationaliste de Messali Hadj, le PPA, grâce à son oncle Ouzine, un personnage qui l'a beaucoup marqué. Il lui doit sa première leçon de patriotisme. Une semaine après les événements sanglants du 8 Mai 1945, il abandonne ses études et rejoint le

maquis en compagnie de Ali Laïmche, Amar Ould Hamouda et Omar Oussedik sous la houlette de Ouali Bennaï qui assurait la liaison entre les organisations étudiantes et le Parti. Il était convaincu qu'il faut abandonner l'action légale et l'attentisme messaliste et s'orienter vers l'action révolutionnaire.

C'est le début d'une grande aventure et l'apparition de l'homme visionnaire. Fidèle à son engagement révolutionnaire, il préconise, dans son intervention faite au nom du district de Kabylie, au 1^{er} congrès du PPA tenu le 15 février 1947, la lutte armée et pour y parvenir, la création d'une structure paramilitaire (l'OS) dont il deviendra, le 13 novembre 1947, le chef national.

Un an plus tard, il présente au comité central élargi du PPA, tenu à Zeddine (wilaya de Aïn Defla), en décembre 1948, un rapport décisif sur les formes et la stratégie de la lutte armée pour l'indépendance. En quelques mois. Il met en place, à l'échelle nationale, les structures nécessaires pour la formation politique et militaire qui permettront le passage à l'acte. Il sera l'un des principaux chefs historiques (groupe des 9) du déclenchement de la lutte armée le 1^{er} Novembre 1954. Membre de la délégation extérieure basée au Caire, il est en charge de la diplomatie. A ce titre, il dirige la délégation algérienne à diverses conférences internationales et sillonne plusieurs capitales pour faire entendre la voix de la Révolution algérienne. Il réussit, ainsi, à faire inscrire, en septembre 1956, la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU en dépit d'une grande opposition de la France. En octobre 1956, il est arrêté par les autorités françaises en compagnie

de Boudiaf, Ben Bella, Khider et Lacheraf dans l'avion qui les conduisait du Maroc vers la Tunisie. Il sera détenu en France, de 1956 à 1962, à la prison de la Santé, puis à l'île d'Aix, ensuite au château de Turcan et enfin au château d'Aulnois. Des cinq détenus, il est le seul à approuver dans sa globalité la Plateforme de la Soummam adressée par le CCE. C'est lui qui, de sa cellule de prison, préconisa la création d'un gouvernement provisoire pour porter plus haut et plus fort la question algérienne dans le concert des nations. A l'indépendance du pays en 1962, il s'oppose, sans concession, aux dérives totalitaires du régime en place et revendique une Assemblée constituante et le retour à la légitimité populaire. Il démissionne du GPRA et s'engage dans le combat démocratique pour la construction d'un état de droit. La création du FFS en septembre 1963 est une volonté et un engagement fort à l'esprit de Novembre. Arrêté en avril 1964, condamné à mort puis gracié, il s'évade de la prison d'El Harrach le 1^{er} mai 1966. Il s'exile en Suisse pour poursuivre son combat pour une Algérie démocratique et sociale et reprendre ses études (après avoir passé et obtenu, en détention, son baccalauréat en 1965, il obtient une licence de droit à Lausanne et en 1975 un doctorat de l'université de Nancy). Son retour, en décembre 1989, après 23 ans d'exil, a fait renaître un immense espoir pour la majorité des Algériennes et des Algériens, après les événements d'Octobre 1988.

Fidèle à son idéal démocratique, il s'oppose et condamne énergiquement l'arrêt du processus électoral de janvier 1992, comme il refuse et rejette catégoriquement la présidence du HCE qui lui a

été proposée. Rares sont les hommes qui peuvent décliner les honneurs et les prestiges de ce poste. Militant irréprochable et défenseur de la légitimité populaire.

Il initie la plateforme du contrat national conclu à Rome en 1995, comme il participe à l'élection présidentielle de 1999 pour un retour à la paix sociale et l'instauration d'un dialogue national, avant de se retirer avec les cinq autres candidats pour soutenir avéré au candidat du système. Militant infatigable de l'unité et de la cause nationale, de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice sociale, il a été un guide, un leader national. Il nous a appris à faire de la politique, à aimer la politique, à défendre le droit d'avoir des droits, à donner un sens au dialogue, au compromis, mais jamais de compromission. Il aimait profondément son pays l'Algérie, notre Algérie. Il l'a servie honorablement par son combat libérateur et après son indépendance. Il était visionnaire, intègre, sage, honnête et propre. Le meilleur hommage que nous devons lui rendre, c'est de capitaliser son œuvre et de continuer son combat pour la construction d'un Etat souverain doté d'institutions pérennes. Par sa mort, il nous offre une chance pour y parvenir. Les reconnaissances et hommages post-mortem des plus émuants à ce grand homme national d'un grandeur internationale en sont la meilleure preuve, pour peu que l'on passe du stade des paroles à celui des actes. Si l'Hocine, après une vie bien pleine et des hommages de tout le peuple algérien, comme en témoignera, pour toujours, Thisirith n'Cheikh, tu es porté au panthéon de l'histoire. Repose en paix. H.A.



SONELGAZ

La grève des travailleurs annulée

● La grève a été annulée suite à la réunion, jeudi dernier, pour la mise en œuvre de l'accord collectif.

La Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), qui avait appelé à un débrayage de trois jours à partir du 10 janvier, a décidé de retirer son préavis de grève. Une décision prise suite à la réunion, jeudi dernier, pour la mise en œuvre de l'accord collectif.

«Tenant compte de la réunion exécutive fédérale tenue mercredi et suite à l'intervention du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens auprès du Premier ministre, la direction générale de Sonelgaz et le secrétariat général de la FNTIEG se sont rencontrés, jeudi au siège social de Sonelgaz, à Alger, à l'effet de la mise en œuvre de l'accord collectif n°01/2015», indique le communiqué. La Fédération, qui «salue la décision du Premier ministre qui conforte la culture du dialogue social», avait, rappelons-le, décidé de recourir à la protestation afin de manifester la colère des employés quant à l'annulation par la direction de Sonelgaz des accords collectifs, notamment ceux concernant la



titularisation de 8000 universitaires, l'annulation de l'octroi de la prime de départ à la retraite et la non-validation des avantages accordés aux enfants de chouhada. A travers un communiqué, le ministère de l'Energie explique que la prime à la retraite est un acquis indiscutable mais n'est versée qu'après le départ effectif en retraite de l'employé. Elle n'est pas versée aux employés ayant atteint 60 ans mais maintenus en poste pour les besoins de formation de la relève.

Dans le même texte, le ministère explique que cette décision est l'unique réserve qu'il a émis sur le document portant accords collectifs entre la FNTIEG et la direction de Sonelgaz.

Le ministère ajoute, dans son communiqué, qu'aucune objection n'a été faite aux avantages accordés aux enfants de martyrs et encore moins à la régularisation des 8000 employés universitaires. Dans ce dernier volet, il dit avoir incité Sonelgaz à investir encore plus dans la ressource humaine, sa formation et son développement.

Le ministère confirme la situation financière très délicate que vit Sonelgaz et même si l'Etat la parraine, notamment en matière d'accès à des prêts bonifiés et de rachat de sa dette par le Trésor public, il appelle cette entreprise publique à rationaliser ses dépenses et ses moyens, à réduire le nombre de ses filiales, à diminuer le taux de perte d'électricité et à améliorer le taux de recouvrement de ces créances.

Asma Bersali

POINT ZÉRO

2016, année des prothèses

Par Chawki Amari

Sous une pluie abondante, le mois des morts s'est terminé. Avec ses tristes bilans : le 23 décembre, Hocine Aït Ahmed décédait, comme avant lui son ennemi intime, Houari Boumediène, mort des suites d'une mystérieuse maladie le 27 décembre 1978. Comme ce même 27 décembre mais en 1957, où Abane Ramdane était assassiné après avoir fondé *El Moudjahid*, le journal qui concluait : «Abane Ramdane tombe au champ d'honneur.» On n'a jamais su de quel honneur il s'agissait, mais tous ces personnages liés par l'histoire du pays donnent l'impression de ne jamais finir de mourir, bloquant le pays sur une singularité temporelle enfermée dans le débat autour du big bang. Le même mois, Aït Ahmed mourrait en Suisse, Abane au Maroc et Boussouf, longtemps réfugié au Maroc, mourrait un 31 décembre 1980 à Paris. De fait, les deux derniers n'ont pu voir arriver Bouteflika, le petit dernier né au Maroc et se soignant à Paris avec

une maison en Suisse et qui aura décidément enterré tout le monde. C'est son hommage — 8 jours de deuil et 8000 plateaux repas offerts — qui aura surpris tout le monde, le communiqué de la Présidence vantant les mérites d'un Aït Ahmed qui s'est «*évadé des geôles coloniales*» alors qu'il s'est bien évadé, mais de la prison où la glorieuse équipe du Mouloudia d'Oujda l'avait enfermé. Tout se rejoindait dans ce vrai-faux lapsus, jusqu'à oublier Ferhat Abbas, premier chef d'Etat de la jeune RADP, lui aussi emprisonné par la même équipe, mort également en décembre, comme si les Révolutionnaires ne supportaient pas l'hiver. C'est dans cette fin d'époque que la troisième voie chère à Aït Ahmed, «ni Toufik ni Aziz, ni Ali ni Mouawiya, ni Saïd ni Madani», peine à naître faute de gynécologues compétents. Mais le mois des morts étant passé, c'est l'année 2016 qui démarre avec la signature de la loi de finances. Qui (que) va naître cette année ? Qui (que) va mourir cette année ?

COMMENTAIRE

La semaine sainte

Par Djaffar Tamani

La validation, en Conseil restreint, de l'avant-projet de révision constitutionnelle est passée presque inaperçue pendant la semaine de deuil et d'hommage national à Hocine Aït Ahmed. On avait à peine relevé la triste capacité du pouvoir à saluer la mémoire d'un historique tout en s'inscrivant brutalement en faux contre ses convictions et ses positions politiques les plus constantes, dont la plus connue est l'élection d'une Assemblée constituante en préalable aux réformes politiques. Le décès d'Aït Ahmed avait rendu dérisoires toutes les expressions politiques du pouvoir, ses projets et ses dossiers devenus subitement anecdotiques, sinon caducs. Le vent de l'histoire a soufflé sur tout le pays, désactivant, un temps, les vicissitudes et les pugilats politiques du présent. Comme une quête d'espoir ou un appel de détresse, le peuple entier replongeait dans le parcours des historiques pour comprendre les secrets de la marche victorieuse vers l'indépendance du pays. Cette «unanimité sans précédent» qui s'est manifestée dès l'annonce du décès d'Aït Ahmed, jusqu'à son enterrement en son village natal, aura été, en fait, un hommage collectif à cette génération du Mouvement national qui s'était, au milieu du siècle dernier, transcendé pour changer le cours de l'histoire et affranchir son peuple du joug colonial. En tirant sa révérence, Aït Ahmed a offert au pays une semaine de foi patriotique, laquelle avait guidé les pas des jeunes militants nationalistes des années 1940 qui quittaient leur lycée pour aller à la rencontre de leur peuple et qui laissaient un testament politique à l'âge de 20 ans. Dans *Mémoires d'un combattant*, Hocine Aït Ahmed décrivait la «semaine sainte» du 15 au 23 mai 1945, où l'ordre d'une insurrection avait été donné par la direction du PPA, avant d'être suivi d'un «contrordre». Encadré par Bennaï Ouali, un groupe de lycéens à Ben Aknoun, parmi lesquels Aït Ahmed et Ali Laïmèche, était chargé de préparer en une semaine un assaut contre le bastion militaire de Fort national, le symbole de la conquête coloniale de la Kabylie en 1857. «Avec pour unique bagage la foi dans les destinées de notre pays et pour seule certitude celle d'avoir brûlé nos vaisseaux», les jeunes nationalistes étaient chargés d'une mission qui était une répétition générale du déclenchement de la guerre d'indépendance moins d'une décennie plus tard. En revisitant ces séquences héroïques du Mouvement national, on réalise l'ampleur du déni historique opposé par les pouvoirs successifs de l'Algérie indépendante vis-à-vis des figures révolutionnaires qui avaient marqué la longue lutte pour la libération du pays, à l'image de Bennaï, Laïmèche et tant d'autres. La fin de la «semaine sainte» de Mai 1945 ne manque pas de rappeler celle qui vient de conclure l'année 2015. Aït Ahmed écrivait, à propos du contrordre de la direction du parti nationaliste : «Obligés de voler de nos propres ailes, nous allons devenir plus attentifs aux réalités bouillonnantes d'une société qui cherche à s'exprimer, d'une jeunesse qui cherche à s'organiser.»

météo			
Aujourd'hui		Demain	
12° 17°	ALGER	13° 21°	
12° 21°	ORAN	13° 21°	
8° 17°	CONSTANTINE	10° 21°	
9° 23°	OUARGLA	11° 27°	

RESUME

Cette étude s'inscrit dans l'analyse de discours, son cadre théorique est interdisciplinaire en vertu des concepts méthodologiques mobilisés : rubriquage (sciences de l'information et de la communication), représentation (psychologie sociale), nomination et actualisation (praxématique), déictique (énonciation), actes de langage (pragmatique) et également le contexte (histoire). Elle se propose d'analyser la représentation et la construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* pendant la semaine qui a suivi son décès du 23/12/2015 au 03/01/2016. Partant du fait que l'ethos est affaire de croisement de regards ; regard de l'autre sur celui qui parle : regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit quoique l'autre pour construire l'image du sujet parlant s'appuie à la fois sur l'ethos prédiscursif (représentation) du locuteur et de son ethos discursif (ethos à proprement parler). Dans le même ordre d'idée, l'événement du décès ou comme préfère l'appeler Sophie Moirand *moment discursif* (2011 :4) est intéressant parce qu'il nous permet d'abord d'explorer la représentation de Hocine Ait Ahmed dans ces quotidiens en s'appuyant sur leur mise en rubrique de l'événement, sur l'acte de nomination dans leur titraillles et enfin sur l'interdiscours et la doxa comme forme de représentation. Puis, l'ethos politique que construit Hocine Ait Ahmed dans ses discours en se basant sur les déictiques, l'actualisation comme réglage de sens et sur les modalités énonciatives employées comme stratégies discursives pour influencer son auditoire.

Mots clés:

Analyse de discours, Ethos politique, représentation, rubriquage, nomination interdiscours, actualisation, événementialisation.

ABSTRACT

This study is part of the discourse analysis, its theoretical framework is interdisciplinary by virtue of the methodological concepts used: rubrics (information and communication sciences), representation (social psychology), nomination and actualization (praxematic), deictic (enunciation), speech acts (pragmatics) and also the context (history). She sets out to analyze the representation and construction of Hocine Ait Ahmed's political ethos in the *El Moudjahid* and *El Watan* dailies during the week following his death from 12/23/2015 to 01/03/2016. Starting from the fact that the ethos is a matter of a meeting of eyes; view of the other on the speaker: view of the speaker on the way he thinks that the other sees him even though the other to construct the image of the speaking subject is based both on the prediscursive ethos (representation) of the speaker and his discursive ethos (strictly speaking ethos). In the same vein, the event of death or as Sophie Moirand prefers to call it discursive moment (2011: 4) is interesting because it first allows us to explore the representation of Hocine Ait Ahmed in these dailies by relying on their heading of the event, on the act of nomination in their headlines and finally on interdiscourse and doxa as a form of representation. Then, the political ethos that Hocine Ait Ahmed constructs in his speeches based on deictics, actualization as adjustment of meaning and on the enunciative modalities employed as discursive strategies to influence his audience.

Keywords :

Discourse analysis, political Ethos, representation, rubric, inter-discourse nomination, updating, événementialisation.

ملخص:

هذه الدراسة جزء من تحليل الخطاب ، وإطارها النظري متعدد التخصصات بحكم المفاهيم المنهجية المستخدمة: نماذج (علوم المعلومات والاتصال) ، التمثيل (علم النفس الاجتماعي) ، الترشيح والتحقيق (العملي) ، الإلهية (النطق) ، أفعال الكلام (البراغماتية) وكذلك السياق (التاريخ). شرعت في تحليل تمثيل وبناء روح حسين أيت أحمد السياسية في صحيفتي المجاهد والوطن خلال الأسبوع الذي تلا وفاته من 2015/12/23 إلى 2016/01/03. انطلاقاً من حقيقة أن الروح هي مسألة اجتماع للعيون ؛ وجهة نظر الآخر على المتحدث: وجهة نظر المتحدث على الطريقة التي يعتقد أن الأخير راها على الرغم من أن الآخر لبناء صورة موضوع المتحدث يعتمد على كل من الروح الاستطردية (التمثيل) للمتحدث وخطابته. روح (روح بالمعنى الدقيق للكلمة). على نفس المنوال ، فإن حادثة الوفاة أو كما تفضل صوفي موارد تسميتها لحظة استطردية (2011: 4) مثيرة للاهتمام لأنها تتيح لنا أولاً استكشاف تمثيل حسين أيت أحمد في هذه الصحف اليومية من خلال الاعتماد على عنوان الحدث. ، على فعل التعيين في عناوينهم وأخيراً على الخطاب المشترك و doxa كشكل من أشكال التمثيل. ومن ثم ، فإن الروح السياسية التي يبنها حسين أيت أحمد في خطاباته مبنية على الإلهيات ، والتحقيق كتكييف للمعنى ، وعلى الطرائق اللفظية المستخدمة كاستراتيجيات استطردية للتأثير على جمهوره.

الكلمات المفتاحية :

تحليل الخطاب، الروح السياسية، التمثيل، العنوان، الترشيح بين الخطابات، التحديث، الحدث.